

REVUE

DE PARIS.

VII.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET CIE,
RUE DE SEINE, 14 BIS.

REVUE

DE PARIS.

Nouvelle Série. – Année 1839.

TOME SEPTIÈME.

PARIS.
AU BUREAU DE LA REVUE DE PARIS,
QUAI MALAQUAIS, 17.

—

1839.

VIE ET AVENTURES

DE JOHN DAVYS.

VII.[1]

Je ne me rappelle rien autre chose des trois premières années de ma vie, si ce n'est que ma mère m'a toujours dit que j'étais un enfant charmant.

Au plus loin que mes regards puissent se reporter en arrière, je me vois roulant sur une vaste pelouse de gazon qui s'étendait en face du perron, et au milieu de laquelle s'élevait un massif de lilas et de chèvrefeuilles, tandis que ma mère, assise sur un banc peint en vert, levait de temps en temps les yeux de dessus son livre ou de dessus sa tapisserie pour me sourire et m'envoyer des baisers. Vers les dix heures du matin, après avoir lu les journaux, mon père paraissait sur le perron; ma mère courait à lui, je la suivais sur mes petites jambes, et j'arrivais au bas des marches en même temps qu'elle les redescendait avec lui. Alors nous faisions une petite promenade, qui avait presque toujours pour but l'endroit qu'on appelait la Grotte du Capitaine, nous nous asseyions sur le banc où sir Édouard était assis la première fois qu'il aperçut Anna Mary. George venait nous dire que les chevaux étaient à la voiture : nous allions faire une course de deux ou trois heures, une visite, soit à Mlle de Villevieille, qui avait hérité des trente livres sterling de rente et de la petite maison de ma

(1) Voyez la livraison du 30 juin.

mère, soit à quelque famille malade ou pauvre, à laquelle la sainte apparaissait toujours comme un ange gardien et consolateur; puis, du meilleur appétit du monde, nous revenions dîner au château. Au dessert, je devenais la propriété de Tom, et c'était mon heure de joie : il m'emportait sur son épaule, et m'emmenait voir les chiens et les chevaux, me dénichait des nids au plus haut des arbres, tandis que je lui tendais les mains d'en bas, en criant : Prends garde de tomber, mon ami Tom. Enfin, il me ramenait, écrasé de fatigue et les yeux à demi fermés par le sommeil, ce qui ne m'empêchait pas de faire très mauvaise mine à M. Robinson, dont l'arrivée était presque toujours le signal de ma retraite. En cas de trop grande résistance de ma part, c'était encore à Tom qu'on avait recours; alors il entrait dans le salon et avait l'air de m'emporter malgré tout le monde; je sortais en grommelant, et Tom me couchait dans un hamac qu'il balançait en me contant toutes sortes d'histoires qui m'endormaient ordinairement à la première syllabe; puis ma bonne mère venait et me transportait du hamac dans mon lit. Qu'on me pardonne tous ces détails : à l'heure où j'écris ces lignes, mon père, ma mère, ni Tom, n'existent plus, et je me retrouve seul, à l'âge où mon père y est revenu, en ce vieux château dans le voisinage duquel il ne reste plus d'Anna Mary.

Je me rappelle le premier hiver qui vint, parce qu'il fut pour moi la source de nouveaux plaisirs; il tomba beaucoup de neige, et Tom inventa mille moyens, fourchettes, trappes, filets, etc., pour prendre les oiseaux qui, manquant de nourriture dans les champs, se rapprochaient des maisons pour en trouver. Mon père nous avait abandonné un grand hangar que Tom avait fait fermer par un treillage assez fin pour que les plus petits oiseaux ne pussent point passer au travers : c'est dans ce hangar que nous enfermions tous nos prisonniers qui y trouvaient ample nourriture et bon abri dans trois ou quatre sapins en caisse que Tom y avait fait transporter. Je me rappelle qu'à la fin de l'hiver, le nombre de nos prisonniers était incalculable. Tout mon temps se passait à les regarder; je ne voulais plus pour rien au monde rentrer au château, à peine pouvait-on m'avoir pour les heures des repas; ma mère s'inquiétait d'abord pour ma santé, mais lorsque mon père lui montrait, en les pinçant entre ses doigts, mes grosses joues rouges, elle se rassurait et me laissait retourner à ma volière. Au printemps, Tom m'annonça que nous allions lâcher tous nos pensionnaires. Je jetai d'abord les hauts cris; mais ma mère me démontra avec cette logique du cœur qui lui était si naturelle, que je n'avais pas le droit de garder de force de pauvres oiseaux

que j'avais pris par surprise. Elle m'expliqua que c'était injuste de profiter de la détresse du faible pour le réduire en esclavage; elle me montra les oiseaux, aux premiers bourgeons qui reparurent, essayant de passer à travers le treillage pour se répandre au milieu de cette nature qui revenait à la vie, et ensanglantant leurs petites têtes aux barreaux de fil de fer qui les retenaient captifs. Pendant une nuit, un d'eux mourut, ma mère me dit que c'était de chagrin de ne pas être libre. Le même jour, j'ouvris la cage, et tous mes prisonniers s'envolèrent en chantant dans le parc.

Le soir, Tom vint me prendre, et sans me rien dire, me conduisit à ma volière; ma joie fut grande lorsque je la vis presque aussi peuplée que le matin; les trois quarts de mes petits commensaux s'étaient aperçu que le feuillage du parc n'était pas encore assez touffu pour les garantir du vent de la nuit, et ils étaient revenus chercher l'abri de leurs sapins, où ils chantaient leurs plus doux chants, comme pour me remercier de l'hospitalité que je leur donnais. Je revins tout joyeux raconter cet évènement à ma mère, et ma mère m'expliqua ce que c'était que la reconnaissance.

Le lendemain, lorsque je me réveillai, je courus à ma volière et trouvai tous mes locataires déménagés, à l'exception de quelques moineaux francs qui, plus familiers que les autres, faisaient, au contraire, toutes leurs dispositions pour profiter du local que leur abandonnaient leurs camarades. Tom me les montra transportant à leur bec de la paille et de la laine, et m'expliqua que c'était pour faire leurs nids. Je sautai de joie en pensant que j'allais avoir de petits oiseaux, que je pourrais regarder grossir, sans prendre la peine de grimper au haut d'un arbre, comme je l'avais vu faire à Tom.

Les beaux jours arrivèrent, les moineaux pondirent, et les œufs devinrent des moineaux. Je les suivis dans leur développement avec un bonheur que je me rappelle encore aujourd'hui, lorsqu'après quarante ans passés je me retrouve en face de cette volière toute brisée. Il y a pour l'homme un si grand charme dans tous ces premiers souvenirs, que je ne crains pas de fatiguer mes lecteurs en m'appesantissant un peu sur les miens, tant je suis sûr qu'ils se trouveront en contact avec quelques-uns des leurs; d'ailleurs, il est permis, lorsqu'on a un long voyage à faire, à travers des volcans enflammés, des plaines sanglantes et des déserts glacés, de s'arrèter un instant au milieu des vertes et douces prairies que l'on rencontre presque toujours au commencement du chemin.

L'été vint, et nos promenades s'agrandirent. Un jour Tom me

mit, comme d'habitude, sur son épaule; ma mère m'embrassa plus tendrement que de coutume; mon père prit sa canne et vint avec nous. Nous traversâmes le parc, nous suivîmes les bords de la petite rivière, et nous arrivâmes au lac. Il faisait très chaud; Tom ôta sa veste et sa chemise; puis, s'approchant du bord, il éleva ses mains au dessus de sa tête, fit un bond pareil à celui que j'avais vu faire parfois aux grenouilles, que mon approche faisait fuir, et disparut dans le lac. Je poussai un grand cri, et voulus courir au bord; je ne sais dans quelle intention, mais peut-être pour m'élancer après lui. Mon père me retint. Je criais du plus profond de mon cœur, en trépignant de désespoir : « Tom, mon ami Tom », lorsque je le vis reparaître. Alors je le rappelai à moi avec de telles instances, qu'il revint aussitôt; je ne fus rassuré que lorsque je le vis dehors.

Alors mon père me montra les cygnes, qui glissaient à la surface de l'eau, les poissons qui nageaient à quelques pieds au-dessous d'elle, et m'apprit qu'en combinant ses mouvemens d'une certaine manière, l'homme était parvenu, malgré son peu de dispositions naturelles pour cet exercice, à rester plusieurs heures dans l'élément des poissons et des cygnes. Joignant alors le précepte à la démonstration, Tom redescendit tout doucement dans le lac, et cette fois sans disparaître; il nagea sous mes yeux, me tendant les bras de temps en temps, et me demandant si je voulais venir avec lui. J'étais combattu entre la crainte et le désir, lorsque mon père, voyant ce qui se passait en moi, dit à Tom : « Ne le tourmente pas davantage, il a peur. »

Ce mot était un talisman avec lequel on me faisait faire tout ce qu'on voulait. J'avais toujours entendu parler à Tom et à mon père de la peur comme d'un sentiment si méprisable, que, tout enfant que j'étais, je rougis à l'idée qu'on pouvait supposer que je l'éprouvais. «Non, je n'ai pas peur, dis-je, et je veux aller avec Tom.»

Tom revint à terre. Mon père me déshabilla, me mit sur le dos de Tom, autour du cou duquel j'enlaçai mes bras; Tom me recommanda de ne pas le lâcher, et se remit à l'eau. Je n'avais garde!

Tom dut sentir à la pression de mes bras que mon courage n'était pas si grand que je voulais le faire croire. Au premier moment le froid de l'eau m'étouffa; peu à peu, cependant, je m'y habituai. Le lendemain, Tom m'attacha sur une botte de jonc, et nagea près de moi en m'indiquant les mouvemens. Huit jours après, je me soutenais seul; à l'automne je savais nager.

Ma mère s'était réservé le reste de mon éducation; mais elle savait

entourer les leçons qu'elle me donnait de tant d'amour, et ses ordres d'une si douce raison, que je confondais mes heures de récréation avec mes heures d'étude, et que l'on n'avait aucune peine à me faire quitter les unes pour les autres. Nous étions à l'automme, le temps commençait à se refroidir; les promenades au lac me furent interdites, et cela me fit d'autant plus de chagrin, que j'eus bientôt lieu de soupçonner qu'il se passait de ce côté quelque chose d'extraordinaire.

En effet, j'avais vu arriver à Williams-House des figures inconnues; mon père s'était long-temps entretenu avec ces étrangers; enfin ils avaient paru tomber d'accord. Tom était sorti avec eux par la porte du parc qui donnait sur la prairie; mon père était allé les rejoindre, et à son retour il avait dit à ma mère : « Tout sera prêt pour le printemps prochain. » Ma mère avait souri comme d'habitude, ce n'était donc pas une chose inquiétante; mais quel qu'il fût, ce mystère n'en piquait pas moins ma curiosité. Chaque soir ces hommes revenaient souper et coucher au château, et il ne se passait pas de jour que, de son côté, mon père n'allât leur faire une visite.

L'hiver vint, et avec lui la neige. Cette fois nous n'eûmes pas besoin de tendre des trappes et des filets pour attraper les oiseaux; nous n'eûmes qu'à ouvrir les portes de la volière : tous nos pensionnaires de l'année précédente revinrent, et, avec eux, beaucoup d'autres, à qui sans doute ils avaient vanté dans leur langage la bonne hospitalité qu'ils avaient reçue. Ils furent les bien venus tous tant qu'ils étaient, et retrouvèrent leur chenevis, leur millet et leurs sapins.

Pendant les longues heures de cet hiver, ma mère avait achevé de m'apprendre à lire et à écrire, et mon père avait commencé à me donner les premiers élémens de géographie et de marine. J'étais très ardent amateur de tous les récits de voyage. Je savais par cœur les aventures de Gulliver, et je suivais sur un globe les voyages de Cook et de Lapeyrouse. Mon père avait sous verre sur la cheminée de sa chambre un modèle de frégate qu'il me donna, et bientôt je sus le nom de toutes les pièces qui composaient un bâtiment. Au printemps suivant j'étais un théoricien fort remarquable, auquel il ne fallait plus que de la pratique; et Tom prétendait que, comme sir Édouard, je ne pouvais manquer d'arriver au grade de contre-amiral; opinion qu'il n'avançait jamais, du reste, sans que ma mère ne portât aussitôt les yeux sur la jambe de bois de son mari, et n'essuyât une larme qui venait mouiller le coin de sa paupière.

L'anniversaire de la naissance de ma mère arrivait; ma mère était née au mois de mai, et chaque année cette fête revenait, à ma grande

joie, avec le beau temps et les fleurs. Ce jour-là je trouvai, au lieu de mes habits ordinaires, un costume complet de midshipman. Ma joie fut grande, comme on peut le penser, et je descendis au salon, où je trouvai mon père en uniforme. Toutes nos connaissances étaient venues, comme d'habitude, passer la journée au château. Je cherchai Tom; lui seul était absent.

Après le déjeuner, on parla de faire une promenade au lac; la proposition fut adoptée à l'unanimité; nous partîmes, mais sans suivre la route accoutumée; celle de la prairie était plus courte, mais celle du bois plus jolie; je ne m'étonnai donc point de ce changement dans notre itinéraire habituel.

Je me rappelle encore ce jour comme si c'était hier. Ainsi que tous les enfans, je ne pouvais m'astreindre au pas grave et mesuré du reste de la compagnie, et je courais devant, cueillant des paquerettes et des muguets, quand tout à coup, en arrivant à la lisière du bois, je restai comme pétrifié, les yeux fixés sur le lac, sans avoir la force de dire autre chose que : — Père, un brick!...

— Il l'a pardieu distingué d'une frégate et d'une goëlette, s'écria mon père au comble de la joie. Viens ici, John, que je t'embrasse!

En effet, un charmant petit brick, pavoisé aux armes d'Angleterre, se balançait gracieusement sur le lac. A sa proue était écrit *l'Anna-Mary* en lettres d'or. Les ouvriers inconnus qui depuis cinq mois habitaient le château étaient des charpentiers venus de Portsmouth pour le construire. Il avait été achevé le mois d'auparavant, lancé à l'eau et gréé, sans que j'en susse rien. En nous apercevant, il fit feu de toute son artillerie, qui se composait de quatre pièces. J'étais au comble de la joie.

A l'anse du lac, la plus proche du petit bois, par où nous devions sortir, était la yole, montée par Tom et par six matelots : toute la compagnie y descendit. Tom se plaça au gouvernail, les rameurs se courbèrent sur leurs avirons, et nous glissâmes légèrement sur le lac. Six autres matelots, commandés par George, attendaient le capitaine à bord, pour lui rendre les honneurs dus à son rang, honneurs qu'il reçut avec toute la gravité que comportaient les circonstances.

A peine sir Édouard fut-il sur le pont, qu'il prit le commandement. Nous virâmes sur l'ancre, jusqu'à être à sec; on déferla les huniers, puis toutes les voiles s'abaissèrent successivement, et le brick commença de marcher.

Je ne puis exprimer le ravissement que j'éprouvais à voir ainsi de près et en grand cette machine merveilleuse que l'on nomme un

bâtiment; quand je le sentis se mouvoir sous mes pieds, je battis des mains, et des larmes de joie coulèrent de mes yeux. Ma mère aussi se mit à pleurer, mais ce fut en pensant, elle, qu'un jour je monterais sur un véritable navire, et qu'alors ses songes, jusqu'alors si doux et si paisibles, seraient pleins de tempêtes et de combats.

Au reste, chacun acceptait franchement le plaisir que mon père avait eu l'intention de nous donner. Le temps était superbe, et *l'Anna-Mary* obéissait à la manœuvre comme un cheval dressé. Nous fîmes d'abord le tour du lac, puis nous le traversâmes dans toute sa longueur; enfin, à mon grand regret, on jeta l'ancre, on cargua les voiles. Nous descendîmes dans la yole, qui nous reconduisit à terre; puis, au moment où nous disparaissions pour nous acheminer vers le château où le dîner nous attendait, une seconde salve d'artillerie salua notre départ comme elle avait salué notre arrivée.

A compter de ce jour, je n'eus plus qu'une pensée, qu'une récréation, qu'un bonheur : c'était le brick. Mon pauvre père était ravi de me voir une vocation aussi prononcée pour la marine; et comme les ouvriers constructeurs, qui nous avaient jusqu'alors servi d'équipage, nous quittaient pour retourner à Portsmouth, il engagea six matelots de Liverpool, afin de les remplacer. Quant à ma mère, elle souriait mélancoliquement à cet apprentissage maritime, et se consolait en songeant que j'avais encore sept ou huit ans à passer auprès d'elle avant de m'embarquer réellement. Ma pauvre mère oubliait le collége, cette première séparation si douloureuse, mais qui a l'avantage de préparer doucement à une seconde séparation plus sérieuse, qui la suit presque toujours.

Comme on l'a vu, je connaissais déjà le nom des différentes pièces qui composent un bâtiment; peu à peu j'en appris l'usage. A la fin de l'année, je commençais à exécuter moi-même de petites manœuvres; Tom ou mon père se relayaient tour à tour pour être mes instructeurs. L'autre partie de mon éducation s'en ressentait, mais on l'avait renvoyée à l'hiver.

Depuis que j'étais monté à bord du brick, et que j'avais revêtu un uniforme, je ne me croyais plus un enfant; je ne rêvais que manœuvres, tempêtes et combats. Un coin du jardin fut destiné à une cible; mon père me fit venir de Londres une petite carabine et deux pistolets de tir. Sir Édouard, avant de permettre que je touchasse à ces instrumens de destruction, voulut que j'en connusse parfaitement tout le mécanisme. Un armurier de Derby vint deux fois par semaine au château m'apprendre à monter et à démonter chaque

pièce de la batterie; puis, lorsque je pus, quoique séparées les unes des autres, les désigner toutes par leur nom, il consentit enfin à ce que j'en fisse usage. Tout l'automne fut employé à cet amusement, et, lorsque vint l'hiver, je commençais à me servir assez habilement de mon arsenal.

Le mauvais temps n'interrompit pas nos manœuvres nautiques, et vint, au contraire, en aide à mon père, pour compléter mon éducation. Notre lac se permettait d'avoir des tempêtes comme une véritable mer, et, lorsque les vents du Nord soufflaient, ils soulevaient sur sa surface, ordinairement si calme et si pure, des vagues qui ne laissaient pas que de donner au bâtiment un roulis très convenable. Alors je montais, avec Tom, prendre des ris aux plus hautes voiles, et ces jours-là étaient mes jours de fête; car, rentré au château, j'entendais raconter à tout le monde, par mon père et par Tom, les prouesses de la journée, et mon amour-propre me grandissait presqu'à la hauteur d'un homme.

Trois ans se passèrent ainsi, dans ces travaux dont on avait su faire pour moi des amusemens. Non-seulement j'étais, au bout de ce temps, un excellent marin, habile et hardi à la manœuvre, mais je connaissais la manœuvre au point de la commander. Quelquefois mon père me remettait un petit porte-voix, et, de matelot, je devenais capitaine; à mon commandement alors l'équipage exécutait, sous mes yeux, les mouvemens que je venais d'exécuter avec lui, et je pouvais juger les fautes que j'avais commises, en voyant de plus savans que moi parfois les commettre. Le reste de mon éducation avait, il est vrai, suivi un progrès plus lent; cependant j'étais aussi fort en géographie que peut l'être un enfant de dix ans; je savais un peu de mathématiques, mais pas du tout de latin. Quant à mes exercices du tir, j'y faisais merveille, à la grande satisfaction de tout le monde, excepté de ma pauvre mère qui ne voyait dans cela qu'une étude de destruction.

Le jour fixé pour mon départ de Williams-House arriva. Mon père avait choisi pour m'y faire faire mes études le collége d'Harrow-sur-la-Colline, rendez-vous scolastique de toute la jeune noblesse de Londres. C'était ma première séparation d'avec mes bons parens; elle fut douloureuse, quoique chacun de nous fît ce qu'il put pour cacher son chagrin aux autres. Tom, seul, devait m'accompagner; il reçut de mon père une lettre pour le docteur Butler, dans laquelle étaient indiquées les parties d'éducation dont il désirait que l'on prît un soin particulier : la gymnastique, l'escrime et le boxage y étaient

soulignés. Quant au latin et au grec, sir Édouard en faisait assez peu de cas; cependant il ne défendit point qu'on m'apprît ces langues.

Je partis, avec Tom, dans la voiture de voyage de mon père, non sans avoir fait des adieux presque aussi tendres à mon brick et à mon équipage qu'à mes bons parens. La jeunesse est égoïste, elle ne distingue pas les affections des plaisirs.

Tout sur la route était nouveau et extraordinaire pour moi. Malheureusement Tom, qui n'avait jamais fait un pas dans l'intérieur des terres jusqu'au moment où il était venu à Williams-House, et qui depuis qu'il était venu à Williams-House n'avait pas quitté le château un instant, se trouvait fort peu en mesure de satisfaire ma curiosité. A chaque ville un peu grande que nous rencontrions sur notre route, je demandais si c'était Londres. Enfin il était impossible d'être plus naïf que moi sur tous les points où je n'étais pas fort instruit.

Nous arrivâmes enfin au collége d'Harrow. Tom me conduisit aussitôt chez le docteur Butler; il venait de succéder au docteur Drury, qui était fort aimé, et son avénement au professorat avait amené dans le collége une émeute, qui était à peine calmée. Cette circonstance donna une solennité plus grande à ma présentation. Le docteur me reçut, assis dans un grand fauteuil, lut la lettre de mon père, fit un signe de tête pour m'annoncer qu'il consentait à me recevoir au nombre de ses élèves, et indiquant du doigt une chaise à Tom, il commença à me faire subir un interrogatoire, en me demandant ce que je savais.

Je lui répondis que je savais manœuvrer un vaisseau, prendre hauteur, monter à cheval, nager et tirer à la carabine.

Le docteur Butler me crut fou, et renouvela sa question en fronçant le sourcil. Mais Tom vint à mon secours en assurant que c'était la vérité, et que je savais tout cela.

— Ne sait-il rien autre chose? demanda le docteur avec un air de dédain qu'il ne se donna même pas la peine de dissimuler.

Tom resta tout ébahi; il croyait mon éducation fort avancée, et avait toujours regardé comme chose fort inutile que l'on m'envoyât au collége, où, selon lui, je n'avais plus rien à apprendre.

— Pardonnez-moi, repris-je, je sais très bien le français, passablement la géographie, un peu les mathématiques, et pas mal l'histoire.

J'oubliais le patois irlandais, que, grace à mistress Denison, je parlais comme un véritable fils de l'antique Érin.

— C'est quelque chose, murmura le professeur étonné de voir un enfant de douze ans qui paraissait ne rien savoir de ce que les autres

enfans savent à cet âge, et qui connaissait beaucoup de choses qu'ils n'apprennent ordinairement que dans un âge plus avancé; mais n'avez-vous pas reçu les premiers élémens du latin et du grec? continua-t-il.

Je fus forcé d'avouer que j'étais parfaitement ignorant sur ces deux langues. Alors le professeur Butler prit un grand registre et écrivit dessus :

« John Davys, arrivé au collége d'Harrow-sur-la-Colline, le 7 du mois d'octobre 1806, entré dans la dernière classe. »

Et comme il répéta cette inscription tout haut après qu'il l'eut écrite, j'entendis parfaitement la phrase humiliante qui la terminait. J'allais me retirer, la rougeur sur le front, lorsque la porte s'ouvrit et donna passage à un élève.

C'était un jeune homme de seize à dix-sept ans, au visage pâle, aux traits fins et aristocratiques, et au regard hautain; il portait des cheveux noirs et bouclés, rejetés d'un côté de sa tête avec beaucoup plus de soin que n'en prend ordinairement de cette partie de sa toilette un enfant de cet âge; il avait en outre, et contre les habitudes des collégiens, les mains blanches et potelées comme des mains de femme; à l'une d'elles était une bague de prix.

— Vous m'avez fait appeler, monsieur Butler, dit-il de la porte avec un accent de hauteur qui perçait jusque dans ses paroles les plus indifférentes.

— Oui, milord, répondit le professeur.

— Et pourrais-je sans indiscrétion savoir ce qui me procure cet honneur? — Il prononça ces deux derniers mots avec un sourire qui n'échappa à aucun de nous.

— Je voudrais savoir, milord, pourquoi, à l'expiration du terme qui a eu lieu hier, vous n'êtes point, malgré mon invitation (et à son tour le professeur appuya sur ces mots) venu dîner chez moi avec les autres élèves.

— Dispensez-moi de vous répondre, monsieur.

— Malheureusement, milord, je ne le puis; vous avez commis hier une infraction à toutes les habitudes du collége, et je vous répète que je désire en connaître la cause, si toutefois cependant vous en avez une, murmura le professeur en haussant les épaules.

— J'en ai une, monsieur.

— Laquelle?

— Eh bien! docteur Butler, dit le jeune homme avec la plus impertinente tranquillité, si vous passiez dans mon voisinage, lorsque

je prends mes vacances en mon château de Newstead, je ne vous inviterais certes pas à dîner; je ne dois donc pas recevoir de vous une politesse que je ne suis en aucune façon disposé à vous rendre.

— Je dois vous prévenir, milord, reprit le professeur, la flamme de la colère sur le front, que si vous persistez dans ces manières de faire, vous ne pouvez rester au collége d'Harrow.

— Et moi, monsieur, je viens vous prévenir que je le quitte demain pour le collége de la Trinité de Cambridge, et voici la lettre de ma mère qui vous donne connaissance de cette détermination.

A ces mots il tendit la lettre, mais sans approcher.

— Eh! mon Dieu! dit le professeur Butler, venez donc, milord, on sait bien que vous boitez.

Ce fut le tour du jeune homme d'être profondément blessé; mais au lieu de rougir comme avait fait le professeur, il devint affreusement pâle.

— Tout boiteux que je suis, monsieur, répondit le jeune pair en froissant la lettre qu'il tenait à la main, tâchez de me suivre où j'irai, c'est ce que je vous souhaite. James, dit-il en se retournant vers un domestique en livrée, qui sans doute avait apporté la lettre, faites seller mes chevaux, nous partons.

Et il referma la porte sans prendre autrement congé du professeur Butler.

— Allez à votre classe, monsieur Davys, me dit celui-ci après un moment de silence, et prenez exemple de cet impertinent jeune homme pour ne pas lui ressembler.

En traversant la cour nous vîmes celui dont on m'avait recommandé de ne pas suivre les traces, au milieu de ses compagnons qui prenaient congé de lui. Un domestique, déjà monté sur son cheval, en tenait un autre en bride. Le jeune lord sauta légèrement en selle, salua de la main, partit au galop, se retourna une fois encore pour envoyer un dernier adieu à ses amis, et disparut à l'angle d'un mur.

— Voilà un lascar qui ne me paraît pas honteux, murmura Tom en le regardant s'éloigner.

— Demande donc son nom, dis-je à Tom, pressé de la plus vive curiosité.

Tom alla à un écolier, lui parla et revint.

— Il s'appelle George Gordon Byron, me dit-il.

J'entrai donc au collége d'Harrow-sur-la-Colline le jour où lord Byron en sortit.

VIII.

Le lendemain Tom repartit pour Williams-House, après avoir recommandé surtout qu'on soignât les parties essentielles de mon éducation, c'est-à-dire la gymnastique, l'escrime et le boxage.

Je me trouvai seul pour la première fois de ma vie, perdu au milieu de mes jeunes compagnons, comme je l'aurais été dans une forêt dont je n'eusse connu ni les fleurs ni les fruits, et n'osant goûter à rien de ce qui m'entourait, de peur de mordre dans l'amertume.

Il en résulta qu'en classe, je ne levai pas la tête de dessus mon papier, et qu'aux heures des récréations, pendant deux ou trois jours, je restai caché dans un coin de l'escalier, au lieu de descendre dans la cour avec les autres. Ce fut dans ces quelques heures de méditation forcée que la douce vie de Williams-House, entourée de l'affection de mes bons parens et de Tom, m'apparut dans tout son charme et toute sa sainteté. Mon lac, mon brick, mon tir, mes lectures de voyage, mes courses avec ma mère chez les pauvres ou chez les souffrans, tout cela repassa tour à tour dans ma mémoire et devant mes yeux, et je me sentis pris d'un découragement profond, car, d'un côté de ma vie, tout était lumière et joie, tandis que de l'autre je ne voyais encore que ténèbres. Ces pensées, qui pesaient sur moi d'un poids d'autant plus lourd qu'elles étaient d'un autre âge, m'accablèrent au point que, le troisième jour, je m'assis dans le coin du palier et me mis à pleurer. J'étais plongé au plus profond de ma douleur, mes deux mains sur mes yeux, et revoyant tout mon Derbyshire à travers mes larmes, lorsque je sentis qu'on me posait la main sur l'épaule; je fis, sans lever la tête et sans changer de position, un de ces mouvemens d'impatience familiers aux écoliers qui boudent; mais celui qui s'était arrêté près de moi ne se tint pas pour battu, et d'une voix grave en même temps qu'affectueuse :

— Comment se fait-il, John, me dit-il, que le fils d'un brave marin comme sir Édouard Davys, pleure ainsi qu'un enfant?

Je tressaillis, et comprenant que pleurer était une faiblesse, je relevai la tête, des larmes sur les joues, mais les yeux secs.

— Je ne pleure plus, dis-je.

Celui qui m'adressait la parole était un garçon de quinze ans à peu près, qui, sans être encore dans les *seniors*, n'était déjà plus dans les *fags*. Il avait l'air plus calme et plus sérieux qu'on ne pouvait l'at-

tendre de son âge, et je n'eus besoin de jeter qu'un seul coup d'œil sur lui pour sentir qu'il m'était entièrement sympathique.

— Bien! me dit-il, tu seras un homme. Maintenant, si quelqu'un te cherche dispute et que tu aies besoin de moi, je m'appelle Robert Peel.

— Merci, lui dis-je.

Robert Peel me tendit la main et remonta dans sa chambre.

Je n'osai pas le suivre; mais, comme j'eus honte de rester où j'étais, je descendis dans la cour; les écoliers mettaient à profit la récréation et jouaient à tous les jeux en honneur dans les colléges. Un grand jeune homme de seize à dix-sept ans s'approcha de moi.

— Personne ne t'a encore pris pour *fag*, me dit-il.

— Je ne sais pas ce que vous voulez dire, répondis-je.

— Eh bien! je te prends, moi, continua-t-il. A compter de cette heure tu m'appartiens; je m'appelle Paul Wingfild. N'oublie pas le nom de ton maître... Allons... viens.

Je le suivis sans résistance, car je ne comprenais rien à ce que j'entendais, et cependant je voulais avoir l'air de comprendre pour ne point paraître ridicule : d'ailleurs je croyais que c'était un jeu.

Paul Wingfild alla reprendre sa partie de balle interrompue; quant à moi, pensant que j'étais son partner, je me plaçai près de lui.

— Derrière, me dit-il, derrière.

Je crus qu'il me réservait le fond et je me reculai. En ce moment la balle, renvoyée vigoureusement par son adversaire, força Paul. J'allais la reprendre et la renvoyer, lorsque je l'entendis me crier :

— Ne touche pas à cette balle, petit drôle! je te le défends.

La balle était à lui, il avait le droit de m'empêcher d'y toucher, et mes notions du juste et de l'injuste étaient d'accord avec sa défense. Cependant, comme il me sembla qu'il aurait pu m'exposer son droit de propriété d'une manière plus polie, je me retirai.

— Eh bien! où vas-tu? me dit Paul.

— Je m'en vais, répondis-je.

— Mais où cela?

— Où il me plaît.

— Comment, où il te plaît?

— Sans doute; puisque je ne suis pas de votre jeu, je puis aller ou il me convient. Je croyais que vous m'aviez invité à jouer avec vous; il paraît que je m'étais trompé. Adieu.

— Va me chercher cette balle, dit Paul en me montrant du doigt l'objet qu'il me demandait et qui avait été rouler au fond de la cour.

— Allez vous-même, répondis-je; je ne suis le valet de personne.

— Attends, dit Paul, je vais te faire obéir, moi.

Je me retournai et je l'attendis. Sans doute il comptait que j'allais prendre la fuite; aussi fut-il un peu déconcerté de mon attitude; il hésita; ses camarades se mirent à rire; aussitôt le rouge de la honte lui monta à la figure, et il vint à moi.

— Va me chercher cette balle, me dit-il une seconde fois.

— Et si je n'y vais pas, qu'arrivera-t-il?

— Il arrivera que je te battrai jusqu'à ce que tu y ailles.

— Mon père m'a toujours dit, répondis-je tranquillement, que quiconque battait un plus faible que lui était un lâche. Il paraît que vous êtes un lâche, monsieur Wingfild.

A ces mots, Paul ne se posséda plus, et me donna de toute sa force un coup de poing au milieu du visage. Je fus près de tomber, tant le choc avait été violent. Je mis la main sur mon couteau; mais il me sembla que la voix de ma mère me criait à l'oreille : Assassin ! Je retirai donc ma main de ma poche, et, comprenant à la taille de mon adversaire que je chercherais inutilement une vengeance, si je me bornais à repousser la force par la force, je lui répétai :

— Vous êtes un lâche, monsieur Wingfild.

Ces mots allaient peut-être me valoir une seconde gourmade plus violente encore que la première, mais deux des amis de Paul, nommés Hunzer et Dorset, l'arrêtèrent. Quant à moi, je me retirai.

J'étais, comme on a pu le voir par le récit que je viens de faire de mon entrée dans le monde, un singulier enfant. Cela tenait à ce que j'avais toujours vécu avec des hommes. Il en résultait que mon caractère avait, si je puis le dire, le double de mon âge. Paul avait donc frappé, sans s'en douter, un jeune homme, quand il n'avait cru battre qu'un enfant. Aussi, à peine eus-je reçu le coup, que je me rappelai mille histoires, racontées par mon père et par Tom, où, dans une circonstance semblable, l'offensé avait été demander à l'offenseur satisfaction les armes à la main. C'était dans ce cas, avait souvent dit mon père, une exigence de l'honneur; et quiconque recevait un soufflet sans en tirer vengeance était déshonoré. Or, comme il n'était jamais venu dans l'idée à mon père et à Tom de faire devant moi une ligne de démarcation entre l'homme et l'enfant, ni de me dire à quel âge cette susceptibilité devait naître, je pensai que, si je ne demandais pas raison à Paul, j'étais déshonoré.

Je montai donc lentement à mon dortoir, et, comme en partant de Williams-House, j'avais eu le soin de mettre mes petits pistolets de tir au fond de ma malle, croyant que les récréations qui m'atten-

daient étaient pareilles à celles que je venais de quitter, je tirai ma malle de dessous mon lit, je mis mes pistolets sous ma veste, de la poudre et des balles dans mes poches, et je me dirigeai vers la chambre de Robert Peel.

Lorsque j'entrai, il était occupé à lire; mais, entendant le bruit que faisait la porte en s'ouvrant, il leva la tête.

— Grand Dieu! me dit-il, John, mon enfant, qu'avez-vous? Vous êtes tout en sang.

— J'ai, lui répondis-je, que Paul Wingfild m'a frappé au milieu du visage; et comme vous m'avez dit que, si quelqu'un me cherchait dispute, je devais venir à vous, me voilà.

— C'est bien, me dit Peel en se levant; sois tranquille, John, il va avoir affaire à moi.

— Comment, affaire à vous?

— Sans doute; ne viens-tu pas me prier de te venger?

— Je viens vous prier de m'aider à me venger moi-même, répondis-je en posant mes petits pistolets sur la table. Peel me regarda avec étonnement.

— Quel âge as-tu donc? me dit-il.

— J'ai bientôt treize ans, répondis-je.

— Et à qui sont ces armes?

— Elles sont à moi.

— Depuis quand t'en sers-tu?

— Depuis deux ans.

— Qui t'a montré à t'en servir?

— Mon père.

— Pour quelles occasions?

— Pour les occasions pareilles à celle où je me trouve.

— Toucherais-tu cette girouette? continua Peel en ouvrant la fenêtre de sa chambre et en me montrant une tête de dragon qui tournait en grinçant à la distance de vingt-cinq pas à peu près.

— Je le crois, répondis-je.

— Voyons un peu, reprit Peel.

Je chargeai un des pistolets, je visai avec une grande attention le but qui m'était offert, et je mis une balle dans la tête du dragon, à côté de l'œil.

— Bravo! s'écria Peel; son bras n'a pas tremblé; il y a du courage dans ce petit cœur.

A ces mots il prit les pistolets, les déposa dans le tiroir de sa commode, et en mit la clé dans sa poche.

— Et maintenant, dit-il, viens avec moi, John.

J'avais une telle confiance dans Robert que je le suivis sans faire d'observation.

Il descendit dans la cour. Les écoliers étaient réunis en groupe; ils avaient entendu le coup de pistolet, et cherchaient de quel côté venait le bruit. Robert alla droit à Paul.

— Paul, lui dit-il, savez-vous d'où est parti ce coup de pistolet que vous avez entendu?

— Non, répondit Paul.

— De ma chambre. Maintenant, savez-vous qui l'a tiré?

— Non.

— John Davys. Enfin, savez-vous où est allée la balle?

— Non.

— Dans cette girouette; regardez.

Tous les yeux se tournèrent vers la girouette, et chacun put se convaincre que Robert disait la vérité.

— Eh bien! après? demanda Paul.

— Après, dit Robert. — Après, vous avez frappé John; John est venu me trouver, parce qu'il voulait se battre avec vous; et pour me prouver que, tout petit qu'il est, il pouvait vous mettre une balle au milieu de la poitrine, il a mis une balle au milieu de cette girouette.

Paul devint très pâle.

— Paul, continua Robert, vous êtes plus fort que John, mais John est plus adroit que vous. Vous avez frappé un enfant qui a le cœur d'un homme; c'est une erreur dont vous porterez la peine. Ou vous vous battrez avec lui, ou vous lui ferez des excuses.

— Des excuses à un enfant! s'écria Paul.

— Écoutez, dit Robert en se rapprochant de lui et en lui parlant à demi-voix, aimez-vous mieux autre chose? Je suis du même âge que vous, je suis, à l'épée, de la même force que vous; nous mettrons chacun notre compas au bout d'une canne, et nous irons faire ensemble un tour derrière le mur du collége. Vous avez jusqu'à ce soir pour adopter l'un de ces trois partis.

En ce moment l'heure sonna, et nous rentrâmes en classe.

— A cinq heures, me dit Robert Peel en me quittant.

Je travaillai avec une tranquillité qui surprit tous mes camarades, et qui ne permit pas aux maîtres de rien soupçonner de ce qui s'était passé. La récréation du soir arriva; nous sortîmes de nouveau dans la cour. Robert vint à moi.

— Tenez, me dit-il en me donnant une lettre, Paul vous écrit qu'il

est fâché de vous avoir frappé; vous ne pouvez pas lui en demander davantage.

Je pris la lettre; elle était telle que me le disait Robert.

— Maintenant, continua celui-ci en me prenant par-dessous le bras, John, il faut que tu saches une chose. J'ai fait ce que tu as désiré parce que Paul est un mauvais camarade, et que je n'étais pas fâché qu'il reçût une leçon d'un plus jeune que lui. Mais nous ne sommes point des hommes, nous sommes des enfans. Nos actions n'ont aucun poids, nos paroles aucune valeur; il se passera encore pour moi cinq à six ans, et pour toi neuf ou dix, avant que nous ne prenions réellement place dans la société; nous ne devons pas devancer notre âge, John. Ce qui est un déshonneur pour un citoyen ou pour un soldat n'a pas d'importance pour un écolier. Dans le monde on se bat, mais au collége on se tape. Sais-tu boxer?

— Non.

— Eh bien! je te l'apprendrai, moi; et si quelqu'un t'attaque avant que tu ne sois en état de te défendre, je le rosserai, moi.

— Merci, Robert; et quand me donnerez-vous ma première leçon?

— Demain, pendant la récréation de onze heures.

Robert me tint parole. Le lendemain, au lieu de descendre dans la cour, je montai à sa chambre, et le même jour mon éducation commença. Un mois après, grace à mes dispositions naturelles, secondées d'une force de beaucoup supérieure à celle des enfans de mon âge, je pouvais tenir tête aux plus grands de l'école. Au reste, mon affaire avec Paul avait fait bruit, et personne ne s'y frotta.

J'ai raconté cette aventure dans tous ses détails, parce qu'elle doit donner une idée exacte de la différence qu'il y avait entre moi et les autres enfans. Mon éducation avait été tellement exceptionnelle, qu'il n'était point étonnant que mon caractère s'en ressentît; si jeune que je fusse, j'avais toujours entendu mon père et Tom faire en toute occasion un si grand mépris du danger que, dans tout le cours de ma vie, je ne le regardai jamais comme un obstacle. Ce n'est pas chez moi une faveur de la nature, c'est le produit de l'enseignement. Mon père et Tom m'ont appris à être brave, comme ma mère m'a appris à lire et à écrire.

Au reste, les instructions transmises au docteur Butler par la lettre paternelle, furent exactement suivies : on me donna un maître d'escrime, comme à plusieurs autres écoliers plus grands que moi, et je fis des progrès très rapides dans cet art; quant à la gymnastique, ses exercices les plus difficiles n'étaient rien en comparaison des ma-

nœuvres que j'avais exécutées cent fois sur mon brick. Aussi, dès le premier jour, je fis toutes les choses que les autres faisaient, et le second jour beaucoup de choses qu'ils ne pouvaient faire.

Le temps s'écoula donc pour moi plus rapidement que je ne m'y étais attendu; j'étais laborieux et intelligent, et à part mon caractère raide et entier, on n'avait rien à me reprocher; aussi voyais-je bien, par les lettres de ma bonne mère, que les renseignemens que l'on recevait sur moi, à Williams-House, étaient d'une nature on ne peut plus satisfaisante.

Cependant ce fut avec un grand bonheur que je vis arriver le temps des vacances. A mesure que l'époque de quitter Harrow s'approchait, mes souvenirs de Williams-House reprenaient toute leur force. De jour en jour j'attendais Tom. Un matin, pendant la récréation, je vis s'arrêter notre voiture de voyage, je courus à elle : Tom n'en descendit que le troisième. Mon père et ma mère avaient voulu l'accompagner.

Ce fut un instant de délicieux bonheur pour moi que de les revoir. Il y a comme cela, dans l'existence, trois ou quatre momens où l'homme est parfaitement heureux; et si courts qu'ils soient, ces momens suffisent pour lui faire regretter la vie.

Mon père et ma mère me conduisirent faire avec eux une visite chez le docteur Butler. Là, comme j'étais présent, on ne me loua pas trop, mais on donna parfaitement à entendre à ma mère que l'on était satisfait de moi. Mes bons parens étaient dans la joie de leur ame.

En sortant de chez le docteur Butler, je trouvai Robert qui causait avec Tom. Tom semblait radieux de ce que lui racontait Robert. Ce dernier venait prendre congé de moi, et, de son côté, allait passer le mois de vacances chez ses parens. Son amitié, au reste, pour moi ne s'était pas démentie depuis le jour de mon aventure avec Paul.

A la première occasion, Tom prit à son tour mon père à part; en revenant à moi, mon père m'embrassa, en marmottant entre ses dents : Oui, oui, ce sera un homme. Ma mère, de son côté, voulut savoir ce que c'était, sir Édouard lui fit un signe de l'œil pour lui dire de prendre patience, et qu'elle saurait la chose en temps convenable; effectivement, à ses embrassemens du soir, je vis parfaitement que la journée ne s'était point passée sans qu'il lui tînt parole.

Mon père et ma mère m'offrirent d'aller passer huit jours à Londres, mais j'avais un tel besoin de voir Williams-House, que je préférai partir à l'instant pour le Derbyshire. Mon désir fut accompli. Dès le lendemain matin, nous nous mîmes en route.

Je ne puis exprimer l'effet que me produisit, après cette première absence, l'aspect des objets qui étaient familiers à ma jeunesse, la chaîne de collines qui sépare Chester de Liverpool; l'allée de peupliers qui conduisait au château, et dont chaque arbre semblait, en s'inclinant sous le vent, prendre une voix pour me saluer; le chien de garde qui s'élançait hors de sa niche, à briser sa chaîne, pour venir me caresser; mistress Denison qui me demanda en irlandais si je ne l'avais pas oubliée; ma volière toujours pleine de prisonniers volontaires; le bon M. Sanders, qui vint, comme c'était son devoir, dit-il, saluer son jeune maître. Enfin, il n'y eut pas jusqu'au docteur et à M. Robinson que je ne revis avec joie, malgré mes anciens griefs contre eux, basés, on se le rappelle, sur ce que l'heure de leur arrivée était sans miséricorde celle de ma retraite.

Rien n'était changé au château. Chaque meuble était à sa place habituelle : le fauteuil de mon père près de la cheminée, celui de ma mère près de la fenêtre, la table à jeu dans l'angle à droite de la porte. Chacun avait continué en mon absence cette vie heureuse et tranquille qui devait ainsi le conduire, par une route droite, unie et facile, jusqu'au tombeau. Il n'y avait que moi qui avais changé de chemin, et qui, d'un regard confiant et joyeux, commençais à découvrir d'autres horizons.

Ma première visite fut pour le lac. Je laissai Tom et mon père en arrière, et je pris ma course de toute la force de mes jambes pour revoir mon brick un instant plus tôt. Il se balançait toujours gracieusement à la même place; sa banderole élégante se déroulait au vent; le canot était amarré dans son anse. Je me couchai dans la grande herbe, toute pleine de boutons d'or et de marguerites, et je me mis à pleurer de joie et de bonheur.

Mon père et Tom me rejoignirent; nous montâmes dans le canot, et nous nous rendîmes à bord. Le pont était frotté et ciré de la veille : on voyait que j'étais attendu sur mon palais naval. Tom chargea un canon, et y mit le feu. C'était le signal d'appel à tout l'équipage. Dix minutes après nos six hommes étaient à bord.

Je n'avais rien oublié de la théorie, et mes exercices gymnastiques m'avaient singulièrement renforcé sur la pratique. Il n'y avait pas une manœuvre que je ne pusse exécuter avec plus de rapidité et d'assurance que le plus habile matelot. Mon père était heureux et tremblant à la fois en voyant mon adresse et mon agilité; Tom battait des mains; ma mère, qui était venue nous rejoindre, et qui nous regardait du bord, détournait à chaque instant la tête.

La cloche du dîner nous rappela. Il y avait convocation au château pour célébrer mon retour. Le docteur et M. Robinson nous attendaient sur le perron. Tous deux m'interrogèrent sur mes classes, et tous deux parurent fort satisfaits de ce que j'avais appris dans le cours d'une année. Aussitôt après le dîner, Tom et moi, nous allâmes au tir; le soir, je redevins comme autrefois la propriété exclusive de ma mère.

Dès les premiers jours, ma vie avait repris toutes ses anciennes habitudes : j'avais retrouvé ma place partout, et au bout de trois jours, cette année de collége à son tour me semblait presqu'un songe.

Oh ! les belles et fraîches années, comme elles passent vite, et cependant comme elles emplissent de souvenirs tout le reste de la vie ! Que de choses importantes j'ai oubliées depuis, tandis que ma mémoire me retrace encore dans leurs moindres détails ces jours de vacances et de collége, jours pleins de travail, d'amitié, de plaisirs et d'amour, et pendant lesquels on ne comprend pas pourquoi toute une existence ne s'écoule pas ainsi.

Quant à moi, les cinq ans qui suivirent mon entrée au collége passèrent comme un jour; et cependant, lorsque je regarde en arrière, ils me semblent illuminés par un autre soleil que celui qui éclaira le reste de ma vie. Quelques malheurs qui me soient arrivés depuis, je bénis Dieu pour ma jeunesse, car je fus un enfant heureux.

Nous parvîmmes ainsi à la fin de l'année. J'avais seize ans passés. Mon père et ma mère vinrent me chercher comme d'habitude, vers la fin du mois d'août; mais cette fois ils m'annoncèrent que c'était pour ne plus revenir. Je trouvai à mon père un air grave et à ma mère un air triste que je ne leur avais jamais vu. Quant à moi, cette nouvelle que j'avais tant de fois souhaité apprendre, me serra le cœur.

Je pris congé du docteur Butler et de tous mes camarades, avec lesquels, au reste, je n'avais jamais contracté de grandes amitiés. Ma seule liaison intime était celle que j'avais formée avec Robert, et depuis un an il avait quitté le collége d'Harrow pour l'université d'Oxford.

En arrivant à Williams-House, je repris mes exercices habituels; mais cette fois mon père et ma mère semblaient s'en éloigner, et Tom lui-même, tout en s'y livrant avec moi, avait perdu un peu de sa joyeuse humeur. Je n'y comprenais rien, et moi-même, sans savoir pourquoi, je me sentais sous l'influence de cette tristesse générale. Enfin un matin, pendant que nous prenions le thé, George apporta une lettre scellée d'un grand cachet rouge aux armes de la

couronne. Ma mère reposa sur la table la tasse qu'elle portait à ses lèvres. Mon père prit la dépêche en faisant un : Ah ! ah ! qui lui était habituel dans toutes les circonstances où deux sentimens opposés se combattaient en lui ; puis, après l'avoir tournée et retournée sans l'ouvrir : — Tiens, dit-il en me la passant, cela te concerne. — Je brisai le cachet, et je trouvai ma commission de midshipman à bord du vaisseau *le Trident,* capitaine Stambow, en rade à Plymouth.

Le moment si désiré par moi était venu ; mais quand je vis ma mère détourner la tête pour cacher ses larmes, quand j'entendis mon père siffloter le *Rule Britannia,* quand Tom lui-même me dit d'une voix qu'il ne pouvait rendre ferme malgré tous ses efforts : — Eh bien ! mon officier, cette fois-ci c'est pour tout de bon, — il se fit en moi un bouleversement si grand, que je laissai tomber la lettre, et que, me jetant aux genoux de ma mère, je saisis sa main que j'embrassai en pleurant.

Mon père ramassa la dépêche, la lut et la relut trois ou quatre fois, afin de laisser cette première expansion suivre son cours; puis, pensant que nous nous étions assez livrés tous aux sentimens tendres qu'il subissait tout bas en les taxant tout haut de faiblesse, il se leva en toussant, secoua la tête, et après avoir fait trois ou quatre tours dans le salon : — Allons, John, dit-il en s'arrêtant devant moi, sois un homme !

A ces mots je sentis les bras de ma mère m'enlacer, comme pour s'opposer tacitement à cette séparation, et je restai courbé devant elle. Il y eut un moment de silence; puis la douce chaîne qui me retenait se dénoua lentement, et je me relevai.

— Et quand doit-il partir ? dit ma mère.

— Il faut qu'il soit le 30 septembre à bord, et nous sommes le 18 ; c'est encore six jours à passer ici : le 24, nous partirons.

— Le conduirai-je avec vous ? demanda timidement ma mère.

— Oh ! oui, oui, sans doute, m'écriai-je. Oh ! je ne veux vous quitter que le plus tard possible.

— Merci, mon enfant, me dit ma mère avec une expression de reconnaissance impossible à exprimer, merci, mon John, car tu m'as récompensée par une seule parole de tout ce que j'ai souffert pour toi.

Au jour fixé nous partîmes, mon père, ma mère, Tom et moi.

ALEX. DUMAS.

(*La suite au prochain n°.*)

DE

L'ÉTAT DU LEVANT.[1]

Le Levant vient de nouveau d'être fortement ému. Au moment où l'Europe se reposait avec confiance sur l'engagement pris par la Porte de renoncer à ses projets d'agression contre l'Égypte, un pas fait vers les frontières de la Syrie par l'armée ottomane a nécessité la concentration sur le même point des forces égyptiennes; les deux armées se sont donc trouvées en présence. Il n'en a pas fallu davantage pour que les bruits de guerre se répandissent et prissent une grande consistance. Déjà les chances des deux partis avaient été calculées; déjà avait retenti, disait-on, le coup de canon, signal d'une lutte, cette fois décisive, sans trève, sans capitulation possible, entre les rivalités qui se mesurent de l'œil, au bas du Taurus. Ce double mouvement des troupes ennemies, ce fait considéré comme assez grave pour que le gouvernement égyptien ait cru devoir le porter officiellement à la connaissance des agens européens accrédités auprès de lui, n'a pas eu, Dieu merci, les déplorables conséquences qu'on était en droit de redouter. Mais l'inquiétude qu'il a répandue parmi les populations du Levant, mais le trouble qu'il a jeté dans les spéculations du commerce, mais l'émotion qu'en aura ressentie l'Europe,

(1) Nous recevons d'un Français attaché à l'administration de Méhémet-Ali le travail qui suit sur le Levant. Nous croyons que ce travail peut offrir des renseignemens curieux, et c'est pour ce motif que nous le publions, sans accepter cependant toute la responsabilité des opinions de l'auteur.

si vivement ébranlée déjà par les complications de sa situation intérieure, n'en sont pas moins une nouvelle et dernière preuve de la nécessité de dénouer pacifiquement, s'il en est temps encore, les difficultés que présente la question du Levant.

Que si, des rivages de la Méditerranée où cette question se débat principalement, nous portons nos regards plus avant dans l'intérieur de l'Asie, nous voyons que les élémens de trouble et d'agitation, loin d'avoir été dissipés, se sont multipliés et étendus des bords au fond du continent asiatique. C'est une plaie qui s'élargit, faute d'avoir été cicatrisée à temps. Le monde politique n'a plus seulement aujourd'hui à fixer son attention sur Constantinople, la Syrie et l'Égypte; de ces contrées, l'agitation ayant gagné Bagdad, la Perse et les Indes, la paix est également menacée sur tous les points de cette immense surface. Là comme ici se manifestent des symptômes qui révèlent une sorte d'unité dans les causes du mal; là comme ici se mêle à la question de l'Orient un intérêt qui la grandit, la généralise et force l'Europe toute entière à entrer en scène. Cet intérêt, ce nœud par lequel l'Occident se trouve politiquement lié à l'Orient, c'est la rivalité des deux puissances dont les ambitions se heurtent maintenant sur les rives du Bosphore, comme au pied de l'Himalaya. La marche sur Caboul, le siége de Hérat ont, à n'en pas douter, la même origine que l'appui secret prêté aux Circassiens insoumis, que la lutte tantôt patente, tantôt couverte, qui fatigue de prétentions opposées la Perse et la Turquie. Parce que l'opinion a pu être vivement frappée par les évènemens dont les frontières de l'Inde sont le théâtre, ce n'est pas une raison pour détourner les yeux du spectacle plus rapproché de nous que présente le Levant proprement dit. Il y a, jusqu'à un certain point, connexité entre les faits qui se déroulent dans les diverses parties de l'Orient. Identiques par leur caractère et leur principe, du moins sous le point de vue de leur rapport avec l'Europe, ils s'unissent pour donner un plus haut degré de gravité à la situation du Levant, et ne font, les uns comme les autres, qu'ajouter à la nécessité de résoudre définitivement les questions débattues entre Alexandrie et Constantinople.

La solution de ces questions est un des objets les plus dignes de fixer les méditations et les travaux de la diplomatie, non qu'elle puisse avoir pour effet de ramener à l'unité de vues et d'action les politiques presque inconciliables du Nord et de l'Occident. Mais, arriver à mettre un terme à l'instabilité des choses dans le Levant, c'est d'abord liquider un arriéré dont le poids deviendra de jour en

jour plus embarrassant : opération aussi bonne en politique qu'en finances; c'est ensuite donner une nouvelle garantie à la paix du monde, en détruisant une des causes de l'inquiétude qui le travaille; c'est enfin constituer le Levant de manière à le soustraire à des influences rivales.

Le droit pour l'Europe d'intervenir dans les affaires du Levant serait certainement fort contestable si le soin de ses propres intérêts ne lui en faisait un devoir, et les devoirs de cette nature, en politique, constituent toujours un droit. Son droit d'intervention se fondant sur ses intérêts, il est clair que l'Europe ne peut agir, en ce qui touche les affaires du Levant, que dans la ligne que lui tracent ces mêmes intérêts. Et ceci, nous le disons pour toute l'Europe, pour les puissances de l'Occident aussi bien que pour la Russie. Sous le couvert de la protection que l'autocrate étend avec un certain faste de générosité sur l'empire ottoman, se cache à peine un désir insatiable de domination. Dans les efforts tentés par l'Angleterre et par la France pour rendre quelque énergie à ce débile empire, on n'a pas de peine à découvrir l'espoir et le besoin de s'en faire un rempart. Ainsi, nous le répétons, l'intervention de l'Europe dans la question du Levant n'a d'autre mobile, d'autre règle, d'autre légitimité que son propre intérêt.

Cette vérité n'est pas ici hors de place, car elle conduit à reconnaître, que la diplomatie européenne une fois appelée à l'arbitrage des difficultés que présente la question, on a tort d'opposer aux combinaisons qui lui paraîtraient susceptibles de donner au Levant une constitution favorable à la cause européenne, des objections fondées sur le respect dû à certains droits consacrés par le temps, sur l'inviolabilité de certains titres de souveraineté; abstractions fort respectables en elles-mêmes, on ne peut le nier, mais sans grande valeur toutes les fois qu'on veut en invoquer l'autorité pour combattre la puissance des faits et l'exigence des intérêts. On ne saurait, d'ailleurs, nous accuser de matérialiser la politique de l'Europe en la représentant comme aveuglément soumise à l'égoïsme de ses intérêts; car, au premier rang de ces intérêts se place, selon nous, le développement de la civilisation dans le Levant, source de repos et de bonheur pour les nombreuses populations qu'il nourrit, en même temps qu'instrument puissant d'influence et d'action pour la partie la plus éclairée de l'Europe. En le secondant, la politique obéit aux principes de la morale la plus élevée, sans sortir des termes mêmes de son mandat.

Le droit et la nature de l'intervention européenne bien définis, il est

bon de rechercher quels sont les moyens d'arriver à la solution de la question, et de jeter pour cela un coup d'œil sur la situation du Levant.

Le fait qui en résume toutes les difficultés, c'est l'attitude de la Turquie et de l'Égypte à l'égard l'une de l'autre. La crise dont les diverses phases amènent chaque jour de nouvelles complications, c'est la lutte engagée, depuis tantôt dix ans, entre le sultan Mahmoud et Méhémet-Ali, lutte dont la prolongation était impossible entre le chef d'un vaste état et son délégué temporaire, si, d'une part, les vices inhérens à la constitution de l'empire ottoman, l'ébranlement causé par des réformes peut-être mal mûries, disons aussi, les désastres d'une guerre étrangère, et, de l'autre, les créations d'un génie supérieur, l'appui moral et, à plusieurs égards, matériel d'une partie de l'Europe, enfin le bonheur qui s'allie d'ordinaire à l'audace intelligente, n'avaient rétabli la balance entre deux pouvoirs si inégaux dans l'origine. A mesure qu'avec les ressources de l'état, l'autorité s'affaiblissait à Constantinople, la fortune du gouvernement fondé au Caire grandissait avec les moyens d'action, et, de ce mouvement inverse de progression et de décadence est résulté, pour les extrémités aujourd'hui rivales de l'ancien empire ottoman, une parité de forces (car nous ne voulons pas dire plus) dont la preuve est désormais acquise à l'histoire contemporaine.

C'est à Kutaia que cette égalité, sinon de droits, du moins de puissance, a été consacrée, sous la médiation de l'Europe, par la convention qui stipule que la Syrie et le district d'Adana formeront, avec l'Arabie, l'Égypte et le Soudan, le gouvernement de Méhémet-Ali, ou, en d'autres termes, que les provinces acquises au vice-roi par la conquête resteront soumises à son autorité. C'est l'état de choses fondé à Kutaia qu'a prétendu garantir la politique dont la formule officielle est le *maintien du statu quo*.

Mais, dans les actes de la diplomatie, il y a toujours deux points à considérer, le fond et la forme, le but qu'on se propose et les moyens adoptés pour atteindre ce but. L'objet d'un acte politique en est la partie fondamentale, essentielle, car, loin d'être déterminé à la légère, on doit presque toujours y voir et l'expression de besoins profondément sentis, et, par conséquent, l'application d'un système mûri par l'étude et la réflexion, la mise en pratique d'une pensée préexistante aux évènemens mêmes qui en ont provoqué la manifestation. Il en est autrement des moyens employés. Participant de la nature imprévue des circonstances, toutes les fois qu'on s'est laissé surprendre par elles, ils se présentent souvent à l'observation plutôt

avec le caractère d'expédiens improvisés que comme le fruit d'une conception raisonnée. Aussi, la pensée qui préside aux actes politiques des gouvernemens éclairés est-elle rarement erronée, parce que, nourrie par la méditation, elle est d'ordinaire le produit d'une juste appréciation des besoins généraux, tandis que les moyens de la réaliser, s'ils n'ont été préparés de longue main, peuvent très bien être insuffisans, défectueux, et de nature même à amener des résultats contraires à l'objet qu'on se propose.

Quelle est la pensée sous l'empire de laquelle les puissances européennes, et principalement la France et l'Angleterre, ont agi comme médiatrices aux conférences de Kutaia? Elle ressort trop clairement de l'issue même des délibérations pour qu'il soit nécessaire de la chercher long-temps. En vertu de la convention conclue, l'armée égyptienne sur la route de Constantinople a rebroussé chemin; cependant Méhémet-Ali a conservé, malgré la plus vive opposition, les provinces par lui conquises; il a pu enfin, quelque résistance qu'on ait opposée à ses prétentions, asseoir sa domination sur les contrées situées au sud du Taurus, et cela grace à l'influence exercée sur les délibérations par la France et par l'Angleterre. Donc, l'Angleterre et la France, et, plus tard, les cabinets qui se sont associés à leur politique, ont voulu, d'abord, mettre le gouvernement de la métropole ottomane à l'abri des dernières chances d'une guerre jusque-là désastreuse pour lui; elles ont voulu encore que la puissance de Méhémet-Ali reçût un complément considérable, qu'elle fût protégée contre des rancunes profondes et restât fondée sur des bases aussi larges qu'elles paraissaient solides. De ce fait on doit tirer deux conclusions dont la valeur ne saurait être trop nettement indiquée. La première, c'est que, dans la pensée qui a dirigé la médiation franco-anglaise, l'extension et la consolidation de la puissance de Méhémet-Ali importe grandement aux intérêts de la politique occidentale; la seconde, c'est que, pour amener un arrangement profitable à ces mêmes intérêts, la France et l'Angleterre n'ont pas hésité à se montrer sourdes à des considérations tout aussi respectables alors qu'elles peuvent l'être aujourd'hui. Établir entre les deux grandes fractions des états ottomans un équilibre qui devînt la sauve-garde de la paix du Levant et des intérêts de l'Occident, tel est, on ne peut le nier, le but que s'est proposé à Kutaia la politique franco-anglaise; telle est la pensée dont elle a poursuivi la réalisation, à travers les plus ardentes oppositions et au prix même du sacrifice de quelques droits que leur légitimité n'a pu faire triompher; pensée saine et féconde

d'où, nous le disons avec une entière conviction, devaient découler les principales conditions, et de calme et d'indépendance pour le Levant, et de sécurité pour l'Europe.

Reste à savoir si les moyens employés pour en assurer le succès ont été à la hauteur de la conception.

La marche rétrograde des troupes égyptiennes une fois effectuée, et les provinces au sud du Taurus officiellement confiées à l'administration de Méhémet-Ali, l'alliance franco-anglaise, satisfaite d'avoir opéré une transaction dont les conséquences étaient la réalisation apparente de ses plans, et peut-être aussi pressée d'en finir avec les difficultés de la situation, n'alla pas au-delà de la constitution du fait. Nulles dispositions ne furent prises pour ôter à cette domination égyptienne, qu'on voulait créer forte et respectable, le caractère d'une simple délégation de pouvoirs, de la part du souverain auquel on venait d'en arracher la concession; aucunes mesures ne furent arrêtées pour donner au nouvel établissement la sanction du droit, sans laquelle le fait est toujours infirme et attaquable; aucunes même pour lui assurer une garantie de durée plus solide que la vie d'un septuagénaire. La diplomatie occidentale crut, pour consolider son ouvrage, pouvoir compter sur la force des choses; et dans l'application de cette pensée politique, le maintien pur et simple du *statu quo* déterminé à Kutaia fut adopté comme moyen.

On a beaucoup parlé, beaucoup écrit contre le maintien du *statu quo*. Les dangers en ont été signalés à plusieurs reprises, et les principaux organes de la presse ont insisté, avec une unanimité que l'on rencontre rarement dans la discussion des grands intérêts politiques, sur l'inefficacité de cette mesure comme moyen de mettre un terme aux embarras du Levant. Il existe cependant contre le *statu quo* trois argumens plus concluans encore que la logique des publicistes; ce sont:

La révolte des montagnards de la Syrie;

La demande d'indépendance formée par Méhémet-Ali;

Le traité de commerce récemment conclu entre la Porte et plusieurs gouvernemens de l'Europe.

L'insurrection des Druses est certainement née d'une circonstance toute locale, mais il faut chercher ailleurs la cause du développement qu'elle a pris, et les raisons de la gravité qu'ont eue les évènemens. A Dieu ne plaise que par ces paroles nous fassions allusion au bruit généralement accrédité que la révolte a puisé son audace dans des encouragemens venus du dehors. Nous repoussons l'idée malheureusement trop répandue que des agens étrangers à la Syrie ont parcouru

la montagne, avec mission de soutenir l'ardeur et les espérances des insurgés, et nous ne tenons pour fauteur et pour complice de la révolte que l'état d'incertitude et d'agitation où le provisoire du *statu quo* laisse, en Orient, les esprits et les institutions. Là se trouve le germe des mouvemens insurrectionnels qui ont ensanglanté la Syrie, là est le principe de tous les troubles, de toutes les intrigues qui pourront encore agiter le Levant. En Syrie, pas plus qu'en Europe, l'instinct des masses ne se trompe; en Syrie, de même qu'en Europe, il lui est donné d'apprécier avec beaucoup de justesse le fort et le faible d'une situation. Or, il était facile de voir que, dans l'œuvre incomplète de la diplomatie, la domination de Méhémet-Ali ne reposait encore que sur un fait plus ou moins susceptible d'être invalidé par une vicissitude contraire. On devait en même temps conclure de la nature équivoque des rapports établis entre l'Égypte et la Porte, que celle-ci conservait, avec ses droits sur la Syrie, le désir et l'espoir de la faire rentrer sous son autorité directe. Fallait-il autre chose que la pensée de seconder par la sédition les intentions d'un pouvoir considéré comme légitime, pour entretenir l'exaltation des belliqueux montagnards du Houran? Fallait-il autre chose que la persuasion d'être applaudis à Constantinople, et, qui plus est, d'être prochainement secourus, pour les pousser à prolonger une lutte inégale par des prodiges de courage et d'opiniâtreté? S'armer contre les forces du vice-roi, c'était porter le premier coup à une puissance purement matérielle; donner le signal de la rébellion contre cette puissance, c'était à la fois placer leur cause sous la protection des ambitions rivales, s'assurer leur concours, et mériter leur reconnaissance. Qu'on ne s'étonne donc plus si la révolte a pu grandir en Syrie au point de décimer les soldats du vice-roi, de jeter le trouble dans les transactions commerciales, et de porter ainsi une grave atteinte aux intérêts publics comme aux intérêts particuliers. Partout où le pouvoir n'a d'autre garantie que le nombre de ses baïonnettes, partout où l'avenir des gouvernemens et celui des gouvernés ne sont pas définitivement liés l'un à l'autre par des stipulations solennelles, les passions tirent de l'instabilité des choses le droit de lever la tête et d'ébranler la société. Le *statu quo*, fait suspensif de toute solution, ayant pour conséquence d'entretenir dans le Levant de nombreuses causes d'incertitude, de défiance et d'irritation, est, par cela même, impuissant à réaliser les vues pacifiques de la diplomatie.

La demande adressée aux cours de l'Europe par Méhémet-Ali, à l'effet d'obtenir l'indépendance, atteste également, mais sous un

autre point de vue, l'insuffisance du *statu quo*. Quand un homme dont la prodigieuse fortune révèle l'habileté et la haute prudence plus encore que le bonheur, se décide à jeter à l'Europe une parole assez hardie pour mettre en émoi toutes les chancelleries, il faut croire que de puissans motifs l'ont contraint à faire entendre sa voix. Celui qui a mis plus d'un quart de siècle à s'élever du grade de simple officier au rang de chef et de réformateur d'un peuple, a dû passer, dans le cours de sa longue carrière, par des alternatives où la circonspection était nécessaire autant que le courage. A la fin d'une vie qui offre un si remarquable ensemble de grandes actions et de patiens labeurs, d'entreprises courageusement conduites et d'habiles ménagemens, la pacha ne pouvait s'exposer, sans d'impérieuses nécessités, au blâme, disons plus, à la déconsidération qui s'attache aux démarches imprudentes. Pour peu que nous étudiions la condition politique du vice-roi, nous découvrons, en effet, qu'elle est compliquée d'anomalies qui la rendent insoutenable. Tous les devoirs de la souveraineté sont imposés à Méhémet-Ali sans qu'il en ait les prérogatives en quelque sorte élémentaires; toute la responsabilité que l'exercice du pouvoir suprême fait peser sur une tête, il en porte le fardeau sans qu'il lui soit permis d'user avec sécurité de ce pouvoir, dans un intérêt exclusivement populaire; situation fausse autant que pénible, où les malheurs produits par l'état anormal des choses sont comptés comme fautes, où l'impuissance de détruire le mal est imputée à crime.

Parmi les déplorables fruits du provisoire, la presse et la tribune ont maintes fois signalé l'obligation dans laquelle se trouve Méhémet-Ali d'entretenir des armemens considérables, et de rechercher dans le développement de ses forces militaires les garanties que la diplomatie lui refuse. Il est impossible, en effet, d'employer à un seul objet la plus grande partie des ressources d'une nation sans qu'il en résulte pour le corps social de l'appauvrissement et de la faiblesse; et, dans l'économie d'un peuple aussi bien que dans la nature humaine, les efforts prolongés amènent toujours l'épuisement. Aussi déplorons-nous avec tous les amis de l'Égypte ces prélèvemens répétés d'hommes et de capitaux arrachés au sol qu'ils devraient enrichir et détournés de leur emploi naturel pour être affectés à la défense, non pas seulement du territoire, mais encore du principe même de la nationalité.

Cependant, quelque large que soit aux flancs de l'Égypte cette plaie entretenue par le *statu quo*, elle n'est pas la cause principale des inquiétudes du vice-roi. De grands moyens de résistance et

d'action se trouvent encore réunis dans ses mains, et l'Égypte n'a pas cessé d'être la terre aux femmes fécondes et aux riches produits. Méhémet-Ali, quoique maintenu dans la dure condition de ne jamais déposer les armes, ne saurait donc se voir pris au dépourvu, et, s'il éprouve le besoin de sortir d'une fausse position, ce n'est pas, comme on l'a pu croire, que la tâche de défendre sa propre existence lui paraisse au-dessus de ses forces. De plus nobles sollicitudes l'assiégent nuit et jour, des soucis d'un ordre plus élevé le poursuivent sans cesse en faisant ressortir à ses yeux ce qu'a d'impuissant une autorité circonscrite dans les bornes de la vie d'un homme. Méhémet-Ali a, certes, de l'ambition, mais elle n'est ni étroite ni vulgaire; il veut marquer son passage dans le monde par un monument durable, il espère rendre son nom illustre dans les fastes de l'Orient par la régénération de l'Égypte. Pour assurer la solidité de son ouvrage, il a cherché (tant les inspirations du génie sont d'accord souvent avec les conseils de la science) à en élever l'édifice sur les trois bases fondamentales de la civilisation des peuples, c'est-à-dire sur la propriété qui fait naître et nourrit le patriotisme, sur l'instruction qui éclaire et purifie les esprits, sur le travail qui moralise les masses. A cette fin, de vastes concessions de terres ont été faites par lui, emportant avec elles tous les droits inhérens à la possession légale; et la transmission des biens-fonds, par voie de vente ou de succession, a été constamment protégée et encouragée; des écoles richement pourvues de toutes les ressources de l'enseignement sont ouvertes à la jeunesse égyptienne, et de nombreux ateliers appellent la population à l'exercice des différentes branches de l'industrie. Mais il manque à ces belles créations le principe de la durée, l'élément qui seul consolide les institutions humaines, l'avenir; et Méhémet-Ali, pouvoir temporaire, ne saurait leur transmettre ce qu'il n'a pas en lui. Les titres destinés à consacrer la propriété peuvent donc être lacérés un jour par la souveraineté qui se dit maîtresse du sol; les chaires d'où jaillissent les lumières de l'enseignement peuvent être brisées par l'ignorance ou par une parcimonie non moins barbare, et les ateliers dépeuplés par la menace d'attaques étrangères ou le retour des discordes civiles. Qu'est-ce que la propriété, sans la permanence de ses droits? De quelle utilité sont les plus larges moyens d'instruction, si le temps ne doit pas mûrir les fruits de l'étude; et quelle influence le travail lui-même a-t-il sur l'éducation morale d'un peuple, quand l'habitude n'en est pas enracinée à jamais dans les mœurs publiques? Tels sont cependant, à

l'égard de ces points capitaux, les résultats du provisoire, résultats qui se multiplient à l'infini en se reproduisant en Égypte dans les faits secondaires de l'économie sociale. Le provisoire imprime le cachet de l'instabilité aux meilleures institutions, aux réformes les plus utiles, il les prive de la consistance nécessaire au développement de leurs bienfaits, et laisse encore à l'état de problème la régénération du pays : paralysant ainsi les efforts de Méhémet-Ali, il frappe dans ses conditions essentielles l'œuvre que ce prince a rêvée, l'œuvre que l'Europe attend de lui.

Voilà ce que peut-être on n'a pas assez remarqué, et ce qui pourtant est bien autrement grave aux yeux de l'observateur que les armemens dont l'Égypte est encore en état de supporter le poids. La situation, considérée sous cet aspect, nous explique sans peine le malaise du vice-roi, son impatience d'un état de choses, source pour lui d'amères déceptions, et nous fait comprendre qu'il ait senti le besoin et qu'il ait eu le courage d'en provoquer le terme. C'est la révolte d'un esprit supérieur contre la force inerte qui l'arrête dans sa création. « Un homme ne laboure pas la terre, ne plante pas un arbre, a dit Méhémet-Ali aux représentans de l'Europe réunis auprès de lui, s'il n'a l'espoir que les siens recueilleront le fruit de son labeur. Voilà quarante ans que je travaille et je ne sais encore ce que deviendra mon ouvrage. Si je ne songeais qu'à moi, je n'importunerais pas l'Europe; ma place est faite pour le peu d'années qu'il me reste à vivre. Mais je serais avec raison accusé d'égoïsme, et la postérité m'adresserait de sévères reproches, si je mourais sans avoir assuré l'existence de mes enfans, celle de mes serviteurs dont le dévouement a secondé mes efforts, et surtout l'avenir de l'Égypte, qui, elle aussi, est devenue ma famille. » Ces paroles, sorties de la bouche du vice-roi dans une circonstance solennelle, ne sont pas seulement l'expression de sentimens que personne au monde n'aura certainement la rigueur de condamner; elles ont encore le mérite de caractériser avec autant de réserve que de dignité le vice capital d'une situation sans horizon, où l'espace manque comme la lumière, et résument en peu de mots ce qu'il y a d'inconciliable entre le maintien du *statu quo* et le triomphe de la civilisation en Égypte, entre la prolongation du provisoire et le repos de Méhémet-Ali.

Jusques à quand le vice-roi supportera-t-il une position sur les difficultés de laquelle il ne lui est plus permis de s'aveugler? Combien de temps encore repoussera-t-il les sollicitations de son caractère entreprenant qui lui dit peut-être qu'une place meilleure serait le prix

d'une tentative plus hardie? C'est ce qu'il est impossible de prévoir. Nous avons bien, pour notre part, quelque confiance dans la longanimité de Méhémet-Ali; nous croyons à sa loyauté, à son désir de respecter l'engagement qu'il a pris de se montrer calme et patient; mais, qu'on nous le dise en toute sincérité, est-ce une caution suffisante de la paix d'une portion du globe que la modération d'un homme résolu, lorsqu'il se voit frappé dans ses affections les plus vives, dans ses plus chères illusions; et la politique a-t-elle droit de compter sur une impassibilité qui n'a jamais été le partage du cœur humain?

Si le *statu quo* est pour l'Égypte la source de bien des maux, il ne profite pas davantage aux intérêts opposés; et la preuve de cette vérité, nous la trouvons dans les différentes tentatives faites par la Porte pour en altérer le principe. La plus remarquable et la dernière de toutes est la conclusion du traité du 16 août 1838.

Le sens que nous attribuons à ce traité de commerce ressort pleinement de la clause en vertu de laquelle la suppression des monopoles, consentie par la Porte, est étendue à l'Égypte. La pensée politique de cet acte est trop claire pour ne pas être promptement saisie, trop peu déguisée pour ne pas apparaître dans toute sa nudité. « La puissance de Méhémet-Ali, se sont dit les ministres du sultan, est fondée sur ses ressources financières; celles-ci tiennent à son système de monopole; détruisons le monopole en Égypte, avec lui tombera la puissance de Méhémet-Ali. » Ils ont donc, en vue de ce résultat, sacrifié de bonne grace le produit de leurs propres monopoles, produit assez borné d'ailleurs; car, en Turquie, le privilége lui-même est frappé d'impuissance. Là, quoi que l'on puisse nous objecter, se trouve pour les plénipotentiaires ottomans tout l'esprit, toute la portée du traité. Et qu'on ne croie pas qu'en ceci la Porte nous paraisse blâmable. Comme l'Égypte, la métropole subit les conséquences du provisoire, et Mahmoud souffre autant que Méhémet-Ali de la pénible attitude dans laquelle ils sont tous deux placés en face l'un de l'autre. L'instinct de l'homme le trompe rarement sur le véritable objet de ses craintes; à défaut d'autres lumières, l'ambition du sultan l'éclaire sur les vœux secrets de son vassal. Mahmoud ne peut se dissimuler qu'il n'y a aucune proportion entre la puissance et le caractère officiel du vice-roi; il sent que ce dernier est à l'étroit dans le poste où le maintient le provisoire, et le souvenir de Koniah troublera son sommeil, tant que Méhémet-Ali, mécontent de sa position, sera maître d'un régiment. Au fait, nous ne savons pas de

monarque sur la terre qui s'arrangeât d'un sujet capable d'armer cent mille soldats, et ce n'est pas le moindre tort de la diplomatie que d'avoir constitué une semblable anomalie. Les efforts de la Porte doivent donc tendre incessamment à la faire disparaître; et, selon nous, elle exerce son action dans un intérêt légitime, lorsqu'elle cherche à tarir dans sa source un torrent dont le lit n'est pas fait. Hors d'état d'attaquer de front, mais restée en possession du droit de comprendre l'Égypte dans ses transactions, elle lui impose la suppression du monopole, sans courir elle-même les risques d'un acte d'hostilité dont elle rejette l'exécution sur les puissances de l'Europe. C'est de l'habileté, c'est de la bonne guerre. Aussi le traité du 16 août ne soulève-t-il en nous aucun sentiment de surprise ou d'irritation contre la Porte; il n'est que la conséquence adroitement provoquée de l'état actuel des choses. Nous lui trouvons même ce mérite particulier, qu'il fait faire un grand pas à la question; car il démontre jusqu'à l'évidence deux vérités qui n'étaient encore que spéculatives: la première, c'est que la Porte ne laissera jamais échapper l'occasion de ruiner Méhémet-Ali; la seconde, c'est que Méhémet-Ali ne doit jamais se mettre à découvert par un désarmement intempestif: situation singulièrement propre, soit dit en passant, à calmer les passions et à assurer de longs jours de repos!

Mais la suppression du monopole est-elle donc une mesure si désastreuse pour le gouvernement égyptien?

A notre avis, la suppression du monopole en elle-même ne saurait être préjudiciable aux intérêts de Méhémet-Ali. Pas plus en Égypte qu'ailleurs, Dieu merci! le privilége exclusif de trafiquer des produits du sol ne peut être, dans les mains du prince, un moyen purement normal de grossir les revenus de l'état, et il faudrait désespérer de l'avenir d'un gouvernement qui ne fonderait ses ressources que sur l'exploitation directe, privilégiée, des principales industries.

Cependant, la suppression du monopole porte une grave atteinte à la puissance du vice-roi, si elle doit être instantanée, si elle est exigée dans le délai fixé par le traité.

Pour expliquer la contradiction apparente de ces paroles, nous avons besoin d'entrer, sur l'organisation du monopole en Égypte, dans quelques détails que l'importance du sujet nous fera sans doute pardonner.

On sait assez mal en Europe ce qu'est en réalité le monopole égyptien. On croit communément qu'il a pour seul but, pour unique effet, de livrer les produits du sol au gouvernement qui les vend à son

profit, recueillant ainsi, pour lui seul, le fruit du travail du peuple. Mais ce gouvernement paie les denrées dont il s'empare, et les paie même à un prix tellement élevé, que, dans plus d'une circonstance, ce prix dépasse la valeur commerciale du produit. Ainsi, pour ne citer qu'un seul exemple, en 1837, des cotons achetés aux cultivateurs au prix de 10 talaris le quintal, n'ont pu être placés dans le commerce qu'à 9, 8, et même 7 talaris. L'exercice du monopole exigeant d'ailleurs, de la part de l'autorité, un contrôle, une intervention active de tous les instans, fait peser sur le trésor du prince des charges considérables en frais d'administration, de surveillance et de travaux de tout genre. Enfin, à la faveur du grand nombre d'opérations de détail nées de l'exploitation du privilége, l'esprit de rapine et de concussion, cette mauvaise herbe de l'Égypte qu'il est impossible d'arracher du sol qu'elle appauvrit, s'étend et trouve amplement à s'engraisser aux dépens du peuple et du gouvernement dont elle augmente les non-valeurs; et ce dernier chapitre du budget du monopole est le seul qui n'éprouve jamais de réduction.

Si donc le monopole n'était pour Méhémet-Ali qu'un moyen de réaliser de grosses recettes par l'accaparement et la vente des récoltes, la suppression ne serait pas de nature à compromettre sérieusement les intérêts financiers du vice-roi. Il est même probable qu'ayant pour conséquence de procurer à l'administration l'économie d'un service onéreux, de substituer le revenu d'un impôt régulier aux chances moins certaines du trafic, et d'ajouter à la somme des transactions particulières qui enrichissent l'état en même temps que le peuple, la suppression du monopole contribuerait puissamment à asseoir le crédit de Méhémet-Ali sur des bases plus solides encore.

Mais le monopole n'est pas seulement un expédient fiscal plus ou moins productif. Tel qu'il est constitué en Égypte, il a une bien autre valeur, une bien autre portée. Le privilége est, dans les mains du vice-roi, un levier puissant à l'aide duquel il a poussé dans une voie de progrès l'industrie agricole comme l'industrie manufacturière. Cette force d'action du monopole égyptien lui vient de la faculté que Méhémet-Ali s'est attribuée de fixer la nature et l'étendue de chaque culture dans chaque province; pouvoir exorbitant, selon les idées de liberté industrielle consacrées en Europe, mais indubitablement nécessaire en Égypte, si l'on considère l'état de décadence et d'appauvrissement dans lequel le gouvernement des Mamelouks avait laissé tomber l'industrie et l'agriculture du pays; pouvoir excessif, nous en convenons, mais qui paraîtra légitime, si l'on songe que des

avances, dont le total s'élève à une somme énorme, ont peut-être donné à Méhémet-Ali le droit de le revendiquer. Maître, par ce moyen, d'imprimer une direction nouvelle aux travaux du cultivateur, ce prince a administré l'Égypte tout entière comme un fermier intelligent administre une propriété de quelques centaines d'arpens. D'immenses travaux de canalisation ont assuré le bienfait de l'irrigation aux terres qui en étaient privées; des essais de cultures exotiques, entrepris sur une vaste échelle, ont enrichi l'Égypte de nouveaux produits; les cultures indigènes, mieux appropriées aux différentes qualités du terroir, ont donné de meilleures récoltes; enfin, les riches produits, tels que l'indigo, l'opium, et particulièrement le coton, ont acquis un développement qu'ils n'eussent certainement jamais dû à l'industrie particulière. Il suffira, pour le prouver, de dire que le coton Jumel, qui, en 1822, n'avait encore fourni à la consommation que 40,000 quintaux, en a donné, en 1835, 471,000, et, en 1836, 415,000. Bien que Méhémet-Ali, une fois parvenu au but qu'il s'était proposé, ait considérablement détendu les ressorts de son système; bien que le monopole, restreint dans son action, ne porte plus aujourd'hui que sur quelques-unes des riches cultures, toujours est-il que l'intervention de l'administration est encore indispensable pour maintenir l'agriculture dans cette voie de progrès: tant l'éducation du peuple des campagnes est lente à se faire en Égypte; tant son insouciance et ses préjugés l'éloignent encore des innovations qui réclament un surcroît de soins et de travail; tant il est disposé, en un mot, à sacrifier ses propres intérêts au désir de diminuer son labeur. Rendre la liberté à l'agriculture sans préparation, la faire passer sans transition de l'état de tutelle où elle se trouve encore en partie, à l'émancipation pour laquelle elle n'est pas mûre, supprimer brusquement l'intervention de l'autorité dans les travaux des champs, ou, autrement dit, le monopole au moyen duquel s'exerce cette intervention, c'est porter un coup funeste à la production; c'est non-seulement l'arrêter dans son mouvement progressif, mais encore la replacer dans les conditions où elle était avant que le vice-roi tentât de l'accroître et de l'améliorer. Le résultat certain, immanquable, d'une réforme instantanée, serait donc de réduire et d'avilir les produits de l'Égypte, et voilà précisément dans quel sens la suppression subite du monopole diminue, sans compensation possible, les ressources et la puissance de Méhémet-Ali. Mais n'oublions pas qu'avec lui se trouve alors frappé du même coup le com-

merce, qu'alimentent les produits égyptiens, le commerce au profit duquel a été conclu le traité du 16 août.

En faveur de qui, nous le demandons maintenant, une perturbation aussi grave sera-t-elle jetée dans les élémens de la production? Sera-ce en faveur du peuple égyptien?

La classe des cultivateurs ou celle des petits propriétaires est loin d'être riche en Égypte; le malheur des temps, une imprévoyance en quelque sorte native ne leur ont guère permis de faire de grosses économies; les capitaux manquent. A supposer même que la bonne volonté ne fît pas défaut, la majorité des producteurs se verra donc, par le retrait de l'intervention administrative, dans l'impossibilité de pourvoir aux besoins de l'agriculture, si, d'une autre part, on ne vient à son aide par des avances d'argent. Les secours de ce genre, nous le savons, ne se feront pas attendre; mais voici de quelle manière ils arriveront. A peine la suppression du monopole sera-t-elle prononcée, que des nuées de capitalistes au petit pied s'élèveront du Caire et d'Alexandrie pour venir s'abattre sur les campagnes, car l'Égypte, elle aussi, possède bon nombre de ces industriels toujours disposés à spéculer sur les embarras du pauvre. Répandus dans toute l'étendue de la vallée du Nil, au moment où les épargnes du cultivateur sont épuisées par les premiers travaux, au moment où ses espérances à demi réalisées sollicitent de nouveaux efforts, ces coureurs d'affaires pourront à loisir choisir et marquer leur proie. Quelques pièces d'or luisant aux yeux du fellah besoigneux, la cupidité et la misère contracteront bien vite un marché dont les clauses sont faciles à deviner. Le travailleur sera mis à même d'achever ses cultures, mais ses récoltes seront vendues par anticipation, mais les produits de sa terre seront engagés pour une faible avance; sa maison, ses bestiaux, son industrie seront grevés d'hypothèques usuraires; et quand le jour de recueillir viendra, les moissons iront en entier charger les barques des accapareurs, qui, maîtres alors des produits et des marchés, élèveront à leur gré le prix des alimens du peuple. Le privilége ne cessera donc pas de peser sur la population rurale; il ne fera que changer de mains; il passera du gouvernement intéressé à ménager les ressources publiques, à quelques aventuriers sans pudeur et sans foi. Ce sera toujours le monopole, mais le monopole sans les garanties de modération qu'il offre aujourd'hui, sans l'action qu'il exerce sur le progrès de l'industrie, sans l'influence morale et la dignité que lui donne son caractère d'institution gouvernementale.

Est-ce donc à dire pour cela que la suppression du monopole soit impossible en Égypte? Nous ne le pensons pas. Il est à croire, au contraire, que la sagacité du vice-roi lui a fait entrevoir, dans un avenir moins éloigné qu'on ne le suppose, le jour où le monopole ne sera plus la base du système économique de son administration ; et nous avons de fortes raisons pour croire que ce prince, profondément versé dans la connaissance des hommes et des choses de son pays, mûrit, en ce moment, un projet dont l'exécution serait propre à concilier la libre disposition des produits avec les conditions qui, en Égypte, ne doivent pas cesser d'être imposées à la production. D'importantes modifications successivement apportées à l'exercice du privilége témoignent déjà de ses intentions à cet égard. Mais ce n'est pas dans le court espace de deux à trois mois que Méhémet-Ali, quelque habile, quelque ingénieux qu'on le connaisse, substituera au système longuement élaboré par lui un régime qui conserve la même action, quoique étant fondé sur des principes contraires. Ce changement doit produire dans les mœurs et dans l'administration de l'Égypte une révolution que la réflexion a besoin de préparer, et dont l'application partielle, expérimentale, de réformes préliminaires, peut seule prévenir les dangers.

On ne s'est donc pas trompé quand on a publié que le vice-roi ne se montrait pas contraire à la suppression du monopole; il en comprend, en effet, les avantages, il en admet le principe. Mais on commettrait une grande erreur si l'on croyait que ce prince, faisant taire ses propres convictions, et sourd aux conseils de la prudence comme à la voix de ses intérêts, ait pu souscrire à la clause qui lui impose l'exécution de cette mesure dans les premiers mois de l'année. Il ne l'a pas fait, et ne devait pas le faire.

Maintenant que la question du monopole égyptien est bien comprise, cette double supposition se présente :

Ou le traité du 16 août sera exécuté à l'égard de l'Égypte, et par là nous entendons qu'il sera exécuté dans toutes ses clauses, et par conséquent dans le délai fixé ;

Ou le traité ne sera pas exécuté, c'est-à-dire qu'il ne sera pas mis à exécution, soit dans son ensemble, soit dans quelques-unes de ses parties.

Si le traité est exécuté, quelle que soit la nature de la contrainte exercée à cette occasion, la fortune agricole de l'Égypte, et par conséquent l'existence de Méhémet-Ali, sont fortement ébranlées.

Si, au contraire, le traité n'est pas exécuté, c'est qu'il est explici-

tement reconnu que les stipulations faites avec la Porte n'engagent pas l'Égypte; en un mot, que l'Égypte ne doit pas vivre de la même vie que la Turquie, ne doit pas subir les mêmes lois.

Dans les deux cas, vous sortez également du *statu quo*, car le *statu quo* a pour objet de conserver intacte la puissance égyptienne, et cependant de laisser l'Égypte soumise à la souveraineté de la Porte.

Or, le traité a été signé par l'Angleterre et par la France ; donc, le *statu quo*, considéré par rapport au fait du traité, constitue une situation sans bases, sans consistance, dans les termes de laquelle ne peuvent se maintenir ceux-là même qui en ont rêvé la possibilité.

Ainsi, il résulte clairement de l'examen des faits produits sous l'influence du *statu quo*, que ce moyen adopté par la diplomatie ne tient à rien, ne fonde rien, qu'il ne satisfait à aucun des besoins de l'Europe occidentale, et que, par conséquent, il est en contradiction manifeste avec la pensée politique qui, aux conférences de Kutaïa, a dirigé la médiation anglo-française.

Que mettre cependant à la place du *statu quo ?* Telle est, au point où nous en sommes, la question qui s'offre naturellement à l'esprit.

Quoiqu'il y ait quelque témérité à formuler une réponse, nous essaierons de le faire. Nous n'avons pas, d'ailleurs, obscurs spectateurs que nous sommes des événemens qui se déroulent aux yeux de tous, à opposer une pensée personnelle à la pensée mûrie par les plus hautes capacités de la politique. Nous l'avons reconnu, cette pensée est grande et saine; il ne s'agit que de modifier les circonstances dans lesquelles il reste démontré qu'elle ne peut se produire avec tous ses bienfaits. Or, quand on n'a plus à créer, quand on n'a plus à s'occuper que de l'application d'une belle conception, le bon sens, dirigé vers un but unique d'étude et de réflexion, le bon sens, aidé de la connaissance pratique des intérêts et des besoins locaux, peut trouver une idée qui, par sa vulgarité même, échappe aux intelligences supérieures.

Nous arrêtant, pour le moment, à la partie la moins ardue, la moins délicate du sujet, nous commencerons donc par aborder les difficultés secondaires, celles que présente, par exemple, l'exécution du dernier traité de commerce. De leur solution naîtra peut-être quelque clarté pour l'ensemble de la question.

« Vous avez désiré, dirons-nous aux cabinets de l'Occident, assurer à votre commerce national de nouveaux avantages dans le Levant. Vous avez senti que les anciennes capitulations ne satisfaisaient plus, sous bien des rapports, aux besoins de l'époque. Cédant au vœu des populations commerçantes, vous avez voulu que de plus larges dé-

bouchés s'ouvrissent à leur industrie, que des transactions plus indépendantes, qu'une circulation plus libre étendissent leurs spéculations, et, pour atteindre ce but si louable, si digne des efforts d'une politique éclairée, vous venez de conclure avec la Porte un traité qui vous a semblé devoir réaliser vos espérances. Mais il se trouve que ce traité, souscrit pour tout le Levant, blesse profondément, dans une bonne moitié du Levant, des intérêts qu'il vous importe de protéger; il se trouve qu'indistinctement appliqué à toute l'étendue du pays dont vous avez voulu que les produits enrichissent votre commerce, ce traité, avantageux dans certaines localités, a des effets contraires dans plusieurs autres; il se trouve enfin qu'une fois conclu, son exécution embarrasse à Londres comme à Paris, à Constantinople comme à Alexandrie; qu'en un mot il n'est guère exécutable, et que, probablement, il ne sera pas exécuté. Découragés par les obstacles que vous rencontrez dans cette première tentative, renoncerez-vous maintenant au bénéfice de stipulations qui ont pour objet de fournir de nouveaux alimens à votre commerce, à vos industries? Vous ne le devez pas. Quel est le vice du traité du 16 août? Quelle clause en rend l'exécution difficile, impraticable, pour parler plus franchement? C'est qu'il s'applique à l'Égypte en même temps qu'à la Turquie; c'est qu'il place sous la même règle, sous le joug d'obligations uniformes, deux contrées qui, depuis long-temps, vivent dans des conditions différentes. Eh bien! le remède est clairement indiqué par la nature du mal; au lieu d'un traité de commerce, faites-en deux; l'un avec Constantinople, l'autre avec Alexandrie. »

Alors se réaliseront, pour le commerce européen, les avantages qui doivent découler de conventions nouvelles. Préparés par une étude, aujourd'hui facile, de l'état industriel et social des deux grandes fractions du Levant, des traités appropriés aux besoins comme aux ressources de chacune d'elles, ouvriraient incontestablement au commerce des routes qui lui sont encore inconnues. Sans perdre les débouchés et les produits de la Turquie, on obtiendrait en même temps de l'Égypte tout ce qu'elle peut ajouter au mouvement commercial; et l'Égypte, ce n'est pas seulement la vallée déjà si riche du Nil, c'est encore la Syrie, la Crète, l'Arabie, la Nubie, le Sennar, le Cordofan, contrées où se produisent de précieux objets d'exportation, où se manifestent des besoins divers, contrées dont plusieurs pénètrent avant dans l'intérieur du continent africain. Le peuple qui, par un contrat, s'associera à l'Égypte dans cette vaste exploitation, verra donc son commerce s'étendre librement et en toute sécurité par des voies que lui ferme aujourd'hui l'absence de garanties réciproques.

En vain objecterait-on que, l'Égypte étant une dépendance de la Porte, on ne peut traiter particulièrement avec elle. Tunis et Tripoli dépendaient de la Porte quand l'Angleterre et la France concluaient avec leurs gouvernemens des traités particuliers. Tunis et Tripoli rendaient foi et hommage au grand-seigneur quand leurs beys favorisaient par des stipulations solennelles le commerce de l'Europe (1).

Il est vrai que les régences barbaresques relevaient de la Porte plutôt à titre de vassalité qu'à titre de sujétion ; il est vrai que l'obligation de payer un tribut était à peu près le seul fait qui constatât de leur part la suprématie du sultan ; il est vrai, et ceci est plus notable encore, que les beys, véritables feudataires de l'empire et non pas délégués temporaires, avaient une existence reconnue, à part, un pavillon particulier; que, libres enfin dans l'exercice de leur pouvoir, ils jouissaient du droit de le transmettre à leur descendance.

Méhémet-Ali n'en est pas là, nous le savons. Après trente ans de travaux entrepris dans l'intérêt de la civilisation, Méhémet-Ali, régénérateur d'un peuple, maître de forces imposantes, Méhémet-Ali, dont l'autorité s'étend sur des populations aussi nombreuses que diverses, dont la puissante individualité appelle la politique sur un terrain nouveau, n'est pas compté à l'égal d'hommes sans valeur, sans nom dans le monde civilisé; il ne marche pas, selon le code de la diplomatie, sur la même ligne que les Sidi-Hussein, Achmet ou Mustapha, de Tunis et de Tripoli; cela est positif, nous sommes loin de le nier. Mais, en bonne justice, serait-ce trop exiger que de réclamer pour lui une sorte d'assimilation aux princes barbaresques? Serait-ce trop faire en sa faveur que de l'admettre au partage de leur condition, de leurs prérogatives et du droit qui les résume toutes, *l'hérédité du pouvoir?*

L'hérédité de pouvoir en Égypte, voilà en effet ce que nous réclamons, non pas tant pour la satisfaction personnelle du vice-roi, et comme récompense de ses glorieux labeurs, que dans l'intérêt de tous, peuples et princes. Ainsi, dans la mesure dont nous croyons pouvoir émettre ici la pensée, rien, on le voit clairement, de révolutionnnaire, rien d'attentatoire aux droits de la couronne ottomane, d'antipathique à ses traditions. Des raisons de haute politique s'opposent à ce que l'empire soit démembré; eh bien! Méhémet-Ali restera vassal de l'empire, et certes le lien ne sera pas moins serré entre eux qu'il ne l'est maintenant. La Porte ne doit pas être appau-

(1) Tripoli n'a perdu son indépendance que parce que son gouvernement s'est suicidé.

vrie; eh bien! Méhémet-Ali restera son tributaire pour une redevance annuelle supérieure à la somme des revenus qu'elle a tirés ou qu'elle tirera jamais de l'Égypte par la main de ses agens.

Grace à cette modification, la situation se simplifie et s'améliore. Le mal qui travaille les populations soumises à l'autorité égyptienne, c'est l'incertitude; l'hérédité du droit attribué à cette autorité, marque, fixe leurs destinées pour toujours, et, par cela même, renverse le point d'appui que les mauvaises passions cherchaient au dehors.

L'écueil, contre lequel viennent échouer les efforts de Méhémet-Ali pour l'amélioration de la condition sociale de l'Égypte, l'obstacle qui l'irrite et tente peut-être son audace, c'est le manque d'avenir. Investi de prérogatives héréditaires, ses anxiétés n'ont plus d'aliment; il vit, désormais, de la vie de ses enfans, et son œuvre se perpétue dans leurs travaux.

Les principales causes des embarras, des agitations et de la faiblesse de la Porte, sont, à n'en pas douter, l'idée fixe de cette nationalité égyptienne, dont l'élévation subite la menace, tant qu'elle n'a pas trouvé son aplomb; la nécessité de tourner vers l'Égypte des armemens qui seraient mieux utilisés, s'ils servaient à la couvrir d'un autre côté; enfin la gêne ou l'activité fébrile que donne tour à tour à ses mouvemens l'existence anormale, au sein même de l'empire, d'un pouvoir trop fort pour être bien soumis, et néanmoins trop intimement compris dans l'économie de l'état, pour ne pas y être un élément de trouble, un principe permanent de dissolution. Avec beaucoup de force, dans une position dépendante, il est rare qu'on soit toujours mécontent, sans devenir un instant coupable : c'est ce que la Porte comprend à merveille, et voilà pourquoi elle redoute son vice-roi. Le danger disparaît, ainsi que les manœuvres employées pour en détruire la cause, du moment que les vœux de Méhémet-Ali sont remplis dans ce qu'il a le plus à cœur. Élevé, sous la garantie de l'Europe, au rang de feudataire de l'empire, ce prince cesse de peser sur lui du poids de son ambition non satisfaite, pour lui prêter, au contraire, le concours d'un dévouement qui n'a plus à craindre de se montrer confiant. Ses droits étant définis, sa place dignement faite, à lui et à sa postérité, son action est d'autant plus réglée qu'elle est plus moralement constituée; elle se limite en même temps qu'elle se consolide, et perd en mobilité, en inquiétude, ce qu'elle gagne en durée. Le grand art, en politique, c'est de parquer les ambitions; de même, en gouvernement, la bonne règle est de rallier à soi le plus d'intérêts possible. Méhémet-Ali, une fois en possession du

droit de léguer à sa descendance son importante mission (et ses prétentions ne vont pas au-delà, nous en sommes certains), Méhémet-Ali, disons-nous, s'attache nécessairement à l'ordre de choses qui garantit ce droit; il en devient l'appui, le défenseur, et la Porte conquiert un vassal fidèle, dévoué, solidaire de sa fortune, dans celui qu'elle considère, avec quelque raison peut-être, comme un sujet suspect. A cette concession la Porte devra la sécurité au dedans; à l'extérieur, la dignité, le crédit que lui donneront la pacification de ses provinces, le libre usage de ses ressources particulières, et le ralliement complet de celles que, dans une situation franchement acceptée de part et d'autre, le suzerain n'appellera jamais vainement à son aide. Car on se tromperait étrangement si l'on croyait que les liens de sujétion étant relâchés entre Constantinople et l'Égypte, cette dernière pût rester tout-à-fait étrangère aux intérêts de l'empire. Tant que la Porte conserve la prétention de contrarier, par une domination directe, le développement de la nationalité égyptienne, les rapports établis ont un véritable caractère d'oppression d'un côté, de résistance de l'autre, et par conséquent d'hostilité réciproque; mais que la nationalité qu'on a désignée sous le nom d'arabe, puisse se développer dans les conditions qui lui sont propres, que les états soumis à Méhémet-Ali aient une existence particulière, une civilisation, un avenir à eux, et vous verrez qu'au premier signal, au premier cri d'alarme parti de Sainte-Sophie, le lien de la religion, si respecté, si puissant encore chez les mahométans, groupera autour de la métropole tous les membres de la famille musulmane, protégés et non plus asservis par le pouvoir impérial.

Pour ôter à la cause de l'Égypte l'intérêt qui s'attache aux faits d'émancipation sociale que notre siècle a le glorieux privilége de consacrer, quelques écrivains, nous le savons, s'efforçant de la réduire aux proportions d'une question personnelle, ont affecté de n'y voir que la cause d'un seul homme. Selon eux, le réveil, les droits des populations arabes, sont des expressions vides de sens; il n'y a là sous ces mots de réel que l'ambition de Méhémet-Ali s'agitant dans un intérêt purement individuel.

Il est facile de répondre à de pareilles allégations; et, d'abord, c'est déjà une chose fort considérable en elle-même que cette ambition, lorsqu'il est démontré qu'elle n'a rien d'exagéré, rien de déraisonnable, et que, de plus, elle s'appuie sur de grands moyens d'action. Nourrie par d'éclatans succès, encouragée par l'appui d'une partie de l'Europe qui s'est presque toujours rendue complice de ses heu-

reuses tentatives, elle a droit, à plus d'un titre, de faire entendre sa voix dans les conseils de la politique. En second lieu, quand un homme a cherché son élévation personnelle dans le mouvement de rénovation imprimé par lui à tout un peuple; quand il a conduit ce peuple à sentir qu'il existe par lui-même; quand, enfin, il s'est établi entre la fortune de l'un et la destinée de l'autre, une telle connexité que ce peuple doive à cet homme d'être entré dans la voie de la civilisation, d'avoir contracté avec le reste du monde des rapports intimes, et de peser déjà de quelque poids dans les combinaisons de la diplomatie, on peut bien dire que l'agent de ce progrès social marche en avant de sa nation; mais on n'a pas le droit d'affirmer qu'il est en dehors des intérêts communs. Il faudrait désespérer de voir les peuples, énervés par de longs malheurs, secouer leur ilotisme, si quelque génie supérieur, devinant les ressources cachées au vulgaire, et se les appropriant, ne se faisait révolutionnaire pour le compte des masses. Certes, nous ne prétendons pas nier la valeur individuelle de Méhémet-Ali, mais nous croyons que cette grande autorité lui vient surtout de ce qu'il est le représentant, la personnification des besoins, des rapports et des intérêts nouveaux qu'il a su créer.

Nous replaçant maintenant au point de vue européen, nous demanderons si la mesure qui a pour résultat de pacifier le Levant sans l'affaiblir, de protéger le mouvement progressif de ses diverses parties sans laisser subsister le danger des collisions, de libérer la Porte sans lui sacrifier un élément de force sur lequel la Porte, comme l'Europe, peut avoir besoin de s'appuyer un jour, nous demanderons si la mesure qui substitue la légitimité d'un principe à l'argument des baïonnettes, le droit au fait, ne réalise pas, dans toutes ses applications, la pensée de la politique occidentale.

Le mot de concession, dont nous nous sommes servis plus haut, indique assez que, dans nos idées, la Porte devrait partager le mérite de la mesure comme elle en partagera le profit; et en cela nous rendons hommage à ses droits de souveraineté. La politique qui userait de son influence pour l'attirer dans cette voie, acquerrait des titres plus réels à son estime, à son amitié, que si elle flattait ses petites passions. La tâche serait d'ailleurs moins difficile qu'on ne le pense. Il y a bientôt trois ans que des démarches, qui n'avaient aucun caractère officiel, portèrent le sultan à entendre, sans étonnement, des propositions de nature à amener une conciliation fondée, à peu de chose près, sur les principes que nous avons exposés. On lui avait fait sentir et il avait compris la nécessité d'une transaction. Il y a donc

tout lieu de croire que les ouvertures faites à cette époque par un diplomate qui n'a pas, à Constantinople, la réputation d'être partisan de Méhémet-Ali auraient été suivies d'un arrangement définitif, si les cabinets de l'Europe les avaient appuyées par des négociations officielles; mais on n'a pas profité des dispositions alors favorables de la Porte. Quelques démonstrations assez rigoureuses à l'égard du vice-roi ont, au contraire, eu pour effet depuis de reculer les chances d'un accommodement, en autorisant Mahmoud à penser que, secondé dans les actes de son ressentiment, il peut trouver sa sécurité dans la ruine de Méhémet-Ali : tant il est vrai que toute manifestation hostile à l'Égypte, de la part des gouvernemens européens, éloigne, au lieu de la hâter, la solution de la question. Par une conséquence nécessaire, le désir hautement émis d'une transaction basée sur l'appréciation impartiale des intérêts des parties produirait, sans nul doute, un résultat opposé et ramènerait le sultan à des sentimens qui, nous le répétons, n'étaient nullement contraires à l'adoption d'une mesure conciliatoire.

Mais alors même qu'il faudrait, pour vaincre les résistances, employer, non pas la violence, mais cette fermeté intelligente qui commande l'attention et finit par éclairer les esprits, nous dirons encore que le but à atteindre est trop louable, trop conforme aux principes d'une saine politique, trop réellement pacifique, par ses effets, pour ne pas réunir, dans les mêmes efforts, les gouvernemens amis de l'humanité. Nous repousserons loin de nous l'idée qu'il est des puissances auxquelles l'anéantissement du pouvoir constitué en Égypte peut paraître une excellente occasion de s'assurer, par la conquête, la possession de la route la plus directe de l'Europe aux Indes; qu'il en est encore qui considèrent la sujétion complète de l'Égypte à la Porte comme le moyen le plus sûr d'étendre sur le Levant tout entier la domination qu'elles exercent à Constantinople. Mais s'il arrivait que l'un des cabinets influens refusât de donner les mains à la combinaison que l'état de l'Orient réclame, nous nous tiendrions alors pour suffisamment avertis, et l'Europe pourrait tirer de cette opposition même la preuve de projets qu'on n'ose pas avouer, et le droit de les combattre par une prompte résolution.

Encore une fois, et nous insistons sur cela, une résistance bien sérieuse de la part du divan n'est pas à craindre, si la diplomatie emploie, à l'éclairer sur ses véritables intérêts, la moitié seulement de l'habileté qu'elle a mise à prolonger depuis six ans une situation dont les difficultés la débordent cependant de tous points. Que la

Porte ne se prêtât pas à un arrangement qui aurait pour conséquence de restreindre son pouvoir, et de porter atteinte à l'exercice réel, effectif de son autorité, cela se concevrait. Mais, ici, quels sacrifices fait-elle à la paix du monde, à sa propre sûreté, dont elle ne soit amplement dédommagée par une meilleure définition de la nature et de l'étendue de ses droits sur l'Égypte? De quelle portion de pouvoir, de quelle part d'autorité lui demandons-nous l'abandon? Déjà, du temps des Mamelouks, la souveraineté des sultans n'était guère que nominative en Égypte. La Porte conservait sans doute le droit de lui envoyer des gouverneurs; mais ces gouverneurs, gardés à vue dans la citadelle du Caire quand ils se montraient d'humeur accommodante, expulsés sans scrupule pour peu qu'ils se prévalussent de leur titre, se succédaient sans voir autre chose des affaires de l'Égypte que ce que les beys, véritables maîtres du pays, jugeaient à propos de ne pas leur cacher. Méhémet-Ali a bien su se débarrasser de ces gênans collaborateurs; personne en Égypte n'est certainement tenté de lui prononcer l'énergique formule : *Descendez*. Nous ne sachons pas cependant que l'administration de ce prince ait donné plus de réalité au pouvoir du sultan. Le gouverneur de l'Égypte a bien cessé d'être le jouet d'une milice factieuse; il agit, il administre maintenant en toute liberté; mais on ne peut pas dire que cette révolution se soit accomplie au profit et pour la plus grande influence de la Porte. Ainsi, les titres de souveraineté de cette dernière, illusoires à partir de la conquête de 1517, ou peu s'en faut, jusqu'à l'expédition française, ne consacrent encore qu'un vain simulacre d'autorité sous le gouvernement qui préside aujourd'hui aux destinées de l'Égypte. Or, ce gouvernement, bien que privé de la sanction du droit, ne manque pas de garanties matérielles de durée. Constitué par la force seule, il s'est mis en mesure de se soutenir par la force. Autant qu'une existence humaine est à l'abri des vicissitudes de ce monde, Méhémet-Ali a la certitude de de se maintenir jusqu'à la fin de sa vie au poste dont il a élevé si haut l'importance. Quelque désir, quelque droit que l'on ait de révoquer son mandat, les périls attachés à l'exécution de cette mesure en détruisent la possibilité. Voilà donc, pour un temps plus ou moins long déjà, la Porte dans l'impuissance de recouvrer la possession effective de l'Égypte. La mort du vice-roi offre-t-elle des chances plus favorables aux prétentions de la métropole? Il est permis d'en douter. Après Méhémet-Ali, se présente son fils, et ce fils n'est pas l'indolent héritier d'un parvenu; c'est Ibrahim-Pacha, le père du soldat égyptien, l'ami, le frère d'armes, le bienfaiteur de tous ceux qui se

sont illustrés dans les combats ; c'est l'instrument le plus puissant des volontés de Méhémet-Ali, c'est le vainqueur de Koniah. A la vigueur d'action, Ibrahim-Pacha joint une sagacité, une rectitude de jugement également remarquables. Artisan d'une immense fortune territoriale, familiarisé avec la langue et les usages du pays, accessible au dernier des indigènes dont il apprécie les qualités natives, sous bien des rapports il représente plus complétement que son père peut-être la nationalité arabe. Il faut vivre en Orient pour savoir combien est imposante l'autorité du nom d'Ibrahim ; ce prince n'y est au second rang que parce que Méhémet-Ali occupe le premier. Celui-ci disparaissant de la scène du monde, peut-on supposer qu'Ibrahim-Pacha ait si peu de confiance dans sa propre valeur qu'il renonce de plein gré à l'héritage qu'il a tant contribué à grossir? Ce désintéressement surhumain serait d'ailleurs un fort mauvais calcul, car il ne lui assurerait certainement pas la compensation d'une existence respectée et tranquille dans son obscurité. A un homme comme Ibrahim-Pacha, les mœurs de l'Orient ne laissent qu'une alternative : il doit être le continuateur de son père, ou traîner dans la médiocrité la moins honorable des jours continuellement menacés. Ibrahim-Pacha réclamera donc la succession du vice-roi, cela n'est pas douteux; il la réclamera les armes à la main. La Porte, en cette occurrence, n'a que deux partis à prendre : ou elle persistera à user de son droit en donnant à Méhémet-Ali un successeur autre que son fils, ou bien, écoutant les conseils de la prudence, elle cédera aux prétentions de ce dernier. Dans le premier cas, la guerre éclatera, guerre terrible, passionnée, dont l'issue est incertaine pour la métropole, car entre elle et l'Égypte les forces sont au moins égales; dans le second, Ibrahim-Pacha s'asseoit paisiblement au poste laissé par Méhémet-Ali, et rien n'est changé aux rapports actuels de la Porte avec les provinces arabes. Le pouvoir transmis de cette sorte, on voit se perpétuer à une seconde génération l'incapacité gouvernementale dont se trouve frappé le divan de Constantinople à l'égard de l'Égypte. Bien plus, cette hérédité que l'on refuserait d'accorder comme prérogative légitime, cette hérédité dont nous aimerions à voir adopter le principe comme un gage de paix et de sécurité générale, la voilà qui se constitue en fait, la voilà qui établit un précédent dont les héritiers d'Ibrahim sauront se prévaloir à leur tour. Ainsi, d'une part, la guerre avec ses dangers, la guerre fatale à tous, dont le résultat serait peut-être loin de rendre à la Porte la possession de l'Égypte; de l'autre, la continuation de l'ordre de choses actuel, la transmission des titres de Méhémet-Ali

à son fils : en un mot, l'hérédité de pouvoir, mais l'hérédité sans le principe légal, sans le droit préexistant qui seuls peuvent lui donner une grande valeur sociale et politique ; mais l'hérédité subie comme un accident, et dénaturée au point de n'être plus qu'un fait perpétué par la force matérielle. En légitimant par une concession spontanée la transmission héréditaire du pouvoir de Méhémet-Ali, le sultan ne sacrifie donc à des avantages positifs qu'une prérogative illusoire. Saisir l'occasion de substituer à des titres déjà prescrits par la puissance des choses l'influence que donne une suprématie non contestée, ce n'est pas abdiquer ses droits ; c'est les recouvrer sous des formes plus jeunes, c'est quitter l'ombre pour la réalité. De ces considérations qui plus d'une fois, sans doute, ont ébranlé les préjugés de la Porte, et auxquelles le grave langage de la diplomatie ne saurait manquer de donner un grand poids, doit naître dans l'esprit de Mahmoud la conviction que le soin de sa propre sûreté, la dignité de sa couronne et l'intérêt de ses peuples lui commandent comme un acte de véritable habileté ce que la politique de l'Europe réclame à titre d'octroi.

En résumé, les difficultés que présente la question du Levant tiennent à ce qu'il s'agit de concilier deux faits qui paraissent incompatibles : le maintien de la puissance ottomane et le développement social de l'Égypte, l'un et l'autre également nécessaires aujourd'hui à la conservation de l'équilibre européen. La Porte, pour exister, a besoin de ne pas être appauvrie, démembrée; l'Égypte, pour suivre la voie du progrès, doit jouir, dans les limites de son action, d'une pleine liberté de mouvement; elle doit aussi ne pas douter de l'avenir. Entre ces besoins opposés, entre la sujétion complète du gouvernement égyptien et son indépendance absolue, entre les droits invoqués par Mahmoud, et les prétentions que Méhémet-Ali a peut-être quelque raison d'élever, il est toutefois un moyen de transaction avantageux aux deux partis à la fois; il a le mérite de consolider l'intégrité de l'empire, sans compromettre l'existence particulière des annexes qui doivent en faire la force; il favorise les intérêts matériels de l'Europe, sans la faire manquer à ses engagemens politiques. Ce moyen, contre lequel ne peut s'élever aucune opposition fondée, c'est de constituer l'Égypte et la Syrie en principauté héréditaire relevant de la couronne impériale; c'est de définir nettement les droits du sultan comme suzerain, en donnant à l'Égypte, dans la personne de Méhémet-Ali, l'hérédité de pouvoir, cette garantie de stabilité qu'il faudrait inventer pour les peuples qui

naissent à la civilisation, si déjà elle n'était, chez leurs aînés, la sauvegarde la plus sûre du repos public.

Chaque année, à un jour déterminé, le canon de la citadelle du Caire fait retentir l'air de salves répétées; les grands fonctionnaires s'y trouvent réunis en divan extraordinaire; les postes sont sous les armes, les tambours battent, la musique résonne en bruyantes fanfares; tout annonce que, dans l'enceinte des murs élevés par Saladin, une solennité se prépare. En effet, un envoyé du grand-seigneur a franchi les portes du palais; précédé des *tchaouch* et des *cawas* du gouvernement, il s'avance, entre une double haie de soldats, vers la salle du conseil; lorsqu'il y est entré, on le revêt d'une pelisse d'honneur; il prend place, et lecture est faite à haute voix du firman impérial dont il est porteur. Le décret souverain proclame que Méhémet-Ali est confirmé pour un an dans les fonctions de gouverneur de l'Égypte.

Ou cette cérémonie n'est qu'une scène ridicule dont le bon sens du peuple fait justice, et dans ce cas elle compromet de la manière la plus grave la dignité du chef de l'empire; ou elle a quelque chose de sérieux; mais alors la confiance dans la durée de l'administration de Méhémet-Ali est ébranlée, la sécurité disparaît, l'avenir appartient à l'intrigue, et l'immoralité de tous, grands et petits, est encouragée à exploiter un présent étroitement borné pour le pouvoir lui-même. Tant que les batteries égyptiennes solenniseront cette journée, il y aura dans l'état du Levant absence de calme, agitation; il y aura le malaise que fait éprouver un contre-sens; on verra se perpétuer, d'un côté, les défiances, la faiblesse et les attaques indirectes dont elles inspirent l'usage, de l'autre, la nécessité d'une défensive onéreuse, les tentations que n'écarte pas toujours le courage poussé à bout; des deux parts enfin, l'animosité, les griefs et les alertes continuelles. Tant qu'on pourra, enfin, se prévaloir à Constantinople du droit de conserver ou d'enlever à Méhémet-Ali et à son fils la position qui leur est acquise, la paix du Levant, l'accord et le bien-être de ses diverses fractions, la réconciliation sincère des deux hommes qui s'en partagent le gouvernement, seront des utopies dont l'art des diplomates poursuivra vainement la réalisation.

LUBBERT.

L'AMIRAL ANSON.

Ce que Tacite a dit de son époque : « Elle néglige ses grands hommes », est applicable à tous les peuples modernes.

La biographie, abandonnée à des plumes sans gloire, ne va plus réveiller dans les cœurs l'amour des actions généreuses. Plus de Tacite qui écrive la vie d'Agricola, ni de Plutarque consacrant tous ses loisirs aux portraits des demi-dieux patriotiques. Nous vantons notre amour du pays; et nous méprisons ce qui peut l'agrandir. Plutarque n'a fait que des contes, dites-vous! Certes, ils n'ont pas arrêté la civilisation, détruit l'élan du monde moderne vers de grandes destinées, ni même donné une idée fausse de la société antique. Je voudrais que la vie de Watts, d'Arkwight, de Lavoisier, se trouvât dans tous les ateliers; je voudrais voir les vies de Jean-Bart, Duguay-Trouin, Cook, Anson, Lapeyrouse, Christophe Colomb sur les ponts de tous les navires; lecture attachante et féconde. Cherchez ailleurs, si vous le pouvez, des sujets plus intéressans, des aventures plus stimulantes, des péripéties plus chargées d'émotion, des exemples plus brillamment romanesques du duel permanent entre le sort et l'homme. Il y a des colléges, comme celui de Cambridge, qui offrent des médailles d'or aux fabricans des meilleurs vers latins, et des trépieds d'argent (*tripos*) aux vers grecs les mieux scandés; il y a des académies (celle de Paris) qui lancent trois mille francs à la tête de celui qui imagine « l'œuvre la plus utile aux mœurs ». Quelque chose de mieux à faire, ce serait de conserver et de consacrer la mémoire des héros populaires, de peindre en pied les hommes au grand courage, aux résolutions intrépides, au génie actif, dont la vie est un déve-

loppement constant de la force humaine. Catinat, Cook, Christophe Colomb ont fait des choses aussi intéressantes, je crois, que Gulliver ou Lovelace. Les actions remarquables ne manquent pas à l'écrivain, l'écrivain manque aux grandes actions. Un officier de la marine anglaise, sir John Barrow, aujourd'hui membre du comité de l'amirauté (*board of admiralty*), vient de publier la vie du célèbre amiral Anson. Je vous assure que Robinson Crusoé, ce roi de tous les romans terrestres et maritimes, offre un intérêt moins vif que les pages de sir John.

Voici un jeune matelot, mousse, aspirant, lieutenant, capitaine, amiral, qui traverse tous les degrés de sa hiérarchie. Une fois parvenu au sommet, il ne s'arrête pas, ne s'endort pas, ne se contente point de jouir, de s'enorgueillir et de se pavaner dans sa gloire : non, ses devoirs s'agrandissent avec sa situation. Il est roi de la mer, et il a cette royauté orageuse à maintenir et à disputer : chose difficile. Vous l'appelez *marin*, mot bientôt prononcé. Mais savez-vous ce que c'est qu'un marin, commandant à une escadre, en temps de guerre ? Il est diplomate, général d'armée, mécanicien, ingénieur, hydrographe, astronome, orateur, ouvrier, marchand, fournisseur. Il peut lui arriver, comme à l'amiral Anson, de manier la hache et de goudronner lui-même son vaisseau, ou comme à Christophe Colomb, d'avoir ses troupes à effrayer, à consoler, à encourager, à retenir ; ou comme à lord Collingwood, d'être forcé de concilier les intérêts les plus divergens des nations ennemies; ou comme au capitaine Cook, d'avoir son équipage à guérir du scorbut. Il peut s'attendre à tout ; pas de chance qui ne lui appartienne, pas de danger qu'il ne coure. L'éventualité de tous les talens, de toutes les fautes, de toutes les gloires ; grandes combinaisons militaires, calcul des probabilités, devoirs de l'administrateur, habileté du chef de parti, ressources hardies du capitaine de guérillas, sont de son ressort au même titre. Le biographe dira cela ; il l'expliquera et le rendra lucide à toutes les intelligences ; il commentera les parties techniques, entrera dans les détails minutieux, et surtout il montrera la puissance et la souplesse de l'esprit dans les épreuves, de l'ame dans les dangers ; le biographe sera digne du héros.

En janvier 1712, George Anson, enfant assez mal élevé, se trouvait, en qualité de volontaire, à bord du *Rubis*, commandé par le capitaine Pierre Chamberlain. En 1745, il était pair d'Angleterre, conseiller privé, premier commissaire de l'amirauté. Cette aristocratie anglaise, si compacte et si hautaine, livre donc passage aux talens. Anson petit gentilhomme, fut l'égal des plus fiers seigneurs.

Il est vrai qu'il n'a rien oublié pour rehausser le nom qu'il portait. Après avoir passé par les grades de sous-lieutenant, lieutenant et capitaine, on lui donna le commandement de cette fameuse escadre qui a fait le tour du monde. Son équipage était composé presque entièrement d'invalides, de malades et de vieillards; imprévoyante cruauté qui décima sa flotte peu de temps après qu'il eut doublé le cap Horn. Il perdit successivement tous ses navires, excepté un seul, *le Centurion*, qu'il montait; son courage ne faiblit pas; il continua son tour du monde, attaqua les possessions espagnoles, et ramena un galion en Angleterre. Je crois même que tout cela n'eût pas été connu, si l'ingénieur Robins, sous le pseudonyme du chapelain Walter, n'eût raconté en un volume l'histoire héroïque d'une navigation si merveilleuse, dont le capitaine Anson ne parlait guère. Anson allait au fait, voulait des actes, méprisait le babil, et se contentait du succès. Ses plus longues épîtres avaient douze lignes; il était rare de le voir desserrer les lèvres, excepté pour le commandement. A propos de la maladie de sa femme, il écrivait un jour : « Les docteurs remplissent ma maison. Ce sont des pilotes dont je me défie un peu, et qui n'en savent peut-être pas plus long que moi. Mais c'est égal, il faut les laisser faire. » Voilà ce qu'il a écrit de plus éloquent. C'est son plus grand effort en fait de style épistolaire.

J'emprunte quelques pages, celles qui me semblent offrir le plus d'intérêt, à l'ouvrage nouveau de sir John Barrow. Le 18 septembre 1740, Anson, devenu chef d'escadre, fait voile de l'île Sainte-Hélène à la tête de cinq vaisseaux de guerre, un sloop et deux vaisseaux de transport.

Tous les élémens de l'entreprise étaient détestables : les vivres de mauvaise qualité et en petit nombre, les hommes sans expérience de la mer et la plupart d'une santé faible, les navires vieux et mal outillés; les officiers seuls secondaient l'intelligente activité d'Anson, et il est fort remarquable que tous ceux qui servirent dans cette expédition, se distinguèrent plus tard comme capitaines ou comme amiraux : Sonders, Keppel, sir Piercy Brett, Dogger Bank Parker, Saumarez, Denis. Ces hommes soumis aux ordres de l'amiral Anson apprirent de lui, non-seulement le courage et la force d'ame, mais l'attention persévérante, mais la vigilance de tous les momens, et l'extrême importance des soins sanitaires. C'est de cette époque et de cette expédition que date l'assainissement des navires. Anson a commencé la réforme, Cook l'a continuée. A peine *le Centurion* eut-il tenu la mer quelques mois, le scorbut s'y déclara avec une effroyable vio-

lence, et des cinq cent dix personnes qui avaient quitté l'Angleterre en 1740, l'amiral ne put en ramener que cent trente, en juin 1744. Encore fallut-il ménager singulièrement la force et le travail des hommes pour sauver ce petit nombre. On reconnut que l'extrême propreté des ponts et des hamacs était absolument indispensable à la santé de l'équipage, que trop peu d'espace était, en général, alloué à ces derniers, que la division du travail n'était pas bien faite, et que le vaisseau n'avait pas emporté avec lui les anti-scorbutiques nécessaires. Toute la traversée d'Anson fut une lutte miraculeuse contre la maladie d'une part, les orages de l'autre, et enfin contre le canon espagnol. La tempête dispersa la flotte; il fallut abandonner tour à tour trois vaisseaux désemparés, et jeter à la mer les cadavres de la moitié de l'équipage; la brume environnait les voiles; la neige se congelant autour des cordages, les exposait à se briser dans les manœuvres. Pendant que les uns, attaqués du scorbut, mouraient dans leurs hamacs, les autres, les pieds et les mains à demi gelés, obéissaient aux ordres du capitaine. Certes, c'est là un personnage héroïque que cet homme toujours debout au milieu de ses marins découragés et expirans, passant trois années ainsi, et ne manifestant aucune crainte, surveillant tout, remédiant à tout, séparé de son escadre par la fureur des flots et des vents, sans que ce long combat puisse abattre son héroïsme. *Le Centurion* était devenu un hôpital, lorsqu'arrivé à la hauteur de l'île de Socoro, toutes les voiles en lambeaux et les mâts plusieurs fois réparés, il fit relâche dans cette île de Juan-Fernandez, devenue célèbre par la résidence d'Alexandre Selkirk, dont le romancier célèbre de Foë a fait son immortel *Robinson Crusoé*.

Il y a plus d'intérêt encore dans ce récit des réalités que dans les fictions les plus habiles. Comment les hommes politiques qui s'occupent, à ce qu'ils prétendent, des intérêts du peuple, et les gens de lettres qui s'intitulent philanthropes, ne consacrent-ils pas les uns l'argent de l'état, les autres leur plume et leur talent à résumer ces belles et brillantes existences, ces héroïsmes dont les détails sont inconnus, et qui, plus amusans que tous les drames, porteraient dans la boutique et dans l'atelier leur exemple et une rivalité féconde? On verrait dans de tels ouvrages combien les hommes deviennent grands sous la conduite d'une tête forte et d'une ame haute; on y apprendrait que l'homme isolé n'est rien, et que l'association ellemême réclame la suprématie d'un de ces hommes qui concentrent les volontés et les dominent, pour les pousser vers un grand but.

Toutes les nations de l'Europe ont eu, selon le temps et les mœurs, des caractères comparables à celui d'Anson; et en Angleterre, dans la contrée la plus orgueilleuse de sa nationalité, Anson lui-même est resté sans historien pendant un siècle. La biographie rédigée par sir John Barrow est excellente, mais dispendieuse; et jamais homme du peuple n'ira chercher dans ces deux beaux volumes in-4° l'instruction qui devrait à la fois l'enorgueillir, le consoler et l'encourager.

Revenons au *Centurion*. Il n'atteignit pas sans peine l'île de Juan-Fernandez. Ballotté pendant quinze jours, et sans cesse sur le point de se briser sur les rescifs, il finit par trouver une baie nommée la baie de Cumberland, baie dans laquelle il entra. Médecin, chirurgien, matelot, pendant le commencement de l'expédition, l'amiral devint tout à coup administrateur, agronome et législateur. Il soumit à des réglemens sa petite colonie, fit élever des tentes, cultiver le sol, réparer le navire; les attributions les plus dissemblables se trouvaient concentrées dans sa main et faisaient partie de son devoir de capitaine : lui-même prenait la hache, aidait les charpentiers, dirigeait les chasses, réglait la diète et la discipline des malheureux scorbutiques, jugeait et punissait les contraventions, réprimait à force de sévérité les tentations de rébellion que faisaient naître la beauté du lieu et l'ennui d'une longue traversée. Quel chef d'empire a jamais déployé une énergie plus diverse et plus soutenue? Les noms de Cromwell ou de Laurent de Médicis méritent-ils plus de célébrité?

Le scorbut, qui avait fait tant de ravages dans l'escadre, ne frappait plus ceux que jusqu'alors il avait épargnés, mais on ensevelissait sous les roches de Juan-Fernandez les anciens malades qu'il était impossible de sauver. De toute l'escadre dispersée, il ne restait à Anson qu'un seul vaisseau et une caravelle espagnole, capturée par lui au milieu de la tempête. Tout à coup les câbles se brisent, les ancres se détachent, le vaisseau est jeté au large, et l'équipage reste dans l'île, exposé aux attaques des Espagnols, avec lesquels l'Angleterre était alors en guerre. L'effroi qui s'était emparé de tous les hommes de l'équipage ne semble pas approcher de l'amiral; il conserve toute sa tranquillité silencieuse, rassure ceux qui l'entourent, et ordonne que l'on allonge et que l'on répare la caravelle espagnole. Vous diriez que tout est pour le mieux; il se mêle aux ouvriers, maintient la hiérarchie, et demeure roi de son petit empire. La contagion de cette incroyable assurance se répand parmi les siens, et l'on travaille en chantant. Déjà le radoub s'avançait, et dix-neuf jours

s'étaient écoulés dans ce labeur, lorsque la vedette placée en observation s'écria : « Une voile! une voile! » C'était *le Centurion* qui reparaissait à l'horizon. — « A cette nouvelle inattendue, dit le nouvel historien de l'amiral, le masque de fermeté dont il avait dû se couvrir tomba; il jeta au loin son instrument de charpentier, et pour la première fois depuis le commencement de la traversée, l'émotion profonde qu'il éprouvait se trahit sur son visage ».

Le reste de l'expédition, qui dura trois ans, fut marquée par la même persévérance du destin et la même opiniâtreté d'un héroïsme conquérant. L'amiral retrouvait-il un de ses vaisseaux, il en perdait deux; capturait-il un navire espagnol, il était obligé de le couler bas, faute d'hommes pour la manœuvre. Je connais peu de vies dans lesquelles le courage se montre plus attendrissant et plus noble à la fois que celles qui montrent l'homme jouant avec une inflexible constance son jeu contre la destinée, sans se laisser abattre par elle. Telle fut la vie de l'amiral Coligny, du prince d'Orange, Guillaume III, et de quelques autres grands hommes, que l'histoire, toujours esclave du succès, n'a pas placés assez haut. Après avoir eu contre lui la maladie, l'ouragan, toutes les fatalités du hasard, et la poursuite d'un ennemi acharné, Anson,traversant toujours des mers orageuses et traînant après lui une foule de malheureux qui encombraient son vaisseau et réclamaient des soins, fit le tour du monde, prit sur les Espagnols la ville américaine de Paita, qu'il brûla, selon les ordres qu'il avait reçus, et ramena en Angleterre un galion espagnol, *le Valparaiso.* A cette époque, la science nautique était beaucoup moins avancée qu'aujourd'hui, et ces résultats semblent d'autant plus prodigieux, que l'on ne connaissait pas le chronomètre, et que *le Centurion,* en voulant doubler le cap Horn, se trompa de dix degrés seulement.

Les nombreuses captures que l'amiral avait faites jetèrent sur son vaisseau beaucoup de prisonniers appartenant à la nation la plus détestée des Anglais, à l'Espagne. La magnanimité constante et courageuse, et l'extrême bienveillance qu'Anson leur témoigna, ont laissé sur les côtes de l'Amérique méridionale un souvenir de reconnaissance remarquable; c'était un ennemi déclaré, et la malheureuse ville de Paita ne s'est jamais relevée du coup terrible que l'amiral lui a porté. Les Espagnols, dit l'aumônier du *Centurion,* ne comprenaient pas qu'un hérétique pût traiter des catholiques avec la douceur et la bonté que lord Anson manifestait à ses captifs. Ils comprenaient encore moins la déférence courtoise et le profond respect qu'il montrait à une jeune Espagnole de la plus grande beauté, qu'il avait

fait placer avec sa suivante dans une cabine séparée. Lui-même n'entrait jamais dans la cabine réservée; on le comparait à Scipion l'Africain, et la jeune fille ne voulut pas absolument quitter le vaisseau sans remercier elle-même le chef qui l'avait protégée.

Tous les désappointemens étaient réservés à Anson. Après avoir attendu pendant près d'un mois le passage du galion de Manille, que son intention était de combattre et de capturer, il apprit que les Espagnols, instruits de ses intentions, avaient retenu le galion et le retenaient en rade jusqu'à l'année suivante. Cet homme qui ne se rebutait jamais, et qui n'avait pas bronché lorsque son escadre entière s'était trouvée réduite à un seul vaisseau, poursuit sa route, fait relâche à Macao, aborde en Chine, lutte contre les prétentions et les taquineries des mandarins, et revient attendre le passage du grand vaisseau espagnol *l'Acapulco*, galion de trente-six canons, monté par cinq cent cinquante hommes, et armé en outre de vingt-huit pierriers. *L'Acapulco* fut pris malgré une résistance acharnée et l'extrême infériorité de forces de son ennemi; et lorsqu'il fut question de maintenir les prisonniers dans la dépendance de leurs vainqueurs, ces derniers, en beaucoup plus petit nombre, eurent à résoudre un nouveau problème fort difficile. Les vaincus auraient aisément capturé les vainqueurs.

L'homme qui faisait de si grandes choses, et que Dieu avait doué d'une force d'ame si énergique, ne parlait que pour la manœuvre. Quand la fureur populaire eut soif du sang de ce malheureux Byng, Anson, qui était premier lord de l'amirauté, donna simplement sa démission. C'était un homme d'action; les mots lui étaient odieux. Il avait, disait-on, « fait le tour du monde sans aller jamais dans le monde. » On ne put lui persuader d'ouvrir la bouche au parlement, quand il fut pair d'Angleterre. Ce marin, qui ne craignait rien, avait la timidité d'une fille, et se défiait de lui-même. Personne ne l'avait protégé; il ne devait son élévation qu'à lui. Après trente ans du service le plus rude et le plus constant, sans être whig ni tory, sans être porté par une famille, ni soutenu par un parti, Anson devint chef de la marine anglaise, pair du royaume, et l'un des hommes les plus honorés de son pays. L'histoire de ces hommes qui se sont élevés seuls manque à toutes les littératures. Celle d'Anson prouve du moins que la constitution aristocratique de l'Angleterre n'oppose pas au mouvement ascendant du talent et du courage une résistance insurmontable.

(*Edinburgh Review.*)

BULLETIN.

La discussion du crédit relatif aux affaires d'Orient s'est terminée par un vote favorable, favorable à la question beaucoup plus qu'au ministère. On peut dire que cette discussion a eu lieu entre la chambre et sa commission, et sans M. Villemain, qui a critiqué avec succès le discours d'un orateur légitimiste, le ministère eût joué un rôle tout-à-fait nul dans cette circonstance.

Le travail du rapporteur de la commission, M. Jouffroy, pouvait se résumer par cette phrase de son rapport : « Seule en Europe, dans l'affaire d'Orient, la France a le double avantage d'être puissante et de n'être pas suspecte. » C'était, il est vrai, constater la situation de la France; mais ce n'était pas conclure, et le rapport de M. Jouffroy concluait si peu, en effet, que l'honorable rapporteur a senti plus tard le besoin d'expliquer sa pensée, qui était, selon lui, non de maintenir une situation critique, telle qu'est celle de la Turquie en ce moment, mais de la faire cesser au contraire. C'est donc là ce que la chambre demandait au ministère, par l'organe de sa commission, en souhaitant au cabinet la volonté et la capacité nécessaires pour atteindre à ce but. Les souhaits de la commission prouvent déjà qu'elle ne croit pas le ministère très pourvu de ces qualités, mais peut-être les trouvera-t-il à l'aide de la chambre.

Jamais, en effet, un cabinet ne s'est trouvé soutenu, nous devrions dire porté, dans une entreprise, d'une manière plus efficace. De tous les orateurs qui ont pris la parole dans la discussion des affaires d'Orient, il n'en est pas un qui n'ait parlé dans un sens national, c'est-à-dire que tous ont appelé le gouvernement à agir avec décision dans cette affaire : c'est dans ce sens que la chambre a voté le crédit de dix millions demandé par le ministère. La chambre ne lui a pas demandé communication de ses projets, elle ne devait pas le faire; mais elle lui a dit, par l'organe des orateurs de tous les partis : « Ayez une volonté, et manifestez-la avec courage. » Les circonstances qui ont accompagné ce vote favorable prouvent même que la chambre n'eût pas reculé devant un crédit plus considérable, et que, bien pénétrés de la nécessité où est la France de jouer un rôle important dans les affaires qui doivent changer un jour la face politique de l'Europe, les représentans du pays n'abandonneront, dans aucun cas, le cabinet qui comprendra noblement le rôle de la France.

Examinés de ce point de vue, tous les discours qui ont été prononcés dans cette discussion, ont un côté identique. Nous ne parlons pas du discours dont M. le maréchal Soult a fait péniblement lecture, comme pour constater que le

portefeuille des affaires étrangères est dans ses mains. Puisque l'attitude, cependant bien significative, de la chambre n'a pas prouvé à M. le maréchal Soult qu'elle ne le prend pas au sérieux dans la situation où il persiste à se placer, nous respecterons ses illusions. Seulement, nous voudrions, dans son intérêt, que ceux qui ont confié à l'illustre maréchal le discours qu'il a prononcé dans la séance du 1er juillet, y eussent mis quelques vues et un peu de science politique. C'est une rigueur dont M. le président du conseil a le droit de se plaindre, et il fera bien, une autre fois, d'exiger qu'on lui fasse sa part d'éloquence moins parcimonieusement. Quant aux autres orateurs, la France n'aura qu'à gagner à ce que leurs discours soient connus dans toute l'Europe. Elle apprendra qu'il est un point sur lequel tout le monde est d'accord dans notre pays, et que tous les partis y veulent la gloire et la dignité de la France. C'est au gouvernement qui a vu comment ils diffèrent sur les moyens, à prendre une résolution définitive. Il doit savoir maintenant que s'il se condamnait à la nullité, il aurait pour adversaires tous les partis et toutes les nuances du pays et de la chambre. M. le duc de Valmy lui-même, qui représente à la chambre une opinion peu favorable au gouvernement, et qui l'a vivement blâmé de sa conduite passée, n'a pas différé des autres orateurs, dans le point de vue dont nous parlons. M. le duc de Valmy n'a fait qu'exposer, comme tous ceux qui l'ont suivi à la tribune, la nécessité où est la France de se préparer par de sérieuses et promptes résolutions aux éventualités de la crise qui menace l'Orient. Il est vrai que M. de Valmy s'est montré bien sévère pour le gouvernement de juillet, dont il a essayé de démontrer l'imprévoyance en 1833. M. le duc de Valmy a montré le sultan faisant deux fois appel à la France, et la France, par un refus deux fois répété de s'interposer entre le grand-seigneur et son vassal, livrant l'empire turc au protectorat de la Russie. Ces fautes sont connues; elles ont été partagées par l'Angleterre, qui les a imitées; ce sont des fautes, elles ont été commises, et il faut prendre son parti de voir les adversaires du gouvernement en faire le sujet de leurs reproches. Mais nous sommes loin d'approuver M. le duc de Valmy d'avoir fait usage à la tribune de pièces dont ses anciennes fonctions lui ont peut-être facilité la connaissance. Nous blâmerons toujours ces sortes de divulgations de la part de ceux qui ont passé par les affaires, quand elles n'ont pas pour objet de disculper d'attaques calomnieuses ceux qui croient devoir les faire, et surtout quand elles sont de nature à entraver les actes d'un gouvernement. On aurait beau objecter les opinions connues de M. le duc de Valmy. Il s'agissait encore plus des intérêts du pays que des intérêts du gouvernement; et, d'ailleurs, un député ne serait pas excusable de porter de pareils desseins à la tribune. Mais si nous n'approuvons pas la nature des argumens employés par M. le duc de Valmy, nous sommes encore plus éloignés d'approuver le genre de réfutation qui lui a été opposé. Vous vous plaignez, lui dit-on, de ce que la France ne s'est pas activement interposée, en 1833, entre Ibrahim-Pacha et le grand-seigneur, entre l'Égypte et la Turquie; mais oubliez-vous que nous n'étions pas alors assez maîtres chez nous pour nous informer de ce qui se passait chez les autres, que nous avions trop à faire avec l'émeute dans nos rues et sur nos places publiques, pour aller imposer notre médiation aux extrémités de la Méditerranée, et qu'avant d'éloigner Ibrahim-Pacha des provinces turques, nous avions à éloigner la duchesse de Berri de nos propres provinces. Encore une fois, nous n'admettons pas de telles excuses, ce serait trop affaiblir la France. Eh quoi! chaque fois que s'élèverait un embarras intérieur parmi nous, il faudrait re-

noncer à traiter avec l'Europe? Les puissances étrangères ne sont déjà que trop disposées à adopter cette doctrine, et ce n'est pas à nous de la propager. A Rome on vendait, et, bien mieux, on achetait le champ où était campé Annibal. Le premier principe d'un gouvernement est de ne jamais se déclarer en situation d'impuissance; et, dans le cas dont nous parlons, c'était, au contraire, une diversion favorable qu'une intervention pacifique, mais ferme, mais armée, en Orient, au moment où les partis étaient exaspérés de la prudence de notre gouvernement du côté de la Pologne. En 1833, la France pouvait agir efficacement en Orient; elle pouvait même entraîner l'Angleterre par la décision de sa conduite, et éviter ainsi le traité d'Unkiar-Skelessi. Manquions-nous donc de vaisseaux et de marins en 1833? et les troubles de Paris et de Lyon rendaient-ils nécessaire la présence des flottes françaises dans nos rades? La France, ayant fait défaut à ses propres intérêts dans cette circonstance, s'est efforcée de réparer le mal en prêtant la main à la convention de Kutaya. Cet arrangement a en effet sauvé à l'Europe une guerre générale; mais cette guerre sera à craindre tant que des traités définitifs n'auront pas eu lieu, et tant que le traité d'Unkiar-Skelessi, résultat de l'imprévoyance et de l'impéritie des deux cabinets de Paris et de Londres, n'aura pas été remplacé par des traités de garantie auxquels prendront part toutes les grandes puissances. Or, la poursuite d'un tel résultat peut amener le conflit général qu'on veut éviter, si cette poursuite n'est à la fois habile, prudente et ferme; et c'est là justement la tâche que le ministère du 12 mai vient d'entreprendre en demandant un crédit de dix millions. La chambre a entouré le ministère de toutes les facilités qu'il demandait, elle lui a déclaré qu'elle accorderait plus encore s'il était nécessaire, elle l'a laissé maître du plan de conduite et du secret de son entreprise. Tout ceci est au mieux; mais il ne faut pas venir justifier les cabinets passés de n'avoir pas fait ce qu'il devient nécessaire de faire aujourd'hui, et il ne faut pas surtout les justifier en alléguant leurs embarras intérieurs, car ce serait indiquer au cabinet actuel le moyen de se débarrasser d'une tâche qui, nous ne le savons que trop bien, lui pèse déjà. N'est-ce pas déjà assez que nous ayons un cabinet qui prend l'émeute et les menées des associations secrètes pour excuse et pour cause de son incohérence et de sa médiocrité? L'autoriserons-nous encore à dire qu'il n'a pu rien faire en Orient vu nos difficultés intérieures? Une émeute donnerait ainsi quittance des dix millions, et annullerait toutes les belles promesses faites par M. Villemain au nom du ministère. Nous ne savons si la chambre accepterait de telles défaites, mais assurément le pays ne s'en payerait pas.

En répondant à M. le duc de Valmy, M. le vicomte de Carné a montré la connaissance parfaite de la situation de l'Europe qu'il a souvent développée dans ses écrits. Il a montré avec une sagacité infinie le changement qui s'est opéré depuis 1833 dans l'esprit du pacha d'Égypte, lequel a dû se transformer en conservateur, de conquérant qu'il était. Toute la difficulté des affaires d'Orient, considérées du point de vue intérieur, est en effet dans cette distinction. L'ambition du pacha est aujourd'hui satisfaite. Il n'a jamais rêvé la conquête de Constantinople; il y marchait en quelque sorte malgré lui en 1833, et cela pour être plus sûrement vice-roi d'Égypte, car c'était là ce qu'on lui contestait. La convention de Kutaya lui a donné l'investiture qu'il exigeait. Il lui reste à se consolider dans la situation qu'il a prise, et c'est justement ce que ne peut vouloir la Porte. Méhémet-Ali poursuit l'hérédité de ses possessions, l'abolition du tribut qu'il paie comme vassal, et ces prétentions attirent

sur lui en ce moment les armées du grand-seigneur. Un esprit accoutumé à voir largement, comme celui de M. de Carné, et à remonter aux causes, a dû chercher à extirper le mal en satisfaisant pleinement l'ambition de Méhémet-Ali; et ses vues toujours vastes ont porté sur la création d'un empire arabe. On peut ne pas partager les vues de M. de Carné, et voir la paix de l'Europe plutôt dans le maintien et la consolidation, bien difficile, de l'empire turc que dans la naissance d'un empire nouveau; mais il est impossible de méconnaître l'élévation de sa pensée et l'étendue de son regard , et toutes les nuances de la chambre ont applaudi à ce beau début.

Le vues politiques exposées par M. de Lamartine ont été non moins larges, mais plus expéditives aussi. M. de Lamartine a vu la Turquie du même œil que lord Byron a vu la Grèce, quand il la comparait, dans ses vers, à une belle fille morte et couronnée de fleurs. M. de Lamartine, qui a laissé de si vifs souvenirs en Orient, assure qu'il a touché de sa main l'empire turc, et qu'il n'a trouvé qu'un cadavre dont la vie s'est retirée. Qui sait? peut-être le *mens divinior* de M. de Lamartine sera-t-il trompé comme l'a été celui de lord Byron. La morte du poète anglais s'est relevée, et elle marche. Le mort de notre grand poète ne serait-il aussi qu'endormi, et le verrions-nous quelque jour se lever à son tour? La France a été pour beaucoup dans la résurrection de la Grèce; nous verrons si elle exercera la même puissance à l'égard de la Turquie, et si notre cabinet, aidé du pays tout entier, fera un miracle semblable à celui que fit le pays sans le gouvernement, lors de la régénération de la Grèce. Les obstacles ne sont pas plus grands.

L'esprit généreux de M. de Lamartine n'est pas pour le démembrement de l'empire turc, comme on a paru le croire. Il s'attend seulement à ce démembrement, il est vrai; il ne croit pas à la possibilité de l'existence de ce corps dont il n'a pu trouver l'ame, et c'est pourquoi il voudrait voir son pays prêt à recueillir sa part d'une succession qu'il regarde comme vacante. Ces explications, M. de Lamartine les a données lui-même à l'issue de la discussion, et la sincérité de M. de Lamartine n'est pas de celles qu'on peut mettre en doute. Il a donc voulu ce qu'ont voulu tous les orateurs; il a demandé que le gouvernement de France se mît en mesure de n'être pas traîné à la suite de l'Angleterre ou de la Russie, et que nos intérêts fussent discutés dans une affaire où ils semblent avoir été complètement abandonnés jusqu'ici. En un mot, M. de Lamartine est avec toute la chambre contre le *statu quo* actuel, qui se compose des obligations du traité d'Unkiar-Skelessi, et d'une lutte tantôt sourde et tantôt ouverte entre le pacha et son rival. Visant au même but que M. de Valmy et M. de Carné, M. de Lamartine ne voyait moyen de s'appuyer ni sur l'empire turc défendu par le premier de ces orateurs, ni sur l'empire arabe que voulait voir fonder le second, attendu que, selon M. de Lamartine, l'un était mort, et l'autre n'était pas né. Nous ne savons jusqu'à quel point M. de Lamartine, qui a parcouru l'Orient, est fondé dans ses tristes assertions; mais la chambre a paru mal s'accommoder de cette révélation, et la parole si belle et si puissante de M. de Lamartine n'a pu la convaincre.

C'est pourquoi M. Villemain n'a pas eu de peine à persuader la chambre et à lui démontrer qu'elle ne devait pas s'alarmer des prédictions de M. de Lamartine. M. Villemain a donc eu un véritable succès, et ce succès, il le doit surtout au plaisir que la chambre a pris à voir plaider pour les idées de conservation un des agens les plus actifs du côté gauche de la coalition. Le langage pur et éloquent des deux honorables académiciens qui se livraient cette

lutte, contribuait aussi à augmenter l'intérêt de la chambre. M. Villemain a pensé ou donné à penser que M. de Lamartine voulait que la France se jetât dès à présent sur quelque point de l'Orient, et y renouvelât l'expédition d'Ancône, et il a montré tout ce que cette combinaison aurait de stérile. En cela, M. Villemain avait raison; mais quand il a voulu montrer combien cette pensée était imprudente et téméraire, il a été trop loin. M. Villemain opposait à M. de Lamartine le travail de la commission de la chambre; mais M. Villemain manquait lui-même de ces vues politiques dont il signalait l'absence dans le discours qu'il réfutait, lui qui ne voyait pas que la commission proposait à la chambre infiniment plus que ne lui proposait M. de Lamartine. La commission demandait, en effet, que le gouvernement fît accéder la Turquie, l'Angleterre et l'Autriche à un traité de garantie comme celui d'Unkiar-Skelessi, c'est-à-dire qu'elle exposait l'Europe à la guerre, si la Russie, son traité à la main, exigeait que le sultan se contentât de sa seule protection, tandis que M. de Lamartine ne demandait qu'une expédition partielle, dans le cas de l'intervention de quelque puissance européenne en Orient. M. Villemain avait bien vu que la combinaison de M. de Lamartine était stérile, mais il n'avait pas vu qu'elle ne soulevait aucun danger, tandis que celle de la commission tendait à ébranler tous les intérêts des puissances. M. Villemain n'avait donc pas compris, ou ne voulait pas comprendre où tendait le rapport de la commission, dont la pensée a été adoptée par la chambre. Sous les formes les plus simples, et peut-être en dépit même de la commission entraînée à son insu par la force des choses, le rapport de M. Jouffroy conclut à un grand acte, à un acte qui est dans les intérêts de la France, que demandent sa dignité et sa sécurité future sans doute, mais à un acte qui exige une grande force et une immense résolution. Si M. Villemain ne sait pas que la proposition d'une alliance entre l'Angleterre, la France, l'Autriche et la Turquie, est un acte mille fois plus national et mille fois plus hardi en même temps que l'expédition d'Ancône, M. Villemain n'entend rien à notre situation extérieure. M. Villemain a eu beau montrer poétiquement les Turcs d'Europe prêts à se lever en masse pour empêcher de détruire les tombeaux de leurs pères (lesquels tombeaux ne sont pas en Europe, mais à Scutari, en Asie, M. Villemain devrait le savoir); les efforts des Turcs seuls ne suffiraient pas pour les défendre contre la Russie. C'est l'Angleterre, c'est la France, qui sauveront Constantinople, si jamais la Russie veut s'en emparer; et si ce moment, qui n'est pas encore proche, peut être encore plus éloigné, ce ne sera que par l'accord de ces puissances. C'est là une haute et grande entreprise où nous aurons à lutter contre une influence qui a sur nous les avantages de la proximité et d'une rapidité d'action qui nous manque. Le *concert* demandé par la commission n'a pas une autre signification, c'est un traité de garantie réciproque que ce concert doit établir, sinon il n'aurait pas de but, et M. Villemain, qui semble voir là un projet plus facile à accomplir que celui d'une expédition navale, nous donnerait lieu de croire qu'il réduit à bien peu de chose les obligations contractées par le gouvernement lors du vote des dix millions. Quant à la sollicitude de M. le ministre de l'instruction publique pour le *statu quo* européen, nous en félicitons M. Villemain. L'honorable orateur a fait de grands progrès depuis les discussions de la chambre des pairs, où il voulait forcer le gouvernement à déchirer le traité des 24 articles, garanti et signé par la France.

Nous ne suivrons pas les autres orateurs. Toute la France a lu les discours

de M. Dupin, de M. Guizot, de M. Berryer et de M. Odilon Barrot. Tous ces orateurs se sont empressés de voter le crédit demandé ; il y a eu unanimité pour armer le gouvernement des moyens de faire respecter la politique de la France, et pour faire en sorte que nous nous mêlions activement de ce qui nous regarde en Europe. Cette discussion et ce vote ne peuvent qu'aider aux efforts du ministère, et cette fois du moins on ne dira pas que les formes du gouvernement représentatif nuisent aux négociations extérieures.

Une particularité de cette discussion, c'est que M. le ministre des affaires étrangères est presque le seul homme éminent qui n'y ait pas pris part ; et, en effet, les quelques pages rédigées au ministère des affaires étrangères pour l'instruction du maréchal Soult, et lues par lui à la tribune, n'ont rien changé à son rôle passif dans cette circonstance. Nous le regrettons vivement, car, dans notre forme de gouvernement, on n'attribue guère la pensée à qui ne sait pas l'exprimer. Nous estimons aussi haut que nous devons le faire la réputation militaire de M. le maréchal Soult ; elle suffirait pour couvrir et protéger un président du conseil et un ministre de la guerre, mais la direction des affaires extérieures demande l'usage de la parole. Nous serions profondément affligés si le nom du maréchal Soult, qui a été long-temps une force aux yeux de l'Europe, devait y perdre son crédit, par l'effet d'une combinaison *insolite*. M. le maréchal Soult, obligé de répondre à toutes les questions sur des sujets si divers et qu'il ignore, se fera-t-il toujours assister de M. Villemain, de M. Passy, de M. Teste, de M. Dufaure, et ne se présentera-t-il jamais à la tribune qu'*escorté des quatre facultés!* Est-ce là le rôle du successeur de M. Thiers, de M. de Broglie et de M. Molé ? La gloire militaire répond-elle donc à tout ? Mais tous les grands capitaines ont bien écrit et bien parlé. Sans citer Napoléon et César, on peut nommer Hoche, Kléber, Desaix, Joubert, qui étaient des orateurs et des penseurs tout à la fois ; et puisqu'il manque à M. le maréchal Soult une des plus grandes qualités d'un chef militaire, il est au moins singulier qu'on l'ait placé justement là où l'on ne peut se passer de cette qualité. Sans doute on peut être un grand général et manquer non-seulement d'éloquence, mais encore de la plus simple faculté d'élocution ; mais alors pourquoi se faire orateur et ministre des affaires étrangères ?

Qu'on ne s'y trompe pas, c'est à la composition hétérogène de ce ministère qu'il doit son peu d'influence dans la chambre. Nous avions annoncé dès long-temps que la discussion du projet de loi des sucres présenté par le cabinet, serait rejetée après le budget, c'est-à-dire à la session prochaine, et nous en avions averti le ministère, qui doit attacher une grande importance à ce projet. Les motifs qu'il a d'empêcher cet ajournement sont graves en effet. La misère de nos colonies est affreuse ; les gouverneurs ont été obligés d'accorder, par de simples arrêtés, la libre exportation des sucres. Il faut prendre un parti prompt, si l'on ne veut à la fois faire périr nos possessions et détruire notre marine marchande. Le ministère sait tout cela, et il n'a pas eu assez d'influence pour faire renoncer la chambre à un ajournement contre lequel il proteste chaque jour. Si la chambre revient de sa fatale décision, c'est à la presse qu'on le devra ; c'est à sa sollicitude, à ses cris d'alarme, que nos colonies et nos ports devront quelque soulagement. C'est ainsi que se font les affaires sous ce glorieux cabinet que la coalition nous a donné pour réaliser ses vues parlementaires ; la chambre traite des affaires extérieures avec ses commissions, ou elle reçoit des avis sur les affaires intérieures de la part de quelques journaux préoccupés des intérêts du

pays. Pendant ce temps, les doctrinaires et le tiers-parti se livrent bataille dans le ministère, et se disputent à qui placera ses alliés et ses parens, le tout très parlementairement.

Quant aux modifications ministérielles dont parlent quelques journaux, nous n'y croyons pas. Il est vrai que la lutte est sourdement ouverte entre les membres tiers-parti et le parti doctrinaire. M. Passy et M. Dufaure s'arrangeraient volontiers des affaires étrangères et de l'intérieur; mais les doctrinaires voudraient voir ces deux départemens occupés par M. de Broglie et par M. Guizot. Dans ces deux arrangemens, M. Duchâtel passerait aux finances. Dans le premier cas, les portefeuilles seraient dévolus en grande partie aux médiocrités du centre gauche; dans le second, le ministère se renforcerait de deux hommes de talent; mais le pouvoir appartiendrait en réalité au parti doctrinaire. De part et d'autre, les difficultés sont grandes, et sans doute li ministère restera dans sa fâcheuse situation jusqu'à la prochaine session.

DE L'ÉDUCATION DU PEUPLE
EN FINMARK ET EN LAPONIE.

Le diocèse de Finmark est le diocèse le plus septentrional qui existe au monde. Il s'étend depuis les confins de l'évêché de Drontheim, c'est-à-dire depuis le soixante-cinquième degré de latitude jusqu'au soixante-onzième. Toute cette contrée est peu féconde et peu habitée. Ce sont de hautes montagnes rocailleuses, partagées par des bras de mer. Le long de la côte, au bord des golfes, on trouve, de distance en distance, une habitation de marchand, et quelques pêcheurs qui cultivent négligemment un sol rude et trompeur. Au sud de ce vaste district, la végétation est déjà très faible et très rare. Les montagnes ne portent sur leurs flancs escarpés que de minces forêts de bouleaux, et les plaines un peu d'herbe, de l'orge qui ne mûrit pas tous les ans, et des pommes de terre. Au nord, il n'y a plus aucun produit agricole. La mer est le seul élément où toute une population active, pauvre, résignée, puisse trouver un moyen de subsistance. Cette population est peu nombreuse et ne s'accroît que très lentement. Dans la partie méridionale du diocèse, dans l'*amt* ou préfecture de Norland, on compte 58,700 habitans; dans celui de Finmark, 37,190 (1). Il y en a 300 dans la ville de Bodœ, chef-lieu de Norland; 1,400 à Tromsœ, chef-lieu de l'épiscopat; 400 dans la cité marchande de Hammerfest. Ce sont là les trois seules villes des deux provinces. Après cela, on ne trouve plus que de rares stations qui, à les envisager sous le point de vue de la population, ne sont même pas à comparer à nos plus petits hameaux. La population du premier *amt* est, à peu d'exceptions près, toute norvégienne; celle du nord est mélangée de Finnois ou Lapons et de Finlandais.

En essayant de présenter un aperçu des écoles de ce pays, je n'ai pas besoin de dire qu'il ne faut plus chercher ici aucun de ces grands établissemens d'Allemagne, de Danemark ou de Suède dont l'organisation mérite d'être appro-

(1) Les géographes n'indiquent pas l'étendue de leur surface. Le premier s'étend du 65e degré jusqu'au 68-30; le second, du 68-30 jusqu'au 71, et se prolonge très avant vers l'est.

fondie, et dont la marche peut nous donner parfois d'utiles leçons; mais il me semble qu'il est assez curieux de voir jusqu'où s'étend l'éducation du peuple dans une contrée aussi aride, aussi disgraciée de la nature. De même que les botanistes cherchent à suivre jusque dans leurs dernières limites les transformations et la décroissance de la végétation, de même on doit aimer à constater les modifications que la nature d'un pays, le climat, apportent au développement intellectuel d'un peuple; et cette étude, je me hâte de le dire, est plus douce, plus consolante que celle du botaniste. Près de Hammerfest, les savans ont marqué la limite des neiges perpétuelles, et à quelques pas de moi j'entends les enfans qui chantent dans l'école. Sur ce roc jeté au milieu de l'Océan glacial, on ne voit plus ni forêts, ni moissons, et dans la plus pauvre cabane d'une de ces baies obscures, on trouve encore des livres. Béni soit le rayon vivifiant qui s'étend ainsi d'un bout du monde à l'autre! Il y a des bornes à la vie végétale. Il n'y en a point à l'intelligence de l'homme.

Les moyens d'instruction sont cependant arrivés très tard en Norvége, et s'y sont développés très lentement. Le grand reproche que les Norvégiens adressent encore au Danemark, c'est d'avoir toujours traité leur pays comme une province vassale, d'avoir usé despotiquement de toutes leurs ressources en les tenant dans une dépendance complète, soit sous le rapport politique, soit sous le rapport intellectuel. C'est ainsi, par exemple, qu'il n'y a eu pendant long-temps dans les principales villes de Norvége, que de pauvres écoles latines mal payées et mal entretenues (1). C'est ainsi que pendant plus de trois siècles, les Norvégiens furent forcés d'entreprendre un long et pénible voyage pour aller étudier à l'université de Copenhague. Le Danemark ne donna une université à Christiania que lorsqu'il y fut en quelque sorte contraint par le vœu énergique et les souscriptions de tout le pays (2).

La Suède a été, sous ce point de vue, plus libérale. Elle a encouragé la tendance intellectuelle de la Norvége, protégé et soutenu ses établissemens d'éducation. Le règlement de 1827, destiné spécialement aux écoles rurales, indique à cet égard un zèle remarquable.

D'après ce règlement, il doit y avoir, dans chaque paroisse, une école fixe (*fastkole*), ou une école ambulante (*omgangsskole*); si la paroisse est un peu importante, elle est divisée en plusieurs districts et tenue d'avoir plusieurs maîtres. Les propriétaires des fabriques qui emploient plus de trente ouvriers sont obligés d'avoir un maître d'école qu'ils entretiennent à leurs frais.

On enseigne dans ces écoles la religion, le chant d'église, l'histoire biblique, la lecture, l'écriture, le calcul. Les leçons commencent et se terminent par la prière et le chant des psaumes.

Les enfans doivent entrer à l'école dès l'âge de sept à huit ans au plus tard, et y rester jusqu'à l'époque où le prêtre, après leur avoir fait subir un examen, les juge dignes d'être confirmés. Si les parens les retiennent chez eux sans motif légitime, ils sont passibles d'une amende de 3 à 15 francs.

Les écoles sont entretenues par les communes, au moyen d'une contribution que le *foged* perçoit sur chaque habitant. Dans celles où il y a une école

(1) En 1547, le surintendant de Drontheim se plaint de la situation précaire de l'école, et dit que si on ne se hâte pas d'y établir au moins une chaire de théologie, on court risque de n'avoir bientôt ni prêtres ni chapelains dans le diocèse. En 1744, il n'y avait encore que quatre écoles latines dans toute la Norvége, une à Drontheim, les trois autres à Bergen, Christiansund, Christiania.

(2) L'ordonnance qui institue l'université de Christiania est du 2 septembre 1811.

fixe, le maître doit être en même temps chantre d'église, sacristain, et reçoit en cette qualité un double traitement. Dans les écoles ambulantes, le maître a un traitement déterminé. Il est, en outre, nourri et logé gratuitement dans toutes les maisons où il s'arrête pour donner des leçons.

Il y a dans chaque paroisse une caisse d'école, alimentée par les contributions ou les dons volontaires des particuliers, et administrée par le prêtre sous la surveillance du prévôt (1) et la direction de l'évêque. Dans le cas où une commune ne pourrait elle-même subvenir aux dépenses scholastiques, elle en réfère au gouvernement, qui vient à son secours.

Chaque école est gérée par le prêtre, assisté du *lensmand* (2) et de deux notables. La direction générale de l'enseignement est confiée à l'évêque et à l'*amtmand* de la province. C'est le prêtre qui nomme les maîtres d'école ambulans; c'est l'évêque qui nomme les maîtres d'école fixe (3).

Ce règlement est en vigueur dans toute la Norvége, et il est peu de paroisses où il ne soit exécuté à la lettre.

Voici maintenant les établissemens d'éducation de Finmark :

1° L'école latine de Tromsœ. Elle sert en même temps d'école pratique (*realschule*). On y enseigne les langues anciennes et vivantes, l'histoire, la géographie. Elle a trois maîtres, dont un porte le titre de principal ou maître supérieur (*overlærer*), et on y compte trente élèves. Chaque élève paie un droit scholastique de 165 francs par an.

2° L'école normale de Trondenæs, fondée en 1822, mise en activité en 1825. C'est là qu'on envoie les jeunes gens qui aspirent à devenir instituteurs dans les campagnes. D'après le plan de 1822, il devait y avoir à cette école deux maîtres, le prêtre de la paroisse et un adjoint. Une ordonnance rendue en 1827 lui en a donné un troisième. Le prêtre ne reçoit rien en sus de son traitement de pasteur. Les deux autres maîtres reçoivent, le premier 300 species ou 1,500 francs, le second 200 species. On enseigne dans cette école la langue norvégienne et laponne, la grammaire, l'écriture, le calcul, le chant d'église, l'histoire biblique et nationale, la géographie et la pédagogie. Vingt élèves y sont admis depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à celui de vingt-cinq. Huit d'entre eux reçoivent pour leur entretien 25 species par an (125 fr.); douze autres reçoivent 50 species (250 fr.). La paroisse qui les envoie doit elle-même compléter la somme nécessaire pour subvenir à leurs besoins. Mais, en contractant envers elle cette obligation, ils s'engagent en même temps à venir, au sortir de l'école, lui offrir leurs services, et à lui donner, à égalité de prix, la préférence sur toute autre. Dans le cas où ils ne deviendraient pas maîtres d'école dans leur paroisse, ils doivent lui rembourser les avances qu'elle a faites pour eux.

La durée de leurs études est indéterminée; elle dépend de leurs dispositions naturelles et de leurs progrès. Elle ne peut cependant pas s'étendre au-delà de quatre années. Ils sortent de l'école après avoir subi un examen public devant les professeurs, et alors ils sont aptes à devenir maîtres d'une école fixe.

Cet établissement est, comme tous les autres, soumis à la direction ecclésiastique. Ce sont les prêtres des diverses paroisses qui, de concert avec leur

(1) Fonctionnaire ecclésiastique dont le grade répond à celui de nos curés de canton. Il est élu par les autres prêtres du district et nommé par l'évêque.

(2) Fonctionnaire public dont les attributions ont quelque analogie avec celles de nos juges de paix.

(3) *Lov angaaende Almueskolevæsenet paa Landet*, 14 juli 1827.

prévôt, choisissent les candidats qui aspirent à y entrer. C'est le prêtre de Trondenœs qui en est le chef. C'est l'évêque qui la gouverne, de concert avec l'*amtmand*. Tous deux doivent régler les comptes, surveiller les études, et assister, si nul obstacle grave ne les en empêche, aux examens. Il faut remarquer, en outre, que cette école doit en partie suppléer au collége de mission établi en 1714 pour la conversion et l'instruction des Lapons. Parmi les vingt élèves qui y sont admis, il y a toujours plusieurs jeunes Lapons qui reviennent donner des leçons aux hommes de leur race. On évalue à 1,600 species (8,000 fr.) par an les frais de cette institution, y compris le traitement des maîtres et les secours pécuniaires accordés aux élèves. 800 species sont pris sur l'ancien fonds de la mission laponne, 800 sur le fonds public d'instruction.

3° L'école élémentaire de Tromsœ, fondée en 1834. Elle ressemble aux *bürgerschulen* de l'Allemagne décrites par M. Cousin. C'est une préparation à l'école pratique et à l'école latine, de même que celle-ci est une préparation à l'enseignement universitaire. Elle est fréquentée par vingt élèves des deux sexes, qui apprennent la lecture, l'écriture, le calcul, le français, l'allemand. On pense à y introduire un cours d'histoire naturelle et de dessin. Chaque élève paie par an 12 species (60 fr.). L'enseignement religieux, l'histoire de la Bible, l'explication raisonnée du catéchisme, occupent dans toutes ces institutions une très grande place.

Il y a aussi à Tromsœ une école gratuite des dimanches pour les domestiques et les ouvriers.

4° Les écoles élémentaires de campagne. Il y a dans le diocèse 43 écoles fixes, fréquentées par 3,300 enfans, et 109 écoles ambulantes, fréquentées par 12,500, en tout 15,800; ce qui forme environ un sixième de la population.

Comme ces écoles sont toutes basées sur les mêmes principes et soumises au même règlement, je choisirai pour point de vue spécial celle de la paroisse de Hammerfest, que j'ai vue de plus près. Il y a ici un seul prêtre pour un district de trente lieues de longueur sur vingt de largeur. Trois fois par an il va prêcher dans la chapelle de Hvalsund, examiner les enfans qu'il confirme au chef-lieu de la paroisse, et deux fois par an il doit aller passer quelques semaines dans la succursale de Havsund, la première fois pour instruire les enfans, la seconde pour les confirmer. Son traitement se compose de dîmes, de poisson et d'offrandes volontaires; il s'élève ordinairement à 3,000 fr. par an; lorsque la pêche est bonne, il peut monter à 4,000 fr. La population de sa paroisse se compose de huit cents Norvégiens et de douze cents Lapons.

Il y a dans la ville de Hammerfest une école fixe tenue par le sacristain, qui, pour ses deux fonctions, reçoit environ 800 francs par année. Chaque habitation paie pour l'entretien de cette école un impôt qui s'élève, selon la fortune des contribuables, de 1 fr. 50 à 5 fr. Le gouvernement lui accorde, en outre, un secours annuel de 150 fr. sur le fonds des missions. Elle est fréquentée par soixante-dix élèves des deux sexes. Les livres d'enseignement qu'on y emploie sont : l'Histoire biblique de Herslebo; l'Abrégé de l'Histoire de Norvége, de Faye; le Livre de lecture, de Birch; le Catéchisme de Luther avec l'explication de Pontoppidan.

La petite succursale de Hvalsund et celle de Havsund ont chacune leur école ambulante. Les deux maîtres sont Lapons. Ils voyagent d'île en île et s'arrêtent dans la cabane du pêcheur deux ou trois jours ou une semaine, selon le nombre d'enfans qui se trouvent là. Le chef de famille est obligé de les loger, de les nourrir et de leur donner un bateau pour les conduire à la station voisine. Ils

reçoivent en outre un traitement de 200 francs; ils ne voyagent que pendant sept mois. Le règlement de 1827 dit que les enfans doivent avoir au moins deux à trois mois de leçons chaque année. Ici ils n'en ont pas, à beaucoup près, autant. L'enseignement des écoles ambulantes n'est, du reste, pas aussi étendu que celui des écoles fixes. En général, il se compose seulement de leçons de lecture et de quelques explications religieuses; mais ici il devient plus grave et plus important, car les maîtres Lapons sont obligés d'apprendre à leurs élèves à lire et à parler le norvégien. J'ai assisté un dimanche à l'examen d'une de ces écoles. C'étaient tous de jeunes Lapons portant le *kufte* ou tunique de vadmel, et des souliers en peau de renne. Ils venaient de plusieurs lieues à la ronde, soit en bateau, soit à pied, assister au service divin. Au sortir de l'église, le prêtre les rassembla dans sa chambre et les interrogea l'un après l'autre. D'abord il les faisait lire, puis il leur adressait quelques questions sur le catéchisme. Pendant ce temps, le maître les suivait d'un air inquiet. Leurs mères demandaient aussi la permission d'entrer pour les encourager par leur présence, les féliciter dans leur succès, ou les consoler dans leur défaite. Les pauvres enfans étaient là tout émus, palpitant de crainte et d'espoir, balbutiant d'une voix timide la langue étrangère qu'on leur faisait apprendre. Quand je les voyais ainsi lire l'histoire de la Bible, répondre aux questions du prêtre, et quand je me rappelais qu'il y a un siècle toute cette race d'hommes était encore plongée dans l'ignorance et soumise à un grossier paganisme, je bénissais silencieusement le nom des missionnaires dévoués qui avaient bravé tous les périls et toutes les fatigues pour faire luire au sein de ces malheureuses familles la lumière de l'évangile.

Parmi les établissemens utiles de Finmark, je dois citer encore les bibliothèques qui ont été fondées en divers endroits, soit par l'impulsion du gouvernement, soit par celle des particuliers. A Hammerfest, les négocians ont fondé entre eux une société de lecture. Moyennant une contribution annuelle de 15 francs, ils forment peu à peu une collection de livres qu'ils lisent avec avidité, dans leurs longues nuits d'hiver. A Tromsœ, il y a une société du même genre, mais plus étendue et plus riche. Sa collection s'élève déjà à mille volumes. Elle se compose en grande partie d'ouvrages littéraires, de récits de voyage et d'histoire. L'évêque a, de son côté, formé une bibliothèque théologique pour les prêtres de son diocèse. L'école latine a une bibliothèque classique peu nombreuse, mais bien choisie. M. Gaimard lui a offert quelques-uns des livres qui lui avaient été confiés par le gouvernement; ils ont été reçus avec une joie et une reconnaissance touchantes.

En même temps que les hommes chargés de l'administration de ce pays travaillent à éclairer le peuple, ils cherchent aussi à lui procurer, si ce n'est un secours complet, au moins un soulagement dans sa misère. Il y a dans chaque paroisse une caisse des pauvres, alimentée par une contribution régulière et par des dons volontaires. Les fonds sont remis entre les mains du prêtre, qui les emploie tantôt à donner un peu de farine à une famille indigente, tantôt des remèdes à un malade, tantôt à subvenir, par un prêt gratuit, à un besoin temporaire. Le produit de la caisse des pauvres, dans la paroisse de Hammerfest, s'élève chaque année à un millier de francs. A la fin de l'hiver, le pasteur doit adresser ses comptes au *prorst*, qui, après les avoir examinés, les transmet à l'évêque.

C'est l'évêque qui dirige tous ces établissemens d'éducation et de bienfaisance. Pour les connaître à fond et les diriger sagement, il ne doit pas se

borner à entretenir une correspondance suivie avec le provst; il doit visiter tous les presbytères. Quand il arrive dans une paroisse, il examine avec le prêtre et quelques notables l'église, l'école, et s'informe de leurs ressources et de leurs besoins. Il se fait représenter les registres de l'instruction et ceux de la caisse des pauvres; puis, avant de s'éloigner, il demande à l'assemblée qu'il a convoquée si elle n'a point de plaintes à formuler contre le prêtre.

D'après l'ordonnance de 1818, les évêques doivent visiter leur diocèse au moins une fois dans l'espace de trois ans. Celui de Tromsœ a près de trois cents lieues à faire pour arriver d'un bout de son évêché à l'autre; et comme il entre dans toutes les baies où il y a une église, et que le climat ne lui permet de voyager que pendant trois ou quatre mois, il lui faut au moins quatre ans pour accomplir cette tâche difficile et souvent dangereuse. Je l'ai vu s'embarquer, par un temps orageux, sur son frêle bateau. Il venait de parcourir la côte du West-Finmark, et il allait jusqu'aux derniers confins de l'Europe.

En quittant le Finmark, ou la Laponie norvégienne, nous entrâmes dans la Laponie suédoise. Ici l'on retrouve l'école ambulante, mais plus large et mieux organisée. Il y a dans chaque paroisse deux ou trois maîtres que l'on nomme *catéchistes*, et un maître supérieur, qui porte le titre de *missionnaire*.

Les catéchistes sont de jeunes Lapons qui ont étudié pendant un an chez le prêtre, et qui reçoivent de lui leur diplôme d'instituteurs. L'état leur donne par année huit tonnes d'orge, ce qui équivaut à 120 ou 150 francs. Ils voyagent pendant tout l'hiver, à partir du mois d'octobre jusqu'au mois de mai, à travers les districts fréquentés par les Lapons, visitent toutes les tentes, donnent des livres d'instruction religieuse aux parens, apprennent à lire aux enfans, et les préparent à la confirmation en leur enseignant le catéchisme. Le Lapon chez lequel ils s'arrêtent est obligé de les nourrir, de les loger gratuitement, et de les conduire en traîneau à la station voisine. L'été, les Lapons quittent les montagnes, s'en vont en Norvége le long des côtes, et le catéchiste redevient libre.

Le missionnaire doit avoir fait des études latines et suivi à l'université un cours de théologie. Il n'a pas le caractère de prêtre, et ne peut jamais administrer aucun sacrement; mais quand le prêtre s'absente, il lui est permis d'occuper sa place en chaire. Il voyage aussi l'hiver, et il doit à lui seul visiter les districts divisés entre plusieurs catéchistes. Sa mission est d'observer la diligence que les catéchistes ont apportée dans l'exercice de leurs fonctions, d'examiner le degré d'instruction de la famille laponne, de l'encourager dans son devoir, ou de lui adresser de justes remontrances. Pour s'en aller remplir cette longue et pénible mission, pendant les rudes mois de l'année, à travers les montagnes couvertes de neige, pour souffrir les rigueurs d'un climat cruel et les privations de toute sorte, il ne reçoit pas plus de vingt-cinq tonnes de grain, ce qui équivaut à environ 400 francs, et j'en ai rencontré plusieurs qui parlaient avec joie de cette rude et pauvre existence, et remerciaient le ciel du sort qu'il leur avait donné.

Les enfans reçoivent pendant sept à huit hivers les leçons des catéchistes. Lorsque le missionnaire les juge en état de se présenter à la confirmation, ils quittent pendant un mois la tente paternelle, se rassemblent autour de la demeure du prêtre, et assistent matin et soir à ses leçons, après quoi ils subissent un examen, et sont admis à la confirmation ou renvoyés à une autre année.

Toutes les leçons se donnent ici en finlandais. Les Lapons, errant une partie de l'année au milieu de la population finlandaise, apprennent plus facilement cette langue, et le prêtre, le missionnaire, les catéchistes simplifient par là

leur tâche d'instituteurs. Cependant à Karesuando, et dans plusieurs autres paroisses, le pasteur est encore obligé de prêcher alternativement dans les deux langues. Les livres d'enseignement sont l'A, B, C finlandais, imprimé à Abo, le Catéchisme de Luther et l'Histoire de la Bible.

Les maîtres ambulans dont nous venons de parler n'ont à s'occuper que des Lapons. Les colons finlandais ou Nybyggare qui habitent la partie septentrionale de la Suède, élèvent eux-mêmes leurs enfans Dans les campagnes de Nortbotnie et Vestrebotnie, il n'y a point d'enseignement public, point d'école. Les jours de fête et de dimanche, et souvent le soir pendant la semaine, les mères de famille donnent des leçons de catéchisme à leurs enfans et leur apprennent à lire. Pendant l'hiver, le prêtre visite la paroisse, s'en va de maison en maison, examine les parens, les enfans, et note sur un registre à côté de chaque nom le résultat de ses observations. Cette visite s'appelle en suédois *Færhærskola* (école d'examen). Si les parens ne remplissent pas leur devoir, le prêtre leur adresse une remontrance; il peut même les condamner à une amende. S'ils persistent dans leur négligence, il tâche de placer les enfans dans une autre maison, et quelquefois se charge lui-même de les instruire. L'hiver suivant, il recommence la même tournée, et en consultant ses notes de l'année précédente, il voit par là si ses conseils ont été suivis, si les parens n'ont pas perdu l'habitude de lire, et si les enfans ont fait quelque progrès. C'est là une des plus belles et des plus utiles institutions que j'aie remarquées dans le Nord. Elle ne coûte rien à l'état et elle produit un bien immense. Dans toutes les maisons de Finlande où je me suis arrêté, j'ai trouvé une Bible et des livres de piété. Là toutes les mères de famille, tous les paysans pauvres et même les domestiques savent lire, et souvent le dimanche, lorsqu'ils ne peuvent aller à l'église, ils lisent pour s'édifier un sermon, un chapitre de la Bible, ou quelques psaumes. D'après la loi civile et ecclésiastique, personne ne peut être confirmé s'il ne sait lire, et personne ne peut se marier s'il n'a été confirmé. La visite du prêtre entretient dans toutes les familles l'esprit de cette loi, et la fait respecter.

En revenant vers le sud, la première école publique que nous avons trouvée sur le sol suédois est celle de Haparanda. C'est une école élémentaire du deuxième degré, autrement dit une *Realskola*. L'ordonnance qui l'institua date de 1810, mais elle ne fut mise en activité qu'en 1833. On y enseigne la grammaire, les mathématiques élémentaires, l'histoire, la géographie, le français et l'allemand. Le premier maître a le titre de recteur; il est logé gratuitement et reçoit quatre-vingt-dix tonnes de grain par an (environ 1200 francs). Le second maître, que l'on nomme collègue, reçoit cinquante tonnes. On compte trente élèves dans cette école. L'enseignement dure de quatre à cinq ans; il est gratuit; les élèves ne paient qu'un droit d'inscription fort minime lorsqu'ils sont admis.

A partir de là, on rentre dans le véritable domaine de l'enseignement. On trouve dans toutes les campagnes des écoles fixes ou ambulantes; dans toutes les villes du second ordre des écoles apologistes; dans toutes les villes plus importantes des écoles latines, et dans chaque chef-lieu de diocèse, un gymnase ou école latine supérieure. L'organisation de ces écoles est uniformément basée sur le règlement adopté en 1821.

X. Marmier.

F. Bonnaire.

VIE ET AVENTURES

DE JOHN DAVYS.

IX.[1]

Comme mon père, afin de ne partir de Williams-House qu'au dernier moment, ne s'était réservé que six jours pour notre route, nous laissâmes Londres à notre gauche, et nous traversâmes, pour nous rendre directement à notre destination, les comtés de Warvick, de Glocester et de Sommerset; au matin du cinquième jour, nous entrâmes dans le Devonshire, et le même soir, vers les cinq heures, nous nous trouvâmes au pied du mont Edgecombe, situé à l'ouest de la baie de Plymouth : nous touchions au terme de notre voyage. Mon père nous invita à mettre pied à terre, indiqua au cocher l'auberge à laquelle il comptait descendre, et la voiture continua de s'avancer sur la grande route, tandis que nous gravissions un sentier qui devait nous conduire sur la plate-forme de la montagne. Je donnais le bras à ma mère, et mon père nous suivait, appuyé sur celui de Tom. Je montais lentement, tout plein de pensées tristes qui semblaient passer par le contact, du cœur de ma pauvre mère dans le mien; mes yeux étaient fixés sur le haut d'une tour en ruines, qui semblait grandir à mesure que nous avancions, quand tout à coup, en abaissant mes

(1) Voyez les livraisons du 30 juin et du 7 juillet.

regards de son sommet à sa base, je jetai un cri de surprise et d'admiration. La mer était devant moi.

La mer, c'est-à-dire l'image de l'immensité et de l'infini; la mer, miroir éternel que rien ne peut ni ternir, ni briser; surface indélébile qui, depuis la création, reste la même, tandis que la terre, vieillissant comme un homme, se couvre tour à tour de rumeurs et de silence, de moissons et de déserts, de villes et de ruines; la mer, enfin, que je voyais pour la première fois, et qui, pareille à une coquette, se montrait à moi à son heure la plus favorable, c'est-à-dire au moment où, toute frémissante d'amour, elle semble envoyer ses flots d'or au-devant du soleil qui se couche.

Je restai un moment dans une contemplation muette et profonde; puis, de l'ensemble qui avait absorbé toutes mes facultés, je passai aux détails. Quoique de l'endroit où nous étions, la mer parût calme et unie comme une glace, une large frange d'écume, qui bordait l'extrémité de la nappe étendue sur le rivage, trahissait, en avançant et en se retirant, la respiration éternelle et puissante du vieil Océan; devant nous était la baie, formée par ses deux promontoires; un peu à gauche, la petite île de Saint-Nicolas; enfin, à nos pieds, la ville de Plymouth, avec ses milliers de mâts tremblans qui semblaient une forêt sans feuillage, ses nombreux vaisseaux qui rentraient ou sortaint en saluant la terre, sa vie bruyante, son mouvement animé et ses rumeurs confuses composées de coups de maillets, et de chants de matelots, que la brise nous apportait tout imprégnés de l'air parfumé de la mer.

Chacun de nous s'était arrêté, laissant se refléter sur son visage les impressions différentes qui agitaient son cœur : mon père et Tom, joyeux de revoir une ancienne maîtresse; moi, étonné de la nouvelle connaissance que je venais de faire; ma mère, effrayée comme en face d'une ennemie. Puis, après quelques minutes données à la contemplation, mon père chercha au milieu du port, que nous dominions de toute la hauteur de la montagne, le bâtiment qui devait m'emporter loin de lui, et, avec l'œil exercé d'un marin qui reconnaît un navire au milieu de mille autres, comme le berger un mouton dans un troupeau, il distingua *le Trident*, beau vaisseau de soixante-quatorze, qui se balançait sur son ancre, tout fier de son pavillon royal et de son triple rang de canons.

Le maître de ce beau bâtiment était, comme nous l'avons dit, le capitaine Stanbow, vieux et excellent marin, ancien compagnon d'armes de mon père; aussi, lorsque le lendemain, jour fixé pour

mon installation, nous nous présentâmes à bord du *Trident*, sir Édouard y fut reçu, non-seulement comme un ami, mais encore comme un supérieur. On se rappelle que sir Édouard, en se retirant, avait en effet reçu le grade et obtenu la retraite de contre-amiral; le capitaine Stanbow exigea donc que mon père, ma mère et moi, restassions à dîner avec lui, tandis que Tom, qui avait demandé à manger avec les matelots, valut à l'équipage qui le festoyait de son côté une double ration de vin et une distribution de rum. Mon arrivée à bord du *Trident* fut donc l'occasion d'une espèce de fête, dont le souvenir resta dans tous les cœurs. J'étais entré, comme un vieux Romain, sous des auspices heureux.

Le soir, le capitaine, voyant les larmes qui roulaient des yeux de ma mère, quelque effort qu'elle fît pour les cacher, me permit de passer encore cette nuit avec ma famille, à la condition expresse, cependant, que je serais à bord le lendemain matin à dix heures. Quelques instans, en pareille circonstance, semblent une éternité : ma mère remercia le capitaine avec autant de reconnaissance que si chaque minute qu'il lui donnait eût été une pierre précieuse.

Le lendemain, à neuf heures, nous nous rendîmes au port. Le canot du *Trident* m'attendait, car, pendant la nuit, le nouveau gouverneur que nous devions conduire à Gibraltar était arrivé, porteur de dépêches qui ordonnaient de mettre à la voile le 1er octobre. Le moment terrible était venu, et cependant ma mère le supporta mieux que nous ne nous y étions attendus. Quant à mon père et à Tom, ils essayèrent d'abord de faire de l'héroïsme; mais, à l'instant de nous séparer, ils ne purent y tenir, et ces hommes, qui n'avaient jamais pleuré peut-être, versèrent de véritables larmes de femmes. Je vis que c'était à moi de terminer cette scène, et, pressant une dernière fois ma bonne mère contre mon cœur, je sautai dans le canot, qui, au même instant, et comme s'il n'eût attendu pour s'éloigner de la terre que l'impulsion que je lui donnais, glissa légèrement sur la mer et s'avança vers le vaisseau. Le groupe que je quittais n'en resta pas moins immobile à me suivre des yeux jusqu'à ce que je fusse monté à bord. Arrivé là, je saluai une dernière fois de la main : ma mère me répondit avec son mouchoir, et je descendis chez le capitaine, qui avait recommandé qu'aussitôt mon arrivée on me prévînt qu'il avait quelque chose à me dire.

Je le trouvai dans sa cabine avec le deuxième lieutenant, ayant sous les yeux une carte des environs de Plymouth, sur laquelle les villages, les chemins, les petits bois et jusqu'aux buissons étaient in-

diqués avec une exactitude remarquable. Au bruit que je fis en entrant, il leva la tête et me reconnut.

— Ah! c'est vous, me dit-il avec un sourire d'amitié, je vous attendais.

— Serais-je assez heureux, capitaine, pour vous être utile à quelque chose le jour même de mon arrivée : c'est une bonne fortune à laquelle j'étais loin de m'attendre, et dont je remercie le ciel.

— Peut-être, dit le capitaine ; venez ici, et regardez.

Je m'approchai, et fixai mes yeux sur la carte.

— Voyez-vous ce village? continua-t-il.

— Walsmouth? répondis-je.

— Oui. A combien de distance le croyez-vous dans l'intérieur des terres?

— Mais à huit milles à peu près, si j'en crois l'échelle de proportion.

— C'est cela. Vous ne connaissez pas ce village?

— Je ne savais pas même qu'il existât.

— Cependant, avec les renseignemens topographiques que vous avez sous les yeux, vous iriez de la ville à ce village sans vous égarer?

— Certainement.

— Eh bien! c'est tout ce qu'il faut; tenez-vous prêt pour six heures; au moment de partir, M. Burke vous dira le reste.

— Il suffit, capitaine.

Je saluai M. Stanbow ainsi que le lieutenant, et remontai sur le pont. Mon premier regard fut pour la partie du port où j'avais laissé tout ce que j'aimais au monde. Cette partie du port était toujours animée et vivante, mais ceux que j'y cherchais n'y étaient plus. C'en était donc fait, je venais de laisser derrière moi une partie de mon existence. Cette partie, que j'apercevais encore comme à travers une porte entr'ouverte sur le passé, était le doux voyage de ma jeunesse que j'avais accompli, au milieu de fraîches prairies, sous un beau soleil de printemps, et appuyé sur l'amour de tout ce qui m'entourait. Cette porte fermée, une autre s'ouvrait, et celle-là donnait sur l'âpre et rude chemin de l'avenir.

J'étais plongé au plus profond de ces pensées, les yeux fixés sur la terre, et appuyé tristement sur le mât de misaine, lorsque je sentis qu'on me frappait sur l'épaule. C'était un de mes futurs camarades, jeune homme de seize à dix-sept ans à peu près, et qui, depuis trois ans déjà, était au service de sa majesté britannique. Je lui fis un salut qu'il me rendit avec la politesse ordinaire des officiers de la marine anglaise; puis, avec un sourire demi-railleur :

— Monsieur John, me dit-il, je suis chargé par le capitaine de vous faire les honneurs du vaisseau, depuis le perroquet du grand mât jusqu'à la soute aux poudres. Comme vous avez quelques années à passer, selon toutes les probabilités, à bord du *Trident*, peut-être ne serez-vous pas fâché de faire connaissance avec lui.

— Quoique *le Trident* soit, monsieur, je le présume, comme tous les vaisseaux de soixante-quatorze, et que son arrimage n'ait sans doute rien de particulier, je ferai avec grand plaisir cette visite en votre compagnie, que je conserverai, je l'espère, aussi long-temps que celle du bâtiment. Vous connaissez mon nom; puis-je vous demander le vôtre ,afin que je sache à qui je devrai ma première leçon.

— Je me nomme James Bulwer; je suis sorti, il y a trois ans, de l'école de marine de Londres, et depuis ce temps j'ai fait deux voyages, l'un au cap Nord, l'autre à Calcutta. Sans doute vous sortez aussi de quelque école préparatoire?

— Non, monsieur, répondis-je; je sors du collége d'Harrow-sur-la-Colline, et avant-hier, pour la première fois, j'ai vu la mer.

James ne put dissimuler un sourire.

— Alors, continua-t-il, je crains moins de vous ennuyer; les objets que vous allez voir seront sans doute, pour vous, aussi curieux que nouveaux.

Je m'inclinai en signe d'assentiment, et je m'apprêtai à suivre mon cicérone, qui, me faisant descendre par l'escalier du mât d'artimon, me conduisit d'abord dans le second pont. Là il me fit entrer dans la salle à manger, qui était de vingt à vingt-deux pieds de longueur, et me montra qu'elle était terminée par une cloison qui pouvait se démonter au moment du combat; puis, dans la grande pièce qui joignait cette cloison, il me fit voir six cabinets en toile, destinés à disparaître aussi dans un moment d'urgence : c'étaient nos chambres à coucher.

En avant de cette grande chambre nous rencontrâmes le poste des gardes de la marine, l'office, la boucherie, et, en passant sous le gaillard d'avant, les cuisines, les potagers, le petit four réservé à la table du capitaine, et de chaque côté, à babord et à tribord, une magnifique batterie de trente canons de dix-huit.

De ce second pont, nous descendîmes dans le premier, que nous visitâmes dans le même détail et avec la même attention. C'est ce pont qui renferme la sainte-barbe, les chambres de l'écrivain, du maître canonnier, du chirurgien, de l'aumônier, et tous les hamacs des matelots suspendus au-dessous des poutres. Il était armé de vingt-

huit canons de trente-huit, montés sur leurs affûts, avec tous les palans et ustensiles nécessaires. De là nous descendîmes dans le faux-pont, dont nous fîmes d'abord le tour par les galeries pratiquées afin qu'on puisse voir pendant le combat si un boulet perce le bâtiment à fleur d'eau, et, dans ce cas, boucher le trou avec des tapons de calibre; puis nous entrâmes dans les soutes à pain, à vin et à légumes; de là nous passâmes dans celles du chirurgien, du pilote et du charpentier, et de ces dernières dans la fosse aux câbles et aux lions. Enfin vint le tour de la cale, que nous visitâmes avec la même religion que le reste du bâtiment.

James avait raison : quoique tous ces différens objets ne fussent pas aussi nouveaux pour moi qu'il le pensait, ils n'en étaient pas moins curieux. A part la différence qu'il y a d'un brick à un vaisseau, c'était bien là l'aménagement qui m'était familier; mais, relativement à ce que j'avais vu jusqu'alors, le tout se présentait à moi sur une échelle si colossale que j'éprouvais la même sensation que si, comme Gulliver, j'avais été transporté tout à coup dans le pays des géans.

Nous remontâmes sur le pont, et James s'apprêtait à me faire faire dans la mâture un voyage pareil à celui que nous venions d'exécuter dans la carène, lorsque la cloche du dîner sonna. Elle nous appelait à une opération trop importante pour que nous pussions la retarder d'une seconde; aussi nous rendîmes-nous à l'instant même à la cabine, où quatre autres jeunes gens de notre âge nous attendaient.

Quiconque a mis le pied à bord d'un bâtiment de guerre anglais sait ce que c'est que le dîner d'un midshipman. Un morceau de bœuf à demi rôti, des pommes de terre cuites à l'eau et revêtues de leur robe grise, une liqueur noirâtre baptisée du nom usurpé de porter, le tout dressé sur une table boiteuse, couverte du torchon qui sert à la fois de nappe et de serviette, et qu'on renouvelle tous les huit jours, forme l'ordinaire des Howe futurs et des Nelson à venir. Heureusement je sortais du collége, et mon apprentissage était fait. Je pris donc ma part du repas en homme qui ne veut pas quitter le morceau pour l'ombre, et je tirai si bien à moi que je finis par en avoir à peu près autant que les autres, au grand désappointement de mes camarades, qui avaient sans doute compté augmenter leurs cinq portions de la sixième.

Après le dîner, James, qui probablement aimait les digestions tranquilles, au lieu de me reparler de notre promenade aérienne, proposa une partie de cartes; c'était justement jour de paie; chacun

avait de l'argent dans le gousset, de sorte que chacun accepta sans conteste. Quant à moi, dès cette époque je ressentais pour le jeu une sainte horreur, qui n'a fait qu'augmenter avec l'âge; je m'excusai donc de ne pouvoir répondre dignement à l'honneur qu'on voulait bien me faire, et je remontai sur le pont.

Le temps était beau, le vent soufflait ouest-nord-ouest, cette direction était la plus favorable qu'il pût adopter relativement à nous: aussi tous les préparatifs d'un départ prochain, préparatifs invisibles peut-être à tout autre œil qu'à celui d'un marin, s'exécutaient-ils sur tous les points du bâtiment. Le capitaine se promenait à tribord du gaillard d'arrière, s'arrêtant de temps en temps pour donner un coup d'œil à chaque chose; puis il reprenait sa marche, mesurée comme celle d'une sentinelle, tandis qu'à babord le second se mêlait à ces préparatifs d'une manière plus active, sans cependant y prendre part autrement que par un geste impérieux ou une parole brève.

Il ne fallait que voir ces deux hommes pour apprécier la différence de leurs caractères. M. Stanbow était un vieillard de soixante à soixante-cinq ans; appartenant à l'aristocratie anglaise, il avait conservé la tradition des formes élégantes et des manières polies, et s'était même fortifié dans le culte de cette tradition par un séjour de trois ou quatre années, en France. D'un naturel un peu paresseux, c'était surtout lorsqu'il s'agissait de punir que sa lenteur devenait visible, et ce n'était jamais qu'à regret, et après avoir long-temps tourné et retourné entre ses doigts sa prise de tabac d'Espagne, qu'il se décidait à prononcer le châtiment. Cette faiblesse donnait alors à son jugement un caractère d'hésitation qui lui ôtait son apparence de justice; et, quoiqu'il ne frappât jamais à tort, rarement il frappait à temps. Tous ses efforts n'avaient pu lui faire vaincre cette bonté facile de caractère, si agréable dans le monde, si dangereuse sur un vaisseau. Cette prison flottante, où quelques planches seulement séparent la vie de la mort et le temps de l'éternité, a ses mœurs spéciales, sa population particulière: il lui faut des lois spéciales et un code particulier. Un matelot est à la fois au-dessus et au-dessous de l'homme civilisé; il est plus généreux, plus hardi, plus grand, plus redoutable; mais, toujours en face de la mort, le danger qui exalte ses bonnes qualités développe aussi ses mauvaises. Le marin est comme le lion, qui, lorsqu'il ne caresse plus son maître, le déchire. Il faut donc d'autres ressorts pour exciter ou retenir les rudes fils de l'Océan, que pour dominer les débiles enfans de la terre ferme. Eh

bien ! c'étaient ces ressorts violens que notre doux et vénérable capitaine n'avait jamais su employer. Il est juste de dire cependant qu'au moment du combat ou de la tempête cette hésitation disparaissait sans laisser de trace. Alors la grande taille de M. Stanbow se redressait de toute sa hauteur, sa voix devenait ferme et vibrante, et son œil, qui retrouvait toute la vivacité de la jeunesse, lançait de véritables éclairs; puis, le moment du danger passé, il retombait dans cette apathique douceur, seul défaut que ses ennemis même pussent lui reprocher.

M. Burke offrait avec le portrait que nous venons de tracer un contraste si remarquable, qu'on eût dit que la Providence, en réunissant ces deux hommes sur le même vaisseau, avait voulu corriger l'un par l'autre, et combattre la faiblesse par la sévérité. M. Burke était un homme de trente-six à quarante ans; né à Manchester dans les classes inférieures de la société, son père et sa mère, qui avaient voulu lui donner une éducation plus élevée que celle qu'ils avaient reçue eux-mêmes, avaient commencé à faire quelques sacrifices pour lui, lorsque tous deux moururent à six mois de distance. L'enfant, qui n'était soutenu dans sa pension que par le prix de leur travail, se trouva sans personne au monde pour l'aider à poursuivre ses études; trop jeune pour exercer un métier, il s'embarqua donc avec une demi-éducation sur un vaisseau de l'état. Là, toutes les lois de la discipline, appliquées rudement au jeune marin, l'avaient rendu, à mesure qu'il était passé des grades inférieurs au grade qu'il occupait, impitoyable pour les autres. Tout au contraire du capitaine Stanbow, la justice exercée par M. Burke prenait le caractère de la vengeance. On aurait dit qu'il voulait rendre aux malheureux qu'il punissait, à bon droit sans doute, tous les mauvais traitemens dont il avait été peut-être injustement frappé. Une autre différence plus remarquable existait entre lui et son digne commandant : c'était au moment de la tempête et du combat qu'on pouvait remarquer en M. Burke une certaine hésitation. On eût dit alors qu'il sentait que sa position sociale ne lui avait pas donné, en naissant, le droit de commander aux hommes, ni la force de lutter avec les élémens. Néanmoins, comme, tant que durait le feu ou le vent, il était le premier aux coups et à la manœuvre, nul ne l'avait jamais accusé de ne pas faire alors strictement son devoir. Il n'en était pas moins vrai que, dans ces deux cas, une certaine pâleur de visage, une légère altération de voix, laissait percer une émotion intérieure dont il n'était jamais parvenu à se rendre maître, au point de la cacher à ses subordonnés : et cela au-

rait pu faire croire que le courage chez lui n'était pas un don de la nature, mais un résultat de l'éducation.

Au reste, ces deux hommes, qui tenaient chacun sur le gaillard d'arrière la place que la hiérarchie maritime assignait à leur rang, paraissaient plutôt encore séparés par une antipathie naturelle que par l'étiquette de leur grade. Quoique les formes du capitaine fussent pour son second lieutenant ce qu'elles étaient pour tout le monde, c'est-à-dire décentes et polies, on ne pouvait pas se dissimuler que sa voix ne conservait pas, en lui parlant, cet accent de bienveillance qui le faisait chérir de ses subordonnés. Aussi M. Burke recevait-il d'une manière toute particulière les ordres du capitaine, et sa soumission, quoique entière, avait quelque chose de sombre et de contraint, qui contrastait avec l'obéissance joyeuse et rapide du reste de l'équipage.

Cependant un évènement de quelque importance les avait momentanément réunis, comme on l'a vu au moment où je mettais le pied sur le vaisseau. On s'était aperçu la veille qu'il manquait sept hommes à l'appel du soir.

La première idée qui vint au capitaine, fut que les sept drôles, dont quelques-uns étaient connus pour ne pas détester le gin, s'étaient attardés seulement autour de la table d'un cabaret, et qu'ils en seraient quittes pour passer trois ou quatre heures en pénitence sur les haubans du grand mât. Mais, à cette espèce d'excuse suggérée au capitaine Stanbow par sa bonté naturelle, M. Burke secoua la tête en signe de doute; et, comme la nuit s'écoula sans que le vent qui venait de terre apportât nouvelle des absens, il fallut bien que le lendemain le digne capitaine, si porté qu'il fût à l'indulgence, reconnût que le cas, ainsi que l'avait prévu M. Burke, était d'une certaine gravité.

En effet, ces désertions sont assez fréquentes à bord des vaisseaux de sa Majesté britannique, attendu qu'il arrive souvent que les matelots de la marine militaire trouvent sur les bâtimens de la compagnie des Indes un meilleur engagement que celui que leur ont fait, souvent bien malgré eux, messieurs les lords de l'amirauté. Cependant, une fois l'ordre donné de se mettre en mer, comme le bâtiment doit obéir au premier vent favorable, il n'y a pas moyen d'attendre leur retour volontaire ou forcé. C'est dans ce cas que l'on a ordinairement recours au moyen ingénieux de la presse, moyen qui consiste à descendre dans la première taverne venue, et à enlever un nombre d'hommes égal à celui qui fait défaut. Mais comme dans ces

sortes d'expéditions on ne peut prendre que ce que l'on trouve, et que parmi les sept hommes qui nous manquaient il y en avait trois ou quatre qui, une fois à l'œuvre, faisaient parfaitement leur office de matelots, il avait été décidé par le capitaine qu'on tenterait d'abord tous les moyens possibles de les ramener à bord du bâtiment.

Il y a dans tous les ports d'Angleterre, soit dans la ville même, soit dans quelque village des environs, une ou deux maisons portant enseigne et titre de taverne, et dont la véritable industrie est de recéler les déserteurs. Comme ces maisons sont connues de tous les équipages, c'est tout d'abord sur elles que se portent les soupçons, lorsqu'un déficit quelconque est reconnu sur un navire, et presque toujours les premières expéditions sont dirigées de leur côté; mais aussi, plus les honorables propriétaires de ces maisons sont exposés à ce genre de visite militaire, plus ils prennent de précautions pour en contrarier le résultat. C'est une affaire de contrebande, dans laquelle le plus souvent les douaniers sont dupes. Au reste, M. Burke était si convaincu de cette vérité, que, quoique le commandement d'une semblable entreprise fût fort au-dessous de son rang, il n'avait voulu en céder la direction à personne, et c'était lui qui en avait réglé tous les détails, que le capitaine avait approuvés.

En conséquence, dès le matin, les quinze plus vieux matelots du *Trident* avaient été convoqués, et, en présence du capitaine et du second, un conseil avait été tenu, dans lequel, au rebours des autres réunions de ce genre, les opinions inférieures devaient avoir plus de poids. Dans le cas dont il s'agissait, les matelots étaient en effet beaucoup plus experts que les officiers, et si la direction devait toujours rester à ceux-ci, les renseignemens ne pouvaient venir que de ceux-là. Le résultat de la délibération fut que les coupables, selon toutes les probabilités, étaient réfugiés dans la taverne de *la Verte Erin*, honnête maison tenue par un Irlandais nommé Jemmy, et qui faisait partie du petit village de Walsmouth, situé à huit milles à peu près dans l'intérieur des terres. Il avait donc été décidé que l'expédition se dirigerait sur ce point.

Cette décision prise, une proposition qui devait en assurer le succès avait été faite; c'était d'envoyer d'avance un éclaireur qui, sous un prétexte quelconque, pénétrerait dans la taverne de maître Jemmy, et parviendrait à savoir dans quelle partie de son établissement se tenaient les réfractaires; car les précautions, de la part de ces derniers, étaient probablement prises avec d'autant plus de soin que, le

moment du départ du *Trident* étant arrivé, ils devaient bien penser que l'on était en quête de leurs respectables personnes.

Mais là s'était présentée une difficulté sérieuse : c'est que le matelot qui aurait joué le rôle d'éclaireur, courait grand risque, après la réussite de l'expédition, de payer cher la part qu'il y aurait prise; d'un autre côté, un officier, si bien déguisé qu'il fût, ne pouvait manquer d'être reconnu, ou par M. Jemmy, ou par les déserteurs. Le conseil tout entier était donc dans une grande perplexité, lorsqu'il vint à l'idée de M. Burke de me charger de cette mission : arrivé le jour même, et par conséquent inconnu de tout le monde, je ne devais éveiller les soupçons de personne, et si j'avais le quart de l'intelligence que m'avait d'avance accordée le bon capitaine, je ne pouvais manquer de conduire la chose à un heureux résultat. Ce préambule explique les questions que m'avait faites M. Stanbow, et la recommandation qui les avait suivies d'aller prendre les ordres de M. Burke.

On vint donc me dire, vers les cinq heures, que le lieutenant m'attendait dans sa cabine. Je m'empressai de me rendre à son invitation, et là, après m'avoir mis bravement au courant de ce qu'on attendait de moi, il tira d'un coffre une chemise, des pantalons et une jaquette de matelot, qu'il m'invita à revêtir en échange de mon costume de midshipman. Quoique j'éprouvasse au fond du cœur quelque répugnance pour le rôle qui m'était réservé dans cette tragi-comédie, force me fut d'obéir. M. Burke parlait au nom de la discipline, et l'on sait combien, à bord des vaisseaux anglais, la discipline est une maîtresse sévère; d'ailleurs, le lieutenant, je l'ai dit, n'était pas homme à souffrir une réplique, quelque respectueuse qu'elle fût. Je ne perdis donc pas mon temps en observations inutiles, je mis bas mon costume de midshipman, et grace à mon large pantalon, à ma chemise de flanelle rouge, à mon bonnet bleu et à mes dispositions naturelles, j'eus bientôt acquis cet air de vaurien qui formait le caractère distinctif du personnage que j'étais appelé à représenter.

Mon déguisement achevé, nous descendîmes dans la chaloupe, M. Burke, moi et les quinze matelots qui avaient formé le conseil du matin. Dix minutes après nous étions à Plymouth; comme nous ne pouvions traverser ainsi la ville en masse sans être remarqués, et que dans ce cas l'alarme, sans aucun doute, devait être portée à Walsmouth, nous nous séparâmes sur le port, nous donnant rendez-vous, dix minutes après notre séparation, sous un arbre isolé que l'on voit de la rade, et qui s'élève sur une petite colline au-delà de

la ville. Au bout d'un quart-d'heure nous fîmes l'appel; tout le monde était à son poste.

Le plan de la campagne était d'avance arrêté dans la tête de M. Burke, et, arrivé au moment de l'exécuter, il me fit l'honneur de me l'expliquer dans tous ses détails : il avait décidé que je me dirigerais aussi vite que me le permettraient mes jambes, dont à cette occasion chacun me fit l'honneur d'exagérer la vélocité, vers le village de Walsmouth, tandis que le reste de la troupe me suivrait au pas ordinaire. Comme, en vertu de cette disposition, je devais gagner près d'une heure sur mes compagnons, il était convenu qu'ils m'attendraient jusqu'à minuit dans une masure située à une portée de fusil en avant du village. Si à minuit je n'étais pas de retour, c'est que j'étais prisonnier ou tué, et dans ce cas on devait marcher immédiatement sur *la Verte Erin*, pour me délivrer ou venger ma mort.

Il ne fallait rien moins que l'aspect d'un danger comme celui qu'on me faisait entrevoir, pour rehausser à mes propres yeux la singulière mission dont j'étais chargé. L'œuvre que j'accomplissais était une tâche de chacal, et non une besogne de lion; je le sentais au fond du cœur, et cela m'avait jusqu'alors donné un certain malaise dont je n'étais pas le maître de triompher; mais, du moment où ma vie courait quelque chance, du moment où il y avait lutte enfin, il pouvait y avoir victoire, et la victoire justifie tout : c'est le talisman qui change le plomb en or.

En ce moment, sept heures sonnèrent à Plymouth : il me fallait à moi une heure et demie, et à mes compagnons deux heures au moins pour arriver à Walsmouth. Je pris donc congé de mes compagnons. M. Burke adoucit sa voix rude pour me souhaiter une chance heureuse, et je partis.

Nous entrions dans les mois brumeux de l'automne, le temps était sombre et bas, des nuages pareils à des vagues silencieuses roulaient à quelques pieds au-dessus de ma tête, et de temps en temps des rafales de vent, qui arrivaient tout à coup et passaient de même, courbaient les arbres de la route, leur arrachant, à chaque bouffée, quelques-unes de leurs dernières feuilles qui venaient me fouetter le visage. La lune, sans paraître cependant, jetait, à travers les voiles qui la couvraient, assez de lumière pour éclairer tous les objets d'une teinte grisâtre et maladive; de temps en temps de larges ondées tombaient, qui dégénéraient en pluie fine, jusqu'à ce qu'une nouvelle cataracte s'ouvrît; au bout de deux milles, j'étais à la fois glacé

et en sueur. Je continuai de marcher ou plutôt de courir, au milieu de ce morne silence qui n'était interrompu que par les plaintes de la terre et les larmes du ciel. Je ne me rappelle pas avoir jamais vu une nuit plus triste que cette triste nuit.

Après une heure et demie de cette course que je n'avais pas ralentie un instant, et pendant laquelle je n'avais point éprouvé la moindre fatigue, tant cette nuit sombre et la préoccupation de ce qui allait se passer séparaient mon esprit de mon corps, j'aperçus les premières lumières de Walsmouth ; je m'arrêtai un instant pour m'orienter, car il me fallait aller droit à la taverne de maître Jemmy, sans demander ma route. Cette demande n'aurait pas manqué d'exciter les soupçons, vu que c'était une de ces choses qu'il n'était pas permis à un matelot d'ignorer. Mais comme du lieu où j'étais je ne voyais qu'un amas de maisons, je résolus d'entrer dans le village, espérant que quelque indice extérieur me guiderait. En effet, d'un bout d'une rue à l'autre j'aperçus bientôt la lanterne que mes camarades m'avaient indiquée comme le fanal qui devait me conduire, et je m'approchai, résolu, puisque j'en étais là, à payer bravement de ma personne.

Le cabaret de maître Jemmy n'avait pas du moins la prétention de tromper les yeux par une fausse apparence; c'était bien un véritable repaire : la porte, qui semblait celle d'un cachot, tant elle était basse et étroite, avait à hauteur d'homme cette petite ouverture grillée, appelée généralement le *trou de l'espion,* en argot de taverne, parce que c'est à travers ce vasistas que le maître de la maison s'assure de la nature des visites qu'il reçoit. J'en approchai mon œil, et je regardai à travers le grillage; mais cette ouverture donnait sur une espèce de caveau sombre où je ne pus rien apercevoir que des filets de lumière qui, se glissant à travers les fentes d'une porte, indiquaient au moins que la chambre attenante était éclairée.

— Holà, quelqu'un, criai-je alors en frappant et en appelant en même temps.

Si fermement qu'ils eussent été dits, et quoiqu'un vigoureux coup de poing les eût accompagnés, ces mots restèrent sans réponse. J'attendis un instant, puis je les répétai une seconde fois, mais sans plus de succès.

Je m'éloignai alors à reculons de cette maison étrange, afin de regarder si, à défaut de la porte, qui n'était peut-être placée là que pour ne pas détruire la symétrie de l'architecture, il n'y avait pas quelque autre entrée plus praticable; mais les fenêtres étaient barricadées

avec un soin tout particulier; force me fut donc d'en revenir au moyen d'introduction ordinaire. Je rapprochai donc une troisième fois ma tête de l'ouverture, mais cette fois je m'arrêtai à quelques pouces du grillage : une autre tête, collée contre les barreaux, me regardait de l'autre côté.

— Enfin, dis-je, ce n'est pas malheureux.

— Qui êtes-vous, que demandez-vous? dit une voix douce à laquelle j'étais loin de m'attendre en pareille circonstance, et que je reconnus pour celle d'une jeune fille.

— Qui je suis, la belle enfant? répondis-je en tâchant de mettre mon fausset au diapazon du sien. Je suis un pauvre diable de matelot qui ira probablement coucher en prison, si vous lui refusez la porte.

— A quel équipage appartenez-vous?

— Au *Boreas*, qui fait voile demain matin.

— Entrez, dit la jeune fille en entr'ouvrant la porte dans une largeur qui semblait si bien calculée d'après celle de mon corps, qu'elle n'eût pas permis à un oiseau-mouche de pénétrer en même temps que moi; et aussitôt elle referma la porte, dont deux énormes verroux et une barre de bois assuraient la solidité.

Au bruit que firent en glissant derrière moi ces garans de la sûreté intérieure, je sentis, je l'avoue, l'eau et la sueur se glacer sur mon front; mais il n'y avait pas à reculer : d'ailleurs au même moment, la jeune fille ouvrit la porte, et je me trouvai dans la lumière. Aussitôt mes regards parcoururent la chambre et s'arrêtèrent avant tout, je dois l'avouer, sur maître Jemmy, dont l'aspect formidable n'était pas de nature à rassurer un homme qui eût été moins résolu que je ne l'étais.

C'était un grand gaillard de près de six pieds, aux membres robustes, aux cheveux et aux sourcils roux; sa figure disparaissait de temps en temps derrière la fumée de sa pipe, qui, en s'évanouissant, laissait briller deux yeux qui semblaient habitués à aller chercher au fond de l'ame la pensée de celui qu'ils regardaient.

— Mon père, dit la jeune fille, c'est un pauvre garçon en faute qui vient vous demander l'hospitalité pour cette nuit.

— Qui es-tu? demanda Jemmy, en laissant écouler quelques secondes entre les paroles de sa fille et les siennes, et avec un accent si prononcé qu'il dénonçait un Irlandais à la première syllabe.

— Qui je suis? répondis-je dans le patois de Munster, que je parlais comme ma propre langue, ma mère étant de Limerick. Pardieu!

maître Jemmy, il me semble qu'à vous moins qu'à tout autre j'ai besoin de le dire.

— C'est ma foi vrai! s'écria l'hôte de *la Verte Erin*, en se levant de sa chaise, par un premier mouvement dont il n'avait pas été le maître en entendant l'idiôme chéri de son île : un Irlandais.

— Et pur sang, répondis-je.

— Alors, sois le bien venu, me dit-il en me tendant la main.

Je m'avançai aussitôt pour répondre à l'honneur que me faisait maître Jemmy ; mais, comme si une réflexion soudaine le faisait repentir de son trop de confiance :

— Si tu es Irlandais, dit-il en remettant ses deux mains derrière son dos, et en me regardant de nouveau avec ses petits yeux de démon, tu dois être catholique ?

— Comme saint Patrick, répondis-je.

— C'est ce que nous allons voir, dit maître Jemmy.

A ces mots, qui ne laissaient pas de m'inquiéter, il s'avança vers une armoire, et tirant un livre, il l'ouvrit.

— *In nomine Patris et Filii et Spiritus sancti*, dit-il.

Je le regardai avec la plus profonde surprise.

— Réponds, dit-il, réponds, si tu es véritablement catholique, tu dois savoir la messe.

Je compris aussitôt, et comme, étant enfant, j'avais joué souvent avec le missel de mistress Denison, orné de figures saintes, j'essayai de rappeler tous mes souvenirs.

— *Amen*, répondis-je.

— *Introïbo ad altare Dei*, continua mon interrogateur.

— *Dei qui lætificat juventutem meam*, repris-je avec le même aplomb.

— *Dominus vobiscum*, dit maître Jemmy en levant les mains et en se retournant, comme un prêtre qui a fini son office.

Mais j'étais au bout de mon latin, et comme je ne répondais rien, maître Jemmy resta la main sur la clé de l'armoire, attendant cette dernière réponse, qui devait le convaincre.

— *Et cum spiritu tuo*, me souffla tout bas la jeune fille.

— *Et cum spiritu tuo*, m'écriai-je de toute la force de mes poumons.

— Bravo! dit Jemmy en se retournant, tu es un frère ; maintenant, que désires-tu? que veux-tu? demande, et tu seras servi, pourvu que tu aies de l'argent, toutefois.

— Oh! l'argent ne manque pas, répondis-je en faisant sonner quelques écus que j'avais dans mon gousset.

— Alors, vive Dieu et saint Patrick! mon enfant, s'écria le digne hôte de *la Verte Erin*, tu arrives à merveille pour être de la noce.

— De la noce? repris-je étonné.

— Sans doute; connais-tu Bob?

— Bob? Certainement que je le connais.

— Eh bien! il se marie.

— Ah! il se marie?

— En ce moment même.

— Mais il n'est pas seul du *Trident?* demandai-je.

— Sept, mon ami, ils sont sept, autant qu'il y a de péchés capitaux.

— Et, sans indiscrétion, où pourrai-je les rejoindre?

— A l'église, mon fils, et je vais t'y conduire.

— Oh! répondis-je vivement, ne vous dérangez pas, maître Jemmy, j'irai bien tout seul.

— Oui-dà, en tournant par la rue, n'est-ce pas, pour que les espions de sa Majesté britannique te mettent la main dessus; non pas. Viens par ici, viens, mon enfant.

— Vous avez donc une communication avec l'église?

— Oui, oui, nous sommes machinés ni plus ni moins que le théâtre de Drury-Lane, où l'on fait vingt-cinq changemens à vue dans une pantomime. Viens par ici, viens.

Et maître Jemmy me saisit par le bras, et m'entraîna de l'air le plus amical du monde, mais en même temps avec une force telle que, si même l'envie m'en fût venue, je me fusse trouvé dans l'impossibilité de faire la moindre résistance. Cependant ce n'était point là mon affaire; je n'avais pas le moindre désir d'être mis en face de nos déserteurs. Par un mouvement instinctif, je glissai la main jusqu'au manche de mon poignard de midshipman, que j'avais eu la précaution de cacher sous ma chemise rouge, et ne pouvant résister au bras de fer qui m'entraînait, je suivis mon terrible guide, décidé à prendre conseil des circonstances, mais à ne reculer devant rien; car toute ma carrière maritime dépendait probablement de la manière dont je mènerais à bout cette dangereuse entreprise.

Nous traversâmes deux ou trois pièces, dans l'une desquelles étaient dressés sur une table tous les préparatifs d'un souper plus copieux que recherché; puis nous descendîmes dans une espèce de cave sombre, où, sans me lâcher, Jemmy continua de s'avancer à

tâtons ; enfin, après un moment d'hésitation, il ouvrit une porte. Je sentis la fraîcheur de l'air arriver jusqu'à nous ; je heurtai les marches d'un escalier ; à peine eus-je monté quelques degrés, que les gouttes d'une pluie fine vinrent me picoter le visage. Je levai les yeux, je vis le ciel au-dessus de ma tête. Je regardai autour de moi, nous étions dans un cimetière, au bout duquel s'élevait l'église, masse sombre et informe, dans laquelle se découpaient les deux fenêtres éclairées, qui semblaient nous regarder comme des yeux ardens. Le moment du danger approchait ; je tirai à demi mon poignard, et je m'apprêtai à continuer ma route ; mais alors ce fut Jemmy qui s'arrêta.

— Maintenant, me dit-il, tu peux aller droit devant toi, mon enfant, et sans crainte de te perdre ; moi, je retourne à mon souper ; tu reviendras avec les mariés, et tu trouveras ton couvert à table.

En même temps, je sentis se desserrer l'étau dans lequel mon bras était enfermé, et, sans me donner le temps de répondre, maître Jemmy reprit seul le chemin par lequel nous étions venus tous les deux, et disparut sous la voûte avec une rapidité qui prouvait l'habitude que le digne propriétaire de *la Verte Erin* avait de ce passage.

A peine fus-je seul, qu'au lieu de continuer mon chemin vers l'église, je m'arrêtai en remerciant Dieu de ce que maître Jemmy n'eût pas voulu m'accompagner plus loin ; puis, comme mes regards commençaient à s'habituer à l'obscurité, je m'aperçus que la clôture était assez peu élevée ; cela me permettait de sortir de l'enclos où j'étais renfermé sans passer par l'église. Je courus aussitôt vers le mur le plus proche de moi, et, grace à ses aspérités dont je me fis des échelons, je fus bientôt à cheval sur le faîte. Une fois arrivé là, je n'eus plus qu'à me laisser glisser de l'autre côté, et je tombai sans accident au milieu d'une petite ruelle déserte.

Il m'était impossible de savoir précisément où j'étais ; mais je m'orientai sur le vent ; pendant tout le chemin, je l'avais eu en face ; je n'avais donc qu'à lui tourner le dos, et j'étais à peu près sûr de ne pas faire fausse route. J'exécutai à l'instant cette manœuvre, et je marchai vent arrière jusqu'à ce que je me trouvasse hors du village. Arrivé là, j'aperçus à ma gauche, pareils à de grands fantômes noirs, les arbres qui bordaient la route de Plymouth à Walsmouth. Je me dirigeai aussitôt de ce côté. A vingt-cinq pas du grand chemin était la masure. Je piquai droit dessus. Nos hommes étaient à leur poste.

Il n'y avait pas un instant à perdre. Je leur racontai ce qui venait de se passer. Nous divisâmes notre troupe en deux pelotons et nous

entrâmes dans Walsmouth au pas de course, mais en gardant un tel silence, que nous ressemblions plutôt à une troupe de spectres qu'à une bande d'hommes vivans. Arrivés au bout de la rue qui conduisait à la taverne de Jemmy, je montrai d'une main au lieutenant Burke la lanterne qui indiquait l'entrée de *la Verte Erin*, de l'autre le clocher de l'église qui, grace à un moment d'éclaircissement, dessinait dans le ciel sa flèche noire et aiguë, et je lui demandai lequel des deux détachemens il voulait que je dirigeasse. A cause de la connaissance que j'avais des localités, il m'abandonna celui qui devait s'emparer de la taverne et qui se composait de six hommes; puis, à la tête des neuf autres, il se dirigea vers l'église. Comme l'église et la taverne étaient à une distance à peu près égale, il était évident qu'en marchant du même pas, notre double attaque devait être simultanée, ce qui était chose importante; car nos déserteurs étant surpris à la fois par devant et par derrière, il leur devenait impossible de nous échapper.

En arrivant devant la porte, je voulus recourir à la même manœuvre qui m'avait déjà réussi; et ordonnant à mes hommes de se coller le long du mur, j'appelai par le grillage; j'espérais que, de cette manière, nous pourrions entrer chez maître Jemmy sans effraction; mais je ne tardai pas à m'apercevoir, au silence profond qui régnait dans la maison malgré l'appel que je faisais à ses habitans, qu'il fallait renoncer aux voies de douceur. En conséquence, j'ordonnai à deux de nos hommes, qui, par précaution, s'étaient munis de haches, de jeter la porte en dedans. En un tour de main, malgré les verroux et la barre, la chose fut faite; et nous nous précipitâmes sous la première voûte.

La seconde porte était fermée, ainsi que la première, et, ainsi que la première, il fallut la briser. Comme elle était un peu moins forte, cette besogne nous prit un peu moins de temps, et nous nous trouvâmes dans la chambre où Jemmy m'avait fait servir la messe. Elle était sans lumière. J'allai au poèle, on venait de l'éteindre avec de l'eau. Un de nos hommes battit le briquet; mais nous cherchâmes en vain une lampe ou une chandelle. Je me souvins de la lanterne et courus à la porte pour la décrocher; elle était éteinte. Décidément, la garnison était prévenue et opposait une force d'inertie qui présageait, selon toutes les probabilités, une résistance plus sérieuse.

Quand je rentrai, la chambre était éclairée; un de nos hommes, canonnier de la troisième batterie de babord, avait par hasard sur lui une mèche et venait de l'allumer; mais il n'y avait pas de temps à

perdre, la lumière qu'elle donnait ne devait durer que quelques secondes; je pris la mèche et m'élançai dans la chambre voisine en criant aux autres : Suivez-moi!

Nous traversâmes cette seconde chambre, puis celle du souper sur lequel nos hommes, en passant, jetèrent de côté un coup d'œil plein d'une expression intraduisible; puis enfin, au moment où la mèche s'éteignait, j'arrivai à la porte du caveau. Elle était refermée, mais on n'avait pas eu sans doute le temps de la barricader comme les autres, car, en étendant la main, je sentis la clé. Comme je me rappelais à peu près le chemin qu'une demi-heure auparavant j'avais fait à tâtons, j'y passai le premier, tâtant chaque marche avec le pied, étendant les bras en avant et retenant mon haleine. J'avais, en suivant Jemmy, compté les escaliers, il y en avait dix. Je les comptai de nouveau, et, quand je fus arrivé au dernier, je tournai à droite; mais à peine eus-je fait quelques pas dans l'espèce de souterrain où j'étais engagé, que j'entendis une voix qui murmurait à mon oreille le mot *renégat*. En même temps il me sembla qu'une pierre, se détachant de la voûte, me tombait d'aplomb sur la tête. Je vis des millions d'étincelles, je jetai un cri, et je tombai sans connaissance.

Lorsque je revins à moi, je me retrouvai dans mon hamac et sentis, au mouvement du vaisseau, que nous devions être en train d'appareiller. Mon accident, causé par un simple coup de poing de mon ami l'hôte de *la Verte Erin*, n'avait en rien entravé le succès de l'expédition. Le lieutenant Burke était entré dans la sacristie au moment même où les fiancés, les garçons de noce et les témoins y étaient réunis; nos hommes avaient donc été pris comme dans une souricière, et, à l'exception de Bob qui avait trouvé le moyen de s'échapper par une fenêtre, ils avaient été tous arrêtés. L'absence du fugitif était même compensée, si l'on avait voulu admettre le proverbe français : —Un homme en vaut un autre;—car le lieutenant qui était, comme nous l'avons dit, à cheval sur les règles de la discipline et qui voulait son nombre avant tout, avait jeté le grapin sur un des assistans, et l'avait, malgré ses cris et sa résistance, ramené à bord du *Trident*, avec les autres prisonniers.

Ce pauvre diable, qui se trouvait d'une manière si inattendue enrôlé dans la marine britannique, était un perruquier du village de Walsmouth, qui se nommait David.

X.

Quoique l'accident sous lequel j'avais succombé m'eût empêché de prendre une part active au dénouement de l'entreprise, il n'en est pas moins vrai que l'on devait en grande partie l'heureux résultat de l'expédition à la manière dont je l'avais conduite. Aussi, lorsque je rouvris les yeux,—ce que je ne pus faire que quelques momens après que le sentiment de mon existence me fut revenu, tant le coup que j'avais reçu était bien appliqué,—je trouvai près de moi notre brave capitaine, qui venait en personne s'informer de mon état. Comme, à part une certaine lourdeur dans la région cérébrale, je me trouvais, du reste, parfaitement bien, je lui répondis que dans un quart d'heure je serais sur le pont, et que, le jour même, j'espérais reprendre mon service.

En effet, à peine le capitaine fut-il sorti, que je sautai à bas de mon hamac, et que je procédai à ma toilette. La seule trace visible qui me restât du coup de poing de maître Jemmy était une injection sanglante dans les yeux. Sans aucun doute, si je n'avais pas eu le crâne aussi solide, j'étais assommé comme un bœuf.

Comme je l'avais jugé au mouvement de la frégate, nous étions en train d'appareiller. L'ancre dérapait du fond, et le navire commençait son abatée à tribord. Le capitaine lui aidait de son mieux, en faisant appareiller les focs; puis, cette manœuvre accomplie, comme nous faisions trop d'arrivée, nous bordâmes l'artimon et restâmes en panne jusqu'à ce que l'ancre fût haute. Ces précautions prises, le capitaine abandonna au lieutenant la conduite de la frégate, et descendit dans sa chambre prendre connaissance de ses dépêches, qu'il ne devait ouvrir qu'au moment où le vaisseau mettrait à la voile.

Il y eut alors sur le navire un moment d'inaction, dont tous mes camarades profitèrent pour me féliciter de mon expédition et me demander de mes nouvelles. J'étais en train de leur raconter mon accident dans tous ses détails, lorsque nous aperçûmes une barque venant de terre, à force de rames, et nous faisant toutes sortes de signaux; un des midshipmans, qui avait une lunette, la braqua vers elle :

— Dieu me damne! dit-il au bout d'un instant d'examen, si ce n'est pas Bob le souffleur qui nous arrive.

— Voilà un farceur! dit un matelot; il se sauve quand on court après lui, et il court après nous quand nous nous retournons.

— Il est peut-être déjà brouillé avec son épouse, dit un autre.

— En tout cas, je ne voudrais pas être dans sa peau, murmura un troisième.

— Silence! dit une voix qui avait l'habitude de nous faire trembler tous, chacun à son poste! Le gouvernail à tribord! orientez la misaine! Ne voyez-vous pas que le navire cule?

L'ordre fut aussitôt exécuté que donné, et le navire, cessant son mouvement rétrograde, demeura quelques minutes immobile; puis enfin il commença de marcher.

En ce moment, une voix cria :

— Une barque à babord!

— Voyez ce qu'elle veut, dit le lieutenant, que rien ne pouvait faire déroger à l'ordre établi.

— Ohé! de la barque, reprit la même voix, que demandez-vous?

Puis, se retournant après avoir entendu la réponse :

— Mon lieutenant, continua le matelot, c'est Bob le souffleur qui vient de faire un petit tour à terre, et qui désire remonter à bord.

— Jetez une corde à ce drôle, dit le lieutenant sans même regarder de son côté, et conduisez-le avec les autres dans la fosse aux lions.

L'ordre fut ponctuellement exécuté, et au bout d'un instant on aperçut au-dessus des bordages de babord la tête de Bob, qui, justifiant l'épithète que ses camarades lui avaient donné, soufflait de toute la force de ses poumons.

— Allons, allons, mon vieux cachalot, lui dis-je en m'approchant de lui, mieux vaut tard que jamais; huit jours à fond de cale, au pain et à l'eau, et tout sera dit.

— C'est juste, c'est juste, je le mérite; et si j'en suis quitte pour cela, je n'aurai pas encore trop à me plaindre. Mais auparavant, avec votre permission, monsieur le midshipman, je voudrais parler au lieutenant.

— Conduisez cet homme au lieutenant, dis-je aux deux matelots qui s'étaient déjà emparés de leur camarade.

M. Burke se promenait sur le gaillard d'arrière, son porte-voix à la main, et continuait de donner ses ordres pour la manœuvre, lorsqu'il vit s'approcher de lui le coupable. Il s'arrêta, et le regardant de cet œil sévère que les matelots connaissaient si bien pour être l'expression d'une volonté irrévocable :

— Que veux-tu? lui dit-il.

— Sauf votre respect, mon lieutenant, dit Bob en tournant son

bonnet bleu entre ses mains, je sais que je suis fautif, et, quant à moi, je n'ai rien à dire.

— C'est bien heureux! murmura M. Burke avec un sourire qui n'exprimait rien moins que la gaieté.

— Aussi, mon lieutenant, vous ne m'auriez probablement jamais revu, si je n'avais pas su qu'il y en avait un autre qui payait ici l'écot de Bob. Alors je me suis dit : Ça ne peut pas se passer comme ça, Bob, mon ami ; il faut retourner à bord du *Trident*, ou tu serais une canaille; — et me voilà.

— Après.

— Après? Eh bien! puisque me voilà pour recevoir les coups, faire mon service et tenir ma place, vous n'avez pas besoin d'un autre, et vous allez renvoyer David à sa femme et à ses enfans, qui sont là-bas à terre qui se désolent... Tenez, mon lieutenant, les voyez-vous là-bas?

Et il lui montra du doigt un groupe de plusieurs personnes sur la pointe la plus avancée du rivage.

— Qui a permis à ce drôle-là de venir me parler?

— C'est moi, monsieur Burke, répondis-je.

— Vous garderez les arrêts un jour, monsieur, me dit le lieutenant, pour vous apprendre à vous mêler de ce qui ne vous regarde pas.

Je saluai et je fis un pas en arrière.

— Mon lieutenant, dit Bob d'une voix ferme, ce que vous faites là n'est pas juste, et s'il arrive malheur à David, c'est vous qui en répondrez devant Dieu.

— Jetez-moi ce drôle à fond de cale, avec les fers aux mains et aux pieds! cria le lieutenant.

On emmena Bob. J'étais descendu par un escalier et lui par l'autre; cependant nous nous rencontrâmes dans le faux-pont.

— C'est ma faute si vous êtes puni, me dit-il, et je vous en demande pardon; mais je vous revaudrai cela, je l'espère.

— Ce n'est rien, mon brave, lui répondis-je; mais, au nom de votre pauvre peau, ayez patience.

— Ce n'est pas pour moi que j'en manque, mon officier, c'est pour ce pauvre David.

Les matelots entraînèrent Bob à fond de cale, et moi, je me retirai dans ma chambre.

Le lendemain, le matelot qui me servait, après avoir fermé la porte avec précaution, s'approcha de moi, et avec un air mystérieux :

— Avec la permission de votre honneur, me dit-il, est-ce que je pourrais vous répéter deux mots de la part de Bob?

— Répète, mon ami, lui dis-je.

— Eh bien! mon officier, voilà la chose : Bob dit que c'est juste que lui et les déserteurs soient punis, mais que ce n'est pas juste que David, qui n'est en rien coupable, bien au contraire, soit puni comme eux.

— Et il a raison.

— Eh bien! puisque c'est votre avis, mon officier, continua le matelot, il demande que vous en disiez deux mots au capitaine, qui est un brave homme et qui ne souffrira pas qu'une injustice soit faite.

— Cela sera fait aujourd'hui, mon brave; tu peux le dire de ma part à Bob.

— Merci, mon officier.

En effet, il était sept heures du matin, et, comme mes arrêts expiraient à onze, j'allai immédiatement trouver le capitaine. Sans lui dire que je parlais au nom de Bob, et comme si la chose venait de moi, je lui parlai du pauvre diable de perruquier, et de l'injustice qu'il y avait à le retenir dans la fosse aux lions avec les autres. La chose était trop juste pour que le capitaine ne la comprît pas; aussi donna-t-il des ordres en conséquence. Je voulais me retirer, mais il me retint pour prendre le thé avec lui. Le brave homme avait su que je venais d'être victime d'une boutade de son lieutenant et voulait me faire comprendre que, laissant leur cours aux règles de la discipline, il n'avait pas dû s'y opposer; mais que cependant il ne les approuvait pas.

Le thé pris, je remontai sur le pont. Les matelots étaient réunis, en cercle, autour d'un homme que je ne connaissais pas : c'était David.

Le malheureux était debout, se tenant d'une main à un cordage, tandis que l'autre retombait le long de son corps; ses regards étaient fixés sur la terre qui n'apparaissait plus à l'horizon que comme un léger brouillard, et de grosses larmes silencieuses coulaient de ses yeux.

Telle est la puissance d'une douleur profonde et réelle, que tous ces durs loups de mer, habitués au danger, au sang et à la mort, et dont pas un, peut-être, ne se serait retourné, dans un naufrage ou un combat, au cri d'agonie de leur meilleur camarade, étaient réunis, tristes et compatissans, autour de cet homme qui pleurait sa famille et sa patrie. Quant à David, il ne voyait rien que cette terre qui, à

chaque instant, devenait moins distincte, et, à mesure qu'elle disparaissait, son visage, se contractant de plus en plus, prenait une expression de douleur qu'on ne peut décrire; enfin, quand la terre eut disparu tout-à-fait, il s'essuya les yeux, comme s'il eût pensé que c'étaient ses larmes qui l'empêchaient de voir; puis, étendant les bras vers le dernier point du rivage qui avait cessé d'être visible, il poussa un long sanglot, se renversa en arrière et tomba évanoui.

— Qu'est-ce? demanda le lieutenant Burke en passant.

Les matelots s'écartèrent en silence, et lui laissèrent voir David étendu sans connaissance.

— Est-il mort? continua-t-il avec un peu plus d'indifférence que s'il se fût agi de Fox, le chien du cuisinier.

— Non, mon lieutenant, dit une voix; il n'est qu'évanoui.

— Jetez un seau d'eau à la figure de ce drôle, et il reviendra.

Heureusement, le chirurgien arriva en ce moment et révoqua l'ordonnance du lieutenant; car déjà, rigide observateur des ordres reçus, un matelot s'approchait avec les objets demandés.

Le chirurgien fit transporter David dans son hamac, et, comme il demeurait toujours évanoui, il pratiqua une saignée qui le fit revenir.

Pendant ce temps, la frégate marchait vent arrière, et laissant à sa gauche les îles d'Aurigny et de Guernesay, avait doublé l'île d'Ouessant, et était entrée à pleines voiles dans l'Océan atlantique; de sorte qu'au bout de deux jours, lorsque David, parfaitement remis, quant au physique, de son indisposition, remonta sur le pont, il ne vit plus que le ciel et l'eau.

Cependant, l'affaire de nos fugitifs avait pris, grace à la bonté du capitaine, une marche moins terrible que celle qu'elle paraissait devoir suivre. Tous avaient affirmé qu'ils étaient dans l'intention de revenir la nuit même à bord de la frégate, mais que le désir d'assister à la noce d'un camarade l'avait emporté chez eux sur la crainte d'une punition. La preuve qu'ils alléguèrent à l'appui de cette assertion fut qu'ils s'étaient laissés prendre sans résistance, et que Bob, qui s'était sauvé afin de ne pas être privé des bénéfices de sa position conjugale, était de lui-même revenu le lendemain matin. En conséquence, ils devaient en être quittes pour huit jours de fosse aux lions, au pain et à l'eau, et vingt coups de fouet. Cette fois, on ne pouvait trop se plaindre, et le châtiment, loin d'être exagéré, était resté au-dessous de la faute; il en était, au reste, ainsi dans toutes les choses de haute juridiction qui relevaient directement du capitaine.

Le jeudi arriva; le jeudi, jour redouté par tous les mauvais matelots de la marine britannique, car c'est le jour des exécutions disciplinaires. A huit heures du matin, moment fixé pour le réglement des comptes de toute la semaine, les soldats de marine prirent leurs armes, les officiers à leur tête, et après un exercice préparatoire, se rangèrent à babord et à tribord. Puis parurent les patiens accompagnés du capitaine d'armes et de ses deux aides; et au grand étonnement de la plupart de ceux qui assistaient à cette triste cérémonie, au nombre des patiens se trouvait David.

— Monsieur Burke, dit le capitaine Stanbow, aussitôt qu'il eut reconnu le pauvre perruquier, cet homme ne saurait être traité comme déserteur, puisque, lorsqu'on l'a pris à terre, il ne faisait point partie de notre équipage.

— Aussi n'est-ce point comme déserteur que je le fais punir, capitaine, répondit le lieutenant, mais comme ivrogne; hier il est monté sur le pont, ivre à ne pouvoir se tenir.

— Capitaine, dit David, croyez bien que peu m'importe de recevoir ou de ne pas recevoir une douzaine de coups de fouet, car j'ai dans l'ame, croyez-moi bien, une douleur plus vive que celle qu'on pourra jamais infliger à mon corps; mais, pour l'honneur de la vérité, je dois dire, et cela, capitaine, je le jure sur mon salut, que depuis que j'ai mis le pied sur le vaisseau, je n'ai pas bu une seule goutte de gin, de vin ni de rhum : j'en appelle à mes camarades, à qui, à chaque repas, j'ai donné ma portion.

— C'est vrai, c'est vrai, dirent plusieurs voix.

— Silence, cria le lieutenant; puis se retournant vers David : Si cela était, continua-t-il, comment, en montant hier sur le pont, ne pouviez-vous pas vous tenir?

— Il y avait beaucoup de roulis, répondit David, et j'avais le mal de mer.

— Le mal de mer! répondit en haussant les épaules le lieutenant; vous étiez ivre; et ce qui le prouve, c'est que j'ai bien voulu vous soumettre à l'épreuve usitée en pareil cas, et que vous n'avez pu faire trois pas sur le bordage sans tomber.

— Suis-je habitué à marcher sur un vaisseau? répondit David.

— Vous étiez ivre, cria le lieutenant d'une voix qui n'admettait pas de réplique; puis s'adressant au capitaine : — Au reste, continua-t-il, M. Stanbow peut vous remettre la peine que vous avez méritée; seulement il songera aux conséquences qu'une indulgence pareille peut avoir pour la discipline.

— Que justice soit faite! dit le capitaine, qui, dans le doute, ne pouvait gracier David qu'en donnant tort au lieutenant.

Personne n'osa plus ajouter un mot, et le capitaine d'armes ayant lu à haute voix la sentence, que chacun écouta tête nue, l'exécution commença.

Les matelots, habitués à cette sorte de punition, la supportèrent avec plus ou moins de courage; quand vint le tour de Bob, qui était l'avant-dernier, il ouvrit la bouche comme s'il avait quelque chose à dire; mais, après un moment d'indécision, il monta sur le petit échafaud en faisant signe que ce serait pour plus tard.

Ce n'était pas à tort que les camarades de Bob l'avaient surnommé le souffleur. A mesure que les coups tombaient sur lui, sa respiration devenait si bruyante qu'on eût dit que quelque cachalot naviguait bord à bord avec la frégate. Il est juste d'ajouter que ce fut la seule expression de douleur qu'il laissa entendre; aussi, vers la fin, ressemblait-elle plus au rugissement d'un lion qu'à la respiration d'un homme.

Au vingtième coup, Bob se releva; sa rude peau, bronzée par le soleil, endurcie par l'eau salée, était toute meurtrie. Cependant, comme si l'on eût frappé sur un cuir trop épais pour pouvoir être entamé, pas une goutte de sang n'était sortie. On vit qu'il voulait parler, et on fit silence.

— Voilà ce que j'avais à demander au capitaine, dit Bob en se tournant vers M. Stanbow, et en faisant passer sa chique d'une joue à l'autre; c'est que, pendant que je suis là, on me donne tout de suite les douze coups de David.

— Que demandes-tu là, Bob? s'écria le perruquier.

— Laisse-moi donc dire, fit Bob avec un geste d'impatience et en reprenant sa respiration comme s'il l'eût tirée de ses talons. Ce n'est pas à moi de décider, capitaine, s'il est fautif ou non; seulement je sais une chose: c'est que, s'il reçoit douze coups de fouet comme ceux qu'on vient de me donner, il en mourra, et que sa femme sera veuve et ses enfans orphelins; tandis que moi, j'en ai reçu un jour trente-six, ce qui est juste le compte que je réclame, et, quoique j'en aie été un peu malade, me voilà.

— Descendez, Bob, dit M. Stanbow les larmes aux yeux.

Bob obéit sans répondre un seul mot, et David lui succéda. Lorsqu'il fut monté sur l'échafaud, les deux aides du capitaine d'armes lui enlevèrent sa veste et sa chemise, et, en voyant ce corps blanc et grêle, chacun fut de l'avis de Bob. Quant à moi, qui avais à me re-

procher d'avoir pris bien innocemment part à l'arrestation de ce malheureux, je fis un mouvement vers le capitaine. M. Stanbow le vit, et, comprenant sans doute ce que j'avais à lui dire, il m'indiqua, par un geste de la main, qu'il désirait que je demeurasse à ma place. Puis se retournant vers les aides :

— Faites votre devoir, dit-il.

Un profond silence succéda à ces paroles. Le martinet se leva, et en retombant, imprima ses neuf lanières en sillons bleuâtres sur les épaules du patient; le second coup tomba à son tour, et neuf autres sillons se croisèrent en réseaux avec les premiers. Au troisième coup, le sang s'échappa par gouttes; au quatrième, il jaillit et éclaboussa les plus voisins de l'échafaud!

— Assez! dit le capitaine.

Chacun respira, car toutes les poitrines étaient oppressées, et, au milieu de toutes ces respirations, on entendait le souffle plus bruyant de Bob. Puis on détacha les mains de David; quoiqu'il n'eût pas jeté un seul cri, il était pâle comme s'il allait mourir; malgré sa pâleur, il descendit d'un pas ferme l'échelle de l'échafaud, et, se retournant vers le capitaine :

— Merci, monsieur Stanbow, lui dit-il; je me souviendrai de la miséricorde comme de la vengeance.

— Il ne faut vous souvenir que de vos devoirs, mon ami, dit le capitaine.

— Je ne suis pas matelot, dit David d'une voix sourde; je suis mari, je suis père; et Dieu me pardonnera de ne pas accomplir, à cette heure, mes devoirs de père et de mari; ce n'est pas ma faute.

— Reconduisez les coupables dans le faux-pont, et que le chirurgien les visite.

Bob offrit son bras à David.

— Merci, mon brave ami! lui dit David, merci, je descendrai bien seul.

Et David descendit en effet l'escalier de la première batterie d'un pas aussi ferme qu'il avait descendu celui de l'échafaud.

— Tout cela finira mal, dis-je à demi-voix à M. Stanbow.

— J'en ai peur, me répondit-il. Puis il ajouta : Voyez ce pauvre diable, monsieur Dayys, et tâchez de le calmer.

XI.

Deux heures après, je descendis dans le faux pont. David était sur son hamac avec une fièvre ardente. Je m'en approchai :

— Eh bien! David, mon ami, lui demandai-je, comment cela va-t-il?

— Bien, me dit-il d'une voix brève et sans regarder de mon côté.

— Vous répondez sans savoir qui vous parle! Je suis M. Davys.

David se retourna vivement.

— Monsieur Davys, dit-il en se soulevant sur un bras et en me regardant avec des yeux pleins de fièvre; monsieur Davys, si vous vous appelez véritablement monsieur Davys, j'ai à vous remercier. Bob m'a dit que c'était vous qui aviez demandé au capitaine qu'on me tirât de la fosse aux lions. Sans vous, je n'en serais sorti qu'avec les autres et je n'aurais pas revu une dernière fois l'Angleterre... Merci, monsieur Davys, merci!

— Détrompez-vous, mon cher David, vous reverrez votre pays et pour ne plus le quitter. Le capitaine est un excellent homme, et il m'a promis qu'à son retour il vous laisserait libre de quitter le bâtiment.

— Oui, le capitaine est un excellent homme! dit David avec un accent amer; et cependant il m'a laissé battre et fouetter comme un chien par cet infame lieutenant.... et cependant le capitaine savait bien que je n'étais pas coupable.

— Il ne pouvait pas vous faire grace entière, David; la première loi de la discipline est qu'un supérieur ne doit jamais avoir tort. Mais vous avez bien vu qu'au quatrième coup, il a ordonné de cesser l'exécution.

— Oui, oui, murmura David; c'est-à-dire que s'il avait plu à M. Burke de me faire pendre, au lieu de me faire fouetter, le capitaine m'aurait fait grace de quatre brasses de corde sur douze.

— David, répondis-je, on ne pend que pour vol ou pour assassinat, et vous ne serez jamais ni un voleur ni un assassin.

— Qui sait? me répondit David.

Je vis que mes paroles, au lieu de l'adoucir, l'irritaient encore davantage. Faisant donc signe à Bob qui, assis dans un coin sur un tas de câbles roulés, buvait l'eau-de-vie qu'on lui avait donnée pour faire des compresses, et l'invitant à venir auprès du hamac de son camarade, je remontai sur le pont.

Tout y était aussi tranquille que si rien d'extraordinaire ne s'y fût passé un instant auparavant : le souvenir de la scène que nous avons racontée semblait déjà effacé de tous les esprits, comme à cent pas de nous était effacé le sillage de notre frégate. Le temps était beau ; il ventait bon frais, et nous filions nos huit nœuds à l'heure. Le capitaine se promenait sur l'arrière d'un pas mesuré et machinal qui indiquait la préoccupation de son esprit. Je m'arrêtai à une distance respectueuse de lui ; deux ou trois fois, dans la ligne qu'il parcourait, il s'approcha et s'éloigna de moi ; enfin il leva la tête et m'aperçut.

— Eh bien ! me dit-il.

— Il a le délire, répondis-je, préférant, si David faisait quelques menaces, qu'elles fussent attribuées à la fièvre qu'à la vengeance.

Le capitaine secoua la tête et fit entendre un petit claquement de langue, puis s'appuyant sur mon bras :

— Monsieur Davys, me dit-il, c'est, pour tout homme aux mains duquel un pouvoir quelconque est remis, une chose bien difficile que d'être juste ; et, s'il faut que je vous le dise, j'ai bien peur de ne pas avoir été juste envers ce malheureux.

— Vous avez été plus que juste, monsieur, répondis-je ; vous avez été miséricordieux ; et si quelqu'un a des reproches à se faire, ce n'est pas vous.

— Pensez-vous donc que M. Burke n'était pas convaincu que David fût coupable?

— Je ne dis pas cela, capitaine, mais il passe pour être d'une sévérité qui touche à la barbarie. Quant à moi, je vous l'avoue, il a une manière de commander qui, dès le premier moment, m'a inspiré l'envie de lui désobéir.

— Ne faites jamais cela, monsieur, me dit le capitaine en essayant de donner à ses traits une expression sévère, car je serais forcé de vous punir. Davys, mon cher enfant, ajouta-t-il en répétant presque les mêmes paroles, mais avec une expression de voix si différente qu'il semblait passer de la menace à la prière, au nom de votre père, mon vieil ami, ne faites jamais cela ; j'en aurais trop de douleur.

Nous nous promenâmes un instant côte à côte et sans nous regarder ; puis, après quelques minutes de silence :

— A quelle hauteur estimez-vous que nous soyons, monsieur Davys? reprit le capitaine, passant avec intention d'un sujet à un autre.

— Mais à la hauteur du cap Mondégo à peu près, je pense.

— Vous ne vous trompez pas, monsieur, me dit-il, et c'est à merveille pour un débutant. Demain, nous doublerons le cap Saint-Vin-

cent ; et si ce nuage noir que nous voyons là-bas, et qui ressemble à un lion accroupi, ne nous joue pas quelque mauvais tour, après-demain soir nous serons à Gibraltar.

Je tournai les yeux vers le point de l'horizon que me désignait le capitaine. Le nuage indiqué par lui faisait une tache livide dans le ciel ; mais j'étais, à cette époque, encore trop novice pour tirer par moi-même aucune conséquence de ce présage. Ma seule inquiétude pour le moment était donc de savoir où nous irions, notre première mission accomplie. J'avais vaguement entendu dire que nous étions destinés à faire échelle dans le Levant, et cet espoir n'avait pas peu contribué à adoucir la douleur que j'avais de me séparer de mes dignes parens. Renouant donc la conversation où elle avait été interrompue :

— Est-ce, dis-je, une indiscrétion, monsieur Stanbow, que de vous demander si vous comptez rester long-temps à Gibraltar?

— Je ne le sais pas moi-même, monsieur Davys. J'y attendrai les ordres des lords de l'amirauté, me répondit le capitaine en tournant de nouveau la tête vers le nuage, qui paraissait lui donner d'instant en instant plus d'inquiétude.

J'attendis quelques instans pour voir s'il reprendrait la conversation; mais comme il continuait de garder le silence, je le saluai et me retirai. Il me laissa faire quelques pas; puis, me rappelant d'un signe de tête :

— A propos, monsieur Davys, me dit-il, faites-vous monter par le sommelier quelques bouteilles de bon vin de Bordeaux de ma cave, que vous donnerez comme venant de vous à ce pauvre diable de David.

Je pris la main du capitaine entre les miennes, et je voulus la porter à mes lèvres, tant j'étais attendri. Il la dégagea en souriant.

— Allez, allez, me dit-il, je vous recommande ce malheureux. Tout ce que vous ferez sera bien fait.

Lorsque je remontai sur le pont, mon premier coup d'œil, je l'avoue, fut pour le nuage; il avait perdu sa forme, et semblait comme une décoration de l'Opéra occupé à faire son changement à vue. Peu à peu il prit la forme d'un aigle gigantesque, aux ailes éployées; puis une de ses ailes s'étendit démesurément du sud à l'ouest, et couvrit tout l'horizon d'une bande sombre. Rien cependant ne paraissait changé à bord. Les matelots jouaient ou causaient sur l'avant avec leur insouciance ordinaire. Le capitaine se promenait toujours sur le gaillard d'arrière; le premier lieutenant était assis ou plutôt couché sur l'affût d'une caronade; la vigie perchait à sa

barre de perroquet, et Bob, appuyé sur les bastingages de tribord, semblait profondément occupé à suivre des yeux les flocons d'écume qui couraient aux flancs de notre vaisseau. J'allai m'asseoir près de lui; et, voyant qu'il paraissait de plus en plus plongé dans l'intéressante occupation qui absorbait toutes ses pensées, je me mis à siffler un vieil air irlandais, avec lequel mistress Denison m'avait bercé dans mon enfance. Bob m'écouta un instant sans rien dire; mais bientôt, se retournant de mon côté, il ôta son bonnet, le roula dans ses mains, et quoiqu'il lui en coûtât visiblement de me faire une observation aussi inconvenante :

— Sauf votre respect, monsieur Davys, me dit-il, j'ai entendu dire par de plus vieux que moi qu'il était dangereux d'appeler le vent quand il y en avait à l'horizon un chargement aussi considérable que celui que le grand amiral des nuages tient en ce moment à notre disposition.

— Cela veut dire, mon vieux souffleur, répondis-je en riant, que ma musique te déplait, n'est-ce pas, et que tu désires que je me taise?

— Je n'ai pas d'ordres à donner à votre honneur; et bien au contraire c'est moi qui suis tout prêt à obéir aux siens, d'autant plus que je n'ai pas oublié ce que vous avez fait pour ce pauvre David; mais pour le moment, monsieur John, comme je me permettais de vous le dire, je crois que ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de ne pas réveiller le vent. Nous avons une jolie brise, nord-nord-est, et c'est tout ce qu'il faut à un honnête bâtiment qui marche sous sa voile de grand perroquet, ses deux huniers et sa misaine.

— Mais, mon cher Bob, repris-je dans l'intention de faire causer le bonhomme, qui vous fait présumer que le temps doive changer? j'ai beau regarder de tout côté : à l'exception de cette raie sombre, je vois partout le ciel pur et brillant.

— Monsieur John, me dit Bob en me posant sa large main sur le bras, il faut huit jours pour apprendre à un mousse à nouer le point de ris ou à passer une garcette; il faut toute la vie d'un marin pour apprendre à lire l'écriture de Dieu dans les nuages.

— Oui, oui, répondis-je en portant de nouveau les yeux vers l'horizon; je vois bien quelque chose qui se brasse là-bas, comme une survente, mais cela ne me paraît pas bien dangereux.

— Monsieur John, dit Bob avec une gravité qui ne laissa pas que de produire sur moi une certaine impression, celui qui achètera ce

nuage-là pour un grain ou une rafale gagnera cent pour cent dessus. C'est une tempête, monsieur John, une véritable tempête.

— Cependant, mon vieux prophète, continuai-je, enchanté de trouver une occasion de m'éclairer moi-même aux leçons de son expérience, j'aurais parié que nous n'avons pas pour le moment à craindre autre chose qu'un grain blanc.

— Parce que vous ne regardez qu'un côté du ciel, et que vous vous faites une opinion qui est aussi fausse que celle d'un juge qui n'entendrait qu'une déposition ; mais tournez-vous vers l'est, monsieur John, et quoique je n'y aie pas encore jeté l'œil, aussi vrai que je m'appelle Bob, je suis sûr qu'il s'y passe quelque chose.

Je me retournai, ainsi que m'y invitait Bob, et je vis effectivement une ligne de nuages qui, sortant de la mer comme un archipel d'îles, montraient leurs têtes blafardes à l'horizon opposé. Dès-lors il était évident, comme l'avait prévu Bob, que nous allions nous trouver pris entre deux orages. Cependant, attendu qu'il n'y avait rien à faire tant que la tempête n'aurait pas pris un cours, chacun demeurait tranquille à sa place, et continuait son jeu, sa conversation ou sa promenade. Peu à peu, la brise, grace à laquelle marchait le vaisseau, souffla incertaine et haletante, le jour se rembrunit, la mer, de verdâtre qu'elle était, devint couleur de cendre, et l'on entendit dans le lointain le roulement sourd du tonnerre. C'est un bruit qui commande le silence sur la terre et sur l'océan ; aussi toutes les conversations s'arrêtèrent-elles à l'instant même, et l'on entendit le bruit de la voile de perroquet qui commençait à fasier.

— Holà ! de la barre de cakatoa ! cria le capitaine au matelot en vigie; avez-vous des nouvelles de la brise?

— Elle n'est pas encore morte tout-à-fait, capitaine, répondit celui à qui cette question était adressée; mais elle n'arrive plus que par bouffées, et chaque bouffée est moins forte et plus chaude que celle qui l'a précédée.

— Descendez, cria le capitaine.

Le matelot obéit avec un empressement qui prouvait qu'il n'était pas fâché de voir abréger le temps de sa faction, et se laissant glisser le long des étais, il prit place parmi ses camarades. Le capitaine continua sa promenade, et tout rentra dans le silence.

— Mais, dis-je à Bob, il me semble que votre camarade s'est trompé; voilà nos voiles qui se gonflent de nouveau, et le navire qui marche. Voyez.

— C'est le râle de la brise, murmura Bob. Nous aurons encore deux ou trois soupirs comme celui-là, et tout sera dit.

Effectivement, comme venait de le prophétiser Bob, le vaisseau, poussé par un dernier souffle, fit encore un quart de mille à peu près; puis, cessant de recevoir l'impulsion de la brise, il roula lourdement, n'ayant plus d'autre mouvement que celui que lui communiquait la houle.

— Tout le monde sur le pont! cria le capitaine.

A l'instant même, on vit sortir par toutes les ouvertures du vaisseau le reste de l'équipage, et chacun se tint prêt à obéir aux ordres qui lui seraient donnés.

— Oh! oh! dit Bob, notre capitaine prend ses précautions à l'avance. Il me semble que nous avons encore une bonne demi-heure devant nous avant que le vent ne nous fasse savoir de quel côté il est décidé à souffler.

— Tenez, dis-je à Bob, voyez : il a réveillé jusqu'à M. Burke, et le voilà qui se lève.

— M. Burke ne dormait pas plus que vous, monsieur John, murmura Bob.

— Bah! regardez-le, il bâille comme un lévrier.

— On ne bâille pas toujours de sommeil, murmura Bob; demandez plutôt au chirurgien.

— Eh! quel signe est-ce donc encore?

— Le signe que le cœur se gonfle, monsieur John. Regardez le capitaine, il ne bâillera pas, lui, allez..... Tenez, voilà M. Burke qui s'essuie le front avec son mouchoir. Que ne prend-il une canne pour marcher... lui qui a le pied si sûr.

— Que voulez-vous dire par là, Bob?

— Rien; je m'entends.

M. Burke s'approcha du capitaine, et tous deux échangèrent quelques paroles.

— Attention! cria le capitaine.

Et ce mot, prononcé d'une voix forte au milieu du silence, fit tressaillir tout l'équipage. Puis, après un instant qu'il employa à regarder d'un œil ferme et assuré si tout le monde était à son poste :

— La chaîne du paratonnerre à l'eau! continua-t-il; faites remplir les seaux et la pompe à incendie! retirez les amorces des canons! bouchez les lumières! fermez les sabords, les hublots et les fenêtres! Qu'il n'y ait pas un seul courant d'air dans tout le vaisseau!

En ce moment, un roulement de tonnerre plus rapproché se fit

entendre, menaçant comme si la foudre eût compris les précautions que l'on prenait contre elle et s'en fût irritée. Au bout de dix minutes, l'ordre donné était accompli, et chacun avait repris sa place sur le pont.

Pendant ce temps, la mer avait encore calmé; elle semblait un immense lac d'huile. Pas un souffle d'air ne se faisait sentir; les voiles pendaient tristement le long de leurs supports, le jour devenait de plus en plus sombre, la chaleur était étouffante; un ciel cuivré s'appesantissait lentement et semblait peser sur l'extrémité de nos mâts. Nos moindres mouvemens retentissaient avec un bruit sinistre, au milieu d'un silence de mort qui n'était interrompu que par le roulement de la foudre, et cependant rien n'indiquait encore de quel côté le coup devait venir. On eût dit que la tempête, semblable à un malfaiteur, hésitait avant de commencer son œuvre de destruction. Enfin, de légers frissonnemens, appelés par les matelots des pattes de chat, égratignèrent de place en place la mer, s'avançant d'orient en occident; de faibles *résolins* frémirent dans les voiles. Une raie de lumière se montra à l'est entre la mer et les nuages, comme si un rideau se fût levé pour laisser passer le vent; un bruit violent et terrible se fit entendre, montant des profondeurs de l'océan; sa surface se rida et se couvrit d'écume, comme si une herse de bronze l'eût labourée; puis une espèce de brouillard transparent accourut de l'horizon oriental. C'était enfin la tempête.

— Courage, enfans! cria le capitaine; le vent nous vient de la terre, et nous avons de l'espace à franchir avant de trouver un rocher..... La barre au vent!.... Nous marcherons devant la tempête jusqu'à ce qu'elle se lasse de courir après nous.

Le vaisseau, qui était resté quelque temps immobile, était heureusement bien placé pour obéir à la manœuvre commandée par le capitaine. L'ordre fut aussitôt exécuté que donné; la barre fut mise au vent. Le vaisseau, de son côté, sensible à la manœuvre comme un cheval bien dressé l'est au frein, se prêta aux efforts du timonier. Deux fois ses grands mâts se baissèrent vers l'horizon, au point que le bout des vergues trempa dans la mer, et deux fois ils se relevèrent gracieusement. Enfin les voiles prirent le vent perpendiculairement ou à angle droit, et le vaisseau bondit sur les flots comme une toupie chassée par le fouet d'un écolier, devançant les vagues qui semblaient le poursuivre, mais qui se brisaient derrière lui sans l'atteindre.

— Oui, oui, murmura Bob comme se parlant à lui-même, *le Trident* est un fin voilier qu'il n'est pas facile d'acculer, et le capitaine

le connaît comme une nourrice son enfant. C'est une belle leçon que vous prenez là, monsieur John, ajouta-t-il en se tournant de mon côté; mais profitez-en vite, car elle ne sera pas longue; ou je ne m'y connais plus, ou nous ne sommes pas au fort de la tempête. Que croyez-vous que le vent file de pieds par seconde, monsieur John?

— Mais, de vingt-cinq à trente pieds.

— Bien répondu, s'écria Bob en frappant ses larges mains l'une contre l'autre, bien répondu pour un homme qui n'a fait connaissance avec la mer que depuis deux semaines; mais, à chaque instant, le vent file quelques pieds de plus, et il finira par aller plus vite que nous.

— Eh bien! nous augmenterons les voiles.

— Hum! monsieur John, nous portons tout ce que nous pouvons porter; voyez plutôt là-haut ce mât de perroquet qui plie comme une baguette de saule; c'est tenter Dieu que de laisser à du bois, qui n'a pas de raison, une pareille responsabilité.

— Hissez le petit foc et déployez la bonnette de misaine, cria M. Stanbow d'une voix qui se fit entendre au-dessus du sifflement de la tempête.

La manœuvre ordonnée fut exécutée à l'instant même avec autant de précision que si le vaisseau eût filé tranquillement ses dix nœuds à l'heure, et la vélocité du *Trident* s'en augmenta encore. Cependant, comme ces nouvelles voiles faisaient porter le vaisseau en avant, il y eut un moment où il enfonça tellement sa proue dans les montagnes qu'il fendait comme Léviathan, que tous les hommes qui étaient à l'avant se trouvèrent pendant quelques secondes dans l'eau jusqu'à la ceinture. Mais aussitôt le vaisseau se redressa et, comme un cheval généreux qui, après une faute, se relève et secoue sa crinière, il continua sa course plus rapide qu'auparavant.

Malgré les prédictions sinistres de Bob, le vaisseau continua de marcher ainsi une heure à peu près sans qu'il se brisât dans toute sa voilure un seul fil de caret; la tempête, ainsi qu'il l'avait prévu, continuait cependant d'augmenter de violence; enfin elle arriva à un tel point que la vitesse des lames dépassa celle du bâtiment, et qu'une vague, menaçante comme une montagne, passant par dessus la poupe, vint rouler sur le pont. En même temps les nuages, qui semblaient soutenus par le bout des mâts, s'ouvrirent, laissant voir le ciel, béant et enflammé comme le cratère d'un volcan; un bruit pareil à celui d'un coup de canon se fit entendre, un serpent de feu tourna un

instant autour du contre-cakatoa, glissa le long du grand perroquet, et, s'enroulant au conducteur, alla s'éteindre dans la mer.

Il s'était fait, après cette explosion, un moment de silence terrible, et la tempête elle-même, comme épuisée de cet effort, avait paru se calmer. Le capitaine profita de ce moment de répit pendant lequel la flamme d'une torche serait montée perpendiculairement vers le ciel, et au milieu de la torpeur générale on entendit sa voix.

— A la cape, enfans; carguez toutes les voiles jusqu'au dernier lambeau, depuis la proue jusqu'à la poupe. Du monde aux cargues; point de huniers : monsieur Burke, qu'on mette les huniers sur les cargues; à l'œuvre partout, coupez ce que vous ne pourrez pas dénouer.

Il est impossible de rendre l'impression que produisit sur l'équipage, un instant abattu, cette voix frémissante qui semblait celle du roi de la mer : nous nous élançâmes tous à la manœuvre, montant dans cette atmosphère encore ensoufrée du passage de la foudre. En un instant cinq des six voiles déployées au vent s'abaissèrent comme des nuages qui seraient descendus du ciel; James et moi, nous nous trouvâmes ensemble dans la grande hune.

— Ah! ah! c'est vous, me dit-il, monsieur John. J'espérais que nous continuerions notre visite par un plus beau temps.

— Voulez-vous qu'à mon tour je vous fasse les honneurs de la mâture, comme vous m'avez fait ceux de la carène? répondis-je en riant; il y a là haut une voile de perroquet qui a oublié de descendre avec les autres, et qu'il n'y aurait pas de mal de ferler, je crois.

— La tempête qui arrive s'en chargera bien toute seule, croyez-moi, monsieur John; faites comme moi, descendez vite.

— Tous sur le pont, cria le capitaine, excepté un seul homme pour couper cette voile de perroquet : descendez tous, descendez!

Les matelots ne se le firent pas répéter deux fois, tous se laissèrent glisser le long des agrès, de sorte que je me trouvai seul dans la grande hune; je m'élançai aux haubans, pour gagner la barre de perroquet, mais avant que j'y fusse arrivé, la bourrasque nous avait atteints. Je voyais au-dessus de ma tête la voile dont on avait laissé flotter les rides gonflée comme un ballon, et menaçant d'arracher le mât de sa base; je m'élançai aussi rapidement qu'il était possible au milieu d'une pareille tourmente; me cramponnant d'une main à la barre de perroquet, et, tirant de l'autre mon poignard, je me mis à scier la large corde qui attachait à la vergue un des coins de voile :

la besogne eût été longue si la violence du vent elle-même ne me fût venue en aide. A peine la corde eut-elle été sciée au tiers qu'elle se brisa tout-à-fait; un des liens rompu, l'autre éclata : la voile, retenue seulement par les vergues de cakatoa, flotta un instant au-dessus de ma tête comme un immense linceul; puis, un craquement se fit entendre, et je la vis disparaître, emportée comme un nuage dans les profondeurs du ciel. Au même instant le vaisseau éprouva une secousse furieuse, je crus entendre par-dessus le mugissement de la tempête la voix du capitaine Stanbow qui prononçait mon nom. Une vague énorme venait de prendre le vaisseau par la hanche; je le sentis qui se couchait sur le flanc comme un animal blessé; je me cramponnai de toutes mes forces aux haubans; aussitôt les mâts s'inclinèrent vers la mer, que je voyais bouillonner au-dessous de moi. J'eus un instant de vertige, il me sembla que ces abîmes mouvans hurlaient mon nom; je sentis que ce n'était pas assez de mes pieds et de mes mains pour me retenir, je saisis la corde avec mes dents et je fermai les yeux, m'attendant à chaque seconde à sentir la fraîcheur mortelle de l'eau. Je me trompais, *le Trident* était un trop brave vaisseau pour céder ainsi du premier coup; je le sentis qui se relevait, je rouvris les yeux, et vis au-dessous de moi comme à travers un brouillard le pont et les matelots. C'était tout ce qu'il me fallait; je saisis un cordage, et me laissant glisser, je tombai sur le gaillard d'arrière, entre M. Stanbow et M. Burke, au moment où tout le monde me croyait perdu.

Le capitaine me serra la main, et le danger que je venais de courir fut oublié. Quant à M. Burke, il se contenta de me saluer, mais sans m'adresser la parole.

La nouvelle manœuvre que M. Stanbow venait d'adopter, forcé qu'il était d'y recourir, par la rapidité de l'ouragan, consistait à *capeyer* au lieu de fuir devant la terre; elle nécessitait un virement de bord, puisque dans ce cas, au lieu de présenter la poupe à la tempête, on défie le vent et la mer avec son avant. C'était pendant ce virement de bord qu'une vague nous avait pris par le travers, et m'avait fait décrire la courbe gracieuse qui m'avait valu le serrement de main du capitaine.

Alors M. Stanbow n'avait pas perdu son temps. Au lieu des grandes voiles qui, un instant auparavant, couvraient le vaisseau, il avait fait déployer seulement le petit foc et le foc d'artimont, et hisser à la tête du mât de misaine une voile latine qui, assurée au pistolet de misaine, se bordait sur le gaillard d'avant. Sous ces voiles

et pourvu que nous présentassions le moins possible notre travers au vent, nous ne risquions pas d'embarquer les vagues; aussi cette manœuvre avait-elle obtenu l'assentiment complet de Bob qui, après m'avoir fait son compliment sur la manière dont je m'étais tiré de mon voyage aérien, voulut bien me montrer l'excellence de cette disposition et m'en expliquer la cause. Selon lui, le plus fort de l'orage était passé, et le vent du sud-est ne pouvait manquer, d'un moment à l'autre, de passer brusquement au nord-est en brise carabinée. Dans le cas où cette saute de vent aurait lieu, nous n'avions qu'à hisser la misaine ou la grande voile, et nous nous retrouvions en mesure, à l'instant même, de rattraper le temps perdu.

Ce qu'avait prévu Bob arriva. Le fort de la tempête était passé en effet, quoique les vagues restassent toujours furieuses, et, vers le soir, le vent souffla d'ouest-nord-ouest; nous le reçûmes bravement par tribord, et le lendemain matin, nous avions regagné la ligne dont la tempête de la veille nous avait fait dévier.

Le même soir, nous eûmes connaissance de Lisbonne, et le surlendemain, en nous réveillant, nous nous trouvâmes en vue des côtes d'Afrique et d'Europe. L'aspect de ces deux rives ainsi rapprochées est d'une ravissante beauté : de chaque côté s'élèvent de hautes montagnes couronnées de neige, et sur la rive espagnole s'éparpillent, de distance en distance, des villes moresques qui appartiennent bien plutôt à l'Afrique qu'à l'Europe, et qui semblent un jour avoir capricieusement passé le détroit, laissant presque déserte la côte opposée. Tout l'équipage monta sur le pont pour jouir de ce magnifique spectacle. Je cherchai parmi les matelots mon pauvre David, que j'avais depuis quatre jours complètement oublié; lui seul, insensible à tout, était resté dans le premier pont.

Trois heures après, nous mouillâmes sous les batteries du fort que nous saluâmes de vingt-un coups de canon, et qui nous rendit courtoisement notre salut.

Alex. Dumas.

(La suite à un prochain n°.)

HISTOIRE

DE LA FAMILLE.

II.[1]

LA FILLE. — LA SŒUR.

C'est une doctrine étrange, et qui a droit de surprendre au premier abord, de prétendre que les sentimens aujourd'hui les plus chers au cœur de l'homme ont été méconnus et ignorés pendant la plus longue moitié de la durée du monde; que ces sentimens ont une histoire, enseignant quand ils se sont produits, quand ils se sont formés, quand ils se sont accrus; que le nom de sœur, le nom d'épouse et le nom de mère, c'est-à-dire le plus doux, le plus tendre et le plus saint, parmi ceux qui servent à désigner les affections humaines, ont été portés et prononcés, durant des siècles, parmi les peuples les plus grands et les plus éclairés de la terre, sans éveiller aucune de ces émotions, aucune de ces joies, aucun de ces respects, dont, à cette heure, ils remplissent le fils, l'époux et le frère, et que celle qui est appelée tour à tour de ces trois noms, celle à qui Jéhova, le jour de la création, donna la beauté, cette couronne du corps, et à qui Jésus-Christ donna la chasteté, cette couronne de l'ame, la femme, a été pour les nations de l'antiquité une créature sans grandeur et sans dignité morales, une chose, une propriété, un meuble, que l'homme vendait, que l'homme léguait, que l'homme prêtait.

(1) Voyez la livraison du 31 mars.

Cependant cette doctrine, toute paradoxale qu'elle puisse paraître, dans l'état présent des idées, est une doctrine vraie; elle n'est pas un rêve de la philosophie, elle est une leçon de l'histoire; elle ne sort pas des systèmes, elle sort des faits.

La signification définitive du passé doit être cherchée pour elle-même, et indépendamment de toute préoccupation religieuse, philosophique ou morale; il faut prendre ce que l'histoire donne, quoi qu'elle donne, et ne se point raidir, ne se point courroucer, ne se point révolter quand elle se joue de nos répugnances ou de nos sympathies. Les lois du monde sont faites pour les desseins de Dieu, non pour les nôtres. Ce ne serait donc pas une raison pour repousser comme fausse la doctrine qui fait des sentimens actuels de la famille des sentimens de création très récente, de dire qu'elle blesse l'état présent de la conscience des hommes; mais loin de contenir en elle-même rien qui ôte à l'ame de sa grandeur et de sa noblesse, elle la montre au contraire s'enrichissant de l'expérience des siècles, s'élevant d'âge en âge à des idées plus délicates et à des vertus plus hautes, et recevant surtout du christianisme une révélation nouvelle des devoirs domestiques, si pure et si sublime, que les plus grands poètes et les plus grands moralistes de l'antiquité ne l'avaient pas conçue.

Or, ce n'est pas une doctrine qui doive blesser les intelligences les plus amoureuses de la dignité humaine, que celle qui présente le cœur en progrès, comme l'esprit.

Du reste, il faut le répéter incessamment, les faits prouvent ce qu'ils prouvent. L'histoire ne crée pas les évènemens, elle les raconte. C'est donc sans y rien ajouter et sans en rien retrancher que nous allons écrire le récit des diverses fortunes de la femme dans la famille, comme fille, comme épouse et comme mère; n'ayant d'autre but que de montrer ce qui a été, d'opposer la tradition aux systèmes, ce que l'histoire fait à ce que les passions veulent.

L'abaissement complet de la femme, dans la famille primitive, est un spectacle que donne l'étude des anciens poètes, des anciens législateurs, et des anciens philosophes, spectacle qu'il faut constater avant de l'expliquer.

Hésiode, énumérant, dans le poème des *Travaux et des Jours*, les objets que doit se procurer l'habitant de la campagne, s'exprime ainsi : « Aie d'abord la maison, puis la femme, et le bœuf laboureur. » La femme n'était donc, aux yeux d'Hésiode, qu'un instrument d'exploitation agricole, un peu au-dessus du bœuf, un peu au-dessous de la maison. Aristote n'est pas d'un avis très différent,

au premier livre de sa Politique, quand il dit : « La nature a marqué la condition de la femme et de l'esclave ; » phrase parfaitement claire, étant presque immédiatement précédée de celle-ci : « Le droit de commander et le devoir d'obéir ont été créés par la nature, dans une vue de conservation ; la prévoyance et le discernement font l'autorité, et c'est une chose naturelle d'ordonner, et une chose naturelle d'obéir. » Un peu plus bas, il ajoute : « Chez les barbares, la femme et l'esclave ont la même condition. » Un fragment de Gaïus sur l'édit provincial, inséré au quinzième livre du *Digeste*, assimile complètement la fille et la servante esclave, en leur donnant la même action judiciaire pour le pécule, contre le père et contre le maître; et Aristote, vers la fin du premier livre de sa Politique, assimile complètement aussi, de son côté, le fils et l'esclave mâle. Enfin, au chapitre cinquième du deuxième livre, Aristote dit expressément : « Les Grecs marchaient autrefois armés, et se vendaient leurs femmes les uns aux autres. » Ainsi, dans la famille romaine, dans la famille barbare et dans la famille grecque, depuis Hésiode jusqu'au jurisconsulte Gaïus, c'est-à-dire depuis environ mille ans avant l'ère vulgaire jusqu'au règne de Marc-Aurèle, la femme a toujours été considérée comme esclave. Voilà le fait; cherchons la cause.

La cause de cette sujétion de la femme dans la famille primitive, nous l'avons déjà indiquée et, à quelques égards, racontée; c'est la puissance paternelle. Il nous paraît superflu de revenir sur les notions générales que nous avons exposées au sujet de cette autocratie absolue et primordiale du père ; le principe se prouvera par l'histoire de ses applications.

Le premier et le plus ancien exemple à citer de filles vendues par leurs pères, est celui de Lia et de Rachel, au vingt-neuvième chapitre de la Genèse. Jacob achète d'abord Rachel pour femme, de Laban son père, en le servant sept années; et Laban lui ayant donné Lia pour Rachel, l'aînée pour la cadette, dans les ténèbres, sans que Jacob s'en aperçût, celui-ci servit encore sept années, et il les eut toutes deux. C'est là, disons-nous, le premier exemple de l'antique omnipotence paternelle exercée sur les filles; et de là va sortir l'omnipotence de l'époux sur l'épouse, parce qu'en achetant sa femme, le mari succède aux droits du père.

S'il n'y avait que ce fait pour établir la vente et l'achat primitif des filles, nous concevrions qu'on pût sinon le nier, du moins l'affaiblir; mais ce fait se reproduit invariablement, avec les mêmes conditions, dans l'antique législation de tous les peuples sur les mariages.

Ce n'est donc pas seulement la loi de Moïse qu'il faudrait nier; c'est la loi grecque, c'est la loi romaine, c'est la loi frisonne, c'est la loi bourguignonne, c'est la loi saxonne. Tout seul, un fait ne conclut pas plus en histoire, qu'un point ne conclut en géométrie; mais de même qu'un second point, réuni au premier, fait une ligne, de même un second fait, réuni au premier, produit une signification. La vente de Lia et de Rachel reçoit donc une certitude inattaquable et un caractère déterminé, de toutes les autres ventes de filles faites par leurs pères ou par leurs tuteurs, qui se voient dans des livres d'une autorité irrécusable, et dans le détail desquelles nous allons entrer.

Naturellement, après Moïse vient Homère. C'était d'abord le plus éminent esprit du paganisme, et puis l'homme le plus savant dans les origines grecques. Apulée, qui était philosophe platonicien, et qui avait par conséquent ses raisons pour ne pas aimer Homère, l'appelle, dans son Apologie, le génie universel et le plus grand archéologue de l'antiquité.

Il y a dans Homère cinq exemples de filles achetées par leurs maris à leurs pères, deux dans l'Iliade et trois dans l'Odyssée. Au treizième chant de l'Iliade, Othrion achète Cassandre à Priam, moyennant des secours qu'il lui fournit pour soutenir le siége de Troie; et au seizième, Sperchius achète par de grandes richesses Polydora, fille de Pélée. Au huitième chant de l'Odyssée, Vulcain, qui a surpris Vénus, sa femme, endormie avec Mars, les enveloppe dans un filet, et puis, ayant réuni le conseil des dieux, il demande que le père de Vénus lui rende l'argent avec lequel il la lui a achetée. Au onzième chant, Nélée achète Chloris, fille d'Amphion; et au seizième, l'un des amans de Pénélope propose, pour vider leur différend, que celui-là soit son mari, qui pourra l'acheter le plus cher à son père.

Que si nous descendons aux époques postérieures de la Grèce, par exemple à l'époque de Xénophon et d'Aristophane, c'est-à-dire à peu près au milieu du v[e] siècle avant l'ère vulgaire, nous trouvons encore établie la vente des filles par leurs pères, chez les Grecs et chez les peuples de l'Asie mineure. Dans l'Anabase, Xénophon raconte comment le roi thrace Teutès, ému pour lui de reconnaissance, lui propose de lui « donner » sa fille en mariage, et de lui « acheter » la sienne pour lui-même, ajoutant que c'était « la loi des Thraces. » Mais ce qui est de nature à faire voir que cette vente des filles était un fait très ordinaire, et qui ne blessait pas plus la tendresse des pères que la tendresse des enfans, c'est une scène de la comédie des *Acharnaniens*, d'Aristophane.

Dans cette scène, qui est la seconde du troisième acte, un habitant de Mégare arrive sur le marché d'Athènes avec ses deux filles, et comme il est fort pauvre, il leur demande ce qu'elles aiment le mieux, de souffrir la misère ou d'être vendues. Les deux petites filles lui crient à la fois : « Vendez-nous! vendez-nous! » Le père leur répond, en raillant, qu'il est bien de leur avis, mais qu'il doute fort de trouver un chaland assez sot pour se charger d'une pareille marchandise. Il ajoute qu'il va les enfermer dans un sac, et les faire passer pour deux petits cochons destinés aux sacrifices, et il leur recommande de crier bien fort, comme font les petits cochons que l'on emporte, afin d'attirer quelque acheteur. Il en survient un, en effet, Dicœpolis, qui demande à voir le contenu du sac. La scène entre le père et Dicœpolis serait fort plaisante, si elle ne serrait pas le cœur; les petites filles, menacées de retourner à la maison, grognent merveilleusement; et le père les vend toutes deux, l'une pour une botte d'ail, et l'autre pour un chœnix de sel, ce qui faisait un peu plus de deux livres. Cette scène fut jouée, aux grands applaudissemens des Athéniens, 426 ans avant Jésus-Christ, aux fêtes Lenéennes.

Nous nous bornons, en ce qui touche la vente des filles, dans la législation romaine, à rappeler ce que nous avons dit du mariage par achat, en traitant de l'histoire du père, et à renvoyer à ce qui sera dit un peu plus bas sur le même sujet. Seulement, comme le plus prouve le moins, et que le père qui a le droit de tuer a bien le droit de vendre, nous rappellerons la formule de l'adoption, d'après la loi canonique romaine, en usage du temps même de Cicéron, et telle qu'il la rapporte dans le discours *pour sa maison*, en s'adressant à Clodius : « Consens-tu à ce que P. Fonteius ait sur toi droit de vie et de mort, comme un père sur son fils? »

Au moyen-âge, les peuples du Nord, qui envahirent l'empire romain, et que la civilisation n'avait pas atteints dans leurs marais et dans leurs steppes, parurent avec les mœurs de la famille primitive, telles que les décrivent Moïse, Homère et le code papyrien. Déjà Tacite avait rapporté, au quatrième livre des Annales, que, l'an 28 de l'ère vulgaire, Drusus avait imposé aux Frisons un tribut en peaux d'aurochs, et que ces peuples, n'ayant pu le payer entièrement, avaient fait l'à-point aux commissaires romains, en leur donnant leurs enfans et leurs femmes. Mais la loi saxonne et la loi bourguignonne de Gondebaut, qui sont postérieures de six siècles, règlent expressément la vente des filles. Le titre sixième de la loi saxonne fixe à trois cents sous le prix d'une fille qu'on veut épouser, et porte

au double l'amende payée aux parens, si la fille est épousée malgré eux; le troisième paragraphe du second titre VI, qui est dans l'édition de Bâle, porte littéralement ceci : « Que celui qui veut épouser une veuve, offre le prix de son achat à son tuteur, du consentement de sa famille. » Enfin le titre douzième de la loi bourguignonne de Gondebaut, également très formelle sur la vente des filles, donne à la somme dont on les paye le nom de « prix nuptial. »

La vente des filles par les pères, dans la famille primitive, n'est donc pas, comme nous disions, un fait isolé : c'est un fait général, uniforme, constant, qui occupe l'entrée de toutes les législations primordiales; c'est un fait juif, un fait grec, un fait romain, un fait asiatique; c'est un fait universel. Nier ou affaiblir, pour le détruire, tel ou tel passage des livres que nous avons cités, serait la marque d'une critique sans élévation et sans force, parce que, les témoignages que nous avons déduits se soutenant et s'expliquant l'un l'autre, après avoir nié Moïse, il faudrait nier Homère; après avoir nié Homère, il faudrait nier Aristophane; après avoir nié Aristophane, il faudrait nier Tacite; après avoir nié Tacite, il faudrait nier la loi saxonne et la loi bourguignonne, ce qui serait insensé. Et d'ailleurs, eût-on nié tout cela, il faudrait nier encore toutes les autres faces de la puissance paternelle sur les femmes, appuyée sur les preuves historiques et légales que nous allons développer; car la puissance paternelle, une dans son essence, est multiple dans ses applications, et la réalité de chacune de ses parties entraîne la réalité de son ensemble.

Homère a résumé en quelques mots, au neuvième livre de l'Odyssée, la puissance du père dans la famille antique, en disant des cyclopes : « Chacun gouverne à son gré ses enfans et sa femme, et nul ne se mêle d'autrui. » Aristote, qui rapporte une partie de ce passage, au premier livre de la Politique, ajoute : « C'étaient des familles isolées; toutes étaient ainsi autrefois. » Cette rigueur de l'autocratie absolue des pères, et surtout l'usage qu'ils en faisaient, supposent nécessairement l'absence de cette affection réciproque des membres de la famille, qui s'est développée plus tard, surtout depuis l'établissement du christianisme. Ceux qui s'élèvent contre l'existence primordiale de l'absolutisme paternel, au nom des sentimens de la famille, ne remarquent pas le sophisme dans lequel ils tombent, et qui consiste à poser en principe l'éternité de ces sentimens, ce qui est précisément la question. Nous avouons que ces sentimens, tels qu'ils sont aujourd'hui, auraient certainement détourné les pères

de tuer ou de vendre leurs enfans ; et puisqu'ils les tuaient et qu'ils les vendaient, c'est une preuve que ces sentimens leur étaient inconnus. Plus on démontre l'incompatibilité profonde des affections de la famille et de l'absolutisme primitif des pères, plus on démontre que ces affections se sont produites tardivement dans les sociétés ; car alors la présence de l'un, dans l'histoire, est l'exclusion des autres. Or, il est tout-à-fait certain que l'absolutisme paternel existait autrefois : et dès qu'il y a lutte entre des faits et des opinions, ce sont toujours les faits qui triomphent.

Non, les sentimens de tendresse, de dévouement et de respect n'existaient pas dans la famille primitive. Il le faut bien, pour expliquer des faits incompatibles avec ces sentimens, et dont il n'est pas permis de douter. Il y a, dans une harangue de Lycurgue contre Léocrate, un fragment d'une tragédie d'Euripide, qui ne nous est point parvenue, sur le sacrifice de la fille d'Érecthée. Plutarque dit aussi, au vingtième chapitre des *Choses Grecques*, qu'Érecthée immola sa fille aux dieux, comme Agamemnon. Le fragment conservé par Lycurgue est le discours dans lequel la reine Praxithée explique les raisons qui l'ont déterminée à faire mourir sa fille. Ce sont des raisons parfaitement calmes, raisons de rhéteur, et non point raisons de mère, où la logique abonde, et où les regrets et les plaintes ne paraissent pas. « Je sacrifie volontiers, dit-elle, ma fille pour le salut d'Athènes..... Nous ne mettons des enfans au monde que pour la défense des autels et de la patrie... Si le tout est préférable à la partie, une maison ne peut ni balancer, ni surpasser toute une ville.... Ma fille n'est à moi que par la naissance, je l'abandonne pour sauver mon pays. La ville une fois détruite, à quoi me serviraient mes enfans?... O citoyens! je vous abandonne mes enfans! Soyez sauvés et vainqueurs par leur mort. Je ne laisserai point périr une ville pour sauver une seule tête. » Le discours entier est sur ce ton, chose remarquable pourtant au siècle d'Euripide, où les mœurs de la famille antique étaient perdues et où le droit civil avait à moitié dépouillé la paternité primitive.

C'est néanmoins un spectacle curieux, et qui explique bien l'autocratie primordiale des pères dans la famille, que la condition civile des femmes grecques et romaines, aux époques les plus florissantes de la démocratie. Les orateurs athéniens du IVe siècle avant l'ère vulgaire sont un répertoire abondant et irrécusable, puisque leurs harangues sont des plaidoyers juridiques, basés sur les lois et sur la jurisprudence, et prononcés en plein tribunal. Or, on lit dans le dis-

cours d'Andocide sur les mystères, que les filles étaient attachées à la succession du père, et qu'elles étaient adjugées à l'héritier qui prenait les biens. Le plaidoyer d'Isée pour la succession de Pyrrhus, fait connaître que le père léguait ses filles avec son patrimoine. La même chose se voit au plaidoyer de Démosthènes contre Aphobus, et au plaidoyer d'Isée pour la succession d'Aristarque. Le plaidoyer pour la succession de Pyrrhus offre même un cas plus étrange; c'est celui de femmes judiciairement enlevées à leurs maris, parce que les héritiers qui les avaient épousées se trouvaient exclus et dépouillés par d'autres héritiers plus rapprochés de la souche. Le plaidoyer d'Isée pour la succession d'Aristarque, prouve, du reste, que la femme était attachée à la terre, et non la terre à la femme; car un homme qui a retenu injustement une partie de la dot d'une femme, non-seulement refuse de la rendre, mais encore menace le mari de lui retirer sa femme elle-même, parce qu'elle suivait les biens.

Cette action d'hérédité, exercée sur les femmes par les plus proches parens, à l'exclusion des parens éloignés, même dans le cas où elles étaient déjà mariées, et où il y allait par conséquent d'un mariage à rompre et d'une famille à détruire, est une action de la nature de celle qui portait, en France, dans le droit féodal et coutumier du moyen-âge, le nom de retrait lignager, et qui accordait au plus proche parent la faculté de revendiquer ou de *retraire* l'héritage paternel ou maternel, quand il avait été vendu hors de la ligne. Seulement, le retrait lignager de la législation du moyen-âge ne s'appliquait qu'aux biens, tandis que le retrait lignager de la législation grecque s'appliquait à la fois aux biens et aux personnes. Nous aurons à faire plus bas l'histoire de cette action de retrait lignager, qui n'est pas, comme l'ont pensé la plupart des jurisconsultes, un épisode mystérieux du droit français, mais qui appartient également au droit hébreu, au droit grec et au droit romain; nous ferons seulement remarquer ici qu'il paraît tout-à-fait certain que, dans le droit hébreu, le retrait lignager s'appliquait, ainsi que dans le droit grec, aux biens et aux personnes. C'est ce qui résulte, entre autres, du mariage du jeune Tobie avec Sara, fille de Raguel.

Jean Selden, qui est le plus savant jurisconsulte qu'ait eu l'Angleterre, et qui acquit une grande célébrité dans ses luttes avec Hugo Grotius, à l'époque où les Anglais et les Hollandais se disputaient l'empire de la mer avec des juristes, avant de se le disputer avec des matelots, fait observer, au dix-huitième chapitre de son traité sur les successions d'après le droit hébreu, qu'il y a deux éditions hé-

braïques du livre de Tobie, l'une de Paul Fagius, l'autre d'Oswald Schreckenfuchs. Ces deux éditions rapportent un peu différemment les paroles que l'ange Raphaël adresse au jeune Tobie, pour l'engager à demander Sara en mariage, et, chose singulière, la version grecque des Septante et la version latine de la Vulgate diffèrent aussi sur ce point. Inutile d'ajouter que les traductions françaises de la Bible ne s'accordent pas davantage.

L'édition hébraïque de Fagius, citée par Selden, porte ceci : « Si tu veux, parlons à son père, et il te donnera sa fille en mariage. Elle te revient en effet, car tu as le droit de parenté. » L'édition grecque des Septante s'exprime ainsi : « Je sais que Raguel ne la mariera pas à un autre homme, selon la loi de Moïse; autrement, il se rendrait coupable de mort, car tu as le droit de prendre l'hérédité, à l'exclusion de tout autre. » La seconde édition hébraïque, dit Selden, renferme à peu près le même sens que celle de Paul Fagius, mais en termes plus brefs; l'édition latine de la Vulgate, également moins explicite, se borne à ceci : « L'héritage de Raguel te revient. Il faut que tu épouses sa fille. » De toutes ces versions, on peut conclure : premièrement, que l'édition hébraïque de Fagius et l'édition grecque des Septante énoncent expressément le droit héréditaire du jeune Tobie, non-seulement à la possession des biens de Raguel, mais encore à la possession de sa fille Sara; secondement, que l'édition hébraïque de Schreckenfuchs et l'édition latine de la Vulgate ne contiennent rien qui combatte cette donnée.

Du reste, ce « droit de parenté, » dont il est parlé dans l'édition hébraïque de Fagius, n'est pas autre chose que le droit de retrait lignager, écrit au vingt-cinquième chapitre du Lévitique; et la « loi de Moïse, » mentionnée dans l'édition grecque des Septante, qui donne à Tobie le droit d'épouser Sara, n'est autre que celle qui est remplacée par Moïse, au trente-sixième chapitre des Nombres, par la législation nouvelle introduite au sujet des filles de Salphaad. En effet, les chefs des familles de la race de Joseph vinrent dire à Moïse et au pontife Éléazar que Salphaad était mort, ne laissant que cinq filles; Moïse leur accorda le droit de se marier à qui elles voudraient, pourvu que ce fût à des hommes de leur tribu. Or, il ne peut pas être douteux que cette décision de Moïse ne fût un relâchement du droit commun, qui ne permettait pas aux filles d'épouser qui elles voulaient dans leur tribu, mais qui les attribuait avec leur héritage au plus proche parent. Cela résulte, premièrement, du septième verset de ce même chapitre des Nombres, qui ordonne aux hommes

d'épouser des femmes de leurs familles; secondement, d'un passage de l'explication du quarante-quatrième psaume, adressé par saint Jérôme à la vierge Principia, et où il est dit que la décision de Moïse relative aux filles de Salphaad ne fut due qu'à leurs mérites.

Ainsi, et pour résumer les observations qui précèdent, considérée comme fille, la femme occupe dans la famille primitive une position si abaissée et si dépendante, que l'on aperçoit à peine la barrière qui la sépare de l'esclave. Elle a le pécule; elle est vendue; elle est léguée. Nous allons montrer que cette sujétion primordiale n'est pas un accident dans la vie de la femme, mais qu'elle fait partie d'un grand système de dépendance, qui s'applique également à la femme considérée comme fille, comme sœur, comme épouse et comme mère.

Dans la famille grecque et dans la famille romaine, même longtemps après l'établissement du christianisme, les sœurs sont toujours sous la tutèle des frères, qui les gouvernent et qui les marient. Il y a, dans le plaidoyer d'Isée pour la succession d'Astyphyle, un exemple d'un beau-père qui marie sa belle-fille sur l'indication de son frère; et dans le plaidoyer de Démosthènes contre Aphobus, l'orateur dit formellement que, par suite de l'infidélité de ses tuteurs, il est fort embarrassé de marier sa sœur, privée injustement d'une partie de la dot que lui avait laissée son père. Au commencement du trente-quatrième livre des Histoires, de Tite-Live, l'austère Marcus-Porcius Caton, consul l'an de Rome 558, c'est-à-dire 193 ans avant l'ère vulgaire, prononce un discours pour le maintien de la loi Oppia, portée contre le luxe des femmes, et il dit, dans ce discours, que les lois romaines avaient toujours placé les sœurs sous la tutèle des frères. Une loi du onzième livre des Basiliques prouve que la tutèle du frère sur la sœur s'est maintenue en Orient jusqu'après l'empereur Léon VI, c'est-à-dire au moins jusqu'au milieu du x[e] siècle. Nous dirons, en faisant l'histoire du droit d'aînesse, quel avantage de position avaient les filles aînées sur les filles cadettes dans la famille primitive.

Vico a soulevé, au quatrième livre de la Science Nouvelle, une curieuse question de prééminence entre le frère et la sœur, au sujet de la succession de leur père. C'est naturellement ici le lieu de l'examiner, quoique la matière des successions soit renvoyée au chapitre suivant, où nous traiterons des droits de l'aîné.

Il s'agit de savoir si les Douze Tables, en appelant le descendant immédiat à la succession du père, mort sans faire de testament, ont appelé la fille aussi bien que le fils. Les Institutes de Justinien disent

oui; Vico dit non. Nous sommes tout à fait de l'opinion de Vico. Voici les faits.

La difficulté porte sur le sens d'un mot de la loi des Douze Tables. Cette loi dit que la succession du père, mort sans avoir fait de testament, appartient à SES héritiers, *ad suos hæredes*. Le masculin *suos* contient-il à la fois les mâles et les femelles? Voilà la question. Du temps de Justinien, il était reçu en principe, en fait de désignations générales, par exemple s'il s'agissait du mot *quelqu'un*, que le masculin *si quis* contenait aussi le féminin. C'est sur ce fondement, dit Vico, que Justinien aura cru que le masculin *suos hæredes* des Douze Tables contenait aussi le féminin, et que la séparation qui se retrouve plus tard entre les hommes et les femmes, quant aux successions, avait été introduite par la jurisprudence postérieure, plus rigoureuse que la première. Vico ajoute que le contraire de cette opinion lui semble être la vérité; que la législation sur les femmes a dû aller en s'adoucissant, et que si les Douze Tables, qui étaient expresses dans les mots, avaient voulu désigner les filles en même temps que les fils, elles n'auraient pas manqué de le faire. Il tire une preuve à l'appui de cette opinion, de l'institution des posthumes par Gallus Aquilius, bien postérieure aux Douze Tables, et dans laquelle le fils et la fille sont formellement distingués.

Vico, qui était un esprit fort élevé, et qui répugnait aux détails, se borne à ce raisonnement général, faisant, comme d'habitude, à ses lecteurs l'honneur communément assez gênant de leur croire un savoir égal au sien. Son idée a donc besoin d'être un peu développée et appuyée de preuves. Nous, qui n'avons pas le droit d'être si dédaigneux des petites choses, nous allons ajouter ce qui manque à la pensée du grand jurisconsulte napolitain.

La loi des Douze Tables, dans laquelle se trouve l'expression *suus hæres, son héritier*, source de la difficulté, est mentionnée et rapportée, quant à ses termes principaux, dans plusieurs livres irrécusables, notamment dans un fragment du jurisconsulte Julien, inséré au trente-huitième livre du *Digeste*, titre XVI, sixième loi, et dans un fragment du jurisconsulte Callistrate, conservé au cinquantième livre du *Digeste*, titre XVI, vingtième loi; et le principe du droit d'après lequel les désignations masculines comprennent les féminines, est la loi première du seizième titre du cinquantième livre du *Digeste*. Quant à l'erreur que Vico reproche à Justinien, c'est-à-dire à Tribonien, à Théophile et à Dorothée, les trois auteurs des *Institutes*, elle résulte d'un passage du titre deuxième du troisième livre des

Institutes; mais Vico n'a pas observé que cette erreur vient de plus loin, car elle se trouve au commencement du vingt-sixième fragment d'Ulpien. Nous avons vu que Vico opposait à Justinien l'institution des héritiers posthumes, par Gallus Aquilius, dans laquelle le frère et la sœur sont explicitement distingués; cette institution est rapportée dans un fragment du jurisconsulte Scœvola, qui forme la loi vingt-neuvième au titre II du vingt-huitième livre du *Digeste*. Gallus Aquilius était un savant jurisconsulte du siècle d'Auguste, qui exerça la préture avec Cicéron, son ami, et dont celui-ci parle avec éloge, dans son Traité sur les grands orateurs. Vico a même oublié une autre autorité qui venait corroborer celle de Gallus Aquilius; c'est une loi de Justinien lui-même, datée de Constantinople, le 18 novembre de l'année 530, dans laquelle il s'agit de l'institution d'héritiers posthumes, et où le frère et la sœur sont expressément distingués.

Ainsi l'observation de Vico contre Justinien se trouve, comme nous disions, de tout point exacte. Cependant, comme la question dont il s'agit est fondamentale dans la matière traitée en ce chapitre, nous ferons remarquer que Vico avait une autre manière, beaucoup plus directe et beaucoup plus positive, d'établir son opinion; et voici par quel ordre de preuves il pouvait rendre sa pensée démonstrative et péremptoire.

La difficulté consiste, ainsi que nous l'avons montré, à savoir si le masculin *suus,* appliqué aux héritiers du père mort intestat, désignait à la fois les fils et les filles, ou plutôt les mâles et les femelles. Or, quoique toute personne soumise à l'autorité du père fût considérée comme *son héritier, suus hœres,* il est certain toutefois que la femme du défunt n'était pas, du temps des Douze Tables, *suus hœres,* et qu'elle ne le devint que plus tard. Comme on n'héritait qu'à la condition d'être agnat, c'est-à-dire de la même souche masculine que le mort, la femme, qui n'était pas de la souche de son mari, ne pouvait pas être son héritière, ni même l'héritière de ses enfans. La jurisprudence coutumière des préteurs, qui ne commença pas avant l'an 387 de Rome, quatre-vingt-deux ans après les Douze Tables, introduisit une fiction par laquelle la femme fut déclarée sœur de ses enfans, et par conséquent fille de son mari, c'est-à-dire agnate des uns et de l'autre. Il se passa donc près d'un siècle, pendant lequel le masculin *agnatus* et le masculin *suus hœres* ne comprirent pas le féminin; ce qui renverse de fond en comble le système des *Institutes* sur la rigueur croissante du droit à l'égard des femmes. Du reste, la fiction d'agnation, introduite par les préteurs en faveur de la mère, est

mentionnée au vingt-sixième fragment d'Ulpien, et au titre III du troisième livre des *Institutes*.

Cette discussion nous a conduit à pouvoir donner une base encore plus scientifique à l'opinion que nous avons exposée sur la sujétion de la femme dans la famille primitive, et sur l'infériorité dans laquelle la sœur était tenue par rapport au frère. Ce qui nous reste à dire désormais de la femme, considérée comme épouse et comme mère, en sera devenu d'autant plus simple et plus accessible, et l'on n'aura pas de peine à concevoir, dès à présent, comment les femmes, abaissées à ce point dans la famille, le devaient être dans la société. Aulu-Gelle expose, au sixième livre des *Nuits Attiques,* que les femmes romaines ne témoignaient pas en justice, ce qui est encore vrai au x[e] siècle de l'ère vulgaire, ainsi que le prouve la quarante-sixième constitution de l'empereur Léon VI. Une loi du deuxième livre des *Basiliques* établit que les femmes ne pouvaient exercer la procuration civile de personne; et, chose qui semblera étrange, une autre loi du même livre, qui est la première du titre sixième, porte ceci : « Le prince n'est pas soumis aux lois; mais l'Augusta leur est soumise. »

A. GRANIER DE CASSAGNAC.

(*La suite à un prochain n°.*)

LOUIS ARIOSTE.

(1474 — 1553.)

PREMIÈRE SATIRE.

J'ai déjà eu l'occasion de faire observer que, pendant le cours du XIVe siècle, il s'opéra dans le costume et bientôt dans les mœurs des Européens une révolution importante. Les hommes du septentrion, les Allemands en particulier, qui firent des invasions fréquentes en Italie, tant que dura la querelle des empereurs avec le sacerdoce, apportèrent dans la Toscane la mode des habits serrés, lestes et courts. Ce genre nouveau de vêtemens, quoique peu approprié aux climats méridionaux, y fut cependant adopté avec un empressement et une promptitude extraordinaires; et, comme l'ont fait observer les écrivains de cette époque, les manières, les mœurs même des populations furent tout aussitôt modifiées. De graves qu'elles étaient, elles devinrent plus vives, plus aisées, plus cavalières, et parfois même peu retenues.

Vers le même temps, une branche de littérature, déjà cultivée, mais qui reçut un développement extraordinaire, grace au talent de F. Boccace, la nouvelle, vint encore, par sa légèreté et la hardiesse des idées et des sujets qui y étaient introduits, augmenter la frivolité parfois obscène que le costume étroit et soldatesque des armées allemandes faisait affecter aux populations italiennes, dont le maintien (*contegno*) avait eu tant de dignité jusque là.

C'est à compter de ce temps que la poésie chaste et grave de Dante cessa de servir de règle et de diapason aux écrivains qui cherchaient à se faire un nom glorieux, et que l'ampleur majestueuse de l'habillement romain, religieusement conservée jusque-là, fut tout à coup rejetée. En un mot, la gravité, cette qualité si prisée des anciens, puisqu'ils l'avaient presque élevée au rang des vertus, la gravité devint un ridicule dans toute l'Europe, presque aussi promptement qu'on y adopta les habillemens étroits et lestes. Cette révolution s'accomplit en moins de deux ans, comme on peut s'en convaincre par la lecture des nouvelles composées à cette époque, et par la représentation des costumes dans les manuscrits de ce temps.

Certes les poètes provençaux et les trouvères avaient déjà depuis longtemps donné carrière à leur humeur ironique et libertine, et ce serait être injuste que d'attribuer exclusivement à F. Boccace l'invention de ce genre de littérature. Mais son talent a donné à ce genre un tel éclat, une telle vogue dans toute l'Europe, et on sait si pertinemment que les élégans qui figurent dans son *Décaméron* étaient de ceux qui avaient quitté les vêtemens amples et longs pour prendre les pantalons serrés, les vestes étriquées et courtes, qu'il est indispensable de rappeler ici le nom de cet écrivain.

Toutefois l'importance littéraire qu'acquit le *Décaméron* de Boccace diminua quelque peu l'influence qu'il put exercer sur les mœurs, et on s'occupa plus encore du créateur de la prose italienne que du conteur de nouvelles.

La réputation d'homme politique et de grand écrivain que s'acquit plus tard Machiavel, fut cause encore que l'ironie et le scepticisme répandus dans ses œuvres badines, disparurent en quelque sorte sous l'éclat de sa mâle éloquence et à la faveur de la profondeur de ses idées. Mais enfin la gravité de manières et de mœurs était fort compromise dans l'opinion générale au commencement du XVIe siècle, lorsque tous les hommes de l'Italie, les plus élevés en dignité comme les plus humbles, s'enivraient au milieu du luxe et de l'éclat des arts, se nourrissaient des idées scientifiques, s'abandonnaient à la volupté, souvent au scepticisme ; lorsque, enfin, vers 1516, Raphaël avait peint la Farnésine, que Léonard de Vinci étudiait l'anatomie dans l'amphithéâtre de Marc Antonio della Torre, que le cardinal Bibiena faisait représenter *la Calandria* devant Léon X, et qu'Arioste avait publié son grand poème de l'*Orlando furioso*. Si l'on excepte Vittoria Colonna et Michel-Ange, les deux seuls grands esprits qui eussent alors conservé les traditions poétiques et religieuses de l'école chaste de Dante et de Pétrarque, tous les autres génies de ce siècle se laissaient aller, malgré eux, à l'ironie, au scepticisme, et l'immense talent poétique de Lodovico Ariosto fut, sans aucun doute, la cause du développement extraordinaire de cette disposition des esprits dans toute l'Europe : c'était la vocation réservée à ce grand poète.

On connaît la vie âpre, mais indépendante, que Dante a menée ; on sait que Pétrarque, quoique doué d'une grande douceur de caractère, n'a cependant jamais fait aucune concession qui pût compromettre la liberté de son ame et

de son esprit. Ces deux hommes s'appartinrent toujours; leurs convictions morales et religieuses furent inébranlables, et dans aucun de leurs nombreux écrits, soit en vers, soit en prose, on ne saurait trouver un seul badinage sur l'homme ni sur les grandes questions qui intéressent sa vie en ce monde ou dans l'autre. Tout est considéré gravement par ces hommes qui se respectaient eux-mêmes.

Ce serait une histoire curieuse et bien instructive que celle de la servitude littéraire. On verrait ce genre de domesticité commencer à Florence, sous Côme l'ancien, s'environner d'un certain éclat près de Laurent-le-Magnifique, et s'affermir en s'avilissant sous son fils Pierre, qui eut l'audace de faire exécuter une figure avec de la neige dans la cour de son palais par le grand Michel-Ange. Ce que l'on aurait observé à la cour de Florence, on le retrouverait dans celles de tous les petits princes d'Italie, mais réduit à de moindres proportions, tant qu'enfin on arriverait au pauvre Arioste, à cet admirable poète, si généreux, si honnête homme, dont l'ame avait besoin de tant d'indépendance, et qui cependant vécut dans la servitude, attaché d'abord au cardinal Hippolyte d'Este, et ensuite à son frère Alphonse, lorsque celui-c fut devenu duc de Ferrare.

Nous allons l'entendre parler lui-même de cette cour où sa mauvaise fortune l'a forcé de se mettre en condition; mais, pour mieux le comprendre, résumons d'abord sa vie, qui fut assez simple. Louis Arioste, issu d'une famille noble de Ferrare, naquit à Reggio, le 8 septembre 1474, la même année que Michel-Ange. Il était l'aîné de dix enfans qu'eut son père, cinq garçons et cinq filles. Dès l'âge le plus tendre, il fit pressentir les dispositions qu'il avait pour la poésie, et ayant été envoyé à Ferrare pour faire ses études, il se fit tout aussitôt distinguer par un discours latin qu'il composa à l'occasion de l'ouverture des classes.

Son père, entraîné par l'usage général, lui laissa à peine le temps d'achever ses humanités, afin qu'il s'adonnât à l'étude des lois, pour laquelle le jeune homme n'avait point de goût. Arioste perdit cinq ans à ce travail inutile, et ce ne fut qu'à l'âge de vingt ans, sous les auspices du savant Grégoire de Spolette, qu'il put se remettre à étudier la langue latine. A cette époque on s'y prenait tout différemment qu'aujourd'hui pour l'enseigner, et c'était avec le langage familier des comédies de Plaute et de Térence, que l'on faisait connaître aux écoliers toutes les ressources d'une langue qu'ils devaient parler et écrire. On assure que c'est en faisant la lecture de ces deux auteurs qu'Arioste conçut et ébaucha en prose ses deux premières comédies, *la Cassaria* et *I Suppositi*, qu'il écrivit en vers par la suite telles que nous les avons.

En 1500 (il avait vingt-six ans), il perdit son père. Sa qualité d'aîné lui donna la tutelle d'une famille nombreuse; aussi accablé sous le poids d'affaires domestiques très embrouillées, les instans de loisir qu'il pouvait consacrer à ses études chéries étaient-ils bien rares. Cependant c'est vers ce temps qu'il fit ses poésies lyriques italiennes et latines.

Hercule d'Este était alors duc de Ferrare. Son fils, le cardinal Hippolyte d'Este, amateur des sciences et des lettres, ayant pris plaisir à la lecture des vers du jeune Arioste, s'attacha le poète en qualité de gentilhomme, et sut bientôt apprécier les autres talens que possédait son nouveau serviteur, qu'il ne tarda pas à employer dans les négociations les plus délicates.

En 1505, Hercule d'Este étant mort, son fils Alphonse, frère aîné du cardinal Hippolyte, lui succéda au duché de Ferrare, et montra également une grande confiance dans les lumières et la probité d'Arioste. Deux fois il le députa auprès du pape Jules II ; la première, en 1509, afin de l'engager à lui prêter des secours en hommes et en argent, pour résister aux attaques des Vénitiens, dont il était menacé ; la seconde, en 1510, dans l'intention d'apaiser la colère de Jules irrité de ce qu'Alphonse était resté attaché aux Français, contre lesquels ce pontife venait de se déclarer. Enfin, pendant la guerre qui eut lieu entre le duc de Ferrare et les Vénitiens, Arioste, ainsi que quelques gentilshommes, ses compatriotes, combattit vaillamment sur les rives du Pô.

C'est à peu près vers cette époque (1509-1510), qu'à l'âge de trente-cinq ans, il commença son poème de l'*Orlando furioso*, auquel il travailla dix ou onze ans, et qu'il publia, en 1516, à Ferrare, en quarante chants seulement. Quoique ce grand ouvrage fût alors beaucoup moins parfait qu'il ne le devint ensuite par les corrections que le poète y fit, et avec l'addition des six chants, tel enfin qu'Arioste le fit réimprimer en 1532, toutefois ce livre avait une telle supériorité sur l'*Orlando inamorato* de Bojardo, qui jouissait alors d'une grande vogue, que le nouveau poème chevaleresque fit presque complètement oublier le premier.

Le succès du *Roland furieux* fut rapide et complet. Les esprits, las depuis un siècle des redites insignifiantes de tous les froids imitateurs de Pétrarque, attendaient avec impatience un écrivain original et ingénieux qui leur donnât des idées et des impressions nouvelles. La foi était chancelante, les mœurs fort relâchées, les romans de chevalerie à la mode : aussi tout concourut-il au succès d'un écrivain médiocrement dévot, grand conteur de sornettes, doué d'une verve poétique intarissable, et dont les vers nerveux et purs comme ceux de Dante et de Pétrarque, ont pour qualité propre celle de s'appliquer merveilleusement à tous les modes, à tous les sujets, à toutes les idées. Aussi Arioste fut-il mis non-seulement au nombre des plus grands poètes d'Italie, mais encore réputé le plus amusant des grands poètes. Cela fut-il un mal ou un bien, c'est ce dont nous ne nous occuperons pas en ce moment ; mais toujours est-il certain que messer Lodovico Ariosto est celui dont les ouvrages ont déridé tout à coup l'Italie, et rendu populaire dans toute l'Europe la philosophie ironique et sceptique, à la même époque (1517) où Luther, de son côté, ouvrait la voie aux hardis penseurs et à l'examen dans les matières religieuses.

Arioste, dont le talent poétique est si grand, et qui a eu une telle influence

sur l'allure nouvelle que prirent les esprits en Europe depuis le commencement du XVIe siècle; Arioste était un homme de mœurs extrêmement douces, bon parent, bon ami, paresseux par amour de l'indépendance; et jamais la partie poétique de cette intelligence semble n'être intervenue dans les actes de sa vie habituelle. Rien n'est plus bourgeois que l'existence de cet homme tout occupé de soins et d'affaires de famille, donnant tous ses instants de loisir aux lettres, casanier, soignant sa santé toujours délicate, et tout occupé vers la fin de sa vie qui ne se prolongea pas au-delà de cinquante-neuf ans, à cultiver des fleurs et à tailler des arbres qu'il martyrisait et changeait de place continuellement.

Le poète se montra très reconnaissant envers la famille d'Este, qui, en effet, l'avait aidé à sortir des embarras où l'avait plongé la tutelle de la nombreuse postérité de son père. Entré au service des princes de Ferrare, après avoir rempli pour eux les devoirs de négociateur et de soldat, il crut ne pouvoir rien faire qui leur fût plus agréable, que de consacrer son talent poétique à cette famille en attachant leurs noms au poème de *Roland furieux*. Lorsqu'il eut terminé son œuvre, joyeux de l'idée d'offrir comme témoignage de sa reconnaissance à ses patrons ce qu'il estimait posséder de plus précieux, l'œuvre de son intelligence, il alla présenter, en 1516, au cardinal Hippolyte d'Este, le premier exemplaire de son poème. L'étrange apostrophe avec laquelle le cardinal accueillit l'offrande d'un des plus grands poètes de l'Italie, est demeurée célèbre, et l'Éminence n'eut pas plutôt laissé échapper ces paroles : « Seigneur Arioste, où avez-vous donc pris tant de *bagatelles?* » que l'auteur du *Roland furieux* ne se fit plus d'illusions sur la servitude littéraire dans laquelle il vivait.

Il ne tarda même pas à s'apercevoir que sa qualité de poète était loin d'alléger pour lui la charge de serviteur. Le cardinal Hippolyte d'Este avait en Hongrie plusieurs bénéfices qui réclamaient sa présence dans ce pays, soit pour l'accomplissement de ses devoirs, soit pour y recueillir ses revenus. En 1518, le cardinal ayant résolu d'entreprendre ce voyage, qui devait durer deux ans, se décida à se faire suivre par tous ses gentilshommes au nombre desquels était le poète Arioste. Vainement celui-ci essaya-t-il de s'exempter de cette tâche, en faisant valoir auprès de son Éminence la faiblesse de sa santé, les soins que réclamaient les personnes et les affaires de sa famille : le cardinal ne voulut rien entendre, mais le poète refusa net de le suivre.

Dans le recueil des *Sept Satires* qu'Arioste a écrites en vers (1), la première, composée précisément à l'occasion de ce voyage et des querelles qu'il fit naître,

(1) La première édition des sept satires de l'Arioste n'a été imprimée qu'un an après la mort de l'auteur, en 1534, sans date de lieu ni nom d'imprimerie. Depuis, elles ont été souvent réimprimées; mais la meilleure et la plus récente édition est celle donnée dans le volume imprimé à Florence par Joseph Molini, en 1824, sous le titre de *Poesie varie di Lodovico Ariosto, con annotazioni*. C'est celle dont j'ai

fut adressée par le poète à son frère Alexandre Arioste et à Louis da Bagno, son compère, qui tous deux suivaient le cardinal en Hongrie. On va juger de ce qu'étaient ces petites cours d'Italie, et de la condition du grand poète que les intérêts de sa nombreuse famille, bien plus que son goût, forçaient d'y vivre.

SATIRE PREMIÈRE.

A M. ALEXANDRE ARIOSTE ET A M. LOUIS DA BAGNO.

« Je désire savoir de vous, mon frère Alexandre et mon compère Bagno, si l'on a conservé quelque souvenir de moi à la cour; si notre Seigneur m'accuse encore; si quelque ami, se levant pour me défendre, dit la raison pour laquelle, tandis que les autres partent, moi je reste ici; ou bien, si tous dévoués à la flatterie (car c'est l'art que l'on cultive avant tout autre), vous l'aidez à me blâmer outre mesure.

« Bien fou celui qui contredit son seigneur quand même il affirmerait qu'il a vu des étoiles en plein midi et le soleil au milieu de la nuit. Le seigneur blâme-t-il ou loue-t-il quelqu'un? à l'instant même un concert de voix se forme pour l'approuver. Celui même qu'une certaine modestie empêche de parler, a bien soin de laisser voir qu'il approuve, par le jeu de sa physionomie. Mais si j'ai eu tort en quelque chose, au moins devez-vous me louer de ce que, voulant demeurer ici, je l'ai déclaré ouvertement et sans détours. J'ai donné beaucoup de raisons excellentes dont chacune eût suffi toute seule pour me faire excuser de rester à Ferrare :

« D'abord la vie à quoi j'ai peu de chose ou rien du tout à préférer; car je ne vois pas pourquoi de gaieté de cœur je la ferais plus courte que le ciel ou la fortune ne l'ont décidé. Or, il est certain que la moindre altération dans le régime qu'exige ma maladie me causerait la mort, ou les médecins Valentino et Postumo ne savent ce qu'ils disent. Outre leur avis, j'entends encore mieux mon affaire que qui que ce soit. Je connais la nature de mon tempérament, je sais combien les froids hivers lui sont pernicieux; et sous le pôle, ils sont bien plus rudes qu'en Italie. De plus, le froid seul ne me nuirait pas, car je crains et fuis la chaleur des poêles plus que la peste. Or, c'est dans ces étuves que les gens du pays passent tout l'hiver; on y mange, on y boit, on y dort, on y fait tout le reste. Comment serait-il possible que les hommes qui viennent d'Italie, pussent respirer un air que le souffle des vents des monts Riphée rend toujours si âpre? Je n'y passerais pas une nuit sans être suffoqué

fait usage. Je dois prévenir seulement que je commence par la satire qui porte le numero 2, me proposant de ne faire connaître la première qu'après les autres. Le savant M. Borghi, académicien de la Crusca, a eu l'extrême complaisance de m'aider de ses conseils pour achever la traduction si difficile de ces sept satires.

par la vapeur qui, s'élevant de l'estomac, engendre des catharres dans la tête et retombe sur la poitrine.

« Puis le vin fumeux dont l'usage m'est plus strictement interdit que le poison : c'est là-bas à qui en boira davantage aux invitations, et c'est une espèce de sacrilége de ne pas en boire beaucoup et pur. Pour les mets, ils sont tous relevés par le poivre, la cannelle et l'amome, toutes choses nuisibles à ma santé, et qui me sont défendues par le médecin.

« Je vous entends : vous allez me dire que j'aurais pu trouver quelque chambre à part où je me serais assis au coin d'un feu de cheminée, loin de la puanteur des gens du pays ; que le cuisinier pourrait m'accommoder les mets à mon goût ; que je serais maître de tremper mon vin et d'en boire peu ou point, selon ma fantaisie.

« De cette façon vous seriez toujours ensemble du matin au soir, tandis que moi je resterais seul à table ou dans ma cellule comme un chartreux. Il faudrait me fournir à part de casseroles, d'ustensiles de toute espèce, et me faire une manière de trousseau comme à une fiancée. Si maître Pasino, le cuisinier du cardinal, veut bien faire une ou deux fois séparément ma cuisine, à la quatrième, à la sixième, il me fera mauvaise mine. S'il m'est possible de m'accommoder des provisions que maître Francesco de Siver aura faites pour la maison, j'en obtiendrai sans doute le soir comme le matin; mai que je lui dise : Pourvoyeur, prends moi de la cervelle parce que ce mets est plus léger sur l'estomac; ou bien : Ne me prends pas de ceci qui irrite mon catharre; — pour une fois ou deux qu'il m'obéira, le reste du temps il oubliera ma demande ou n'osera pas faire l'achat, dans la crainte qu'il ne soit pas approuvé.

« Je me contente du pain sec; et de là je deviens si colère que, mes amis et moi, nous nous disputons au second mot. Mais, me direz-vous encore, pourquoi, chargeant ton valet de faire des emplettes, ne manges-tu pas les poulets que tu fais rôtir sur tes chenets ? Eh ! mon Dieu, pour prix de ma triste servitude, je n'obtiens pas même du cardinal ce qu'il faut pour tenir auberge à sa cour.

« Grace à vous, Apollon, et au sacré collège des muses, je n'ai pas de quoi me donner un manteau. J'ai pu m'en procurer, direz-vous, avec ce que m'a octroyé le cardinal. Cela est vrai, mais ce n'est pas à cause de vous, divinités du Pinde, qu'il m'a fait ces cadeaux, ou je me tromperais fort. Le cardinal l'a dit lui-même, et je puis le répéter à qui bon me semble (1) : les louanges que j'ai composées pour lui, ne sont pas dignes d'être payées; la récompense est pour qui court la poste, pour qui le suit à sa villa et à son parc, pour qui l'aide à se vêtir et à se déshabiller, ou fait rafraîchir ses boissons le soir; la récompense appartient à qui veille la nuit, jusqu'au moment où les Bergamas-

(1) J'ai passé ici deux vers dans lesquels il y a une pensée et un jeu de mots intraduisibles en français : « I versi miei posso a mia posta, mandar al culiseo per lo sugello. » Les lecteurs n'ont rien à regretter.

ques se lèvent pour faire des clous (1), à celui qui tombe de sommeil en attendant avec la torche à la main. Si j'ai écrit quelque chose de louangeur sur son compte, il prétend que je l'ai fait pour me divertir et me délasser, et il me saurait bien plus de gré si j'étais resté près de lui; et enfin, s'il m'a fait l'associé de Constabili dans la chancellerie de Milan, de manière que j'ai pour appointemens le tiers de ce que ce notaire gagne pour chaque acte, c'est que parfois j'ai monté à cheval pour suivre son Éminence, courant la poste, changeant de bête et de guide, et traversant les monts et les vaux au risque de me casser le cou.

« Va, mon cher Marone (2), crois-moi ; jette tous tes vers et ta lyre au cabinet, et apprends un art que l'on estime davantage, si tu veux en tirer des bénéfices et des places. Mais, sitôt que tu en posséderas, tiens-toi pour assuré que ta chère liberté n'est pas moins perdue que si tu l'eusses jouée à la *zara* (aux dés); que quand toi et lui (le cardinal) vous vivriez aussi long-temps que Nestor, tu ne changeras jamais de condition ; pense, enfin, que dès que tu voudras rompre cet engagement, tu t'en tireras à bon marché, si l'on ne fait que te reprendre ce que l'on t'aura accordé. Pour moi, je ne me plains pas tant de ce qu'il a repris ses bienfaits, à cause du refus formel que j'ai exprimé d'aller voir Agria et Buda, (tout en convenant cependant qu'il m'a rogné les meilleures plumes que je m'étais refaites dans sa mue), que de ce qu'il m'appelle homme sans foi et sans attachement, et que, par ses paroles et ses actions, il déclare qu'il me méprise et hait moi et mon nom. Voilà les raisons pour lesquelles j'ai pris le parti de ne plus reparaître devant lui, depuis le jour où j'ai tenté vainement de lui faire entendre mes excuses.

« O Roger! dont j'ai chanté les prouesses et la valeur, si mes louanges m'ont été de si peu de secours auprès de ta race, que dois-je faire ici, moi qui ne sais pas découper une perdrix au bout de la fourchette, ni attacher la lesse aux chiens et aux éperviers; moi qui, en raison de ma haute stature, n'ai jamais pu me baisser facilement pour mettre ou ôter des bottes et des éperons? Je n'ai pas assez le goût de la bonne chère pour me faire maître d'hôtel, et j'aurais dû naître aux jours où les hommes se nourrissaient de glands. Il ne me convient plus maintenant d'aller en poste à Rome pour apaiser la grande colère de Jules II; et, si les mêmes circonstances se représentaient, avec la maladie qui me travaille et qui peut-être a pris naissance alors, ce ne serait pas le cas, aujourd'hui, de battre le pavé des routes. Si celui qui a soif d'or doit rendre au cardinal de pareils services; s'il faut qu'il tourne auprès de lui comme le chariot suit la grande ourse, je préfère, quant à moi, aux richesses le repos et le soin de mes chères études ; ces études, qui, si elles ne

(1) Bergame était célèbre pour la fabrique des clous, et les hommes qui faisaient ce métier se levaient à la pointe du jour pour travailler.

(2) Andrea Marone, natif de Brescia. Il avait pour talent particulier celui d'improviser des vers latins. Il était engagé au service du duc de Ferrare, ainsi que l'Arioste, avec qui il était lié d'amitié.

peuvent pas fournir la nourriture à mon corps, en donnent une si noble à mon esprit; ces études, qui font que la pauvreté ne me tourmente pas, et que je n'aime pas les richesses au point de leur sacrifier ma liberté; ces études, qui sont cause que je ne désire pas ce que je ne puis espérer, qui font qu'aucune jalousie, aucune envie ne me consume lorsque j'apprends que Marone et Celio (1) sont demandés par le Seigneur (Alphonse). Moi, je n'attends pas les lumières au milieu de l'été, afin que l'on me voie à table auprès de lui; je ne me repais pas de cette fumée; je vais seul, à pied, où le besoin m'appelle, et quand je suis à cheval, j'attache mes besaces à ma monture. Je pense, moi, que ces inconvéniens sont moindres que de me faire payer pour recommander la cause d'un vassal au prince, que de plaider à tort contre la possession d'un bénéfice, ou que de faire venir à mes pieds les curés m'offrant une pension. Enfin, ce sont mes études qui me font rendre graces au ciel de ce que j'habite tranquillement ma maison, soit au milieu des bourgeois, soit parm les paysans, et de ce que je puis vivre du bien de mes pères, sans apprendre un nouveau métier et sans devenir la honte de ma famille.

« Mais comme je n'ai pas cinq sous d'amende à vous payer pour avoir abandonné le fil de mon raisonnement, je le reprends où je l'ai laissé (2) :

« J'ai plusieurs raisons qui m'empêchent de suivre le cardinal; je t'ai dit la première; mais si je te déroule les autres, cette feuille ni l'autre ne suffiront pas; toutefois, je t'en ferai connaître encore une. Je ne dois pas, tout soutien étant enlevé, laisser tomber notre famille : de cinq fils que nous sommes, Charles est dans le royaume de Naples, d'où les Turcs ont chassé mon Cléandre (3); or, Charles a l'intention de rester quelque temps en ce pays. Galasso est allé dans la cité d'Évandre, pour mettre sa chemise par-dessus sa soutane (4); et toi, Alexandre, tu vas avec le Seigneur. Il y a Gabriel, c'est vrai; mais que veux-tu qu'il fasse, lui que son mauvais destin a fait naître perclus des quatre membres? Il ne peut aller à la cour ni traiter les affaires; or, pour qui veut le bien de sa famille, cette circonstance est grave. Pour notre cinquième sœur qui reste à marier, il faut penser à lui donner sa dot; car nous sommes ses débiteurs, et elle est sur le point de contracter mariage. Quant à notre mère, son grand âge me fait saigner le cœur, et ce serait une infamie de notre part, si tous, et à la fois, nous l'abandonnions. Cela ne peut être.

« Je suis l'aîné de dix enfans, vieux déjà de quarante-quatre ans, et forcé de cacher mon front chauve sous mon bonnet. Ma vie, déjà avancée, je la

(1) Celio Calgagini était, ainsi qu'Arioste et Marone, poète attaché au service du cardinal.

(2) Dans quelques académies, l'usage était de faire payer une légère amende à ceux des orateurs qui faisaient des digressions trop longues.

(3) Il fait allusion à un personnage de l'une de ses comédies : *I Suppositi.*

(4) Galasso était à Rome pour entrer en prélature. Or, l'habillement des prélats consiste dans le rochet porté par-dessus la soutane violette. C'est à cet usage qu'Arioste fait une allusion satirique.

sauverai, ma foi, comme je pourrai. Pour toi, qui t'es avisé de sortir du sein de notre mère dix-huit ans plus tard que moi, va revoir les Hongrois, les Allemands; va affronter le froid et le chaud, à la suite de notre Seigneur; sers pour nous deux, et tâche de réparer mes pertes.

Que si le cardinal veut se servir de moi pour écrire et employer de l'encre, mais sans me tirer de ma vocation, dis-lui : Seigneur, mon frère est à votre service.— En demeurant ici, je pourrai élever son nom au plus haut des cieux. J'arriverai bien jusqu'à Filo, Cento, Ariano et à Calto; mais pour faire un saut jusqu'au Danube, je n'ai pas les jambes assez gaillardes; et si j'avais encore à disposer des quinze ans que je lui ai donnés, je ne serais nullement en doute de passer la Tana. Eh quoi! pour vingt-cinq écus par quatre mois, dont parfois on me conteste le paiement, il aura le droit de m'enchaîner et de me tenir en esclavage; je serai forcé de trembler, de suer, de me rendre malade et de mourir même pour lui!

« Ah! ne le laissez pas se flatter de cet espoir, et dites-lui bien que plutôt que d'être esclave, je prendrai la pauvreté en patience.

« Il y avait un pauvre âne si maigre qu'il n'avait que la peau et les os. Étant entré par la fente d'un mur dans un lieu rempli de grain, il en mangea si abondamment que son ventre enfla comme un tonneau. Craignant après cette expédition qu'on ne lui fît un mauvais parti, il s'efforça de s'échapper par l'espace qui lui avait servi d'entrée; mais la brèche n'était plus assez large pour le laisser passer. Tandis qu'il s'efforçait de sortir, une petite souris lui dit : Si tu veux sortir d'ici, il te faut d'abord, ami, te débarrasser de ta large panse. Commence par rendre tout ce que tu as mis dans ton corps, autrement tu ne franchiras jamais le mur.

« Pour conclure, je dis donc que si le sacré cardinal croit m'avoir acheté avec ses dons, je les lui rends sans regrets et sans humeur, pour reconquérir ma première liberté. »

Pour bien connaître les gens, il n'est rien comme de les entendre parler eux-mêmes et en toute liberté. Aucune notice sur la vie de l'Arioste, si détaillée qu'elle pût être, ne peindrait le temps et la cour où il a vécu, ne ferait ressortir la profonde honnêteté, la paresse et l'amour de l'indépendance du grand poète, comme cette satire écrite sans fiel, mais confiée à l'amitié seule, et composée avec la supériorité que pouvait y mettre l'homme qui venait d'achever le *Roland furieux*.

Je ne tarderai pas à faire connaître la seconde satire adressée à son frère Galasso, celui qui *était allé dans la cité d'Évandre pour mettre sa chemise par dessus sa soutane*. Mais en attendant, je crois devoir reproduire une observation que j'ai faite plus haut sur les deux régions bien distinctes qui ont partagé, sans jamais se confondre, la belle intelligence de l'Arioste.

Considéré comme poète, Arioste a toujours été et est encore placé sur la même ligne que Dante et Pétrarque. Mais lorsque l'on compare l'ensemble des écrits de ces deux derniers avec les productions variées qu'a laissées Arioste, l'auteur du *Roland* n'est évidemment plus de la même famille poétique que ses prédécesseurs.

Dans la vie comme dans les ouvrages de Dante et de Pétrarque, tout est soumis à un principe fixe, grave, invariable, tandis qu'au contraire cette unité ne se retrouve, à l'égard d'Arioste, que lorsqu'on l'étudie sous le point de vue littéraire. D'ailleurs, soit que l'on envisage la conception générale de son grand poème, soit que l'on porte successivement son attention sur les sentimens, les idées et les images qui y sont exprimées, on ne tarde pas à s'apercevoir que le bien comme le mal, le beau comme le laid, le vrai et le faux, le certain et l'incertain, tout n'est, pour le poète, qu'une matière brute qu'il est sûr, au moyen de son admirable talent poétique, de convertir en pierres précieuses de toutes les couleurs. Il y a des choses auxquelles Dante et Pétrarque ont sans doute pensé, mais qu'ils n'ont jamais voulu dire; Arioste, au contraire, dit tout ce qu'il a pensé; la seule coupelle dont il ait fait usage était cet instinct de poésie littéraire qu'il possédait à un si haut degré. En un mot, on peut dire que la portée du style de cet écrivain est infiniment plus haute que celle de ses pensées, et par conséquent de sa philosophie. C'est là son défaut, mais c'est aussi cette singulière qualité qui donne tant de piquant et d'originalité à son poème de *Roland furieux*.

E. J. Delécluze.

BULLETIN.

De nombreuses questions industrielles ont occupé la chambre depuis huit jours, et nous avons entendu professer de singulières doctrines. La chambre a débuté par rejeter le projet ministériel relatif au chemin de fer de Paris au Hâvre. Les partisans les plus ardens de l'alliance anglaise ont reculé indéfiniment l'époque où Londres sera à quatorze heures de distance de Paris, et les ministres n'ont pas trouvé une parole pour défendre cette importante combinaison politique. La politique du ministère ne consiste qu'à s'effacer en tout devant la chambre, et à se courber humblement devant les volontés quelquefois contradictoires que manifestent dans son sein les plus petites majorités. A plus forte raison, le cabinet a-t-il abdiqué cette fois toutes ses opinions pour céder devant celles de la commission de la chambre; car la majorité qui les appuyait avait une véritable importance.

On sait dans quelles circonstances importantes et critiques l'association du chemin de fer de Paris au Hâvre avait été établie. La coalition s'était promis de ne laisser passer aucun des projets d'utilité publique conçus par le cabinet du 15 avril. On voulait ainsi le forcer à la retraite, en mettant le pays tout entier en interdiction, en le privant de chemins de fer, de canaux, de routes. La gauche, le tiers-parti et les doctrinaires avaient trouvé ce moyen patriotique de s'emparer du pouvoir pour se le partager avec le discernement dont ces partis ont fait preuve lors de la formation du cabinet actuel. Les différens projets relatifs aux chemins de fer avaient été rejetés grace à cette heureuse association des partis, qui préparait alors le bonheur dont jouit en ce moment la France. Les importantes lignes de chemin de fer dont le ministère se préparait à doter le pays avaient été ajournées indéfiniment sous le prétexte que ces entreprises ne pouvaient se faire d'une manière fructueuse que par des compagnies particulières. C'était alors l'avis de M. Duchâtel, de M. Passy, et de presque tous les hommes d'état du présent ministère qui ont et qui professent des opinions industrielles. Devant cette ligue décidée à repousser toutes

ses conceptions, le gouvernement voyant la session sur le point de finir, tenta un dernier effort, et par un acte de zèle et d'activité peu commun, dû particulièrement à M. de Montalivet et à M. Martin du Nord, on parvint à réunir dans une entreprise par actions les noms des plus recommandables, des plus grands propriétaires, des plus riches capitalistes de la France. L'opposition ne voulait pas concéder à l'état les chemins de fer, on lui présenta une compagnie dont la composition répondait à toutes les exigences, et le chemin de fer de Paris à la mer lui fut accordé. Cette compagnie avait donc été formée sous les auspices directs et par les efforts du cabinet du 15 avril, pour satisfaire aux volontés et au système des membres de la coalition. C'était bien le moins qu'ils vinssent la soutenir, maintenant qu'ils sont ministres et qu'ils ont pour mission de faire les affaires du pays; mais nullement, M. Dufaure, devenu ministre des travaux publics, n'a déployé son éloquence que pour faire voter les moyens d'exécution d'un chemin de cinq lieues, de Paris à Versailles, et il n'a pas trouvé un mot à dire en faveur d'une ligne aussi importante que celle du Hâvre. Les ministres actuels ont privé, l'année dernière, la France des grandes lignes que devait exécuter l'état, cette année ils abandonnent la seule ligne importante conçue par une compagnie. Le ministère faisait mettre, il y a peu de jours, dans le journal officiel, que M. Dufaure a droit à la reconnaissance de la France, pour avoir contribué à faire accorder un prêt à l'entreprise du chemin de fer de la rive gauche, déjà à demi terminé. M. Dufaure aura aidé à doter la France d'un chemin de fer de Meudon à Versailles! Voilà une œuvre vraiment gigantesque, et digne des éloges que le ministère juge à propos de se donner dans *le Moniteur*. Que ne propose-t-on tout de suite d'élever un monument au ministère du 12 mai? on pourrait y placer cette inscription : « En 1839, quand la Belgique, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, eurent exécuté des chemins de fer entre leurs principales villes, la France, aidée de M. Dufaure, acheva une ligne de deux lieues. »

Le chemin de fer de Paris au Hâvre indique par son seul nom toute son importance. Le ministère l'a laissé tomber, du plus grand sang-froid, dans le néant. La compagnie demandait à être autorisée à construire seulement une partie de ce chemin; en faisant cette proposition, elle ne demandait qu'à obtenir des allégemens, et par de sages concessions, par des modifications dans les pentes et les courbures, on l'eût facilement décidée à étendre ses travaux jusqu'à Rouen. M. le ministre des travaux public ne pouvait-il donc faire ce que son prédécesseur avait fait avec tant de succès? La réunion imposante de grands propriétaires qui s'étaient sérieusement attachés à cette entreprise, avait été en quelque sorte l'ouvrage des ministres du 15 avril; le ministère du 12 mai n'avait donc qu'à rendre confiance à l'association, qu'à l'empêcher de se dissoudre, en faisant admettre par la chambre la construction du chemin jusqu'à Pontoise seulement, et en préparant un plan favorable pour sa continuation jusqu'à Rouen. La tâche de cette année et de cette session eût été faite, une association unique peut-être en France n'eût pas été dissoute sans résultats, et l'avenir d'une ligne importante eût été assuré. La tâche du ministre des travaux publics ne

consistait donc pas seulement à monter à la tribune et à combattre la commission. Son influence devait d'abord s'exercer ailleurs, et cette première tâche accomplie, une fois assuré des engagemens de la compagnie, il eût facilement entraîné la chambre. Ni l'un ni l'autre de ces devoirs n'a été rempli par M. Dufaure. La discussion de la proposition de la commission a eu lieu presque en dehors du ministère, et M. le ministre des travaux publics n'est guère monté à la tribune que pour défendre l'ancienne opposition justement attaquée par M. de Lamartine. M. Dufaure avait cependant un meilleur moyen de réhabiliter ses amis. C'était de réparer leurs fautes. M. Dufaure a trouvé plus facile de plaider pour la coalition; mais, à notre avis, il n'a pas même réussi dans cette entreprise à laquelle il avait modestement borné ses devoirs et son ambition. Voulait-on, a demandé M. Dufaure, que la chambre expropriàt les compagnies qu'elle avait investies du droit de faire les chemins de fer, et qu'elle rompît les grands travaux publics après y avoir appelé les intérêts privés sous les auspices de la loi? Mais la chambre ne demandait pas à M. Dufaure d'exproprier les compagnies; il n'était plus question des deux systèmes par l'état ou par les particuliers; il s'agissait de fournir à une compagnie autorisée par la loi les moyens de remplir, en partie du moins, les conditions qu'elle avait acceptées; il était question de pousser du moins les lignes de fer sur la route de la mer, si on ne pouvait les mener encore jusque-là. M. Dufaure n'a pas même abordé cette question. Le ministre a défendu l'administration des ponts-et-chaussées contre les vives attaques dont elle était l'objet; il a défendu les banquiers, rudement traités par M. Dupin, et les a gracieusement décorés du titre de grands citoyens, en les élevant sur le piédestal de Riquet; il a même défendu toute l'époque présente, en montrant les grands travaux qui s'exécutent, et il a vanté les routes qui se créent, les canaux qui se creusent, sans songer qu'il louait ainsi le cabinet du 15 avril, sous lequel de si grands travaux ont été conçus et votés. Enfin, M. Dufaure, dans cette séance, a défendu tout le monde, excepté les intérêts de la compagnie et le chemin de fer à la mer, qui ont été complètement abandonnés par la chambre. Le contrat a donc été résilié.

Rien n'était cependant plus facile que de réfuter les assertions de la commission de la chambre. M. Dufaure n'a-t-il pas su dire, dans la discussion du chemin de fer de Versailles, que cette ligne avait été promise aux communes environnantes, et qu'on ne pouvait l'abandonner? Et la ligne de Paris au Hâvre n'a-t-elle pas été promise à des populations et à des communes bien autrement nombreuses? L'engagement qui ouvrait de si grands débouchés au commerce, qui liait étroitement la capitale à l'un de ses ports les plus fréquentés, qui facilitait les transactions du commerce parisien avec toute l'Amérique septentrionale, n'était-il pas aussi important que l'engagement pris avec les communes peuplées d'honnêtes jardiniers et d'oisifs propriétaires, qui s'étendent entre Issy, Sèvres et Meudon? Il y avait encore vingt objections à faire à la commission; mais il fallait un courage que le ministère actuel a rarement en face de la chambre, et jamais dans les grandes occasions. Aussi M. Dufaure a-t-il laissé se disperser une association que ni lui ni ses amis n'avaient pas

pu fonder quand ceux-ci combattaient les entreprises par l'état; et nous avons vu l'opposition parvenue aux affaires, ne cessant de détruire les entreprises utiles que pour les laisser détruire sous ses yeux. Triste spectacle que, par malheur, l'administration actuelle nous donne presque tous les jours.

Nous avions annoncé dès long-temps les tristes effets de l'ajournement du projet de loi sur les sucres, présenté par le ministère. Nous sommes loin de justifier ce qui s'est passé à Bordeaux; mais les plaintes exprimées au préfet par le commerce ne nous semblent que trop fondées. Le ministère a du malheur avec les ports de mer. Tandis que M. le ministre des travaux publics laisse priver le Hâvre d'une communication importante avec Paris, M. le ministre du commerce n'a pas assez d'influence dans la chambre pour y faire discuter une question d'une plus haute importance, où il s'agit à la fois du sort du Hâvre et de Bordeaux. Le projet de loi des ports éprouve le même ajournement sans que le ministère appelle l'attention de la chambre sur la conséquence de ces déterminations. Il y a mieux, c'est que pour ce qui est des intérêts matériels du pays, de ceux même que la chambre voudrait ne pas ajourner, le ministère répond aux réclamations des députés par des atermoiemens et par des promesses. M. Passy remet à l'an prochain la conversion de la rente, qui lui semblait ne pouvoir être retardée l'année dernière; il s'engage, pour une autre session, à créer les cautionnemens en rentes, à modifier la législation des caisses de retenue, et la chambre promet de son côté à MM. Passy et Dufaure de s'occuper à cette époque des sucres, des ports et des travaux d'urgence! Jusque-là le commerce, la navigation, l'industrie, l'agriculture, vivront de ces promesses mutuelles, et les intérêts commerciaux s'arrangeront comme ils pourront! Il est vrai que les manifestations qui ont eu lieu à Bordeaux lorsque l'ajournement de la loi des sucres y a été connu, ont donné lieu à une déclaration de la part du ministère, et qu'il paraît disposé à opérer le dégrèvement par ordonnance; mais n'est-ce pas se laisser déborder par le mal? Quand le ministère de M. Molé se refusa à dégrever les sucres par une ordonnance royale, il allégua que la session était trop prochaine pour ne pas proposer aux chambres de consacrer cette mesure par une loi. Ici, c'est parce que le ministère n'a pas eu assez d'influence pour obtenir de la chambre la discussion immédiate de son projet de loi, qu'il croit devoir prendre l'initiative, et préparer une ordonnance sur une matière sujette à législation, en présence même des chambres. N'est-ce pas en venir à un excès d'autorité par l'excès même de l'impuissance et de la faiblesse? Le mal ne semblera-t-il pas encore plus grand si l'on songe que c'est devant une sorte d'émeute commerciale, causée par son manque de force dans la chambre, que le ministère en vient à cette mesure extrême? De bonne foi, est-ce là gouverner? Et une administration qui fait défaut à sa propre autorité, en même temps qu'elle blesse les droits de la législature, ne marche-t-elle pas au hasard, et comme au gré des plus petits évènemens? Nous n'avons cessé de demander une loi de soulagement pour nos colonies, qui eût été en même temps une mesure de protection pour notre marine marchande, dont l'existence est si étroitement

liée au commerce de nos colonies avec la métropole ; en même temps nous avons montré les dangers d'un retard, les conséquences funestes d'une mesure timide ou lente. Mais il y a un danger plus grand à nos yeux, et celui-là nous ne l'avions pas prévu. Ce danger est celui de n'accorder de protection aux intérêts blessés que lorsqu'on les a portés à se manifester avec une sorte de violence ; et il y a un fait encore plus fâcheux que le refus de la chambre, c'est l'annonce d'une ordonnance royale qui diminue un impôt en présence de l'assemblée législative, que la Charte investit seule de ce droit. On voit que, par quelque face que se présente la conduite du cabinet en cette circonstance, on est forcé d'y reconnaître l'oubli de tous les principes de gouvernement.

La chambre a réduit à huit millions une demande de douze millions, faite par le ministère pour l'achèvement des canaux. Nous dirons franchement, à ce sujet, que M. Legrand nous semble bien mal débuter dans ses fonctions de sous-secrétaire d'état du ministère des travaux publics. Dans la discussion du chemin de fer à la mer, M. Dufaure avait été obligé d'abandonner la question principale, pour venir au secours de l'administration des ponts-et-chaussées, mal défendue par M. Legrand. Il paraît que les paroles de M. Legrand, au sujet du crédit des canaux, ont fait une impression assez fâcheuse dans la commission, puisqu'un des membres de la cour accusait le sous-secrétaire d'état des travaux publics d'avoir manqué de franchise dans ses explications. Quel qu'en soit le motif, la réduction du crédit annuel des canaux est un mauvais antécédent. La France ne subit déjà que trop de retard dans l'amélioration et la multiplication de ses communications de tous genres, et on n'oublie que trop cette parole si juste d'un grand économiste : « Avec un bon système général de communications, la France verrait doubler ses ressources et son revenu public en moins de cinquante ans. »

La chambre, entièrement abandonnée à elle-même, semble se faire une loi de ne tenir aucun compte des fixations ou des demandes du gouvernement. C'est ainsi qu'elle a porté à quatre millions le crédit de deux millions demandé par le gouvernement pour les nombreuses communes récemment ravagées par la grêle. La chambre, composée en grande partie de propriétaires ruraux, sait sans doute, par les plaintes que ces membres reçoivent de leurs fermiers, toute l'étendue du désastre qui a désolé nos campagnes, et ces nécessités la frappent plus vivement que les besoins de nos ports. Nous sommes loin de blâmer la décision de la chambre, car nous savons que quatre millions ne couvriront pas la vingtième partie des pertes qui ont été faites par suite des dernières tempêtes ; mais ce vote, ainsi que tant d'autres, indique de la part de la chambre peu de confiance dans les lumières de ceux qui lui proposent les crédits. Donner plus qu'on ne demande entraîne ici la même conséquence que donner moins. Dans l'un et l'autre cas, c'est montrer peu de déférence pour les évaluations ministérielles.

Le véritable, le seul succès obtenu par le ministère, dans cette semaine, c'est le discours de M. Portalis. Les discours du genre de celui de M. Portalis sont plus favorables au ministère que tous les discours de M. Passy, et de

M. Dufaure. M. Portalis a trouvé un moyen sûr de réduire de moitié le budget des dépenses. C'est de diminuer le nombre des employés des administrations, de supprimer les logemens dans les ministères, et même les logemens des ministres, et en même temps il se plaint de l'énormité des frais de justice, qui figurent cependant au budget comme recettes. Les archevêques, les évêques, les grands vicaires et les vicaires semblent aussi des superfétations hiérarchiques à M. Portalis, qui n'a cependant pas demandé l'établissement de l'égalité entre les présidens de cour, les conseillers, les avocats-généraux, les procureurs et les substituts de procureurs du roi. Enfin, M. Portalis complète son économie de cent millions en demandant la suppression des ambassades de Rome, de Naples et de Turin. Quant à cette dernière surtout, nous doutons fort que M. le président du conseil se range à l'avis de M. Portalis.

La conclusion du discours de M. Portalis nous amène à rectifier quelques idées émises par les journaux de l'opposition (et c'est nommer presque toute la presse), au sujet de la nomination de M. le marquis de Dalmatie à l'ambassade de Turin. Le bruit de la nomination de M. de Dalmatie au poste d'ambassadeur à Constantinople, qui s'était répandu, ayant été ainsi démenti, quelques feuilles ont paru satisfaites de la modération de M. le maréchal duc de Dalmatie, qui avait cédé, dit-on, aux représentations de ses collègues, et s'était contenté pour son fils de l'ambassade de Turin. Quant à nous, il nous est impossible d'approuver ce genre de modération. Le poste d'ambassadeur à Constantinople est de la plus haute importance sans doute, et c'est à Constantinople ainsi qu'à Londres que se joue en ce moment tout le jeu de la politique extérieure de la France. M. de Dalmatie n'avait encore rempli, il est vrai, que les fonctions de ministre à la Lahaye, et c'était là un immense et rapide avancement; mais il n'est pas interdit à un père d'avoir confiance dans la capacité de son fils, et nous, qui sommes loin de nier celle de M. le marquis de Dalmatie, nous aurions vu, dans son envoi à Constantinople, l'effet d'une conviction paternelle peut-être, c'est-à-dire exagérée, mais réelle, mais sincère en son aptitude et ses lumières. En un mot, M. le maréchal Soult, en faisant ce choix, pouvait croire qu'il rendait un service au pays. Au contraire, nous ne pouvons voir qu'une faveur bien nue et un simple acte de népotisme dans la mise en possession de M. de Dalmatie du poste insignifiant de Turin, et dans son envoi en Sardaigne, où nos consuls à Gênes et le long de la rivière peuvent seuls rendre quelques services en observant les armemens qui se font en faveur de don Carlos. En ce sens, rien ne motive la nomination de M. le marquis de Dalmatie, sinon sa qualité d'héritier de M. le président du conseil, et nous sommes fâchés de voir un ministère aussi mal consolidé que celui-ci, donner si prématurément un exemple de ce genre. C'est commencer comme finissaient quelques autres, et, pour un ministère aussi *moral* que celui du 12 mai, le trait nous semble un peu hardi.

En jetant un regard sur les actes du ministère, nous ne voyons de toutes parts que manque d'unité, questions personnelles et abandon d'autorité. M. Gouin, qui a été long-temps le héros de l'opposition par sa proposition de

réduction instante des rentes, vient de reparaître comme porteur d'une nouvelle proposition. Cette proposition, faite par la commission du budget, tend à supprimer les fonds extraordinaires des travaux publics, créés en 1837, par M. Duchâtel. M. Passy s'est hâté d'accéder à cette demande, et il a promis, devant la commission, de prendre l'initiative à ce sujet dans la prochaine session. M. Duchâtel sera donc entré dans le cabinet pour assister à la destruction d'un de ses actes les plus louables. M. Passy annonce que la réduction des rentes, qui sera *probablement* effectuée l'année prochaine, lui fournira des ressources suffisantes pour suppléer aux fonds extraordinaires qu'il s'engage à supprimer. Ainsi c'est sur une opération dont la réalisation n'est que probable, et dont les résultats sont incertains, que M. le ministre des finances base une promesse formelle. Sur de telles éventualités M. Passy engage sa parole, et si la conversion des rentes n'a pas lieu, si les circonstances la rendent difficile pour l'état, M. Passy ne supprimera pas moins les fonds des travaux extraordinaires. Le courage lui manque pour contredire une commission de la chambre, pour contrecarrer les projets et les répugnances de M. Gouin; sa fermeté consistera à détruire ou à suspendre les travaux les plus utiles, les plus indispensables à la France. Les deux chambres ont voté le budget des travaux extraordinaires, le ministère consentira à le supprimer par voie d'amendement au budget. Ainsi la faiblesse du ministère le mènera encore à s'écarter des voies parlementaires, et à violer les convenances légales pour mieux satisfaire à toutes les volontés des fractions de la chambre, sans même avoir essayé de les dominer ou de les modifier par l'ascendant de ses convictions.

Cet oubli des formes constitutionnelles, résultat de l'envie excessive de se populariser à peu de frais, qu'éprouvent tous les membres du ministère, nous le retrouvons dans chacune de ses démarches. Non content d'avoir fait proclamer à son de trompe les vieilles instructions renouvelées du 15 avril, que le cabinet actuel a envoyées aux chefs de nos forces navales sur les côtes d'Espagne, et d'avoir fait annoncer, comme un admirable effet de sa vigilance, la prise de dix-sept chevaux destinés aux carlistes; le ministère exhibe avec ostentation une lettre de la municipalité de Bilbao à M. le maréchal Soult et la réponse de M. le maréchal Soult. La lettre de la municipalité espagnole renfermait l'expression des sentimens de gratitude de ses membres pour les instructions données au commandant des forces navales sur les côtes d'Espagne. Rien de mieux sans doute, la reconnaissance est une belle vertu, et cette démonstration, qui avait pour but d'encourager le ministère à faire un peu plus pour l'Espagne, ne manquait pas d'une certaine portée. Mais M. le président du conseil, ministre des affaires étrangères, devrait-il ignorer que l'envoi de cette missive est contraire à toutes les règles qui régissent les rapports internationaux? Un ministre des affaires étrangères ne peut légalement entretenir de communications avec des sujets étrangers que par la voie de l'ambassadeur de la nation à laquelle appartiennent ces sujets; et nous n'avons pas entendu dire que la lettre de la municipalité de Bilbao, ainsi que la réponse de M. le maré-

chal Soult, aient passé par les mains de M. l'ambassadeur d'Espagne. Ce fait mériterait une explication de la part du ministère.

Nous nous abstiendrons pour aujourd'hui de toute réflexion sur le jugement prononcé par la chambre des pairs; nous nous bornerons seulement à demander s'il est vrai que M. le garde-des-sceaux ait déclaré formellement qu'il donnerait sa démission si la couronne n'usait, en faveur du principal accusé, du droit qui lui est dévolu par la constitution. Dans une réunion qui a eu lieu il y a huit jours chez M. de Lamartine, un membre du côté gauche de la chambre avait proposé d'adresser à Sa Majesté une demande pour l'abolition de la peine de mort, et pour l'application de la prérogative royale en cas de condamnation capitale. Mais on objecta à l'auteur de la proposition que ce serait enlever au roi, si pareil cas venait à écheoir, le mérite de sa décision, et porter atteinte en quelque sorte à l'un des plus nobles droits de la couronne. Ne serait-il pas déplorable qu'une pensée aussi juste et aussi constitutionnelle n'eût pas été comprise par les ministres du roi, et que l'un d'eux eût conçu l'idée d'établir sa popularité aux dépens de celui des pouvoirs qu'il a reçu mission de soutenir et de faire respecter? Malgré tout ce que nous avons vu depuis le 12 mai, nous aimons encore à en douter, et nous prévenons M. le garde-des-sceaux du bruit qui se répand, afin qu'il se hâte de le démentir. Les troubles qui se manifestent depuis ce matin, au sujet de l'arrêt de la cour des pairs, ne donnent que plus de poids à nos objections.

On parle encore chaque jour de modifications ministérielles, et des efforts que font MM. Passy et Villemain pour faire entrer M. le duc de Broglie au ministère des affaires étrangères. Cette combinaison, qui trouve une vive opposition dans le sein même du ministère, aurait sans doute de fâcheux résultats, à la première session, malgré tout le désir que la chambre a manifesté dans ses dernières séances de voir donner à M. le maréchal Soult un successeur sérieux. En attendant, M. le duc de Broglie part aujourd'hui pour Coppet, d'où il ne reviendra que vers la fin du mois d'août, pour la session du conseil général de l'Eure. Le noble pair a annoncé l'intention de se rendre ensuite en Italie, où les courriers qu'on expédie maintenant, dans tous les sens, à toute heure, et pour les plus légers motifs, du ministère des affaires étrangères, ne viendront sans doute pas le trouver pour lui offrir le portefeuille de ce département, au nom de M. le président du conseil.

OPÉRA. — La rentrée de Mme Dorus et les débuts de Mlle Lucile Grahn sont les seuls évènemens survenus depuis quinze jours dans le répertoire de l'Opéra. Mme Dorus nous est revenue précédée par le bruit de ses triomphes d'Angleterre, où l'aimable cantatrice a lutté de grace, de vocalisation et de belle méthode avec Pauline Garcia, la Persiani, la Grisi et toutes les *prime donne* qui se disputent pendant cette saison l'enthousiasme britannique. Le public de l'Opéra, qui n'avait pas besoin des succès que Mme Dorus vient d'obtenir au

dehors pour apprécier tout ce qu'il y a de rare dans son talent, l'a reçue avec joie, et les applaudissemens n'ont pas cessé un moment de la suivre à travers toute cette admirable musique de *Guillaume Tell*, où sa voix aime tant à s'engager, sûre qu'elle est d'en sortir avec gloire. Pour les voix naturellement agiles et flexibles, il n'y a guère, à l'Opéra, que les partitions de Rossini; là seulement la voix peut se donner carrière sans jamais craindre d'être arrêtée dans son essor par le travail des modulations. Mme Dorus et M. de Candia, qui sont à l'Académie royale les seuls chanteurs italiens, affectionnent plus *le Comte Ory* que *Robert-le-Diable*, et *Guillaume Tell* que *les Huguenots;* et certes ils ont raison tous les deux. Non que M. Meyerbeer ne puisse écrire une cavatine aussi bien que M. Donizetti, par exemple (avec le talent et la force d'application de M. Meyerbeer, on peut, en musique, tout ce qu'on veut); mais le genre ne lui convient pas; s'il le fait, c'est plutôt pour acquit de conscience que par goût, plutôt pour sa cantatrice que pour lui. Meyerbeer écrit une cavatine italienne dans chacun de ses opéras; cela ne manque jamais. Oui, mais comme il prend soin de la cacher à tous les yeux, à toutes les oreilles! Comme il cherche le coin le plus obscur de sa partition, pour l'y placer! Et ce dédain qu'il a pour le morceau, se fait toujours sentir dans tout le rôle. Il faut que le chant cède le pas à l'action, au geste, à la mise en scène; de même que la mélodie est sacrifiée à l'orchestre, la voix est sacrifiée à l'expression dramatique. Quelle place tient la cantatrice dans *Robert-le-Diable* ou *les Huguenots?* Elle va et vient, paraît et disparaît sans raison; on pourrait presque la supprimer comme chose de luxe, sans que la musique en souffrît. Toute la sympathie, tout l'intérêt, toute la force musicale se portent sur les rôles d'Alice et de Valentine; Isabelle et Marguerite de Navarre chantent un air au second acte, puis tout est dit; il semble qu'elles ne sont là que parce qu'il fallait avoir dans la même soirée Mme Damoreau ou Mme Dorus auprès de Mlle Falcon. Rossini, au contraire, fait toujours du rôle de la cantatrice le seul rôle de sa partition. Voyez Mathilde, il n'y a pas un effet dans cette admirable partie qui ne soit musical. Si vous n'avez que le geste, la pantomime et les élans dramatiques de la passion, tenez-vous-en au quatrième acte des *Huguenots*, car ici tout cet appareil n'est plus de mise, et rien au monde ne saurait vous tenir lieu d'une voix agile et d'une intonation sûre. Mme Dorus a bien fait de choisir *Guillaume Tell* pour sa rentrée au lieu de *Ginevra*, comme on l'avait annoncé d'abord; elle a chanté le second acte surtout avec cet art exquis et cette irréprochable pureté de sons dont elle a seule le secret à l'Opéra, où l'on chante faux si souvent, depuis que Duprez l'autorise par son exemple. On dit que Mlle Nathan doit s'essayer bientôt dans *Guillaume Tell*. Nous souhaitons vivement à l'élève du grand chanteur les rares qualités que Mme Dorus déploie dans cette musique.

Depuis quelques jours les chefs-d'œuvre se succèdent dans le répertoire avec une persévérance inusitée. Après *Guillaume Tell*, *les Huguenots* sont venus, et vendredi c'était le tour de *Don Juan*. Nous ne parlerons guère de l'exécution de l'opéra de Mozart; les intervalles éloignés auxquels on le représente ne

permettent pas d'espérer jamais une bien grande harmonie dans les ensembles. N'importe, la soirée aurait pu être plus mauvaise; et si les chœurs et l'orchestre avaient voulu faire leur devoir, on n'aurait pas trop à se plaindre. Les chœurs regardaient en l'air, sans s'occuper beaucoup d'entrer en mesure et de chanter juste; quant à l'orchestre, ceux qui l'ont entendu autrefois, dans les premières représentations du chef-d'œuvre, ne l'eussent pas reconnu. Il accompagnait avec lassitude et somnolence. Dans l'air de dona Anna, au premier acte, les contrebasses hésitaient au point qu'on avait peine à les entendre. Il conviendrait cependant de traiter Mozart avec plus d'égards, et de ne pas exécuter *Don Juan* comme on exécute *la Tarentule,* par exemple. Il y a entre la musique de Mozart et la musique de M. Casimir Gide certaines différences que l'orchestre de l'Opéra doit faire sentir; M. Habeneck le sait bien.

Mme Stoltz, qui chantait dona Anna, s'est élevée à de très hauts effets, dans le duo du premier acte, dans l'air; dans le trio des masques, sa voix, d'un si beau timbre, a soulevé l'admiration de toute la salle. A mesure que le jour de quitter l'Opéra s'approche pour Mme Stoltz, la sympathie que le public lui porte semble s'accroître; il est vrai que Mme Stoltz fait tout pour la mériter, par coquetterie peut-être. Quoi qu'il en soit, sa voix se règle et son intonation devient plus juste. Il y a comme cela des cantatrices qui ne chantent faux que là où elles restent, et qui devraient toujours être sur le point de s'en aller. Du reste, toute la curiosité de la soirée était pour une jeune Suédoise qui débutait dans le divertissement. On n'a pas oublié Mlle Lucile Grahn qui, dans la courte apparition qu'elle fit l'an passé sur le théâtre de l'Opéra, sut se concilier si vite les bonnes graces du public. Toutes les espérances que Mlle Lucile Grahn avait données avant son engagement, elle les a justifiées vendredi. Mlle Grahn est une charmante danseuse pleine de légèreté, de grace, de mollesse et d'abandon; on l'a reçue avec joie comme un souvenir de Taglioni dont elle a le sourire et l'élégance. En voilà une au moins qui s'élève et ne rase pas toujours la terre. Mlle Lucile Grahn aime l'air, elle nous rendra *la Sylphide.*

— *L'Histoire de la Littérature hindoue et hindoustani*, par M. Garcin de Tassy, membre de l'Institut, est un livre fait pour exciter au plus haut degré l'intérêt de tous les gens que le culte des lettres attire encore, et nous ne doutons pas que le nouveau travail du savant orientaliste ne contribue puissamment à jeter de la clarté sur l'histoire si obscure des développemens de l'intelligence dans l'Inde. La biographie des poètes et des philosophes est immédiatement suivie d'un extrait de leurs œuvres. Il ne nous appartient pas de parler de l'exactitude de ces traductions si curieuses; ce que nous avons pu voir, c'est la méthode avec laquelle sont classés et mis en ordre tant de documens précieux, puisés aux sources mêmes, et le profit certain qui doit en résulter pour la science.

F. Bonnaire.

UN

GRAND HOMME DE PROVINCE

A PARIS,

PAR M. DE BALZAC.

A Th. —

Vous m'avez rendu un triste service; il y avait déjà bien long-temps que j'avais renoncé à l'amusant charlatanisme des *Scènes de la Vie privée* et des *Scènes de la Vie de province*. Cette phraséologie pénible, à laquelle s'est habitué l'auteur, ne peut pas convenir long-temps à un lecteur qui recherche, avant tout, les belles pages bien écrites et qui place en seconde ligne l'intérêt et l'émotion. Vous savez qu'on fait à Genève des boîtes à musique qui sont très recherchées des enfans et des femmes. Ces boîtes jouent alternativement deux airs uniques, une valse et une complainte; après la valse la complainte, après la complainte la valse; cela dure ainsi jusqu'à ce que la machine se détraque. Les romans de M. de Balzac ressemblent tout-à-fait à cette musique captive, à cette boîte sonore dont le rouleau tourne toujours dans le même sens pour produire le même résultat, si bien que j'avais résolu de ne plus laisser chanter à mes

oreilles ni cette valse, ni cette complainte monotones. Quand par hasard j'entendais de loin quelques-unes de ces notes perdues dans les airs, je disais, comme les convives de Cléopâtre : *Les dieux s'en vont !* Assez d'autres lecteurs restaient à M. de Balzac. Que voulez-vous? Il y a des gens qui aiment l'orgue de Barbarie; une fois plantés sur leurs deux pieds, et tant que tourne la manivelle, ils ne changeraient pas ce plaisir de carrefour contre une symphonie de Haydn ou de Mozart.

Mais cette fois vous êtes venu à moi d'un air empressé, et avec ce sourire mystérieux qui n'annonce rien de bon, vous avez jeté sur ma table deux volumes assez mal imprimés sur du papier de cuisine. — Lisez cette histoire, m'avez-vous dit, et vous m'en direz de bonnes nouvelles; vous verrez comment la littérature contemporaine est traitée, quelles accusations sont portées contre les petits journaux et contre les grands libraires; vous allez apprendre enfin toutes les déceptions et tous les crimes de cette vie littéraire que vous aimez tant. Lisez donc, ceci vous regarde : *Tua res agitur.* — En vain vous ai-je prié et supplié d'éloigner de moi cet étrange calice, ce verre de cabaret rempli de gros vin et d'eau de Cologne, vous n'avez tenu compte de ma prière; vous avez voulu que, sans retard, sans achever mon livre commencé, je me misse à cette besogne; et comme à tout prendre je n'ai rien à vous refuser, j'ai fermé en soupirant le beau livre que je lisais sous les arbres, pendant que les oiseaux chantaient; je suis rentré chez moi pour parcourir, sans avoir à rougir devant personne, ces deux volumes auxquels j'étais condamné.

Mais à peine eus-je ouvert, selon votre prescription, cette histoire d'*Un Grand Homme de province*, je découvris que je n'étais même pas au commencement de mes peines. En effet, les premières lignes de la préface prévenaient le bénévole lecteur que les six cents pages qui allaient suivre, n'étaient guère que la queue plus ou moins longue d'une introduction intitulée : *les Illusions perdues.* Par cette même préface le lecteur était prévenu en même temps, non sans un grand *déplaisir* de l'auteur, que cette fois encore cette histoire ne serait pas achevée. Aussitôt je fermai le livre, vous jugez avec quel transport de joie; car je croyais avoir trouvé là un bon prétexte de ne pas le lire. — Bon! me disais-je à moi-même, voilà une histoire sans queue ni tête; je n'ai pas lu le commencement, la fin du livre ne sera pas faite dans six mois, j'ai du temps de reste. —Aussitôt tout joyeux je revenais à ces vieux livres qui ont eu tout de suite un commen-

cement, un milieu, une fin; nobles chefs-d'œuvre, dont la contemplation vous rend meilleur. Au contraire toutes ces misères modernes, écrites au hasard, sans plan, sans but et comme si l'on traçait sur le papier le plus fantastique des châteaux en Espagne, vous donnent je ne sais quelle impatience nerveuse que vous avez bien de la peine à contenir.

Vous, cependant, vous guettiez votre proie, vous aviez prévu l'objection, et soudain je vous vis arriver tenant sous votre bras cette malheureuse introduction des *Illusions perdues;* vous aviez pris plus qu'à l'ordinaire votre air naïf et bon enfant : — Voici, m'avez-vous dit, un préliminaire qu'il faut parcourir; ceci s'appelle la première journée d'une *trilogie,* mais ne prenez pas garde à cet argot littéraire. Je veux vous prévenir aussi que, si dans le cours de cette lecture, vous rencontrez Mme de Sérizy, M. Dumarsay, M. de Rastignac, Mme de Nucingen, la *pauvre duchesse* de Lengey, Mme Despars, les deux Vendenesse, lady Dudley, le général Montrivaux, MM. Hizot, Ploumet, Didlot, Desplein et tant d'autres, ne vous mettez pas en peine, faites tout comme si vous connaissiez ces messieurs-là depuis long-temps; on vous rirait au nez si vous demandiez d'où ils sont, d'où ils viennent, ce qu'ils veulent? Encore une fois, ces messieurs et ces dames sont les héros d'une immense trilogie en cinquante volumes, dont la présente trilogie n'est qu'un imperceptible fragment. L'auteur vous le promet, un temps viendra, mais ce temps est loin encore, où les diverses parties de cette *divine comédie* seront cousues l'une à l'autre par un fil imperceptible. Maintenant que vous voilà prévenu, entrez-moi d'un pas ferme dans cette histoire de l'humanité sociale, faites comme si vous aviez lu *l'Interdiction, la Haute Banque, Louis Lambert,* et surtout *Profil de Marquise.*

A cela il n'y avait rien à répondre; sans plus me défendre, je me mis à lire en toute hâte, et non sans pousser de profonds soupirs, les deux volumes que voici :

La scène commence dans la ville d'Angoulême et dans l'imprimerie de Jérôme-Nicolas Séchard, un vieil avare taillé sur le patron de M. Grandet. Nous n'avons guère le temps de nous arrêter sur le portrait du père Séchard; sachez seulement qu'il était *court et ventru* comme beaucoup de ces *vieux lampions qui consomment plus d'huile que de mèche.* Le fils de ce lampion est un grand jeune homme nommé David. David est savant, dévoué, plein d'honneur. C'est un homme de génie; son père, qui veut enfin se retirer des affaires, commence par revendre à son fils, à un prix fou, les horribles usten-

siles de son imprimerie; il n'aurait pas osé en demander ce prix-là à un étranger, mais avec son fils un bon père se permet tout; ce qui console M. David Séchard du mauvais marché qu'il fait avec son père, c'est qu'il a un ami nommé Lucien Chardon; ce Lucien Chardon sera, s'il vous plaît, le héros de ce livre, et voilà pourquoi nous nous y arrêterons longuement.

M. Lucien Chardon, le père, était pharmacien à Angoulême; en 1793 il avait tiré de l'échafaud, pour l'épouser, Mlle de Rubempré, dernier rejeton de cette grande famille. Le brave homme était mort comme il venait de découvrir un secret contre la goutte avec lequel il aurait fait sa fortune. Restée seule et sans appui, avec deux enfants pour toute fortune, Mme veuve Chardon avait vendu la pharmacie de son mari; elle avait placé son fils au collége, sa fille chez une blanchisseuse, elle-même elle s'était faite garde-malade. David Séchard s'estima donc fort heureux de remplacer son père à tout prix, pour pouvoir nommer son ami Lucien prote de l'imprimerie, aux appointemens de 50 francs par mois : j'oubliais de vous dire que Mme Chardon, la mère, gagnait 30 sous par jour chez ses malades, sa fille 20 sous chez la maîtresse blanchisseuse. Ce bruit d'argent et cette horrible odeur de billon reviendront souvent dans mon récit; mais à qui la faute? sinon à M. de Balzac, qui fait dépendre la destinée de ses héros et je dis de presque tous ses héros, d'une pièce de 50 centimes.

A peine Lucien fut-il devenu le prote de David, qu'il s'occupa à faire des vers, car vous pensez bien qu'avec un rêveur comme David Séchard, l'imprimerie n'allait guère. L'imprimerie gagnait à peine 300 francs par mois, sur lesquels on prélevait 50 fr. pour Lucien, les gages de la bonne, les impositions et le loyer du père Séchard; à peine le malheureux David avait-il 100 fr. par mois pour toute sa personne. Encore eût-il bientôt fait banqueroute, si les frères Cointet, imprimeurs de l'évêché, n'avaient pas protégé l'imprimerie David pour éviter un autre concurrent plus sérieux.

Je vous fais grace des détails de la maison de David; vous les savez par cœur. C'est à peu près la même muraille lézardée, ce sont les mêmes poutres vermoulues, les mêmes vitraux brisés que vous avez rencontrés dans tous les contes de l'auteur. M. de Balzac excelle à reproduire ces affreux détails de la misère; mais la misère est uniforme, elle se compose, en tous lieux, des mêmes ingrédiens horribles. A force de varier ce thème éternel de la maison qui a froid, de l'homme qui a faim, du toit croulant, de l'habit percé aux coudes, il faut bien finir par se répéter quelque peu. Je sais bien qu'il y a

des peintres qui n'ont fait dans leur vie que des marines, d'autres peintres qui n'ont produit que des soleils couchans; mais ces belles œuvres gagnent beaucoup à être dispersées çà et là dans les musées. Réunissez dans la même galerie tous les Claude Lorrain par exemple, et vous verrez combien ces tableaux perdront de leurs charmes; ce qui ne veut pas dire que M. de Balzac soit un Claude Lorrain.

D'ailleurs, il n'en est pas des travaux de l'écrivain comme des travaux du peintre. Le peintre a le droit de se répéter; ses œuvres, quelle que soit leur popularité, sont destinées à une publicité si restreinte, qu'à tout prendre le peintre a raison de revenir à chaque instant aux détails dans lesquels il excelle. Téniers n'a guère reproduit que des gens qui boivent, qui mangent ou qui fument; au milieu de tous ces gens-là, il en est toujours un qui, tourné contre la muraille, s'occupe à toute autre chose qu'à boire. Eh bien! on n'en veut pas à Téniers de cette gaieté souvent répétée; ces aimables tableaux, si remplis de fumée de tabac et d'heureuse ivresse, porteront au loin le calme et le délire des cabarets flamands, sans qu'une toile nuise à une autre toile, sans qu'on dise, en voyant *le Déjeuner de Jambon :* J'ai déjà vu *la Chemise blanche.* Tout au rebours dans un livre, que dis-je? *dans une œuvre.* Comme la même œuvre littéraire est destinée à être mise sous les yeux de tous les mêmes lecteurs, il ne faudrait pas faire revenir trop souvent les mêmes murailles lézardées, les mêmes vestes trouées, les mêmes petits jeunes gens qui n'ont pas d'habit et pas de linge; autrement vous ôteriez un des plus grands attraits et en même temps une des plus grandes difficultés de l'art d'écrire : la variété dans l'abondance. Mais revenons à notre héros; aussi bien est-il temps que nous vous fassions son portrait.

« Lucien se tenait dans la pose gracieuse trouvée par les sculpteurs pour le Bacchus indien. Son visage avait la distinction des lignes de la beauté antique, c'étaient un front et un nez grecs, la blancheur veloutée des femmes, des yeux noirs tant ils étaient bleus, des yeux pleins d'amour et dont le crystallin le disputait en fraîcheur à celui d'un enfant. Ces beaux yeux étaient surmontés de sourcils comme tracés par un pinceau chinois et bordés de longs cils châtains. Le long des joues brillait un duvet soyeux dont la couleur s'harmonisait à celle d'une blonde chevelure naturellement bouclée. Une suavité divine respirait dans ses tempes d'un blanc doré. Une incomparable noblesse était empreinte dans son menton court, relevé sans brusquerie. Le sourire des anges errait sur ses lèvres de corail rehaussées de belles dents. Il avait les mains de l'homme bien né, des mains

élégantes, à un signe desquelles les hommes doivent obéir et que les femmes aiment à baiser. Lucien était mince et de taille moyenne. A voir ses pieds, un homme aurait d'autant plus été tenté de le prendre pour une jeune fille déguisée, que, semblable à la plupart des hommes fins, pour ne pas dire astucieux, il avait les hanches conformées comme celles d'une femme. Cet indice, rarement trompeur, était vrai chez Lucien, que la pente de son esprit remuant amenait souvent, quand il analysait l'état actuel de la société, sur le terrain de la dépravation particulière aux diplomates, qui croient que le succès est la justification de tous les moyens, quelque honteux qu'ils soient. L'un des malheurs auxquels sont soumises les grandes intelligences, c'est de comprendre forcément toutes choses, les vices aussi bien que les vertus. »

Quel style! la description de l'alouette, par Dubartas, est un chef-d'œuvre, comparée à ce galimatias double. Que je voudrais bien voir un de nos maîtres dans l'art d'écrire assister à cette *blancheur veloutée,* au crystallin *de ces yeux noirs à force d'être bleus,* à ces *sourcils comme tracés par un pinceau chinois,* à ces *tempes d'un blanc doré,* à ce *menton court et pourtant relevé;* quant aux *lèvres de corail,* c'est là une couleur un peu bien vieille pour des lèvres quelconques. Ce qu'il y a de plus merveilleux dans ce portrait, ce sont des *hanches* conformées *comme celles d'une femme :* ces hanches doivent gâter, que vous en semble? la grande beauté de M. Lucien; bien plus, pour peu que la voix du jeune homme ne soit pas encore formée, ces hanches-là doivent être horribles à voir. Quant à la conclusion, que *les grosses hanches annoncent les esprits les plus fins,* ceci est d'une physiologie si savante, qu'il nous est impossible de dire où cela s'arrête, où cela commence. Ceux qui ont eu l'insigne honneur de voir de près M. de Talleyrand, M. de Metternich ou M. de Nesselrode, pourraient seuls vérifier l'assertion de M. de Balzac; si la chose est vraie, la diplomatie s'enrichira d'un mot nouveau; on ne dira plus : C'est un homme de génie, c'est un esprit fin, il a peu de talent; mais on dira : *C'est une fameuse paire de hanches, ce sont des hanches bien conformées, des hanches médiocres.* Quelle singulière façon de reconnaître les diplomates, et qui jamais s'y serait attendu?

Vous pensez que l'imprimerie et l'amitié de David Séchard ne suffirent pas long-temps à ce beau Chardon; il se mit à faire des vers et à faire l'amour. Pour commencer, il adressa ses vers et son amour à la plus grande dame d'Angoulême, Mme de Bargeton, née Anaïs de Négropolis, élève de l'abbé Miolans, femme de trente-six ans et de

12,000 livres de rentes. Mme de Bargeton prenait la lyre à propos d'une bagatelle. Elle avait le grand défaut d'employer des superlatifs « qui *pyramidalisaient* sa conversation. » Cette belle dame ne résista pas long-temps au *Bacchus indien*. Lucien fut introduit dans cette maison; aussitôt chacun, dans la ville d'Angoulême, se regarda épouvanté : — Où allons-nous? le fils d'un apothicaire et d'une sage-femme chez Mme de Bargeton! Le scandale fut grand; la ville d'Angoulême s'en occupe encore. Lucien cependant se préparait, non sans trouble, à cette grande présentation. Il appela sa sœur à son aide. Sa sœur lui acheta des souliers fins, un habillement neuf, elle lui garnit sa meilleure chemise d'un jabot qu'elle plissa elle-même. Ne faites guère attention à ces détails, car vous les verrez arriver plus d'une fois, et singulièrement augmentés,dans tout le cours de ce récit. Ainsi vêtu, Lucien se rendit chez Mme de Bargeton. Il trouva la dame assise sur un petit canapé *à matelas piqué. La reine* ne se leva point, mais elle *se tortilla fort agréablement sur son siége*, et le poète fut très ému de ce *trémoussement serpentin*. Il le trouva *distingué*, ajoute l'auteur, avec une naïveté digne de M. Lucien. Quant au costume de la dame, il n'était guère moins distingué que son *trémoussement*. Elle portait sur la tête un béret tailladé en velours noir; son front était déjà ridé, ses *yeux gris étaient cernés par une marge nacrée*, le nez offrait une *courbure bourbonnienne*, les joues étaient *couperosées sur les pommettes;* elles étaient *flétries*, et même ces malheureuses pommettes avaient déjà des *tons de brique*. Telle est pourtant la dame qui va faire battre le cœur de ce beau Lucien. Elle l'appela d'abord cher Lucien, puis *cher, tout court*. Lucien voulut l'appeler Naïs, comme l'appelait tout le monde; elle voulut qu'il l'appelât Louise. La saison se passa dans tous ces enfantillages. David Séchard fut singulièrement négligé par son ami; Lucien peu à peu oublia même sa sœur; l'orgueil entra dans son ame. A chaque instant il composait des vers : *à elle*. Quand ces vers étaient faits, il les lisait dans le grand salon de Mme de Bargeton, en présence de tous les grands seigneurs d'Angoulême; on l'accablait de louanges et d'amour; on ne l'appelait plus Chardon, du nom de son père l'apothicaire, mais monsieur de Rubempré, du nom de sa mère. Bien plus, il aspirait déjà à une gloire plus grande. L'admiration de sa ville natale le fatiguait; il rêvait à la gloire parisienne. Il ne songeait plus ni à David, ni à sa sœur. Cependant David était devenu son beau-frère; il avait épousé Mlle Chardon aussi pauvre que lui. Les deux époux, à peine mariés, n'eurent pas d'autre soin que de donner 2,000 francs à Lucien. Pour ces 2,000

francs, David Séchard et sa femme engagèrent tout leur avenir. Ainsi le poète se mit en route; « il garda sur lui sa meilleure redingote, son meilleur gilet et l'une de ses deux chemises fines. » A la porte voisine, Mme de Bargeton le prit dans sa calèche. Mme de Bargeton enlève Lucien! Chemin faisant, Lucien eut plusieurs torts avec la dame. Il eut le tort de s'étonner qu'elle payât ses chevaux de poste, il eut le tort de ne pas *s'expliquer certains sourires* qui échappèrent à Louise, il eut le tort de la conduire dans une chambre d'auberge, et, voyant Mme de Bargeton assise sur un mauvais fauteuil, il ne reconnut plus cette Louise qui lui avait paru si belle *se trémoussant sur son canapé à petit matelas piqué*. Le dîner, d'ailleurs, fut médiocre : il n'avait pas ce caractère *d'essentielle bonté qui distingue la vie de province*. Voilà nos deux amans qui déjà s'ennuient fort l'un de l'autre : mauvaise auberge, mauvais repas, méchant canapé *de calicot rouge, à fleurs jaunes*. Sur ce canapé, la dame fit comprendre à Lucien qu'il n'était pas convenable qu'elle restât avec lui. Elle alla loger dans un appartement somptueux, mais incommode; elle prit une voiture, elle acheta des chapeaux et des robes, et bientôt, dans tous ses efforts pour se *désangoulêmer*, elle oublia Lucien. Lucien, cependant, marchait dans ce désert qu'on appelle Paris; déjà il se trouvait mal habillé, mais en même temps il trouvait que Mme de Bargeton n'était guère plus à la mode que lui-même, et il disait : *Va-t-elle rester comme ça?* Il trouvait donc qu'elle avait de vieux chapeaux, de vieilles robes; car Mme de Bargeton ne devait être *désangoulêmée* que dans deux ou trois jours. De son côté, Louise pensait tout bas que *son poète n'avait point de tournure*. Et le moyen d'avoir une tournure? Les manches de sa redingote étaient trop courtes, ses méchans gants de province étaient trop longs, son gilet était *étriqué*. En vain Lucien remplaça-t-il sa maigre redingote par son fameux habit bleu; il reconnut que l'habit ne dispense pas de la redingote, que le bleu de son habit était *faux*, que *le collet était outrageusement* disgracieux, que les basques de devant *penchaient l'une vers l'autre*. En même temps le gilet étriqué de la veille était resté étriqué; mais, ô comble d'horreur! il avait un pantalon en *nankin*, en nankin! un pantalon sans *sous-pieds*, sans sous-pieds! et d'une étoffe *recroquevillée;* il avait une *cravate blanche*, cravate blanche! et brodée! *sa chemise était rousse*, il avait *des gants de gendarme!* — Non, s'écria-t-il, je ne paraîtrai pas *fagoté* comme je le suis! et, du même pas, il prit cent écus : il acheta un habit vert, un pantalon blanc et un gilet de fantaisie pour 200 fr.; il acheta une paire de bottes élégantes, il

se fit couper les cheveux chez un coiffeur. Il fit si bien, qu'il ressembla à un premier garçon de noces. Ainsi *fagotté*, il s'en va à l'Opéra, dans la loge des premiers gentilshommes de la chambre. Là, il rencontre cette fameuse duchesse d'Espars que vous connaissez ou que vous devez connaître; à côté de la duchesse était assise, non encore *désangoulêmée*, Mme de Bargeton. Aussitôt, voilà mons Lucien qui devient amoureux de la duchesse parisienne et qui laisse tout-à-fait de côté Mme de Bargeton. A la place de cette femme, qu'il aimait tant à Angoulême, il ne vit plus qu'une femme « grande, sèche, fanée, couperosée, anguleuse, guindée, prétentieuse, provinciale dans son parler, *mal arrangée surtout.* » Cet idiot ne devinait pas encore que Mme de Bargeton ne *resterait pas comme ça*, et quel changement produiraient dans la personne de Louise *une écharpe roulée autour du cou*, une jolie robe, une élégante coiffure et les conseils de Mme d'Espars. « Mme d'Espars avait déjà appris à Mme de Bargeton qu'il ne faut pas *tenir son mouchoir déplié à la main;* » il y a commencement à tout. Ce soir-là donc, M. Lucien fut très mal à son aise dans ses nouveaux habits de 200 francs. Toute la belle société le passa en revue, et malgré son habit vert, son pantalon blanc à sous-pieds et son gilet de fantaisie, chacun le trouva « gourmé, gommé, raide et neuf comme ses habits. » Il fut écrasé par le beau Demarçay. Chacun se demandait : Quel est donc ce singulier jeune homme qui a l'air d'un mannequin habillé à la porte d'un tailleur? Alors, Mme de Bargeton *passa une éponge sur sa vie*, elle se souvint que M. de Rubempré s'appelait Chardon, et qu'il était le fils d'un apothicaire; elle quitta la loge avant la fin du spectacle, laissant M. Chardon penser tout bas que *son gilet était de mauvais goût*. Cet homme n'était occupé que de la façon de son habit. Depuis ce jour, Lucien ne vit plus Mme de Bargeton qu'une seule fois, elle était dans la voiture de Mme d'Espars, et cette fois elle n'était pas *restée comme ça;* « elle n'était pas reconnaissable, les couleurs de sa toilette étaient choisies de manière à faire valoir son teint, sa robe était délicieuse, ses cheveux arrangés gracieusement *lui seyaient bien.* » Lucien comprit alors l'*écharpe roulée autour du cou*, et lui, il se voyait à pied, dans la poussière, dédaigné, lorgné; le lendemain, dans son désespoir, il se fit faire de beaux habits par Staub, du beau linge, les bottes les plus fines; mais, hélas! il était trop tard, la porte de Mme d'Espars et la porte de Mme de Bargeton lui étaient fermées, ses beaux habits lui restèrent en pure perte. Des 2,000 francs qu'il avait apportés à Paris, il ne lui restait plus que 360 francs; il fut se loger rue de Cluny, près de la Sor-

bonne, il donna 40 sous au fiacre, il lui resta donc 246 francs. Pour lire avec fruit les romans de M. de Balzac, il faut savoir au moins un peu d'arithmétique et un peu d'algèbre, sinon ils perdent beaucoup de leur charme. Au reste, je vous prie de croire que ces minutieux détails sont exacts et que je suis incapable de les inventer.

Mais, enfin, quand donc sortirons-nous de ces détails de tailleur, de bottier, de fiacre, de marchande de modes et de restaurateur? Ces choses-là ont pu être d'un grand intérêt la première et la seconde fois qu'on les a tentées; mais répétées sans fin et sans cesse, elles sont d'un ennui incroyable : si je possédais mon auteur davantage, il me serait bien facile de vous dire combien de fois M. de Balzac s'est déjà servi de ces chapeaux difformes et de ces habits contrefaits. *La Peau de Chagrin* ne procède pas autrement; dans l'histoire très dramatique du *Père Goriot*, il y a justement un petit provincial dont le nom m'échappe, je crois bien que c'est M. Demarçay, qui est très embarrassé pour rendre visite convenablement à une duchesse de ses amies, car le pauvre diable a aussi un pantalon *sans sous-pieds*, un gilet *étriqué* et un habit d'un vert ou d'un bleu *faux;* ce petit monsieur qui n'a pas d'habit s'en fait acheter par cette belle dame. Ainsi fera plus tard M. Lucien de Rubempré que nous allons retrouver tout à l'heure dans la plus horrible des positions, car tout ceci n'est que le préliminaire incroyable du plus incroyable roman qui ait été, nous ne dirons pas écrit, mais imaginé de nos jours.

Avant d'entrer dans cette nouvelle série d'aventures étranges, je dois vous dire que depuis long-temps M. de Balzac a voué aux journaux et aux journalistes la haine la plus implacable; il s'élève avec une amertume qu'on ne saurait dire contre cette puissance qu'il ne veut pas reconnaître; il reproche à la presse contemporaine le bruit qu'elle fait et le bruit qu'elle ne fait pas, il l'attaque dans sa parole, il l'attaque dans son silence; pour M. de Balzac, la presse c'est l'hydre de Lerne; il voudrait bien d'un seul coup pouvoir abattre toutes ces têtes sans cesse renaissantes; il a commencé cette grande bataille par de légères escarmouches, que nul n'a remarquées; alors il a redoublé de fureur. Voici donc que nous assisterons, témoins impassibles, à cet étrange duel entre un écrivain qui attaque d'estoc et de taille un ennemi qui ne daigne pas s'apercevoir de ces terribles coups d'épée.

Que si vous demandez au préalable à M. de Balzac d'où lui vient cette colère contre la presse, il vous répondra naïvement que *le Médecin de campagne*, « livre qui ne compte pas une seule approbation

dans quelque journal que ce soit, » compte déjà quatre éditions, pendant que *Eugénie Grandet*, tant louée dans tous les journaux, *attend encore une seconde édition*. Certes, l'aveu a de quoi nous surprendre, et nous ne nous attendions guère qu'un livre de M. de Balzac, quel qu'il fût, même *le Livre mystique*, ou *le Lys dans la Vallée*, en fût réduit à n'avoir qu'une seule édition! Nous ne pensions pas que les journaux eussent tant de puissance.... une seule édition, pour M. de Balzac! Mais parce qu'ils ont loué *Eugénie Grandet* avec raison comme un livre rempli de charmans détails, plein d'un intérêt puissant et de passions vivantes, comme une histoire terrible de l'argent poussé à sa plus horrible puissance, est-ce donc là une si grande raison pour perdre ainsi toute modération dans la vengeance, pour faire d'une comédie qui pouvait être plaisante, traitée par une main si habile, un gros mélodrame qui commence dans le bagne d'un libraire, qui se termine dans le bagne de Toulon? Il y a un nommé Lesage qui a fouetté cruellement les comédiens, les comédiennes, et la lâcheté des poètes faméliques; mais il s'est bien gardé de les livrer au bourreau: il les a voués au ridicule, ce qui vaut mieux. M. de Balzac ne connaît que le pilori et le carcan. La singulière invention cependant, d'emprunter à Picard sa comédie des *Ricochets*, pour la remplir de traîtres, de voleurs, de mendians, de filles de joie, de faussaires et de la plus sale engeance qui ait traîné dans les ruisseaux des rues les plus fangeuses, ou dans les coulisses des théâtres les plus affreux!

Vous voyez que j'hésite encore à me précipiter dans ce nouveau récit. Cela me fait mal de trier ces affreux détails, de découdre lambeaux par lambeaux, ces haillons de pourpre maladroitement attachés à ces haillons de bure. Mais, encore une fois, il le faut; donc fermons les yeux, retenons notre haleine, mettons à nos jambes les bottes imperméables des égoutiers, et marchons tout à notre aise dans cette fange, puisque cela vous plaît.

Nous avons laissé M. Lucien Chardon dans une mansarde de la rue de Cluny; il a renfermé dans sa malle son linge fin et les habits de Staub, en attendant l'occasion de s'en servir; il ne dîne plus au Palais-Royal, mais il dîne à 20 sous, chez Flicoteaux. Ici arrive la description de ce restaurant célèbre, qui ne vaut pas, à beaucoup près, la description de la maison bourgeoise, dans *le Père Goriot*. Lucien alla ainsi jusqu'au jour où il compta de nouveau ses écus, et alors *il eut des sueurs froides* en songeant qu'il allait être forcé de vendre ses livres aux libraires; ces livres, c'était d'abord un recueil de poésies intitulé *les Marguerites* et ensuite un roman historique ayant pour

titre : *l'Archer de Charles IX*. Le pauvre diable propose en vain ses poésies et ses romans, d'abord aux libraires du quai des Augustins, ensuite à M. Doguereau, libraire de la rue du Coq; M. Doguereau, plus humain que ses confrères les libraires commissionnaires, offre à Lucien de lui faire gagner 100 francs par mois, à quoi Lucien répond *en lappant son lait* et en mangeant son pain d'un sou; heureusement ce même jour notre poète rencontre à la bibliothèque de Sainte-Geneviève un de ses convives de Flicoteaux, « une de ces natures vierges adonnée à toutes les peurs dont les hommes solitaires savourent les émotions. »

A peine les premiers mots échangés entre les deux inconnus, Lucien n'a rien de plus pressé que de raconter à son nouvel ami sa situation financière. « Depuis un mois environ il avait dépensé 60 francs pour vivre, 30 francs à l'hôtel, 20 francs au spectacle, 2 francs au cabinet littéraire; en tout 120 francs : il ne lui reste plus que 120 francs. »

Ce nouveau venu dans le roman s'appelle Daniel d'Arthez. Non content de lui avoir raconté sa situation financière, Lucien voulut lui lire aussi son roman historique. D'Arthez accepte; même à propos de ce roman historique, il faut voir comment Walter Scott est traité. « A ces exceptions près, ses héroïnes sont absolument les mêmes; il n'a eu pour elles qu'un seul ponsif, selon l'expression des peintres; elles procèdent toutes de Clarisse Harlowe. En les ramenant à une idée, il ne pouvait que tirer des exemplaires d'un même type, variés par un coloriage plus ou moins vif. » Quel blasphème! et comment peut-on méconnaître ainsi la grande valeur de ces chefs-d'œuvre que toute l'Europe sait par cœur? Mais c'est justement parce qu'il a placé la femme au second plan de ses histoires, parce qu'il a entouré ses héroïnes des plus douces vertus, parce que leur passion est calme, parce que leur amour est honnête, parce qu'elles restent toujours décentes et réservées, comme il convient à d'honnêtes filles, destinées à devenir d'estimables mères de famille; c'est justement pourquoi les romans de sir Walter Scott ont été ainsi adoptés à l'infini. Ils sont devenus ainsi les compagnons fidèles et sincères de toutes les jeunes imaginations qui s'éveillent, ils sont la lecture favorite du foyer domestique, ils abrègent les nuits de l'hiver, ils rendent plus charmantes les journées du printemps; ils ne soulèvent, chemin faisant, aucune passion mauvaise; mais, au contraire, ils enseignent aux jeunes gens comment, avant tout, même avant que d'être amoureux, il faut être courageux et sage, dévoué et fidèle; ils apprennent aux jeunes filles la résignation, la patience, le sentiment de l'autorité, et comment le

devoir est encore, à tout prendre, la source unique de tout ce qui ressemble au bonheur en ce monde. Où donc en avez-vous vu de plus charmantes et de plus belles? Il me semble que je les entends glisser légèrement sur la verte pelouse, que je les vois descendre de leurs montagnes, que leurs voix aimées résonnent à mon oreille et à mon cœur; je sais leurs noms, je connais leur doux visage; monde charmant, passion naïve, jeunes transports, poétique univers; et quel plus noble cadre fut jamais trouvé à tous ces mouvemens solennels de l'histoire que le romancier représente dans toute leur majesté et dans toute leur grandeur, Élisabeth, Louis XI, Charles Ier, Charles II, Guillaume-le-Conquérant, Richard-Cœur-de-Lion, Cromwell; vous surtout, Marie Stuart, réhabilitée avec tant de bonheur par le poète! Et vous osez accuser Walter Scott! vous osez lui reprocher la ressemblance de ses héroïnes entre elles, c'est-à-dire leur reprocher leur candeur, leur innocence, leur amour uniformes, toutes les vertus qui les entourent! Mais pensez donc, romanciers modernes, que toutes vos femmes, à vous, se ressemblent aussi; mais, grands dieux! sous quel triste aspect! Elles se ressemblent toutes du côté de l'adultère, du mensonge, de la vanité; elles se ressemblent toutes, parce que le même ennui les ronge, parce que la même oisiveté tue leur ame et leur corps, parce qu'elles ne pensent toutes, les unes et les autres, qu'à prolonger la dernière heure de leur beauté. Vous étiez des imprudens et des insensés, vous autres, quand vous avez arraché de vos romans et de vos drames la jeunesse et l'innocence, son inséparable compagne. Vous avez trouvé qu'en effet la seizième année tombait dans le *ponsif*, qu'il n'y avait rien à retirer des premiers battemens d'un jeune cœur, que la Virginie de Bernardin de Saint-Pierre ressemblait à l'Atala de M. de Châteaubriant; vous avez dit à la jeunesse : Va-t-en! Vous avez foulé aux pieds la douce seizième année, parce que sa gorge est encore à naître, parce que sa petite main n'est pas assez blanche; que sais-je, moi? En même temps vous êtes arrivés avec une ardeur de sycophantes sur les femmes de trente à quarante ans, qui ne songeaient qu'à arranger le plus honnêtement leur avenir; vous vous êtes rué sur elles sans crier : *Gare!* vous les avez surprises au milieu de leur famille, qui parlaient à leurs enfans, qui répondaient à leurs maris avec une bonne et franche amitié; aussitôt vous leur avez crié à les étourdir, qu'elles étaient plus jeunes qu'elles ne pensaient, qu'il était temps de laisser là les fades joies du mariage; et, les imbéciles, elles ont pris au mot vos insolentes flatteries! Vous leur avez persuadé que tout leur bonheur passé n'était

que misère et mensonge, et elles se sont jetées à corps perdu dans les passions échevelées ; celles qui n'ont pas rencontré de passions à leur taille, sont restées mollement étendues sur des sophas de toutes couleurs, où elles attendent encore l'amant qui doit venir.

Donc, agitez tant que vous voudrez ces cœurs blasés, ces têtes dénudées, ces corps sans énergie, ces attaques de nerfs en mousseline blanche que vous appelez des femmes ; mais s'il vous plaît respectez les douces, les jeunes, les admirables héroïnes de Walter Scott, respectez surtout leur digne aïeule, Clarisse Harlowe, la sainte et chaste victime de ce Lovelace, dont la race dégénérée compose les tristes dandies sans lesquels vous ne bâtiriez pas un seul de vos romans !

Encore une fois, revenons à ce M. Lucien; son roman de *l'Archer* produisit un grand effet sur l'esprit de M. d'Arthez, le romancier fut admis dans le cénacle; ce cénacle se composait d'êtres *supérieurs* qui portaient *au front la marque d'un génie spécial. Ces grands esprits* reconnaissaient tous d'Arthez pour leur chef, depuis la mort du fameux Louis Lambert; c'étaient Léon Giraud, profond philosophe qui remue tous les *systèmes;* Joseph Bridau, un grand peintre, il a *le dessin de Rome* et *la couleur de Venise.* « L'amour le tue et ne traverse *pas que* son cœur; l'amour lui entre dans le cerveau, lui dérange la vie et lui fait faire les plus étranges zig-zag. » Fulgence Ridal, auteur dramatique, « ne jetant sur le théâtre que ses productions les plus vulgaires et gardant dans le *sérail* de son cerveau, ses plus jolies scènes. » Il y avait aussi Merand le naturaliste, l'ami de Louis Lambert; Michel Chrétien, homme politique *de la force de Saint-Just et de Danton,* tué plus tard au cloître Saint-Merry par la *balle de quelque négociant;* il y avait enfin « Horace Bianchon, trop connu pour qu'il soit nécessaire de peindre sa personne. » Est-ce que vous connaissez Horace Bianchon ? Pour moi, il me semble que j'ai entrevu cet être-là quelque part, mais je n'aurais pas été fâché d'avoir quelques explications *sur la nature de son esprit.* Les romans de M. de Balzac sont pleins comme ça de gens connus, ou du moins qu'on veut donner comme tels, et dont le lecteur ne sait que faire quand il les rencontre dans le cours d'un récit.

Tous ces grands hommes étaient « doués de cette beauté morale qui *dore* les jeunes visages d'une teinte divine; leurs fronts se recommandaient par une *ampleur poétique;* leurs yeux vifs et brillans déposaient *d'une vie sans souillure.* » A ces nouveaux amis, Lucien lisait ses sonnets, il lut aussi *l'Archer de Charles IX;* ses soixante et tant de francs, dans l'intervalle, furent épuisés; mais son beau-frère

David Séchard, sa bonne sœur et sa bonne mère lui envoyèrent encore 100 francs, c'était le reste de leurs ressources. Ainsi poussé à bout par la misère, Lucien parla de se faire journaliste; aussi tout le cénacle recula d'horreur, car le mot du cénacle c'était : mort aux journaux! Michel Chrétien, d'Arthez, Bianchon, Giraud, Bridau, Ridal, écumèrent de rage, rien qu'à ces seuls mots : écrire dans un journal! Et cependant, voyez l'inconséquence des meilleurs *cerveaux*, et quels *étranges zig-zags!* Tous ces messieurs du cénacle ont fini par écrire un journal, comme vous le verrez plus tard. Mais rien n'y fit; Lucien s'était *exercé secrètement* à aiguiser l'épigramme des petits journaux, il voulut avoir enfin le dernier mot et le premier argent de son esprit.

Je vous avertis, encore une fois, que nous allons entrer dans d'horribles détails; que ces détails, tout horribles qu'ils sont, manquent d'intérêt, de vraisemblance, de vérité. Mais vous l'avez voulu, vous avez voulu me faire pénétrer malgré moi dans cette rêverie impossible, vous porterez la peine du livre que vous m'avez fait lire, vous le lirez avec moi jusqu'à la fin.

Le petit journal dans lequel entre Lucien est situé rue Saint-Fiacre; les bureaux sont à l'entresol; un vieil invalide manchot, nommé Coloquinte, est le digne introducteur de ce mauvais lieu; derrière un grillage se tient un vieil officier décoré, le nez *enveloppé de moustaches* grises, la tête couverte d'une calotte grecque et crasseuse; ce vieil officier dit à Lucien : — Que voulez-vous? Un abonnement, un duel? — Ni l'un, ni l'autre, répond Lucien.

Alors arrive un petit homme asthmatique comme une hyène et miaulant comme un chat, « sa petite figure chaffouine était claire comme un blanc d'œuf mal cuit, » le petit homme réclamait 15 francs au caissier du petit journal. Pendant que le rédacteur discute avec le caissier, Lucien se glisse dans le bureau de rédaction; il y avait sur la cheminée « une pendule d'épicier couverte de poussière, deux flambeaux où deux chandelles avaient été fortement fichées, et des cartes de visite. » Je vous fais grace du reste de la description, vous la savez à l'avance, pour peu que vous ayez l'habitude de ces faciles moyens de remplir des pages vides. Pendant que Lucien est à considérer toutes ces choses, arrive, non plus un rédacteur pour réclamer 15 francs, mais une marchande de modes pour s'abonner au journal; cette marchande de modes ne veut pas que l'on parle de Mlle Virginie, *une sarcleuse*. Quand le colloque est fini, le caissier explique à Lucien que la colonne de son journal se paie cent sous ou 3 francs, selon le

talent; qu'il est très difficile de gagner plus de 40 francs par mois à ce métier, et que lui, un ancien brave, son métier est de se battre en duel pour le compte du journal. Ce jour-là Lucien s'en revient dans sa mansarde comme il était venu, avec sa robe d'innocence, mais il lui tardait fort de la quitter. Huit jours après, toujours piqué du même démon et malgré tout le cénacle qui lui criait en chœur : Ne sois pas journaliste! Lucien fait la rencontre d'Étienne Loustau, *journaliste en pied*, qui le met au courant de toutes les finesses du métier : d'abord il faut être romantique, il faut entrer dans l'ignoble jusqu'au menton, il faut se mettre aux gages de la mixture brésilienne et de la pâte pectorale, il faut voler au libraire ses livres pour les vendre, au comédien ses loges pour les vendre, à la marchande de modes ses rubans pour les vendre, à chacun son honneur pour le vendre; il faut avoir une comédienne qui soit payée d'une main pour se laisser aimer et qui vous paie de l'autre main pour être aimée, et toutes ces infamies, ajoute M. Loustau, vous rapporteront 50 écus par mois; et comme M. Loustau est en train de révélations, il révèle aussi les turpitudes du libraire, les exactions du rédacteur en chef, les envies, les haines, les coups d'épingles, les coups de poignards de la vie littéraire! Il en dit tant que Lucien résolut de se faire journaliste à l'instant même; mais avant tout, permettez à M. Lucien de faire un bout de toilette : au surplus il y a déjà assez de temps qu'on ne parle plus de son linge et de ses habits.

Ce jour-là Lucien fit une toilette *soignée*. « Il mit son beau pantalon collant de couleur claire, de jolies bottes à glands qui avaient coûté 40 fr. et son habit de bal; ses mains de femme furent *soignées*, leurs ongles en amande devinrent nets et rosés; sur son col de satin noir, les blanches rondeurs de son menton étincelèrent; jamais un plus joli jeune homme ne descendit la montagne du pays latin. Lucien était beau comme un dieu grec. » Tout à l'heure, dans le volume précédent, Lucien ressemblait au Bacchus indien; vous voyez qu'il y a progrès; mais dieu grec ou Bacchus indien, il s'en va chercher son nouvel ami Étienne Loustau dans son chenil. Description du chenil : rideaux jaunis par le cigarre, commode d'acajou ternie, plumes ébouriffées, bottes *bâillant* dans un coin, chaussettes trouées, *cigarres écrasés, chemise en deux volumes, cravate à trois éditions;* ce jour-là Loustau *mettait une chemise du premier tome et une cravate de la première édition*. Pour avoir des gants, il fait monter chez lui un libraire du quartier, il vend à ce libraire pour 100 francs de livres nouveaux qu'on lui a donnés le matin. Description du libraire : Re-

dingote boutonnée à un seul bouton, col gras, le chapeau sur la tête et le gilet entr'ouvert. Ce libraire fait un billet de 100 francs pour les livres, il paie 20 francs comptant une gravure qui en vaut 80. Quand il a ses 20 francs, Loustau achète des gants, et il emmène Lucien dans les galeries de bois.

Ici se rencontre une terrible description du Palais-Royal, au temps où cette population équivoque de libraires et de marchandes de modes grouillait encore pêle-mêle dans les galeries de bois; on sait que M. de Balzac excelle dans ces sortes de descriptions fangeuses : le bois pourri, l'eau stagnante, le linge lavé dans les cuvettes, étendu sur des cordes, digne lessive des lieux vicieux; l'odeur horrible du moisi, de la chaufferette, du hareng saur, les causeries des marchands et des marchandes, la gent trotte-menu des filles de joie, « celle-ci en cauchoise, celle-là en espagnole, l'une en boucles comme un caniche, l'autre en bandeaux lisses, les unes et les autres nues jusqu'au milieu du dos *et très bas aussi par devant, leurs jambes prêtes à faire éclater leurs bas blancs.* » En un mot, tout ce cynisme public des personnes et des choses, tout cela monte à la tête de l'écrivain, et il se met à décrire, à décrire, à décrire! — Rien ne lui échappe, pas une ride, pas une croûte gluante de cette lèpre immonde, c'est à faire soulever le cœur, et, malgré toute la puissance que doit avoir un écrivain pour en arriver là, l'on se demande quels plaisirs peuvent donc trouver les lecteurs de M. de Balzac à ces affreux détails?

On arrive ainsi à travers une bande de filles de joie et de voleurs jusqu'à la boutique du fameux Dauriat le libraire; dans cette boutique font antichambre les imprimeurs, les papetiers, les dessinateurs, les journalistes; Finot, le rédacteur en chef du petit journal en question; Vernou, son digne rédacteur, méchant *comme une maladie secrète*. Ces messieurs viennent de décider que l'on *poussera* Paul de Kock; c'est, je crois, la troisième fois qu'il est parlé dans ce livre de M. Paul de Kock, et avec assez peu de révérence. Cela est peu charitable de la part de M. de Balzac. Je ne veux pas ici faire de comparaison, mais parmi les gens qui aiment beaucoup les romans, M. Paul de Kock est très en faveur, on le lit avec autant de fureur que toutes les histoires *de la vie parisienne, de la vie de province, de la vie privée;* je sais un homme, un des membres les plus distingués de la pairie, d'un goût aussi sûr que son esprit est exercé, revenu de toutes les grandes lectures, qui fait le plus grand cas de M. de Balzac, mais aussi qui fait le plus grand cas de M. Paul de Kock. Il n'a pas su encore décider, à part lui, lequel

il préfère de ces deux romanciers qui lui font passer de si belles heures nonchalantes, des heures sans fatigue; inépuisables conteurs l'un et l'autre, que rien n'arrête; celui-ci qui a adopté de préférence les bourgeois et les grisettes, le peintre ordinaire de la rue Saint-Denis, le roi de la place Maubert; celui-là qui se plaît de préférence dans les hautes régions sociales, comme on dit, qui a ses grandes entrées dans la Chaussée-d'Antin, ses petites entrées dans les salons douteux du faubourg Saint-Germain, mais qui a pris plus d'une fois la rue du Helder pour la rue Saint-Dominique; l'un sans prétention, grivois, naturel, jaseur, bon enfant, allant tout droit son chemin en chantant la gaudriole, l'ami jovial des bonnes d'enfans, des cuisinières, du tourlourou qui passe, ne dédaignant ni le mari de l'épicière, ni la femme du fruitier, portant plus souvent la veste que la redingote, mais ne portant jamais l'habit; l'autre, au contraire, tout rempli de prétentions aristocratiques et de belles manières, ne parlant qu'aux femmes d'un certain monde, ne fréquentant que des hommes bien élevés, tout préoccupé des moindres détails du costume et de l'ameublement; s'il daigne parfois s'arrêter devant le bourgeois, il en parle d'un air protecteur, il l'accable d'humiliations de tous genres, son éloge même est une satire. L'injure que M. de Balzac fait au bourgeois, M. Paul de Kock la rend aussitôt au grand seigneur; quand par hasard un grand seigneur lui tombe sous la main, il l'affuble de toutes sortes de ridicules, il joue avec lui comme on joue avec quelque animal inconnu, d'une façon gênée, mais qui bientôt s'enhardit. Ainsi, par des chemins différens, l'un par la grosse gaieté et par l'exagération du sans-façon, l'autre par le sentiment le plus raffiné et par une politesse un peu plus qu'exquise, M. Paul de Kock et M. de Balzac sont arrivés tout-à-fait à la même popularité, à la même faveur, au même nombre de lecteurs; quant à savoir lequel des deux l'emporte sur l'autre, demandez-le aux grandes capitales de l'Europe? Londres choisira M. Paul de Kock, Saint-Pétersbourg, la plus habile des contre-façons de Paris, proclamera M. de Balzac; Paris est pour tous les deux, Paris est pour tous ceux qui l'amusent, il n'aura jamais trop d'amuseurs.

Dans cette boutique du libraire Dauriat, il se fait, il se dit déjà d'étranges choses; Finot, le rédacteur en chef, escompte pour 90 fr. le billet de son ami Loustau. Dauriat, le libraire, est en train d'acheter un journal hebdomadaire. Un homme du *Journal des Débats*, nommé Blondet, est tout prêt à vendre le *Journal des Débats* à très bon compte; à la fin paraît le libraire : description de ce quatrième

libraire, gros et gras, à figure riante. Il vient d'acheter un nouveau journal 40,000 francs; il en vend le tiers 40,000 francs à Finot; Finot, le même soir, revendra la moitié de son tiers 40,000 francs, à l'amant d'une comédienne qui a peur du journal de Finot. L'argent ne coûte rien à ces gens-là, non plus que leur conscience; c'est affreux à voir et à entendre. Ils se disent entre eux : Nous sommes des mendians, nous sommes des voleurs, des traîtres, des infames! des choses qu'on ne se dit même pas tout bas, à soi-même! Ils se vendent, ils s'achètent, ils se revendent l'un l'autre, et cela sans hésiter, sans marchander, devant tout le monde, en plein Palais-Royal. La chose se passe autrement dans la caverne de Gil-Blas : ces bandits-là sont des gens qui se respectent; ils ont un chef qui est loyal avec eux, ils ont des lois auxquelles ils se soumettent : car, en ce monde, il n'y a pas d'association possible, pas même celle des voleurs de grands chemins, qui puisse vivre sans lois et sans règles. Lesage le savait bien, mais celui-là était un grand philosophe, qui ne donnait rien au hasard; il savait très bien que pour prouver, en fin de compte, quelque chose, il ne faut pas vouloir trop prouver.

Lucien, plus malheureux que Gil-Blas, est présenté par tous ces bandits au capitaine, je veux dire au libraire Dauriat; il dépose en tremblant dans cette caverne son poème des *Marguerites*. Il y a dans le roman de M. de Balzac, comme échantillon de ce poème, trois sonnets qui sont bien certainement de trois mains différentes. Un poète, un faiseur de vers et un rimailleur ont passé par-là. Après quoi, et pour qu'il devienne tout à coup un journaliste, on entraîne Lucien à une première représentation qui se donne au Panorama Dramatique le même soir. Vous croyez être à bout de choses étranges: soyez tranquilles, les choses étranges commencent à peine. Loustau n'a pas quitté Lucien, ils entrent ensemble au théâtre; description des coulisses. Ici l'auteur nous paraît un peu au-dessous de son sujet; il y avait quelque chose de vrai à tirer de cet horrible assemblage de visages fardés et de toiles peintes, de cette affreuse odeur moitié musc et moitié huile à quinquet. Dans un de ses derniers romans : *la Pucelle de Belleville,* M. Paul de Kock a fait cette description-là d'une façon très amusante, et nous sommes bien fâché pour M. de Balzac qu'il ait tourné cette difficulté. Dans ces coulisses du *Panorama Dramatique* se promenait un grand poète de la veille nommé Nathan. Ce Nathan se trouve plus avancé que Lucien, car il a déjà fait imprimer sa petite pièce de vers et son petit roman historique. Cependant Finot arrive, et avec Finot, Vernou, et avec Vernou, Blondet;

en un mot tous les journalistes de la ville de Paris, grands et petits, se retrouvent dans ces bienheureuses coulisses, où ils ne sont occupés qu'à se complimenter les uns les autres. Touchant accord. Il paraît qu'en ce temps-là les journalistes s'aimaient comme des frères; ils se défendaient les uns les autres: ta force est ma force, ton journal est mon journal, ta gloire est ma gloire! C'était comme le triumvirat d'Antoine, de Lépide et d'Octave, où chacun sacrifiait ses intérêts, ses amitiés et ses amours, à l'association commune. Autant que nous le pouvons savoir, il faut que les journalistes aient bien changé depuis ce temps-là, ils ne vivent plus ensemble, ils ne vont plus par troupeaux et par bandes, surtout ils sont loin de se tant louanger. Qu'un journaliste fasse, par exemple, une pièce de théâtre ou qu'il écrive un livre, ou qu'il ose publier le moindre recueil poétique: soudain vous verrez quel concert unanime de rudes et sévères critiques. Quel est, à commencer par M. de Balzac, l'homme de ce temps-ci de quelque valeur, de quelque avenir, qui n'ait pas écrit ou qui n'écrive pas dans un journal? et en même temps, quel est l'homme de ce temps-ci qui, dans son propre journal, n'ait pas rencontré d'implacables censeurs? Eh! n'avez-vous pas sous les yeux plusieurs hommes, illustres enfans de la presse périodique, que la presse a voulu égorger sans pitié, une fois que, par la force des choses, ils sont arrivés à la tête des affaires de ce pays? L'un d'eux surtout, le plus puissant de tous, admirable orateur qui était resté caché sous l'écrivain: s'il y eut jamais un homme caressé de la presse, c'est celui-là; la presse était sa nourrice, elle l'avait bercé dans ses bras; encore enfant, elle lui avait soufflé, avec la vie, ses instincts populaires, ses amours passionnés; il en était devenu l'arbitre et le modèle, jusqu'à ce qu'enfin un jour de révolution, après tant de luttes désespérées, quand la presse triomphante fut appelée à son tour, après tous les pouvoirs de ce siècle, à avoir sa place dans le conseil du roi, la presse désigna ce jeune homme pour la représenter. Certes, s'il y eut un grand jour pour le journal, ce fut celui-là, quand le journal marcha ainsi représenté par le président du conseil. Mais cependant vous croyez que la presse va applaudir, qu'elle va battre des mains, qu'elle va chanter victoire et triomphe, qu'elle n'aura plus désormais, pour son protégé, pour son enfant, pour son chef-d'œuvre, que des applaudissemens et des éloges; eh bien! non. A peine celui-là fut-il arrivé, comme disait M. de Talleyrand, que toute la presse s'écria qu'il était parvenu. A peine l'enfant chéri de la presse fut-il à la tête du conseil, que toute la presse dé-

chaînée l'accabla des plus affreux mensonges, des plus horribles outrages. Elle le renia pour son enfant et elle descendit dans les mystères de sa famille; elle l'insulta dans sa misère passée et dans sa fortune présente; elle lui dénia le talent, l'éloquence, le style, le courage, en un mot, toutes les grandes qualités qu'il avait; elle fit de la noble ambition de cet homme le vil calcul d'un marchand. La presse a ainsi attaqué sans pitié tous les hommes qui sont sortis de son sein; elle attaque ainsi chaque jour tous les hommes qui lui appartiennent. Plus ils sont éminens et plus elle est implacable; la presse est un tyran farouche, inquiet, jaloux surtout; l'ancienne inquisition de Venise n'était pas plus cruelle et plus redoutable pour les siens. Qui dit un journaliste aujourd'hui, dit en même temps un homme exposé à toute la rage meurtrière de l'instrument dont il se sert, et c'est justement parce que l'homme de la presse n'est pas à l'abri plus que tout autre des morsures de sa bonne nourrice, c'est justement pourquoi il y a courage et dignité à soutenir long-temps ce terrible duel sous lequel les faibles succombent après six mois d'exercice, dans lequel il n'est pas bien sûr que les plus forts ne finissent pas par succomber.

C'est donc pitié d'assister à ces accusations banales de camaraderie et que ne démentent que trop, par leurs blessures, les hommes et les faits de chaque jour.

En commençant ce long chapitre, je me suis bien promis de garder mon sang-froid, et si de temps à autre je m'emporte, c'est bien malgré moi, je vous assure. C'est qu'aussi, quand on a adopté une profession avec amour, lorsqu'on a choisi celle-là de préférence, les pouvant toutes choisir, lorsqu'on a consacré à cette œuvre le peu qu'on avait de style, d'imagination et de talent; lorsqu'on y rencontre tant d'honnêtes gens, l'honneur du monde politique et l'honneur du monde littéraire; lorsqu'on a eu pour son confrère M. de Châteaubriand lui-même, M. Royer Collard, M. Guizot, cet héroïque Armand Carrel, M. Villemain et M. de Lamennais en personne; lorsque cette grande magistrature de la presse est exercée par les plus hautes intelligences, par les esprits les plus élevés, par les plumes les plus distinguées de l'Europe; lorsque, depuis 1789 seulement, tous les principes sur lesquels repose la société moderne ont été fondés, défendus et sauvés par le journal, cela est triste de voir sa noble et chère profession attaquée, même dans ses ténèbres, même dans ses accessoires les plus futiles et les plus inaperçus, et attaquée par quoi, je vous prie? Par un livre sans style, sans mérite et sans talent!

Je reviens encore une fois à mon histoire. Cette soirée au Panorama Dramatique est des plus incroyables. Le théâtre a envoyé une loge à Loustau, mais le rédacteur en chef de Loustau a vendu sa loge au chef de la claque (je vous demande pardon de tous ces mots horribles que je prononce malgré moi); cependant le directeur place Loustau, Finot et Lucien dans une loge au rez-de-chaussée. Deux comédiennes, Coraly et Florine, sont chargées de faire valoir la pièce nouvelle; mais à peine Coraly est-elle en scène, qu'elle aperçoit Lucien : elle se trouble, elle rougit, le *Bacchus indien* produit tout son effet sur l'impressionnable comédienne. Coraly ne peut pas résister *à ces yeux noirs, tant ils sont bleus, à ce duvet soyeux, à ces tempes d'un blanc doré, à ce menton court, relevé sans brusquerie*. La malheureuse se trouble, elle ne sait plus son rôle, elle est tout entière occupée de Lucien; cela va si loin, que l'auteur de la pièce nouvelle est obligé de venir supplier Lucien qu'il ait à regarder tendrement Coraly, et qu'il lui fasse promettre par lui, l'auteur de la comédie qui se joue, de l'accompagner chez elle le même soir. Cet auteur dramatique fait là un singulier métier et pourtant il s'estime bien heureux quand mons Lucien daigne accepter l'amour de Mlle Coraly. Au reste, cette Coraly est une femme comme on en voit bien peu au théâtre; « elle avait une sublime figure hébraïque, à long visage ovale, d'un ton d'ivoire blond, à bouche rouge comme une grenade, à menton fin comme le bord d'une coupe et quasi-transparent comme de la porcelaine éclairée; des paupières chaudes, brûlées par une prunelle de jais qui se devine sous des sourcils recourbés; un regard languissant, mais où brillent à propos les ardeurs du désir; les yeux entourés d'un cercle olivâtre; un nez fin, ironique; des sourcils arqués et fournis; un front brun, couronné de deux bandeaux d'ébène où brillaient alors les lumières comme sur du vernis. »

Encore une fois, quel style et quel patois! Avouez cependant qu'ils étaient faits l'un pour l'autre, Coraly et Lucien, cette bouche *rouge* pour ces lèvres de *corail*, ce menton *fin comme le bord d'une coupe*, pour *ce menton relevé sans brusquerie*, *la blancheur veloutée* de Lucien pour ce *ton d'ivoire blond*, ce nez *fin et ironique* pour ce *nez grec*, ce *front brun* pour *ces tempes d'un blanc doré*. Coraly avait en outre *des épaules dorées*, un *col mobile et recourbé, d'une poésie singulière;* tout ceci vous explique comme Lucien fit de bon cœur le grand sacrifice d'aller souper avec Coraly le même soir, et ils allèrent, en effet, souper ensemble chez Florine, Coraly, Lucien et Camuzot. Ce Camuzot est le protecteur de Coraly, comme M. Matiffat est le

propriétaire viager de Mlle Florine; j'oubliais de vous dire que Mlle Florine est la maîtresse de M. Loustau, tout comme tout à l'heure Mlle Coraly va être la maîtresse de M. Lucien et aux mêmes conditions. Tout ceci est beaucoup mieux expliqué dans le roman, mais je pense que je suis encore assez clair.

Quand Lucien entra chez Florine avec Coraly, la table était mise, mais à cette heure indue le petit journal de Finot n'était pas encore écrit; un article rempli d'insultes et d'outrages, composé à l'avance contre l'Opéra, et sur lequel on comptait, était devenu impossible par une légère offrande de 2,000 francs, qu'une danseuse était venue faire à Finot, le rédacteur en chef. Il faut donc avant le souper que le journal se fasse; Lucien est mis à la besogne tout aussitôt. Il paraît que cet article de M. Chardon, improvisé sur le bord d'une table, était admirable, car *il fit révolution dans le journalisme;* en même temps Loustau écrivait un second article de personnalités contre M. le baron Duchatelet; le tout se terminait par une suite de quolibets fort plaisans. Quand le journal est écrit, on se met à table et l'orgie commence. Vous avez déjà vu cette même orgie dans *la Peau de Chagrin*, seulement celle-ci est plus pâle; vous y rencontrez beaucoup moins de cristaux, moins de bougies, moins de gens ivres-morts; le seul homme qui tombe sous la table, c'est M. Camuzot, l'amant de Coraly; Coraly plante là Camuzot et s'en va coucher avec Lucien. Je puis vous parler, sans vous faire rougir, de cette première nuit d'amour, et vous en dire tous les détails. M. Lucien n'était pas moins ivre que M. Camuzot, et, c'est le romancier qui l'avoue, son ivresse fut *hideuse;* il fut *ignoblement* malade, la belle robe de Coraly fut *abominablement* tachée; toute la nuit on lui fit boire du thé à longs traits. Cependant Bérénice, la femme de chambre de Coraly, tout en administrant la potion digestive, disait à sa maîrestse : « Quel plaisir d'aimer un pareil ange, mademoiselle, et où l'avez-vous pêché? » Cette Bérénice est une bonne fille qui a le cœur sur la main quand elle devrait l'avoir sur les lèvres. Le lendemain arrive Camuzot, il est reçu par deux bottes vernies *qui séchaient* au coin du feu, deux bottes sans jambes cependant; mais Coraly lui fait croire que ce sont des bottes pour son rôle nouveau. Camuzot s'en va très content de l'explication; il envoie une voiture à Coraly, Coraly s'en va l'essayer avec Lucien à ce même bois de Boulogne où M. Chardon avait été naguère abreuvé de tant de mépris par Mme de Bargeton et par Mme d'Espars!

Mais ces malheureuses bottes ne devaient pas en rester là; M. Ca-

muzot les reconnut aux pieds de Lucien; M. Camuzot voulut se fâcher, il fut mis à la porte; seulement Coraly garda la voiture et les meubles. Les voilà délivrés de leur protecteur et obligés de vivre l'un et l'autre de leur talent. « Coraly avait baigné, peigné, coiffé, habillé Lucien. Elle lui avait envoyé chercher douze belles chemises, douze cravates, douze mouchoirs chez Colliau, une douzaine de gants dans une boîte de cèdre. » Cette Coraly savait tout l'effet d'une *écharpe roulée autour du cou* et d'un mouchoir dans une poche. Mais, cependant, pouvez-vous bien admettre que ce jeune homme, qui n'est pas encore dégradé, même par le journal, qui est arrivé de son pays avec sa robe d'innocence, puisse ainsi se précipiter dans cette fange, la tête la première? Hier encore il était honnête, il était bon, il avait pour amis tous les Brutus et tous les Catons du cénacle; il supportait légèrement cette heureuse pauvreté des beaux jours. Aujourd'hui le voilà qui se fait le salarié d'une courtisane, qui dévore effrontément les derniers débris de cette sale fortune. En attendant, M. Lucien déjeune le matin, dîne le soir; il passe alternativement du *Rocher de Cancale* chez Véry; le temps est déjà loin où il *lappait son lait* de si bon cœur; il ne retourne qu'une seule fois dans sa mansarde, pour y reprendre son manuscrit de *l'Archer de Charles IX*. Il ne pense plus ni à son ami d'Arthez, ni à son ami Daniel. Il les quitte sans les revoir. Ces premiers jours d'enivrement se passent dans toutes sortes de tripotages honteux. On le présente à tous les journalistes : à Hector Merlin, le plus dangereux de tous, petit homme sec, à lèvres pincées; à Félicien Vernou, qui a *le malheur* d'être marié à une femme légitime et d'avoir des enfans, ce qui le rend féroce comme une hyène. Il paraît que le journaliste marié et père de famille est une chose bien ridicule. Quand il a passé par toutes ces épreuves, Lucien est accepté définitivement comme rédacteur dans le journal de Finot. Il aura sa part dans les loges de spectacle, dans les livres, dans les pommades, plus 50 francs par mois, plus 200 francs dans le journal hebdomadaire, plus on *poussera* Coraly, plus on forcera le libraire Dauriat d'acheter son recueil de poésies, et, par-dessus le marché, Mme de Bargeton sera vouée au plus affreux ridicule. Tout cela devait compter pour 600 fr. par mois. Pour le mettre en haleine, on lui donne à déchirer le beau livre de Nathan, il le déchire dans le journal hebdomadaire; on lui dit de le louer dans le journal quotidien, et il le loue; ce que voyant, le libraire Dauriat accourt en cabriolet chez le journaliste, il achète *les Marguerites* 3,000 francs. Trois mille francs! Ils sont là, sur la ta-

ble, en billets de banque, c'est là que j'attendais Lucien. Certes, le malheureux, il n'est pas encore assez perdu, assez dépravé, pour ne plus songer ni à sa mère, ni à sa sœur, ni à ce jeune homme qui l'aime tant et qui s'est ruiné pour lui : David Séchard! Il sait que ces trois chères personnes travaillent la nuit et le jour, que le pain leur manque! Savez-vous bien ce qu'il leur envoie, sur ces 3,000 francs volés à un libraire?

Il leur envoie 500 francs! En vérité, dégrader ainsi un malheureux jeune homme jusqu'au fond de l'ame, parce qu'il a mis le pied dans un journal, c'est pousser la rage bien loin. Cependant, toujours les mêmes détails. « Coraly, en femme qui voulait jouir de la beauté d'un homme que toutes les femmes allaient lui envier, l'emmena chez le plus fameux tailleur de ce temps-là, chez Staub. L'actrice ne trouvait pas Lucien assez bien habillé. » C'est la seconde fois que revient Staub, il a déjà fait les habits que porte Lucien et *le beau pantalon collant de couleur claire;* mais il n'est pas étonnant que l'on se fourvoie dans une garde-robe si bien fournie. L'histoire continue comme elle a commencé. On boit, on mange; on mange, on boit; on dirait qu'il faut être pris de vin pour écrire une colonne ou deux de critique. Le grand monde, à force d'admirer Lucien et ses habits, finit par vouloir le posséder à son tour. On le présente en effet chez la comtesse de Moncornet; mais, pour être le bien-venu, Lucien écrase de nouveaux mépris, dans son journal, Mme de Bargeton. Il en fait tant que la belle société, poussée à bout, finit par se promettre vengeance. On mange encore, on boit encore et toujours. Lucien donne un grand dîner chez Coraly. Tous ces bandits s'enivrent jusqu'au jour. Le libraire, le directeur de théâtre, le chef de claque, la danseuse, la fille de joie, se mêlent à cette orgie. Coraly, de jour en jour plus exaltée, pare son idole de plus belle. « Sa mise et sa tournure rivalisaient celles des dandies les plus célèbres. Coraly *lui eut* l'élégant mobilier des jeunes élégans et qu'il avait tant désiré pendant sa première promenade aux Tuileries. Coraly aimait, comme tous les fanatiques, à parer son idole. Lucien eut bientôt des *cannes merveilleuses,* une *charmante lorgnette,* des boutons de diamans, des *anneaux pour ses cravates du matin*, des *bagues à cacheter,* à la chevalière, enfin des *gilets mirifiques,* où il pouvait choisir pour assortir les couleurs *de sa mise.* Il passa bientôt dandy, tant il mit de soin à sa toilette. » Nous ne sortirons pas, vous le voyez bien, de ces harnachemens complets. Ainsi mis aux frais de cette malheureuse, M. Lucien Chardon s'en va à l'Opéra, en première loge. On le présente chez le

ministre, chez la comtesse de Moncornet, chez la marquise d'Espars. On l'entoure d'amitiés et de flatteries. Mme d'Espars lui démontre sans peine, qu'il ne peut pas s'appeler plus long-temps M. Chardon, qu'il doit conquérir le titre de comte de Rubempré. A ces agaceries de Mme d'Espars, Lucien se laisse prendre; il ne songe plus à la vie littéraire, il est tout à l'ambition politique. Que lui importe la vie et l'amour de cette pauvre comédienne qui l'aime tant? Il passera, s'il le faut, sur le cœur brisé de cette malheureuse, pour arriver à être comte de Rubempré. A cet endroit du récit, le livre manque plus que jamais de logique. Il est impossible qu'en moins de trois semaines, ce jeune homme, qui était sans souliers, s'imagine qu'on va le faire comte, parce qu'il est l'amant payé d'une comédienne, et parce qu'il aura écrit quelques méchantes lignes dans un obscur journal.

J'ai bien envie de m'arrêter, qu'en dites-vous? Mais pourtant il me semble que le petit nombre de lecteurs qui auront feuilleté ce livre et qui seront assez bénévoles pour y entendre malice, me regardent d'un air narquois; ce regard semble me dire : quel était donc le petit journal qui, vers le milieu du règne de sa majesté Charles X, avait l'insigne honneur de voir chaque matin ses épigrammes répétées dans un certain monde oisif, qui est toujours le même monde, quoi qu'on fasse, politiques d'estaminet, orateurs de café, oisifs de salon à qui il faut de l'esprit tout fait, pour qu'ils le répètent le soir; gens sans portée, lecteurs qu'on n'avoue pas? Nul mieux que moi ne peut vous parler de ce petit journal. Il a, en effet, pendant quelque temps, grandement réjoui les lecteurs dont je vous parle, ce qui est une bien petite gloire. Il a jeté à toutes les puissances de ce temps-là l'ironie et l'épigramme; il a été cruel, sans doute, mais si vous saviez avec quelle bonne foi, avec quelle bonhomie pour ainsi dire, et combien peu était à craindre cette colère de jeunes gens sans fiel! Ils s'étaient réunis les uns les autres, pour mettre en commun cette petite opposition de collége dont ils ne savaient même pas la portée. Comme ils étaient jeunes, bons enfans, rieurs, heureux de vivre et d'être au monde; comme leur épigramme capricieuse et folle et peu méchante tombait tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre, sans choisir; comme ils avaient, en effet, en eux-mêmes, un certain sentiment de style qui s'est développé plus tard; comme d'ailleurs ils ne parlaient ni des chevaux, ni des maîtresses qu'ils n'avaient pas, mais bien de leur pauvreté glorieuse, de leurs études présentes, de toutes les rêveries généreuses de la jeunesse, je crois bien qu'ils obtinrent véritablement quelques lecteurs de plus que les lecteurs ordinaires de ces sortes de

journaux malingres, destinés aux femmes de théâtres et de comptoirs. Cela les amusait très fort d'être imprimés tout vifs; ils écrivaient comme l'oiseau chante, et sans savoir pourquoi. Personne ne savait leur nom, pas même les directeurs de théâtre; à peine entraient-ils par hasard dans quelque coin obscur du parterre; pas un ministre ne s'inquiéta de leur pauvre personne, et sauf le nom des ministres, ils eussent été bien en peine de dire qui ils étaient. Comme aussi, pas une comédienne, pas même la plus vieille et la plus laide, ne leur accorda un regard, et je crois bien qu'ils n'auraient pas voulu des regards de la plus belle comédienne; ils ne savaient rien de la politique, rien du monde; ce journal était pour eux une distraction d'une heure, après quoi ils revenaient, celui-ci à son établi de menuisier, celui-là à son marteau de lapidaire, cet autre à son étude d'avoué, les uns et les autres à des travaux bien sévères pour de pareils oiseaux-chanteurs. Jamais si aimable et si simple réunion de plus honnêtes gens, plus sincères, plus dévoués, et, nous pouvons le dire, d'un talent plus vrai et plus incisif, ne s'est rencontrée pour écrire un journal. Et non-seulement, ils n'ont pas fait une seule de ces indignes lâchetés que vous dites, mais encore pendant trois à quatre années de ce facile labeur, ils ne se sont pas douté que cet esprit qui leur venait comme une source pure et limpide, pût avoir d'autre salaire que de mettre au dehors sa facile pensée, de la parer de son mieux et de la voir fraîche éclose à ce petit jour. Ils se rappellent même que plus d'une fois ils se sont cotisés pour payer le timbre de leur journal, pour mettre une bûche dans le poêle, pour acheter de l'encre et des plumes. Donc, s'ils ont été cruels, s'ils se sont attaqués par malheur à de rares talens qu'ils ne pouvaient juger, à de nobles vertus qu'ils ne connaissaient pas et que d'ailleurs la clameur humaine ne saurait atteindre, pardonne-leur, mon Dieu! ils ne savaient pas ce qu'ils faisaient. Ils étaient comme des enfans qui mettent le feu au canon chargé sans savoir où le boulet porte. La révolution de juillet arriva qui emporta en même temps le petit journal et la monarchie qu'il attaquait. Tous les jeunes gens qui, en ce temps-là, essayaient leur esprit dans cette guerre d'épigrammes, enfans de la presse, sont restés fidèles à la presse; ils ne se sont attribué aucune des victoires de juillet, ils n'ont demandé à la révolution aucune récompense. L'expérience leur est venue avec le talent, la modération avec le style. Ils ont bien compris que l'homme n'était pas fait pour rire toujours et des choses les plus graves, que le journal, tout comme la poésie, avait ses jours de jeunesse et de délire, remplacés par l'âge mûr plus sensé et plus juste. Ce trône qu'ils ont vu tomber

tout d'un coup, ces géants de la veille, qui le lendemain s'enfuyaient comme des proscrits, leur ont donné à réfléchir, et ils se sont dit que ce n'était pas assez de frapper fort, qu'il fallait avant tout frapper juste, et qu'après tout, s'il était plus facile d'attaquer, il était souvent plus honorable de défendre. Ils ont donc renoncé, pour la plupart, à cette popularité qui était sous leurs mains, ils ont cédé à d'autres plus jeunes et sans expérience la place qu'ils avaient conquise, le champ qu'ils avaient défriché. Ils étaient naguère les folles recrues du journal, ils en sont aujourd'hui la réserve patiente et loyale. Voilà toute cette histoire telle qu'elle est. Il n'y a pas une histoire plus pure, plus vraie, plus remplie de désintéressement et d'abnégation de soi-même. Tous ces honnêtes jeunes gens sont restés d'honnêtes gens; ils se sont séparés, il est vrai, pour entrer dans divers partis, quand l'âge est venu de choisir enfin; mais ils se sont restés fidèles l'un à l'autre : encore à cette heure ils s'aiment, ils se recherchent comme au premier jour; pas un d'eux n'a trahi ses vieilles amitiés pour flatter le parti adopté, pas un d'eux n'a trahi son parti pour flatter ses amitiés. Vous ne trouveriez pas, depuis dix ans, une seule injure qu'ils se soient faite, mais aussi pas une seule louange publique qu'ils se soient adressée. A cette heure, et quel que soit leur drapeau, ces gens-là sont l'honneur de la presse périodique. Ne croyez donc pas à ces honteux trafics, à ces vils marchés, à ces horribles débauches, à ces orgies ruineuses qu'on vous raconte là : une société de chiffonniers qui s'organiserait sur de pareils principes ne durerait pas quinze jours; ces gens-là s'étrangleraient avec leurs chiffons. Comme aussi, ne vous figurez pas le rédacteur en chef un ogre acharné à sa proie, un vampire littéraire et politique, qui suce la cervelle des misérables, qui déjeune de leur esprit, qui dîne de leur cœur, qui soupe de leur cadavre. Certes, une nation qui serait menée par les misérables que vous dites, qui puiserait ses opinions dans ces horribles papiers, qui obéirait à de pareils imbéciles, inspirés par de pareils fripons, cette nation-là serait la honte des nations!

Mais, me direz-vous, M. de Balzac a bien de l'esprit, il est le maître du roman moderne, il produit sur ses lecteurs une fascination puissante; il magnétise, pour ainsi dire, cette ame qui lit, la transportant à son gré dans tous les abîmes de la licence et du doute; il paraît convaincu de la vérité de cette histoire qu'il vous raconte là avec tant de colères mal contenues; il a connu tous ces personnages, il a vécu avec eux; il sait à fond les mœurs du journal, il a été journaliste lui-même, à telle enseigne que son journal est

mort sous lui; comment donc voulez-vous qu'il se trompe à ce point? Comment donc cette précieuse sagacité peut-elle ainsi être en défaut? Entre vous, qui êtes tout rempli d'admiration et de respect pour la presse périodique, pour son talent, pour son courage, pour son esprit, et M. de Balzac, qui l'accable d'outrages, ne pourrait-on pas trouver quelque moyen-terme à l'aide duquel vous ayez raison l'un et l'autre? Voyons: la main sur la conscience, ne connaissez-vous pas quelques-uns des bandits dont il est parlé dans ce livre, d'abominables coquins sans foi ni loi, qui écrivent avec un stylet trempé dans le poison; pires mendians que le mendiant de *Gil Blas,* car celui-là ne vous demandait que la bourse ou la vie, pendant que les autres vous demandent la bourse ou l'honneur? A tout ceci, je répondrai de mon mieux.

Je vous répondrai d'abord que M. de Balzac n'est pas le roi des romanciers modernes; le roi des romanciers modernes, c'est une femme, un de ces grands esprits pleins d'inquiétudes qui cherchent leur voie, et qui même, quand elle écrit ses plus beaux romans, me produit l'effet d'Apollon gardant les troupeaux d'Admète. Viennent ensuite, tantôt à côté, tantôt derrière M. de Balzac, tantôt devant lui, plusieurs romanciers qui, comme lui, regardent avec grand mépris la société telle qu'elle se comporte; écrivains d'une grande audace, d'une fécondité merveilleuse. Quel ouvrage de M. de Balzac a été plus rempli de mouvemens et d'incidens divers que les *Mémoires du Diable?* Quel conte de M. de Balzac est supérieur à *la Femme de quarante ans*, par M. de Bernard? Quand donc M. de Balzac a-t-il poussé l'ironie plus loin que M. Eugène Sue? A-t-il rien écrit pour la fraîcheur des descriptions, pour la grace murmurante et printanière du paysage, qui soit préférable aux adorables caprices de M. Alphonse Karr? Caprices charmans en effet, si remplis de la douce senteur des champs, fleurs épanouies, soleil doré, mer qui scintille! N'oublions pas, dans un genre plus élevé, le roman de M. Alfred de Vigny, et *Notre-Dame de Paris,* et *Volupté*, qui est un livre à part, sans compter tant de beaux petits contes que j'oublie, tous remplis de délire, d'imagination et d'amour. M. de Balzac est tout simplement, et c'est déjà beaucoup, un des maîtres du roman moderne; c'est l'imagination, sinon la plus active, du moins la plus remuante de ce temps-ci. Il a presque toutes les qualités de l'inventeur; il n'a aucune des qualités de l'écrivain, ni fermeté dans la phrase, ni justesse dans l'expression; il hésite, il tâtonne, il cherche; il revient sur ses pas, il ajoute, il retranche, il remet en place; son style est une espèce de casse-tête chinois;

ainsi, pendant que sa pensée marche, et s'agite, et s'inquiète dans tous les sens, son style ne bat plus que d'une aile et tire la ficelle. C'est un beau cheval anglais, mais un cheval anglais qui serait attelé à une charrette embourbée. Quelquefois cependant M. de Balzac écrit de très-belles pages. La mort de la mère d'Eugénie Grandet, en ce sens, est un chef-d'œuvre de style. Mais alors, nouveau malheur, M. de Balzac ne se figure pas qu'il écrit de belles pages; il se figure qu'il écrivait tout aussi bien l'avant-veille; il obéit machinalement à la toute-puissance de son récit, qui en fait, malgré lui, un écrivain; car il y a telle situation nettement tracée et vivement sentie, dans laquelle on est éloquent à coup sûr.

Mais il ne s'agit pas ici du talent de M. de Balzac. Personne ne le nie; il a fait *Eugénie Grandet*, il a fait la première partie du *Père Goriot*, il a fait *les Célibataires*. En un mot, il a écrit assez de belles pages pour que, séparées du bagage qui les encombre, ces belles pages obtiennent une grande durée. Il ne s'agit pas de son esprit; bien peu en ont autant que lui aujourd'hui, et personne n'en a davantage: il s'agit de ce que vous me disiez tout à l'heure, à savoir, s'il n'y avait pas, en effet, en dessous et en dehors du journal et dans une fange verdâtre où ils se cachent à tous les yeux, certains animaux venimeux qui jettent à tout venant leur bave immonde? Je vous dirai que je l'ignore, mais que cependant la chose est possible; tous les états de la société sont représentés dans les bagnes de Toulon et de Brest, aussi bien que sur le livre d'or de la Légion-d'Honneur. Est-ce à dire cependant que le roman et la comédie se puissent occuper de ces vils héros incessamment courbés sous le mépris public ou sous le bâton de l'argousin? Dans son *Histoire de la Prostitution publique*, M. Parent-Duchatelet, ce savant gentilhomme qui, par charité, a vécu dans les immondices; ce rigide chrétien de Port-Royal qui toute sa vie a vécu dans les plus mauvais lieux, par vertu! raconte qu'un jour, afin de compléter son horrible science du vice parisien, on le fit entrer dans une vaste maison ou plutôt dans une horrible fosse d'aisance où, sur une montagne de chiffons ramassés dans toutes les boues du royaume, dormaient pêle-mêle avec des voleurs une centaine de filles de joie. M. Parent-Duchatelet l'a vu, il le raconte; il faut le croire. Et cependant parce que la chose existe, est-ce donc à dire que le roman et la comédie, le crochet à la main, se puissent occuper de ce pandemonium grouillant sur ce tas d'immondices? Non, non, il y a des choses qu'on ne doit pas voir et qui sont à peine permises au philosophe, à peine permises au moraliste, à peine permises au

chrétien. Un écrivain n'est pas un chiffonnier, un livre ne se remplit pas comme une hotte. On cache dans les entrailles de la terre les égouts et les sentines; pourquoi donc voulez-vous les porter dans vos livres, pourquoi donc voudriez-vous faire de la littérature de ce pays un vaste cloaque, où chaque excrément du cœur, où chaque résidu de l'ame humaine serait apporté en triomphe? C'est une exception que j'exploite, dites-vous; mais la comédie et le roman ne vivent pas d'exceptions. La nature humaine en fait tous les frais, telle qu'elle est, bonne ou mauvaise. D'ailleurs, où s'arrêtera votre exploitation de l'exception? Dans quelle mare de sang? Dans quelle fange? A quel échafaud?

Si par hasard, et comme vous paraissez en être sûr, il y a en effet dans la presse périodique des misérables qui, pour 20 francs qu'on leur jette, déshonorent sans pitié toute une famille, le père, la mère, les enfans, la jeune fille à marier, et si vous daignez vous occuper de ces misérables à cause même de l'étrangeté du fait, vous avilirez même le bâton avec lequel vous frapperez ces épaules flétries, vous tomberez d'exceptions en exceptions, dans les plus abominables excès. Ainsi chaque profession aura pour vous son monstre horrible. Vous trouverez parmi les médecins, le médecin exceptionnel qui fait avorter les femmes enceintes; parmi les notaires, le notaire exceptionnel voleur et faussaire; parmi les juges, le juge prévaricateur qui vend la justice; parmi les prêtres, Mingrat et Contrafatto, qui violent les petits enfans. Juste ciel! parmi les romanciers, vous trouverez le marquis de Sade! Que diriez-vous, si celui-là, vous frappant sur l'épaule de sa main souillée, parricide, vous disait en plein boulevart: — *Bonjour, confrère?* Songez donc qu'une fois là, vous n'êtes plus dans la vérité, vous êtes dans le crime; vous n'êtes plus l'historien de la société, vous êtes l'historien du bagne. Quant à la question des petits journaux, si M. de Balzac a cru la traiter, il s'est trompé grossièrement, il a pris la chose beaucoup trop au sérieux, il a traité un coup d'épingle comme on traiterait un coup de poignard. Dans une société ainsi faite, dont la publicité est l'ame et la vie, le petit journal est chose presque nécessaire; il est la piqûre qui excite, il est l'aiguillon qui nous habitue peu à peu aux colères de la tribune et de la presse, il forme l'esprit des hommes politiques, il les habitue à la patience dont ils auront besoin un jour. Le petit journal remplit, dans la société moderne, le même rôle que ces soldats romains placés derrière le char du triomphateur pour lui souffler aux oreilles toutes sortes d'injures pendant que le peuple crie : *vivat!* et afin que

le vainqueur ne soit pas étouffé dans la joie du triomphe. Le petit journal sert très souvent à faire reconnaître les hommes d'un mérite caché; il ne s'attaque qu'aux hommes forts; il s'arrête devant ceux qui succombent, il respecte les morts. Tant pis pour vous, si vous aimez la renommée ou la gloire; il faut bien la payer ce qu'elle vaut.

Plus d'une fois le petit journal, à force d'épigrammes, a popularisé des noms propres, a confirmé des gloires chancelantes. Dans le roman des *Illusions perdues*, M. de Balzac explique très bien comment le baron Duchâtelet est nommé préfet et conseiller d'état, uniquement pour avoir été attaqué chaque matin en même temps que le roi, M. le dauphin, Mme la duchesse de Berry et M. le président du conseil. Combien de gens que l'épigramme désolait autrefois et qui sont malheureux aujourd'hui parce que l'épigramme les dédaigne! M. de Balzac lui-même se plaignait-il bien fort quand, dans les beaux jours de ce talent qu'il a révélé pour la première fois dans un journal, les petits journaux s'occupaient chaque matin de *sa canne merveilleuse,* quand une femme de beaucoup d'esprit prenait cette canne célèbre pour le titre d'un roman? Il se plaint, dans sa préface, que les journaux laissent en repos les gens qui les attaquent, et il s'en plaint comme d'une grande punition; preuve donc que le silence est plus funeste que l'épigramme, car enfin on ne peut pas chaque matin parler des gens pour les louer.

Donc n'en croyez pas M. de Balzac lorsqu'il fait du petit journal un monstre abominable, monstre qui écrase, qui tue, qui étouffe. Le petit journal serait bien malheureux s'il étouffait personne. Au contraire, son intérêt est de laisser vivre ses victimes, afin que chaque jour amène son pain et son épigramme. Que diable! il faudrait y voir clair; vous prenez une épingle pour une massue. Mais ne voilà-t-il pas que moi-même, dans mon enthousiasme pour la presse, je me mets à prendre la défense du petit journal!

Achevons rapidement cette lamentable histoire; aussi bien, ne saurions-nous résister à tout cet ennui. Je suis fatigué à mourir de suivre ce malheureux petit Lucien Chardon dans tous ses désordres. Il attaque, il insulte les uns et les autres; il se vend à droite, il se vend à gauche; il déchire à belles dents le livre de son ami d'Arthez; il ne songe qu'à abandonner, pour être comte, cette pauvre et belle Coraly qui l'aime tant et qui pour lui s'est ruinée; l'imbécile, l'insensé, l'ingrat, le mauvais cœur, il ne recule devant aucune honte, devant aucune infamie. Le moyen que je m'intéresse à un être pareil? Cependant le jour de la vengeance arrive : Lucien, perdu de

dettes et de débauches, n'a plus, pour se distraire, que le jeu et le vin. Son ancien ami, Michel Chrétien, ce Saint-Just vertueux, ce Danton sans peur et sans reproche (peut-on bien jouer avec des noms pareils!), le rencontre sur le boulevart de Gand et lui crache au visage; Lucien répond à cette insulte par un horrible soufflet. On se bat au pistolet. Michel Chrétien tire trois coups sur Lucien : le premier coup effleure le menton (*menton court, relevé sans brusquerie;* si le menton eût été *relevé*, Lucien avait la mâchoire fracassée); le second coup se perd dans l'habit; le troisième coup, car ce duel est une boucherie, frappe Lucien au sein droit. Lucien tombe; on le ramène mourant chez Coraly, et cette pauvre femme, mourante elle-même, se relève pour lui donner son lit. Alors la misère arrive aussi vite qu'est venue la fortune; le livre de Lucien est publié par des libraires banqueroutiers-frauduleux; il est écrasé par ses camarades; ce titre de comte que demandait Lucien et qu'il espérait tant obtenir, est déchiré à son nez par le ministre; il est mis à la porte de ses deux journaux, et il rentre dans son taudis pour voir mourir Coraly.

Il y avait onze sous sur la cheminée!

Lucien, pour avoir de quoi enterrer sa maîtresse, écrit sur son cercueil des vers obscènes. Cette belle scène est empruntée au petit journal dont je parlais tout à l'heure; celui qui l'avait écrite le premier, était un habile ouvrier en éventails, nommé Raymond Brucker, et il l'avait faite bien plus belle. Je m'en souviens comme si c'était hier. La scène était chaste, honnête, et rudement, c'est-à-dire, naïvement écrite. Le jeune poète enterrait non pas sa maîtresse, mais sa jeune sœur. Il écrivait, sur ce cercueil acheté à crédit, une chanson à boire, et, à chaque nouveau couplet, il levait d'une main tremblante ce chaste linceul, pour contempler en pleurant les rapides dégradations de la mort. M. de Balzac aurait bien fait de copier ce beau chapitre en entier.

J'oubliais de vous dire que, pour comble de misère, Lucien a tendu la main, qu'il a fait un faux sous le nom de son beau-frère David Séchard, qu'il a vendu tous ses habits; que ce dernier argent, son seul espoir, il l'a perdu au jeu! Alors, dernière ressource, dernière honte, « il vit Bérénice (la servante de Coraly), endimanchée, causant avec un homme sur le boueux boulevart Bonne-Nouvelle, où elle stationnait au coin de la rue de la Lune. »

Bérénice lui jette dans la main les 20 francs qu'elle a gagnés au coin de la borne; avec ces 20 francs il part, il retourne à Angoulême, perdu, déshonoré, sous le poids d'un crime qui peut le mener aux

galères ; il couche dans une écurie, il marche pendant six jours. A la fin, n'en pouvant plus, il monte derrière une chaise de poste; cette chaise de poste était la chaise de Mme de Bargeton, son ancienne maîtresse, qui voulut lui faire l'aumône d'une place sur le siége de devant; mais Lucien eut encore assez de cœur pour ne pas accepter. L'auteur le laisse donc sur la route, sans souliers, avec *trois francs* dans sa poche et recueilli dans un moulin par la pitié du meunier. Qu'il y reste, qu'il aide à tourner la meule; il est encore trop heureux, ce misérable! de finir comme Plaute a commencé.

Cette histoire lamentable de luxe et d'indigence, de riches habits et de haillons, de festins somptueux et de pain noir, de boudoirs et d'écurie, de duvet et de paille échauffée, vous l'avez déjà deviné, moins la grace des détails, moins le charme de la narration et la naïveté du style, c'est, à proprement dire, la parabole de l'enfant prodigue. Cette histoire toute remplie d'injures sans contrepoids, de colère haineuse et insensée, c'est aussi la satire de Voltaire, intitulée : *le Pauvre diable*, moins la verve, moins l'esprit, moins le style, la charmante malice et le talent.

Au reste, ce roman des *Illusions perdues* serait écrit même avec l'esprit ordinaire de M. de Balzac, qu'il intéresserait bien peu de lecteurs. Ce roman fabuleux se passe dans un monde inconnu du vulgaire, avec des héros fantastiques, et quand bien même l'auteur serait dans le vrai, son histoire resterait encore entachée de cet ennui des mêmes détails littéraires qui ont tué la dernière comédie de M. Casimir Delavigne : *la Popularité*, et dont *la Métromanie*, ce chef-d'œuvre de Piron, n'est pas exempte. Donc un pareil livre ne peut intéresser personne, ni les gens qui vivent dans le monde littéraire, ni ceux qui vivent en dehors de ce monde à part. Les uns en savent trop, les autres n'en savent pas assez pour se plaire à de pareils détails. Heureusement, ce livre est du grand nombre de romans qu'on n'a nul regret de ne pas lire, qui paraissent aujourd'hui pour disparaître le lendemain dans un immense oubli. Jamais en effet, et à aucune époque de son talent, la pensée de M. de Balzac n'a été plus diffuse, jamais son invention n'a été plus languissante, jamais son style n'a été plus incorrect, même quand l'illustre romancier n'avait rien à redouter de la critique sérieuse, même quand il était trop inconnu pour être aperçu des petits journaux, même alors que M. Honoré de Balzac n'était encore que M. Horace de Saint-Aubin.

JULES JANIN.

LA

LUMINARA DE PISE.

Lorsque l'on a pris terre sur les côtes de la Toscane, Pise est la première ville italienne qu'on rencontre; Livourne n'est qu'un comptoir anglais. N'étaient le ciel bleu, l'atroce chaleur et la langue criée dans la rue, l'Anglais logé à l'hôtel de *la Croix de Malte* peut se croire encore à Southampton ou à Brighton. Même faïence, même coutellerie, même cuisine; tout y est dans le style anglais le plus pur, et là, comme dans le royaume-uni, vous avez la satisfaction de manger le poisson avec des fourchettes de fer (*steel-fork*). Il n'est pas jusqu'au pays qui sépare Livourne de Pise qui n'ait une physionomie anglaise bien prononcée; la route, en effet, traverse d'immenses pâturages coupés de haies, de canaux et de barrages, où paissent d'innombrables troupeaux; on pourrait se croire dans le comté de Kent ou dans le Lancashire.

Un voyageur, fort exact d'habitude (1), raconte qu'un étranger de ses amis paria qu'en faisant à cheval le tour des murailles de Pise, il ne rencontrerait pas un être vivant, et qu'il gagna son pari. Sur de pareils récits on doit se figurer Pise comme une ville abandonnée, une Pompéia du moyen-âge; il n'en est rien. L'étranger, pour faire le tour des murailles de la ville, avait sans doute choisi l'heure de midi, cette heure dévorante où chacun s'enferme et dort; alors Pise

(1) M. Valery, *Voyages en Italie*, t. III.

semble dépeuplée; mais à la nuit la population qui se presse dans les rues principales et sur les quais de l'Arno est encore assez considérable. Ce serait le cas de retourner la fameuse phrase de Sénèque, sur Lyon incendié : *Una nox fuit inter urbem maximam et nullam;* et de dire : à Pise, il suffit d'une heure de nuit pour que l'on découvre une ville populeuse, où tout à l'heure il n'y avait pas même apparence de ville.

Pise, comme Nice, est l'un des grands hôpitaux de l'Europe; le tiers de sa population se compose donc d'étrangers; ces étrangers habitent les vastes palais bâtis par les républicains du moyen-âge, de sorte que Pise a plutôt l'aspect italien qu'elle n'est italienne au fond. Tant s'en faut, du reste, que ses palais tombent en ruine et jonchent de leurs débris des rues où l'herbe croît, ainsi que le répètent les voyageurs qui se copient. L'herbe ne croît que sur la place du Dôme, et c'est parce qu'on l'y sème, comme dans les *squares* anglais; l'architecture de ces palais est assez solide pour défier encore une longue suite d'années. La plupart de ces nobles édifices sont d'ailleurs entretenus avec soin, je dirai plus, avec une sorte de recherche et de coquetterie que l'on ne rencontre pas dans les grandes capitales de l'Italie, Rome et Naples. On ne voit pas une fissure à leurs épaisses murailles; les ornemens en saillie des corniches, des balcons et des fenêtres, sont lavés quotidiennement, et les marteaux en cuivre des portes sont d'un poli et d'un luisant à faire honneur à une ville anglaise. La place des Chevaliers est une merveille dans ce genre; que l'on se figure l'admirable architecture florentine combinée avec la propreté et la netteté hollandaise; le tout sans avoir cet air neuf qui déplaît tant à l'œil par sa crudité.

Chose singulière! le Dôme, le Baptistère, la *Tour penchée* et le *Campo-Santo,* ces quatre grands monumens de Pise, sont réunis sur une même place, à l'extrémité la plus solitaire de la ville. L'aspect de ces majestueux édifices, revêtus de marbre et s'élevant au milieu d'une pelouse qui, par sa superbe verdure, rehausse encore leur éclat, est vraiment extraordinaire. La solitude qui les entoure ajoute à l'impression qu'ils produisent. Le voyageur croit découvrir quelqu'une de ces cités décrites dans la Bible, qu'il a rêvées dans son enfance.

On a écrit assez de volumes sur ces divers édifices, pour que nous nous dispensions de les décrire. Nous dirons seulement qu'aujourd'hui la grande question de l'inclinaison de la Tour penchée (*Campanile Torto*) est résolue. Cette inclinaison a été préméditée. Quand nous

sommes passés à Pise, on réparait cet édifice et l'on venait de déblayer et de mettre à nu le pavé qui l'entourait à sa base. Ce pavé est incliné comme la tour, et, au lieu de suivre la ligne horizontale, les dalles sont assemblées perpendiculairement à l'axe de la tour. Le poids de ces dalles est insignifiant, leur pression sur le sol est nulle, elles ont donc été inclinées à dessein comme le campanile que Guillaume d'Inspruck et Bonnano de Pise ont construit tel que nous le voyons.

L'extérieur si orné du Dôme, l'architecture compliquée et les sculptures délicates de sa singulière et magnifique façade nous ont paru caractéristiques, et nous ont conduit aux réflexions suivantes :

Vers les XIe, XIIe et XIIIe siècles, les grands architectes des églises de Pise, de Florence et de Sienne, Buschetto, Arnolfo di Lapo et les frères Ange et Augustin, précurseurs ou contemporains des architectes inconnus qui ont élevé nos cathédrales du nord, cherchèrent à plaire aux fidèles qui leur commandaient ces églises par des moyens tout différens de ceux employés par les ultramontains. Tandis que ces derniers sacrifiaient l'extérieur à l'intérieur, eux, la plupart du temps, négligèrent l'intérieur pour l'extérieur. Les ouvriers du nord ne craignaient pas d'entourer leurs cathédrales, véritables montagnes de pierres bises, d'une forêt d'arcs-boutans; les Italiens, au contraire, couvraient de marbres précieux les dehors de leurs gracieux édifices. Les arcs-boutans multipliés permettaient à l'architecte normand, anglais ou germain, ces hardiesses qui nous émerveillent quand nous pénétrons dans leurs temples; leurs voûtes aériennes, appuyées au dehors, ne sont portées que par de grêles et audacieuses colonnes. Les architectes italiens ont négligé ce genre d'effet et se sont surtout préoccupés de l'effet extérieur; il est facile de s'en convaincre en jetant un coup d'œil sur les cathédrales de Sienne, de Florence ou de Pise : revêtus entièrement de marbre, ces édifices ressemblent au dehors à de vastes mosaïques du travail le plus délicat et le plus brillant; à l'intérieur ils paraissent sombres, inachevés, et leurs voûtes, comme à Florence, sont soutenues par de lourdes et monstrueuses colonnes. En revanche, à l'extérieur, pas un contrefort, pas un arc-boutant, rien qui rompe l'élégance et la netteté de la ligne, rien qui fasse tache sur le brillant des marbres, et qui ne tende avant tout à l'ornement de l'édifice et au plaisir des yeux. Il est juste d'ajouter que, sous certains rapports, l'église de Pise fait exception et qu'elle paraît aussi achevée à l'intérieur qu'à l'extérieur. C'est un diamant taillé et monté; la cathédrale de Florence n'est au contraire

dégrossie qu'à l'extérieur, et encore seulement de trois côtés : elle n'a pas de façade.

Le *Campo-Santo* est comme le Dôme un édifice complet dans son genre; c'est à la fois un cimetière national et un musée. Nos architectes de génie, qui eurent l'heureuse idée de placer les tombeaux de nos grands hommes dans des caves, auraient mieux fait de copier l'édifice bâti par Jean de Pise. Le *Campo-Santo*, comme le Panthéon, était consacré aux grands hommes de la république, et rien ne pouvait être mieux approprié au but qu'on se proposait. Les tombes des citoyens illustres sont disposées au grand jour, le long des murailles décorées de peintures, des quatre magnifiques galeries qui entourent le champ sacré. Ces peintures à fresque sont peut-être les plus curieuses de toute l'Italie; elles sont en quelque sorte redevenues le point de départ de plusieurs écoles modernes, allemandes, italiennes et françaises: elles méritent donc à plus d'un titre de fixer l'attention du voyageur.

Pise, asservie par Florence, n'avait conservé de ses fêtes nationales que l'antique jeu *del ponte*, espèce de lutte olympique, que ses savans faisaient remonter à la Pise étrusque ou grecque, et que les pompes de la *Luminara*. Le jeu *del ponte* a été supprimé en 1808, et le beau pont de marbre qui joint les deux centres de la ville, ne voit plus les combattans acharnés se précipiter l'un sur l'autre; la *Luminara* seule est restée.

Il y a quelques semaines, à Rome, à Naples, à Florence, à Milan même, deux Italiens ne pouvaient se rencontrer sans se demander: « Allez-vous à la *Luminara?* » et fort souvent la réponse était affirmative. Au théâtre, dans les journaux, partout et à tout propos, il était question de la *Luminara*. A Gênes, des compagnies rivales offraient aux curieux des places au rabais à bord de leurs paquebots à vapeur, et la veille du grand jour, le *Romolo* et le *Colombo* voguaient vers Livourne, chargés à sombrer. Tout au contraire, à Florence, seul débouché de la Lombardie, des états Romains et de la Toscane sur Pise, les voitures étaient hors de prix. Plus le jour de la fête approchait, plus ces prix haussaient, de quatre florins à quatre écus, de quatre écus à quatre louis. Bienheureux encore ceux qui, le dernier jour, pouvaient se faire conduire à ce prix-là.

Au reste, rien de plus naturel que tout ce mouvement. Les dix mille étrangers qui se donnent rendez-vous en Italie, sont toujours disposés à courir d'une fête à une autre. Après le couronnement de Milan, la *regata* de Venise; après la *regata*, le carnaval de Rome;

après le carnaval, les pompes de la semaine sainte; puis les fêtes de la canonisation et la *Luminara* de Pise, en attendant la foire de Sinigaglia et la fête de sainte Rosalie à Palerme.

D'un autre côté, les Italiens sont peut-être le peuple de l'Europe dont la curiosité se lasse le moins. Aujourd'hui, comme il y a deux mille ans, il leur faut, avant tout, *du pain et des spectacles.* La fatigue des travaux de l'esprit les rebute, la lecture les endort, l'industrie les trouve froids ou incapables, la politique leur est défendue ; désintéressés de toutes ces questions vitales qui préoccupent si singulièrement les peuples qui ont une charte, ils se passionnent pour des misères. Un Milanais fera deux cent milles pour entendre le nouvel opéra de Donizetti. Un Napolitain passera trente heures en mer pour assister au bal masqué de Palerme. Qu'est-ce donc lorsqu'il s'agit de quelque grande fête *nationale* (c'est le mot du pays), comme la fête de sainte Rosalie ou comme la *Luminara!*

Chez les laïques, cette curiosité n'est qu'une passion qui se satisfait aisément; chez les abbés, c'est de la frénésie, c'est une sorte de besoin féroce de voir et d'entendre, que rien ne peut apaiser. Ces plaisirs-là ne leur sont pas interdits, et ils en usent et en abusent. A la moindre annonce d'une fête, vous les voyez s'empiler par douzaines dans de mauvais carrosses, et faire cent milles tout d'un trait. On a calculé que, lors de la dernière *sanctification,* les voituriers de Naples avaient transporté à Rome plus de deux mille abbés. Il y en avait dans le nombre qui étaient venus de Lecce, d'Otrante et de Reggio, et qui, par conséquent, avaient fait deux à trois cents milles. Beaucoup de ces abbés avaient ensuite poussé jusqu'à Pise pour voir la *Luminara.* On les dit pauvres comme Job; alors comment vivaient-ils? Ce qu'il y a de certain, c'est que ce n'était point de l'air du temps, et que d'ordinaire ils boivent autre chose que l'eau du torrent.

Comme toutes les grandes fêtes italiennes, la *Luminara* a un principe mystique. Tous les trois ans la ville de Pise illumine en l'honneur de son patron, saint Renier; mais ce n'est point là une de ces illuminations mesquines comme celles de nos pays : c'est une illumination universelle, colossale. L'illumination de Saint-Pierre de Rome ne peut même en donner l'idée.

On voit au *Campo-Santo,* sur la muraille exposée au nord et par cela même la plus endommagée, des fresques naïves de Simon Memmi et d'Antoine le Vénitien. L'une d'elles représente une femme qui, d'une main, tient un enfant, et de l'autre se cramponne aux vêtemens d'un homme absorbé dans la contemplation de l'image du

Rédempteur, qui vient de lui apparaître. Dans un autre tableau, ce même homme est à bord d'une galère de forme curieuse; il vogue vers Jérusalem, où il va prendre l'habit d'ermite, et faire pénitence, car il a beaucoup péché. Cet homme, c'est saint Renier, saint Renier dans le monde (*al secolo*); cette femme qui le retient par ses vêtemens, c'est quelqu'une des victimes de ses séductions. D'autres fresques mieux conservées nous représentent le retour du saint, conduit par quatre rameurs qu'on croirait dessinés par Raphaël, sa mort bienheureuse, entouré de disciples et d'amis, et enfin ses miracles posthumes. L'une de ces fresques, la tempête, est un morceau énergique, expressif pour l'époque, et se soutient dignement à côté des chefs-d'œuvre d'Orgagna et de Benozza Gozzoli, ces grands artistes primitifs; c'est que, pour faire honneur au saint et retracer les divers épisodes de sa vie aventureuse, on avait choisi les premiers maîtres de l'époque.

Pise a perdu sa liberté et ses consuls; mais ces peintures mystiques et la fête triennale que l'on célébrait en mémoire du saint patron de la ville ont survécu à la république.

En Italie, les fêtes religieuses sont célébrées d'une façon profane. A Rome, des salves d'artillerie, des boîtes et des pétards annoncent la résurrection du Christ, et le jour de Pâques on illumine Saint-Pierre et l'on tire un feu d'artifice. A Pise, le jour de saint Renier, non-seulement toute la ville est illuminée, mais de plus il y a sur les places publiques gala, orchestres et tombola.

Mais venons au détail de la fête.

Cette année elle a été favorisée par un temps magnifique; nuit étoilée, ciel de velours, température adorable. Le soleil était à peine couché, qu'une foule immense se répandait sur les superbes quais qui bordent l'Arno; de toutes parts on commençait à allumer. Les façades de chaque édifice et de chaque maison étaient revêtues d'échafaudages dessinant jusqu'aux moindres ornemens d'architecture. Les vides qui pouvaient exister entre les maisons étaient remplis par d'autres échafaudages figurant des édifices d'une architecture grandiose et souvent du goût le plus heureux. Les élèves des écoles *dell' ornato*, fondées par Napoléon à Milan, avaient présidé, nous dit-on, à la décoration de ces palais. Nous aimons à le croire, d'autant plus qu'en Italie cette sorte de décoration architecturale est un art qui fleurit encore, et qu'il n'est pas jusqu'aux gens qui attachent les planches, qui ne soient pleins d'intelligence; mais il y a aussi une chose certaine, c'est que le dessin de ces édifices est en quelque sorte

traditionnel, et remonte au temps des Girlandajo et des Michel-Ange : peu d'ornemens, peu de détails, mais grand ensemble, comme il convient à une décoration de ce genre. Aussi l'architecture de quelques-uns de ces palais de Pise était-elle d'une beauté frappante.

Pise a sur l'Arno trois magnifiques ponts situés à des distances à peu près égales, l'un au centre de la ville, les deux autres à chacune de ses extrémités. Six vastes quais, dans les proportions des quais nouvellement construits à Paris, et pavés de larges dalles irrégulières, joignent ces ponts l'un à l'autre. L'assemblage de ces ponts, de ces quais et des vastes palais qui les bordent de chaque côté, forme de jour un admirable tableau. Qu'on se figure ces palais, ces quais et ces ponts, couverts de leur base à leur sommet d'une multitude de petits lampions, dessinant avec une merveilleuse délicatesse les moindres ornemens de leur architecture : les colonnes et leurs chapiteaux, les moulures des corniches, les saillies des balcons, les arêtes des voûtes et des arcades, et jusqu'aux meneaux et aux découpures en dentelles des fenêtres des édifices gothiques, — et l'on aura une idée de l'éblouissant spectacle que présentait Pise la nuit de la *Luminara*.

Entre tous ces palais qui bordent l'Arno, le Palais-Ducal, le palais Lanfranchi, habité autrefois par lord Byron, et le palais Lanfreducci, se distinguaient par l'éclat de leurs décorations. A la lueur de l'illumination, on lisait la fameuse devise inscrite sur la façade de ce dernier palais, au-dessus de la chaîne d'un captif : *Alla giornata* (au jour le jour), devise énigmatique et fatale, qui semble si bien convenir à la malheureuse Italie. La décoration du Palais-Ducal était grecque et du plus beau style. Ses colonnes resplendissantes, aux cannelures de feu, étaient du galbe le plus heureux, et présentaient un fort beau coup d'œil. L'espèce de forteresse gothique, qui remplissait tout l'espace qui sépare la vieille église de Saint-Paul de la porte de Livourne, formait à elle seule un tableau fort compliqué et d'une égale magnificence. C'était là surtout qu'on pouvait voir comment les décorateurs italiens entendent *l'effet*, et je dirai plus, *la touche*, dans ces bizarres tableaux de feu, et comment, soit en doublant, soit en dédoublant les rangées de lampions, ils savent donner de l'épaisseur aux murailles, de la profondeur aux voûtes, du relief et de la saillie aux moindres ornemens d'architecture. Vue de l'autre côté du fleuve, cette citadelle de feu, qui n'avait que l'épaisseur d'une planche, paraissait solidement et carrément assise sur le sol, surmontée d'un haut donjon, flanquée de tours massives,

bien saillantes, et percée de meurtrières, de portes voûtées et d'étroites et profondes fenêtres. La tour d'Ugolin, qui s'élevait à l'extrémité d'un pont jeté entre elle et cette forteresse gothique, terminait admirablement la perspective.

Mais la merveille la plus rare, c'était cette gracieuse église de *Santa Maria della Spina*, qui semble sortir de l'Arno. Cette jolie chapelle, curieuse sous tant de rapports (c'est la première église gothique construite en Italie), avait été décorée avec un goût exquis, et cela sans grand effort. Il avait suffi en effet de retracer avec le feu ses légères aiguilles, ses voûtes ogivales, ses fenêtres en fleurs de lis, aux découpures flamboyantes. Ce dessin, exécuté avec des lampions nains, était d'une délicatesse infinie. A cinquante pas, cette charmante miniature d'église semblait un bijou taillé dans un bloc de lave ardente et rehaussé sur ses angles et ses parties les plus saillantes d'une broderie de rubis et d'émeraudes.

Vers les neuf heures, la ville entière était resplendissante. Les voitures débouchèrent alors de toutes les rues vers l'Arno, et le *corso* commença sur les deux quais. Dans presque toutes les villes de l'Italie, le *corso,* c'est la revue générale de la société; les gens à pied ne sont pas censés faire partie de la société. Aussi quels sacrifices tous les pauvres gens *comme il faut* des huit ou dix petites capitales de l'Italie ne font-ils pas pour se procurer l'indispensable *carrosse.* Dans ce but, trois ménages sur cinq se condamnent aux plus dures privations: par exemple, à ne jamais recevoir un ami, à ne faire par jour qu'un seul repas maigre, à ne pas se chauffer de l'hiver, le tout dans l'intérêt de la vanité, pour paraître une heure au *corso* dans leur voiture; et quelles voitures, la plupart du temps? De mauvais fiacres repeints, traînés par des rosses poussives, avec des livrées de l'autre monde; mais enfin, du moment qu'on peut dire : *Mon carrosse!* l'honneur est sauvé.

Si les particuliers sont fiers de leur carrosse, la fierté de la ville se mesure au plus ou moins grand nombre de voitures qui se montrent au *corso.* Il faut voir comment les gens de Milan traitent le *corso* de Parme, et comme ceux de Parme méprisent le *corso* de Modène. Règle générale, plus il y a de voitures au *corso,* plus la ville est heureuse et fière.

Pise, le soir de la *Luminara,* s'enorgueillissait à raison de son *corso;* car la file des voitures qui serpentaient sur ses quais, et qui, pénétrant au cœur de la ville, s'étendait jusqu'aux solitudes du Dôme pour revenir par la place des Chevaliers sur le *Long-Arno,* aux envi-

rons du palais du grand-duc, cette file offrait vraiment un aspect merveilleux. On eût pu, ce soir-là compter au *corso* de Pise plus de deux mille voitures; mais aussi tous les carrosses de Livourne, de Lucques, de Florence, de Bologne même, toutes les carrioles des bourgades voisines, en un mot toutes les voitures disponibles du pays, *sedioles, bagatelles, barrocins,* étaient venus garnir le *corso* de Pise. D'instans en instans arrivaient encore de lourdes calèches traînées par des chevaux de poste, pleines de voyageurs blancs de poussière. C'étaient les retardataires de Livourne et de Lucques, qui avaient attendu le coucher du soleil pour se mettre en chemin. Ils venaient faire leur tour de *corso*, et dans quelques heures ils regagneraient leur gîte, sans même avoir mis pied à terre.

Tandis que les quais de l'Arno se couvraient de voitures, des centaines de barques de toutes les dimensions commençaient à circuler sur les eaux du fleuve. La procession des barques était bien autrement curieuse que celle des voitures, et l'aspect qu'elle donnait au fleuve était des plus étranges. Tout ce qui, de la source à l'embouchure de l'Arno, pouvait se diriger avec une rame ou un aviron, s'était donné rendez-vous dans le bassin renfermé entre les trois ponts. Nombre de barques de Livourne étaient venues aussi, par le canal de l'Arno, grossir la flottille. Quelques-uns de ces petits bâtimens, décorés avec magnificence et richement pavoisés, étaient destinés à la suite du grand-duc. Beaucoup d'autres portaient des musiciens, des restaurateurs, des cabarets ambulans, où les chalands affluaient. Toutes ces barques étaient illuminées par des lanternes chinoises, en verres ou en papier de couleur, de l'effet le plus original. Vues des quais, ces centaines de barques, allant, venant, se croisant dans la nuit et se dessinant par leur masse obscure sur le fleuve enflammé, formaient un tableau vraiment extraordinaire, et qui rappelait d'une manière frappante certaines fêtes de nuit du Canaletti. De près, le spectacle était plus singulier encore. C'était une scène de confusion des plus amusantes, et d'un *entrain* incroyable, mais qui, du reste, n'était pas sans péril pour les acteurs, les grosses barques de Livourne et de l'embouchure de l'Arno serrant quelquefois les petites à les écraser.

Je me rappellerai toujours notre promenade nocturne, à bord d'une gondole pisane, en compagnie du marquis Samp... de la duchesse de C... et de plusieurs autres dames qui se mouraient de peur; nous-mêmes, par momens, nous n'étions pas sans inquiétude. Quand, par exemple, arrivait rapidement sur nous quelque lourd

bâtiment livournain qui semblait devoir infailliblement nous passer sur le corps, nos bateliers l'esquivaient adroitement; mais tout à coup nous nous retrouvions sous la proue d'une grosse barque qui nous repoussait brutalement contre la première. Dans l'une des embarcations, des buveurs attablés chantaient joyeusement, et présentaient une véritable scène de bacchanales; dans l'autre, des paysans et des jeunes filles dansaient au son du violon et du tambourin. Quant à nous, exposés à être ou coulés ou écrasés, à prendre un bain dans l'Arno ou à recevoir pour le moins quelque bon coup d'aviron, nous faisions, au milieu de toute cette joie, une assez maussade figure.

Au bout d'un quart d'heure d'une pareille promenade, nous en avions assez, on le conçoit. Il s'agissait de débarquer, nouvel embarras : vingt barques se pressent aux points de débarquement, et il faut littéralement en prendre une demi-douzaine à l'abordage pour arriver à terre. Parvenus au dernier bateau, et au moment de mettre pied à terre, l'un des bateliers, d'un vigoureux coup d'aviron, éloigna notre barque du quai et voulut nous faire faire une nouvelle promenade sur le fleuve. La moitié de nos amis étaient débarqués, l'autre moitié était encore dans le bateau; une des dames, assise près de moi, et qui se voyait séparée de son mari, poussait des cris aigus; les bateliers menaçaient et tenaient bon, le marquis Samp... prit enfin le parti de les bâtonner. Dès-lors, tout le monde cria, jura et rit à la fois; le tumulte et la confusion furent à leur comble. Enfin, grace à la canne du marquis et à quelques bonnes bourrades données aux bateliers, nous nous trouvâmes tous à terre, jurant bien cette fois que l'on ne nous y prendrait plus.

Mais la nuit s'avançait, peu à peu la foule s'était retirée, les voitures devenaient moins nombreuses, et la file s'était rompue. Les lanternes des bateaux s'éteignirent successivement, et tout mouvement cessa sur le fleuve. Vers les deux heures du matin, à peine quelques curieux erraient-ils çà et là sur les quais déserts et silencieux, et cependant l'illumination était encore dans toute sa splendeur. Rien de plus étrange et de plus grandiose que le spectacle que présente Pise à cette heure de la nuit; on eût dit, en voyant l'architecture éblouissante et fantastique des palais qui bordaient le fleuve, quelqu'une de ces cités féeriques des contes des *Mille et une Nuits,* une ville d'or aux murailles de rubis, d'émeraudes et de diamans. Le genre de plaisir que cette vue faisait naître était un de ces plaisirs rares que l'on ne peut décrire. Si, des objets les plus voisins, nous reportions nos regards à l'horizon, à l'aspect de la tour d'Ugolin qui

se dressait fantastiquement sur le plus éloigné des ponts, dessinant sur l'azur noir et velouté du ciel ses créneaux et ses machicoulis de feu, à la vue du fleuve roulant en silence vers la tour ardente ses vagues de flamme, nous nous croyions descendus dans quelqu'un de ces terribles cercles de l'enfer du Dante; et si tout à coup le cri aigu d'un batelier attardé se faisait entendre dans l'éloignement, il nous semblait qu'au sommet de cette tour fatale allait apparaître la gigantesque figure de

L'imperador del doloroso regno;

et nous le voyions déjà dévorant

Da ogni bocca..... cò denti
Un peccatore a guisa di maciulla,
Sì che tre ne facca così dolenti (1).

FRÉDÉRIC MERCEY.

(1) Inf. can. XXXIV. Le souverain du douloureux royaume... broyant un pécheur dans chacune de ses bouches, avec ses dents en guise de brisoir, et faisant de cette façon trois patiens d'un seul coup!

LE PROCÈS
DE ROBERT D'ARTOIS.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Le sixième jour de juin de l'année 1329, Philippe de Valois et toute sa cour étaient réunis en grande pompe dans la cathédrale d'Amiens. Le roi de France venait de recevoir l'acte de foi et d'hommage d'Édouard III, roi d'Angleterre, son vassal alors et bientôt son vainqueur. La cérémonie terminée, les deux puissans monarques descendaient silencieusement les marches du parvis, laissant percer déjà quelque chose de cette inimitié profonde qui devait, vingt ans plus tard, dans cette même province, les mettre en présence, aux plaines de Crécy. Tout à coup un pair du royaume de France, l'épée au flanc, la couronne en tête, s'agenouilla devant le roi Philippe : « Sire, dit-il, je demande justice. Mon père, en épousant Blanche de Bretagne, affirma, par contrat, que le comté d'Artois reviendrait à son fils et à ses hoirs; Madame Mahaut, ma tante, m'a dépossédé; je demande à faire valoir mes titres et à rentrer dans l'héritage de mes aïeux. »

Le seigneur qui dans cette humble attitude demandait justice au roi de France, était Robert d'Artois, troisième du nom. Son père, Philippe, blessé à la bataille de Furnes, était mort en 1297; Mahaut, sœur cadette de son père, s'était présentée alors pour recueillir le comté d'Artois. La succession par les mâles n'étant pas admise d'après les coutumes de ce pays, Philippe-le-Bel avait accueilli la demande de Mahaut, et, en 1302, il l'avait mise en possession du comté, réservant à Robert le droit de réclamer quand il aurait atteint sa ma-

jorité. La majorité était alors fixée à vingt et un ans pour les fils de nobles, à quinze ans pour leurs filles, à quatorze ans pour les bourgeois. Ainsi le voulait l'ordonnance de saint Louis.

Robert, né en 1287, était donc majeur en 1308, et cette même année il avait réclamé de Mahaut, en son nom et en celui de sa sœur, la propriété de l'Artois. Philippe-le-Bel, invoqué comme arbitre, maintint la comtesse dans la jouissance de son fief; il la condamna seulement à payer à Robert une rente annuelle de 4000 livres, plus une somme de 24,000 fr., solvable en quatre années. Les parties ratifièrent ce jugement solennel, et, pendant la fin du règne de Philippe et sous celui de son fils, Louis-le-Hutin, Robert ne renouvela aucune de ses prétentions; mais son ambition, quelque temps comprimée, n'attendait pour se réveiller qu'une occasion qui ne tarda pas à s'offrir.

La comtesse Mahaut, que des affections de famille appelaient assez souvent à la cour de France, abandonna l'administration du pays à Thierry d'Irechon, prévôt d'Aire, qui devint peu après évêque d'Arras. C'était un homme instruit, habile au maniement des affaires, mais cupide et débauché. Les seigneurs de l'Artois, froissés de ses violences, s'insurgèrent contre lui, en 1315. Robert profita aussitôt de l'occasion pour reconquérir son héritage, et il entra dans la ligue commune, après avoir écrit à Mahaut: « qu'elle l'avait empêché à tort dans son droit, mais qu'il allait y mettre conseil et recouvrer le sien, le plus tôt qu'il pourrait. »

Robert et les seigneurs confédérés avaient déjà ravagé une partie de l'Artois, quand le roi de France déploya sa bannière et marcha contre eux. Les révoltés cédèrent promptement et obtinrent leur pardon, après s'être engagés à restituer à Mahaut ce qu'ils avaient usurpé. Quant à Robert, il se rendit auprès de Philippe-le-Long, alors régent du royaume; ce dernier le força de garder prison au Châtelet, ensuite à l'abbaye Saint-Germain, près Paris. Robert, s'étant plaint d'une telle rigueur, obtint son élargissement et la permission d'aller et venir *envers Normandie, envers Berry,* à condition qu'il n'approcherait pas du comté d'Artois, plus près que Breteuil et Montdidier, en Beauvoisis. Le procès qu'il soutenait contre Mahaut au sujet du comté d'Artois fut porté de nouveau devant la cour des pairs; mais l'état du royaume, la mort du petit Jean, seul héritier de la couronne, l'élévation au trône du régent Philippe, prolongèrent jusqu'au mois de mai de l'année 1318 la sentence de la cour suprême. Cette cour déclara le comté d'Artois bien et duement occupé par la comtesse Mahaut et ses hoirs, et perpétuel silence fut imposé à Robert et à ses successeurs. Ce n'était encore qu'une trève, car les hommes du moyen-âge n'abjuraient pas si vite leurs désirs ou leur haine.

Robert garda toujours en son cœur, dit un contemporain, cette ardeur et cette déloyale convoitise d'avoir contre Dieu et raison le comté d'Artois; d'ailleurs sa fortune particulière s'était beaucoup accrue. Ayant épousé vers 1319 la sœur de Philippe de Valois, il se trouva bientôt membre de la famille royale,

puisque Charles IV, dit le Bel, mourant sans héritiers, laissa le trône à son cousin Philippe de Valois. Il est certain que, dans cette circonstance, Robert d'Artois, entièrement dévoué au prince Philippe, son beau-frère, lui fut d'un grand secours; ce dernier ne crut pouvoir mieux récompenser ce dévouement qu'en érigeant en duché-pairie la terre de Beaumont-le-Roger dont Robert était en possession depuis long-temps. Parvenu à une fortune aussi haute, Robert ne put supporter qu'un autre fût maître de l'Artois; il regardait ce comté, non sans cause, à mon avis, comme le bien de ses ancêtres, et comme ayant toujours dû lui revenir, puisqu'il en portait le nom. Mais il avait épuisé toutes les formes de la procédure; il ne pouvait se présenter devant le roi et sa cour, que muni de preuves nouvelles, pour soutenir des prétentions déjà reconnues fausses deux fois par les pairs assemblés.

Thierry d'Irechon, évêque d'Arras, était, comme je l'ai dit, ministre de la comtesse Mahaut. Insolent et fier de son pouvoir, l'évêque d'Arras avait tenu une conduite peu digne de son rang : on l'avait vu jusqu'à sa mort entretenir un scandaleux commerce avec une femme noble de l'Artois, nommée Jeanne de Divion. Plusieurs fois, la comtesse Mahaut s'était plaint à son favori, en lui reprochant ses mœurs peu régulières; cependant, elle lui fut toujours très attachée, et se gouverna par ses conseils jusqu'en 1318, époque à laquelle il mourut. Thierry d'Irechon, qui avait été chancelier de Robert II, devait parfaitement connaître la véritable teneur du contrat de mariage de ce prince, et, sans ajouter foi à tout ce qu'on va lire à ce sujet, on ne peut s'empêcher de trouver beaucoup de vraisemblance et d'habileté dans le plan de conduite adopté par Jeanne de Divion.

Jeanne de Divion, fille d'un gentilhomme de la châtellenie de Béthune, était mariée à Pierre de Broyes. Des témoins, entendus au procès, disent que Jeanne, familiarisée avec tous les crimes, l'inceste, l'adultère, la magie, se mêlait aussi d'annoncer l'avenir. « Parfois elle disait voir (vrai), plus souvent elle mentait, ajoute l'un d'eux. » Jeanne, pendant sa liaison de plusieurs années avec Thierry d'Irechon, avait, sans aucun doute, entendu souvent parler du procès que Robert d'Artois soutenait contre Mahaut. Jeanne était donc parfaitement instruite de toutes les particularités relatives à cette querelle; c'est pourquoi elle eut la pensée hardie de la renouveler et de fournir au comte Robert des preuves qu'elle aimait à croire infaillibles.

La comtesse Mahaut avait essayé plusieurs fois de chasser Jeanne de Divion de l'Artois. Quand l'évêque d'Arras mourut, Mahaut, qui était exécutrice testamentaire de ce prélat, laissa Jeanne toucher une somme de 3000 liv. que lui avait léguée l'évêque; puis, comme comtesse d'Artois, elle poursuivit Jeanne en restitution d'un legs arraché par la violence, et provenant d'un crime prévu par les lois de l'église.

Jeanne fut donc arrêtée et mise entre les mains d'un officier du roi. Martin de Neufport, sergent de la prévôté de Beauquesne, fut chargé de veiller sur elle; mais la damoiselle de Divion parvint à séduire son gardien et à lui faire

croire qu'elle était innocente et injustement persécutée par la comtesse. De plus, Jeanne persuada à Neufport que l'évêque d'Arras, en mourant, l'avait mise en possession de titres importans, qui devaient rétablir le seigneur de Beaumont et sa femme dans la possession du comté d'Artois. Neufport ajouta foi aux paroles de sa prisonnière, et, cédant à ses promesses, consentit à l'accompagner à Paris.

Dès son arrivée avec Jeanne dans cette ville, Neufport chercha à réconcilier la comtesse Mahaut avec sa prisonnière; la comtesse fut inflexible et menaça Jeanne de toute sa colère. Il régnait entre ces deux femmes une haine que rien ne pouvait ni diminuer, ni éteindre. Un des principaux motifs qui poussèrent Jeanne de Divion à commettre toutes ces fausses chartes, ce fut la haine qu'elle ressentait contre Mahaut. Jeanne, près de mourir, l'a confessé : « Elle haïssoit la dite comtesse, pour ce qu'elle li avoit fait trop de dommage et vouloit avoir le sien à tort. » Puis Mahaut, sans porter à l'évêque d'Arras une affection de la même nature que celle qu'on peut supposer à Jeanne pour lui, était jalouse et honteuse de la liaison condamnable qui avait long-temps existé entre cette femme jeune et belle, et l'homme qu'elle aimait, et dont elle avait toujours suivi les conseils dans les affaires les plus importantes de sa vie. Tant de causes donnaient à ces deux femmes toute la haine, toute la colère qui existent entre deux rivales.

II.

Une fois rendue à Paris, Jeanne de Divion n'eut plus qu'une pensée : mettre en œuvre les desseins qu'elle avait conçus, et trouver le moyen de parler au comte Robert d'Artois. Elle réussit d'abord à s'introduire chez la comtesse, qui était, comme on le sait, la sœur du roi de France; elle lui déclara qu'elle possédait les moyens de faire rendre à son mari le comté d'Artois, et que les preuves nécessaires à cet acte de justice étaient entre ses mains. La dame de Beaumont négligea cet avis; mais Jeanne de Divion, après un voyage de peu de jours qu'elle fit dans l'Artois, parvint à obtenir une audience du comte Robert lui-même. Un sergent d'armes appelé Maciot l'Allemand la présenta, et elle fut accueillie avec beaucoup d'empressement.

Jeanne remit au comte une lettre écrite par l'évêque d'Arras, et qu'un instant avant de mourir il avait confiée à ses soins. Dans cette lettre, Thierry d'Irechon, comme ancien notaire de la maison d'Artois, s'accusait d'une félonie par lui commise au préjudice du comte Robert, en faveur de Mahaut, dont il était alors le ministre. Il avait soustrait le véritable contrat de mariage du comte Philippe d'Artois et plusieurs autres titres qui déclaraient les mâles héritiers du comté. Thierry, en demandant pardon au comte Robert, lui faisait connaître que ces titres étaient restés entre les mains d'un prudhomme tout prêt à les remettre; mais il le suppliait de laisser jouir madame Mahaut, sa

vie durant, du comté d'Artois, et finissait en recommandant aux bontés de Robert la damoiselle de Divion.

Le comte, après avoir lu cette lettre, jeta un regard vif et curieux sur Jeanne, qui resta impassible : — Damoiselle, dit-il, je vous remercie d'avoir si bien accompli les dernières volontés de monseigneur l'évêque. Je n'oublierai pas qu'il vous recommande à notre courtoisie. S'il plaisait à Dieu de rappeler à lui madame notre tante, j'userais du titre nouveau qui est entre mes mains. Jusque-là..... — Sire comte, dit Jeanne en interrompant Robert, il serait possible d'obtenir plus tôt les titres déposés entre les mains du prudhomme. — Dites-vous la vérité, damoiselle ? — Oui, monseigneur, répondit Jeanne, et sa figure reprit le calme qu'elle avait un instant perdu. — Ces lettres, ce contrat, vous les avez vus ? — Oui, monseigneur. — Et donc, ma damoiselle, continua Robert avec agitation, vous pourriez me remettre en mon comté d'Artois ! Vous pourriez me rendre l'héritage de mes pères dont je fus lâchement dépossédé ! et cela bientôt ? — Demain, si vous voulez, répliqua Jeanne; et elle raconta au comte surpris comment l'évêque d'Arras lui avait donné les actes qu'autrefois il avait soustraits à la chancellerie d'Artois. On croit, dit-on, aisément ce que l'on désire : aussi le comte Robert ajouta une foi entière à cette fable habilement imaginée par Jeanne de Divion. La lettre analysée plus haut était entièrement fausse ; Jeanne, dans son dernier voyage en Artois, avait fait écrire cette lettre par un de ses confidens, nommé Jacques Rondelle. Ce dernier eut le soin de changer sa main le plus possible, « par « quoy l'on ne peust cognoistre qu'il l'eust escrite. Après cela, Jeanne prit un « scel à une lettre qui estoit scellée du dit évêque Thierry, et, par barat engi« gneur (1), l'osta de cette lettre vieille et le plaça à la nouvelle. Et à ce faire « furent présens Jeanne et Marie, meschines (2) de la dite Divion, laquelle « Marie tenoit la chandelle et Jeanne li aidoit. » Le comte Robert, complètement dupe de cet habile stratagème, n'hésita pas à en appeler de nouveau à la justice souveraine.

III.

Quand Robert se présenta devant Philippe de Valois, après la cérémonie d'Amiens, et recommença cette ancienne querelle, la surprise fut grande parmi les seigneurs de France et d'Angleterre : ceux qui aspiraient aux faveurs du nouveau roi s'appliquèrent à justifier le comte ; mais ceux qui avaient assisté comme pairs au double jugement, par lequel Mahaut fut maintenue en possession de l'Artois, considéraient comme nulles toutes les raisons que pouvait donner Robert; aussi furent-ils très émus de cette déclaration solennelle qui inculpait gravement la conduite de l'un des grands feudataires de la

(1) Ruse trompeuse.
(2) Servantes.

couronne. Quant à Philippe, il accueillit la demande de son beau-frère, peut-être parce qu'il ajoutait foi aux prétendus titres retrouvés; et dès le lendemain il fit expédier des lettres dans lesquelles il déclarait que de nouveaux détails lui étant parvenus sur les droits héréditaires de la comté d'Artois, il commettait, pour examiner plus amplement cette affaire, huit conseillers tant clercs que laïques.

Cette déclaration solennelle, favorable à la cause du comte Robert, accrédita d'autant mieux la fable imaginée par la damoiselle de Divion. La comtesse Mahaut, pour sa part, fut profondément émue du triomphe de ses adversaires. En effet, une grande partie de sa fortune particulière se trouvait compromise, et son honneur était vivement attaqué. Elle résolut de se venger; et pour déjouer les complots tramés contre elle, elle commença par diriger contre Jeanne de Divion et tous ceux qui lui appartenaient une persécution régulière. Sa haine et sa vivacité de femme l'emportèrent à ce sujet un peu loin, et elle servit ainsi les projets mieux conçus de sa rivale. Jeanne avait à peine quitté l'Artois que Mahaut fit saisir tous ses meubles, occuper par ses officiers la maison qu'elle avait habitée à Arras, et garder sous sa main, dans les prisons du comté, Marote de Bethencourt et Marote la Noire, servantes de Jeanne de Divion.

Bien plus : il y avait à Arras une certaine Marie de Feulquières, cousine de Jeanne de Divion; elle était fort liée avec Jeanne, et elle consentit à garder dans sa demeure quatre petits coffres ou écrins que sa cousine lui avait envoyés pour les soustraire aux perquisitions des officiers de Mahaut. Celle-ci, ayant eu connaissance du fait, s'empressa de saisir par les mains de son bailli une rente que Marie de Feulquières touchait sur le comté d'Artois. Marie se plaignit hautement aux payeurs, qui la renvoyèrent au bailli; mais ce dernier refusa de s'expliquer, et dit à la plaignante d'aller trouver madame la comtesse elle-même. La damoiselle de Feulquières se rendit au palais; Mahaut s'empressa de l'appeler devant elle, en la priant de n'avoir aucune crainte, et lui parla ainsi : « Savez-vous rien d'une lettre que la damoiselle de Divion dict avoir, faisant mention que monsieur et père le bon comte d'Artois donna à monsieur Philippe d'Artois, son fils, père de mon neveu, le comte de Beaumont, la comté d'Artois? Si me dîtes si vous l'avez, et où elle est, et si vous la vîtes onques; car, par Dieu! si vous aviez perdu votre cotte, vous en seriez très courroucée, aussi pouvez-vous savoir que je serois très-courroucée si je perdois la comté d'Artois. »

On voit combien les bruits répandus par Jeanne de Divion occupaient Mahaut. Sa méfiance à l'égard de tous ceux qui étaient appelés à déposer dans cette affaire était extrême, et elle craignait jusqu'aux plus humbles personnages qui devaient y figurer. Un jour, dans sa ville d'Arras, Mahaut revenait de l'abbaye ou de l'église de la Tillé : elle passa dans son *char* devant la halle aux échevins, et aperçut Raoul, sergent de cette halle; il avait été au service de l'évêque d'Arras pendant neuf ans. Cet homme, assigné en témoi-

gnage, parce qu'il s'était trouvé à l'arrestation de Marote de Bethencourt, servante de Jeanne de Divion, devait se rendre à Paris. En voyant la comtesse, le sergent s'approcha d'elle, et Mahaut lui dit en colère : « Raoul, tu t'en vas à Paris, je sais bien pourquoi. Male meschéance te vienne, si tu ne dis vérité. » Le pauvre sergent, sans répondre, accompagna la comtesse jusqu'à son palais, où Mahaut, en descendant de son char, ajouta : « Il est donc vrai, tu vas à Paris? — Oui, répondit Raoul. — Eh bien! prends garde à ce que tu diras. »

Si la comtesse Mahaut cherchait à effrayer les petites gens dont les paroles pouvaient nuire à ses intérêts, ses adversaires, de leur côté, n'épargnaient ni la corruption, ni la menace, pour suborner de faux témoins. C'est ainsi que Jacques Rondelle, qui consentit à écrire la lettre attribuée à Thierry d'Irechon, et plusieurs autres pièces, non seulement fut payé très cher pour son labeur, mais encore fut poussé au crime par une promesse que lui fit le comte Robert de le défrayer dans un voyage à Saint-Jacques en Galice. De même Simon Dourin, ancien notaire du comte Philippe, dès qu'il eut déposé en faveur de Robert d'Artois, fut toujours de son hôtel; et Gérard de Juvigny, simple portier du château du Louvre, déclara qu'il avait rendu faux témoignage à la requête de monseigneur qui venait si souvent dans sa demeure, que lui Gérard en était tout ennuyé : de plus, ajouta-t-il, j'avais peur de perdre mes gages.

Jeanne déployait toutes les ressources de son esprit habile et corrompu. Dans une circonstance, Jeanne paraît avoir cherché à se servir de sa beauté, qui était grande, et qui fut la cause de sa première fortune. Pour engager Pierre de la Chaucie, chevalier, à parler en faveur du comte Robert, elle tâcha de gagner l'esprit et le cœur du jeune Sohier de la Chaucie son frère, en lui disant beaucoup de *blandes* (caressantes) *paroles*, et en lui *faisant moult de courtoisie :* mais elle trouva chez le jeune écuyer un cœur noble et droit. Sans se laisser séduire par les charmes de Jeanne, quand il s'aperçut de ce qu'elle voulait de lui, ce dernier répondit : « Damoiselle, pour Dieu mercy, faites attention à ce que vous dites. Je suis un jeune homme simple, mais je sais ce que vous voulez dire. Je ne témoignerai pas; car des choses que vous m'avez dites, je ne sais rien, et je suis sûr que monsieur Pierre, mon frère, ne le tesmoignerait, dût-il avoir la tête coupée. » Ces paroles obligèrent Jeanne de Divion à recourir au moyen qu'elle employa le plus souvent, à la menace, ce qui lui réussit beaucoup mieux.

Jeanne s'adressa à des hommes de condition différente, mais qui tous avaient quelque importante affaire à démêler avec les gens de justice, qui, à cette époque de chicane et de pratiques obscures commençaient à devenir puissans. Jeanne eut le bonheur de rencontrer plusieurs accusés que la bonne ou la mauvaise volonté de leurs juges pouvaient rendre innocens ou coupables. Parmi les témoins qui se trouvèrent dans cette position, j'ai surtout remarqué Guillaume de la Planche, bailli de Béthune, puis de Calais. Cet officier

de justice venait d'être amené à Paris, dans les prisons du Châtelet, et voici pourquoi : Au milieu de l'année 1327, nommé depuis peu bailli de Calais, Guillaume de la Planche fut prévenu par l'évêque Thierry d'Irechon, qui alors gouvernait l'Artois, qu'un certain bourgeois appelé Tassart le Chien avait l'intention de livrer la ville aux Flamands. Guillaume envoya plusieurs de ses sergens et entre autres son frère, pour veiller, pendant la nuit, dans les rues de la ville. Ceux-ci rencontrèrent Tassart, ayant avec lui plusieurs compagnons tous en armes. Les sergens voulurent arrêter ces bourgeois, et une collision s'éleva entre eux. Tassart le Chien donna un coup de couteau dans la gorge au frère du bailli; Guillaume de la Planche, avec l'aide de ses compagnons, se jeta sur Tassart et le frappa de telle sorte qu'il mourut le lendemain. En outre, le bailli irrité de la blessure de son frère, et poussé à cet acte de violence par l'évêque d'Arras, fit mettre au pilori le corps du malheureux Tassart, et le fit traîner honteusement par la ville.

C'était une infraction grave aux coutumes judiciaires de cette époque, et quand l'évêque d'Arras mourut, les amis de Tassart le Chien dénoncèrent Guillaume de la Planche aux officiers du roi; ces derniers citèrent le bailli devant la cour du parlement. Le malheureux Guillaume, conduit à Bauquenne, y fut jeté en prison, puis amené à Paris, dans les cachots du Châtelet, aussi vilainement que s'il eût été le plus grand meurtrier du monde. Il y avait déjà quelque temps que Guillaume était prisonnier, quand la damoiselle de Divion, qui le connaissait depuis long-temps, puisqu'elle était sa cousine, fut tout à coup introduite près de lui. Elle pleura sur son sort, lui fit comprendre qu'il avait mérité un supplice honteux; que le parlement le condamnerait sûrement à être pendu et traîné par la ville, comme Tassart l'avait été, ou qu'il aurait la tête tranchée, pour le moins : mais, ajouta la damoiselle, rien de tout cela n'arriverait, si vous vouliez suivre mon conseil. Guillaume répondit : Il n'est rien que je ne fasse pour être délivré, après les mauvaises nouvelles que vous m'apportez. — Il faut, reprit Jeanne, témoigner en faveur du comte Robert d'Artois. Vous avez souvent entendu parler de sa querelle avec madame Mahaut, sa tante? Feu monseigneur l'évêque d'Arras vous a plusieurs fois entretenu de cette affaire? Eh bien! à sa mort, il m'a confié des lettres qui prouvent que monseigneur Robert est le seul et légitime héritier du comté d'Artois. Ces lettres sont authentiques, je vous le jure par tous les saints!... Si vous voulez avoir votre délivrance, dites seulement que vous avez lu ces lettres, que vous les avez entendu lire, que vous en avez reconnu les sceaux.

— Quelques personnes ont-elles déjà témoigné en votre faveur? demanda Guillaume à moitié convaincu? — Sans aucun doute, répondit Jeanne de Divion, et elle nomma au bailli plusieurs individus honorables et de sa connaissance : « Quant à votre affaire, ajouta-t-elle, monseigneur de Beaumont parlera à M. de Noyers et aux maîtres de la cour du parlement, et vous serez libre. » Jeanne tint parole au bailli, et le comte Robert ayant intercédé auprès de M. de Noyers et de ses amis, Guillaume fut mis en liberté et seulement

condamné à une amende de mille livres, que monseigneur d'Artois paya pour lui, ainsi que Guillaume l'avoua plus tard. Il avait rendu faux témoignage, disait-il, « pour crainte de mourir ou de demeurer longuement en prison et le sien gâter; car il savoit comment on servoit les autres qui ne vouloient rien tesmoignier pour le dit monseigneur Robert qui adonc estoit si grand et si puissant, et si doubtez (1) par le royaume, comme l'on sait. »

On voit quelles ressources, quelles coupables manœuvres Jeanne et son complice employèrent en cette occasion. Si l'on est surpris de la rapidité avec laquelle le comte Robert manqua aux lois de l'honneur, il ne faut pas oublier que l'ambition, une fois réveillée, ne connaît plus d'obstacle. Il en fut ainsi pour le comte : la ruse d'une femme le trompa d'abord, et ralluma chez lui des espérances, mal éteintes, de posséder une fortune qu'il regardait comme la sienne; enfin le besoin de réussir le fit s'abaisser à de lâches intrigues qui bientôt devaient le conduire au crime.

IV.

Cinquante-cinq témoins furent entendus dans l'enquête ordonnée par le roi. Voici, en peu de mots, la fable en faveur de laquelle ils déposèrent.

L'évêque d'Arras, Thierry d'Irechon, ayant été autrefois chancelier de Robert II, devait, comme tel, parfaitement connaître le contrat de mariage de ce prince et les actes subséquens qui le modifiaient. Devenu ministre favori de la comtesse Mahaut, il avait cédé à ses pressantes sollicitations, et supprimé l'acte par lequel Robert II renonçait, en faveur de son fils, à la possession du comté d'Artois, et les lettres patentes du roi Philippe-le-Bel, qui confirmaient cet acte. Quant au double de ces titres, déposé à Paris, dans les archives du palais, Enguerrand de Marigny, pendu pour ses méfaits sous le roi Louis-le-Hutin, avait déchiré ces lettres à raison de quarante mille livres que madame Mahaut lui avait promises. L'évêque d'Arras, en mourant, eut repentance de cette faute; il fit appeler Jeanne de Divion, avec laquelle il vivait familièrement, et lui remit les titres qu'il avait cachés et une lettre que Jeanne était venue apporter à monseigneur Robert d'Artois.

Les témoins qui déclarèrent avoir vu les lettres du roi Philippe-le-Bel et l'acte de donation du comte Robert II, furent au nombre de dix. Parmi eux, il faut compter Jeanne de Divion elle-même, Marote de Bethencourt, sa servante; Jacquemin Rondelle qui écrivit la fausse lettre attribuée à l'évêque d'Arras; Gilète d'Aire, servante de cet évêque; Guillaume de la Planche, bailli de Calais, accusé d'homicide et dont j'ai raconté l'histoire; Simon Dourin, ancien notaire de Philippe d'Artois et qui avoua plus tard s'être laissé conduire à ce faux témoignage par toutes les faveurs dont l'accablait Robert,

(1) Redoute.

et par l'amour qu'il portait à la famille. Voici, en résumé, quelques-unes de ces dépositions.

Jeanne de Divion, interrogée sur les lettres du roy Philippe-le-Bel, et sur le contrat de mariage de Robert II, déclara ce qui suit : Maître Thierry, jadis évêque d'Arras, une année avant de mourir, comme il fut guéri d'une maladie qu'il venait de faire, m'appela en secret, et me remit les lettres, en me recommandant de les rendre à monseigneur de Beaumont. J'ai vu souvent ces lettres et j'ai plusieurs fois cherché à les lire : elles désignaient comme héritier présomptif du comté d'Artois M. Philippe de Beaumont, père de monseigneur le beau-frère du roi. J'ai plusieurs fois tenu en ma main les sceaux appendus à ces lettres : ils représentent un chevalier armé de toutes pièces. On y voyait encore les sceaux des seigneurs de Bourgogne, de Foy, de Vendôme, de Courtenay et d'autres barons de Bretagne.

Interrogée sur ce qu'elle fit des dites lettres, après que l'évêque d'Arras les lui eut données, Jeanne répondit :

« Après la mort de maître Thierry, je les mis dans un coffre long que je portai secrètement en une chambre de la maison que j'habitais, à Arras, en laquelle chambre on avait coutume de mettre lards et chair. Je montai haut, en une échelle, pour cacher le coffre dans une *noquière* (gouttière) de la maison, et j'eus grand'peine.

— Étiez-vous seule à faire cela ? — Non, ma servante Marote de Bethencourt m'aida, et je me blessai si fort que le sang coula.

Interrogée si le coffre était couvert de cuir ou d'autre chose, elle répondit :

— Il n'était pas couvert, mais il était de chêne sans couverture, fermé à une clé, que j'ai gardée sur moi.

— Quel jour avez-vous vu ces lettres pour la première fois ?

— Environ trois années depuis que M. d'Irechon fut évêque ; nous étions dans sa maison, à Gonnay, à l'heure de dîner, maître Thierry alla vers une sienne huche et l'ouvrit. Je regardai dans cette huche, et ayant vu ces lettres et ce qu'elles contenaient, je m'écriai : Haï ! haï ! qui vous a baillé ces lettres dont monseigneur d'Artois est déshérité ? c'est grant mauvaiseté et grande trahison qu'on lui a faite. — Alors maître Thierry fut courroucé et troublé grandement ; il me pria, à mains jointes, de garder le silence à ce sujet encore un peu ; son intention était de rendre bientôt ces titres à qui de droit. Mais j'appelai Regnault d'Arras, écuyer du dit évêque, et occupé en ce moment à mettre la table pour dîner, et je m'écriai : Regnault, voici les lettres dont monseigneur d'Artois est déshérité ; comme sont mauvaises gens ceux qui les ont tenues et gardées ! — Et quand maître Thierry vit que j'avais pris à témoin son écuyer, il se courrouça fort, et il s'éleva entre nous tant de hautes paroles et si grande noise, qu'il fit reporter bas en la salle la table sur laquelle nous devions dîner seul à seul, disant qu'il ne pouvait supporter mes paroles.

La damoiselle de Divion ajouta qu'elle étant en l'hôtel de l'évêché d'Arras

auprès du lit de maître Thierry, qui allait mourir, on annonça la venue de madame Mahaut; qu'elle, Jeanne de Divion, craignant la comtesse, se cacha derrière le lit du dit évêque, et qu'elle entendit la comtesse, quand elle fut venue, qui parlait ainsi : « Évêque, que faites-vous? pensez à votre ame. » Maître Thierry répondit : « Madame, je n'aurais pas peur, n'étaient M. de Beaumont et le comté d'Artois, et l'affaire que vous savez. Ah! si je n'eusse vécu, il ne serait pas déshérité! Dieu ait pitié de mon ame. » La comtesse commenca à pleurer, et dit : « Évêque, ne craignez pas; car si j'avais dix comtés comme le comté d'Artois, j'aimerais mieux les perdre que vous; et si votre mort arrivait, je donnerais tant pour votre ame que je la rachèterais. Je prends tout sur mon ame. Évêque, vous m'avez par trois fois conservé le comté d'Artois, il est vôtre et non mien, vous pouvez en faire à votre volonté. »

Jeanne dit encore :

« Un jour que madame Mahaut était en Bourgogne, elle écrivit à l'évêque d'Arras en ces termes : « Prévot, vous avez assez à faire que la damoiselle de « Divion est comtesse d'Artois, et ne pouvez onques durer. » Sur quoi maître Thierry ajouta : « Je suis bien aise que madame me mande que la damoiselle « de Divion est comtesse d'Artois, et que je suis toujours avec elle. Par la « mort Dieu! cette damoiselle en est aussi bien comtesse comme elle, madame « Mahaut; si elle continue ainsi, elle pourra bien trouver les choses comme « elles doivent être. » Le bailli de Béthune et Regnault d'Arras ont, aussi « bien que moi, entendu ces paroles. »

Il est impossible de faire une déposition plus claire et plus précise, plus vraisemblable et plus détaillée. Cependant, d'après l'aveu que Jeanne de Divion elle-même fit avant de mourir, tout cela est faux, tout cela est inventé à l'exception peut-être de l'étrange querelle de Jeanne avec Thierry d'Irechon, qui paraît avoir eu lieu, mais pour une toute autre raison.

V.

Une fois que les différentes circonstances de la fable imaginée par Jeanne de Divion eurent été connues, toutes les personnes qui l'approchaient, toutes celles qui vivaient habituellement avec elle, furent recherchées et saisies. La déposition de Marote de Bethencourt, servante de Jeanne, contient à cet égard des détails curieux.

Cette fille, après avoir juré sur les saints évangiles qu'elle disait la vérité, déclara ce qui suit :

« Le jeudi avant l'Ascension dernière passée, estant allée à Arras, sous la sauve-garde de notre sire le roi, un sergent de la comtesse d'Artois, appelé Blasse, vint à moi, me prit en la rue, près de l'église Saint-Yves, et me conduisit à Hue, le clerc du bailli d'Artois; et puis eux deux et plusieurs autres me menèrent à la halle des échevins d'Arras. Leur ayant demandé pourquoi

s m'avaient prise, ils me dirent : « Par ordre de la comtesse. » Je fus mise dans les prisons de la ville jusqu'au matin. Alors vinrent à moi Mahiu, dit le Maistrier, avec plusieurs autres sergens, tous armés. Ils me placèrent sur un cheval et me lièrent les jambes; puis me conduisirent au château de Remy, où ils m'enfermèrent. Le vendredi suivant, le clerc du bailli vint à moi, et me demanda où étaient les lettres que madame Jeanne prétendait avoir reçues de l'évêque d'Arras. Je répondis que je n'en savais rien. « Dans « trois jours, dit le clerc du bailli, tu en diras plus long qu'on ne voudra. » Le samedi suivant, après nones, les baillis d'Arras et de Lens, et leurs clercs, maître Guillaume', clerc de la comtesse, vinrent à moi, et me demandèrent où étaient les lettres que madame Jeanne disait avoir entre les mains. Je répondis que je ne n'en savais rien, et comme je persévérais dans cette réponse, ils me menacèrent de la *gehène,* me firent voir la corde et l'échelle, et une *bille* à mettre dans la bouche, que je ne pourrais plus la fermer. Ils me dépouillèrent de mes vêtemens, me firent descendre en la fosse, me menaçant encore de la *gehène,* dont je mourrais, disaient-ils, car bien d'autres plus forts que moi en étaient morts. Alors, épouvantée de ces menaces, je leur avouai que la damoiselle de Divion avait le parchemin scellé dudit évêque; j'ajoutai plusieurs autres choses qui n'étaient pas véritables, et que je disais par crainte de la mort et des tourmens. Le mercredi suivant, pendant la nuit, je fus ramenée au château de la comtesse Mahaut, dans Arras, et le samedi la comtesse me fit venir devant elle, et me dit : « Marote, si tu « me dis où sont les lettres que possède la damoiselle de Divion, ta dame, « qui parlent que monsieur Robert d'Artois doit être comte d'Artois, je te ferai « beaucoup de bien, et tu recevras de moi jusqu'à la valeur de mille livres. « Je puis trop plus de bien faire que ta damoiselle de Divion, qui jamais ne « retournera, ni n'osera retourner en la comté d'Artois; ou autrement, si tu « ne me le dis, tu perdras la vie. » Après cette menace, précédée d'aussi belles promesses, j'avouai à la comtesse que les lettres étaient dans un coffret long, en bois de chêne, et fermé à clé; que ce coffret était caché dans le lardier de la maison, près de la *noquière* (gouttière). Après cela, et le même jour, je fus mise bien à l'aise chez la comtesse, qui me fit donner de son bon vin et une chambre *bien poudrée d'herbes vertes.* On me dit : « Marote, nous « avons trouvé le coffret, mais les lettres n'étoient pas dedans. »

Cette déposition était de nature à produire le plus grand effet. Se doutant bien que Mahaut chercherait à se procurer les prétendues lettres, Jeanne a le soin de laisser dans sa maison une servante fidèle qui doit veiller sur ce trésor. Cette servante est arrêtée par ordre de Mahaut, et menacée du supplice; mais la servante sait son rôle, et le joue dans la perfection. Elle consent même à être quelque peu tourmentée, afin de recevoir plus sûrement la récompense d'une déposition qui sera toute en faveur de Jeanne et de son complice. On le voit, cette affaire était conduite avec une habileté digne d'une cause meilleure.

La déposition de Guillaume de la Planche, cet ancien bailli de Béthune dont j'ai plus haut raconté l'histoire, nous explique comment Jeanne trouvait moyen de donner quelque vraisemblance aux fables qu'elle imaginait.

« Maître Thierry d'Irechon, jadis évêque d'Arras, étant prévôt d'Aire, et moi bailli de Béthune, la damoiselle de Divion, qui est ma cousine, battit ou fit battre une femme qui l'avait injuriée. La comtesse Mahaut, en ayant eu connaissance, me donna l'ordre de faire juger à une amende la dite damoiselle qui, de plus, s'était permis de prendre vingt livres aux gens de la Villeneuve. D'après cet ordre, je me rendis à Gonnay, chez maître Thierry, pour lui transmettre les ordres de la comtesse. Quand maître Thierry en eut pris connaissance, il s'emporta en paroles injurieuses, et me dit : « Or, « Guillaume, je ne sais que mande madame, ni pourquoi elle hait la damoi- « selle de Divion; mais si je voulois, je donnerois telle chose à cette damoi- « selle qui la rendroit très-puissante. » Et quoi ? demandai-je. Alors Thierry tira d'un coffre des lettres qui déclaraient monseigneur de Beaumont héritier de la comté d'Artois. La comtesse me demanda si j'avais assigné Jeanne de Divion. Je lui répondis que oui, et je retournai chez maître d'Irechon, et le suppliai de faire appeler Jeanne. « Te souviens-tu, me répliqua-t-il en « colère, de ces lettres que je t'ai montrées la dernière fois que tu m'as parlé « de cette affaire? Eh bien! j'y ai ajouté les miennes, avec mon sceau d'é- « vêque; sois sûr que je donnerai le tout à ta cousine si tu lui parles. » Plus tard, comme je représentais à maître d'Irechon que la comtesse Mahaut était courroucée de sa liaison avec la damoiselle Jeanne de Divion, l'évêque me répondit : « Guillaume, je me merveille de ma dame, et ne sais que elle « veut, et pourquoi elle me courrouce; et pour Dieu, je lui ai deux fois « sauvé la comté d'Artois, et elle ne me dut pas courroucer; et si je voulois, « je lui ôterois la comté d'Artois aussi bien comme je la lui ai sauvée autre- « fois, et quand il me plaira, elle en sera mise dehors. Te souvient-il de ce « que je t'ai dit? » Oui, repris-je. Et l'évêque alla vers une huche, de laquelle il tira un coffre, où il prit une lettre scellée de plusieurs sceaux en lacs de soie, et roulée autour d'un bâton, et me la montrant : « Guillaume, vois- « tu ces lettres? elles pourroient tomber en telles mains, après mon décès, « que celui qui les auroit auroit plus grand droit à la comté d'Artois que « madame n'en a. » Ce seroit donc, repris-je, monseigneur Robert d'Artois, car on sait bien qu'il en a été déshérité? « Je ne t'en dirai plus, » répliqua l'évêque, et aussitôt il serra les lettres et le coffre là où il les avait pris. »

On peut juger par cette déposition avec quelle adresse Jeanne de Divion savait mêler le faux avec le vrai. La première partie, relative aux démêlés de Jeanne avec la justice, et à son insolente conduite à l'égard des habitans de Béthune, est réelle sans doute. Il est encore certain que maître Thierry s'opposa aux punitions que la comtesse Mahaut voulait infliger à cette femme, et qu'il s'emporta à cette occasion en invectives grossières, comme il en avait l'habitude; mais tout ce qui a rapport aux lettres scellées et gardées soigneu-

sement par l'évêque dans son coffre, toute cette scène si bien tracée, entre lui et Guillaume de la Planche, a dû être imaginée par le déposant ou par Jeanne de Divion.

VI.

Les témoins qui prétendaient s'être trouvés au mariage de Philippe d'Artois avec Blanche de Bretagne, et qui affirmaient avoir ouï dire à cette époque que le comté d'Artois reviendrait aux enfans mâles nés de ce mariage, furent au nombre de douze. Leur déposition produisit un effet d'autant plus grand, qu'ils étaient presque tous gentilshommes et parvenus à un âge avancé. C'étaient Manassier de Lannoy, âgé de soixante ans; Guillaume de la Chambre, âgé de soixante-six ans; Anselme de Tramecourt, âgé de soixante-quatorze, qui déclarèrent avoir assisté au mariage de Philippe et de Blanche, et avoir entendu dire que les mâles hériteraient du comté d'Artois. Un de ces témoins, Jean le Gaite de Vernon, raconta « comment, il y a environ quarante-cinq ans, lui étant jeune homme et voyageant avec son père, se trouva présent à Paris devant la porte de l'église Saint-Eustache, à la cérémonie des épousailles de Philippe d'Artois, fils aîné de monsieur Robert II, comte d'Artois, et de Blanche de Bretagne, fille de monsieur Jean, le comte de Bretagne. Quand le prêtre voulut mettre l'anneau au doigt à la dite Blanche, comme on a coutume de le faire en Bretagne, le comte l'arrêta, en disant : « Ma fille « ne recevra cet anneau qu'après que les conditions de son mariage seront « connues publiquement; ainsi est la coutume de notre pays. » Alors on déclara hautement que les héritiers mâles, nés du dit mariage, devaient hériter du comté d'Artois, et que sur ce seraient faites bonnes lettres. »

Une telle déclaration, en des termes si précis, si détaillés, fut encore confirmée par un certain Simon Dourier, âgé alors de soixante-cinq ans, autrefois clerc de maître Eudes de Saint-Germain, procureur de Robert II, comte d'Artois; il affirma par serment avoir copié l'acte par lequel l'héritage du comté d'Artois était reversible sur les enfans mâles issus du mariage entre Philippe et Blanche de Bretagne. Il y eut encore un vieux chevalier, monseigneur Guy le Gonnelier, de l'âge de soixante-quinze ans ou environ, qui affirma avoir ouï dire à plusieurs personnes que le roi Philippe, lors du mariage entre Blanche de Bretagne et le fils aîné de Robert II, avait déclaré hautement que le comté d'Artois appartiendrait toujours aux enfans mâles issus de ce mariage.

De semblables dépositions, faites par des personnes d'un rang aussi élevé, d'un âge aussi respectable, durent plaider en faveur de Robert d'Artois. Elles furent cependant déclarées fausses par un seul homme, André de Courcelles, vieux secrétaire de la maison d'Artois, dont le père n'avait pas quitté le comte Robert II jusqu'à sa mort. André de Courcelles n'avait jamais entendu parler des faits rapportés par les autres témoins; seulement, du temps où vivait son maître, il lui avait entendu dire ces paroles : « On me presse

« beaucoup pour donner à Philippe, mon fils aîné, l'héritage du comté d'Ar-
« tois; mais, de pardieu! je n'en ferai rien, ni je ne déshériterai personne en
« sa faveur. »

Le démenti formel donné par ce vieux serviteur du comte Robert II, loin de nuire à son petit-fils, tourna à son avantage; le comte de Beaumont allégua pour se défendre d'avoir suborné aucun témoin les dépositions de quelques-uns d'entre eux qui étaient contraires à sa cause.

Il y eut encore une déposition qui produisit sur les commissaires nommés par le roi une grande impression.

Un nommé Pierre de Machaux, après avoir prêté serment sur les saints évangiles, rapporta ce qui suit: « Le jour que le sire de Marigny fut exécuté, le roi Louis me commanda d'aller savoir dudit de Marigny s'il avait aucune révélation à faire relativement au procès entre monseigneur Robert d'Artois et la comtesse Mahaut. Moi qui parle, j'interrogeai le sire Enguerrand, qui était encore dans la charrette, et en présence, comme je crois, de monsieur de Conflans, de monsieur Pierre de Dicy, et de monsieur Thomas de Marfontaine, lequel sire de Marigny me répondit qu'il y avait eu, en effet, des lettres dont maître Thierry d'Irechon saurait bien rendre compte; il semblait dire qu'elles avaient été déchirées. Quand le sire de Marigny fut descendu de la charrette et placé *dans le gibet,* moi qui parle, je lui demandai s'il avait autre chose à dire; il se contenta de répondre qu'il avait dit la vérité, et que maître Thierry savait le reste. Pierre de Machaux ajoute qu'il se souvient qu'au bois de Vincennes, quand le seigneur Enguerrand fut arrêté, et que différens chefs d'accusation furent proposés contre lui, madame la comtesse Mahaut poursuivit Enguerrand en restitution d'une somme de quarante mille livres, et que le sire Enguerrand dit à madame Mahaut, en présence de beaucoup de gens, qu'il était bien étonné de la voir si contraire à sa cause; qu'il ne pensait pas qu'elle dût rien lui demander, car il avait beaucoup travaillé pour elle. »

Cette déposition était remarquable. On sait qu'Enguerrand de Marigny, long-temps ministre du roi Philippe-le-Bel, avait concouru à tous les actes injustes et rigoureux qui signalèrent la dernière partie du règne de ce prince, et qu'après sa mort, ce favori, accusé de tous les crimes, fut jugé, condamné, et pendu au gibet de Montfaucon. L'opinion publique était toute préparée à joindre un nouveau crime à ceux qui pesaient sur la mémoire du malheureux Enguerrand. Le roi Philippe de Valois devait ajouter foi à des accusations qui justifiaient encore la rigueur que Charles son père avait déployée contre l'ancien ministre. Enguerrand sans doute avait profité du pouvoir dont il était revêtu pour augmenter sa fortune particulière; mais son véritable crime, quand il fut condamné, était son attachement inviolable au roi Philippe, et la rigoureuse sévérité qu'il déploya dans l'exécution de toutes les volontés de ce monarque. Jeanne de Divion faisait preuve d'une habileté bien grande en rattachant l'histoire qu'elle avait imaginée à celle de ce favori déchu.

Les dépositions des autres témoins n'ont pas assez d'importance pour que j'en donne ici l'analyse. Elles contiennent le récit des faits rapportés plus haut. Chacune de ces dépositions varie dans quelques circonstances légères, adroitement combinées, et qui avaient pour but de leur donner un air de vraisemblance. Par exemple, c'est Gilète d'Aire, servante de l'évêque d'Arras, qui dit avoir donné à son maître un *drapelet* pour placer sur les lettres du roi Philippe-le-Bel; car celui qui s'y trouvait était tout pourri. C'est Regnault d'Arras, écuyer de Thierry d'Irechon, celui-là même que Jeanne dit avoir pris à témoin quand elle vit les lettres pour la première fois, qui, en confirmant les dépositions de Jeanne de Divion, ajoute plusieurs détails assez curieux sur la manière menaçante dont l'évêque parlait de la comtesse Mahaut, et sur le respect prétendu qu'avait le dit évêque pour le comte Robert d'Artois : « L'évêque disait un jour en ma présence et en celle de Mlle de Divion : « Regnault, M. et Mme de Beaumont m'ont envoyé aussi gracieuses lettres comme si je fusse leur cousin : Dieu les ait en garde. Et foy que je dois en Notre-Dame, ils en auront profit à plus de cent mille livres. Ce sont bonnes gens qu'il faut aimer.... »

Le même Regnault dit encore : « Un autre jour la comtesse Mahaut voulut que l'évêque d'Arras lui donnât l'hospitalité, à elle, à sa fille, la reine Jeanne de Bourgogne, et à leur suite. L'évêque me dit : « Or, madame veut que je lui « donne à manger et à toute sa famille. Il ne lui suffit pas de ce que j'ai déjà « fait. Ma foi! qu'ils prennent de la comté d'Artois tout ce qu'ils pourront en « avoir; car soyent-ils certains que jamais ni à mort, ni à vie, ils n'y met- « tront le pied. »

Trompés par tant d'adresse et de ruse, les commissaires du roi furent presque tous favorables à la cause de Robert d'Artois, et Philippe, son beau-frère, l'autorisa à proposer tout ce qui lui plairait, quelles qu'aient été les sentences autrefois données. Par cet acte, appelé *grace* dans la rédaction originale du procès, Philippe rétractait les deux jugemens rendus par la cour des pairs. Ainsi la royauté toute puissante ne craignait pas de revenir sur un fait depuis long-temps accompli.

VII.

Jeanne de Divion déploya, en engageant Robert d'Artois dans un procès nouveau, une hardiesse d'autant plus grande, qu'au moment où les dépositions diverses, analysées précédemment, furent faites et où la sentence du roi Philippe, qui permettait de recommencer le procès, fut rendue, aucune des fausses lettres n'était encore ni écrite, ni scellée. Jeanne avait trop bien compris que pour réussir dans la falsification des titres, la richesse et la puissance de monseigneur de Beaumont lui étaient nécessaires, et qu'elle échouerait si elle conduisait seule une entreprise aussi périlleuse; c'est pourquoi elle n'hésita pas à confier sa position aux deux puissans personnages

intéressés à ses desseins. S'il faut en croire les dépositions de Jeanne, ce fut madame de Beaumont qui reçut son premier aveu : on se souvient que cette dame était sœur du roi. Il paraît même qu'elle fut très chère à Philippe, et qu'elle exerça sur lui beaucoup d'empire jusqu'au moment où sa femme, Jeanne de Bourgogne, s'empara entièrement de son esprit. Madame de Beaumont, qui avait d'abord accordé fort peu d'attention aux prétendus actes possédés par Jeanne, avait tout à coup pris à cœur cette affaire, surtout depuis la complète réussite des deux enquêtes ordonnées par le roi. Devenue l'amie et la complice de Jeanne de Divion, elle ne reculait devant aucune des entreprises proposées par cette femme : bien plus, elle excitait Jeanne à les exécuter. Quand la damoiselle de Divion eut avoué à la dame de Beaumont l'embarras dans lequel elle se trouvait, cette dernière, bien loin d'abandonner une cause aussi mauvaise, procura à Jeanne les moyens nécessaires pour fabriquer les titres qui leur manquaient. Elle lui remit d'abord le modèle du faux contrat de mariage, et comme elle s'aperçut que Jeanne hésitait un peu à se jeter dans une entreprise aussi hardie, elle la menaça des plus grands supplices.

Une circonstance paraît avoir encore poussé madame de Beaumont dans la voie criminelle où elle venait de s'engager. La reine de France se déclara hautement contre les prétentions de Robert et de sa femme; et elle protégea de tout son pouvoir Mahaut et Jeanne de Bourgogne sa fille unique. La dame de Beaumont eut un jour, à ce sujet, une discussion violente avec la reine de France; elle quitta le château de Saint-Germain où la cour se tenait alors et rentra chez elle, à Paris, en proie à une grande colère. Ayant fait appeler Jeanne de Divion : « La reine m'a insultée, lui dit-elle, je veux à tout prix posséder le comté d'Artois, ne fût-ce qu'un instant. L'on peut contrefaire des sceaux, je le sais, et je veux m'en procurer. — Contrefaire des sceaux! reprit Jeanne; mais je crains bien que cela soit impossible : si vous voulez, je m'en informerai? »

Et la damoiselle de Divion se rendit aussitôt au palais, chez un scelleur : — Tenez, lui dit-elle, voici mon sceau; faites-m'en un tout semblable. Le scelleur lui répondit : — Damoiselle, l'on ne peut contrefaire un sceau sans être bientôt découvert et puni. Si un autre que vous s'en servait, facilement nous pourrions le reconnaître. — Comment, l'on ne peut pas contrefaire les sceaux, sans être découvert? — Non, répondit le scelleur.

Jeanne, ayant repris son sceau, retourna au plus vite chez la dame de Beaumont, et lui rapporta cette conversation. Il fallait donc renoncer à imiter les sceaux; un seul moyen restait, celui de se procurer des chartes véritables, d'en couper les sceaux, et de les appliquer aux actes fabriqués. Ce dernier moyen fut celui auquel Jeanne et la comtesse prirent la résolution de recourir. Leurs premiers essais ne furent pas heureux, car la damoiselle de Divion et sa servante Jehannette de Charenne, ayant tâché d'ouvrir un sceau du comte d'Artois, que la dame de Beaumont leur avait procuré, elles faillirent

le fendre en deux; la comtesse était présente à ce premier travail; elle eut soin de le faire détruire.

Tandis que Mme de Beaumont et Jeanne cherchaient les moyens de se procurer les faux actes qui leur étaient nécessaires, un crime d'un autre genre s'accomplissait. La damoiselle de Divion en fut, si non l'auteur, au moins la complice éloignée. La comtesse Mahaut ne quittait presque pas Paris, afin d'être plus rapprochée de la cour du roi de France, qui se tenait alors à Saint-Germain. Accablée sous le coup que lui avaient porté les accusations de Robert d'Artois, son neveu, effrayée du résultat des deux enquêtes ordonnées par le roi, elle avait mis toute sa confiance dans le pouvoir de la reine qui s'était déclarée en sa faveur, et, depuis lors, Philippe de Valois écoutait avec moins d'égards les réclamations de la dame de Beaumont sa sœur. Quoi qu'il en soit, Mahaut craignait d'être vaincue et de succomber sous l'active ambition de son rival et de Jeanne de Divion dont elle connaissait la violence et la haine; malheureusement ce n'était pas sans raison. Un jour, en revenant de Saint-Germain, où elle avait eu avec le roi une longue conférence, elle se trouva malade subitement, et elle s'empressa de regagner son hôtel à Paris; mais, au bout de huit jours, elle mourut, sans aucun doute, empoisonnée. Jeanne de Bourgogne, sa fille, veuve du roi Philippe-le-Long, fut mise en possession du comté; elle s'empressa, après avoir fait hommage entre les mains du roi, de se rendre en Artois, et quitta la France avec un grand appareil. Arrivée à Roye en Vermandois, elle y attendit ses gens. Une nuit, qu'elle causait avec les femmes de sa suite, elle se sentit altérée et demanda du *claret;* son bouteiller, qui se nommait Huppin, et qui avait été employé dans la maison de Mahaut, apporta un pot d'argent et une coupe dans laquelle Jeanne but à loisir. Peu après, s'étant mise au lit, elle fut saisie d'un frisson mortel et rendit l'ame. Le poison, au rapport du chroniqueur qui nous a conservé ce fait, lui coula par la bouche, par le nez et par les oreilles; tout son corps se couvrit de taches blanches et noires. Ce double crime servait trop bien les projets de Jeanne de Divion pour qu'on refuse de croire à la véracité des deux témoins qui l'ont accusée d'en être l'auteur.

LE ROUX DE LINCY.

(*La suite à un prochain n°.*)

BULLETIN.

Nous nous étions attendus à trouver peu d'unité dans le cabinet qui s'était formé des débris de la coalition; cependant nous espérions y voir triompher le principe de l'autorité, sans lequel il n'est ni gouvernement ni ministère. Depuis vingt ans et plus que nous avons le gouvernement de la charte plus ou moins modifiée qui nous régit, on a vu des cabinets sortir de toutes les nuances, et tous ont obéi à la nécessité de gouverner, en défendant l'autorité qui leur était confiée. Un seul ministère, celui de M. Laffitte, avait en quelque sorte laissé tomber le pouvoir de ses mains, avant d'avoir prié le roi de le reprendre et de le remettre à d'autres. Encore peut-on dire que le ministère à la tête duquel figurait M. Laffitte, et où se trouvait M. Dupont (de l'Eure), cédait à l'entraînement de ses propres opinions, en subissant la domination de la gauche avancée. On s'aperçut bientôt jusque dans les moindres bourgs de la France que les hommes de cette opinion, quoique très aptes à faire la critique du gouvernement, n'étaient pas très propres à le conduire. Il se peut que la France, très oublieuse de sa nature, n'ait pas gardé dans sa mémoire les souvenirs de ce ministère, et il pourra bien arriver malheureusement qu'elle ait besoin, quelque jour, d'une nouvelle expérience de ce genre pour sentir tout le prix des idées d'ordre et de modération. Ce sera une nouvelle épreuve, et nous n'aurons alors qu'à faire des vœux pour qu'elle ne soit ni désastreuse ni de longue durée. Un tel ministère aura même quelques avantages près de ses inconvéniens. L'opposition se formera dès ses premiers actes; il n'y aura plus d'indécision dans les esprits. Tous ceux qui ont approuvé le principe qui a présidé à la politique de la France depuis le 13 mars 1831, se réuniront pour s'efforcer de ramener, sous quelque nom que ce soit, ce principe dans le pouvoir. Quand une opposition aussi importante et aussi nombreuse que celle-là se sera formée, le remède au mal sera tout près, et le jour où l'on sentira le besoin de rétablir les principes de gouvernement, et peut-être la paix publique, on aura un ministère tout préparé et un ensemble de forces suffisant dans l'opposition pour opérer une réaction utile. C'est déjà beaucoup que de savoir où est le mal et où est le remède.

La situation que nous fait depuis quelques jours le ministère du 12 mai a des dangers d'un autre genre que nous devons lui signaler Tant que la lutte

a été dans le ministère entre les principes des 221 et ceux du centre gauche, départagés par le parti doctrinaire, on a pu croire à la possibilité de voir se réaliser un système et une sorte d'ensemble de gouvernement. La distance qui se trouve entre les 221 et le centre gauche, et même entre le centre gauche et le centre droit, n'est pas tellement infranchissable, qu'une transaction ne puisse avoir lieu. Nous avons vu le centre gauche, entrant au ministère, faire aussitôt des concessions sur la politique extérieure, signer le traité des 24 articles, et mettre, en action du moins, une prudence infinie dans ses résolutions à l'égard de l'Espagne. D'un autre côté, nous avons vu les 221 passer à leurs nouveaux alliés certaines nominations, certaines manifestations, certains principes d'économie publique qui pouvaient les alarmer. Il est vrai que la session a été frappée de paralysie par les hésitations du cabinet, peu d'accord dans le conseil, et, en conséquence, peu influent dans la chambre. Cependant on pouvait espérer qu'avec le temps les membres du cabinet s'habitueraient à penser ensemble, et qu'ils finiraient, une fois d'accord sur les principaux points, par mettre le pied sur un terrain quelconque. C'était un espoir qui convenait aux esprits sensés, à ceux qui ne se lassent pas de désirer la paix publique et l'affermissement du gouvernement. Le ministère a beau appartenir à plusieurs partis, pensions-nous, ces partis ont été long-temps d'accord, ils ont déjà siégé ensemble dans diverses combinaisons, et ils se sont entendus sur quelques points. Nous avions oublié de faire la part d'un sentiment qui menace de détruire plus promptement l'existence de ce ministère que ne doivent le désirer ceux qui redoutent avec raison les commotions trop fréquentes. Nous parlons du goût immodéré de popularité qui travaille quelques-uns de ses membres, et particulièrement l'un d'eux, qui a déjà porté au cabinet dont il fait partie des coups plus violens que ne l'a fait l'opposition tout entière. Il est inutile de nommer M. Dufaure.

Le tiers-parti apporte aux affaires des idées politiques qui sont à nos yeux souvent contraires à toutes les nécessités du gouvernement. Toutefois, il entend se rattacher au parti de la modération, et ce sentiment le ramène de temps en temps, quand on sait lui prouver qu'il s'est trop écarté du principe auquel il se rallie. Ce n'est donc pas contre la volonté préméditée du tiers-parti qu'il faut se prémunir, quand il est au pouvoir; c'est contre les fautes où l'entraîne un désir très honorable, mais souvent très mal entendu, de faire le bien. Le désir de se populariser dans l'opinion a gravement augmenté ces inconvéniens, et ce n'est déjà plus contre les principes des deux ou trois membres les plus avancés du cabinet que les hommes modérés ont à lutter, mais contre les opinions de l'extrême gauche, auxquelles on s'efforce de plaire. Si la progression continue, l'extrême gauche gouvernera en réalité par les mains du tiers-parti, qui recherche son suffrage, et les vues de M. Dupont de l'Eure et de M. Laffitte feront plier à leur gré celles de M. Passy et de M. Dufaure. Autant vaudrait appeler tout de suite l'extrême gauche aux affaires.

C'est à peine aujourd'hui si M. Dufaure, particulièrement, semble faire

partie du ministère, tant il déborde de tous côtés dans ce cadre qui lui semble trop étroit. On dirait que M. le ministre des travaux publics cherche, en toute affaire, une occasion de protester contre ses collègues. Nous ne parlons pas de ce qui s'est passé dans le conseil au sujet de Barbès, et nous n'avons pas dessein de rompre le silence que nous avons gardé à cet égard. On nous assure que le roi a prononcé ces paroles : « Il fallait que mon ministère ne fût pas bien convaincu de la nécessité de l'exécution, puisqu'il a laissé venir jusqu'à moi la famille de Barbès. » C'est, assurément, bien entendre le principe de la puissance royale. Si, de son côté, le ministère, se tenant rigoureusement à la sentence, a entendu laisser au roi l'exercice de son plus noble droit, le ministère aurait également bien entendu ses devoirs. Il n'y aurait qu'à louer le cabinet, sans doute; mais revenir sur la commutation, en laissant dormir la loi, c'est, nous sommes fâchés de le dire, travailler de nouveau à se populariser aux dépens du pouvoir royal. Le ministère qui se donne pour très parlementaire, ne pouvait-il donc discuter la question tout entière, avant que de donner le contre-seing? N'était-il pas plus habile et plus juste en même temps de ne pas se séparer avant que d'avoir prononcé une commutation qu'on eût regardée comme exécutable, au lieu de ne pas exécuter la loi? Nous ne sommes pas pour les châtimens trop rigoureux, quels que soient les coupables; mais nous sommes pour l'exécution des lois. Nous sommes surtout pour l'affermissement du pouvoir, et cet acte du ministère ne nous paraît pas de nature à le consolider. Le cabinet, en se montrant d'abord plus rigoureux, puis plus clément encore que le roi, ne semble-t-il pas marcher au hasard?

Dans la loi des sucres, dans les nominations à faire, on a déjà remarqué que M. Dufaure marchait séparé de ses collègues. Les affaires se traitant par le mode de la majorité, cette division n'aurait pas un caractère bien grave, et la dissidence d'un seul ministre serait ici moins embarrassante que celle de plusieurs membres du cabinet; mais on se demande si le ministère ne sera pas amené à se donner plus d'homogénéité par une modification. Déjà l'extrême gauche s'est emparée de l'opposition que fait M. Dufaure dans le conseil et dans la chambre, pour annoncer qu'en lui est le pivot d'une combinaison nouvelle. M. Dufaure, à entendre les organes de ce parti, serait destiné à éloigner du cabinet la nuance doctrinaire et la nuance des 221, pour y substituer le centre gauche; et comme le centre gauche, privé de ses appuis, ne pourrait se soutenir que par l'extrême gauche, on voit tout de suite où l'on tendrait. Rien n'est plus logique, en effet, que la conclusion de la gauche. Le ministère entier en désaccord avec un seul de ses membres n'a rien de mieux à faire que de lui céder ou de se dissoudre. Est-ce ainsi que l'opposition entend faire mériter au cabinet le titre de ministère parlementaire?

Nous ne pensons pas que M. Dufaure songe, le moins du monde, comme on l'a annoncé, à faire modifier le ministère, où il diffère souvent d'avis, même avec ses collègues du centre gauche. M. Dufaure aurait un rôle encore plus difficile, et moins brillant assurément, dans un ministère de gauche. Aujourd'hui le favori de l'opposition, qui met son espoir en lui, il serait demain l'objet de son dédain ou de ses attaques. M. Dufaure, nous le croyons bien,

obéit à ses convictions chaque fois qu'il vote dans le conseil ou dans la chambre; mais nous croyons aussi que la tactique de la gauche, qui consiste à le louer aux dépens de ses collègues, n'est que trop bonne du point de vue de l'opposition. M. Dufaure sera loué par la gauche jusqu'au moment où il fera partie d'un ministère de la gauche, il ne doit pas l'oublier; et nous le croyons assez loyal pour recueillir les louanges sans les faire payer à ses collègues.

Le ministère n'a pas besoin de dissensions intérieures. Les embarras qui s'amoncèlent autour de lui ne sont déjà que trop grands. Rien que dans cette question des sucres, le cabinet s'est mis entre deux émeutes, et malheureusement il s'est ôté lui-même les moyens de les réprimer toutes deux. Assurément, le ministère n'est pas coupable de l'empressement des députés à regagner leurs champs et à reprendre la vie paisible de leurs départemens. C'est bien à la chambre que doivent s'adresser les douloureuses réflexions que l'on fait, en songeant que trois ou quatre jours de discussion eussent donné une solution légale à une question aussi ardente. Mais le ministère qui se savait placé dans une situation critique, et à qui ses rapports et ses correspondances devaient montrer tous les désastreux résultats de cet état des choses, pouvait monter à la tribune, et adjurer la chambre, au nom du pays, de vider cette importante affaire. Or, le ministère n'a rien dit, et ses protestations contre l'ajournement ont été si faibles, qu'il a été à peine possible de les entendre. Le ministère peut dégrever les sucres coloniaux par ordonnance. La loi lui donne ce droit, à la condition de soumettre cette ordonnance à la chambre dans la session suivante, et de la faire convertir en loi; mais promettre un dégrèvement par ordonnance en présence des chambres, quand on n'a pas fait tous ses efforts pour l'obtenir par le vote d'une loi, c'est se réduire soi-même à une extrémité fâcheuse. Dans cette affaire, le ministère s'est montré timide devant la chambre, en n'insistant pas, en n'exigeant pas son concours, au nom des intérêts du pays. Pour réussir, il ne s'agissait que de parler avec force, avec conviction, et, en pareil cas, M. Thiers, par exemple, eût réussi, nous n'en doutons pas. Le ministère s'est également montré timide devant les réclamations du commerce de Bordeaux, en cherchant à l'apaiser au moyen d'une promesse; et maintenant le voilà assiégé par les instances un peu hautaines des fabricans de sucre indigène, qui pensent que le moyen employé à Bordeaux pourrait bien aussi réussir à Lille. Les délégués de ce commerce ont même osé parler de refus d'impôts. Si leurs commettans les ont chargés de se servir de ce moyen de pétition, le gouvernement, réduit à faire exécuter les lois et à soutenir une ordonnance légale, aura singulièrement à se repentir de n'avoir pas efficacement résisté à la chambre en l'empêchant d'ajourner cette discussion. Dans tous les cas, la situation de M. le ministre du commerce, qui a promis le dégrèvement au commerce de Bordeaux, ne serait pas tenable si à l'ajournement de la chambre s'ajoutait l'ajournement de la promesse ministérielle. Mais n'est-il pas curieux vraiment qu'on ait trouvé moyen d'exaspérer et de faire souffrir à la fois deux intérêts opposés?

La majorité du ministère est pour le dégrèvement; M. Dufaure seul s'y oppose, dit-on. Jusqu'au dernier moment, le ministère a eu l'occasion de faire

revenir la chambre sur sa décision; d'où vient qu'il ne l'a pas essayé? Il y a deux jours encore, M. le ministre de la marine déclarait, dans la discussion de son budget, que l'inscription maritime est aujourd'hui la même qu'en 1776, époque où la France ne comptait que vingt-quatre millions d'habitans. M. le ministre, qui n'a pas ajouté que l'inscription décroît journellement depuis vingt ans, a remarqué que ce déficit de matelots résulte de la décroissance de nos relations commerciales. Nos relations commerciales pourraient être très prospères et les armemens de notre marine marchande diminuer en même temps; car ce ne sont pas, en général, les marchands et les navires français qui portent au loin les productions de notre sol et de notre industrie. Ce sont nos relations directes avec nos colonies, où nous avons le monopole des transports, qui entretiennent surtout notre marine marchande, sans laquelle il n'est pas de marine militaire. Le fret des bâtimens français étant le plus cher de tous, les étrangers l'emportent sur nous dans le commerce de transit, où nous n'avons que des droits égaux aux autres nations. C'est donc sur la nécessité d'augmenter nos relations avec les colonies françaises qu'il fallait appuyer, quand la chambre s'enquérait des moyens de faire refleurir l'inscription maritime, et c'était bien le cas de lui dire qu'elle nuisait à notre marine en ajournant le dégrèvement des sucres à un an. Nous parlons d'un fait qui a eu lieu il y a deux jours. Quelques paroles dites à propos pouvaient encore retenir la chambre; mais ce n'était pas à M. le ministre de la marine, qui a parfaitement indiqué la cause du mal, d'en dire le remède; et M. le ministre du commerce n'a pas parlé.

Dans toutes ces discussions de la chambre et dans les discussions précédentes, presque tous les ministres ont montré la connaissance des affaires de leur département. Dans la discussion de la loi des chemins de fer, M. Dufaure ne s'est pas montré au-dessous des fonctions qu'il exerce, auxquelles ses études ne l'avaient cependant pas préparé. Les connaissances spéciales de M. Duchâtel le rendent précieux dans un cabinet. M. Villemain a dépensé dans ces différentes séances tout le talent et tout l'esprit qu'il fallait pour arriver à un but, si le ministère en avait eu un. Eh bien! que le ministère regarde son ouvrage, et qu'il se demande ce qu'il a fait. A Lille, à Bordeaux, au Hâvre, partout cette session laisse des traces de l'impossibilité où s'est trouvé le ministère. Les ports, les chemins de fer, la navigation, tous les intérêts, toutes les questions attendent. Vis-à-vis des partis, la situation est la même. L'armée, la garde nationale, la chambre des pairs, ont courageusement, chacune dans son cercle, réprimé la violence et l'émeute. Le roi a fait aussi résolument son métier de roi constitutionnel, qui est, non d'être royaliste, comme disait Joseph II, mais d'être à la fois juste et clément. Là encore le ministère s'est trouvé embarrassé de ses diverses volontés. Tournerons-nous maintenant nos regards à l'extérieur? M[illegible]ans connaître le secret des affaires, peut-on supposer quelque décision, que que volonté arrêtée, quand la décision et la volonté manquent ailleurs? La mort du sultan ajourne, mais elle ne résoud pas les difficultés; au contraire elle ne fera que les accroître. L'Angleterre, la Russie, marcheront encore plus résolument à leurs ambitions secrètes, en présence d'un divan présidé par un

prince de dix-sept ans. Le dernier acte politique du sultan Mahmoud a été de renvoyer à M. l'amiral Roussin la note par laquelle notre ambassadeur sommait la Porte de suspendre les hostilités. Le sultan est mort en se plaignant de la France, et, par son testament politique, il engage son héritier à ne choisir ses protecteurs et ses alliés que parmi les gouvernemens russe, anglais et prussien. Ces paroles d'un prince mourant seront largement exploitées; et dès ce moment la politique de la France dépend bien moins d'une brusque démonstration navale, ou d'un mouvement militaire, que d'une sérieuse et loyale direction, que d'une pensée toute française, hardie et persévérante à la fois, jetée au milieu des intrigues qui décideront peut-être avant deux ans du sort de l'empire ottoman. Nous n'osons demander si le ministère est en état d'accomplir une telle tâche, tant nous voudrions répondre affirmativement. Pour en juger, nous n'avons d'autre moyen que l'examen des affaires intérieures qui se traitent publiquement, et là nous voyons l'incertitude et la désunion, résultats de la coalition, qui a détruit à la fois les forces de tout le monde et abattu toutes les opinions.

Nous nous hâtons de passer à des questions moins importantes, car toutes les réflexions que nous ferions ne remédieraient en rien à une situation née de la force des choses. Revenant aux discussions secondaires, que la chambre a préférées aux discussions plus sérieuses, nous relèverons l'inexactitude de quelques assertions émises dans la chambre par M. Taschereau. Nous ne voudrions pas nous arrêter aux reproches qui ont été adressés par M. Taschereau à M. de Salvandy, au sujet de quelques souscriptions à des recueils littéraires, dont l'un est placé au premier rang en Europe par les notions nouvelles, par les travaux importans et les études sérieuses qu'il renferme. M. Taschereau, rédacteur, éditeur et propriétaire d'une *Revue* pour laquelle il a obtenu un certain nombre de souscriptions ministérielles, eût donné une preuve de bon goût en s'abstenant de critiquer une mesure qui n'a rien que d'honorable pour le gouvernement. La *Revue retrospective*, qui n'occupe que quelques compilateurs, et qui ne renferme que des pièces éparses dans toutes nos bibliothèques, a mauvaise grace à se plaindre à la tribune de ce qu'on admet au partage des souscriptions quelques-unes de ses sœurs qui répandent des connaissances actuelles, et qui ont aidé la plupart de nos écrivains à fonder leur réputation. Quant aux assertions de M. Taschereau en ce qui concerne l'administration du Théâtre-Français, elles décèlent une ignorance presque absolue du sujet, et nous exhortons le nouveau député à imiter les rapporteurs des commissions de la chambre, dont il a pris bénévolement le rôle, et qui étudient, en général, avec beaucoup de soin et de conscience, les chapitres dont l'examen leur est confié. Or, il n'est pas exact de dire, comme l'a fait M. Taschereau, que la rente du Théâtre-Français est de 116,000 francs; il n'est pas exact non plus de dire que ce fonds soit grevé du traitement du commissaire du roi. M. Taschereau propose de faire verser la subvention du gouvernement dans la caisse du Théâtre-Français, et d'en retirer la distribution au ministre. M. Taschereau allègue que les subventions des autres théâtres royaux sont laissées à la disposition des directeurs. M. Taschereau ignore donc

que le Théâtre-Français est une société dont les acteurs sont les actionnaires, mais que cette société ayant un tuteur légal dans le ministre de l'intérieur, à lui seul appartient de régler la distribution des fonds subventionnels. Tout autre mode occasionnerait une anarchie complète et des difficultés sans fin; et ce n'est pas surtout, sous l'administration de M. Duchâtel, si étranger par son caractère, à toutes les intrigues, qu'on pourra se plaindre de la manière dont est répartie la subvention de la Comédie française. On voit que le discours de M. Taschereau serait facile à réfuter; nous l'engageons seulement à prendre connaissance des considérations présentées plusieurs fois à la chambre sur ce sujet par M. Etienne, dont la longue expérience, dont l'esprit juste et droit comprend si bien l'administration des théâtres, à la prospérité desquels il a tant contribué par son talent.

THÉATRES. — RENAISSANCE. — *Le Fils de la Folle*, drame en cinq actes, par M. Frédéric Soulié. — M. Frédéric Soulié a récemment écrit une terrible et touchante histoire, une des plus touchantes et des plus terribles que nous lui devions : cette histoire s'appelle tout simplement *le Maître d'École*. Après le siége et la réduction de Lyon, comme la convention, représentée par le citoyen Besnard, se préparait à sévir contre les vaincus, la marquise d'Esgrigny se présenta chez le citoyen Besnard et lui demanda la grace de son époux. La marquise était jeune et belle; son noble visage était baigné de pleurs; elle offrait son or et ses diamans pour la rançon de son cher Henry. Mais ce n'était pas l'or ni les diamans de la marquise que le tigre couvait du regard. En voyant cette belle éplorée, qui demandait la vie d'un époux jeune et beau comme elle, cet homme fut pris d'une infernale idée : ce n'était point d'or qu'on avait soif, alors! Mme d'Esgrigny repoussa d'abord avec indignation les propositions du citoyen Besnard : mais celui-ci, la prenant par la main, l'entraîna violemment vers une croisée qu'il ouvrit. Et que vit-elle, grand Dieu! l'échafaud dressé, les victimes au pied; épouvantée, la marquise voulut s'enfuir, mais un poignet de fer la rivait à sa place. A la première tête qu'abattit le couteau, Mme d'Esgrigny sentit son cœur se mourir, mais elle eut encore la force de dire non! à la deuxième, son sang se glaça, la vie s'éteignit en elle, ses lèvres s'agitèrent à peine. A la troisième, elle oublia tout, elle se rappela seulement que son époux était là, au pied de l'échafaud, que son tour allait venir, qu'il fallait le sauver; elle le sauva! non, elle ne le sauva pas; son sacrifice ne racheta rien, et, dans le même jour, dans la même heure, Besnard prit la tête de l'époux et l'honneur de l'épouse.

Ce n'est pas ainsi que commence le récit de M. Soulié. L'écrivain nous transporte tout d'abord dans un petit village du Dauphiné, sous l'humble toit d'une pauvre famille. Cette famille n'est autre que celle du maître d'école. Fabius, le maître d'école, Célestine, sa sœur, et leur mère, une femme qui n'a d'autre nom que *la Folle;* elle est folle. D'où viennent ces trois infortunés? On ne le sait. La charité les recueillit et les abrita; puis Fabius, devenu grand, les soutint de ses veilles et de son travail. Fabius, c'est l'héroïsme qui s'ignore. Sa sœur ne l'aime pas et sa mère le hait; lui ne se plaint pas, il aime sa sœur et sa mère, il va sans murmurer, n'imaginant pas qu'il puisse trop faire pour elles, ne se demandant jamais si elles font assez pour lui. C'est l'abnégation la plus sainte, celle qui n'a pas pour se glorifier le fier sentiment d'elle-même. La

misère habite sous ce toit; mais il arrive qu'un jour un peu de bien-être y pénètre. Le hasard a mis en rapport Fabius et le comte de Matta, et voilà que le comte de Matta a pris Fabius pour secrétaire, voilà Fabius installé des journées entières dans le château du comte de Matta. Ce château est près du village; le comte y vit retiré avec son fils et sa nièce, Achille et Fanny, tous deux destinés l'un à l'autre. L'installation de Fabius dans ce monde élégant qu'il aborde pour la première fois a fourni à M. Frédéric Soulié plusieurs pages pleines de charme. Nous ne saurions trop louer la grace, l'intérêt et la simplicité des détails. Nous ne saurions trop dire avec quel art l'écrivain a préparé l'amour de ces deux nobles cœurs de Fanny et de Fabius. Ils s'aiment; et comment ne s'aimeraient-ils pas? Chez l'un, l'amour naît de l'admiration; chez l'autre de la pitié. Fanny est belle, et Fabius est opprimé : n'est-ce pas assez déjà pour l'amour? Mais il faut lire dans le roman de M. Soulié l'histoire de cette chaste passion, et par quels attrayans détours ces deux ames arrivent à se comprendre et à se mêler. Achille, de son côté, s'est introduit, à l'insu de Fabius, dans la maison de la folle, et, tandis que celui-ci écrit au château les mémoires du comte de Matta, le vicomte noue avec Célestine une liaison moins pure, et de part et d'autre moins désintéressée. L'étonnement, la stupéfaction, la colère de Fabius, lorsqu'il apprend les entrevues du vicomte de Matta avec sa sœur, donnent lieu à plusieurs scènes d'un effet saisissant : c'est là surtout qu'excelle le talent de M. Frédéric Soulié. La fuite de la folle à travers champs, son apparition au château, son aspect étrange, lorsqu'elle s'assied au piano et que ses doigts courent sur le clavier, le cri qu'elle jette en apercevant le comte de Matta, le trouble du comte lui-même; tout ceci est dramatique au plus haut degré, et jamais M. Frédéric Soulié n'avait imaginé jusqu'alors de péripéties plus émouvantes et plus inattendues. Est-il besoin de raconter la fin de cette histoire et ne la supposons-nous pas déjà? Ne supposons-nous pas que cette malheureuse folle s'appelait autrefois marquise d'Esgrigny, que ce comte de Matta, anobli par l'empire, se nomma jadis le citoyen Besnard, et que Fabius fut conçu dans une heure de malédiction? Quel dénouement, quelle conclusion à un pareil drame? Où finira cette histoire commencée dans la boue et dans le sang? La destinée n'a-t-elle pas élevé entre tous ces êtres une infranchissable barrière? Est-il assez d'eau lustrale pour effacer les taches du passé? Voilà ce qu'on se demande après tant d'émotions et de secousses de tout genre. Mais M. Frédéric Soulié a voulu que l'esprit fatigué se reposât sur des idées plus calmes et plus heureuses, et, au lieu d'appeler à son aide la fatalité pour dénouer son œuvre, il a mieux aimé faire intervenir le pardon, le bonheur et l'amour. C'est là sans doute une idée touchante; mais quel amour et quel bonheur pourront jamais fleurir dans la fange de ces souvenirs?

Le Fils de la folle est tiré scène pour scène du *Maître d'école*. C'est le même intérêt, la même énergie; mais ce n'est point le même charme. Pour faire passer son œuvre à la scène, M. Frédéric Soulié a été obligé d'en élaguer tous les détails gracieux, frais rameaux à l'ombre desquels on se repose dans le livre de l'ardeur dévorante de l'action; de telle sorte que M. Soulié, à l'aide d'un livre très riche et très abondant, a produit un drame d'une désolante crudité. Ainsi, par exemple, les amours de Fabius et de Fanny, que nous ne savions trop louer, tout à l'heure, dans le roman, manquent complètement de charme et de vérité sur la scène. Le drame et le roman procèdent si différemment l'un de l'autre! Il est si facile de faire accepter dans un livre ce qu'on ne saurait faire admettre au théâtre. M. Frédéric Soulié sait

tout cela mille fois mieux que nous-même ; nous regrettons seulement qu'il l'ait oublié cette fois. Nous regrettons aussi que M· Soulié nous ait donné, durant près de cinq actes, le spectacle hideux de la folie. Et puis, comparez donc la folie de la marquise d'Esgrigny à celle d'Ophélie et du roi Léar ! Enfin, puisque nous avons gardé la critique pour le drame de M. Soulié, nous oserons dire à l'auteur de *Roméo et Juliette*, que ce ne sont plus là de belles passions, et qu'il n'est rien en tout ceci qui soit vraiment digne de la scène. Ces réserves faites une fois, nous louerons volontiers la hardiesse de cette œuvre qui éveillerait en nous plus de sympathie si la poésie n'eût pas oublié d'y verser, pour la rafraîchir, quelques gouttes de sa rosée.

Mme Moreau-Cinti a su trouver dans le rôle de la folle quelques belles inspirations; mais, d'un bout à l'autre, elle a manqué d'art et de composition. Ce n'est point là créer un rôle. Sa folie a été vulgaire et n'a pas été éclairée un seul instant par un reflet de la raison. Il ne devait pas en être ainsi, et, sous les habits de la folle indigente, on devait retrouver quelques vestiges de la marquise d'Esgrigny. M. Guyon a partagé avec Mme Moreau-Cinti les honneurs de la soirée.

GYMNASE. — *Les Brodequins de Lise*, vaudeville en un acte, par MM. Laurencin, Duverger et Gustave Waez. — C'est un petit acte renouvelé des *Souliers mordorés*, tout juste assez spirituel pour qu'on puisse dire que c'est l'œuvre d'un homme d'esprit : or, ils sont trois; un petit acte assez gai, d'ailleurs, grace à la gaieté de M. Bernard-Léon, assez applaudi, grace à la gentillesse de Mlle Nongaret, qui débutait dans le rôle de Lise Colmann, femme du cordonnier Colmann. Mlle Nongaret a eu la beauté de son rôle. C'est une joyeuse petite femme, fraîche, grasse, pimpante, accorte, avenante, la plus charmante femme, en un mot, que pût trouver ce diable de Colmann. Au même théâtre, nous avions déjà vu débuter, quelques jours auparavant, Mlle Olympe Desprez, dans une pièce intitulée *une Visite nocturne*. Avant d'entrer au Gymnase, Mlle Olympe s'appelait tout bonnement Mlle Henriette Desprez; mais M. Poirson, qui est un homme d'esprit, a jugé qu'il n'était point de talent possible avec ce nom d'Henriette, un doux nom de grisette, pourtant ! et Mlle Desprez s'est vue obligée de le changer pour un nom de duchesse. Voilà une substitution qui fait le plus grand honneur au goût de M. Poirson ! Une nouvelle plus intéressante, c'est que M. Scribe vient de passer un traité qui l'attache exclusivement à ce théâtre, berceau de sa gloire. Il est bien entendu que cette exclusion ne frappe point les théâtres royaux. Parmi les jeunes talens qui ont grandi dans l'ombre du Gymnase, en l'absence de M. Scribe, et qui n'attendent que les rayons de son esprit pour fleurir et s'épanouir au grand jour, il en est un, Mlle Nathalie, que nous signalerions à la sollicitude de l'illustre académicien, s'il ne l'eût déjà remarqué lui-même. C'est là un talent vraiment jeune, vif, effervescent, spontané, point usé par la tradition, n'obéissant qu'à son instinct, une fleur à parfumer cent vaudevilles, qui n'attend qu'un regard de M. Scribe pour briller de tout son éclat.

F. BONNAIRE.

VIE ET AVENTURES

DE JOHN DAVYS.

XII.[1]

Gibraltar n'est point une ville; c'est une forteresse dont la discipline sévère s'étend jusqu'aux citoyens : aussi n'a-t-elle d'importance que comme position militaire; tout le monde, sous ce rapport, connaît sa valeur, et je n'en parlerai pas.

Nous devions, après avoir déposé le nouveau gouverneur, attendre en rade les ordres du gouvernement. Le capitaine Stanbow, avec sa bonté ordinaire, pour nous rendre l'attente moins fastidieuse, permettait tous les jours à la moitié de l'équipage de descendre à terre; nous eûmes bientôt fait connaissance avec quelques officiers de la garnison, qui nous présentèrent dans les maisons où ils étaient reçus. Cette distraction, une très belle bibliothèque appartenant à la forteresse, et des promenades à cheval dans les environs de la ville, formaient tous nos amusemens.

Je m'étais lié d'une véritable amitié avec James; nous goûtions ensemble le peu de plaisir que l'on peut prendre à Gibraltar, et comme pour toute fortune il n'avait que sa paie d'officier, j'avais soin que la plus forte portion des dépenses faites dans toutes nos

(1) Voyez les livraisons des 30 juin, 7 et 14 juillet.

parties retombât sur moi, sans que cependant sa délicatesse pût être froissée. Ainsi, j'avais loué deux beaux chevaux arabes pour tout le temps que je resterais en rade, et tout naturellement James, profitant de cette prodigalité factice, en montait un.

Un jour, dans une de nos courses, nous vîmes un aigle qui s'était abattu sur un cheval mort, et qui, n'en déplaise aux poétiques historiens de ce noble oiseau, dévorait avec une telle voracité cette proie infecte, qu'il me laissa approcher de lui à la distance de cent pas. J'avais souvent vu nos paysans, quand ils aperçoivent un lièvre au gîte, user d'un moyen bien simple pour s'en emparer : ce moyen consiste à tourner autour de l'animal, en resserrant toujours le cercle, au point de s'en approcher assez pour lui casser la tête d'un coup de bâton. L'immobilité du roi de l'air me donna l'idée de tenter sur lui la même épreuve; j'avais dans mes fontes d'excellens pistolets de tir de Menton, j'en armai un, et je tournai autour de l'aigle avec toute la rapidité dont était capable mon cheval, que j'avais mis au galop, tandis que James, immobile à l'endroit où je l'avais quitté, regardait l'épreuve et secouait la tête. Soit qu'effectivement ce procédé renferme une fascination qui enchaîne l'animal à sa place; soit que l'oiseau dans son accès de gastronomie eût tant mangé qu'il éprouvât de la difficulté à s'envoler, il me laissa approcher ainsi jusqu'à la distance de vingt-cinq pas : arrivé là, j'arrêtai mon cheval tout à coup, m'apprêtant à tirer; voyant alors que sa vie était sérieusement compromise, l'aigle tenta de s'envoler, mais, avant qu'il n'eût quitté la terre, le coup était parti, et je lui avais cassé une aile.

Nous jetâmes un cri de joie, James et moi, et nous nous précipitâmes à bas de nos chevaux pour nous emparer de notre capture; malheureusement, le plus fort de la besogne restait à faire : le blessé s'était mis en défense et ne paraissait pas disposé à se rendre sans combat. J'aurais pu le tuer, mais nous avions la prétention de le prendre vivant, et de le conduire au vaisseau; nous commençâmes donc une attaque en règle.

Je n'ai jamais rien vu de plus beau et de plus fier que l'attitude du royal oiseau, suivant de son œil puissant toutes nos dispositions d'attaque. Notre première intention avait d'abord été de le saisir par le milieu du corps, de lui mettre la tête sous l'aile, et de l'emporter comme une poule qu'on endort; mais deux ou trois coups de bec, dont l'un fit à James une blessure assez grave à la main, nous forcèrent de recourir à d'autres moyens. Nos deux mouchoirs firent l'affaire : je coiffai l'aigle avec l'un tandis que James lui liait

les serres avec l'autre ; ces deux opérations terminées, nous lui bandâmes l'aile autour du corps avec ma cravate, je l'attachai à l'arçon de ma selle, couvert de bandelettes comme une momie d'ibis, et nous revînmes à Gibraltar tout glorieux de la capture que nous avions faite. Notre canot nous attendait dans le port et nous conduisit en triomphe au vaisseau.

Comme nous avions fait des signaux indiquant que nous étions porteurs de quelque chose d'extraordinaire, nous trouvâmes tout ce qu'il y avait de l'équipage à bord nous attendant au haut de l'échelle. Notre premier soin fut de réclamer l'aide du chirurgien pour pratiquer l'amputation. Nous détachâmes donc le bandeau qui retenait l'aile du blessé; mais comme il était assez difficile de distinguer notre aigle, affublé comme il l'était, d'un poulet d'Inde, l'apprenti docteur déclara que la fonction pour laquelle nous l'appelions était du ressort du maître *cook* et non du sien. Nous fîmes en conséquence venir celui-ci, qui, moins fier que le carabin, fit en un tour de main ce qu'on demandait. L'opération terminée, nous déliâmes les serres de l'oiseau, puis nous dégageâmes la tête, et tout l'équipage salua par un cri d'admiration le noble prisonnier que nous avions fait. Dès ce moment, avec la permission du capitaine, il fut installé à bord; huit jours après, Nick était apprivoisé comme un perroquet.

A Plymouth, j'avais donné une preuve d'habileté en dirigeant l'expédition de Walsmouth; pendant la tempête, j'avais donné une preuve de courage en coupant la voile du grand perroquet; je venais d'en donner une d'adresse en cassant d'un coup de pistolet l'aile d'un aigle : c'était tout ce qu'il fallait pour n'être plus regardé, à bord du *Trident*, comme un enfant ni comme un novice. Aussi, à compter de ce jour, fus-je considéré comme un homme et comme un marin.

M. Stanbow continuait à avoir pour moi toute l'amitié qu'il pouvait me témoigner sans blesser mes camarades, tandis qu'au contraire je paraissais faire des progrès en sens inverse dans les sentimens de M. Burke. Au reste, c'était un malheur que je partageais avec tous ceux de mes jeunes camarades et des officiers qui appartenaient comme moi à l'aristocratie. Il fallut bien faire comme ils faisaient eux-mêmes, c'est-à-dire m'en consoler. Je redoublai d'activité dans mes devoirs; et comme je ne donnai pas, pendant toute notre station dans la rade, une seule occasion à M. Burke de me punir, il fallut bien qu'il réservât pour un meilleur temps la bonne volonté qu'il en avait.

Nous étions ainsi, depuis près d'un mois, dans le port de Gibraltar,

attendant toujours les instructions qui devaient nous arriver d'Angleterre, lorsque le vingt-neuvième jour on signala un bâtiment qui manœuvrait pour entrer dans le port. Nous reconnûmes *la Salsette,* frégate de 46 canons, au service de sa majesté britannique, et nous ne doutâmes pas que les instructions attendues ne fussent à bord. Ce fut un sujet de joie pour tout l'équipage; matelots et officiers commençaient tous à être las de la vie que nous menions sur notre rocher. Nous ne nous étions pas trompés dans nos conjectures : le soir même les dépêches tant désirées furent apportées à bord du *Trident* par le capitaine de *la Salsette.* Outre les ordres du gouvernement, il y avait plusieurs lettres particulières; une de ces lettres était adressée à David. M. Stanbow, qui avait fait le dépouillement lui-même, me la donna, afin que je la remisse à son adresse.

Pendant les vingt-neuf jours que nous étions restés en rade, David n'avait pas profité une seule fois de la permission accordée à l'équipage de descendre à terre; malgré les sollicitations de Tom et de ses camarades, il s'était constamment tenu à bord, sombre et muet, et cependant s'acquittant de son service avec une intelligence et une exactitude qui eussent fait honneur à un matelot de profession. Je le trouvai dans la soute au voilier, occupé à faire quelques réparations à la misaine qui avait souffert dans le dernier coup de vent, et je lui remis la lettre; à peine eut-il reconnu l'écriture, qu'il la décacheta avec un empressement qui indiquait l'importance qu'il y attachait. Dès les premières lignes, je le vis pâlir, ses lèvres tremblantes devinrent pâles comme le papier qu'il tenait à la main; puis, de la racine de ses cheveux de grosses gouttes de sueur roulèrent sur son visage; la lettre achevée, il la replia et la mit dans sa poitrine.

— Que contient cette lettre, David? lui demandai-je.

— Rien à quoi je ne dusse m'attendre, me répondit-il.

— Et cependant, elle vous a affecté vivement.

— Pour y être préparé, on n'en reçoit pas moins le coup.

— David, lui dis-je, confiez-vous à un ami.

— Il n'y a point d'ami qui puisse maintenant quelque chose pour moi; je ne vous en remercie pas moins, monsieur John, et je n'oublierai jamais ce que vous et le capitaine avez fait pour moi.

— Allons, David, du courage?

— Vous voyez bien que j'en ai, répondit-il en reprenant la voile déchirée et en se remettant à la couture qu'il était occupé à y faire.

Oui, certes, il avait du courage, mais c'était celui du désespoir et non celui de la résignation.

Je remontai près du capitaine avec une tristesse dont je ne pouvais me rendre maître et qui s'emparait de moi chaque fois que je me retrouvais en contact avec ce malheureux; j'allais lui faire part de mes craintes sur David, lorsque, sans me laisser le temps de lui parler: Monsieur Davys, me dit-il, je vais vous rendre bien content; nous partirons demain pour Constantinople où nous allons appuyer de notre présence les remontrances que M. Adair, notre ambassadeur, est chargé de faire, de la part de notre gouvernement, à la Sublime Porte. Vous allez voir l'Orient, cette terre des *Mille et une Nuits* qui était votre rêve, et vous allez la voir peut-être à travers la fumée du canon, ce qui ne lui ôtera rien de sa poésie à vos yeux, je le suppose; faites savoir cette décision à l'équipage, et que chacun se tienne prêt à appareiller au point du jour.

Le capitaine avait deviné juste; rien ne pouvait m'être plus agréable que la nouvelle qu'il m'annonçait; aussi, fit-elle rapidement diversion à toutes les autres pensées que j'avais dans l'esprit, et je ne m'occupai plus que de transmettre au premier lieutenant les ordres relatifs au départ. Depuis l'aventure de David, le capitaine ne s'adressait presque plus directement à lui, et m'avait choisi pour son intermédiaire; M. Burke, de son côté, s'était aperçu de cette affectation que mettait M. Stanbow à éviter avec lui tous rapports, et cela ne le rendait pas, à beaucoup près, plus aimable avec moi.

Cependant, dans cette circonstance comme dans toutes les autres, comme j'affectais en lui parlant les formes respectueuses de la plus sévère discipline, il y répondit, ainsi que d'habitude, par une politesse froide et contrainte, et tout fut dit.

Le même soir, nous appareillâmes, et comme le vent était bon, pendant la nuit nous mîmes à la voile, et le lendemain, à quatre heures de l'après-midi, nous avions entièrement perdu de vue la terre.

On venait de relever le premier quart du soir dont je faisais partie, et je m'apprêtais à me déshabiller, lorsque tout à coup, une grande rumeur qui partait du gaillard d'arrière se fit entendre, et le cri terrible *à l'assassin!* parvint jusqu'à moi; je m'élançai sur le pont, et là, un terrible spectacle auquel j'étais loin de m'attendre frappa mes yeux.

David, tenant à la main un couteau ensanglanté, était contenu par quatre vigoureux matelots, tandis que le premier lieutenant, jetant bas son habit, découvrait une large blessure qu'il venait de recevoir dans le haut du bras gauche. De quelque étonnement que je fusse frappé à cette vue, le fait était trop positif pour que je doutasse un

instant; David venait de frapper M. Burke; heureusement, averti par le cri d'un matelot qui avait vu briller le fer, le premier lieutenant avait paré avec le bras, et le coup destiné à sa poitrine lui avait traversé seulement les chairs de l'épaule; David avait voulu redoubler, mais M. Burke lui avait saisi le poignet, et, les matelots étant arrivés à son secours, David avait été arrêté.

Presque en même temps que moi, M. Stanbow était monté sur le pont et avait pu être témoin du même spectacle; on ne saurait se faire une idée de l'expression de douleur qui se peignit sur la figure vénérable de ce digne vieillard, à la vue de ce qui venait de se passer. Il avait toujours dans son cœur pris le parti de David contre M. Burke; mais cette fois il n'y avait pas de raisons qui pussent excuser une pareille violence; c'était un assassinat, un véritable assassinat avec préméditation et guet-à-pens: le capitaine ordonna, en conséquence, de mettre les fers à David et de le jeter à fond de cale; puis, le conseil militaire fut convoqué pour le surlendemain.

Pendant la nuit qui précéda la réunion de la commission militaire, M. Stanbow me fit appeler pour me demander si je ne connaissais pas quelques détails particuliers sur cette malheureuse affaire, et si j'avais appris que David eût été de nouveau victime de quelque mauvais traitement de la part de M. Burke. Je ne savais de tout cela que ce que le capitaine en savait lui-même, je ne pus donc lui donner aucun renseignement. J'essayai de rappeler toutes les injustices que le coupable avait souffertes, mais M. Stanbow secoua la tête tristement; je lui offris de descendre dans la cale pour tâcher de tirer de David lui-même quelques éclaircissemens; mais ce que je proposais était contre les lois disciplinaires, David devait rester au secret jusqu'au moment où il paraîtrait devant le conseil. Le capitaine fut donc forcé d'attendre ce moment.

Le lendemain après le fourbissage, c'est-à-dire vers les dix heures du matin, le conseil s'assembla dans la grande cabine; une table couverte d'un tapis vert et sur laquelle on avait posé une grosse Bible, était placée au milieu; les juges prirent place devant la partie qui faisait face à la porte : c'étaient le capitaine Stanbow, les deux lieutenans en second, le contre-maître et James, qui, comme le plus ancien des midshipmans, se trouvait appelé à la délibération. Aux deux côtés, se tenaient le prévôt d'armes et l'officier chargé de soutenir l'accusation, tous deux tête découverte, et le premier, l'épée nue. Quand les juges furent placés, les deux battans de la porte s'ouvrirent

et donnèrent passage aux matelots qui se rangèrent dans l'espèce d'hémicycle qu'on leur avait réservé; quant au premier lieutenant, il était resté dans sa cabine.

On amena le prisonnier : il était pâle, mais parfaitement calme; chacun de nous frémit en voyant cet homme, qu'on avait été heurter violemment dans la vie obscure, mais heureuse, qu'il menait, et qui, déplacé de son centre d'affections, était venu comme un aveugle et un insensé se briser contre un crime. Quoique la loi fût en ce cas pour le pouvoir, ceux-là même qui l'avaient exercée sentaient au fond de leur ame que la loi n'est pas toujours le droit; et cependant, malgré ce sentiment de l'équitable qui vibrait à l'unisson dans tous les cœurs, cet homme, dont le crime était à lui, mais dont le malheur venait de nous, était là, un pied dans la tombe, sans que nous pussions faire autre chose, quelque pitié que nous ressentissions pour lui, que de l'y pousser tout-à-fait.

Il se fit un moment de silence, même avant qu'il fût entré, pendant lequel ces pensées se présentèrent sans doute à l'esprit de tous ceux qui étaient présens à cette scène imposante, car tous les visages exprimaient un même sentiment de triste et sévère pitié; enfin, la voix du capitaine se fit entendre.

— Vos noms? demanda-t-il.

— David Munson, répondit le coupable d'une voix plus ferme que celle qui l'avait interrogé.

— Quel âge avez-vous?

— Trente-neuf ans et trois mois.

— Où êtes-vous né?

— Au village de Saltash.

— David Munson, vous êtes accusé d'avoir tenté dans la nuit du 4 au 5 décembre dernier d'assassiner M. Burke?

— L'accusation est vraie, monsieur.

— Quels sont les motifs qui vous ont porté à ce crime?

— Vous en connaissez une partie, monsieur Stanbow, répondit David; ceux-là je n'ai pas besoin de vous les rappeler : maintenant voici les autres.

A ces mots l'accusé tira un papier de sa poitrine, et le déposa sur la table. Je reconnus la lettre que je lui avais remise trois jours auparavant à Gibraltar.

Le capitaine la prit et la lut avec une émotion visible; puis il la remit à son voisin qui la parcourut à son tour; elle passa ainsi de main en main jusqu'au dernier, qui la rejeta sur la table.

— Qu'y a-t-il dans cette lettre? demanda l'officier accusateur.

— Il y a, monsieur, dit David, que ma femme, restée veuve, moi vivant, avec cinq enfans, a d'abord vendu tout ce que nous possédons pour les nourrir, puis elle a mendié! Enfin, un jour que la pitié publique était sourde pour elle, entendant ses malheureux enfans qui pleuraient en proie aux tourmens de la faim, elle a volé un pain chez un boulanger, et par grace spéciale, vu les circonstances atténuantes, au lieu d'être pendue, elle a été condamnée à une réclusion perpétuelle, et mes enfans enfermés dans un hôpital comme vagabonds. Voilà ce que contient cette lettre!... Oh! mes enfans, mes pauvres enfans! s'écria David avec un sanglot si déchirant et si inattendu, qu'il nous fit jaillir à tous les larmes des yeux!

— Oh! continua David, après un moment de silence, je lui aurais tout pardonné comme doit le faire un chrétien, je le jure sur la Bible que vous avez là devant vous, messieurs. Je lui aurais pardonné de m'avoir enlevé à ma patrie, à mon pays, à ma famille; je lui aurais pardonné de m'avoir fait battre comme un chien!... Je lui aurais pardonné tout ce qu'il aurait pu amener de tortures sur moi-même. Mais le déshonneur de ma femme et de mes enfans!... Mais ma femme dans une prison, mes enfans dans un hôpital! Oh! quand j'ai reçu cette lettre, ce fut comme si tous les démons de l'enfer fussent entrés dans mon cœur, me criant tous à la fois : vengeance! et maintenant, oui, messieurs, oui, en face de la mort, je n'ai qu'un regret, c'est de l'avoir manqué.

— Avez-vous autre chose à dire? demanda le capitaine.

— Rien, monsieur Stanbow, si ce n'est que je vous prie de ne pas me faire languir long-temps. Tant que je vivrai, j'aurai devant les yeux ma malheureuse femme et mes pauvres enfans; vous voyez donc bien que mieux vaut que je meure et que le plus tôt sera le mieux.

— Reconduisez le prisonnier, dit le capitaine d'une voix dont il essayait en vain de dissimuler l'émotion.

Deux soldats de marine emmenèrent aussitôt David. On nous fit sortir derrière lui, car le conseil allait entrer en délibération; mais nous restâmes tous à la porte pour attendre le résultat du jugement. Au bout de trois quarts d'heure, le prévôt d'armes sortit, tenant à la main un papier revêtu de cinq signatures : c'était la condamnation à mort de David Munson.

Quoique tout le monde s'y attendît, la sensation fut douloureuse et profonde. Quant à moi, je sentais au fond du cœur renaître, plus violent que jamais, ce mouvement de remords que j'avais déjà éprouvé

plus d'une fois. En effet, quoique je n'eusse pas à me reprocher d'avoir arrêté David, j'avais pris part à cette expédition. Je détournai la tête pour cacher mon émotion, et je vis derrière moi Bob, appuyé à la muraille du bâtiment et qui, plus naïf que moi dans sa douleur, n'essayait pas de dissimuler deux grosses larmes qui roulaient de ses paupières sur ses joues.

— Monsieur John, me dit-il, vous avez toujours été la providence du pauvre David. Est-ce que vous l'abandonnerez dans un pareil moment?

— Eh! que puis-je faire pour lui, Bob? dites, connaissez-vous un moyen de le sauver? dût-il compromettre ma vie, je le tenterai.

— Oui, oui, murmura Bob en soufflant de toute la force de ses poumons; oui, je sais que vous êtes un brave jeune homme. Eh bien! ne pourriez-vous pas proposer à tout l'équipage d'aller en masse demander sa grace au capitaine? Vous savez, monsieur John, comme il est bon et miséricordieux.

— Triste espérance, Bob, si vous n'avez que celle-là. N'importe! vous avez raison, il faut tout tenter. Parlez-en à l'équipage, Bob; nous ne pouvons pas, nous, comme officiers, faire une pareille ouverture.

— Mais vous pouvez vous charger, n'est-ce pas, de transmettre au commandant la prière de ses vieux matelots? Vous pouvez lui dire que la demande que vous lui adresserez est faite par des hommes qui sont prêts à mourir sur un mot de lui.

— Tout ce que vous voudrez, sous ce rapport, Bob. Arrangez cela avec vos camarades.

Un cri de joie accueillit la proposition de Bob. James et moi, nous fûmes chargés de porter au capitaine la demande en grace de l'équipage.

— Maintenant, mes amis, leur dis-je, croyez-vous que nous ne devrions pas prier M. Burke de nous accompagner chez le capitaine? C'est sur lui, qui est cause de tous les malheurs de David, que l'attentat a été commis. Ou ce n'est pas un homme, ou, dans cette circonstance, il sera plus éloquent que nous.

Un sombre silence accueillit cette proposition. Cependant elle était si naturelle, que personne ne la repoussa. Seulement quelques murmures de doute se firent entendre. Bob hocha la tête et respira bruyamment.

Nous n'en résolûmes pas moins, James et moi, de faire la démarche de miséricorde auprès du premier lieutenant.

Nous le trouvâmes marchant à grands pas dans sa chambre, la manche de sa veste ouverte, et portant le bras soutenu à son cou par une cravate noire. Il ne me fallut qu'un coup d'œil pour juger qu'il était en proie à une grande agitation. Cependant, à peine nous eut-il aperçu que sa figure reprit à l'instant le calme sombre et sévère qui était l'expression habituelle de sa physionomie. Il y eut un instant de silence, car nous le saluâmes sans lui adresser les paroles d'usage, et lui nous regarda comme s'il eût voulu lire jusqu'au fond de notre cœur. Enfin il prit le premier la parole :

— Puis-je savoir, messieurs, ce qui me vaut l'honneur de votre visite?

— Une grande et bonne action à vous proposer, monsieur Burke.

Il sourit amèrement. Je vis ce sourire et je le compris; mais je n'en continuai pas moins :

— Vous savez que David a été condamné à mort?

— Oui, monsieur, à l'unanimité.

— Et la condamnation est juste, monsieur, car il n'y avait qu'un seul homme sur tout le bâtiment qui pût élever la voix en faveur de l'assassin, et cet homme ne devait pas assister au conseil. Mais maintenant que le jugement est rendu, monsieur, maintenant que la justice a fait son œuvre, ne croyez-vous pas que c'est à la miséricorde de commencer la sienne?

— Je vous écoute, monsieur; vous parlez comme notre saint ministre. Achevez.

— L'équipage a donc décidé qu'une députation serait envoyée au capitaine pour obtenir de lui la grace de David, et il nous a désignés, M. James et moi, pour cette bonne œuvre; mais nous avons pensé, monsieur Burke, que nous n'avions pas le droit d'usurper une mission que vous vous étiez peut-être réservée à vous-même.

Le premier lieutenant laissa apparaître sur ses lèvres pâles et minces un de ces sourires dédaigneux qui n'appartenaient qu'à lui.

— Et vous avez eu raison, messieurs, répondit-il en faisant un léger signe de tête; si le crime avait été commis sur la personne du dernier contre-maître, et que j'eusse été désintéressé dans la question, vous me trouveriez inflexible, comme il serait de mon devoir de l'être. Mais l'assassinat a été commis sur moi, c'est autre chose; je puis donc, dans la position exceptionnelle où m'a placé le couteau de votre protégé, faire quelque chose selon mon cœur. Suivez-moi, messieurs, je vais vous introduire chez le capitaine.

Nous nous regardâmes, James et moi, sans échanger une parole.

Dans tout ce qu'il nous avait dit, M. Burke avait bien été ce qu'il était toujours, l'homme qui se commande à lui-même, avec la même sécheresse qu'il commande aux autres, et dont le visage, au lieu d'être le miroir du cœur, n'est que la porte de la prison dans laquelle il est enfermé.

Nous entrâmes chez le capitaine; il était assis ou plutôt couché sur l'affût du canon de babord de sa cabine, et semblait plongé dans une tristesse profonde. En nous apercevant, il se leva et fit un pas vers nous.

M. Burke prit alors la parole, et lui exposa la cause de notre visite. Je dois l'avouer, ce qu'il dit au capitaine était bien la même chose que ce qu'eût dit un avocat; mais il fit ce qu'eût fait strictement un avocat, c'est-à-dire un discours et non une prière. Pas un mot du cœur ne vint rafraîchir les paroles sèches qui sortaient une à une de ses lèvres, et je compris, en écoutant une pareille demande, que, quelle que fût la disposition favorable du capitaine, il lui était impossible de l'accorder. La réponse fut telle que nous l'attendions; seulement, comme si l'intervention du premier lieutenant eût tari jusqu'au fond du cœur de M. Stanbow les sources de sa sensibilité, sa voix avait un accent de sécheresse que je ne lui avais jamais connu. Quant à ses paroles, elles avaient le caractère officiel que leur eût donné un homme qui aurait su que sa réponse devait être mise sous les yeux des lords de l'amirauté.

— C'eût été de bon cœur, dit-il, si j'y avais vu la moindre possibilité, que j'eusse accédé aux vœux de l'équipage, surtout présentés par vous, monsieur Burke; mais vous n'ignorez pas qu'un devoir supérieur m'ordonne de fermer l'oreille à votre appel. Les intérêts du service exigent qu'un crime aussi grave soit puni de toute la rigueur des lois militaires; l'utilité publique ne peut céder à l'influence des sentimens privés, et vous savez aussi bien que personne, monsieur Burke, que je me compromettrais gravement si je montrais la moindre indulgence dans une affaire qui intéresse d'aussi près le maintien de la discipline militaire.

— Mais, monsieur Stanbow, m'écriai-je, songez donc à la position exceptionnelle du malheureux George, à la violence, légale peut-être, mais injuste, certainement, qui l'a fait matelot. Songez à tout ce qu'il a souffert, et au nom de la miséricorde divine, pardonnez comme Dieu pardonnerait.

— Dieu ne doit compte de ses arrêts à personne, monsieur, et comme il est la toute-puissance, il peut être la suprême miséricorde;

mais moi, j'ai reçu des lois toutes faites, dont je ne suis que l'exécuteur, et les lois seront exécutées, monsieur.

James voulut ouvrir la bouche; mais le capitaine étendit la main pour lui commander le silence.

— Alors nous n'avons donc plus qu'à vous demander pardon, capitaine, murmura James, le cœur serré et la voix tremblante.

— Et je vous l'accorde, messieurs, répondit le capitaine d'une voix qui avait complètement changé d'expression, car je ne vous en veux pas d'avoir tenté près de moi une démarche selon votre cœur, et, malgré mon refus, je puis dire selon le mien; ainsi retirez-vous, messieurs, et laissez-moi avec M. Burke. Exprimez à l'équipage tout mon regret de ne pouvoir lui accorder ce qu'il demande d'une voix unanime, et annoncez-lui que l'exécution aura lieu demain à midi.

Nous saluâmes, et nous sortîmes, laissant le capitaine et le premier lieutenant ensemble.

— Eh bien! s'écrièrent toutes les voix en nous voyant reparaître.

Nous secouâmes tristement la tête, car nous n'avions pas le courage de parler.

— Ainsi, dit Bob, vous n'avez rien obtenu, monsieur John?

— Non, mon pauvre Bob. David n'a plus qu'une chose à faire, c'est de se préparer à mourir.

— Et c'est ce qu'il fera en homme et en chrétien, monsieur John.

— Je l'espère, Bob.

— Et à quand l'exécution, monsieur?

— A demain à midi, mon brave.

— Pourra-t-on le voir d'ici là?

— J'en demanderai pour vous la permission au capitaine.

— Merci, monsieur John, merci, s'écria Bob en se jetant sur ma main et en essayant de la porter à ses lèvres. Je la retirai.

— Et maintenant, mes amis, chacun à sa besogne, et du courage.

Les matelots obéirent avec la soumission passive et prompte qui leur est habituelle, et cinq minutes après, moins la tristesse et le silence qui régnaient à bord, et qui faisaient ressembler le bâtiment à un vaisseau fantôme, on eût dit qu'il ne s'était rien passé.

Quant à moi, j'avais une espèce de devoir de conscience à acquitter; j'avais pris part à l'expédition qui avait amené le malheureux David à bord du *Trident*, et depuis le moment où j'avais vu vers quelle douloureuse fin les choses marchaient, j'avais constamment éprouvé une sorte de remords. Je descendis donc dans le faux pont, et me fis ouvrir la prison où David était renfermé. Il était assis sur un esca-

beau de bois, le front appuyé sur ses genoux, et avait les fers aux pieds et aux mains. En entendant le bruit de la porte qui s'ouvrait et se refermait, il releva la tête; mais comme la lampe était disposée de manière à laisser ma figure dans l'obscurité, il ne me reconnut pas d'abord.

— C'est moi, David, lui dis-je, moi qui, quoique l'une des causes bien innocentes de votre malheur, ai voulu vous voir encore une fois, pour vous dire combien du fond de mon cœur j'y prenais part.

— Oui, je le sais, monsieur John, me dit David en se levant, oui, vous avez toujours été bon pour moi : c'est vous qui m'avez fait sortir de cette même prison assez à temps pour voir une dernière fois les côtes d'Angleterre; c'est vous qui, le jour où M. Burke, Dieu lui pardonne comme je lui pardonne moi-même, m'a fait battre de verges, avez intercédé en ma faveur; c'est vous enfin qui, tout à l'heure encore, avez été au nom de l'équipage demander ma grace au capitaine. Soyez béni pour votre miséricorde, monsieur Davys; c'est une sainte vertu qui, je l'espère, vous précédera là-haut pour vous ouvrir les portes du ciel.

— Vous savez donc déjà le jugement qui a été rendu, David?

— Oui, monsieur John, le greffier vient de me le lire; c'est pour demain à midi, n'est-ce pas?

— Asseyez-vous donc, David, lui répondis-je pour éluder la question, vous devez avoir besoin de repos.

— Oui, monsieur John, oui, j'en ai besoin; et grace au ciel, Dieu va me l'accorder, profond et éternel. Ah! monsieur John, vous qui êtes un homme instruit et qui savez beaucoup de choses, croyez-vous qu'il existe une autre vie, où l'on est récompensé selon les souffrances que l'on a endurées en celle-ci?

— David, lui répondis-je, ceci n'est point une affaire de science, mais de foi; ce ne sont point les livres qui apprennent à croire, c'est le cœur qui a besoin d'espérer. Oui, David, oui, il est une autre vie, où vous retrouverez un jour votre femme et vos enfans; et cette fois, vous serez réunis sans qu'aucune force humaine puisse jamais vous séparer.

— Cependant, monsieur John, me dit David avec crainte, cependant j'ai commis un crime.

— Vous en repentez-vous, David?

— Je tâcherai de m'en repentir, monsieur, je tâcherai; cependant je ne suis pas assez près de la mort pour être tout à coup détaché de mes amours et de mes haines. Mais, dites-moi, monsieur John, si

je n'en avais pas la force, et j'espère qu'il n'en sera pas ainsi, je vous le répète, la mort infamante que je vais subir ne serait-elle pas une expiation ?

— Oui, devant les hommes, David, mais pas devant Dieu.

— Eh bien, je tâcherai, monsieur John, je tâcherai de lui pardonner, non pas ma mort, Dieu sait que je la lui pardonne, mais la honte de ma femme, la misère de mes enfans. Oui, je tâcherai de lui pardonner tout cela, je vous le promets.

En ce moment, la clé tourna dans la serrure, la porte s'ouvrit une seconde fois, et le capitaine parut précédé du matelot qui servait de geôlier.

— Qui est donc ici? dit-il en cherchant à me reconnaître.

— Moi, monsieur Stanbow, m'écriai-je avec joie, espérant tout de cette visite inattendue; vous le voyez, j'étais venu dire un dernier adieu à ce pauvre David.

Il y eut un moment de silence, pendant lequel le capitaine porta ses yeux sur moi, puis sur le prisonnier, qui se tenait debout dans une attitude sombre, mais respectueuse; enfin, parlant le premier :

— David, lui dit-il, je viens vous demander pardon, comme homme, de vous avoir condamné comme juge; mais la discipline militaire en a fait à ma position, sinon à ma conscience, un devoir rigoureux. Je ne pouvais pas faire autrement, croyez-moi.

— Je ne me suis point abusé sur le sort qui m'était réservé, capitaine, j'ai voulu donner la mort, donc j'ai mérité la mort; seulement tous les crimes pareils ne sont point frappés de la même punition.

— Croyez-moi, David, répondit le capitaine d'une voix triste et solennelle, un crime est un crime, au compte de la justice céleste, et ceux qui, à l'aide d'un déguisement, se cachent à l'investigation des hommes, n'échappent point pour cela au regard de Dieu. Voilà pourquoi je suis descendu près de vous, David, car j'ai le cœur plein de doutes sur moi-même. Pendant le peu de temps que j'ai pu vous voir, j'ai reconnu que vous aviez un cœur au-dessus de votre position ; d'ailleurs le malheur agrandit l'intelligence et élève la pensée. Répondez-moi donc, David, comme vous répondriez à Dieu : croyez-vous que je pusse faire autrement que je n'ai fait?

— Oui, oui, s'écria David, oui, vous pouviez faire autrement, car vous pouviez être sans pitié pour moi comme l'a été M. Burke, et vous pouviez me faire mourir au milieu du désespoir et des malédictions, quand j'aurais pensé qu'il n'y avait plus un cœur humain sur la terre; mais au lieu de cela, capitaine, oui, je le déclare, dans

toute la reconnaissance de mon cœur, oui, vous avez fait tout ce que vous avez pu. Quand vous avez vu mon désespoir, vous m'avez fait dire par M. John, qu'au retour de la campagne, vous me rendriez ma liberté; quand vous avez vu que vous deviez me punir, quoique je ne fusse pas coupable, vous avez, autant qu'il a été en votre pouvoir, adouci la punition; et quand enfin il vous a fallu me condamner à mort, vous êtes descendu dans ma prison, capitaine, pour me montrer vos yeux en larmes et votre cœur saignant. Oui, capitaine, oui, vous avez fait tout ce que vous avez dû, plus que vous ne deviez même pour un malheureux que tant de bonté retient et encourage à la fois à vous faire une dernière demande.

— Laquelle? dites, dites, s'écria M. Stanbow en étendant les bras vers David.

— Mes enfans! capitaine, dit David en se jetant aux pieds du digne vieillard, mes enfans, qui en sortant de l'hôpital, seront obligés de tendre leur main aux passans....

— A compter de cette heure, David, interrompit le capitaine, vos enfans seront les miens, ne craignez rien pour eux; puissent-ils me pardonner de leur avoir enlevé leur père, comme vous me pardonnez de vous avoir enlevé à vos enfans. Quant à votre femme, le jour même de mon retour, je mettrai aux pieds de sa majesté quarante ans de bons et loyaux services, et il faudra bien qu'en échange il m'accorde la grace que je lui demanderai.

— Merci, capitaine, merci, s'écria David éclatant en sanglots; oh! maintenant, je vous le jure, maintenant, je ne crains plus la mort, je la bénis même, puisqu'elle donne à ma famille un aussi noble protecteur. Maintenant, capitaine, ah! je le sens, je suis revenu à des sentimens vraiment chrétiens; maintenant mon amour s'est augmenté, ma haine s'est éteinte; maintenant je voudrais voir M. Burke entre vous et M. John, et, dans mon humilité, capitaine, je baiserais la main qui m'a frappé.

— Assez, assez, voulez-vous m'ôter le courage? Mon pauvre martyr, embrassez-moi, et disons-nous adieu.

Un rayon de joie orgueilleuse éclaira la figure du condamné, et il embrassa le capitaine avec une dignité qui semblait appartenir à un autre rang que celui qu'il avait reçu du hasard.

— Maintenant, David, ne puis-je plus rien faire pour vous?

— Ces fers me gênent, monsieur Stanbow, et j'ai peur qu'ils ne m'empêchent de dormir: or j'ai besoin de sommeil pour être fort

demain. Je voudrais mourir avec fermeté devant des hommes et des soldats.

— On va vous les ôter, David ; est-ce tout ?

— Il y a un ministre à bord du bâtiment ?

— Je vais vous l'envoyer.

— Bob sollicite la faveur de l'accompagner, capitaine, dis-je à mon tour, et de passer la nuit avec David.

— Bob sera libre d'entrer et de sortir tant qu'il voudra.

— C'est plus que je n'osais demander, vous me comblez de bontés, monsieur Stanbow. Aujourd'hui je vous remercie sur la terre, demain je prierai pour vous dans le ciel.

C'était tout ce que nous pouvions supporter, le capitaine et moi. Nous frappâmes à la porte, on l'ouvrit et nous sortîmes. M. Stanbow donna aussitôt des ordres pour que tout ce qu'avait désiré David fût ponctuellement exécuté. Dans la batterie de trente-six, je trouvai Bob qui se tenait sur notre route pour savoir si sa demande lui était accordée. Je lui annonçai qu'il pouvait descendre près de David, et qu'on lui ferait porter dans la prison double souper, double part de vin et de grog. Cette fois, je ne pus empêcher Bob de me baiser les mains.

Je prenais le quart à quatre heures : je restai donc sur le pont jusqu'à deux heures du matin ; pendant tout ce temps, je ne vis pas reparaître Bob, ce qui me prouva qu'il n'avait pas quitté son ami David. A deux heures, on me releva ; mais avant de regagner ma chambre, je voulus passer devant la prison pour m'informer si les ordres donnés à l'égard de David avaient été exécutés. Toutes les instructions du capitaine avaient été religieusement remplies : les fers avaient été détachés, le ministre était descendu pour offrir au condamné les consolations de l'église ; il était resté près de lui jusqu'à une heure et ne l'avait quitté que sur la prière instante que celui-ci lui avait faite d'aller prendre quelque repos. David et Bob étaient donc demeurés seuls : j'approchai mon oreille de la porte pour savoir s'ils dormaient ; mais tous deux veillaient encore, et Bob, succédant au ministre dans ses saintes fonctions, consolait de son mieux son ami David.

— Après tout, disait Bob, vois-tu, David, ce n'est qu'un instant ; une cravate plus ou moins serrée, voilà tout. As-tu jamais avalé de travers ? eh bien, c'est cela. J'ai vu pendre trente hommes à bord dans un seul jour, des pirates brésiliens que nous avions pris, et leur affaire a été faite en une demi-heure ; de bon compte, c'est donc une

minute l'un dans l'autre pour chacun; et pour toi, David, ça ira encore plus vite, vois-tu, attendu que tout le monde sera réuni, tandis que ce jour-là l'équipage était disséminé.

— Ah! ce n'est pas précisément le moment de la mort qui m'effraie, dit David d'une voix assez ferme; ce sont les préparatifs.

— Les préparatifs, David; ça se passera entre amis, ainsi il n'y a rien là-dedans de désagréable : ça n'est pas comme si tu étais pendu pour vol et à terre, vois-tu; oh! alors, c'est autre chose; tu aurais affaire au bourreau et à ses aides, ce qui est toujours une chose désagréable; puis tu aurais des spectateurs qui te mépriseraient, de ce qu'étant un homme tu n'as pas su vivre du travail de tes mains comme un homme. Ici, c'est autre chose : chacun te plaindra, David; et, s'il fallait que chaque matelot donnât un mois de sa vie pour te refaire un total d'existence, je suis bien sûr qu'il n'y en aurait pas un qui refuserait de mettre à la masse, sans compter les officiers qui mettraient le double, j'en suis sûr, comme si de ce côté-là aussi ils avaient double paie : et quoique le capitaine, d'après son âge, est celui qui naturellement a le moins à vivre, eh bien! lui, je suis sûr qu'il ne lésinerait pas plus que les autres, et qu'il mettrait le trimestre.

— Tu me fais du bien, Bob, dit David en respirant, comme si une montagne venait de lui être enlevée de la poitrine; j'avais peur d'être méprisé, parce que ma mort était méprisable.

— Méprisé, toi, David! jamais, jamais.

— Et pourtant, Bob, crois-tu qu'au moment de mourir, et en face de tous, le dernier des officiers du bâtiment voudrait m'embrasser comme l'a fait aujourd'hui le digne M. Stanbow; car, il m'a embrassé, Bob! oui, comme si j'étais un homme de sa condition; mais aussi nous étions seuls.

— Quant à ce qui est de cela, David, j'ose dire que j'en connais un, moi, qui ne te refuserait pas cette petite satisfaction, s'il savait que cela pût te faire plaisir; et cet officier, c'est M. John.

— Oui, oui! M. John a été bon pour moi, et je ne l'oublierai pas, ni ici ni là-haut.

— Eh bien! David, veux-tu que je lui dise un mot de ton désir?

— Non, Bob, non; c'est un mouvement d'orgueil qui m'a dicté les paroles que je t'ai dites, et l'orgueil ne convient pas au chrétien qui va mourir d'une pareille mort. Non, tout se passera ainsi que la chose a été réglée; mais après, Bob, après, qui ensevelira mon pauvre corps?

— Qui, David, qui ?... moi, répondit Bob en soufflant comme une baleine, et personne ne te touchera que moi, vois-tu ; et tu pourras te vanter d'être cousu aussi proprement dans ton hamac, que si c'était la meilleure couturière de Piccadilly qui ait été chargée de la besogne. Après quoi, je te mettrai au pied un sac de sable, pour que tu descendes aussi lestement que possible au fond, et là, David, là, tu seras couché dans la tombe d'un marin, une belle tombe, où tu ne seras pas gêné comme dans un misérable cercueil, et où je viendrai te rejoindre un jour ou l'autre, entends-tu, David ? car j'espère bien finir ma vie à bord d'un vaisseau, comme un brave marin que je suis, et non pas crever dans mon lit, comme un gueux dans un hôpital. De ce côté-là comme de l'autre, sois donc tranquille, David, et repose-toi sur un ami.

— Merci, Bob, répondit le condamné ; maintenant je suis tranquille, si tranquille que je voudrais dormir.

— Bonne nuit, David, dit Bob ; je ne voulais pas t'en parler le premier, mais je ne serais pas fâché de faire un somme non plus.

Les deux amis firent leurs dispositions. Puis, un instant après, j'entendis le ronflement sonore de Bob et la respiration plus douce du pauvre David.

Alors je me retirai dans ma chambre, mais sans avoir l'espérance d'en faire autant qu'eux. Je ne pus fermer en effet l'œil de la nuit ; le matin, au point du jour, j'étais sur le pont.

En passant de l'arrière à l'avant, comme le jour ne paraissait encore qu'à peine, je heurtai quelque chose qui se trouvait au pied du grand mât ; je me baissai pour voir ce que c'était, et je reconnus une poulie bouclée sur le parquet.

— Que fait ici cette poulie ? dis-je au matelot qui se trouvait le plus près de moi.

Celui-ci, sans me répondre, me montra du doigt une seconde poulie attachée à la grande vergue, et une troisième poulie de rappel que l'on était en train de clouer à la dunette. Alors je compris tout : les préparatifs de l'exécution étaient déjà faits. Je levai les yeux au haut du grand mât, et je vis deux matelots occupés à lier au contre-cakatoa, le pavillon de justice ; il était encore enroulé au tour de sa lance, retenu par un fil qui pendait sur le pont, et qui, tiré au moment de l'exécution, devait le laisser flotter en liberté.

Tous ces apprêts se faisaient dans un silence profond ; interrompu seulement par Nick qui, perché sur le bout de la grande vergue, semblait, avec ses plumes hérissées et son cri aigu et triste, un messager

de mort. Le temps était gris et sombre, la mer houleuse et couleur de cendre, l'horizon étroit et brumeux ; le jour était en deuil comme les cœurs.

A huit heures, on changea le quart.

A mesure que les nouveaux appelés paraissaient sur le pont, ils jetaient un coup d'œil sur la poulie du plancher, puis sur celle de la vergue, puis, enfin, sur celle de la dunette, et, voyant que tout était prêt, ils se rendaient à leur poste en silence ; à huit heures et demie l'inspection eut lieu comme d'habitude ; à neuf heures le capitaine sortit de la chambre du conseil et monta sur la dunette par l'escalier de babord. Chacun jeta sur lui un regard à la dérobée, et tous demeurèrent convaincus en voyant son visage, qui portait l'empreinte d'une ferme résignation, que, quoiqu'il souffrît intérieurement autant que personne, le jugement qu'il avait prononcé ne subirait aucune modification.

A onze heures et demie le tambour appela tout le monde sur le pont. Les soldats de marine se rangèrent à babord et à tribord à quelques pieds de la muraille, formant retour à la hauteur du dôme et en avant du mât d'artimont, laissant ainsi la dunette aux officiers, et le passavant et l'avant aux matelots ; à midi moins dix minutes, il ne manquait parmi les officiers que M. Burke, et parmi les matelots que maître Bob. Ce fut alors seulement qu'on prépara la corde; elle passait sous la poulie du pont, allait tourner dernière la poulie de rappel attachée à la dunette; un bout pendait de la poulie de la vergue avec un nœud coulant, l'autre était aux mains de six vigoureux matelots.

A midi moins cinq minutes, David parut sur l'escalier de l'avant ; il était accompagné d'un côté par Bob et de l'autre par le ministre; son visage était pâle comme le bonnet qui couvrait sa tête, sa démarche cependant était assurée ; il jeta un coup d'œil sur les préparatifs de l'exécution. Puis, voyant que les soldats qui le suivaient ne le poussaient pas en avant :

— Mon père, dit-il, en se retournant, que me reste-t-il à faire ?

— A recommander votre ame à Dieu, mon fils, répondit le ministre.

— Oui, oui, murmura Bob, c'est le moment. Du courage, David.

David sourit tristement et s'avança jusqu'au pied du grand mât ; puis, arrivé là, il regarda autour de lui, comme pour adresser un dernier adieu à tout l'équipage ; ses yeux s'arrêtèrent sur moi.

Alors, je me rappelai le désir qu'il avait exprimé la veille. Traversant la haie de soldats, j'allai à lui.

— David, lui dis-je, avez-vous quelque dernière recommandation à me faire à l'égard de votre femme et de vos enfans?

—Non, monsieur John, vous avez entendu ce qu'a dit le capitaine; et je sais que tant qu'il vivra, il tiendra parole.

— Embrassez-moi donc, et mourez tranquille.

Il fit un mouvement pour se jeter à mes pieds. Je le pris dans mes bras; en ce moment l'horloge piqua midi.

— Merci, monsieur John, s'écria-t-il, merci ; et maintenant éloignez-vous; voici l'heure.

Effectivement, deux matelots s'approchaient de lui : l'un lui passa la corde au cou, l'autre lui rabattit son bonnet sur les yeux; puis, il y eut un moment de silence solennel et terrible; tous les regards étaient fixés sur le malheureux.

Le prévôt d'armes donna le signal, et les matelots qui tenaient la corde s'élancèrent d'un même élan.

— Seigneur, ayez pitié......

Ce fut tout ce que put dire le pauvre David; le nœud coulant étrangla le reste de sa prière. On vit son corps s'élever en l'air; au même instant un coup de canon fendit l'espace, et le pavillon de justice, libre du lien qui le retenait roulé, se déploya au haut du grand mât.

Tout était fini : David avait cessé d'exister.

A peine cette cérémonie funèbre fut-elle terminée que chacun se retira par les escaliers et qu'il ne resta sur le pont que ceux que leur service y enchaînait et les deux soldats de marine qui devaient, pendant une heure, garder le cadavre du supplicié. Au bout d'une heure, ils détachèrent la corde et le descendirent. Pendant tout ce temps, Bob avait attendu au pied du grand mât.

Fidèle à sa parole, il prit le corps de son ami, comme il aurait pu faire d'un enfant, et l'emporta dans le faux pont où il commença à l'ensevelir comme il le lui avait promis. Plusieurs matelots s'offrirent pour l'aider dans cette triste besogne; mais Bob refusa toute coopération. A quatre heures du soir, tous les préparatifs funéraires étaient achevés. Un roulement de tambours rappela tout le monde sur le pont. Cependant les matelots n'arrivèrent point avec cette précipitation bruyante qui leur était habituelle, mais les uns après les autres, sans bruit et comme des fantômes.

Le corps, selon l'habitude, avait été placé dans son hamac et cousu avec soin. A ses pieds, Bob avait placé un sac de sable double, dont le poids devait le précipiter au fond de la mer. Il le déposa sur le

caillebotis et le caillebotis sur le passavant. Puis le ministre s'avança. La justice humaine était satisfaite, c'était au tour de la religion d'accomplir son œuvre sainte. La mort avait expié le crime; le coupable avait disparu; il ne restait plus qu'un cadavre sur lequel elle venait prier.

Cette cérémonie, déjà si triste et si solennelle en elle-même, l'était encore davantage par l'heure à laquelle elle s'accomplissait. Le soleil, qui s'était montré un instant à l'occident, se couchait dans la mer, tout sillonné de larges bandes violâtres, et le crépuscule descendait avec cette rapidité qui lui est ordinaire dans les climats méridionaux. Tout l'équipage était debout et la tête découverte. Le ministre ouvrit le livre saint, et chacun écouta respectueusement et en silence l'office des morts, qu'il répéta entièrement, depuis ces paroles : Je suis la résurrection et la vie, dit le Seigneur, — jusqu'à celles-ci : Nous confions donc son corps aux profondeurs de la mer.

A ces mots, auxquels tout l'équipage répondit : — Ainsi soit-il, — Bob poussa le caillebotis; le hamac glissa dans les vagues qui se refermèrent sur lui, et le vaisseau s'éloigna majestueusement, effaçant par son sillage les cercles que le cadavre du pauvre David avait tracés en tombant à la mer.

Cet évènement laissa une profonde tristesse dans l'équipage, et cette tristesse régnait encore dans tous les cœurs lorsque nous arrivâmes, dix jours après, en vue de Malte.

Alex. Dumas.

La suite à un prochain n°.)

EL-BIR

ET

LES ENVIRONS DE NÉZIB.

LETTRE

A M. MICHAUD DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.[1]

Tel-Bascher, 14 septembre 1837.

Nous sommes partis avant-hier d'Orfa, à quatre heures du matin. Nous avons revu, en sortant de la cité, les nombreuses grottes sépulcrales que nous avions visitées deux jours auparavant. Notre route se dirigeait à l'ouest, à travers des montagnes grisâtres et sans végétation. Dans ces montagnes est pratiqué un chemin taillé dans les rochers en plusieurs endroits : c'est une ancienne voie romaine. On

(1) Ce travail, plein d'observations et de faits, sera lu avec intérêt dans les circonstances actuelles : il offre une description détaillée des lieux où vient de se livrer la bataille entre l'armée égyptienne et l'armée ottomane. Ce pays, où la victoire a résolu en partie, il y a un mois, les grandes questions qui préoccupent maintenant l'Europe, était peu connu, et M. Baptistin Poujoulat l'a visité avec le plus grand soin. Son travail fait partie d'un voyage qui sera publié plus tard, et qui est destiné à compléter la *Correspondance d'Orient* de MM. Michaud et Poujoulat.

marche pendant quatre heures sur cette route rocheuse. Puis se déploient à gauche les vastes plaines de l'Arabie déserte; à droite, vers une distance de douze lieues, apparaît la cime bleuâtre d'une longue chaîne de montagnes. L'aspect du désert que nous parcourions a quelque chose d'effrayant, quelque chose qui accable l'esprit et le jette dans une tristesse profonde. Les Arabes ont donné au grand désert le nom de Bahr (la mer). Il y a dans cette dénomination une poétique image, dont chacun peut saisir la vérité. Rien, en effet, ne ressemble à la mer comme cette immense et uniforme étendue, qui n'a de bornes que l'horizon. Au milieu du désert comme au milieu des solitudes de la mer, l'homme n'a pour toutes ressources que ce qu'il emporte avec lui.

Dans le trajet d'Orfa à Tschimerlik, trajet de dix heures, on ne voit rien de vivant; pas une figure humaine, pas un oiseau, pas un arbre ni une goutte d'eau. De tous côtés s'offre à l'œil une muette et morne solitude. Nous arrivâmes à Tschimerlik à onze heures du matin, par une accablante chaleur, et mourant de fatigue, de soif et de faim : c'est la course la plus pénible que j'aie faite depuis que je voyage en Orient. Tschimerlik est un village kurde composé de quarante cabanes de boue, groupées au pied d'un mamelon isolé. Les habitans cultivent le coton, le tabac et le riz. A un quart d'heure au nord du village, sur le bord du chemin, est un grand karavanseraï en pierres, où se reposent les caravanes. Non loin du khan coule une petite rivière, appelée Daizan. Cette rivière porte ses eaux à quelques lieues au-dessous de Tschimerlik, dans Ibrahim-Sou (rivière d'Abraham). Ibrahim-Sou passe à Orfa, se promène à travers les plaines de la Mésopotamie, et va se perdre dans des marais à côté de Séroudje. Cette ville est située au milieu du désert, au-delà du mont Nemroud, à une distance de quinze lieues au sud-ouest d'Édesse. Séroudje ou Seroug ne présente plus aujourd'hui que des ruines, au milieu desquelles des Kurdes appelés Orkhianlous se sont bâti des cabanes. Seroug est cette vieille cité de Sororgia dont il est fait mention dans les chroniques de la première croisade. Sororgia fut la dernière place importante que Baudouin, dans ses excursions victorieuses sur la rive orientale de l'Euphrate, enleva aux Sarrasins. Écoutons Guillaume de Tyr nous raconter lui-même cette expédition du frère de Godefroi.

« Il y avait dans la province d'Édesse, dit l'archevêque de Syrie, une ville nommée Sororgia, remplie d'une nombreuse population d'infidèles, et gouvernée par un satrape turc appelé Balak. Cet homme persécutait depuis long-temps les habitans d'Édesse, et leur

suscitait toutes sortes de vexations. Les Édessiens s'adressèrent à Baudouin, leur nouveau seigneur, et n'eurent pas de peine à obtenir qu'il marchât avec une armée contre Sororgia. Le comte d'Édesse, ayant établi son camp autour des murailles de cette ville et disposé toutes ses machines de guerre, poussa les opérations du siége avec vigueur. Les habitans, voyant leur ennemi déployer une si grande énergie, furent saisis de crainte, lui envoyèrent une députation, et obtinrent la paix sous la condition de rendre la place. Après s'être ainsi emparé de Sororgia, Baudouin imposa un tribut annuel aux habitans, confia la garde et la défense des murailles à Foucher de Chartres, chevalier très habile à la guerre, et retourna à Édesse, comblé de gloire. L'occupation de Sororgia rétablit une entière liberté de communication depuis Antioche jusqu'à Roha (Édesse), car la cité de Balak était placée au milieu de la route entre l'Euphrate et Édesse. »

La distance de Tschimerlik à El-Bir est de six lieues. Après quelques heures de repos au karavanseraï, nous reprîmes notre route à l'occident. Les noirs sommets du mont Kasch-Mar apparaissaient à notre droite; à notre gauche, se dessinait, à une longue distance, la chaîne escarpée du mont Nemroud. Quand on s'éloigne de Tschimerlik, le pays prend un aspect moins sévère, moins désolé; on rencontre parfois des courans d'eau qui vont se perdre dans le sable du désert; on passe dans des vallées dépouillées d'arbres, mais couvertes de pâturages. Cette contrée, désignée par les gens du pays sous le nom de Séroudje, est fréquentée par des tribus kurdes qu'on appelle Barazis. Les Barazis n'ont point le caractère féroce des Kurdes des bords du Tigre; ils sont bons, hospitaliers; ils se livrent pour la plupart aux travaux agricoles; quelques tribus ne vivent que du produit de leurs bestiaux. De loin en loin vous apercevez leurs troupeaux de moutons et leurs nombreux chameaux paissant l'herbe au penchant des collines.

Il y avait quatre heures que nous marchions. Le soleil venait de disparaître à l'horizon lointain. Un léger souffle du vent du nord répandait dans l'atmosphère, une heure auparavant si brûlante, une agréable fraîcheur. Le profond silence du désert n'était interrompu que par les cris des Barazis rappelant les chameaux auprès de leurs tentes. Nous fîmes une halte sur le bord du chemin, à côté d'un puits, pour jouir de cette délicieuse et poétique soirée.

Au moment où nous descendions de cheval, trois femmes, d'une tribu de Barazis, portant chacune sur leur épaule droite une urne

d'argile, quittaient le puits et s'en allaient vers le camp que nous voyions à un quart d'heure de distance. Nous demandâmes à ces femmes un peu d'eau à boire. L'une d'elles revint sur ses pas, en entendant nos paroles. C'était une bédouine à peine âgée de dix-sept ans; sa taille était élancée, sa démarche noble et fière; ses longues tresses noires entremêlées de petits sequins et son voile bleu flottaient sur ses épaules; son visage, quoique bruni par les feux du soleil, était plein de grace et de fraîcheur. Elle portait une robe de toile bleue, serrée d'un mouchoir jaune; les manches de sa robe étaient ramenées sur son cou, et l'on voyait des bracelets en verre bleu autour de ses bras nus; elle n'avait point de chaussure. Cette jeune fille s'avança vers moi, posa son urne sur son bras gauche et me l'offrit, m'invitant à boire en détournant la tête. Elle présenta son urne de la même manière à mon compagnon de voyage, à notre drogman et à notre muletier. Ensuite, elle se mit à puiser de l'eau et remplit les auges en pierre pour abreuver nos chevaux. En voyant cette fille du désert, aurais-je pu ne pas penser à la fille de Bethuel, à Rebecca? Depuis le temps où le vieux Nachor, frère d'Abraham, vivait en Mésopotamie, ces contrées n'ont point cessé d'être habitées par des tribus de pasteurs. Quarante siècles écoulés n'ont rien changé aux mœurs hospitalières, aux vertus simples des peuples qui erraient sur la rive orientale de l'Euphrate. Ouvrant avec joie le livre des saintes Écritures, je relus le passage suivant de la Genèse:

« Éliéser faisait reposer ses chameaux auprès d'un puits, sur le soir, à l'heure où les jeunes filles ont coutume de sortir pour puiser de l'eau; il dit : « Seigneur, Dieu de mon seigneur Abraham, secondez-« moi aujourd'hui, je vous prie, et usez de miséricorde envers mon « maître. Me voici près de cette fontaine, et les filles de la ville sor-« tiront bientôt pour puiser de l'eau. La fille donc à qui je dirai : « Inclinez votre vase afin que je boive » ; et qui répondra : « Buvez, « et je donnerai encore à boire à vos chameaux » ; cette fille, Sei-« gneur, sera celle que vous avez préparée pour votre serviteur Isaac, « et je reconnaîtrai par là que vous avez fait miséricorde à mon « maître. » — Éliéser n'avait pas encore achevé ces paroles en lui-même, et voilà que Rebecca sortait de la ville portant un vase sur son épaule. C'était une jeune fille pleine de pudeur, vierge très-belle, inconnue à tout homme. Or, Rebecca était descendue vers la fontaine, avait rempli son vase, et s'en retournait. Et Éliéser se présenta à elle, et lui dit : « Donnez-moi un peu d'eau à boire de votre « vase. » Elle répondit : « Buvez, mon seigneur. » Et elle posa

promptement son vase sur son bras, et lui donna à boire. Et lorsqu'il eut bu, elle ajouta : « Je puiserai encore de l'eau pour vos chameaux, « jusqu'à ce qu'ils aient bu. » Et après avoir répandu son vase dans les canaux, elle courut à la fontaine, puisa de l'eau, et la présenta à tous les chameaux. Et Éliéser contemplait Rebecca en silence. Il vit que son voyage avait été rendu heureux, et il s'inclina et adora le Seigneur, le Dieu du ciel et de la terre. »

Cette scène est admirable à lire dans tous les pays de la terre; mais lorsqu'on la répète au milieu du désert de la Mésopotamie, dans le pays de Bethuel, en présence d'une jeune fille dont le costume, la tournure et les mœurs rappellent complètement Rebecca, alors cette scène prend un caractère de divine poésie qui enchante le cœur.

Je reviens à mon itinéraire. Une heure avant d'arriver à Bir, nous traversâmes à gué le petit fleuve Belès, le Belichus des anciens. Le Belès va se jeter dans l'Euphrate, près du bourg de Raka, situé sur l'emplacement de l'antique Nicéphorium. On passe l'Euphrate à Raka lorsqu'on va d'Alep à Bagdad par le désert. L'antique Birtha, appelée *El-Bir* (le Puits) par les Arabes, et *Birèdjik* par les Turcs, est bâtie sur la rive orientale de l'Euphrate, au penchant de deux chaînons de collines calcaires d'une éblouissante blancheur. Plusieurs petits ruisseaux jaillissent des flancs de ces collines, se répandent dans la ville et dans un étroit vallon planté d'oliviers et d'autres arbres fruitiers. Ce vallon est à peu de distance au sud-est d'El-Bir. La ville est enfermée dans l'enceinte d'une muraille à moitié ruinée, qui peut avoir une heure de tour. Birèdjik n'a qu'une seule porte, tournée vers le sud. Cette porte, qu'on ferme chaque soir, est revêtue de grosses lames de fer. Dans l'intérieur des remparts, au nord-est, sur un rocher à pic d'une grande élévation, est une antique citadelle; jadis si formidable, elle s'écroule aujourd'hui sur plusieurs points; autour des murs s'étend un fossé profond taillé dans le roc. On arrive dans la forteresse par un pont-levis jeté sur le fossé. Le château d'El-Bir a environ un mille de circonférence à sa base; mais ses murailles vont en se rétrécissant, et se terminent en pain de sucre. Les quatre coins de la forteresse sont coupés comme les angles d'une pyramide. Avant l'invention de la poudre à canon, la citadelle de Birtha était regardée comme imprenable. El-Bir serait encore une importante place militaire, si on avait rebâti les remparts et réparé les murs du château; mais, vous le savez, les Turcs ne réparent jamais rien. En ce moment, Birèdjik ne pourrait pas soutenir le moindre siége.

Dans un des appartemens les plus élevés de la citadelle, on trouve des restes de vieilles armures : ce sont des casques en fer très lourds, sur lesquels sont gravés des caractères arabes, des cottes de mailles, et des débris de cuirasses. On y voit également des frondes, des flèches au bout desquelles est une pointe en fer entourée d'un morceau de toile qui enveloppe une matière combustible. Ces armes ont appartenu à des Musulmans du moyen-âge, et, probablement, elles datent des époques de la grande guerre entre le croissant et la croix. La matière combustible attachée aux vieilles flèches des Sarrasins, servait sans doute à incendier les places qu'on assiégeait.

Les maisons de Birèdjik, comme les remparts, sont construites en petites pierres carrées; la ville a des bains, des bazars mal approvisionnés, un karavanseraï, quatre mosquées et une église chrétienne. El-Bir compte une population de cinq mille Musulmans et de cent cinquante Arméniens schismatiques. Les principales ressources des habitans sont le coton, le blé, le tabac, les olives et les melons. La cité est gouvernée par un mousselin qui dépend du pacha d'Orfa.

L'Euphrate, appelé Mourad-Souïou (eau du désir) par les gens du pays, présente, en passant à Birèdjik, une largeur d'un quart de mille; on lui donne une profondeur de douze pieds. Le fleuve roule plus d'eau et s'étend sur un plus vaste espace au commencement du printemps, à l'époque de la fonte des neiges sur les montagnes de l'Arménie. Les collines, sur lesquelles El-Bir s'élève, protègent la cité contre les inondations de l'Euphrate; les eaux se répandent alors en liberté du côté occidental où tout est plaine. Le Mourad-Souïou, comme le Nil, porte la fécondité dans les terres qu'il visite. Les habitans du pays commencent les semailles et la culture des légumes lorsque les eaux se sont retirées. L'Euphrate, à Birèdjik comme à Malattia et à Samosate, coule paisiblement; ses bords sont sablonneux et dépouillés d'ombrage.

L'Euphrate, à El-Bir, est le passage ordinaire des caravanes qui viennent de Mésopotamie en Syrie; ce passage s'effectue dans de larges bateaux. Ce fut sur une de ces embarcations que nous traversâmes le fleuve, le 7 septembre, à huit heures du soir; nous laissâmes derrière nous le grand fleuve, s'en allant avec majesté à travers le désert, et nous nous avançâmes vers l'occident. La distance d'El-Bir à Tel-Bascher est de dix heures; la route se dirige, pendant trois heures, au milieu d'une plaine inégale, où se trouvent des plantations de coton, de tabac et de riz. Ensuite le pays devient montagneux, sec, aride et inhabité. Ce n'est que cinq heures avant d'ar-

river à Tel-Bascher que l'on rencontre un pauvre village turc appelé Nézib; une heure plus loin, un autre bourg du nom de Mursal. Ces deux bourgs sont dans le territoire du grand-seigneur; ils dépendent du pachalik de Marach. Nézib est bâti au bas d'une montagne qui porte le nom du village. Cette montagne se détache de Kara-Dagh (mont Noir), une des branches du Taurus. Une petite rivière nommée Karazin, dont le lit est très encaissé en plusieurs endroits, jaillit du flanc méridional du mont Nézib, et va se jeter dans l'Euphrate, entre Kerkis et Mardjé-Khémis. Au sud du mont Nézib se déploie une vaste plaine qui se prolonge jusqu'à la rive occidentale de l'Euphrate. Des Kurdes cultivateurs, connus par les gens du pays sous le nom de *Barasks*, vivent dans la plaine de Nézib (1).

Tel-Bascher est, d'après le traité de Kutayeh du mois d'avril 1833, la limite des possessions territoriales de Méhémet-Ali au nord-est de la Syrie. Cette limite est marquée par la rivière Sadjour, qui prend sa source au nord de Tel-Bascher, et va se jeter dans l'Euphrate, non loin de Djerabolos ou Jerabes. Le pacha d'Égypte a établi une quarantaine de sept jours sur la rive orientale du Sadjour. De l'autre côté de la rivière sont des tentes, occupées par cent cinquante soldats arabes chargés de la surveillance de la quarantaine. Là se trouvent également la tente du *nazir* (chef de la quarantaine) et celle d'un médecin arabe, élève de l'école d'Abouzabel. Pas une seule cabane ne se rencontre sur la rive gauche du Sadjour; si on ne porte avec soi une tente, on est forcé de subir la quarantaine en plein air. Aussi, presque tous ceux qui se soumettent au régime sanitaire de cette frontière, sont-ils malades avant de mettre le pied dans le pays gouverné par les Égyptiens.

Nous sommes restés trois jours sur le bord du Sadjour, n'ayant pour tout abri qu'une tente en lambeaux, pour toute nourriture que du mauvais pain noir et quelques grappes de raisin. Déjà épuisés par les fatigues, les privations d'un voyage de trois mois dans l'Asie mineure, nous étions près de succomber durant ces trois affreuses journées. Nos prières auprès du médecin et du nazir pour obtenir un logement dans le village de Tel-Bascher, bâti au-delà du Sadjour, n'avaient abouti qu'à un barbare et stupide refus. La cité d'Aïntab n'était éloignée de Tel-Bascher que de cinq lieues; on me dit qu'un Hongrois, chirurgien-major d'un régiment égyptien, demeurait à

(1) C'est dans cette plaine de Nézib que les Egyptiens ont mis récemment en déroute l'armée ottomane.

Aïntab, et je lui écrivis pour le prier d'abréger notre quarantaine ou de nous envoyer ailleurs. Dès qu'il eut reçu ma lettre, le bon docteur s'empressa de venir vers nous, et ce ne fut pas sans beaucoup de peine qu'il obtint pour nous une maison dans le village de Tel-Bascher, où nous passâmes nos quatre derniers jours.

Le village de Tel-Bascher compte cinquante cabanes, habitées par des musulmans. Tel-Bascher est situé au milieu d'une plaine inégale, bornée au nord et au sud par deux chaînes de montagnes abruptes et pelées. La plaine, arrosée par le Sadjour, est très fertile, mais elle est en friche sur plusieurs points. On ne voit un peu de culture qu'autour du village. Ce pays de Tel-Bascher, appelé Turbessel par les chroniqueurs des guerres saintes, fut une des plus importantes conquêtes de Baudouin, frère de Godefroi. « Le territoire de Turbessel, dit Guillaume de Tyr, produisait abondamment du froment, de l'huile, des légumes et des fruits de toute espèce. » L'abandon, la solitude, ont remplacé toutes ces riches productions des temps passés.

Vous avez parlé, dans le IIe livre de votre *Histoire des Croisades*, de la prise du château de Tel-Bascher par Baudouin. J'ai cherché avec soin s'il ne restait pas des débris de ce château, qui, selon Albert d'Aix, était *remarquable par ses fortifications aussi belles que solides.* On trouve, à deux heures au sud du village de Tel-Bascher, une grande colline artificielle, sur laquelle se montrent encore quelques vestiges d'anciennes murailles. Cette colline porte le nom de Kizil-Hissar (château rouge). Il est probable que ces ruines de Kizil-Hissar ont appartenu à la citadelle de Tel-Bascher dont parlent les chroniqueurs. Quant à la forteresse de Ravenel, que Guillaume de Tyr et Albert d'Aix placent dans le voisinage de Tel-Bascher, je n'ai trouvé ni pierres ni monticules qui pussent m'aider à en fixer l'ancienne position. Les guerres et les révolutions ont effacé du sol de la Petite-Arménie beaucoup d'autres forteresses, tombées jadis au pouvoir de Baudouin.

L'histoire a conservé le nom d'un noble et vaillant chevalier qui mourut et fut enseveli dans la citadelle de Tel-Bascher; c'est Henri d'Arques, l'ami, le compagnon d'armes de Godefroi de Bouillon. Après avoir échappé aux flèches des Sarrasins, sur les rives de l'Oronte, où il combattit avec gloire, Henri d'Arques vint à Tel-Bascher, pour fuir l'épidémie qui désolait la ville d'Antioche, et mourut en regrettant de n'avoir pas vu ce divin tombeau pour lequel il avait pris les armes et la croix.

Je dirai maintenant deux mots sur la marche de Baudouin depuis

Mamistra en Cilicie jusqu'à Édesse. Il est une partie de la route, suivie par le frère de Godefroi, que je n'ai point vue; c'est celle qui vient de Mamistra à Tel-Bascher. Les chroniqueurs, comme vous le savez, n'ont laissé aucune indication sur cette route, et nous pouvons dire que la géographie de ce pays n'est guère mieux connue de nos jours qu'elle ne l'était il y a huit siècles. Peu de contrées, en Orient, ont été plus mal explorées que la Cilicie; on a un nombre infini de livres sur la Syrie, et nous n'avons que des détails vagues, incomplets, sur les régions qui s'étendent entre le Taurus et l'Amanus. Je dois les renseignemens géographiques que vous allez lire à un habitant de Tel-Bascher, qui a fait le voyage de Mamistra aux rives du Sadjour.

La cité de Mamistra, d'où Baudouin partit avec ses dix-sept cents soldats, est désignée par Strabon sous le nom de Mopsuetia; on l'appelle aujourd'hui Messis. A l'époque de la première croisade, Mopsuetia avait des remparts flanqués de tours; c'était une des plus importantes villes de la Cilicie. Le fleuve Pyramus, appelé aujourd'hui Djihan-Sou (rivière du monde), divisait la ville en deux parties; un pont jeté sur le Pyramus réunissait les deux quartiers de la cité. Maintenant le bourg de Messis, habité par une centaine de familles de Turcomans, n'est bâti que sur la rive droite de Djihan-Sou. On voit encore autour de Messis des restes considérables de fortifications.

Avant la guerre entre le sultan Mahmoud et son vassal d'Égypte, on traversait le Djihan-Sou, au sortir de Messis, sur un superbe pont de neuf arches. Ce pont fut détruit par l'armée ottomane, après sa défaite à Beylan, lorsqu'elle opérait sa retraite vers Koniah où elle perdit une importante bataille. On passe aujourd'hui le Djihan à gué ou sur les ruines du pont.

Le chemin qui conduit de Mamistra aux rives de l'Euphrate se dirige vers l'orient dans une vallée d'une lieue d'étendue. En quittant la vallée on franchit une montagne escarpée, puis on descend dans une vaste plaine habitée par des Turcomans, comme au temps où Baudouin la traversa. C'est en s'éloignant de cette plaine qu'on s'engage dans les sombres défilés amaniques appelés Kara-capoussi (portes noires) par les Turcs. En sortant de ces défilés, Baudouin s'avança dans un pays nu et sillonné par quelques petites rivières qui vont se jeter dans le grand lac d'Antioche, situé non loin du versant sud-est de la chaîne de l'Amanus. Avant de descendre dans la plaine de Tel-Bascher, Baudouin eut à franchir une chaîne escarpée habitée aujourd'hui par des Kurdes, appelés Kara-Biriskis. Cette montagne, qu'on peut regarder comme le pied du Taurus, se nomme Djebel-Scheik.

Baudouin confia la garde des forteresses de Ravenel et de Tel-Bascher à une portion de sa troupe, puis il prit le chemin d'Édesse, « où il fut accueilli, dit Albert d'Aix, aux sons des trompettes, des tambours, et avec les transports de joie de la multitude qui l'attendait comme un libérateur. »

Les grands évènemens que vous avez eu à raconter dans le premier volume de votre *Histoire*, ne vous permettaient pas de vous arrêter à tous les faits relatifs aux expéditions des croisés sur les bords du Sadjour et de l'Euphrate. Ces faits détachés, qui n'entrent pas dans le plan de l'historien, doivent être recueillis par le voyageur. Je veux parler du séjour de Godefroi de Bouillon à Tel-Bascher. Au milieu des ennuis de ma quarantaine, j'éprouve une douce satisfaction à songer au duc de Lorraine : le souvenir de ce grand homme est beau et glorieux partout où le voyageur le rencontre, dans l'Asie mineure et en Syrie. Vous avez retracé les ravages de cette épidémie qui moissonna tant de croisés après la prise d'Antioche; Baudouin supplia son frère Godefroi de s'éloigner du foyer de la maladie et de venir demeurer à Tel-Bascher. Le duc de Lorraine céda aux vives sollicitations du comte d'Édesse et partit d'Antioche. Il emmena avec lui son escorte particulière et un grand nombre de pauvres pèlerins dont il était l'unique appui. Godefroi et ses compagnons arrivèrent heureusement à Tel-Bascher.

A cette époque, un château, situé sur les frontières du territoire de Tel-Bascher, était occupé par ce fameux Pancrace qui avait entraîné Baudouin dans ses courses aventureuses. « Les Arméniens du pays, et particulièrement les moines, dit Guillaume de Tyr, gémissaient des odieuses vexations de Pancrace. Les chrétiens vinrent en foule saluer Godefroi comme un sauveur. Le duc de Lorraine accueillit leurs plaintes avec une bonté paternelle et leur promit de les délivrer de leur oppresseur. Godefroi était d'autant plus porté à punir Pancrace, qu'il avait à se venger contre lui d'une offense personnelle. Pendant que l'armée chrétienne assiégeait Antioche, Pancrace avait dépouillé des députés de Baudouin chargés de riches présens destinés à Godefroi, et les avait envoyés à Bohémond pour gagner son amitié. Le duc de Lorraine choisit dans sa suite cinquante chevaliers armés et cuirassés, et marcha à leur tête vers le château de Pancrace. Il l'attaqua avec ardeur, s'en empara au premier assaut, puis il le renversa de fond en comble. « C'est ainsi, dit Guillaume de Tyr, que le duc très chrétien rabattit l'insolence de ce cruel ennemi des pauvres du Christ. »

Avant de marcher vers Jérusalem, Godefroi alla revoir encore une fois son frère à Édesse. Il repartit bientôt de cette ville. Quatre heures avant d'arriver à Antioche, le duc de Lorraine se reposa dans un lieu arrosé par un ruisseau limpide, et ombragé par de beaux arbres verts. Pendant qu'il prenait tranquillement son repas sur le gazon, il vit apparaître tout à coup une nombreuse troupe de Sarrasins qui s'élança sur lui. Godefroi et ses compagnons prirent leurs lances, leurs javelots, sautèrent sur leurs destriers, et se précipitèrent au-devant des Turcs. Les croisés tuèrent plusieurs de leurs ennemis, et mirent les autres en fuite. Cette victoire fut complète pour Godefroi et ses chevaliers. Ils entrèrent dans Antioche chargés de dépouilles, et traînant à leur suite les superbes chevaux des Musulmans vaincus.

Depuis Godefroi, des armées ont plus d'une fois, et à des époques diverses, traversé cette contrée. Peut-être dans un temps prochain ce pays est-il destiné à retentir de nouveau du bruit des armes. La querelle entre le sultan et Méhémet-Ali aboutira tôt ou tard à une violente guerre; la possession de la Syrie sera disputée au vice-roi, que le sort des combats a si souvent favorisé, et de grands intérêts s'agiteront alors dans ces plaines, où je ne rencontre aujourd'hui que la cabane du Kourde et la tente du Bédouin.

BAPTISTIN POUJOULAT.

LOUIS ARIOSTE.

(1474 — 1553.)

DEUXIEME SATIRE. [1]

L'existence précaire, habituellement semée d'inquiétudes, qu'a menée l'Arioste, si on la compare à la grace, à l'éclat et à la gaieté souvent folle de ses écrits, produit un contraste dont on ne peut se former une idée juste qu'après avoir attentivement étudié les satires de ce poète, véritables confessions.

On ne saurait pas par d'autres poésies de l'Arioste (*Capitoli*) que l'amour fut pour le poète un dédommagement à tous les ennuis que lui causèrent son esclavage littéraire et ses procès de famille, qu'on l'apprendrait, comme on le verra, par ses satires mêmes; cependant on ne saurait se le dissimuler, il a fallu que cet homme portât en lui un trésor inépuisable de gaieté poétique, pour que l'ensemble de ses écrits ne se ressentît pas de l'influence habituelle d'une série de petits événemens tristes, ennuyeux, décourageans, dont il n'a parlé que dans ses satires.

Après le départ du cardinal Hippolyte d'Este pour la Hongrie (1519), Arioste était resté à Ferrare dans une assez fausse position, dont le duc Alphonse eut la bonne grace de le tirer en le faisant passer comme gentil-

(1) Voyez la livraison du 14 juillet.

homme-serviteur, de la cour de son frère dans la sienne. Alphonse estimait, aimait même beaucoup Arioste, qu'il retenait le plus qu'il pouvait dans sa familiarité. Mais ces petits princes d'Italie étaient tellement obérés par les dépenses qu'occasionnaient les guerres qu'ils avaient à soutenir, et le luxe dont ils s'entouraient, que leurs revenus ne pouvaient suffire à payer raisonnablement ceux mêmes de leurs serviteurs qu'ils avaient des raisons particulières de préférer. Ce fut le cas d'Alphonse envers Arioste. Les détails que l'on a conservés, à ce sujet, tiennent plutôt de la fable que de l'histoire; ainsi Arioste, qui avait rendu des services éminens à la cour de Ferrare, comme négociateur et en exposant sa vie dans les combats; qui enfin avait consacré douze ans de son existence à composer le *Roland Furieux*, avec l'intention d'immortaliser, comme il l'a fait, la maison d'Este par ses vers; ce gentilhomme poète ne recevait pour tous gages à cette cour qu'une petite rente affectée sur les gabelles ou autre droit de cette espèce, impôt qu'Alphonse supprima tout à coup un beau jour; en sorte qu'Arioste fut privé de ce mince revenu sans que le prince pensât à le remplacer.

Si Alphonse était avare de ses largesses, il ne le fut pas moins de sa protection. On serait tenté de croire que, sous ces petits princes absolus, quand le cours de la justice déviait, ce devait être à l'avantage de leurs favoris; il n'en fut pas ainsi, au moins pour Arioste, dans une occasion où il fut obligé de plaider. On rapporte qu'un de ses parens, Rinaldo Ariosto, possesseur d'un riche fief dans le Ferrarais, étant mort, trois héritiers se présentèrent : Arioste le poète, comme parent le plus proche; un ordre religieux, pour un de ses moines qui se disait fils naturel du défunt; et la chambre ducale, faisant valoir ses prétentions sur cette terre comme bien féodal. Le poète fut obligé de parcourir, en plaidant, trois degrés de juridiction; il trouva dans son premier juge un ennemi personnel qui lui donna tort; dans le second un homme de mauvaise foi qui l'engagea à renoncer à ses prétentions; et enfin à la chambre ducale, Alphonse lui-même auquel il céda ses droits dans la crainte de perdre sa bienveillance.

Le duc, ajoute-t-on, resta neutre en cette affaire, laissant déployer à ses hommes de loi toute leur science fiscale et féodale, et se gardant bien de les empêcher de le si bien servir.

Le revenu le plus net dont jouissait l'Arioste, revenu qu'il devait au cardinal Hippolyte, était le tiers de ce que gagnait sur les actes qu'il passait ce Constabili, notaire de la chancellerie de l'archevêché de Milan, dont il a été question dans la première satire. Il paraît qu'en faisant avoir cet emploi à Constabili, noble Ferrarais, on avait stipulé qu'il remettrait à l'Arioste le tiers de ses profits. Le poète tirait du notaire vingt-cinq écus par trimestre, ce qui faisait monter le revenu annuel à six cents francs environ.

Encore semblerait-il, par un passage de la deuxième satire que l'on va lire, que cette transaction avec le notaire Constabili, pour rester valide, devait être confirmée par la cour de Rome; car ce fut l'un des motifs qui, dans

l'année 1520 ou 21, éveillèrent dans l'esprit d'Arioste l'idée de se rendre dans cette ville. Mais l'autre raison qu'il allègue est vraiment curieuse par l'étrange idée qu'elle donne des mœurs de l'Italie à cette époque. Il s'agissait pour lui d'aller *escamoter*, comme il le dit lui-même, le bénéfice de Sainte-Agathe dans la Romagne, dont la substitution lui était destinée par un vieux prêtre, son parent, disposé à se débarrasser de son bénéfice dans la crainte d'être empoisonné par un homme qui exigeait de lui une résignation en sa faveur. Le ton avec lequel Arioste parle de ses projets, et des dangers que croit courir le vieux titulaire de Sainte-Agathe, prouve clairement que rien n'était si ordinaire alors que ces intrigues et ces menaces employées pour obtenir des bénéfices et forcer les vieux ecclésiastiques à s'en désister. Au surplus, l'existence de ces désordres est fort antérieure au XVIe siècle, et c'est ce dont on peut s'assurer en lisant la relation d'un fait pareil accompagné des circonstances les plus graves, dont Buonacorso Pitti a donné un récit détaillé dans sa curieuse chronique (1).

A ces renseignemens sur la vie de l'Arioste, nécessaires pour l'intelligence de sa deuxième satire, j'ajouterai encore quelques observations préliminaires qui en feront mieux saisir le sens et la portée. On s'étonnera sans doute de la liberté avec laquelle le poète parle des abus de la cour de Rome, alors qu'elle était si puissante et environnée de tant d'éclat. Mais ses satires ne furent publiées, comme on sait, qu'après sa mort, et de son vivant il n'en donna lecture qu'à ses amis. Ce qui est beaucoup plus singulier, c'est la mansuétude ou l'indifférence du gouvernement papal au sujet de cet ouvrage, dont les éditions, depuis celle de 1534, la première qui ait été donnée, se sont renouvelées en Italie jusqu'à nos jours. Mais il faut dire que, malgré la franchise avec laquelle Arioste signale et peint les abus, il n'a mêlé aucun fiel à ses paroles. Ses observations sont si justes, ses critiques si bien fondées, que, quand il se laisse aller à la colère, on y reconnaît plutôt les plaintes d'une ame honnête, mais un peu faible, que cette mauvaise humeur permanente qui a porté plus d'un poète satirique à exagérer les défauts et les vices. Peut-être même serait-on souvent en droit de lui reprocher de ne pas s'emporter avec assez d'énergie contre le mal. Mais Arioste était pauvre et dépendant; il vivait dans un temps où les hommes élevés aux plus hautes et aux plus saintes dignités bravaient ouvertement, et sans qu'on s'en étonnât beaucoup, les lois de la morale et de la justice; il préférait à tout, d'ailleurs, son repos, son indépendance et son bien-être. Or, avec de telles dispositions, on peut bien être ce que l'on appelait sous le Régent, en France, un *galant homme*, ce qu'était en effet Louis Arioste; mais on ne devient pas un homme vertueux. Cela posé, écoutons maintenant notre poete épicurien parler de lui, de ses affaires et des travers de ses contemporains.

(1) La relation de cette affaire, par B. Pitti, se trouve en entier dans *Florence et ses vicissitudes*, vol. II, pag. 321 et suiv.

SATIRE II.

A M. GALASSO ARIOSTO, MON FRÈRE.

Comme j'ai plus besoin que d'envie d'être à Rome, à cette époque où les cardinaux changent de peau, à la mode des serpens, et à ce moment de l'année où les maladies sont moins à craindre pour le corps (1), quoiqu'une peste bien plus désastreuse y travaille les esprits, puisque la roue, qui ne tourmente pas le seul Ixion, tourne au milieu de Rome, martyrisant les ames par la longue agonie des ambitions et des intrigues, je te prierai, Galasso, de me retenir, près du temple qui a pris le nom du prêtre guerrier qui sépara l'oreille de Malchus de sa tête, un logement pour quatre bêtes, je compte pour deux, moi et mon fidèle Gianni; puis un mulet et une vieille rosse. Chambre ou trou destiné à me loger, je veux qu'il y fasse clair, qu'il y ait peu à monter et que l'on y puisse faire commodément du feu. Il n'est pas moins nécessaire que tu t'occupes des montures, car leur place à l'écurie ne suffirait pas, si elles n'y trouvaient ni foin ni paille.

Un matelas de laine ou de coton qui me tienne les côtes à l'aise et ne me force pas de me relever la nuit, et je serai content. Aie soin de m'avoir du bois de chauffage sec, et quelqu'un qui puisse m'accommoder à la grosse un peu de bœuf ou de mouton. Je ne tiens nullement à avoir un cuisinier qui réveille mon appétit s'il est mort. Laisse cet habile homme faire usage de sa broche et de ses casseroles pour graisser le museau du sieur Vorano jusqu'aux oreilles, de ce Vorano venu au monde pour faire de l'engrais, qui attend plus impatiemment la faim pour se gorger de mets, qu'il ne désire les mets pour apaiser sa faim; de ce camérier de fraîche date, habitué jusqu'ici à se rassasier de pain et d'ail, ainsi que ses frères, lorsqu'eux et lui revenaient des champs avec la charrue et les bœufs, et qui maintenant, nourri de tourterelles, de perdrix et de faisans, ne peut supporter de manger deux fois le même mets, et sait faire la différence entre la chair du chevreuil ou du sanglier sauvage et le gibier venu de l'Elisea (2).

Fais que j'aie de bonne eau, non de fontaine, mais du Tibre; pourvu, toutefois, qu'elle n'ait pas lavé depuis six jours les arches du pont Sixte et de ceux qui le précèdent. Je m'embarrasse peu du vin, cependant je ne le refuse pas; mais il m'en faut si peu, qu'il me suffira de le prendre au détail à la taverne. Tu sais que je n'aime pas goûter sans beaucoup d'eau nos vins, venus dans des sols humides; du cerveau ils me retombent sur la poitrine,

(1) Pendant le carême, les cardinaux quittent l'habit rouge et en portent un violet. A cette époque de l'année, le printemps, les maladies sont moins pernicieuses à Rome que dans les autres saisons.

(2) L'Elisea est un grand bois près de l'Emilie.

au point de m'enrouer. Quel effet produiraient donc sur moi ces vins capiteux tirés des écueils de ces voleurs de Corses, du pays de ces Grecs infidèles, ou des Lyguriens inconstans ?

Qu'enfermé dans le fond de son cabinet, le frère Ciurla s'en régale, tandis que, dehors, le peuple à jeun attend qu'il lui expose l'évangile; que plus d'une écrevisse cuite et rouge monte en chaire après lui, et par ses clameurs et ses menaces jette la crainte dans toutes les ames, tonne contre Moschino, Gualengo et leurs compagnons, parce qu'ils causent une disette de *vernacia* (1), ou parce qu'ils vont hors de chez eux manger, à l'auberge du *Gorgadello* ou du *Moro*, de beaux pigeons et des chapons gras, comme fait le prédicateur lui-même, hors du réfectoire et au fond de sa cellule.

N'oublie pas surtout, Galasso, de m'avoir des livres avec lesquels je puisse passer les heures où les prélats ordonnent à leurs huissiers de ne laisser entrer personne chez eux, usage que suivent aussi les frères à tierce, lorsque attablés ils n'obéissent plus au son de la cloche. « Seigneur, dirai-je (car on ne se sert plus du mot *frère*, depuis que l'adulation espagnole a fait descendre la *seigneurie* jusque dans les mauvais lieux), seigneur, dirai-je donc, fût-ce à un pousse-navette que je m'adresse, faites, au nom de Dieu, que mon très révérend seigneur veuille bien ouïr une parole. — Cela ne se peut encore, me répond-on en espagnol, et il serait mieux de revenir demain matin. — Faites-lui au moins savoir que je suis à la porte. — Pour réponse, on me dit que le patron ne veut recevoir aucune visite, quand même ce serait saint Pierre, saint Paul, saint Jean ou le maître de Nazareth lui-même qui se présenterait. Au fait, si, de même que je pénètre avec mon esprit, j'avais des yeux de linx, ou si les murs étaient transparens comme du cristal, je verrais que ces hommes ont autant de bonnes raisons de fuir le grand jour que d'éviter mes regards. Mais laissons-les tranquillement dans leurs retraites, tandis que de notre côté nous lisons nos chers livres au coin du feu.

Je sais que tu désires savoir pourquoi je viens visiter le mont Aventin; je vais te le dire : c'est pour obtenir un papier muni d'un fil et d'un petit sceau en plomb, au moyen duquel on me confirmerait la jouissance d'un très-petit nombre de baioques dont je vis, et qui me sont payés à Milan. Outre cela, je voudrais m'arranger pour être le premier à escamoter Sainte-Agathe dans le cas où le vieux prêtre venant à mourir, je lui survivrais.

Moi donc aussi je vais donner dans les filets, qu'en sermonant les autres, je dis souvent que le démon tend à ceux qui ont si grande soif du sang de Jésus-Christ. Mais si Dieu permet que cette église (Sainte-Agathe) tombe entre mes mains, tu me verras la résigner à une personne sage, docte et de mœurs honnêtes, qui pourra en disposer ensuite à ses risques et périls.

Quant à moi, je ne veux ni de chasuble, ni d'aube, ni de tonsure à ma tête; encore moins d'étole et d'anneau qui me lient, et ne me permettent plus de choisir par-ci ou par-là. Si une fois je suis prêtre, ce sera en vain que

(1) Espèce de vin blanc très estimée en Italie.

j'aurai le désir de me marier, et si je prends femme, il faudra éteindre toute envie de devenir prêtre. Or, comme je me connais changeant dans mes goûts, je me garde des liens dont je ne pourrais me dégager, si je venais à me repentir de les avoir contractés.

Tu pourras me demander pourquoi je veux me charger d'un si grand poids pour m'en débarrasser sur un autre; c'est parce que toi et mes autres frères vous m'auriez gourmandé, blâmé peut-être, si la fortune me présentant un tel avantage, je ne l'avais pas saisi. D'ailleurs, tu sais bien que, le vieil oncle de Sainte-Agathe ayant appris à Rome les prétentions d'un quidam qui voulait lui succéder, et craignant que cet homme, impatient de sa mort, ne pût fort bien l'empoisonner, le bon homme m'a prié d'aller à la cour pour prendre sa renonciation, et le débarrasser ainsi de toutes ses terreurs. J'ai mis tout en œuvre pour déterminer le vieillard à s'adresser à toi ou à notre frère Alexandre, qui a assez de goût pour l'église; mais il n'a voulu entendre parler ni de vous, ni de ses autres alliés, et c'est uniquement sur moi que son choix s'est fixé.

Je ne l'ignore pas, on dira qu'il y a folie de ma part à ne pas vouloir m'engager dans la voie par laquelle on parvient aux honneurs; que je fais mal de fuir un chemin qui conduit les gens les plus sots, les plus inutiles, les plus infames même, a être vénérés et adorés comme des monarques. Mais quel est l'homme assez sage et assez saint pour être en droit de se vanter de n'avoir jamais eu un grain de folie? Chacun a son travers; tel est le mien; et s'il faut acheter au prix de sa liberté le plus éclatant chapeau à Rome, je n'en veux pas. Peu m'importe d'occuper la première place à table, si je n'en sors pas plus content et aussi bien repu que ceux qui sont au milieu ou en bas? Et de même qu'à cette table je ne mangerais pas au-delà de mon appétit, de même je ne serais pas plus à l'aise, plus tranquille ni plus content, quand on surchargerait ma tête de cinq mitres.

Il y a des gens qui regardent comme la félicité parfaite d'être entouré de cent personnes en entrant à la cour, et de se voir sottement admiré par le vulgaire; pour moi, je considère cela comme une misère, et ma folie est telle que je pense et dis que, dans cette Rome vaniteuse, le seigneur est plus esclave que son laquais. Celui-ci n'a rien autre chose à faire que de suivre son maître quand il monte à cheval; le reste de son temps, il l'emploie à sa guise. La seule inquiétude qui tourmente son cœur est le long chemin qu'il a à parcourir pour aller voir Fiamette, ce qui parfois le fait rentrer trop tard pour dîner en commun avec les domestiques. Du reste, il va partout où il lui plaît, seul ou accompagné, à pied ou à cheval, s'arrêtant sur les ponts, devant les boutiques et dans les ruelles, portant manteau rouge, noir ou jaune, et même, s'il n'en a pas, se promenant en jaquette, le tout sans que personne y fasse la moindre attention.

Mais s'il plaît à son maître de doubler de vert son chapeau noir (1), il

(1) Le chapeau que portent les évêques est noir et doublé de vert.

faut qu'il fasse le sacrifice d'emplois lucratifs, et que de plus il se charge de dépenses et de soucis. Il a plus de gens à nourrir et moins d'argent à sa disposition, ayant déjà engagé le revenu de deux ans pour avoir ses bulles. Puis voilà que de son ancienne dette le premier et le second termes sont échus ; et au troisième, s'il ne paie pas, il peut s'attendre à voir son nom affiché sur les murs de la ville (1).

A-t-il besoin de se rendre en toute hâte à Saint-Pierre ? Il est retenu parce que son cuisinier et son pourvoyeur ne sont pas là, prêts pour le suivre selon l'usage; ou bien sa mule souffre d'un pied, la sangle ou la selle sont rompues; ou bien encore l'animal, employé comme bête de somme, arrive du port de Ripetta, las et déferré. Enfin il suffit que le moindre marmiton ne soit pas là, prêt à accompagner monseigneur, pour que le malheureux ne puisse se mettre en marche faute d'avoir son escorte complète. Ce n'est pas sur saint Marc ni sur saint Mathieu qu'il médite; mais il suppute, il calcule en lui-même comment il arrangera sa dépense de manière à ne pas rompre la corde en tendant trop l'arc.

On en trouve peut-être un autre qui, riche de ses emplois, de ses abbayes et d'une église productive, entretient sans peine son domestique et ses écuries; mais, hélas! que le désir de s'élever le rend malheureux ! Déjà le rang qu'il occupe lui déplaît, et il aspire à la place qui vient immédiatement après celle du pontife. Il l'obtient enfin; mais aussitôt ses vœux se portent vers ce siége élevé que le cardinal Jean Giorgio se plaint d'avoir ambitionné si vainement (2).

Que va-t-il faire s'il s'assied sur le bienheureux siége? A l'instant même, il va se mettre en devoir d'arracher à la vie privée ses fils et ses neveux. Et n'allez pas croire qu'il tâchera de les faire régner sur les Grecs ou les Épirotes, ou qu'il s'efforcera de leur assurer la seigneurie de la Morée et d'Arta ; ne croyez pas non plus que pour leur donner un royaume, il chassera le Turc, chose à laquelle toute l'Europe l'aiderait, et qui serait un acte digne de ses hautes fonctions; non, il va renverser la *Colonne* et étouffer *l'Ourse*, pour leur ravir Palestrine et Tagliacozzo, et en faire don aux siens (3). Voilà quel sera son premier soin. Puis laissant un ennemi étranglé et l'autre mutilé dans la Marche

(1) Les sommes exigées par la daterie de Rome, lorsque l'on accorde des bénéfices, équivalent ordinairement à celle d'un an ou deux de revenu. Lorsque le bénéficiaire tarde à payer ses bulles, après trois avertissemens faits à certains intervalles, au troisième, le compte n'étant pas soldé, on retire le bénéfice, ce dont on donne avis au public par des affiches. Ces usages se sont à peu près conservés tels jusqu'à nos jours.

(2) Jérôme Riario, seigneur d'Imola, neveu du pape Sixte IV, qui se créa *cardinal de Saint-George*. C'est lui qui, en 1478, ourdit à Rome, avec les Pazzi, la conjuration contre la vie de Laurent et Julien de Médicis.

(3) Il fait allusion aux deux grandes familles de Rome, les Colonnes et les Ursins. Le château de Tagliacozzo appartenait aux premiers; les seconds étaient seigneurs de Palestrina, l'ancien Prenesta.

et en Romagne, il triomphera souillé de sang chrétien ; il livrera l'Italie en proie à la France ou à l'Espagne, afin que quand la première sera sens dessus dessous, les deux autres nations en laissent un morceau à l'un des bâtards du pontife (1). Selon ses intérêts, il prodiguera les excommunications ou les indulgences au fier Mars. Mais s'il faut louer des Suisses ou des Allemands pour combattre, on lèvera des impôts, et c'est le serviteur qui en souffrira. J'ai toujours entendu dire, et il m'est démontré qu'évêques, cardinaux ou pontifes sont toujours à court d'argent. Tout personnage sot, ignorant, vil ou pis encore, fera ce qu'il voudra pourvu qu'il ait un trésor, et alors qui veut aboyer aboie. C'est pour cela que, d'une part, on remplit ses coffres, et que de l'autre on cause une grande misère dont les serviteurs se plaignent en vain.

Plus on est riche et plus on retranche de sa dépense, à ce point que l'on trouve moyen de soustraire et de mettre de côté les trois quarts du revenu annuel. Des huit onces par bouche, on en vient à ne plus donner qu'une demi-livre de viande, et l'on a bien soin de ne pas ôter la vesce et l'ivraie qui ont crû avec le blé dont on fait le pain. Il en est de même du vin : on donne la lie, boisson plus poignante et plus meurtrière que ne le serait un épieu ou un dard ; ou bien c'est du vin tourné, qui fait faire des grimaces et des contorsions telles en le buvant, qu'il serait bien préférable de se désaltérer avec de l'eau pure. Pour moi, je garderais le silence, si au moins la baguette permettait au chapelain de se tenir rassasié, quoiqu'il ne goûte jamais ni veau, ni volaille (2).

Tu me diras qu'un serviteur discret peut bien supporter tous ces inconvéniens, puisque si *monseigneur* son maître s'élève, lui montera aussi, et se trouvera mieux. Mais de telles espérances se réalisent rarement, et, au contraire, il arrive presque toujours qu'un vieux serviteur perd son emploi et ses honneurs pour faire place à des domestiques nouveaux. Le seigneur trouve toujours un valet de chambre, un maître-d'hôtel et un secrétaire dignes de sa grandeur; on a donc gagné la partie quand il ne vous renvoie pas de son service.

Qu'elle était sage la réflexion de ce muletier qui, revenant le soir du bois, reçut la nouvelle que son maître avait été créé pape : « J'aimerais mieux pour moi, dit-il, qu'il fût resté cardinal. Jusqu'ici je n'ai eu que deux mules à pousser, maintenant, j'en aurai trois. Si quelqu'un espère de mon seigneur plus que je n'en attends, qu'il m'achète ce que je dois en avoir, je le lui vends pour deux jules (3). »

(1) Allusions à la conduite du pape Alexandre VI et de son fils César Borgia, qui s'entendirent avec Louis XI pour s'emparer des biens des familles des Colonnes et des Ursins. — Voyez *Storia d'Italia,* de Guicciardini, liv. V et VI.

(2) Chez les prélats, un coup de baguette annonçait aux familiers la fin du repas.

(3) Le *jule,* petite monnaie de la valeur de 10 sous environ, fut frappée sous le pontificat de Jules II.

Si le ton simple, modéré, qui règne dans les satires de l'Arioste, leur fait perdre de cette énergie âpre que l'on s'attend à trouver dans les ouvrages de ce genre, cette tempérance, fruit de la justesse d'esprit, a aussi le grand avantage de ne donner à chaque fait que le degré d'importance que l'on y attachait lorsque le poète écrivit. Le sens moral du lecteur est sans doute moins satisfait, mais l'exacte vérité des peintures fournit de riches études à l'observation.

Cependant on a sans doute remarqué l'éloquent passage où le poète, après avoir signalé le nom du cardinal de Saint-George, assassin des Médicis, fait allusion au pape Alexandre VI et à son fils César Borgia ? En cette occasion seulement, le poète se laisse emporter par l'indignation satirique, et il épuise à ce sujet toute l'énergie de la pensée et de l'expression, pour faire ressortir le rôle odieux qu'ont joué ces deux personnages, dont la mémoire, si vive encore dans les esprits, faisait envisager alors avec une espèce d'indulgence des abus, des vices ou des crimes même, que le souvenir récent du règne de Borgia rendait insignifians par comparaison.

Quel est celui qui, sachant alors ce que Guicciardini et Buckart ont publié depuis sur ce père et ce fils, pouvait se formaliser en 1516 de ce que le pape Léon X s'entourât de savans, de poètes et d'artistes, de ce qu'il assistât dans son propre palais à la comédie peu édifiante de *la Calandria*, composée par le cardinal Bibienna, ou à *la Mandragore,* de Machiavel; de ce que ce jeune et élégant pontife cherchât à relever l'art de la musique, qu'il cultivait lui-même ; de ce qu'il laissât au peintre Raphaël l'espoir de devenir un jour cardinal; et de ce qu'enfin, passionné pour l'éloquence, pour l'architecture et même pour la chasse, il mêlât toutes ces distractions au maniement des affaires sérieuses ? Il est vrai, comme nous l'apprend Arioste, que les moines étaient gourmands, paresseux et assez peu croyans; il est certain que Rome était un foyer d'intrigues, que les prélats, dévorés d'ambition, faisaient jeûner leurs serviteurs et attendre les pétitionnaires dans leur antichambre, que l'on trafiquait indignement sur les bénéfices ecclésiastiques, et que l'on ne se faisait pas scrupule d'intimider les vieux prêtres pour les forcer à résigner leur héritage; cependant, malgré l'énormité de ces abus, ils n'apparaissaient réellement que comme des peccadilles aux yeux de ceux qui pouvaient les comparer avec ce qui s'était passé quelques années auparavant sous le pontificat d'Alexandre VI.

C'est donc ce dernier personnage qui couronne le groupe principal de la composition de l'Arioste. En obéissant, tout à la fois, à ses souvenirs et à cet instinct si lucide qui guidait son esprit, ce poète, dans la satire qui précède, nous a donné le secret de l'empressement que les hommes de son temps mirent à adopter les distractions qu'offre l'étude des sciences, des lettres et des arts; à céder à l'attrait de cette indulgence excessive à l'égard des mœurs relâchées, mais élégantes ; à s'arranger d'opinions peu orthodoxes, mais qui séduisent et exercent agréablement l'esprit, et de ces habitudes d'intrigues qui donnent de l'éclat et de la vie au monde des courtisans.

Avec les souvenirs du gouvernement d'Alexandre VI, le règne de Léon X dut briller comme l'aurore d'une vie nouvelle, et il arriva alors à l'Italie ce qui se reproduisit, deux et trois siècles plus tard, en Angleterre et en France, sous Charles II, sous le Régent et après Robespierre; on prit de même alors le plaisir pour le bonheur et la licence effrénée des mœurs pour la liberté.

On ne saurait douter qu'à ces diverses époques de saturnales il ne se soit trouvé encore des ames grandes et sérieuses, de la trempe de celles des Dante, des Pétrarque, des Savonarola, des Thomas Morus et des L'Hôpital; mais leurs voix isolées furent couvertes par les éclats bruyans de l'ivresse universelle, et tandis que ces ames étaient forcées de vivre en elles-mêmes, on vit paraître et fleurir les gens d'esprit, les hommes qui, faute d'énergie pour attaquer le mal de front, entrent en composition avec lui, et s'en amusent à leur risque et péril, comme on joue avec un lion que l'on se flatte d'avoir privé. C'est un Arioste, il faut le dire, c'est un Rochester, un Voltaire, un Parny qui devinrent les apôtres des opinions nouvelles, les arbitres du goût régnant; ce sont eux qui séduisirent et entraînèrent les esprits, qui ont fait rire de tout enfin; et bientôt on voit le doute miner et dissoudre tous les caractères forts.

D'après ce que l'on sait de la vie d'Arioste, et d'après ce qu'il nous en apprend lui-même, qui pourrait douter que ce grand poète n'ait eu le cœur naturellement très bon et très honnête? Et cependant ne voit-on pas aussi, par ses aveux même et surtout par les louanges excessives prodiguées dans son poème aux mêmes hommes qu'il met si bas dans ses satires, que cette qualité chez lui était à peu près négative? A l'exception de ses satires, qui n'ont été publiées qu'après sa mort, qu'a-t-il fait, qu'a-t-il écrit d'énergique pour résister au mal? Ne pourrait-on pas même le taxer de grandes faiblesses, si les aveux qu'il fait, avec tant de bonne foi et de bonhomie, et en si beaux vers, ne désarmaient le moraliste le plus austère?

En luttant contre les difficultés qu'offre la traduction de ses satires, plus d'une fois je me suis laissé aller à l'idée de les comparer (toutes proportions gardées d'ailleurs) aux *Mémoires* de Collé, notre célèbre chansonnier français. Auteur d'une foule de chansons gaillardes et du *Théâtre de Société*, suite de proverbes aussi spirituels que licencieux, Collé a laissé en outre des *Mémoires* dans lesquels il a donné la peinture de la société française pendant les années qui précédèrent la grande révolution de 1789. Collé avait au moins cela de commun avec Arioste, que sa verve poétique était tout-à-fait étrangère à la disposition de son caractère. Ainsi, rien n'est si gai, si vif que ses chansons et ses comédies grivoises, tandis que Collé, dînant tous les jours à la table des grands pour les égayer, et écrivant le soir ce qu'il a observé dans la journée, est l'homme le plus froid, le plus réfléchi, le plus sérieux même qui se puisse trouver. Ce chansonnier, qui ne quittait pas les orgies dont il était le poète à gage, ne se faisait pas plus d'illusions sur sa honteuse servitude littéraire, que sur l'extravagance de ses opulens et nobles Mécènes. Il était là, les faisant rire pour leur argent, sans cesser d'observer froidement

ces hommes, ces femmes ivres de plaisir et d'impiété, qui ouvraient eux-mêmes, en badinant, la brèche par laquelle on devait bientôt les surprendre. Collé, ainsi qu'Arioste, était un très galant homme; mais, des *Mémoires* de l'un comme des *Satires* de l'autre, ressort cette triste vérité : qu'aux époques analogues de civilisation où ils ont vécu, l'exercice trop exclusif des facultés de l'esprit arrête les élans du cœur et abâtardit les caractères.

Pour ce qui se rapporte au commencement du XVIe siècle et à l'auteur du *Roland furieux*, je n'en fournirai qu'une preuve tirée de la satire même que l'on vient de lire. Le poète, se laissant aller à cette indifférence profonde avec laquelle, de son temps, on considérait les choses les plus graves, dit, sans aucune jactance et avec ce laisser-aller spirituel que l'on met à parler d'un fait sur lequel tout le monde est d'accord : « Quant à moi, je ne veux ni de chasuble, ni d'aube, ni de tonsure, encore moins d'anneau qui me lie et ne me permette plus de choisir *par-ci ou par-là*. Si une fois je suis prêtre, ce sera en vain que j'aurai le désir de me marier; et si je prends femme, il faudra éteindre toute envie de devenir prêtre.

« Io nè pianetta mai, nè tonicella,
Nè chierca vuò che in capo mi si pona :
  Come ne stole, io non vuò ch'anco anella
Mi leghin mai, che in mio poter non tenga
Di elegger sempre o questa cosa o quella.
  Indarno è, s'io son prete, che mi venga
Disir di moglie, e quando moglie io tolga,
Convien che d'esser prete il desir spenga. »

Or, pour commentaire à ce texte, il faut ajouter qu'Arioste avait contracté une espèce de demi-mariage clandestin dont il avait deux filles. Tout cela n'est réellement pas héroïque. Aussi doit-on en conclure qu'avec les dons de l'esprit on peut devenir un admirable poète, mais qu'on ne prend jamais place parmi les grands hommes sans l'intégrité et la grandeur du caractère.

E. J. DELÉCLUZE.

Critique Littéraire.

Histoire de la Littérature en Danemark et en Suède.

PAR M. X. MARMIER.

La commission scientifique du Nord a commencé, le mois dernier, une croisade nouvelle. M. Gaimard a réuni ses compagnons dispersés, et la corvette *la Recherche* est partie du Hâvre pour les îles Féroë et le Spitzberg. M. Marmier ne pouvait manquer de se joindre à cette expédition.

Dans une des lettres que le jeune écrivain a consacrées à l'Islande, on a lu que le pilote qui, au IXe siècle, découvrit cette île des volcans, était parti des îles Féroë, et que depuis, grace à son isolement, l'Islande conserva plus pures que le Danemark lui-même la langue primitive et les vieilles traditions de la Scandinavie; que c'est là dans le *Bœr* du paysan que furent gardés et retrouvés les Eddas. Découvertes dans le même siècle, mais un peu auparavant, les îles Féroë ont aussi sauvé quelques débris de cette antique histoire. Il s'agit de les reconnaître sous la nouvelle forme que leur ont imposée, en passant, d'autres temps, d'autres races, d'autres idiômes, et de ressaisir dans l'état actuel des choses l'image d'une des époques intermédiaires de cette civilisation. Il y a, dit-on, dans les îles Féroë des chants populaires qui ont retenu, en grande partie, la naïveté des premiers siècles, et entendre répéter ces chants sur la plage, dans la montagne, par les enfans de ceux-là même qui les y ont apportés ou composés, si, pour l'égoïste ou l'indifférent, cela ne vaut guère que l'on

quitte le coin de son feu, c'est assez du moins, on en conviendra, pour fournir un généreux prétexte à l'irrésistible instinct qui emporte les voyageurs. Voilà pourquoi M. Marmier s'en va aux îles Féroë. Devait-il laisser à d'autres le soin d'explorer la dernière de ces contrées lointaines qui lui ont donné un nom déjà célèbre en échange de la popularité qu'il leur a créée parmi nous? Non, sans doute, et dans un siècle d'ambitions comme le nôtre, celle-là, j'espère, ne pouvait tenter qu'un noble cœur. Mais avant de partir, jaloux de justifier son enthousiasme pour une littérature qui bientôt sera grande après avoir été seulement rude et naïve, M. Marmier vient de publier un volume plein d'intérêt sur l'histoire littéraire du Danemark et de la Suède. Le faire connaître, c'est la seule manière de le louer dignement.

Un fait domine ce double et parallèle développement de la pensée scandinave : c'est qu'à travers toutes les transformations religieuses, toutes les vicissitudes politiques, la littérature de cette partie du nord est, dans ses meilleurs jours, demeurée fidèle à ses inspirations premières, la tradition et la mythologie nationale. Chaque fois qu'elle s'en écartait, elle devenait mesquine, et ne retrouvait sa grandeur qu'en y revenant; mais toujours elle y revenait. L'Edda et les Sagas ont régné ici comme l'Iliade sur toute la poésie grecque. Œhlenschlœger qui vit encore, est un disciple des Scaldes, et il puise dans l'Edda comme Eschyle dans les poèmes d'Homère. Il en résulte dans la variété de cette histoire un principe d'unité qui la sauve de toute confusion. Suivons-la donc cette histoire sur les deux rives du Sund, ici plus hardie, là plus ingénieuse, plus sauvage à Copenhague et plus sombre, à Stockholm moins puissante, mais plus humaine, au fond partout la même, fille d'un ciel triste et née au pied d'un rocher.

C'est en Danemark d'abord que se manifeste un premier essai de culture intellectuelle, culture lente et long-temps inféconde chez un peuple de pirates. Peu à peu cependant le christianisme met le pied sur ces barques aventureuses, dompte ces ames violentes, et relègue le belliqueux Odin de la croyance des peuples dans l'imagination des Scaldes. Le scalde lui-même s'en va et fait place au prêtre, qui, pour un temps, substitue sa science incomplète à la poésie des aïeux. Cette science, c'est la scholastique qui impose à toutes les connaissances ses formes sèches et sophistiques. Du IXe au XVe siècle, l'esprit humain, en Danemark, n'a pas d'autre langue que la scholastique. Les jeunes Danois s'en viennent à l'université de Paris échanger le souvenir des chants qui ont bercé leur rude enfance contre l'art stérile et vain du syllogisme aristotélique. Une fois, pourtant, on s'avisa de penser que cette pâle fleur de la scholastique pouvait aussi bien croître sur la côte danoise, et, en 1474, naquit l'université de Copenhague. Elle vécut pauvrement jusqu'à l'époque où la réforme vint lui donner une impulsion nouvelle.

Cependant l'idiôme danois, séparé de la langue islandaise dès le XIe siècle, se formait lentement sous la tutèle orgueilleuse de la langue allemande, et c'est à peine si en 1111 et 1170 quelques lambeaux de lois nous révèlent que de

il existait distinctement. Traités de grammaire ou de théologie, chroniques à moitié rimées, drames informes, voilà toute sa littérature. Deux noms seulement semblent mériter qu'on les tire de cette longue nuit. Ils appartiennent au XVe siècle : Mikkel composa quelques chants religieux assez remarquables pour le style, et Hausen n'échoua pas sans honneur et sans gloire dans le dessein de donner au Danemark un théâtre national. A cette époque aussi, en Danemark comme dans le reste de l'Europe, on traduisait, on imitait les satyriques fabliaux des trouvères. Celui de Ruus n'est pas indigne d'être cité.

Mais là n'est pas la véritable inspiration du génie danois; il faut, en ce premier âge, la demander à ces vieilles ballades qui, conservées dans la mémoire du peuple, y perpétuaient la tradition de l'ancien monde scandinave, ses dieux, ses géans, ses héros. On a fait avec ces chants une sorte de *romancero* qui a pour titre : Kœmpe-Wiser. Mais à la manière dont M. Marmier les analyse ou les traduit, on sent qu'il les a retrouvés ailleurs que dans ce recueil, et que le critique s'est heureusement inspiré des souvenirs du voyageur. Il ne lui faut que quelques mots pour nous rendre chacun de ces morceaux avec sa physionomie naïve.

Le XVIe siècle, et le XVIIe dans sa plus grande moitié, n'ajoutèrent presque rien à ce trésor de la poésie populaire, sans que la poésie littéraire gagnât beaucoup, de son côté, à ce silence de la muse nationale. C'était, au surplus, le temps de la réforme, et les esprits avaient assez à faire, forcés à prendre parti entre le pape et Luther. La noblesse parlait allemand, l'université se retranchait derrière le latin, il ne resta à la langue danoise que les prêtres. Voilà donc la poésie condamnée à passer de la légende catholique à l'austérité du sermon protestant et à la psalmodie monotone de la liturgie nouvelle. A peine y échappait-elle par quelques misérables drames, traduits de l'allemand ou du latin, et que venaient représenter devant Frédéric II de pauvres étudians. Essayons pourtant de glaner çà et là deux ou trois noms un peu moins oubliés que les autres. Arrebo, né en 1587, mort en 1637, écrivain élégant, mais de médiocre invention, fut évêque de Drontheim, et mourut simple curé, laissant le souvenir d'une vie agitée et plus poétique que ses œuvres. Il avait pris pour modèle la *Semaine* de notre malencontreux Dubartas. Bording se servit de sa merveilleuse facilité pour imiter le plus facile des poètes anciens, Ovide. Ce fut le premier journaliste danois, et son journal est écrit en vers. Bording mourut en 1667. Doué de plus de génie que ses devanciers, Kingo est aussi plus moderne. Il cessa de vivre en 1703, après avoir mérité le titre de père de la poésie lyrique en Danemark. La chanson que les gardes de nuit chantent encore à Copenhague est l'œuvre de Kingo. A ces trois noms, M. Marmier veut que l'on ajoute celui de Sorterup, et il a raison : car moins poète, si l'on veut, que les trois premiers, Sorterup a du moins tenté de restituer à la littérature danoise son caractère national. A cette époque, un mouvement analogue se fait sentir dans les sciences. L'université s'éveille, Ticho-Brahe y enseigne l'astronomie; les érudits commentent les origines scandinaves, et

Sorterup, qu'il faut nommer encore, rappelle souvent avec grace la vive poésie du Kœmpe-Wiser. Il semble après lui que les temps sont mûrs et qu'un grand poète peut venir.

Ce fut Holberg. Holberg est, en effet, le vrai père de la poésie danoise. Historien et conteur humoristique, il est surtout grand poète comique. C'est le Molière du nord. Il naquit onze ans après la mort du nôtre, et vécut de 1684 à 1754. Né avec un génie observateur, que ne troublait pas une sensibilité importune, et que développèrent les voyages, il vit mieux les ridicules que les vices, et ne s'éleva jamais à cette vue supérieure de l'homme qui fait la grandeur de Molière. Son œuvre tient le milieu entre la haute comédie et la farce, et plus près du *Chevalier à la mode* que du *Misanthrope*, il serait Dancourt plutôt que Molière, s'il n'avait fait le *Potier d'étain*. Holberg a écrit quinze comédies, entre deux poèmes de longue haleine qui les annoncent et en résument l'esprit, *Peer Paars* et *Niel Klim*.

Mais Holberg eut cela de commun avec Shakespeare que populaire tout d'abord dans la nation, il le fut beaucoup moins dans les salons. Sa poésie, d'un ton un peu vif, ne convenait qu'à demi à des imaginations déjà séduites par l'harmonieuse perfection des vers de Racine et de Boileau. Holberg avait, pendant un temps, contenu et ajourné cette invasion de la politesse française. Après lui, rien ne l'arrête. Mais l'Allemagne vient au secours de la civilisation danoise menacée dans sa nationalité. C'était le moment où l'Allemagne commençait sa révolution littéraire. Frédéric accueille Klopstock à Copenhague; ce grand poète y achève quelques-uns des chants de sa *Messiade*. Klopstock, qui n'écrivait ni ne parlait le danois, eut cependant, à cette époque, sur la littérature danoise une influence décisive. La *Messiade* fit lire le *Paradis Perdu*, et Milton détrôna Boileau.

Dans cette seconde moitié du XVIIIe siècle, la poésie danoise compte plusieurs noms distingués. Le Norvégien Tullin écrit son *Jour de Mai*, œuvre pleine de grace et de fraîcheur. Les mêmes qualités se retrouvent, avec plus d'élévation, dans deux autres poèmes du même écrivain, *la Navigation* et *la Création*. Un autre Norvégien, Wessel, né en 1742, composait de verve, sur la table des tavernes, des chansons qui réjouissaient dans l'ame tous ces buveurs d'hydromel. Sous ce titre : *l'Amour sans bas*, il a laissé une très spirituelle parodie de notre système dramatique. La vie triviale de Wessel a pour correctif la biographie romanesque d'Ewald. Tour à tour soldat, marchand, voyageur, Ewald resta fidèle, toute sa vie, au souvenir d'une femme qu'il aimait depuis l'âge de quinze ans, et qui se lassa de l'attendre. On a de lui quelques drames touchans, mais le meilleur de son talent est dans ses élégies pleines des doux regrets de sa jeunesse, et d'un amour de la nature qu'on s'étonne de retrouver si naïf au milieu de tant de misère.

Après Ewald et Wessel, la poésie s'abaisse et se perd dans les subtilités anacréontiques, puis tout à coup elle se relève sous la plume savante de Pram et de Rahbeck, surtout dans les écrits de Baggessen. Ce dernier nom domine

toute la fin du XVIIIe siècle, tout le commencement du nôtre. Mort en 1820, Baggesen était né en 1764. Doué d'un talent ingénieux et fin, mais l'un et l'autre jusqu'à la manière, il fut en Danemark le dernier représentant de cette gracieuse et sémillante école, que Voltaire créa en se jouant et pour se reposer de la fatigue de ses grands ouvrages. Malheureusement Baggesen n'avait pas en lui de quoi la faire revivre, et dès 1806, ne pouvant l'opposer avec avantage à ce grand style de Goethe qui, pendant son absence, avait soudainement éclaté à Copenhague comme une tempête, il s'en vengea sur cette noble gloire qu'il avait saluée un des premiers. Mais ses élégies, ses épigrammes, ses almanachs, s'émoussèrent contre la puissante armure de Gœtz de Berlichingen. — D'ailleurs OEhlenschlœger était né.

Voilà, depuis Holberg, le plus grand nom de la littérature danoise. Né en 1779, OEhlenschlœger vit encore, et ici le voyageur se substitue très heureusement à l'historien. M. Marmier a consacré à peindre le poète et à faire connaître ses œuvres les plus charmantes pages de son livre. Il nous entraîne à sa suite dans la retraite ombragée de l'auteur de *Palnatoke*, et jusque sur la tombe où chaque jour encore il vient pleurer une fille bien-aimée, larmes divines que parfois le soir change en vers immortels! Poète lyrique, élégiaque, dramatique, Oehlenschlœger est toujours un poète national. Ses tragédies sont sorties tout étincelantes de la sombre nuit du vieux monde scandinave, et ses ballades ou ses poèmes achèvent le tableau de ces antiques mœurs. La fantaisie, néanmoins, a aussi sa part dans les œuvres de ce beau génie. Il a chanté la mort de Corrège avec l'imagination d'un compatriote de Raphaël, et on dirait que pour décrire les merveilles de la lampe d'Aladdin, il a dérobé à Aladdin lui-même le secret de cette lampe magique. Mais ses véritables chefs-d'œuvre, c'est *Hakon Jarl*, c'est *Palnatoke*, c'est *Axel et Valborg*. Une conception forte et de première inspiration, une vive et naturelle éloquence, beaucoup de grace et une naïveté qui parfois déconcerte la critique, voilà, je pense, plus qu'il n'en faut pour justifier le mot de Mme de Staël : « Oehlenschlœger est un arbre sur lequel il croît des tragédies. »

Autour de ce roi de la poésie danoise, se groupent quelques écrivains que toute sa gloire ne relègue pas entièrement dans l'ombre, Heiberg, Hertz, Winter, Hanck, Anderson. Un soir de l'automne dernier, Anderson vient frapper à la porte de M. Marmier; les voilà assis autour d'une table, et la causerie devenant plus intime, Anderson raconte sa vie. L'émotion de la confidence a passé dans le livre. Cette vie est comme les vers du poète, la douce et mélodieuse élégie d'une ame tendre, et qu'on le lise ou qu'on l'écoute, on se réjouit de le voir parvenu enfin à la gloire qui lui fut prédite, dans son enfance, par une sorcière d'Odensée.

Ce qui frappe d'abord, lorsque du Danemark on passe à la Suède, c'est que les phases diverses de la littérature suédoise reproduisent à distance, mais avec une singulière analogie, toutes les vicissitudes de l'esprit danois. C'est

comme une seconde épreuve d'une même civilisation, moins hardie, moins originale que la première, mais ayant ces qualités de grace, d'élégance, d'harmonie, que les premiers arrivés semblent laisser à ceux qui les suivent, comme un dédommagement de la force et de la grandeur. On s'étonne que les deux nations aient pu si long-temps lutter entre elles, sans que leurs littératures aient perdu cet air de famille et cet accent qui leur est commun. Toutefois chacune d'elles a dans ses livres une physionomie qui lui est propre.

Moins richement dotée que sa sœur aînée, du côté de l'imagination, la muse suédoise a plus d'ame et de véritable élévation. Moins habile à tailler dans le roc vif de hautes statues, à l'image des héros fabuleux de la Scandinavie, elle pénètre plus avant dans les replis du cœur humain, et s'inspire plus volontiers de la passion.

En proie d'abord à de longues querelles intestines, la Suède hésite, pendant des siècles, avant d'entrer dans la vie intellectuelle. Dès le XIIIe siècle, elle possédait des écoles, mais on les suivait à peine; et l'université d'Upsal ne date que de la fin du XVe, 1478. Jusque-là toute science se réfugie dans l'église, et habite les couvens. Point de langue suédoise; le peuple parle islandais, et aujourd'hui encore le génie de cette langue islandaise se retrouve dans les constructions de l'idiôme dalécarlien. Elle naîtra cependant cette langue nouvelle; mais, au XVe siècle, elle est encore incertaine et rude. Le premier monument qui en ait été recueilli, est une lettre d'amour écrite par une religieuse, lettre naïve et touchante, qu'il faudrait comparer à la plus charmante de celles d'Héloïse, si Héloïse avait porté cette simplicité dans l'amour. C'est là, disons-nous, le premier monument de cette langue, long-temps il fut regardé comme le seul. Mais, lorsque des critiques intelligens ont voulu écrire l'histoire de la poésie suédoise, il s'est trouvé tout à coup que les fées avaient semé son berceau de merveilles naïves : des chansons, des ballades, des idylles, tout un autre Kœmpe-Wiser, mais d'une inspiration plus tendre et plus suave que le premier : l'amour y tient plus de place. Les anciens Suédois dansaient en chantant; au lieu du refrain, ou plutôt avec le refrain, il y avait une danse que l'on recommençait en chœur. Long-temps ensevelis dans l'oubli, ces *Lecks*, c'est le nom qu'on leur donne, ont été enfin rassemblés en 1814; et, depuis cette époque, chaque érudit s'empresse d'ajouter au recueil une page nouvelle.

Avec le XVIe siècle commence pour la Suède une ère de gloire qui, pendant le XVIIe et le XVIIIe, se continue par l'éclat de ces grands noms, Gustave Wasa, Gustave-Adolphe, Christine, Charles XII. Entré sans bruit dans le pays, le protestantisme s'y établit sans violence. L'indépendance du génie scandinave y préparait les esprits. La réforme ne changea pas l'humeur de la nation, mais elle développa sa langue. La Bible, traduite en suédois vulgaire, fut répandue dans toutes les familles, et cette langue elle-même, adoptée par les théologiens, fit des progrès rapides. Mais en vain perfectionnait-on l'instrument, si aucun génie puissant ne s'en emparait pour lui imprimer le sceau de la durée. L'histoire politique était alors pleine d'éclat, mais non l'histoire littéraire.

Rien ne s'élève au-dessus du médiocre. Quelques esprits généreux succombent à la peine, en voulant donner un théâtre à la Suède, et le *Tobie* d'Olaüs n'est qu'une froide amplification de l'Écriture. A cette époque, dit Geïer, l'histoire de la Suède est tout entière dans la biographie de ses rois; la chose est presque aussi vraie de l'histoire de sa poésie. La plupart de ses rois ont écrit de beaux vers. Éric XIV, à qui sa folie donne encore un trait de ressemblance avec l'infortuné Charles IX, a, comme ce dernier, composé quelques vers charmans. Jean détruit l'Université d'Upsal, mais un de ses successeurs la relève. Celui-là aussi fut poète, et par son goût pour le théâtre favorisa un certain essor dans le drame. Ce n'étaient toujours que des scènes découpées dans les livres saints. Cronander essaya, sans y réussir, de faire sortir le théâtre de ce cercle étroit. Messenius résolut de mettre toute l'histoire de son pays en cinquante tragédies ou comédies. Il en acheva six, et fit bien de s'en tenir là. Gustave-Adolphe entraîna les ames d'un autre côté. Toutefois, lui aussi se reposa de la gloire dans la poésie. Il composa de doux vers d'amour, comme pour imiter en ceci François Ier, un autre batailleur; mais on cite encore de lui un beau psaume protestant, et, sous le règne de François Ier, Clément Marot faillit être brûlé pour avoir traduit ceux de David. Gustave-Adolphe adopte l'Université d'Upsal et lui communique une vie nouvelle. Ses soldats ravagent les couvens; l'Université a la meilleure part dans le pillage, les bibliothèques des moines. Ainsi devait piller un conquérant poète. Christine monte sur le trône en 1622, pour le quitter en 1654. Dans l'intervalle, elle eut le temps d'étouffer ce que la littérature de son pays gardait encore de national. Son palais, que dis-je? Stockholm, la Suède entière, devient une vaste académie, et s'endort au bruit des subtiles querelles de la métaphysique cartésienne. Heureusement alors surviennent quelques rois belliqueux qui secouent la nation et l'éveillent : la poésie est au moins dans l'histoire; je la cherche en vain dans les poètes. Rosenhane compose, à l'imitation de Ronsard, un recueil de sonnets dont quelques-uns cependant ont de la simplicité et de la fraîcheur. Spegel traduit ou imite la *Semaine*, de Dubartas, que déjà, vers le même temps, reproduisait un poète danois. Stiernhielm enfin écrit quelques pièces de circonstance, et un poème d'*Hercule*, dont le style, pour être un peu maniéré, ne manque ni de correction ni de fermeté. Mais pauvre alors dans sa littérature, le génie suédois prend sa revanche dans les sciences. L'Angleterre avait Shakespeare, l'Espagne Calderon, la France Molière, la Suède eut Linnée et Rudbeck, l'immortel auteur de l'*Atlantica*, cette erreur sublime.

On sait quelle haine nourrissait contre la France Charles XII, le plus français des héros du Nord. C'était, à ce qu'il semble, une raison de plus pour que la Suède, retrempée dans le sentiment de sa nationalité, entrât hardiment dans la voie que venaient de lui frayer Olafssen et Gœransson, l'un par ses traductions des Sagas, l'autre par son commentaire de l'Edda. Elle n'en fit rien, et Charles XII mort, l'abaissement de la royauté par le sénat fut l'abaissement de la nation même. La révolution de 1772, accomplie par Gustave III, releva

du même coup la nation et le roi. Ce règne ne fut pas pour la Suède sans gloire littéraire; elle imita trop servilement la France, et, en l'imitant, elle se préoccupa moins de la sévère beauté du système que de la grace légère et frivole de certains genres secondaires. Cependant il y a eu là quelques noms à citer. Le roi lui-même, Gustave III, écrivait en vers avec élégance et correction : ses drames ont de la pompe. Frédéric Ier avait fondé un théâtre, Gustave ajouta à sa splendeur. Il voulut même se réserver un cabinet de travail au-dessus de l'Opéra, et c'est là qu'il fut apporté tout sanglant. En 1787, il établit sur de nouvelles bases l'académie, fondée, trente ans auparavant, par la reine Louise-Ulrique, l'inaugura de nouveau par un discours brillant, et vint plus tard y recevoir loyalement le prix de l'éloquence.

Cette académie avait pour secrétaire Olaf Dalin, poète, historien, journaliste. Nulle invention, peu de vie et de mouvement, mais beaucoup d'éclat dans le style. Plusieurs de ses contemporains, pour avoir fait moins de bruit en leur temps, n'eurent pas moins de talent, et méritaient peut-être plus de gloire. De ce groupe à demi oublié, même en Suède, se détache la douce et touchante physionomie d'une femme, Mme Nordenflycht, à qui M. Marmier remet bien des fautes de goût, parce qu'elle a beaucoup aimé. Elle mourut comme Sapho, elle avait chanté comme elle. Kelgrenn méconnut Goethe : il avait pourtant une sensibilité toute poétique; pour peu que son ame fût émue, il en sortait d'admirables sons. Il était de la nature des harpes éoliennes; ses cordes ne vibraient pas d'elles-mêmes, mais au moindre souffle elles s'éveillaient. Beaucoup d'autres noms viennent se joindre à ces deux premiers : Oxenstiern, Hallmann, Enwalsson, Thorild, Bellman. Ce dernier représente toute une littérature très populaire dans le Nord, mais qui, chez nous, a eu de très heureuses inspirations, sans pouvoir jamais s'élever à la dignité d'un genre, la littérature bachique. C'est une vraie fille du Nord, que cette muse insouciante et gaie qui se couronne de lierre et chante à pleine voix sous la treille de la taverne. Il y a très peu d'années qu'une statue fut élevée à Bellmann, dans le parc même de Stockholm. Ce fut une fête populaire, et j'ai lu que le roi lui-même voulut y assister. Pauvre Bellmann! s'il eût été là, comme il se fût enivré!

Lidner est le pendant de Bellmann. Pauvre et orphelin de bonne heure, s'il eut toutes les inspirations de l'isolement et de la misère, il eut aussi la plupart des vices qui en naissent. Le tendre et enthousiaste souvenir que lui garda sa femme jusque dans l'enfance de la vieillesse, jette un voile touchant sur cette triste existence. Les élégies de Lidner sont un écho de sa vie. Celles de Mme Lenngren ont toute la pureté de la sienne, la mélancolie d'une ame douce et l'harmonie d'une conscience que rien ne trouble.

Léopold a dans son style la pompe et la correction étudiée d'un académicien; mais des qualités d'un vrai poète, il n'en avait aucune, aucune du moins de celles que donne l'inspiration spontanée. Les deux tragédies qu'il a composées, *Odin* et *Virginie*, se sauvèrent par les beaux vers. Léopold fut le der-

nier représentant de cette école d'imitation qui commence avec Dalin, et à laquelle ont échappé à grand'peine quelques-uns des écrivains que nous venons de nommer.

En 1772, l'année même où Gustave III délivrait la royauté de Wasa de la tutèle du sénat, naissait en Finlande un poète qui devait, lui, arracher à ce joug servile de l'imitation la noble fille des scaldes. Les premiers chants de Michel Franzen saluèrent la révolution française. Tour à tour voyageur, professeur, prêtre, et depuis 1831, évêque de Hernœsand, il achève, au milieu de ses Lapons, dans la prière et l'enseignement chrétien, une belle vie commencée dans un chant d'une mélodie toute nouvelle. La poésie fut rappelée par Franzen au sentiment de la nature et à l'inspiration de l'ame. Mais l'ancienne école ne se tint pas pour battue, elle se défendit par ses journaux. Les novateurs en créèrent à leur tour. Des sociétés furent fondées, qui, aussitôt, se mirent en campagne contre les académies, et cette lutte développa des idées nouvelles, enfanta des poètes. Le champ de bataille demeura aux jeunes, ou plutôt vainqueurs et vaincus se sont fondus, à la longue, dans une même école qui est aujourd'hui l'honneur de la Suède.

Atterbom est un écrivain plein de grace et de fantaisie. Ses premières poésies remontent à 1812 : ce sont de vrais chants scandinaves. Mais cette étude du passé, dans ses plus lointaines images, laisse à l'imagination du poète toute sa liberté. Son chef-d'œuvre est un poème qui a pour titre : *l'Ile du Bonheur*, et qui, sous une forme tour à tour épique, lyrique, dramatique, élégiaque, a toutes les surprises, toutes les émotions d'un roman. Atterbom vit à Upsal, où M. Marmier l'a vu entre sa jeune femme et ses jolis enfans. Avant de mourir, il se sera reposé dans cette île qu'il a chantée.

Mort à trente ans, en 1823, Stagnelius se fit un nom par d'énergiques poésies, qui sont le reflet des orages de sa vie. Moins heureux dans la tragédie, il a néanmoins laissé après lui la renommée d'un homme qui était né pour fonder, en Suède, un drame nouveau, le drame idéal.

Vitalis, né en 1794, est mort en 1834, dans un hôpital. Ses jours furent remplis de tribulations, et ses vers en ont retenu quelque chose de sombre. On vante aussi pourtant la grace et la légèreté de ses inspirations comiques. J'ai peine à croire qu'il n'y ait aucune amertume dans ce sourire d'un homme qui, pour prendre ses grades à l'Université, eut besoin de la charité publique, qui, ensuite, fut trahi par celle qu'il aimait, et qui enfin, devenu tout-à-fait misérable, vint tomber épuisé sur le grabat de Gilbert.

Mais si à tous ces poètes distingués le Danemark peut, avec orgueil, opposer Oehlenschlœger, la Suède a son Tégner. La vie de Tégner, par sa simplicité, ressemble beaucoup à celle de Franzen. Comme ce patriarche de la poésie, il est évêque, et comme lui encore il se montre moins jaloux de changer ses ouailles en un auditoire pour ses vers que de leur enseigner les austères douceurs de la vie chrétienne. Tégner est né en 1782, et depuis quinze ans, il est évêque de Vexiœ. C'est dans cette petite ville, bâtie en bois, entourée

de sapins et de bruyères, que M. Marmier est allé le chercher et demander à la physionomie de l'homme le commentaire des chants du poète. Ces chants, dont rien en Suède n'égale encore la popularité, ne se distinguent pas cependant par une conception puissante et neuve; mais l'expression en est admirable, le style pur, la versification brillante et sonore. Tégner a débuté par de petits poèmes empreints d'un sentiment religieux et tendre; mais ses deux principales compositions, *Axel* et *Frithioff*, ont effacé tout le reste. Axel est un des compagnons de Charles XII, dont les aventures ont un attrait émouvant. *Frithioff* est la reproduction ingénieuse de la saga originale. La Suède s'est reconnue avec joie dans ces chants, et a récompensé par la gloire celui qui lui a offert d'elle-même, dans le passé, une si poétique image.

Cette gloire, il ne la partage encore avec personne. Cependant, plus d'une étoile étincelante s'est levée auprès de l'astre de Tégner.

Geïer a peu écrit, mais ses vers ont un singulier parfum de la vieille poésie scandinave, et ses histoires sont populaires. L'histoire est la plus sérieuse vocation de Geïer.

Ce que Geïer a fait dans la poésie lyrique, Ling l'a tenté dans le drame. Il a fait revivre le monde antique du nord, mais ses œuvres en ont gardé la confusion et le tumulte.

Quelques autres encore brillent au second rang, Fahlcrantz, de Beskow; mais Vallin est digne du premier. Né en 1779, M. Vallin est, depuis trois ans, archevêque d'Upsal. Poète lyrique éminent, ses hymnes sont chantés dans toutes les églises, enseignés dans toutes les écoles. Une pensée majestueuse, un style élevé, une versification ferme et correcte, dans un pays qui ne dédaigne pas de choisir ses évêques parmi ses poètes, c'était ainsi qu'un évêque devait chanter.

Le nom de Vallin clot le livre de M. Marmier et en consacre, pour ainsi dire, les dernières pages. Mais d'où vient que parvenu à la dernière de toutes, on tourne le feuillet, comme pour trouver encore quelque chose? Ne serait-ce pas qu'il manque à ce livre une conclusion? On eût voulu voir l'auteur résumer lui-même son œuvre dans un dernier chapitre, et rapprocher, en les comparant, les deux moitiés dont il se compose. Nul mieux que lui ne pouvait le faire. Après avoir montré dans le passé l'action incessante et réciproque de la société sur la littérature et de la littérature sur la société, ne fallait-il pas dire où en est aujourd'hui chacune d'elles dans ses rapports avec l'autre? Il semble aussi qu'un mot sur l'état des beaux-arts jeté, en passant, dans ce livre, aurait, en l'éclairant, complété l'histoire littéraire. Entre Tégner et Oehlenschlœger, pourquoi ne pas faire apparaître cette grande figure de Thorwaldsen?

Le style de M. Marmier est plein de grace et d'imagination; et s'il manque parfois de fermeté, de précision, s'il n'a pas ce tissu serré par où l'écrivain se distingue de l'orateur, il faut pardonner à un voyageur de laisser quelques négligences dans des écrits jetés, le soir, sur le papier, après une course pénible.

Ces conquérans de la science gardent, en écrivant, leurs habitudes de voyageurs. Ils passent vite, et écrivent en courant. Serait-ce une raison pour accuser M. Marmier de précipitation et de légèreté dans ses jugemens? Non sans doute. Il mérite, au contraire, toute confiance. Chaque fois, avant de partir, nous l'avons vu préparer avec amour le voyage qu'il allait commencer, lire, chercher, interroger tous les témoignages. Sur la route, aucune fleur, aucun fruit n'échappe à sa main; rien n'est perdu pour nous de ce qui lui paraît digne d'être rapporté. Mais lorsque de retour en France, il rassemble ses notes éparses et les rédige, si la pensée d'une expédition nouvelle saisit tout à coup son esprit et l'inquiète, serait-il donc bien coupable de se hâter un peu? M. Marmier se hâte trop quelquefois: nous n'avons pas voulu dire autre chose. Mais cela dit, c'est aussi pour nous un devoir de ne rien taire de tout le bien que nous pensons sur ce livre, de louer la clarté parfaite de cette histoire, et l'ordre intelligent qui a présidé à l'assemblage de ses diverses parties. La biographie s'y mêle heureusement à l'analyse, la poésie à la critique, la dissertation au voyage. A mesure, enfin, qu'il avance dans l'époque moderne, M. Marmier multiplie les détails sur la personne même des écrivains dont il apprécie les ouvrages, et acquitte avec grace la dette de l'hospitalité.

ANTOINE DE LATOUR.

BULLETIN.

Il a été beaucoup question, cette semaine, d'une prétendue conspiration *de cour*, pour parler comme l'opposition, laquelle conspiration aurait pour but de renverser le ministère, et de le remplacer par une combinaison où eussent figuré quelques membres du cabinet du 15 avril. Nous avons souvent entendu parler, depuis 1830, de ces conspirations de cour, renouvelées de la restauration, et il nous a toujours été impossible de croire à leur existence. Que le dernier chef du gouvernement de la restauration entendît mal les intérêts de sa couronne, c'est ce dont les ordonnances qui ont été rendues, il y a justement neuf ans, ne permettent pas de douter un moment. Mais on oublie trop, ce nous semble, que nous vivons sous un autre régime, et que le chef actuel du gouvernement ressemble aussi peu à Charles X que la charte de 1814 ressemble à la charte de 1830. Des conspirations de cour contre les ministres! Cela était possible quand il existait une cour qui dominait impérieusement le souverain, et qui s'interposait journellement entre la royauté et les ministres. Mais, aujourd'hui, ne voit-on pas les affaires de l'état traitées directement entre la couronne et ses ministres? et les adversaires les plus prononcés du gouvernement, oseraient-ils soutenir qu'une troisième influence, autre que celle du roi et de ses ministres, s'élève dans les conseils de la couronne? Ce serait donc la couronne seule qui, dans son intérêt, qui, dans ses vues, songerait à abréger la durée du cabinet, et à rapprocher le moment d'une crise ministérielle? C'est, en effet, un évènement bien favorable à la couronne qu'une crise ministerielle, et elle doit être bien jalouse, bien empressee de multiplier les époques où elle porte seule, de fait, toute la responsabilité du gouvernement! L'émeute, la detresse publique, les débats attristans où sa médiation est souvent mal respectée, tels sont pour la couronne les avantages des changemens de ministère; et rien n'est plus naturel que de faire « des conspirations de cour » pour les ramener. Assurément, si quelque chose peut faire sentir à la couronne tout l'avantage d'avoir des ministres, c'est le

retour, beaucoup trop fréquent, des jours où il n'y a pas de ministres, et pour notre compte, à en juger de loin, comme nous le faisons, il nous semble que les souvenirs de la dernière crise suffiraient pour faire supporter un ministère encore moins satisfaisant que celui-ci.

Il nous semble aussi que, depuis l'établissement de la monarchie de 1830, la couronne ou la cour, comme on voudra, ne s'est jamais servie de son influence que pour faire durer ses ministres, et jusqu'au dernier moment elle n'a pas abandonné ceux qui semblaient eux-mêmes s'abandonner. En Angleterre, on a vu souvent des différences d'opinion entre la couronne et les ministres amener la dissolution d'un cabinet. Si l'on allait au fond des choses avec impartialité, on verrait qu'en France le cas est infiniment plus rare, et que tel cabinet dont la retraite a été attribuée à une cause pareille, ne s'éloignait en réalité que par la certitude où il était de manquer d'appui dans la chambre. M Thiers s'est trop noblement retiré lors du ministère du 22 février; il obéissait trop généreusement à une conviction que lui donnaient des événemens qui ont changé de face, pour qu'on puisse diminuer le mérite de sa retraite, en remarquant que son opinion s'éloignait alors de l'opinion de la chambre. C'est justement en cela que M. Thiers s'est acquis la réputation de ministre constitutionnel, et c'est là ce qui lui donnera sa force quand il viendra au pouvoir, car on ne supposera jamais qu'il veuille s'y maintenir en dissimulant ses principes et ses vues, pour s'atteler complaisamment aux principes et aux opinions de la chambre. Après de tels antécédens, quand un homme d'état prend le maniement des affaires, il s'ensuit que la majorité appartient au gouvernement. C'est donc, et nous le disons à la louange de M. Thiers, devant la chambre, et non devant la couronne, que s'est dissous le ministère du 22 février. Nous chercherions vainement, avant et après cette époque, quelque cabinet dont la couronne ait hâté la retraite. Ne sait-on pas que le ministère de M. Laffitte était à bout de ses moyens quand il fut remplacé par le ministère du 13 mars? ne sait-on pas que le service du trésor était sur le point de manquer quand on eut recours au vieux crédit du baron Louis sur les receveurs-généraux, et que la garde nationale tout entière s'élevait contre le relâchement général qui se faisait sentir dans toutes les parties de l'administration? Telle fut la véritable cause de la retraite de ce ministère; personne n'en a douté, et ceux-là même qui en ont fait partie le savent mieux que personne. Quant aux cabinets qui se sont succédé depuis, il n'y a pas la moindre controverse à établir sur les motifs de leur retraite, et l'on sait quelle influence a souvent calmé leurs dissensions intérieures. Nous ne voyons pas dans tout cela la moindre place pour ce qu'on nomme des conspirations de cour, et si la cour; puisque cour il y a, a jamais conspiré, ç'a été, sans nul doute, pour faire durer les ministères. L'opposition le lui a reproché plus d'une fois.

Personne ne conspire donc contre M. Passy et M. Dufaure, si ce n'est la gauche, qui voudrait les entraîner dans les intérêts d'une opinion avancée, eux membres du tiers-parti, hommes modérés dans les opinions qu'ils ont

émises jusqu'à l'époque où ils sont entrés au ministère. C'est là, franchement, toute la conspiration. Il s'agit d'attirer les ministres du tiers-parti du côté de M. Odilon Barrot et de ses amis, avec lesquels ils n'ont eu jusqu'à ce jour de communauté politique que dans la coalition, où tous les partis vivaient dans un agréable pêle-mêle. Personne, si ce n'est les hommes de la gauche, qui ne se trouvent pas suffisamment représentés dans le ministère par M. Passy et par M. Dufaure, et qui en cela ont parfaitement raison, personne n'a intérêt à dissoudre le ministère actuel. La gauche sait bien qu'à la faveur de la division des partis dans la chambre, elle pourrait profiter d'une crise ministérielle pour donner à MM. Passy et Dufaure quelques collègues plus avancés qu'eux, et qui les domineraient. Au contraire, tous ceux qui se souviennent avec inquiétude de l'état des affaires publiques quand la gauche en avait le maniement, désirent plutôt le maintien du cabinet tel qu'il est. Sans doute, pour notre part, nous eussions vu figurer avec plaisir dans cette combinaison des hommes qui, tels que M. Thiers, joignent aux opinions de la gauche modérée le sentiment de la force que doit avoir un gouvernement, et qui eussent été une plus forte garantie contre les empiètemens de la gauche extrême; mais le ministère, même composé comme il est, offre encore quelques élémens de résistance, et le parti de l'ordre se plaît à en espérer quelque bien. Quant au retour du ministère du 15 avril, annoncé par la gauche comme le but de la prétendue conspiration de cour, tout influente qu'on suppose *la cour*, nous ne la croyons pas capable d'opérer ce résultat. Il serait difficile aujourd'hui, nous le croyons, de ramener au pouvoir les ministres du 15 avril, car ils ne le voudraient pas. Les ministres du 15 avril ont vu tous leurs actes méconnus ou travestis. Ils ont été en butte à toutes les attaques. Deux années de paix et de prospérité données à la France, l'amnistie, une expédition glorieuse qui nous assure la possession paisible de l'Algérie, de grandes difficultés vaincues, rien n'a empêché les partis d'affubler le ministère du 15 avril des épithètes les plus flétrissantes. Ces actes sont trop récens pour qu'ils puissent être si tôt oubliés, et nous mettons en fait que de tous les ministres du 15 avril, on n'en trouverait pas un seul qui voulût s'associer, de long-temps encore, à une combinaison quelconque. Ils ont en ce moment une occupation assez sérieuse, qui suffit à remplir les loisirs que peut leur laisser l'abandon du pouvoir. Assis parmi les spectateurs, ils peuvent voir la coalition à l'ouvrage, étudier sa marche, et la suivre jusqu'au moment où les ministres sortis de son sein seront bien convaincus qu'il n'est pas facile d'échapper, même sans les avoir mérités, aux reproches de corruption, d'incapacité et de servilisme. Les choses n'en sont-elles pas là déjà en ce moment même? Les organes des différens partis ne déclarent-ils pas le ministère incapable dans les affaires d'Orient, comme ils déclaraient le cabinet du 15 avril incapable dans les affaires de la Belgique? Ne l'accusent-ils pas d'avoir méconnu tous les principes de la morale politique au sujet de quelques nominations récentes? Ne lui dit-on pas chaque jour que les emplois qu'il donne s'accordent à la faveur, qu'il désarme l'opposition en lui offrant des recettes générales et des préfectures? Bientôt viendra, à son tour, l'ac-

cusation de servilisme. Le cabinet du 15 avril a obéi aux nécessités du gouvernement, qui lui ont valu ces accusations : le cabinet actuel obéira aussi à ces nécessités; mais il est bon qu'il les reconnaisse à son tour, et il faudrait, en vérité, supposer aux anciens ministres une ambition bien robuste, pour les croire capables de désirer leur retour aux affaires avant qu'une expérience un peu longue du pouvoir ait appris à leurs détracteurs à les juger plus sainement.

La conspiration qui se faisait, il y a quelques jours, dans la gauche contre le ministère, et sous le nom de la *cour*, semblait si avancée à ses auteurs, qu'ils avaient déjà lancé leur manifeste. A entendre la gauche, il est injuste de dire qu'elle est ennemie de l'autorité, et la preuve de la force qu'elle peut lui donner, c'est, dit-elle, que l'autorité, qui marche sans la gauche depuis si longtemps, est sans puissance et sans prestige. Mais l'autorité avait-elle plus de force sous le ministère de l'extrême gauche en 1830, et n'est-ce pas la gauche modérée qui a rétabli le sentiment de l'autorité en France, presque entièrement effacé par l'administration de la gauche? Dans cette même déclaration, l'extrême gauche reproche au gouvernement de la gauche modérée de n'avoir rien fait pour nous assurer la sympathie des peuples de l'Europe. Est-ce que, par hasard, les principes de propagande de l'opposition nous donnaient beaucoup de force en Europe à l'époque dont nous parlons? et l'ordre, les sentimens modérés qui ont dominé en France depuis le 13 mars, ne lui ont-ils pas acquis plus de sympathie parmi les peuples que tous les appels aux soulèvemens? Selon la gauche, le pouvoir s'est encore affaibli en voulant combattre ou dominer la chambre; tandis, qu'au contraire, la volonté de la chambre a tellement dominé le pouvoir, qu'elle est arrivée graduellement à s'emparer en quelque sorte du gouvernement tout entier, et presque à diriger l'administration dans les plus petits détails. Dans le gouvernement même, nous voyons des ministres qui agissent plus comme délégués de la chambre que comme ministres de la couronne, et cependant la gauche trouve que l'autorité de la chambre n'est pas encore assez reconnue! Enfin, la gauche, qui a combattu si vivement le système de conciliation du 15 avril, et qui a fini par une conciliation générale, mais temporaire, des partis les plus inconciliables, reproche au pouvoir de n'avoir pas su réussir à rapprocher les hommes. On peut juger par ces accusations si l'avénement définitif de la gauche serait fait pour restaurer l'autorité ébranlée par tant de secousses. En attendant, ce programme suffirait à lui seul à réunir tous les partisans de l'ordre et de la paix publique, et à les décider à défendre, loin de le renverser, un ministère qui, après tout, offre des garanties qu'on ne peut méconnaître. M. le maréchal Soult a toujours représenté le principe du pouvoir en France, et sa présence au ministère a été regardée jusqu'à ce jour comme une force apportée à l'autorité du gouvernement. Nous ne douterions pas de la puissance d'une combinaison où le maréchal Soult serait placé et entouré comme il l'était au 11 octobre M. Duchâtel appartient essentiellement au parti conservateur. M. Villemain se fait au pouvoir, il le défend avec talent, et chaque jour on le voit revenir de plus en plus à sa mission véritable. M. Teste a parlé cette semaine en ministre et en homme d'état, et il a trouvé

pour défendre les principes d'ordre sans lesquels il n'est pas de société, des inspirations assez hautes pour lui attirer les attaques des journaux de la gauche. M. Passy et M. Dufaure cherchent, il est vrai, à augmenter leur popularité dans les chambres, et ils obéissent souvent à cette pensée aux dépens de celles qui devraient animer des dépositaires du pouvoir; mais ils n'en sont encore avec la gauche avancée qu'aux politesses et non à la soumission. Il n'y a donc pas de quoi s'alarmer, et les choses sont loin d'en être à ce point que les partisans de la paix et de l'ordre doivent désirer la chute du ministère. Sans doute, la gauche aurait intérêt à persuader aux ministres du centre gauche que leurs ennemis sont dans le parti des opinions modérées, que la *cour* travaille à les éloigner, et à les remplacer par les ministres du 15 avril; mais les ministres actuels ne peuvent s'y tromper, et rien qu'à lire les reproches adressés à M. Teste par la gauche, au sujet de son discours d'hier, ils doivent savoir de quel côté et dans quel sens on travaille à renverser le cabinet.

L'opposition que nous faisons, avec les hommes de notre opinion, consiste à demander au pouvoir de se constituer fortement. Ce n'est pas là une opposition bien malveillante. Si nous déplaisons aux ministres, en leur conseillant d'avoir de la force, nous nous résignerons facilement, et nous n'en continuerons pas moins nos exhortations. C'est un devoir dont nous nous écarterons moins que jamais en ce moment où nous voyons tous les efforts que l'on fait pour entraîner le ministère sur une autre pente. Nous savons, il est vrai, combien la situation du ministère est difficile. Le cabinet du 12 mai a été formé dans l'intention de représenter, autant que possible, le fractionnement de la chambre, et des nécessités, que nous comprenons peu, il est vrai, en ont fait écarter les hommes qui étaient le plus en situation de transiger au nom des partis de la chambre. Néanmoins l'état de la chambre actuelle est la nécessité qui a présidé à la formation du ministère. La chambre elle-même est le résultat d'élections qu'on ne nous demandera pas d'approuver, puisque nous les avons combattues, et que nous définirons en disant que M. Berryer y a fait décider, de son aveu, plus de quarante nominations. Une partie de l'opposition parlementaire qui se trouve dans la chambre, y a donc été amenée par l'opposition anti-dynastique. D'autres nominations ont été le résultat des accouplemens politiques les plus étranges, et qu'on verra difficilement se renouveler. En prenant le pouvoir, le ministère actuel prenait aussi l'obligation de diriger cet ensemble parlementaire. Cependant nous avons vu dans cette déplorable session les intérêts individuels les moins masqués se produire à la tribune, les grands intérêts généraux ajournés sans raison valable, la moitié du pays laissée en face de l'autre dans une situation hostile, et le ministère, loin de diriger la chambre, a été constamment mené par elle. Est-ce le desservir bien vivement que de lui conseiller de ne pas se laisser dominer maintenant par l'opposition de gauche dans la presse, et de profiter de l'intervalle de la session pour affermir le gouvernement, de manière à ce qu'il puisse s'appuyer avec avantage sur ses actes, au début de la session prochaine? Que le ministère jette un regard autour de lui, il verra que la gauche avancée ne cherche

qu'à désarmer le pouvoir. Le rôle du ministère est-il d'aider la gauche à affaiblir l'autorité? On devrait savoir que les mesures, même les plus libérales, ne peuvent être prises par un ministère faible, et que les intérêts particuliers qui dominent, quand le pouvoir ne sait pas faire régner les vues d'intérêt général, ne produisent rien que d'étroit et de mesquin.

Nous ne voudrions pas revenir sur des faits accomplis, comme l'étrange décision qui envoie au bagne un accusé condamné aux travaux forcés, et dans une prison un accusé condamné à une peine que le législateur a regardée comme plus grave. Nous ne voudrions pas surtout que l'on crût que nous blâmons un acte de clémence, tandis que nous nous étonnons seulement de la diversité des peines qui atteignent deux accusés placés au moins dans une même catégorie. Nous voudrions encore moins être accusés de chercher à entraver le droit des citoyens en disant quelques mots de la cérémonie qui a eu lieu cette semaine à Saint-Mandé; mais il est impossible de ne pas s'arrêter à une circonstance de cette manifestation. Nous parlons de l'inscription qui se trouve gravée, dit-on, sur la plinthe de la statue de Carrel, et qui consiste, selon quelques journaux, dans ces paroles prononcées en 1834, à la chambre des pairs, par l'illustre écrivain : « Si parmi les membres qui ont voté la mort du maréchal Ney, et qui siégent dans cette enceinte, il en est un qui ait été blessé de mes paroles, qu'il fasse une proposition contre moi, qu'il me dénonce à cette barre, j'y comparaîtrai, et je serai heureux d'être le premier homme de la régénération de 1830 qui viendra protester ici, au nom de la France indignée, contre cet abominable assassinat! » Si le libre droit de la défense admet ces chaleureuses paroles, est-il bien convenable qu'elles soient inscrites dans un lieu public, et qu'une sentence gravée sur le bronze dénonce perpétuellement à la population la chambre des pairs, pour un jugement que chacun a le droit de trouver inique, sans doute mais qui a été prononcé par un des pouvoirs de l'état? Autant que personne nous rendons justice aux sentimens généreux, quoique effervescens, qui ont été le mobile de la vie politique de Carrel; mais ces hommages que lui rendent ses amis ne touchent-ils pas aussi à l'ordre public? C'est là seulement ce que nous demandons.

Aujourd'hui même, nous lisons dans les journaux une adresse des élèves de l'école de médecine de Montpellier aux élèves des écoles de Paris, au sujet de la démarche de ces derniers près de M. le garde-des-sceaux, lors de la condamnation de Barbès. Les élèves de Montpellier déclarent dans cette adresse que les droits sacrés de l'humanité eussent probablement été méconnus par le pouvoir sans la *puissante* intervention des élèves de Paris. Est-ce, nous le demandons encore, un symptôme d'ordre social et de confiance dans l'autorité, que l'insertion de cette lettre dans des journaux graves, sans qu'on l'ait fait suivre de la moindre réflexion?

Nous n'avons pas de conseils à donner au pouvoir; c'est à lui d'étudier ces symptômes, et tant d'autres encore qui se manifestent depuis la victoire de la coalition. La coalition n'a heureusement fait entrer au pouvoir que des hommes d'opinions modérées. Il n'est pas probable qu'ils veuillent tomber

sous le joug de la gauche avancée, et il ne se peut pas qu'ils aient voulu le pouvoir afin de l'exercer nominalement au profit d'opinions autres que les leurs.

Tandis qu'en France on écrivait sur la Turquie et l'Égypte, en Orient les évènemens marchaient plus vite que la pensée. En peu de jours, l'empire turc a perdu son souverain, son armée de terre et sa flotte, et les puissances européennes, qui délibéraient, n'ont plus le choix d'intervenir ou de ne pas intervenir dans les affaires de la Porte. Contrairement aux mœurs, à l'histoire et à l'esprit de l'Orient, la marche des choses est même si rapide, qu'il est impossible de savoir où en sont les affaires au moment où nous écrivons. La France a été surprise dans toutes ses combinaisons; car, en de pareils évènemens, ce sont les vues désintéressées qui demandent le plus de temps pour s'accomplir, et il paraît que malheureusement nous n'avons que des vues désintéressées dans l'Orient. Il est certain que les fonds qui doivent servir à l'augmentation de nos forces navales dans la Méditerranée dorment encore dans les caisses du trésor. D'un autre côté, le défunt sultan a fait passer l'Euphrate à son armée à l'insu de l'amiral Roussin; Ibrahim-Pacha a attaqué le séraskier Hafiz à l'insu de M. Cochelet, et le capitan-pacha est parti pour aller remettre sa flotte à Méhémet-Ali à l'insu de l'amiral Lalande. Que de choses peuvent encore se passer à l'insu de notre gouvernement, de nos ambassadeurs, de nos consuls-généraux, de nos amiraux, et malgré les officiers d'état-major qu'on expédie comme courriers pour arrêter des armées et des flottes sur le simple vu d'une dépêche ministérielle!

Il serait injuste de s'en prendre au ministère. On ne pouvait expédier dans les mers d'Orient des flottes qu'on n'avait pas, et envoyer des corps d'armée contre les Égyptiens et les Turcs. Ce n'est pas aujourd'hui qu'il est possible de porter un jugement sur la conduite du gouvernement, et ce n'est qu'à la session prochaine qu'il sera permis de se former une opinion selon les actes dont il donnera sans doute connaissance. Toutefois on ne peut s'empêcher d'être frappé du langage des journaux anglais, qui demandent que la France et l'Angleterre s'unissent pour punir le vice-roi d'Égypte de l'agression qu'il a commise envers Hafiz-Pacha et ses troupes. Une telle détermination n'est pas dans les intérêts de la France, qui doit tout faire aujourd'hui pour satisfaire, dans de justes limites, Méhémet-Ali victorieux, et l'obliger à accepter notre médiation en ce qui concerne ses prétentions envers la Porte. C'est le seul moyen d'éviter une lutte dont l'issue ne serait pas douteuse pour le pacha d'Égypte, mais qui amènerait infailliblement l'intervention armée de la Russie à Constantinople. Les vues exprimées par les journaux anglais indiqueraient le projet, déjà prêté à l'Angleterre, de chercher un prétexte d'occuper l'Égypte, et la France ne saurait y concourir sans trahir tous ses intérêts. C'est une terrible tâche que celle que la France se trouve avoir à remplir : elle consiste à s'opposer à deux occupations à la fois, à fermer, par un traité d'alliance entre l'Égypte et la Turquie, Alexandrie aux flottes anglaises, et Constantinople aux armées russes. Ajoutons que cette tâche se trouve singulièrement compliquée par

la mort du sultan Mahmoud, qui laisse, en réalité, le gouvernement de l'empire à un divan où Méhémet-Ali peut vouloir jouer un rôle. Le pacha d'Égypte a combattu jusqu'à ce jour pour se rendre entièrement indépendant de la Porte; mais nous ne serions pas étonnés de le voir se prévaloir de son titre de sujet turc et de vassal, pour s'immiscer dans l'administration centrale de l'empire. Les deux gendres du sultan, Halil et Saïd-Pacha, qui figurent dans le nouveau divan, sont les ennemis de Méhémet-Ali, et Kosrew-Pacha, le grand-visir, partisan de la réforme, homme intègre, ne sera pas accessible aux moyens que le vice-roi pourrait employer pour le gagner. La France aura donc à lutter à Constantinople même contre une nouvelle influence, celle du pacha d'Égypte, et à restreindre une ambition qui doit augmenter maintenant chaque jour. Nous désirons ardemment que les fâcheux antécédens de la politique française en Orient ne soient pas les indices de ses actes postérieurs; mais il est impossible de ne pas remarquer que jamais cette politique n'y aura trouvé un terrain plus difficile et plus dangereux.

— Une brochure que M. le baron Gustave de Romand vient de publier excite de vives polémiques dans le parti légitimiste. Dans cet écrit, M. le baron de Romand fait le procès à tous les partis, et son ouvrage, qu'il a intitulé : *De l'État des partis en France*, serait encore mieux nommé : *Du Mauvais état des partis en France*. Mais le jugement de M. de Romand sur les partis est porté avec les égards et le ton de bienveillance d'un homme de bonne compagnie, et dont tous les sentimens sont dominés par un sincère amour de la patrie. M. de Romand est jeune; il a été frappé du mauvais rôle que jouent les esprits jeunes et actifs qui appartiennent au parti légitimiste, en se renfermant dans une nullité opiniâtre, comme ils le font depuis neuf ans, et en ne concourant en rien à l'influence, aux progrès, à l'avenir de la France, ou en se livrant, quand ils agissent, à une stérile opposition, qui tend à tout détruire, dans l'espoir bien incertain de tout régénérer. — N'avons-nous pas été bien insensés, par exemple, nous, anciens partisans de la légitimité, dit M. de Romand, nous, amis de l'ordre et de la conservation, nous qu'on regarde comme les représentans par excellence des principes d'autorité, de propriété, d'intégrité, de ne poursuivre qu'un but de renversement aveugle, pour satisfaire des affections respectables sans doute, des principes absolument vrais, mais que nous avions laissé méconnaître par la majorité des honnêtes gens? — On pense bien que ces paroles de M. de Romand ont dû exciter de vives rumeurs dans son parti. Prononcées par une ame ferme, par un homme que personne ne soupçonnera jamais de se livrer à des calculs personnels, elles sont faites pour trouver crédit parmi les jeunes partisans des idées légitimistes, et les décider à défendre l'ordre contre les efforts des passions qui attentent à tous les intérêts, à tous les principes sociaux, sous quelque bannière qu'ils se placent. Tel est le but du petit écrit de M. de Romand, tel est aussi son mérite.

Théatres — Opéra. — Le public de Paris est étrange, des milliers de spectateurs vont étouffer au Cirque des Champs-Élysées, sous prétexte que le Cirque est bâti en plein vent, et chacun dédaigne la salle de l'Opéra, où tant d'air circule, où tant de fraîcheur règne. Si le public savait quelle délicieuse vallée de Tempé le théâtre de la rue Lepelletier est à cette heure, on y étoufferait demain. Vainement l'administration travaille tant qu'elle peut à faire monter de quelques degrés le thermomètre de la salle, le printemps continue à régner; on le sait, à l'Opéra, les printemps sont éternels. La centième représentation des *Huguenots*, dont on avait fait si grand bruit dernièrement, n'a guère servi à prouver qu'une chose, à savoir : que les chœurs, l'orchestre, et les chanteurs, fatigués d'avoir exécuté quatre-vingt-dix-neuf fois le chef-d'œuvre de Meyerbeer, n'en comprenaient plus ni la mesure, ni l'intonation, ni le sens. Duprez chante aujourd'hui plus bas que jamais; nous ignorons si la chaleur détend les cordes de son organe, mais ce qu'il y a de certain, c'est que sa voix se maintient constamment au-dessous du ton dans le septuor du troisième acte des *Huguenots*, de même que dans la grande scène de folie du *Lac des Fées*. Duprez fait peine à voir, ses yeux sortent de leur orbite, les veines de son cou se gonflent; le public de l'Opéra ne sait pas ce que chacune de ces notes puissantes qu'il écoute aujourd'hui avec trop d'indifférence, coûte de travail, de fatigue et d'efforts au grand chanteur.

Mlle Nathan commence à mieux se tirer du rôle de Valentine. Bien que son intonation hésite encore très-souvent, on doit cependant reconnaître un certain progrès dans sa manière de poser la voix. Malheureusement les notes basses dont abonde cette partie manquent toujours, et c'est là un défaut que ni le temps ni l'habitude de la scène ne sauraient corriger, un défaut qui ne permet pas à Mlle Nathan de conserver la prétention de suffire seule aux nécessités du répertoire. On dit maintenant que Mme Stoltz reste; serait-ce pour cela qu'elle a chanté avec tant de négligence à la dernière représentation de *Don Juan*. Au milieu d'un pareil ensemble, il est vrai, la Malibran elle-même ou la Sontag auraient eu grand' peine à se maintenir sans dévier. Les chœurs ne daignaient pas tenir compte des mouvemens, les chanteurs allaient au hasard, on n'entendit jamais chose pareille, jamais la musique de Mozart ne fut mise en pièces de la sorte, les uns et les autres la déchiraient à plaisir, c'était une véritable curée, l'orchestre de M. Habeneck sonnait l'hallali. Quel don Juan que M. Dérivis! quelle donna Elvire que Mme Widmann! Et cet excellent M. Dupont, comme il joue avec bonhomie le rôle d'Ottavio, comme il arrange à son gré toute cette musique sublime! que de jolis traits, que de choses agréables il imagine à propos de cette cavatine que Rubini chante avec tant de largeur et de simplicité! M. Alizard aussi mérite des éloges pour la manière si comique et si franchement bouffe dont il représente le commandeur. M. Alizard serait à merveille dans ce genre de rôles qu'on appelait autrefois pères nobles. Sa voix, son physique, la rondeur de son geste et de sa personne, tout l'y porte; mais aussi on doit convenir qu'il n'est nullement fait

pour représenter une statue. Dans la dernière scène, quand vous voyez entrer cet homme si petit, malgré les talons sur lesquels il se hausse, et le casque énorme dont il s'affuble, un rire fou vous prend, et l'hilarité la plus complète règne dans la salle; le comique est parfait; seulement on peut douter que ce soit cet effet-là que Mozart ait prétendu produire.

Il serait, cependant, du devoir de l'Académie royale de Musique de donner plus de soin à la mise en scène des chefs-d'œuvre qui lui sont confiés. A quoi servent, en effet, de semblables représentations, sinon à donner aux étrangers une pitoyable idée des chanteurs français, et à ceux d'entre nous qui ne connaissaient pas Mozart, l'opinion la plus fausse sur le chef-d'œuvre de ce maître? Qui s'étonnera, après une exécution pareille, qu'on rencontre des gens qui soutiennent que la musique de Mozart est monotone, et qu'elle manque de mélodie et d'expression? Le *Don Juan*, si étrangement mutilé l'autre soir, n'était certes pas la même partition qu'on entend aux Italiens, chaque hiver, et qu'on entendait à l'Opéra jadis, au temps de Nourrit et de Mme Damoreau, au temps où Mlle Falcon chantait encore.

Il y a chaque année une époque où les administrations dramatiques s'émeuvent, où les combinaisons nouvelles de tout genre se succèdent, où les plans se multiplient; c'est d'ordinaire le moment où les chambres votent la subvention des théâtres royaux que l'imagination des directeurs choisit pour entrer en travail. Cette année, le célèbre projet de la réunion des trois théâtres lyriques sous une même administration a reparu, et c'est M. Duponchel qui s'est mis en avant. Il est à souhaiter, dans l'intérêt des trois théâtres en question, qu'il en soit, cette année, de cette affaire comme les années précédentes, et que tout cela se passe en belles paroles. La réunion de ces entreprises, qu'une rivalité mutuelle aiguillonne incessamment, ne saurait amener pour elles que la ruine. On a vu, sous la restauration, lorsqu'il n'y avait qu'un directeur pour les Italiens et l'Opéra, quelle glorieuse carrière ces deux théâtres couraient. D'après ce projet, qui se trouve aujourd'hui être celui de M. Duponchel, il n'y aurait plus à s'occuper de chercher une salle aux Italiens; la salle de l'Opéra suffirait aux deux troupes. A merveille! Mais, les premières difficultés d'encombrement matériel et de confusion une fois levées, avez-vous pensé à l'effet qui ne manquera pas de résulter pour les chanteurs français, du voisinage si redoutable des chanteurs italiens, à ces désolantes comparaisons qui reviendront nécessairement à toute heure? Quand Rubini aura chanté un jour dans votre salle la cavatine de *Niobe* ou de *Marino Faliero*, croyez-vous que le lendemain le public se réjouisse fort de M. Dérivis ou de M. Massol, et qu'il goûte Mme Stoltz ou Mme Widemann, là où les souvenirs de la Grisi ou de la Persiani vibreront sans cesse à ses oreilles? C'est une chose reconnue à l'Opéra que les recettes ne se maintiennent jamais trois fois de suite à la même hauteur : il y a toujours dans la semaine quelque soirée sacrifiée aux deux autres. Ainsi, lorsqu'un dimanche la recette s'élève à dix mille francs, le lendemain, quoi qu'on joue, elle ne manque jamais de descendre au-dessous de la moyenne

ordinaire. Qu'arriverait-il, s'il s'agissait de remplir la salle également tous les soirs de la semaine? Une lutte à mort s'engagerait entre les deux troupes; ou ce serait l'Opéra qui succomberait, ou ce seraient les Italiens; peut-être l'Opéra et les Italiens tous ensemble.

Gymnase-Dramatique. — *Le Mexicain*, drame en deux actes, par MM. Laurencin et Maillan. — Je ne saurais trop expliquer pourquoi ce Mexicain se trouve en Angleterre, avec sa sœur Béatrix, sous le toit du shérif Nicolson. Ce Mexicain est une nature primitive, que n'a point altérée le frottement de la civilisation; ses gestes, son maintien, son langage, tout révèle en lui un enfant du nouveau monde, qui n'appartient au vieux que par la barbe et le costume; encore sa barbe, longue et touffue, semble-t-elle une forêt vierge où n'a jamais pénétré le rasoir. Droite comme un palmier, sa conscience n'a jamais fléchi; jamais un mensonge n'a souillé ses lèvres; jamais un mauvais sentiment ne s'est glissé dans son cœur; en face d'une vertu si grande, on comprend que jusqu'à ce jour le prix Monthyon a été indignement volé et qu'il n'est point de gens si vertueux qui, près de ce Mexicain, ne soient dignes quelque peu des galères. Pour la rudesse et la franchise, Alceste eût joué près de lui le rôle de Philinte, et, pour l'inflexibilité des principes, le Mexicain en eût remontré à Brutus. Ce Mexicain s'appelle Manoël. Il a juré à son beau-frère absent de veiller sur sa femme : donc, que Béatrix veille bien sur elle-même, car Manoël ne se pique pas d'indulgence! Il est bien entendu que le shérif Nicolson est un sot, d'abord parce qu'il est shérif, ensuite parce qu'il se nomme Nicolson. Ce shérif est affligé d'une charmante petite nièce qui s'est liée d'une amitié tendre avec la jeune Mexicaine, et M. Arthur, le médecin de Béatrix, est le seul étranger admis dans cette intimité. Les choses iraient le mieux du monde, si le shérif ne s'imaginait un beau jour que M. Arthur courtise sa nièce Betsy et qu'à ce compte il doit l'épouser. Il est bien vrai que M. Arthur est aux petits soins près de Betsy et que Betsy elle-même s'est laissée prendre à cet amour. Mais la pauvre enfant n'était qu'un prétexte, et quand vient l'heure de s'expliquer, Arthur déclare au shérif qu'il n'épousera pas sa nièce. Colère du shérif, désespoir de Betsy, emportement du Mexicain qui croit avoir à venger l'honneur de son hôte! Pendant que le shérif gronde, que Betsy pleure, que Manoël rugit comme un lion, Béatrix s'approche d'Arthur et lui donne un rendez-vous pour la nuit suivante. Ils s'aiment donc, les malheureux? Eh! mon Dieu, oui! les malheureux, ils s'aiment!

Au deuxième acte, il est nuit sombre. A minuit, Béatrix traverse furtivement la scène. Où va-t-elle? Ouvrir la porte du parc. Elle revient bientôt pâle et tremblante, suivie de près par Arthur. Ce devait être leur entrevue dernière; mais, qu'arrive-t-il? Arthur décide Béatrix à partir : elle partira. Une heure lui reste à peine pour se préparer à la hâte. Cette heure passe vite; déjà le jour se lève; le vent du matin enfle les voiles du vaisseau qui doit emporter les deux amans; voilà le coup de canon qui donne le signal du départ! Béatrix

est prête ; elle a franchi le seuil de la chambre qu'elle ne reverra jamais ; comme Hélène fugitive, elle jette autour d'elle un regard inquiet, elle avance d'un pas chancelant. Mais, près de s'échapper, elle se trouve face à face avec son frère, avec ce terrible Mexicain qui a tout vu, tout entendu, et qui vient de tuer Arthur. Après bien des larmes et bien des sanglots, ils partent pour leur patrie lointaine, laissant le brave shérif convaincu que Manoël n'a tué M. Arthur que parce que celui-ci refusait d'épouser sa nièce.

Nous nous abstiendrons de toute réflexion sur le mérite littéraire de ce petit drame ; le premier acte produit l'effet d'un canon chargé jusqu'à la gueule, le second, d'un pétard enrhumé. Mme Dorval et M. Bocage ont joué avec une magnifique énergie, digne d'un meilleur rôle et d'une meilleure scène.

L'Aîné de la Famille, par M. de Lavergne. — Il y a un aspect charmant du XVIIe siècle que les romanciers de notre époque ont raison de ne pas laisser dans l'oubli. On ne saurait blâmer sans doute les critiques et les historiens dont l'attention est attirée avant tout vers le magnifique spectacle des faits politiques et du développement littéraire ; ces deux faces du grand siècle ont des titres trop légitimes à la curiosité des penseurs, à l'admiration des poètes, pour qu'on s'étonne de la foule des travaux qu'elles ont inspirés. Mais si l'histoire et la critique ont été fécondes, le roman a-t-il fait sa tâche ? tout est-il dit sur cette société brillante qui a vécu entre la fronde et la régence, unissant un ordre majestueux, une grace chevaleresque à la brillante activité de l'une, à la gaieté voluptueuse de l'autre ? La question paraîtra bien frivole ; mais nous regretterions pourtant que la littérature actuelle n'essayât pas d'y répondre. Il ne faut pas trop dédaigner, après tout, cette jouissance que les romans procurent et qui consiste à vivre en esprit au milieu des fêtes et des passions d'une époque évanouie. Les siècles ont un aspect pour la rêverie comme ils en ont un pour le raisonnement. N'est-ce pas cet aspect cher à la rêverie que le XVIe siècle nous offre dans les mémoires de Benvenuto, le XVIIIe dans Casanova ? Au XVIIe siècle, cet aspect se retrouve dans Hamilton, dans Mme de Lafayette, dans Mme de Sévigné. Il n'appartient qu'à une critique étroite de mépriser cette aimable face de l'histoire, et les penseurs équitables doivent s'attacher à ne perdre aucune des parts que nous lègue le passé, pas plus celle de l'imagination que celle de l'esprit et du cœur.

C'est la société du XVIIe siècle que M. de Lavergne a essayé de peindre dans un roman intitulé : *l'Aîné de la Famille*. Il est inutile, après ce que nous venons de dire, d'applaudir à l'intention du romancier. La fable traitée par M. de Lavergne est fort simple, et c'est un mérite qu'il est bon de signaler dans un roman nouveau. Le comte d'Anglars, l'aîné d'une nombreuse famille, a passé son enfance dans un vieux castel perdu au milieu des montagnes de l'Auvergne. Le moment où il doit chercher fortune à Paris arrive pour le

jeune comte, et il part, plein d'enthousiasme et de confiance. L'histoire des déceptions qui se succèdent sur ses pas, remplit le livre ; cette histoire est racontée sans fiel et avec une verve amusante. Un personnage, qu'un charmant ouvrage de M. Paul de Musset nous a fait connaître, se montre au début et à la fin de ce petit drame. C'est le favori Lauzun qui présente d'Anglars à la cour ; et quand celui-ci, victime de sa fougue, quitte la cour pour la Bastille, c'est encore Lauzun qui se trouve sur la route du prisonnier, pour saluer d'un rire sardonique sa disgrace et son désenchantement.

Entre cette arrivée à la cour et ce départ pour la Bastille, il se passe une suite d'aventures qui révèlent un talent d'invention agréable et facile. Les débuts à la cour d'un jeune gentilhomme, avide de gloire et de plaisirs, le premier duel, le premier amour, la lutte généreuse contre la misère, couronnée par un bonheur imprévu, c'est là un thème peu nouveau sans doute, mais qui trouvera toujours en France des conteurs aimables et des lecteurs curieux. Sous un autre rapport, il faut louer la conception de *l'Aîné de la Famille*. Elle sert à merveille la donnée de l'auteur. Son but est d'étudier dans leurs plus piquans détails les commencemens d'une carrière de gentilhomme au XVIIe siècle ; et, grace au cadre ingénieux de M. de Lavergne, cette tâche qu'il s'est assignée est parfaitement remplie.

Les derniers chapitres du roman nous semblent moins heureux que les premiers. Le dévouement de Nanette laisse le lecteur un peu froid ; et c'est à une exécution trop rapide, c'est à des préparations insuffisantes, qu'il faut attribuer le peu d'émotion éveillé en nous par le spectacle de l'amour malheureux se sacrifiant à l'amour préféré.

Le style de *l'Aîné de la Famille* ne manque pas de mouvement ni de grace; mais il pèche par trop de facilité. Il est à désirer qu'un nouveau roman de M. de Lavergne nous offre une mise en œuvre plus soignée. Dans le mérite de la forme uni aux qualités, si charmantes déjà, de la fraîcheur et de la gaieté, il y a la source des plus légitimes succès.

— La deuxième édition de *Marianna*, par M. Jules Sandeau, vient de paraître à la librairie de Charles Gosselin.

F. Bonnaire.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE SEPTIÈME VOLUME

(IIIe SÉRIE)

DE LA REVUE DE PARIS.

REVUE
DE PARIS.

VIII.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET CIE,
RUE DE SEINE, 14 BIS.

REVUE

DE PARIS.

Nouvelle Série. — Année 1839.

TOME HUITIÈME.

PARIS.
AU BUREAU DE LA REVUE DE PARIS,
QUAI MALAQUAIS, 17.
—
1839.

FLORITA.

I.

Un soir d'été de l'année 1641, plusieurs cavaliers descendaient ensemble les allées du Prado et marchaient vers la rue d'Alcala en s'entretenant d'un événement qui préoccupait fort la cour de Philippe IV et le public de la ville de Madrid. La conversation était très animée; il n'était question cependant ni de la révolte des Catalans, ni de la révolution qui venait de mettre le duc de Bragance sur le trône de Portugal; il s'agissait tout simplement d'une troupe chantante récemment arrivée d'Italie, et qui, la veille, avait eu l'honneur de jouer devant le roi. Les oisifs de la ville et de la cour ne parlaient que de la *prima donna*, et on s'annonçait mutuellement comme une grande nouvelle que les Italiens étaient engagés pour six mois au théâtre de la Crux.

— Par saint Jacques! s'écria l'un des admirateurs les plus passionnés de ces chanteurs étrangers et de cette musique exotique, je ne crois pas qu'il y ait en paradis de plus beaux concerts! j'ai entendu plus de cent oratorios, non-seulement dans la chapelle du roi, mais encore dans toutes les cathédrales d'Espagne; et je maintiens que, parmi cette multitude de chantres, il n'y en a pas un dont la voix puisse être comparée à celle de Marino, le *gracioso*.

— Et moi! dit un autre avec feu, je soutiens qu'il n'y a pas en Espagne et dans le reste du monde une voix comme celle de la Magdalena; quel éclat! quelle agilité! quels sons limpides et perlés! C'est

comme une pluie de paillettes, un feu d'artifice musical. Sainte Cécile devait chanter ainsi; j'étais en extase, j'étais au ciel; vive la Magdalena! la première cantatrice du monde!

— Vive la Magdalena! répéta la troupe avec enthousiasme.

Alors un cavalier qui jusque-là avait écouté en hochant la tête et dont personne n'avait remarqué les signes de désapprobation tacite, s'arrêta et dit brusquement :

— Mais elle ne chante ni ne chantera jamais en espagnol!

— Comment! qui vous l'a dit, don Pedro? s'écria-t-on tout d'une voix.

— Elle-même, messeigneurs, elle-même, ce matin, quand je suis allé lui offrir un rôle dans le petit opéra dont j'ai fait hier les paroles, et que don Blas Minco va mettre en musique.

— Comment! elle a refusé un rôle fait par l'auteur de tant de chefs-d'œuvre?

— Eh! oui, elle l'a refusé, elle m'a déclaré qu'elle ne chanterait jamais que des paroles italiennes, des airs italiens, et cela d'un ton fier et superbe, comme une reine sûre de son empire. Vous l'avez dit : elle est la première cantatrice du monde; or, c'est une puissance souveraine qu'un talent sans égal, et tout doit plier devant ses arrêts.

A ces mots, prononcés avec une certaine ironie, le cavalier salua du geste ses compagnons, comme s'il ne se souciait pas de suivre la discussion que ses observations allaient soulever, et il se perdit dans une des allées qui descendaient à la porte d'Atocha. La nuit était alors tout-à-fait venue; il faisait sombre sous les arbres, et l'on n'y voyait pas à deux pas devant soi. Le cavalier entra dans la ville et suivit lentement les rues solitaires qui avoisinent le couvent de Santa Isabel; bien que l'heure fût avancée, la nuit obscure et le quartier mal fréquenté, il allait sans souci des mauvaises rencontres, se parlant à lui-même et parfois s'arrêtant la tête levée comme pour compter les étoiles. A son allure distraite et saccadée, à ses monologues entrecoupés, à son regard en l'air, quiconque l'eût observé aurait deviné à coup sûr que c'était là un amoureux ou un poète. Il marcha longtemps ainsi sans s'apercevoir qu'il s'égarait dans le plus pauvre quartier de Madrid et qu'il était bien loin de la Plaza-Mayor où il demeurait. Enfin, revenant tout à coup de ses rêveries et regardant autour de lui comme un homme tombé des nues, il murmura : — Que la glorieuse sainte Vierge me soit en aide! je crois que j'ai perdu mon chemin!

En ce moment, dix heures sonnèrent dans l'éloignement : le cava-

lier fit encore quelques pas en hésitant; il se trouvait dans une espèce de carrefour formé par la jonction de plusieurs ruelles noires et tortueuses entre lesquelles il ne put même reconnaître celle qu'il venait de parcourir. Les maisons étaient hautes et percées de rares fenêtres où se penchaient çà et là quelques rosiers en fleurs; de loin en loin on apercevait aux étages supérieurs une clarté douteuse qui annonçait qu'on veillait encore dans ces tristes réduits où vivait la population misérable et mendiante de la capitale des Espagnes. Les portes sans serrures de ces espèces de repaires étaient toutes ouvertes, et l'on pouvait pénétrer librement dans les allées sombres, puantes comme les bouches de l'enfer, à l'extrémité desquelles s'allongeait un raide escalier dont les marches inégales n'avaient pas été balayées de mémoire d'homme; mais quel larron se serait aventuré dans ces baraques dont tout le mobilier ne valait pas vingt réaux? la pauvreté de ceux qui les habitaient les gardait mieux que les plus solides verroux. A cette heure de la nuit, on eût dit qu'elles étaient désertes, tant le silence qui y régnait déjà était profond; on n'entendait pas une voix humaine, pas un souffle; seulement, quelque chien de mendiant aveugle aboyait sourdement dans une cave. Une faible lueur scintillait au milieu des ténèbres de la rue; c'était celle d'un lumignon placé comme un phare à l'angle d'une maison, devant l'image de la Vierge qui, du haut de sa niche, semblait abaisser un regard miséricordieux sur les pauvres passans.

Le cavalier, dévot à notre-Dame comme tout bon Castillan, tira son chapeau, dit un *Ave Maria* et s'assit sur un banc de pierre en face de la niche, pour reprendre haleine et voir s'il ne restait pas de quoi faire une cigarette dans sa boîte à tabac.

A cette époque, les nuits de Madrid étaient fertiles en événemens; les amoureux et les voleurs tenaient le haut du pavé depuis minuit jusqu'au premier angélus, et l'on s'y battait souvent sans que la justice intervînt. Mais dans ce quartier solitaire, il n'y avait ni duels, ni sérénades, et le cavalier ne s'attendait pas à la moindre aventure; il regarda autour de lui comme pour s'orienter dans ces parages inconnus; puis il ramena son manteau sur son épaule et se mit philosophiquement à fumer sa cigarette. Le lumignon, qui donnait en plein sur lui, faisait ressortir sa figure comme un portrait au milieu d'un fond noir, et, certes, il y avait dans son ajustement de quoi tenter des gens moins besogneux que ceux qui habitaient les environs de la *puerta des Embajadores*. Son manteau de fin drap noir de Ségovie laissait apercevoir un justaucorps de soie sur le devant duquel était

brodée la croix rouge de Santiago; un petit collet garni de points de Malines retombait sur une chaîne à double rang au bout de laquelle pendait une médaille de Notre-Dame-de-Guadalupe. Son chapeau de feutre à larges ailes cachait à demi un visage débonnaire, spirituel et fleuri, qui n'annonçait guère que quarante ans. Il était retombé dans ses rêveries, il songeait à la Magdalena qui avait refusé un rôle dans sa pièce; bien qu'il fût d'un naturel bon et facile, il gardait une certaine rancune à la cantatrice, et il roulait dans son esprit des projets de vengeance.

— Eh! eh! il ne serait pas mal de rabattre un peu la superbe de cette reine de théâtre, dit-il en se parlant à lui-même; je veux qu'avant deux mois elle vienne me prier à genoux de lui faire un rôle, et je me laisserai long-temps supplier avant de le lui promettre. Je veux faire une pièce qui fera courir tout Madrid, je veux que, tandis qu'on jouera ma comédie, la troupe italienne chante ses opéras devant les banquettes vides du théâtre de la Crux. Ah! ah! la Magdalena refuse un rôle dans mon *Orphée;* eh bien! nous verrons; elle s'en repentira, ou je ne m'appelle pas Calderon de la Barca!

En ce moment, une musique, qui semblait venir d'une salle basse dont la fenêtre grillée donnait sur la rue, coupa court au monologue du cavalier. On jouait pianissimo d'un instrument à cordes, et ces sons doux et voilés troublaient à peine le silence de la nuit. Après ce prélude, une voix se fit entendre.

— Virgen santissima! murmura Calderon de la Barca en joignant les mains avec une expression de surprise et de ravissement; qu'est-ce que ceci?

Jamais de tels accens n'avaient frappé son oreille; cette voix, d'une merveilleuse étendue, d'une pureté, d'un éclat sans pareil, s'abandonnait à une capricieuse improvisation et luttait avec l'instrument en répétant les traits qu'une main agile essayait d'abord sur le clavier. Puis, on préluda encore, et la même voix chanta une hymne à la Vierge. Pendant ce lent addagio, Calderon de la Barca s'était rapproché de la maison, et il écoutait, appuyé sur le banc de pierre devant la porte toute grande ouverte; l'idée de se venger de la Magdalena en faisant une de ces comédies héroïques auxquelles le public allait applaudir tous les jours pendant six mois, était remplacée par une autre idée qui lui souriait bien davantage; il venait de trouver une rivale à la cantatrice italienne, et il entrevoyait le moyen de faire jouer son *Orphée* sans la Magdalena. Il rôda un moment autour de la maison, ne sachant s'il pourrait la reconnaître le lendemain et fort

embarrassé du chemin par lequel il devait s'en aller et revenir ; puis, prenant tout à coup son parti, il entra bravement dans l'allée, et, faisant sonner le talon de ses bottines de cuir fauve, il dit à haute voix :

— Holà! y a-t-il quelqu'un de levé par ici?

— Qui va là? cria une voix au fond de l'allée, et un rayon oblique illumina la muraille.

— Un bon gentilhomme, chevalier de Santiago, perdu dans ce labyrinthe et qui cherche le fil qui doit le remettre en bon chemin, répondit Calderon ; s'il y a ici quelque honnête et chrétienne personne, qu'elle se montre au nom du ciel!

Il y eut un silence; puis, une porte qui donnait au bout de l'allée s'ouvrit, et une femme âgée, fort pauvrement vêtue, parut, sa lampe à la main.

Le cavalier ôta son chapeau et dit poliment : Que Dieu soit avec vous, ma bonne dame! je me suis égaré dans ce quartier que je ne connais pas, bien que j'habite depuis vingt ans la ville de Madrid ; je ne savais à qui demander mon chemin ; je ne pensais pas qu'il y eût ici ame qui vive, quand j'ai entendu une voix dont les divins accens m'ont guidé; est-ce vous qui chantiez ainsi?

La pauvre femme fit une humble révérence et répondit avec un sourire empreint tout à la fois de satisfaction et de tristesse : Non, seigneur, c'est ma fille.

— Elle a, sur mon ame, la plus belle voix que j'aie jamais entendue! je serais bien aise de revenir pour mieux juger son talent; je reviendrai demain s'il vous plaît de me dire où je suis et qui vous êtes.

— Seigneur, répondit-elle étonnée et presque tremblante, vous êtes dans la rue de *Mira-al-Sol*, tout près de la porte de *Embajadores*. Je suis une pauvre veuve qui n'a pas le moyen d'habiter un autre quartier que celui-ci, et je m'appelle Ana Muller. Est-ce tout pour votre service?

— Oui, ma bonne dame, je vois maintenant mon chemin ; vous m'avez tiré d'embarras ; Dieu vous le rende! répondit-il en la saluant ; à demain. Et il s'en alla.

II.

Le lendemain matin, Calderon de la Barca n'eut pas de peine à se reconnaître au bout de cette longue rue de *Embajadores* où il s'était égaré la veille; il retrouva la rue de *Mira-al-Sol*, ainsi nommée sans doute par une triste ironie; car on n'y voyait guère le soleil qu'un

moment sur le midi, entre les toits délabrés des maisons dont chaque étage débordait comme un auvent l'étage inférieur. Il entra dans la plus vieille et la plus sombre de ces maisons et frappa à la porte vermoulue qui, la veille, s'était ouverte devant lui. Ana Muller parut sur-le-champ; apparemment elle avait compté jusqu'à un certain point sur cette visite, car elle avait mis sa robe de serge noire et ses grandes coiffes de deuil. C'était une femme d'une physionomie simple et grave; elle avait dû être belle, mais l'âge et peut-être les soucis et la misère avaient creusé ses joues et sillonné son front de rides profondes. Elle avait l'air humble et timide de quelqu'un qui ne vit pas en contact avec le monde.

— Ma chère dame, dit Calderon, vous voyez que je suis homme de parole; je vous ai dit hier soir que je reviendrais; me voici.

— Soyez le bienvenu, seigneur, répondit-elle en l'introduisant dans une salle basse, sombre et démeublée, au fond de laquelle s'ouvrait une porte fermée par un lambeau de tapisserie. Calderon s'assit sur un vieux fauteuil de cuir qu'Ana Muller avança cérémonieusement, et il regarda autour de lui, un peu étonné de ce qu'il voyait, et de l'accueil que lui faisait cette femme. Le mobilier annonçait une étroite indigence; deux ou trois escabelles étaient rangées devant une table boiteuse, et la vaisselle, étalée sur une planche accrochée au mur, semblait annoncer que dans cette pauvre demeure on jeûnait souvent au pain et à l'eau. Mais, en face de la fenêtre, il y avait un meuble qui n'eût pas déparé le salon d'un grand d'Espagne; c'étaient un clavecin dont les pieds en colonne torse étaient emboîtés dans des ornemens de cuivre et sur la table duquel reluisaient des incrustations de nacre et d'argent.

— Voilà, certes, un magnifique instrument! s'écria Calderon d'un air d'admiration et de surprise.

— C'est le chef-d'œuvre de mon pauvre Muller, dit la vieille femme avec une expression d'orgueil, de tristesse et d'attendrissement; il y a travaillé dix ans de sa vie.

— Votre mari était facteur d'instrumens de musique?

— Oui, seigneur, et il était aussi fort bon musicien; tous ceux qui l'ont connu disent qu'il avait un grand génie. Il y a vingt ans qu'il vint ici de son pays, de l'Allemagne, parce qu'on lui avait dit que les artistes prospéraient à Madrid. Effectivement, les commencemens ne furent pas mauvais; il travailla pour toutes les églises; ce fut alors que nous nous mariâmes. Mais Muller avait des idées à lui, il inventait, et ses confrères furent jaloux de son talent. On lui suscita une

foule de chagrins, et il se découragea; il ne chercha plus l'ouvrage, et l'ouvrage lui manqua; alors nous fûmes bien malheureux.

— Pourtant il travaillait toujours? dit Calderon en tournant les yeux vers l'instrument.

— Oui, il travaillait, il se consolait de notre misère en faisant son chef-d'œuvre.

En disant ces mots, Ana Muller se leva et alla essuyer quelques grains de poussière qui ternissaient la table du clavecin; puis elle reprit avec un accent plein de mélancolie :

— Il y a là l'histoire de notre vie pendant dix ans! chacun de ces ornemens, chaque pièce de ce clavier me rappelle une date; souvent nous nous sommes privés du nécessaire pour que Muller pût acheter ce bel ivoire qu'il découpait lui-même, ces morceaux de nacre qu'il a façonnés. Souvent toute la nuit s'écoulait à chercher les combinaisons qui devaient donner au son plus de netteté, de justesse et de douceur. Mais la santé de Muller ne put pas résister à tant de travail et de privations; la force qui le soutenait lui manqua subitement quand il eut fini son chef-d'œuvre. Il tomba malade, et bientôt il n'y eut plus d'espoir. La veille de sa mort, après s'être confessé, il me dit : Ana, tu as été une bonne femme, et je compte que tu rempliras ma dernière volonté. Je ne te laisse rien au monde que le clavecin, c'est la dot de notre fille; ne le vends pas à moins de vingt mille réaux, il vaut plus que cela... Je lui ai obéi, seigneur; j'ai eu faim, j'ai eu froid, ma fille a été malade, et au milieu de cet affreux dénuement, j'ai refusé de vendre le chef-d'œuvre de Muller, j'en ai refusé dix mille réaux : bien des gens ont dit que j'étais folle; mais je ne me repens pas de ce que j'ai fait.

En achevant ces mots, elle se rapprocha du clavecin et le regarda avec une sorte de respect et d'amour, comme l'artiste regarde l'œuvre de son cœur et de son imagination, comme les dévots regardent une sainte relique. Calderon gardait le silence; le récit de cette pauvre femme l'avait touché; il admirait sa foi, sa résignation, son dévouement, et il s'étonnait de trouver dans une personne de si humble condition ces façons de parler et ces manières qui annonçaient une certaine éducation.

— Pardon, seigneur, de vous avoir entretenu si longuement de nos malheurs, reprit la veuve; j'aurais dû vous demander d'abord à quel motif je dois l'honneur de votre visite.

— Je vous en ai dit un mot hier soir; je désirerais entendre la voix de votre fille, qui m'a semblé de loin merveilleusement belle.

Ana Muller réfléchit un moment; puis elle dit avec une dignité humble : —Seigneur, avant de vous présenter ma fille, je voudrais savoir qui vous êtes?

— Je suis don Pedro Calderon de la Barca, répondit-il en souriant.

A ce nom bien connu, à ce nom du plus célèbre auteur dramatique de l'époque, et qui était affiché tous les jours à la porte des théâtres et dans toutes les rues de Madrid, à ce nom couvert de tant d'applaudissemens, Ana Muller s'écria : — Don Pedro Calderon ici, chez moi! C'est un honneur que je n'oublierai jamais, seigneur! Mon pauvre mari était un de vos admirateurs passionnés; il m'a menée voir *le Mercader de Tolède* et la fameuse comédie *Para vencer amor querer vencerle*. Jésus! quelle foule! quels transports! comme nous avons applaudi!

Elle alla soulever la portière qui fermait la chambre. — Viens, ma fille, dit-elle, viens voir le seigneur don Pedro Calderon de la Barca.

Une jeune fille parut aussitôt, et resta debout au milieu de la salle après avoir fait une timide révérence.

— Seigneur, reprit la veuve en regardant son enfant avec un sourire de joie et d'amour, voici ma fille, Flora Muller; elle a été l'élève de son père, et elle a appris la musique pour ainsi dire en même temps qu'elle a appris à parler.

— C'est ainsi qu'on forme les grands artistes, dit Calderon avec feu, votre fille est déjà une grande artiste, j'en suis sûr, et j'ai le plus vif désir de l'entendre.

— Allons, Florita, dit la mère en la conduisant devant le clavecin.

La jeune fille était troublée et comme effarouchée par la présence de cet étranger; la pauvre enfant vivait dans une solitude si absolue, qu'il se passait souvent des mois entiers sans qu'elle entendît une autre voix que celle de sa mère, sans qu'elle aperçût le visage d'un homme autre part qu'à la messe, qu'elle allait entendre le dimanche de grand matin au couvent de Santa-Isabel. Elle s'assit tremblante, et préluda d'une main d'abord incertaine, en jetant des regards furtifs et timides autour d'elle. Caldéron l'écoutait en la considérant avec un vif sentiment d'intérêt et de curiosité.

Florita n'était point belle; mais elle avait un de ces visages qu'on n'oublie jamais. Sa taille était frêle et élancée comme si elle eût trop vite grandi, et il y avait encore dans son geste, dans son attitude, quelque chose de la grace débile de l'enfance; mais sa physionomie annonçait des facultés déjà développées, une intelligence vive, un

esprit sérieux, une nature sensible et fière. Ses cheveux noirs descendaient en larges bandeaux sur ses joues; elle avait des yeux couronnés de longs sourcils, un front d'impératrice; le faible incarnat de son teint rappelait la pâleur veloutée de la fleur d'églantier, la fraîcheur délicate d'une rose épanouie à l'ombre. Mais lorsque ses traits sans éclat s'animaient, quand elle levait son regard calme et profond, alors elle était belle.

— Allons, chante, ma fille, dit Ana Muller en l'encourageant du regard, veux-tu ta musique?

Elle secoua la tête et passa ses deux mains sur son front comme pour y ramener l'inspiration; puis elle se mit à chanter en s'accompagnant seulement de quelques accords. Sa voix, d'abord émue, retrouva bientôt ses magnifiques sons, sa merveilleuse étendue, sa rare expression. Calderon ne respirait plus; accoudé au bras de son fauteuil, les yeux fixés sur Florita, il semblait perdu dans une satisfaction profonde, une admiration infinie.

— Bien, ma fille! dit gravement Ana Muller lorsque Florita eut achevé le dernier trait de ce brillant morceau.

— C'est admirable! s'écria Calderon en se levant et en s'inclinant devant la jeune fille, dont il baisa respectueusement la main frêle et blanche; puis il déploya un rouleau de musique qu'il avait apporté, et ajouta en le plaçant sur le pupitre : — Maintenant, je serais bien satisfait si vous vouliez me chanter cela?

C'était le grand air de la Magdalena, son triomphe.

— Volontiers, seigneur, répondit Florita en souriant un peu, car elle crut qu'il voulait aussi juger son talent comme musicienne.

Elle lut le morceau du regard; puis elle le chanta de la même voix légère et brillante, avec la même aisance que celui qu'elle venait de dire un moment auparavant, en se laissant aller aux inspirations qui lui venaient sur ce thème, dont le motif principal était seul écrit.

Quand elle eut fini, Calderon se tourna vers Ana Muller, et lui dit :

— Votre fille est la première cantatrice qu'il y ait en Espagne et peut-être dans le monde entier. Il y a dans son talent les succès, la gloire, une fortune. Voulez-vous qu'elle débute au théâtre?

Ana Muller joignit les mains avec une profonde émotion de crainte, d'orgueil et de joie.

— Ce n'est pas à moi de répondre, dit-elle; c'est Florita qui doit dire ce qu'elle veut.

— Ma mère, répondit la jeune fille avec calme, n'est-ce pas pour devenir une grande artiste que mon père m'a élevée? Ne nous a-t-il

pas dit qu'il voulait que j'eusse une renommée par mon talent? Ne m'a-t-il pas prédit plus de bonheur et de gloire que je n'ose en espérer? Que sa volonté s'accomplisse! Oui, ma mère, je veux chanter au théâtre!

— Eh! viva! s'écria Calderon; vous aurez un rôle dans mon *Orphée*, vous éclipserez la Magdalena et toutes les cantatrices italiennes, je vous le promets. C'est moi qui me charge de votre présentation, de vos débuts. Demain, aujourd'hui même, vous quitterez cette maison.

— Jésu-Maria! est-ce un rêve? murmurait Ana Muller en regardant alternativement Calderon et sa fille. Mais, seigneur, comment paraître devant le monde? comment nous présenter? Nous avons l'air de si pauvres gens!

— Je vous dis que je me charge de tout; vous aurez des habits, des meubles, de l'argent...

— Sainte Vierge! interrompit-elle, et qui nous donnera tout cela?

— Le talent de votre fille, et j'en ferai volontiers l'avance.

Florita n'écoutait plus; elle faisait lentement le tour de la salle, comme pour dire adieu à toute cette misère. L'enfant avait déjà la conscience de son talent et le pressentiment de son avenir.

— Ma mère, dit-elle en revenant vers le clavecin, sur lequel elle s'appuya avec un geste de joie mélancolique; ma mère, nous n'emporterons que ceci; et maintenant, quand même on nous en donnerait cent mille réaux, nous ne le vendrions pas.

III.

Un mois plus tard, la foule était grande au théâtre de la Crux. Ce soir-là même, Flora Muller devait débuter dans la nouvelle pièce de Calderon de la Barca. La cour et la ville étaient là pour juger la jeune rivale de la Magdalena; les uns, admirateurs passionnés de la cantatrice italienne, prenaient en pitié cette enfant qui venait audacieusement lutter contre un talent jusque-là sans égal; les autres prenaient parti pour la protégée de Calderon de la Barca, et faisaient des vœux pour son succès. Un sentiment d'orgueil national les disposait en sa faveur, et la plupart désiraient que l'Espagnole l'emportât sur l'Italienne.

La vaste salle autour de laquelle s'échelonnaient toutes ces têtes animées et curieuses était assez mal éclairée; mais il y avait là tant de riches toilettes, tant de joyaux, tant de bouquets, que ces vives couleurs, ces dorures, ces pierreries qui chatoyaient dans l'ombre, sem-

blaient illuminer les spectateurs de leurs reflets. L'orchestre était déjà rangé en avant de la rampe, et derrière la toile on entendait un bruit confus pareil à celui de la salle, comme si la moitié du public s'était emparée de la scène. En effet, des bancs disposés en avant des coulisses étaient déjà envahis par les spectateurs d'élite, par les amateurs privilégiés.

Enfin la toile se leva, et aussitôt il se fit un profond silence. La scène était faiblement illuminée par des bougies cachées sous des globes de gaze; dans le fond, de grands cartons peints en gris représentaient les rochers de la Thrace, et quelques arbres de papier vert, ressortant des coulisses, figuraient une forêt. C'était là tout le luxe de décors, tous les frais de mise en scène de l'époque.

Toutes ces figures, maintenant immobiles et attentives, tournaient leurs regards sur le théâtre encore vide; l'orchestre jouait les premières mesures de l'ouverture; on écoutait avec une profonde attention. Florita, qui devait entrer la première en scène, était debout dans la coulisse entre sa mère et Calderon de la Barca. Personne ne parlait dans ce groupe isolé du reste des acteurs; la jeune fille était pâle sous son fard; mais rien, d'ailleurs, ne trahissait ses poignantes émotions. Elle avait le regard fixé sur la scène, et elle serrait ses mains jointes sur sa poitrine, comme pour réprimer les battemens de son cœur. Elle était belle en ce moment, avec sa robe de satin blanc brodée de feuillages verts, et ses cheveux flottans couronnés de roses; elle était bien la timide Eurydice, la pâle nymphe que l'amour d'un époux devait aller arracher aux enfers.

Quand l'orchestre fit entendre avec un bruyant *crescendo* les derniers accords de l'ouverture, Calderon de la Barca prit la main de Florita, et lui dit d'une voix émue :

— Allons, voici l'instant!

Elle tressaillit, et regarda devant elle comme si un abîme se fût ouvert sous ses pas.

— Oh! murmura-t-elle défaillante, j'ai peur!...

— Florita! ma chère Florita! s'écria Calderon, je vous en supplie, reprenez courage!.... N'êtes-vous pas sûre de votre talent, de votre triomphe!... Songez à l'avenir ouvert devant vous!... Vous allez au-devant de la fortune, de la gloire!...

La jeune fille passa la main sur son front couvert d'une sueur glacée et respira profondément, comme si la vie allait lui manquer.

— Allons! pour la fortune! la gloire! répéta Calderon.

— Pour ma mère! dit-elle d'une voix profonde, en se tournant vers Ana Muller.

Et aussitôt elle entra en scène.

Ana Muller, aussi pâle, aussi tremblante que sa fille, s'appuya au bras de Calderon. Ses genoux fléchissaient; elle voulait voir, elle voulait entendre; mais un voile était sur ses yeux, un bourdonnement douloureux résonnait à ses oreilles; elle se sentait mourir. Calderon écoutait plein de trouble et d'anxiété, le regard attaché sur Florita; lui aussi avait peur. Mais cette incertitude, ces craintes, ne durèrent qu'un moment. Flora chanta au milieu du plus grand silence, les spectateurs ne respiraient plus; puis une salve d'applaudissemens, tels qu'on n'en avait jamais entendu sous les lambris du théâtre de la Crux, salua l'aurore de ce sublime talent. Cette première épreuve avait suffi; la Magdalena était vaincue. Un instant après, Florita rentra dans la coulisse, défaite, animée, les bras étendus.

— Ma mère! murmura-t-elle en se laissant aller dans les bras d'Ana Muller, ma mère! ah! j'ai cru que j'allais mourir!

— Viva la Florita! Eh! viva! s'écria Calderon avec enthousiasme et en lui baisant la main; voilà le plus beau début que j'aie vu de ma vie!

Les jeunes seigneurs assis sur les banquettes aux côtés de la scène s'étaient levés pour venir complimenter la jeune fille, qui, tout émue et souriante, accueillait avec une naïve joie ces premiers hommages.

— Messeigneurs, s'écria Calderon triomphant, maintenant vous pouvez dire que la première cantatrice du monde est une Espagnole!

L'opéra d'*Orphée* s'acheva au milieu des mêmes transports d'admiration; le public salua le nom des auteurs et la jeune cantatrice par des applaudissemens frénétiques. Les plus anciens habitués du théâtre ne se rappelaient pas un tel triomphe. La Calderona elle-même, cette maîtresse tant aimée de Philippe IV, n'avait pas eu dans ses plus beaux jours un succès pareil à celui de Florita.

A dater de ce jour, ainsi que Calderon l'avait prévu, la troupe italienne chanta devant les banquettes vides, et la Magdalena vint humblement solliciter un rôle que l'auteur d'*Orphée* ne lui promit même pas. Ce fut un changement de fortune inoui pour cette pauvre veuve, pour cette jeune fille, qui avaient langui si long-temps dans la misère, qui avaient subi toutes les privations, toutes les douleurs de l'extrême indigence. Elles étaient riches maintenant, elles étaient comblées de toutes les joies que donne un grand succès; mais leur

bonheur ne les avait pas éblouies: Ana Muller était encore la simple et digne femme qui avait supporté avec tant de courage et de résignation ses peines passées, et Florita avait toujours la même soumission envers sa mère, la même foi en ses devoirs, le même amour désintéressé pour son art.

Les jours où Florita jouait, on se battait à la porte du théâtre; chaque acte était marqué par une ovation, et à la dernière scène une pluie de bouquets tombait à ses pieds, un tonnerre d'applaudissemens couvrait le final. Alors, émue, tremblante d'une douce joie, elle s'inclinait devant ce public idolâtre, elle le remerciait d'un geste plein de sympathie et de reconnaissance; puis, quand la toile était tombée, elle se retrouvait près de sa mère, qui, fière, heureuse, et les yeux pleins de larmes, lui disait :

— Que tu as bien chanté ce soir, ma Florita! comme on t'a applaudie!

C'était une belle et douce vie, les jours s'écoulaient rapides au milieu de ces triomphes que l'envie même respectait. Florita avait dans l'esprit et dans les manières une élégance innée; elle aimait d'instinct tout ce qui est riche et de bon goût; aussi se trouva-t-elle tout à coup à la hauteur de sa nouvelle position. En présence de tout ce luxe, elle se rappelait souvent la misère d'autrefois; elle comparaît son bel appartement de la Plaza-Mayor à la triste maison de la rue *Mira-el-Sol*. Souvent assise devant le clavecin qui occupait la place d'honneur dans la salle, elle disait en soupirant à sa mère : — Hélas! si mon pauvre père vivait!

— Dieu ne donne pas à la fois tant de bonheur en ce monde, répondait Ana Muller avec résignation.

Après les premiers succès de Florita, tous les jeunes seigneurs de la cour avaient voulu être présentés chez elle; toutes les grandes dames l'avaient invitée à venir chanter dans ces brillans *saraos* où se réunissait la haute société de Madrid; mais Ana Muller s'était refusée à ces témoignages d'admiration, à ces empressemens d'un monde où sa fille n'était pas appelée à vivre; son instinct de mère, un sentiment de prudence, lui disaient qu'il y avait là des dangers pour Florita, et que, dans les conditions où la Providence l'avait placée, la jeune fille ne devait vivre que pour son art et pour le public dont elle était aimée. Elle comprit qu'il y allait de la tranquillité, de la bonne renommée de Florita, à se renfermer dans cette vie presque austère, et elle y persévéra. La belle cantatrice, dont tout le monde parlait, sur

les pas de laquelle on se pressait, ne sortait de chez elle que pour aller au théâtre et à la messe.

Un seul homme vivait dans l'intimité de cette famille, c'était Calderon de la Barca. Il était devenu naturellement le conseil et l'ami de ces deux femmes; elles lui devaient tout, et, dans l'effusion de leur reconnaissance, elles le lui rappelaient chaque jour. Souvent Ana Muller lui disait : — Si je venais à mourir, Florita ne resterait pas seule au monde; je sais que je lui laisserai en vous un protecteur, un ami, un second père. — Oui, un second père; je l'aime comme si elle était ma fille, répondait en soupirant le pauvre Calderon.

Florita n'était au théâtre que depuis un an, et déjà elle avait atteint la maturité de son talent; déjà elle était parvenue aux limites les plus élevées de son art. Le génie de cet enfant avait deviné tout ce qu'il y a de terrible et de pathétique dans les passions; son instinct lui avait révélé comment on fait vibrer toutes les cordes qui résonnent dans l'ame humaine. Elle exprimait l'amour, la jalousie, la douleur, avec des accens qui trouvaient un écho dans tous les cœurs, mais elle ignorait encore les sentimens qu'elle rendait avec tant de puissance : elle n'avait pas encore aimé. Cependant elle avait inspiré déjà beaucoup d'amour; plus d'un galant cavalier lui avait écrit des lettres qu'Ana Muller jetait au feu sans les lire, et donné des sérénades que la jeune fille n'entendait pas, car la chambre où elle couchait, près de sa mère, n'avait point de balcon sur la rue.

Parmi cette foule qui l'environnait à distance, Florita avait pourtant remarqué quelqu'un, un homme qui se trouvait tous les jours sur son passage, et qui, seul peut-être, ne lui avait jamais adressé aucune de ces paroles flatteuses qu'elle recueillait au milieu de ses triomphes. Il se plaçait ordinairement sur une des banquettes de la scène, et là, attentif, immobile, il ne manifestait son approbation que par un sourire ou un geste expressif; il était jeune, élégant et beau, mais il y avait dans sa physionomie quelque chose de grave et de hautain qui contrastait singulièrement avec la finesse de ses traits et la grace presque féminine de toute sa personne; ses cheveux, qu'il portait longs selon la mode du temps, étaient d'un blond chatoyant, et leurs boucles dorées retombaient sur un cou mince et gracieux comme celui d'une jeune fille; mais une moustache raide et brune se dressait en long crochet sur sa joue rose, et ses larges sourcils souvent rapprochés amortissaient l'éclat et la douceur de ses yeux bleus.

Florita voyait toujours à la même place ce cavalier qui ne parlait à

personne, que personne n'avait l'air de connaître, et elle finit par être plus sensible aux témoignages muets de son admiration qu'aux applaudissemens frénétiques dont on saluait sa jeune gloire. En entrant en scène, elle le cherchait des yeux, et quand elle l'avait rencontré, elle sentait au fond de son ame une émotion inconnue, elle trouvait de plus grandes inspirations, elle avait des élans de sensibilité, de passions sublimes, et de véritables larmes voilaient son regard. La présence de cet homme jetait un intérêt puissant dans chaque incident de sa vie dramatique; elle était fière de le faire assister à ses succès, et quand les bouquets, les couronnes tombaient à ses pieds, elle se tournait vers lui avec un mouvement involontaire de triomphe et de joie, attendant un de ses regards, un de ses sourires. Cela dura quelque temps ainsi; puis, tout à coup Florita éprouva une secrète inquiétude, une sorte d'impatience et de tristesse qu'elle ne pouvait dominer. Dans cette salle immense, sous les regards de cette foule idolâtre, elle ne désirait que l'admiration d'un seul homme, et elle n'était pas sûre de l'avoir obtenue; pour une parole de sa bouche, elle eût donné tous ses triomphes, et cette parole, il ne la lui avait jamais dite, et il assistait à ces drames émouvans, à ces succès d'enthousiasme, avec la même physionomie calme et contenue, avec les mêmes signes d'approbation silencieuse. Florita en vint à être sans cesse préoccupée de sa présence ou de son souvenir, à vivre de cet étrange sentiment que personne n'avait deviné et qu'elle-même ne comprenait pas; elle se perdait en conjectures sur cet homme dont elle ignorait jusqu'au nom; elle avait un ardent désir d'apprendre, de savoir quelque chose de lui, et pourtant elle n'avait jamais fait une question, dit une parole qui prouvât qu'elle l'avait seulement aperçu. Tout se passait au fond de son cœur, et sa mère elle-même ne la devina pas.

Un soir, Florita venait de reparaître dans le rôle d'Eurydice où elle avait débuté une année auparavant, et le public, qui s'était porté en foule à cet anniversaire, la saluait de longs applaudissemens; à la fin, on redemanda la jeune cantatrice, une pluie de fleurs tomba à ses pieds, une triple salve d'applaudissemens fit trembler les murs de la salle, tous les spectateurs étaient debout et battaient des mains. Florita s'inclina, pâle, animée, le cœur palpitant de reconnaissance et de joie; puis, en relevant la vue, elle vit à deux pas d'elle cet homme, cet inconnu. Il mit une main sur sa poitrine et s'inclina devant elle comme elle venait de s'incliner devant le public, avec le même regard plein d'émotion et de bonheur. A ce geste, Florita devint tremblante, elle baissa la vue et resta là, oubliant tout ce qui l'environnait, ne

sachant plus où elle était ni ce qui se passait autour d'elle; heureusement, l'acteur qui lui donnait la main s'aperçut qu'elle pâlissait, et il se hâta de la ramener dans la coulisse où elle retrouva sa mère et Calderon de la Barca.

— Oui! c'est un beau jour, ma Florita! s'écria Ana Muller avec des larmes de joie.

— Oh! oui, oui, ma mère, répondit-elle en relevant timidement la vue. Celui qu'elle cherchait était encore sur la scène, debout et appuyé contre un pilier; son regard ému n'avait pas quitté Florita. Alors elle s'appuya au bras de Calderon de la Barca et lui dit avec un violent battement de cœur :

— Don Pedro, connaissez-vous ce seigneur qui est là devant vous? celui qui porte un pourpoint de soie noire et un nœud d'émeraudes à son chapeau.

— C'est un Français, répondit Calderon avec distraction; je crois qu'il s'appelle le marquis de Ribiers.

— Ah! il est étranger?

— Oui! c'est un grand seigneur qui voyage pour connaître le beau monde de tous les pays. Le voici depuis quelque temps à Madrid.

— Et il n'y est qu'en passant? reprit Florita dont le cœur cessa de battre, et qui attendit avec une horrible anxiété la réponse de Calderon; mais il ne l'avait pas entendue cette fois, et il garda le silence.

— Allons, viens, ma fille, dit Ana Muller avec sollicitude, cette soirée t'a fatiguée; Jésus! tu as les mains glacées et tu es toute tremblante; viens, rentrons!

Cette nuit-là Florita ne dormit pas, elle pleura jusqu'au matin, en répétant au fond de son cœur : — Le marquis de Ribiers! un grand seigneur français!... il partira bientôt peut-être!... Jésus, mon Dieu! pourquoi est-il venu à Madrid! pourquoi l'ai-je rencontré!.... Mais qu'est-ce qui me rend si malheureuse à présent? Qu'importe, qu'il parte ou qu'il reste!... ce soir, il m'a regardée ainsi par hasard!... Oh! je suis folle, mon Dieu, de penser toujours à lui!..

IV.

Rien ne manquait aux succès ni à la gloire de Florita, rien que l'honneur d'avoir chanté sur le théâtre de la cour, devant le roi. C'était une faveur que Calderon de la Barca ambitionnait fort pour elle et qu'elle aurait obtenu dès ses premiers pas dans la carrière dramatique, si la maladie à laquelle devait succomber, jeune encore,

la reine Elisabeth de France, la fille de notre roi Henri, n'eût interrompu toutes les fêtes. Philippe IV vivait enfermé avec la reine dans son palais du Retiro, et depuis quelques mois sa cour était devenue aussi austère, aussi triste, qu'au temps de Philippe II. Le roi aimait cependant les fêtes, les brillans carrousels, et il avait fait brèche aux habitudes austères de ses prédécesseurs autant que le lui permettaient les inexorables lois de l'étiquette; mais les désastres de son règne commençaient, ainsi que l'âge, à amortir ses goûts; il devenait vieux, triste, dévot, et son confesseur était près de prendre sur lui plus d'empire que son premier ministre. Il semblait voir avec une morne apathie les événemens qui le frappaient. Ce n'est pas que le vieux sang de la maison d'Autriche ne bouillonnât encore en lui, quand il considérait les malheurs de l'Espagne, quand il voyait la puissante monarchie de Charles-Quint s'ébranler et la révolte démembrer ces vastes états dont chaque province était un royaume : alors ses mains indolentes étaient près de ressaisir le sceptre; alors il songeait à prendre le bâton de commandement et à marcher vers l'ennemi à la tête de ses armées; mais bientôt ses longues habitudes d'inaction et de mollesse l'emportaient, il retombait dans son inertie et laissait le comte-duc faire à son gré la paix ou la guerre.

Cependant le ministre tout-puissant, qui depuis tant d'années gouvernait l'Espagne, pressentait sa disgrace, et il essaya de conjurer l'orage où allait périr sa fortune. Il n'y avait peut-être qu'un moyen : c'était d'arracher le roi à la vie triste et monotone où il s'enfermait; c'était de l'entourer comme jadis de plaisirs, de fêtes splendides; c'était de lui faire oublier qu'une conspiration avait livré à Juan de Bragance son royaume de Portugal, et que sa principauté de Catalogne était en pleine rébellion. Un prétexte s'offrit bientôt : la reine, depuis si long-temps souffrante, sembla revenir tout à coup à la vie, son beau visage si pâle et si amaigri reprit une douce fraîcheur; elle redevint un moment la plus belle princesse de l'Europe. Le comte-duc voulut que cette heureuse convalescence fût célébrée par une de ces magnifiques fêtes qu'il savait ordonner avec tant de luxe et de goût, et il se proposa de montrer au roi un spectacle nouveau dans les jardins du Retiro.

Rien de ce qui existe à présent ne peut donner l'idée de ce qu'était alors le palais royal du Retiro; les constructions élevées par Charles-Quint et ses successeurs étaient environnées d'un vaste parc dont les profonds bosquets jetaient leurs paisibles ombres sur des allées sinueuses, sur d'élégans parterres disséminés sans ordre entre les

massifs d'arbres comme des bouquets, tombés par hasard le long d'une verte prairie. Au milieu de ces silencieux ombrages étincelait, comme un immense miroir, la grande pièce d'eau où une légère flottille promenait chaque jour la reine d'Espagne; ses flots limpides et d'un azur pâle baignaient les bouquets de saules, les longs peupliers où le rossignol chantait toute la nuit. C'est là que le comte-duc voulut donner au roi un spectacle nouveau, une représentation nautique. Calderon de la Barca fut mandé pour faire la pièce; un libretto ne lui coûtait ordinairement que vingt-quatre heures. Le comte-duc n'avait point choisi le sujet.

— Monseigneur, lui dit le poète en jetant un regard sur cette vaste nappe d'eau où se miraient en ce moment les blanches étoiles; monseigneur, par une soirée comme celle-ci, à la clarté de mille bougies, et sur un théâtre auquel les jardins serviront de décoration, sa majesté pourra assister à la conquête de la Toison-d'Or...

— Quelle idée! interrompit le ministre avec satisfaction, quelle ingénieuse allégorie! Tu as bien trouvé, Calderon! Sa majesté saisira toutes les allusions du sujet, en sa qualité de grand-maître de l'ordre de la Toison-d'Or. Oui, oui, tu relieras tout cela ensemble, la conquête et l'origine de l'ordre.

— Mais, monseigneur, répondit Calderon un peu embarrassé, ce n'est pas tout-à-fait la même chose, et il y a bien des siècles entre Jason, ce prince païen qui conquit la Toison-d'Or, et les glorieux ancêtres de sa majesté.

— Qu'importe? répliqua le comte-duc en regardant le bélier d'or suspendu à son cou par un ruban rouge; qu'importe? tu trouveras toujours un moyen de rapprocher ces deux emblèmes. Je vais faire prévenir les acteurs; la Florita jouera le rôle de Médée.

— Monseigneur, dit Calderon avec joie, elle aspirait depuis longtemps à l'honneur de chanter devant leurs majestés; tant qu'elle n'en avait pas été entendue, il manquait un fleuron à sa couronne.

Quinze jours plus tard, le soir de Saint-Jean, toute la cour d'Espagne était réunie dans les jardins du Retiro. Une vaste salle avait été élevée au bord de la pièce d'eau, et la rampe de ce théâtre improvisé reposait sur des barques amarrées au rivage; la scène qui s'ouvrait au-delà représentait un bocage, dont la mer baignait les bords, et quand la toile se leva, on vit le flot sombre et mouvant se briser doucement au pied des rochers. C'était un magnique spectacle: d'un côté, la salle resplendissante, avec ses cristaux, ses flots de lumière, ses longues draperies rouges, et au milieu le trône, sur-

monté des armes de Castille. Le roi, vêtu de noir, était assis sur son grand fauteuil à crépines d'or, et près de lui la reine, telle que l'a peinte Velasquez, en longue robe bleue, avec ses beaux cheveux blonds relevés autour du front par des épingles en rubis, et ses belles mains croisées sous des flots de dentelle qui tombaient le long de ses bras. Des deux côtés du trône étaient rangés les grands et les grandes d'Espagne; puis, plus bas, la foule des courtisans. En face de cette salle étincelante apparaissaient la scène à demi éclairée, les bosquets où soupirait le vent de la nuit, et au-delà le flot sombre et le ciel voilé de nuages. C'était une magnifique décoration.

Au lever du rideau, Florita parut, vêtue de pourpre et le front ceint d'une double bandelette : c'était Médée qui, suivie de ses compagnes, errait sur les rivages de la Colchide, au bord de la mer d'Hellé. La redoutable magicienne préparait ses enchantemens en invoquant les puissances infernales. La jeune cantatrice devint tremblante, son regard ébloui se baissa devant cette noble assemblée; elle ne retrouvait plus son public ordinaire, ce public qui l'aimait, et une sorte de crainte lui glaça le cœur. Il lui sembla que l'inspiration s'éteignait en elle, et que son génie l'abandonnait; mais, au moment où sa vue troublée s'abaissait sur l'orchestre, elle aperçut à dix pas devant elle le marquis de Ribiers. Alors elle sentit en son ame comme une commotion qui lui rendait toutes ses facultés, et plus noble, plus belle, plus puissante que jamais, elle commença son invocation aux dieux infernaux.

Nous n'essaierons pas de donner l'analyse du libretto de Calderon de la Barca, ni de parler de la musique de don Blas Nunès; nous dirons seulement que la noble assemblée qui les écoutait était sous l'influence d'un plaisir plein d'admiration et de terreur. Florita fut sublime; jamais la Médée antique n'eut plus de grandeur, plus de passion, plus de poésie; jamais cette sauvage tendresse, ce dévouement, ces fureurs, cette sanglante jalousie, n'eurent un si beau talent pour interprète.

On était au troisième acte; le fils d'Eson venait d'emmener Glaucé sous les regards de Médée furieuse, et la magicienne préparait les ornemens dont la flamme invisible devait dévorer sa rivale. Elle était belle, assise sur le rocher, les mains étendues sur le trépied, les cheveux en désordre, le front sombre et baissé. Le vent soulevait sa tunique de pourpre et mêlait ses tresses noires; les longs gémissemens de l'orage s'unissaient à la voix de Florita; les spectateurs ne respiraient plus sous l'impression de cette sauvage harmonie; un

silence profond régnait dans la salle; toutes ces poitrines haletantes se taisaient. Cependant Calderon, debout dans la dernière coulisse, tournait un regard inquiet vers le ciel couvert de nuages noirs, qu'un vent furieux déchirait; il sentait craquer autour de lui le frêle échafaudage qui formait la scène, et les bateaux sur lesquels les planches s'appuyaient se heurter dans leurs oscillations. Les lumières, cachées dans des tubes de verre, ne vacillaient point, mais les branches d'arbre s'entrechoquaient avec un sourd bruissement; ces effets ajoutaient à l'illusion scénique, et les spectateurs assis dans la salle, sur la terre ferme, ne voyaient pas ce qui se passait au dehors. L'orchestre dominait le bruit de l'orage; nul ne se douta du danger. Tout à coup on entendit un horrible craquement, le vent mugit avec une inexprimable violence, les toiles se déchirèrent, les lumières s'éteignirent, et le vaste échafaudage, dressé sur la pièce d'eau, tomba comme un château de cartes sous le souffle d'un enfant. Un long cri s'éleva dans la salle, Florita l'entendit encore; puis elle ne vit, elle n'entendit plus rien, et elle se trouva dans l'eau, appuyée sur une planche, qui s'enfonçait sous le poids de son corps, et la tête couverte comme d'un voile humide.

— Jésus, mon Dieu! ma mère, s'écria-t-elle, oh! sauvez-moi!

Au même instant un bras vigoureux la saisit au corps, et une voix lui dit :

—N'ayez point peur, Florita! surtout ne bougez pas! je vous sauverai.

Alors elle s'attacha instinctivement à celui qui la soutenait et perdit connaissance. Ils étaient serrés entre deux bateaux, un choc pouvait les écraser tous les deux; le marquis de Ribiers réunit toutes ses forces, et parvint à se dégager d'un lambeau de toile qui les couvrait. La rive était à vingt pas devant eux; mais, pour y arriver, il fallait traverser un chaos au-delà duquel tout était encore cris et confusion. La voix de Calderon de la Barca dominait toutes les autres; il se tordait les bras en criant.— Florita ! ma chère Florita ! cent mille réaux à qui sauvera la Florita !

Ana Muller, entourée de quelques femmes qui essayaient de la retenir, poussait de sourds gémissemens, et voulait s'avancer parmi les décombres flottants.

— A moi ! cria le marquis, Florita est sauvée ! la voilà !

Un moment après on la déposait sur la rive, encore inanimée. Ana Muller se précipita vers elle et l'étreignit avec des cris de frayeur et de

joie; puis, s'apercevant qu'elle respirait, qu'elle était bien réellement sauvée, elle se mit à sangloter.

— Ma mère! murmura Florita avec un long soupir et en rouvrant les yeux.

— Oh! mon enfant! s'écria Ana Muller avec transport, je t'ai cru perdue; que béni soit celui qui t'a sauvé la vie!

— C'est lui! dit Florita en regardant le marquis de Ribiers, qui était là pâle et frissonnant sous son habit trempé; puis, se tournant vers Calderon agenouillé près d'elle et dont les joues étaient couvertes de larmes, elle ajouta avec un faible sourire : — Vous aussi vous avez cru que j'étais perdue!

Le roi et la reine s'étaient retirés avec leur suite, et les gardes walones avaient fait reculer les spectateurs; il n'y avait plus là que les victimes de cet étrange naufrage; Jason avait un bras fracassé, le roi de Corinthe était tout meurtri, et le reste des acteurs s'était tiré de l'eau dans un état presque aussi déplorable. On ne s'entendait plus au milieu de tout ce désordre, et la pluie, qui commençait à tomber par torrent, achevait de noyer ces pauvres gens. Calderon fit mettre Florita dans une chaise pour la ramener chez elle. Au moment où elle partait, le roi envoya demander de ses nouvelles, et la reine lui fit remettre un magnifique bracelet. La jeune fille avait passé par des émotions de terreur et de joie qui l'avaient anéantie, elle se laissa mettre dans sa chaise et ferma les yeux comme pour se recueillir dans un bonheur étrange et nouveau dont elle n'avait aucune idée, dont elle doutait presque : il lui semblait que le bras qui l'avait sauvée était encore noué autour de son corps; il lui semblait qu'une voix émue, tremblante, lui disait : Florita! si je ne te sauve pas, nous mourrons ensemble! Ces mots, elle les avait entendus comme dans un songe, lorsque, faible, inanimée, elle avait instinctivement attaché ses deux mains au cou du marquis de Ribiers, et qu'elle avait laissé retomber sa tête sur la poitrine de cet homme que depuis trois mois elle aimait presque sans le savoir.

V.

Le lendemain Calderon de la Barca se présenta chez le marquis de Ribiers pour le remercier au nom de Florita et de sa mère. Le marquis répondit que bien des gens lui enviaient le bonheur qu'il avait eu d'exposer sa vie pour sauver celle de la belle Florita, et il demanda la faveur d'être reçu par elle le soir même. — Car, ajouta-t-il sans af-

fectation, qui sait si je serai demain à Madrid? d'un moment à l'autre je puis recevoir l'ordre qui me rappellera en France.

Ces derniers mots rassurèrent Calderon; il aurait vu avec une secrète défiance, une vague jalousie, le marquis, ou tout autre, être admis souvent dans cette maison dont lui seul jusqu'ici avait eu l'entrée.
— Ce soir, monsieur le marquis, répondit-il avec empressement, ce soir, je viendrai vous chercher, et nous ferons notre visite ensemble.

Jamais en sa vie, même le jour de ses débuts, même la veille, quand elle avait paru devant la cour d'Espagne, Florita n'avait été aussi porfondément émue qu'au moment où elle vit entrer chez elle le marquis de Ribiers. Quand il s'approcha et que de cette voix qu'elle connaissait déjà bien, il lui adressa une de ces formules banales en usage dans le beau monde et qu'elle avait entendues mille fois, il lui sembla que ces expressions avait un nouveau sens plus étendu, plus complet, elle changea de couleur et ne put répondre que par un geste muet de remerciement. Le marquis avait cette fleur d'esprit, cette aisance de grand seigneur qui trouve l'à-propos de toutes les situations, et dissimule également l'ennui ou une préoccupation de cœur trop vive. Il fut gai, spirituel, brillant, tandis que la pauvre Florita, recueillie dans son émotion, effrayée de son trouble, avait l'air distrait et taciturne. Elle sentait si vivement, qu'elle ne trouvait rien à dire; il lui semblait d'ailleurs que ses paroles, le son de sa voix la trahiraient. Heureusement, elle avait un moyen de traduire, sans danger qu'on les comprît, toutes ses impressions, et cette fois encore son talent lui vint en aide. Comme le marquis s'informait si l'accident de la veille n'avait point fatigué sa voix, elle se leva en souriant, ouvrit le clavecin, et pour toute réponse elle improvisa un de ces chants suaves que Calderon comparait aux concerts des séraphins. Son génie et son cœur l'inspiraient; le trouble de son ame donnait à sa voix un accent indicible ; elle osait exprimer tout ce qu'il y avait en elle de joie craintive, de tendresse, de passion; elle chanta comme elle n'avait jamais chanté, et Calderon lui-même crut l'entendre pour la première fois. Cette soirée fut peut-être la plus belle de sa vie; sous les regards de celui qu'elle aimait, elle sentit la grandeur, la puissance suprême de son talent, le bonheur d'être belle, brillante, adorée.

Le marquis l'écoutait le front dans sa main, les yeux voilés de ses longues paupières, à travers lesquelles dardait son regard. C'était la même admiration silencieuse qu'au théâtre; seulement Florita pouvait voir la main du marquis serrée sur son pourpoint de

soie, comme pour contenir les battemens de son cœur; elle pouvait entendre les soupirs qui soulevaient sa poitrine oppressée. Quand elle eut fini, faible, épuisée par la violence de sa propre émotion, elle laissa retomber ses mains et resta là un moment affaissée et les yeux fixés sur le clavier.

— Qu'as-tu, mon enfant? dit Ana Muller en touchant le front moite et froid de sa fille. Jésus! tu es pâle.

— Je suis bien, je suis contente, je suis heureuse, répondit-elle en serrant la main de sa mère sur son visage; vous voyez que je n'ai pas perdu ma voix.

Puis tout à coup, s'apercevant que l'heure avançait, et pensant que le marquis allait se retirer, elle se tourna vers lui et engagea vivement une conversation qui pouvait être fort longue. Elle l'interrogea sur ses voyages, sur son pays, et elle se prit d'une naïve admiration pour tout ce qu'il lui répondait. Florita avait un esprit juste, une vaste intelligence, mais elle était ignorante comme une Espagnole, elle ne savait rien, hormis son art. Calderon de la Barca aurait pu perfectionner cette éducation, mais il n'y avait seulement pas songé; le poète ne s'était adressé qu'à l'artiste. Le marquis, avec son esprit brillant et son savoir d'homme du monde, parla à l'intelligence de Florita autant qu'à son cœur. Elle s'aperçut tout à coup de ce qu'elle ignorait, et elle en eut une sorte de honte.

— Moi aussi, dit-elle ingénuement, je voudrais voyager, je voudrais voir, je voudrais apprendre. Jusqu'ici il m'avait semblé que l'univers entier était enfermé dans la ville de Madrid, et que, hors de notre Espagne, il n'y avait que des pays sauvages. Mais, je le vois bien, la France est aussi un beau pays.

— Il faut venir le visiter un jour, répondit le marquis; les grands talens y ont droit de bourgeoisie, la cour et la ville vous fêteront. Nos poètes vous feront des sonnets, et vous serez proclamée la première cantatrice du monde dans la salle du palais Cardinal.

— Oui, ce serait un beau triomphe, dit Calderon avec un sourire contraint; en attendant, seigneur marquis, vous répandrez en France la renommée de Florita. J'espère que vous pourrez l'entendre jusqu'à la fin dans son rôle de Médée avant votre départ.

— Vous partez, seigneur? dit Florita avec un tressaillement intérieur.

— Peut-être dans une semaine, peut-être dans un mois, peut-être dans un an, répondit-il; cela dépend de moi.

— Je croyais qu'un ordre que vous attendiez d'un jour à l'autre allait vous rappeler, dit Calderon d'un air sec.

— Oui, l'ordre peut arriver; mais je puis ne pas obéir, répliqua le marquis en regardant Florita, je puis rester encore un an en Espagne.

La jeune fille baissa la vue, et, joignant les mains, elle murmura :

— Quelque jour j'irai en France!

A partir de ce jour le marquis de Ribiers vint souvent chez Florita; mais c'était toujours avec une sorte de précaution et de mystère qui empêcha que ses visites fussent remarquées. Au théâtre il ne lui parlait jamais, et même il affecta de quitter sa place sur les banquettes de la scène pour aller s'asseoir dans une loge.

Jamais il ne se trouvait seul avec Florita; Ana Muller ne quittait pas sa fille, et Calderon de la Barca surveillait aussi avec inquiétude les conversations de la jeune fille avec le marquis. Pas une parole n'avait pu être échangée, pas un mot d'amour n'avait été prononcé; mais la mère et l'ami savaient bien ce que cachait ce silence. Tous deux avaient compris le trouble de Florita, ses tristesses, ses joies soudaines, et les regards amoureux du marquis. Ana Muller aurait bien voulu que Florita osât lui parler; mais la jeune fille était fière, dissimulée, et elle gardait obstinément son secret. Le pauvre Calderon avait la mort dans le cœur, car il aimait Florita. Il l'aimait avec dévouement, sans espoir d'obtenir d'elle plus qu'un peu d'affection, sans autre désir que celui de la voir chaque jour. Son amour avait appris à se contenter de si peu! Il était si résigné à son rôle d'ami! D'ailleurs il y avait pour lui, dans l'intimité de Florita, mille jouissances qu'un cœur plus jeune et plus emporté n'aurait pas comprises. Un mot affectueux, un regard, faisaient souvent le bonheur de toute sa journée, et souvent il lui arriva de serrer précieusement sur son cœur une fleur que la jeune fille lui avait jetée en riant. Mais le pauvre Calderon fut malheureux et jaloux quand il soupçonna qu'un autre avait réveillé les émotions de cette ame qu'il avait espéré remplir par les succès, la gloire, et garder vierge de tout amour.

Un jour, Florita jouait Médée au théâtre de la Crux où l'on représentait depuis deux mois la *Conquête de la toison d'or*. Elle fut admirable d'énergie et de passion; la salle tremblait au bruit des applaudissemens, et à la fin on cria de toutes parts : Viva la Florita! Quand le rideau fut tombé, Calderon s'avança pour lui donner la main jusqu'à sa loge, il la trouva sombre, muette, le regard fixe et

comme perdue dans quelque affreuse pensée. En entrant dans sa loge, elle s'assit, rejeta loin d'elle les bouquets qui venaient de tomber à ses pieds, et fondit en larmes.

— Ma fille, s'écria Ana Muller avec effroi, qu'as-tu? Qu'est-ce? Qui t'a parlé? Qui t'a fait de la peine?

— Personne! répondit-elle d'une voix brève et en essuyant ses yeux, personne, mais je suis fatiguée.... je suis fatiguée de chanter ainsi.... Quel métier que le mien!...

— Comment! dit Calderon stupéfait, vous qui aimez votre art de passion...

— J'en suis lasse! dit-elle avec accablement.

— Lasse de la gloire, des plus beaux succès qu'une femme ait jamais obtenus!

— La gloire! les succès, murmura-t-elle avec une sombre amertume, oh! j'ai compris ce soir ce qu'ils valent!.. Oui, jusqu'à présent, aveugle que j'étais! j'avais l'orgueil de me croire quelque chose!... Eh! que suis-je, grand Dieu! une malheureuse femme forcée de comparaître devant le public, pour le plaisir duquel elle est obligée de pleurer ou de rire, et qui, selon son caprice, peut l'accueillir avec des couronnes ou des sifflets! En effet, voilà des triomphes bien désirables!

— Qu'est-il donc arrivé ce soir? murmura Calderon consterné.

— Rien! répondit-elle avec une tristesse plus calme; mais je vous l'ai dit, je suis horriblement fatiguée. Allons, ma mère, rentrons chez nous.

Puis, comme elle s'aperçut qu'Ana Muller pleurait, elle lui jeta les bras au cou, et ajouta : — Priez Dieu, ma mère, afin qu'il me rende les forces que j'avais et qu'il éloigne de moi tous ces dégoûts.

Deux heures plus tard, Florita se levait sans bruit et traversait d'un pas furtif la chambre où elle couchait près de sa mère. La jeune fille avait jeté sur ses épaules un manteau de nuit, et, pâle, troublée, ses cheveux dénoués, elle glissait plutôt qu'elle ne marchait sur le carreau recouvert de nattes. Elle s'assura d'un coup d'œil que sa mère dormait, ensuite elle descendit en laissant la porte ouverte derrière elle. Un silence complet régnait dans la maison, les domestiques s'étaient retirés, on n'entendait rien que le bruit du vent qui montait dans le vaste escalier et sifflait contre les vitrières. La jeune fille entra dans une salle basse qui donnait sur la rue et ouvrit en tremblant l'étroite fenêtre que défendait une grille; le marquis de Ribiers était là; depuis une semaine Florita lui parlait ainsi chaque

nuit. Elle appuya son front aux barreaux de la grille et regarda dehors en frissonnant.

— Ma chère ame, me voici, dit le marquis, que j'étais impatient de vous revoir! que je vous aime, ma Florita! qu'elle est lente à venir l'heure de nos rendez-vous!

— C'est la seule qui compte dans ma triste vie! murmura Florita.

— Savez-vous que vous avez été admirable ce soir! reprit le marquis, il me semble que jamais je ne vous ai entendue chanter ainsi; c'était la plus sublime expression de l'amour, de la jalousie, de la haine.

— Quelle est cette femme en compagnie de laquelle vous étiez? demanda Florita.

— C'est une très grande dame, c'est la comtesse d'Ayamonte, répondit le marquis, elle habite ordinairement ses terres, et se trouvant à Madrid, elle a voulu voir la grande cantatrice, la merveille dont tout le monde parle. Elle vous a fort admirée, fort applaudie, ma Florita, et elle m'a dit en sortant que vous lui aviez fait passer la plus délicieuse soirée dont elle eût souvenir.

— Oui, je l'ai fort amusée, dit froidement Florita; mais d'où vient que vous étiez seuls? où était M. le comte d'Ayamonte?

— M. le comte d'Ayamonte? répondit le marquis en riant; oh! il ne va pas encore au théâtre. C'est un enfant de cinq ans, beau comme le jour, le fils unique de cette grande dame; elle est veuve.

— Ah! je comprends! fit Florita en retirant sa main que le marquis essayait de saisir à travers les barreaux serrés de la grille.

— Oui, vous avez été sublime, ma belle Florita, reprit-il vivement, je ne saurais vous dire tout ce qu'on vous a adressé de louanges; on a épuisé pour vous toutes les formules de l'admiration, et moi, je jouissais de vos triomphes, et je répétais dans mon cœur : La femme célèbre, la grande actrice, celle dont le nom est dans toutes les bouches, c'est Florita, mon amour! Mais savez-vous que c'est à en devenir fou d'orgueil et de joie!

En entendant ces paroles, Florita couvrit son visage de ses mains et se prit à pleurer amèrement; cette gloire d'artiste lui faisait horreur; elle comprenait l'infranchissable distance que sa profession mettait entre elle et cette grande dame qu'elle venait de voir assise à côté du marquis; elle se disait, avec un affreux désespoir, que le talent ne donne pas ces titres, ces honneurs du rang qu'on accorde aux femmes de haute condition, et que jamais elle ne serait l'égale de la comtesse d'Ayamonte, de celle à laquelle le marquis de Ribiers

se faisait un honneur de donner publiquement la main, et dont on ne parlait qu'avec des formules de respect, tandis qu'elle, la grande cantatrice, l'artiste célèbre, on l'appelait tout simplement la Florita. Le marquis ne comprit rien à cette explosion de larmes, et il s'écria avec l'expression d'un doux reproche : — Que vous ai-je donc fait, mon ame? Pourquoi ces pleurs, ce grand chagrin? Nous étions si heureux hier, tous ces jours passés; qu'y a-t-il donc de changé aujourd'hui?

Florita avait une de ces ames fières et jalouses qui ne se manifestent pas; elle serait morte plutôt que d'avouer au marquis la cause de cette amère douleur.

— Rien n'est changé, répondit-elle avec effort, mais aujourd'hui comme hier, je me repens d'être ici, seule avec vous, de tromper ma mère....

— Vous ne m'aimez plus, Florita? interrompit le marquis.

— Moi! dit-elle avec véhémence et en levant les yeux au ciel comme pour le prendre à témoin de ce qui se passait dans son cœur, moi! ne ne plus vous aimer!... Eh! serais-je ici alors!... Mais vous, Henri? hélas! parfois je doute, je doute de votre amour...

— Enfant! s'écria-il avec un sourire, tu veux que je te répète ce que je t'ai dit mille fois!... Je t'aime, tu le sais, je t'aime, ma belle Médée, ma tendre Eurydice, ma noble doña Elvire...

— Oui! vous aimez la pauvre Florita! dit-elle avec un accent indicible de mélancolie et de passion.

Cette nuit s'acheva comme toutes les autres, dans un doux entretien à travers la grille jalouse, et au premier rayon du jour, Florita regagna la chambre où sa mère dormait, après avoir promis à M. de Ribiers de se trouver le lendemain au même rendez-vous. Mais c'en était fait de tout le bonheur de son premier, de son unique amour; la jalousie, un amer et profond sentiment de fierté, lui rendaient odieux sa position, son art et jusqu'à sa gloire. Elle ne comprenait pas que cette gloire était surtout ce que le marquis aimait en elle, qu'il ne la voyait qu'à travers cette auréole, et que sa renommée était son plus grand moyen de séduction. Dans son ignorance de jeune fille, dans la candeur et le dévouement de son amour, elle ne pouvait voir jusqu'au fond de ce cœur blasé qu'un si grand prestige avait seul pu relever de son impuissance. Calderon s'aperçut, avec un profond chagrin, que Florita prenait son art en dégoût et qu'elle était indifférente aux applaudissemens qui jadis l'avaient rendue si heureuse et si fière. Il devina ce qui se passait dans l'ame de la jeune fille; mais il ne savait comment la relever, ni par quels moyens la guérir. Ana Muller,

moins clairvoyante, se bornait à surveiller sa fille avec une sollicitude inquiète pendant les visites du marquis.

Un soir, Calderon avait ramené Florita chez elle après une de ces représentations de *Médée* qui étaient toujours pour elle l'occasion d'un nouveau triomphe. La jeune fille était pâle, distraite, et tous ses efforts ne pouvaient parvenir à cacher une douloureuse préoccupation; elle s'assit à table sans rien dire et ne toucha pas à la collation que, selon l'usage, on venait de servir dans la salle. Ana Muller sortit un moment; alors Calderon se rapprocha de Florita, et après un moment de silence, il lui dit : — Le marquis de Ribiers n'était pas ce soir au théâtre?

Florita tressaillit; elle comprit que Calderon avait deviné le motif de sa tristesse, et une rougeur brûlante couvrit son visage, qui redevint ensuite d'une mortelle pâleur.

— Vous l'aimez cet homme? reprit Calderon avec un accent inexprimable de douleur et de compassion.

— Oui, je l'aime! répondit Florita.

En ce moment, Ana Muller rentra, une lettre à la main. C'était un valet à la livrée du marquis de Ribiers qui l'avait apportée; elle était à l'adresse de Florita, et l'ordre était donné de la lui remettre secrètement; mais la suivante à laquelle le valet l'avait confiée s'était hâtée d'avertir sa maîtresse de ce mystère. La pauvre mère n'avait pas osé décacheter cette lettre ni la jeter au feu comme les autres billets doux; elle la remit à sa fille, et s'assit devant elle, attendant avec anxiété une marque de confiance, un moment d'abandon et d'épanchement. Florita, tremblante, étonnée, frappée d'un funeste pressentiment, se rapprocha d'un candélabre, à l'autre extrémité de la salle, et lut avec d'affreux battemens de cœur :

« Mon ame, c'en est fait de toutes les joies de ma vie, de tout mon bonheur; car il faut vous quitter : l'ordre qui me rappelle en France est arrivé. Je n'aurais pas obéi si un message du comte-duc ne m'eût signifié en même temps qu'il fallait quitter Madrid dans vingt-quatre heures. Mes amis ont essayé de faire révoquer cette décision du ministre, et ils m'ont proposé un moyen que j'ai refusé : j'ai refusé de rester en Espagne en épousant la comtesse d'Ayamonte.

« Je pars, Florita, je pars triste, désespéré, n'entrevoyant d'autre terme à mes peines que la fin d'un amour qui me suivra jusqu'au tombeau. Puisse la mort me délivrer bientôt d'une si douloureuse vie! Et toi, ma Florita, poursuis ta destinée; sois belle, adorée, heureuse, et n'oublie pas ton infortuné Henri!

« *P. S.* Je m'arrêterai vingt-quatre heures à Guadalajara, chez le duc de l'Infantado. Si je recevais de vous un mot, un dernier adieu, ce serait encore un moment de bonheur dans ma triste vie. »

Florita resta une minute immobile, le regard fixé sur cette lettre; elle était d'une pâleur effrayante; mais nul autre signe ne trahissait son étonnement et son désespoir. Sa mère et Calderon gardaient le silence et l'observaient avec inquiétude. Elle revint vers eux, s'assit avec une apparence de calme et parut réfléchir; puis elle dit tout à coup en se tournant vers Calderon :

— Voici tantôt un an et demi que je suis au théâtre; j'ai gagné beaucoup d'argent, n'est-ce pas?

— Sans doute, répondit-il étonné de cette question; nous avons bien surveillé vos intérêts, vous avez eu toute la part qui vous revenait dans les recettes du théâtre de la Crux, et j'ai placé pour vous quatre cent mille réaux chez mon ami don Fadrique Moreno.

— Tant mieux! dit Florita; c'est pour ma mère!

— C'est pour toi, mon enfant! c'est ta dot! s'écria Ana Muller attendrie.

— Elle en a une plus belle, dit Calderon en souriant, c'est son talent.

En un moment minuit sonna à l'église de San-Salvador; Calderon se leva.

— Il est tard, dit-il; Florita est fatiguée de la représentation; je me retire. A demain, doña Ana... Bonsoir, mon enfant, à demain.

Il allait sortir; Florita se mit devant lui et dit d'une voix émue en lui tendant la main :

— Adieu!

Il baisa cette main, et, la sentant froide et tremblante, il murmura :

— Pauvre Florita!

Puis il s'en alla. La jeune fille resta un moment debout, appuyée sur la table; Ana Muller la considérait avec une hésitation inquiète; puis elle lui dit :

— Mon enfant, cette lettre?

— Demain, ma mère, vous saurez ce que c'est, répondit-elle avec des larmes dans les yeux et en serrant la lettre sous la pièce de velours de son corsage.

Comme d'habitude, les deux femmes firent ensemble leur prière, puis elles se couchèrent. Ana Muller ne tarda pas à s'endormir. Alors Florita, qui ne s'était pas déshabillée, se leva doucement. Une lampe de nuit posée sur un guéridon jetait, dans cette vaste chambre, de

faibles clartés; les lourds rideaux de damas, baissés autour du lit d'Ana Muller, l'empêchaient d'entendre les pas légers de Florita, et le faible bruit qu'elle fit en ouvrant le coffret qui contenait ses bijoux et une centaine de quadruples. La jeune fille prit une poignée d'or et le collier de perles, présent de la reine d'Espagne; puis elle se mit à genoux au pied du lit de sa mère et lui dit adieu avec de muets sanglots. Un moment après, elle descendit, tira les lourds verroux, et elle s'en alla en laissant la porte ouverte derrière elle.

On était alors aux longues nuits de l'année, le vent du nord faisait sentir son âpre influence, et sifflait dans les rues désertes; un froid piquant avait succédé à la tiède chaleur du soleil de novembre, et, par ce temps rigoureux, il n'y avait personne dehors, pas même les amans et les voleurs. Florita, couverte de sa mante, marchait d'un pas rapide et sans regarder autour d'elle. Ce silence, cette nuit, ne lui faisaient point peur, la mort même ne l'eût pas épouvantée en ce moment. Elle était sous l'empire d'une de ces situations où tous les sentimens secondaires disparaissent; elle ne pensait qu'à celui qu'elle allait trouver, à ceux qu'elle laissait, qui s'éveilleraient le lendemain dans l'inquiétude et la désolation. Elle ne regretta pas un moment ses succès, sa carrière perdue; mais son cœur se serrait en pensant à sa mère. Elle erra jusqu'au point du jour le long de la rue d'Alcala, et vers le matin, elle aperçut enfin une de ces voitures qui, dès cette époque, se louaient pour de courts voyages et promenaient les étrangers aux environs de Madrid.

Florita monta dans le lourd équipage, et mettant un quadruple dans la main du cocher, elle lui dit : — Nous allons à Guadalajara.

VII.

Le même soir M. de Ribiers se reposait triste et seul dans une des chambres de l'hôtel de l'Infantado; il était arrivé le matin à Guadalajara, fatigué, souffrant de corps et d'ame. Son amour pour Florita n'avait pas ressemblé à ses autres amours; c'était un sentiment plus vif, plus désintéressé, plus chaste; une arrière-pensée de séduction était bien au fond de tout cela, mais il aimait assez pour attendre et prendre en patience les obstacles. Il s'était contenté de ses rendez-vous à la fenêtre grillée, espérant gagner peu à peu cette enfant passionnée et farouche, qui lui disait si tendrement qu'elle l'aimait et qui lui refusait la plus légère faveur. L'ordre qui le rappelait en France avait été pour lui comme un coup de foudre; il ne s'était pas

senti le courage d'aller faire ses adieux à Florita, il avait préféré lui écrire, et, il faut le dire, ce n'était pas les espérances qu'il avait conçues qu'il regrettait le plus, c'étaient les émotions tendres et pures que lui donnait l'amour de cette femme, si grande par son talent, par sa renommée, si simple et si adorable dans ses habitudes de jeune fille. Il savait bien que le temps et l'absence guériraient cette blessure; mais, en attendant, il souffrait et rêvait tristement aux moyens de guérir promptement de cette passion dont il n'avait plus que faire.

Le duc de l'Infantado chez lequel il s'était arrêté ne se trouvait point à Guadalajara; il avait été reçu par le majordome, qui venait de se retirer après lui avoir fait servir à souper. Il avait congédié l'aumônier qui était venu lui rendre ses devoirs; Chaville, son valet de chambre français, était seul resté, et lui tenait compagnie à distance.

Sept heures sonnèrent à l'horloge de cuivre attachée au mur.

— Chaville, dit le marquis, tu es bien sûr qu'il n'y a aucune lettre pour moi! — A moins qu'il n'en soit arrivé une depuis un petit quart d'heure que je suis allé m'informer; j'ai dit que, s'il arrivait quelque chose, on montât sur-le-champ : pourtant, si M. le marquis veut, j'irai demander encore.

— Non, Chaville, non, pas à présent, dans un moment. Que cette soirée est longue!.. j'ai froid!..

Chaville vint remuer les charbons allumés dans le brasero d'argent, et donna au marquis sa boîte de pastilles.

Une minute après on frappa légèrement à la porte.

— C'est sa lettre! — s'écria le marquis avec un certain battement de cœur, et il alla lui-même au-devant de ce messager si impatiemment attendu; mais aussitôt il recula stupéfait, et balbutia : — Florita!

Ce mot fut dit avec une telle expression, que la jeune fille fille s'arrêta glacée. Il y eut un silence pendant lequel Chaville s'esquiva; le marquis avait eu le temps de se remettre, et il se prit en même temps à sourire de son premier mouvement. — Ma belle Florita, s'écria-t-il en se rapprochant, c'est vous, c'est bien vous!... Je ne puis croire à tant de bonheur!

Elle tomba tremblante, épuisée sur un siége, et il se mit à ses genoux : — Ma chère ame, reprit-il, comment avez-vous pu venir ainsi me faire vos adieux? Je ne l'espérais pas...

— Mes adieux! répéta-t-elle avec un singulier sourire.

— Ma Florita, continua le marquis, vous avez voulu me donner encore un moment de bonheur dans cette vie! Oh! que je vous rends grace! Oui, mon amour, une nuit de bonheur, et je ne me plain-

drai pas de mon sort!.... Il y aura assez de ce souvenir pour remplir toute une vie!...

Florita se dégagea brusquement des bras qui la retenaient, et dit avec exaltation : — Mais si c'était pour toujours que nous sommes réunis?...

— Pour toujours! s'écria le marquis avec un grand étonnement.

— Oui, reprit-elle en arrêtant sur lui son beau regard, oui; je vous aime mieux que ma gloire, que mon honneur, que ma mère... J'ai tout fui, j'ai tout quitté... Je vous suivrai en France, partout!...

En achevant ces mots, elle appuya sa tête sur l'épaule du marquis, et fondit en larmes.

— Ma Florita! s'écria-t-il en la serrant dans ses bras avec un mouvement passionné; puis aussitôt il recula et s'assit à quelques pas.

Il y eut un moment de silence. M. de Ribiers regarda avec une sorte de compassion et de remords qui domina sa passion cette créature si noble, si pure, si dévouée. Il sentit que ce serait une action infame de la prendre quand elle se livrait à lui, et de partir seul le lendemain. Il jugea d'un coup d'œil sa position; il comprit qu'il lui était impossible d'emmener Florita, que son amour, quelque ardent qu'il fût, n'était point capable du sacrifice de tout autre bonheur, de toute ambition, et il eut la loyauté de l'avouer avec franchise.

— Florita, dit-il avec une pénible émotion, je vous aime, et je vais vous donner la plus grande preuve de mon amour en refusant le sacrifice que vous avez voulu me faire. Vous allez repartir pour Madrid sur-le-champ; car je ne peux pas vous emmener, et je ne veux pas que demain vous restiez ici seule et déshonorée.

Elle le regarda fixement, et ne répondit pas : il semblait qu'elle ne l'eût pas compris. — Écoutez, reprit-il doucement et en baissant la vue, je n'accepte pas votre dévouement, parce que je suis un homme d'honneur, et que je ne veux pas sacrifier votre vie, votre bel avenir à la passion que j'ai pour vous. Je ne puis pas vous donner près de moi une place digne de vous, Florita; je ne peux pas vous épouser, et je ne veux pas vous emmener pour faire de vous ma maîtresse. Me comprenez-vous?

— Oui, répondit-elle en se levant.

Elle était fort pâle; mais sa physionomie impassible ne révélait rien de ce qui se passait dans son ame. Le marquis, troublé, éperdu, sentit un moment sa résolution faiblir, il eut regret au bonheur qu'il venait de refuser, et il reprit d'une voix plus basse :

— Un jour, Florita, vous me reprocheriez peut-être de vous avoir

gardée! votre vie est trop belle pour que vous ne regrettiez pas de la donner à moi seul... Allez, Florita, retournez vers la fortune, vers la gloire! je vous aime assez pour renoncer à vous!

— Vous m'aimez! répéta-t-elle d'une voix brisée, et les larmes la gagnèrent; elle comprenait avec une sorte d'effroi, de honte, de désespoir que son amour à elle eût été plus fort que le remords, que l'honneur. — Oh! mon Dieu, murmura-t-elle, vous me sauvez!

Le marquis la regardait et sentait son cœur faiblir; le danger de cette situation l'effraya, il eut peur de ne pouvoir pas être jusqu'au bout un honnête homme; et, sans oser ajouter un seul mot, il sonna vivement. Aussitôt Chaville parut.

— Fais atteler ma chaise; tu vas ramener madame à Madrid, dit M. de Ribiers.

Le valet de chambre s'inclina et sortit. Florita resta debout appuyée contre une table, et le marquis à quelques pas d'elle; tous deux gardaient le silence. Au bout de dix minutes, qui purent leur paraître une éternité d'angoisses et de douleurs, le pas des chevaux résonna sur le pavé de la cour. Alors le marquis se rapprocha; il avait les larmes aux yeux. — Adieu, Florita, dit-il, adieu pour toujours; que la gloire vous console, soyez heureuse!... la foule vous environnera long-temps de son admiration et de ses hommages, vous avez devant vous un long et bel avenir...

Il se tut, dominé par la violence de son émotion. Florita éleva son regard vers le ciel; puis, sans dire une parole, elle serra sur son cœur la main que lui tendait le marquis et sortit vivement. M. de Ribiers, éperdu, l'ame nâvrée, s'écria avec un amer regret :

— Florita! ma chère Florita! j'ai eu un barbare courage!... Mais elle ne l'entendit pas. Une minute après, la chaise roulait sur le chemin de Madrid.

Le lendemain matin, Florita, morne, accablée, mourante, rentrait dans sa maison. Ana Muller et Calderon de la Barca avaient veillé toute la nuit. Ils accoururent, et la jeune fille, en les voyant venir, se mit à genoux. La malheureuse mère releva son enfant et l'embrassa en pleurant; Calderon lui prit les mains et la soutint pour monter dans la salle. Florita s'assit, le front appuyé contre le clavecin, le visage caché dans son mouchoir trempé de larmes. Ana Muller, la tête baissée, les mains jointes, la regardait avec une morne stupeur.

— Mon enfant, dit enfin Calderon avec effort, vous avez fait une grande faute; heureusement elle n'a été sue de personne..., vous êtes

revenue à temps.... Reprenez courage; votre mère vous pardonne, et il y a encore pour vous beaucoup de gloire et de bonheur en ce monde.

Florita saisit la main de sa mère et la baisa en pleurant; puis, élevant vers le ciel un regard morne et plein d'une sombre résolution, elle dit :

— Le monde, j'y renonce! jamais on ne me reverra sur la scène... ma carrière ici-bas est finie.... Ma mère, je suis revenue pour vous dire adieu!...

— Et où voulez-vous aller? s'écria Calderon, frappé de douleur et d'étonnement.

— Au couvent, répondit-elle; c'est à Dieu que je veux donner le reste de ma vie!

— Oh! ma fille, s'écria Ana Muller, tu l'aimais donc bien, cet homme?

— Comme il était digne d'être aimé, ma mère, répondit-elle avec une expression indicible de candeur et de fierté, et je vais lui en donner une dernière preuve.

. . . .

Florita entra le lendemain au couvent des carmélites, et pendant huit jours on ne parla à la ville et à la cour que de cet évènement. Ana Muller se sépara courageusement de sa fille; elle avait compris que cette ame blessée si profondément ne pouvait être consolée que par la religion. Pourtant elle ne résista pas long-temps à la douleur d'une telle perte; elle mourut après avoir légué le chef-d'œuvre de Muller à Calderon et sa fortune aux pauvres de Madrid. Au bout de l'année, Florita prononça ses vœux. Calderon de la Barca pleura long-temps l'objet de son dernier amour. Souvent on le trouvait le soir, dans l'église des carmélites, à deux genoux sur les dalles et le front dans ses mains; il écoutait une voix qui s'élevait dans le chœur, semblable à celle des anges chantant les louanges de Dieu dans les tabernacles éternels.

Mme CHARLES REYBAUD.

LE PROCÈS

DE ROBERT D'ARTOIS.

DERNIÈRE PARTIE.[1]

VIII.

Trois actes étaient nécessaires au comte Robert : une charte qui modifiait le véritable traité de mariage de Philippe d'Artois avec Blanche de Bretagne, et qui déclarait les mâles issus de ce mariage héritiers du comté d'Artois ; une ratification de Robert II du nom, aïeul du comte de Beaumont, qui donnait au père de ce dernier l'investiture de l'Artois; des lettres patentes de Philippe-le-Bel qui approuvaient cette donation. A ces trois pièces, qui devaient écarter tous les obstacles judiciaires, la damoiselle de Divion ajouta un quatrième acte, dont la mort subite de Mahaut et de sa fille lui donna l'idée. C'est une lettre de la comtesse Mahaut elle-même, qui déclarait renoncer à ses droits sur le comté moyennant une rente de quatre mille livres.

Le traité relatif au contrat de mariage fut celui auquel Jeanne travailla d'abord. Voici comment :

Munie du modele nécessaire pour la rédaction fidèle de cet acte, Jeanne se rendit à Arras; elle avait naguere quitté, presque en fugitive, cette ville, ou elle était prisonniere. Jeanne, triomphante alors et sous la protection du puissant comte de Beaumont, se fit un malin plaisir de braver Mahaut et de se présenter dans la ville d'Arras, environnée de pompe et d'eclat; c'est pourquoi elle choisit la fête de Saint-Jean-Baptiste, jour où des

(1) Voyez la livraison du 21 juillet 1839.

réjouissances avaient lieu dans la ville et où les nobles de l'Artois se réunissaient pour un tournoi. Accompagnée de quelques chevaliers et serviteurs appartenant au comte Robert, ayant avec elle Pierre de Broyes son mari, la damoiselle de Divion, vêtue magnifiquement, montée, comme tous ceux qui la suivaient, sur un haut destrier, fit son entrée dans la ville. « Elle vint à Arras, dit à ce sujet Marie de Feuquières dans sa déposition, « à grand chevauchée, sur un grand cheval, avec une cotte hardie, fourrée « de menu vair, et une courte cloche et le chaperon de mesme que la cotte « hardie. » Marie de Feuquières, on se le rappelle, était cousine de Jeanne de Divion, et de plus son amie; elle avait consenti à cacher dans sa demeure plusieurs coffres que Jeanne voulait soustraire aux perquisitions de la comtesse : pour ce fait, Marie avait été poursuivie, et elle gardait quelque peu rancune à Jeanne, qui depuis lors, ne lui avait jamais donné de ses nouvelles; mais Jeanne de Divion qui comptait employer Marie dans toutes ses intrigues, s'empressa, en arrivant à Arras, d'aller voir cette dernière. Jeanne, s'étant donc arrêtée devant la demeure de Marie de Feuquières, poussa son cheval quelque peu dans l'intérieur de l'hôtel et appela sa cousine. Celle-ci, qui avait mis la tête à la fenêtre pour voir cette grande chevauchée, descendit près de Jeanne : « Hé, Marie, ma mie, dit cette dernière, comment le « faites-vous? J'avais grande envie de vous voir. — Mais je le fais assez bien, « répliqua d'un ton piqué Marie de Feuquières; et vous, que faites-vous donc? « Vous avez commis assez grand péché en ne me visitant plus, même par vos « lettres dont je n'ai eu nulle en toutes les douleurs que j'ai éprouvées à « cause de vous, de la part de madame d'Artois qui m'a fait grand dommage. » Mais Jeanne, sans se déconcerter, répliqua : « Je n'ai pas osé, ma chère; je « vous savais raccommodée avec madame la comtesse, et je ne voulais pas « vous engager de nouveau avec elle; d'ailleurs je vous ai envoyé ma ser- « vante. A la parfin je ne puis long-temps vous parler, à cause de ces gens « qui sont avec moi; venez demain là où je descendrai; » et Jeanne s'éloigna avec sa suite. En ce moment, un certain bourgeois d'Arras, appelé Ourson-le-Borgne, s'approchant de Marie, lui demanda ce qu'elle avait à faire avec Jeanne de Divion, et, quand il le sut, il ajouta : « N'y allez point; c'est une « personne diffamée, vous n'en aurez jà honneur; si vous y voulez aller, « allez-y si tard que l'on ne puisse vous voir; car les gens de madame la com- « tesse, s'ils vous y voyoient, en pourroient bien parler en mal. » Marie, profitant à moitié de ce conseil, se rendit le soir chez Jeanne, qui lui fit un grand accueil et lui parla en ces termes : « Marie, je sais bien que vous avez « eu assez d'ennuy pour moi, et de dommage; mais je vous rendrai tout pro- « chainement, si Dieu plaist, car je le pourray. J'ai bien fait besogne vers « monsieur Robert d'Artois, très bien, et je n'ai plus besoin, ma très douce « amie, que de sceaux; c'est à savoir : un scel du feu comte d'Artois et un « scel du beau roi Philippe. » Marie lui ayant demandé ce qu'elle voulait faire de ces deux sceaux, elle lui expliqua que monseigneur de Beaumont en avait

le plus pressant besoin, dans le procès qu'il soutenait au parlement, pour les comparer avec d'autres semblables qui étaient tout brisés, et elle montra ces derniers. Puis elle ajouta : « Marie, ma très chère amie, procurez-moi ces « sceaux et je vous feray tout ce que vous voudrez; pour Dieu, ma mie, ne « me refusez pas en cette occasion. » Marie de Feuquières ajouta foi aux paroles de Jeanne de Divion et lui promit de faire tout ce qu'elle pourrait, afin de lui être utile. En rentrant chez elle, Marie trouva son neveu et ce bourgeois d'Arras dont j'ai parlé plus haut, Ourson-le-Borgne, appelé aussi *Beau Parisis* (1), surnom très significatif et que le dit bourgeois méritait, comme on le verra un peu plus bas. Cet homme qui connaissait bien Jeanne, dès qu'il sut ce qu'elle voulait, dit à Marie de Feuquières, en lui désignant sa cousine : « Elle est trop malicieuse et trop mauvaise; il ne faut pas la croire. Ce« pendant j'ai une lettre du feu comte d'Artois; si elle veut, je la lui vendrai « bien. Il lui en coûtera quatre cents livres parisis. » Marie s'empressa d'aller prévenir Jeanne de Divion de la rencontre qu'elle avait faite; mais, se gardant de nommer Ourson-le-Borgne, elle dit que l'acte appartenait à un marchand. Jeanne de Divion ne voulut donner que trois cents livres, et ledit Ourson y ayant consenti, elle envoya Perrot de Sains voir si le sceau était véritable. Ce dernier regarda le sceau, *qui estait en une table blanche, où l'on pourtraict sans cire;* et quand il l'eut bien vu, il dit : « C'est tout ce qu'il me « faut, ni plus ni moins. » Puis, retournant vers Jeanne, il lui confirma la valeur du sceau et lui fit connaître que le marchand était pressé et voulait partir. Cependant Jeanne ne recevait pas l'argent qu'elle attendait; alors elle envoya Perrot de Sains avec un bijou valant dix livres, et on lui donna l'acte, mais à la condition que le lendemain, avant vêpres, si elle ne payait pas les trois cents livres, le marchand le reprendrait. Le lendemain, Jeanne, ne voyant point arriver d'argent, envoya Marie demander au vendeur s'il voulait accepter pour gage des bijoux et un cheval noir, sur lequel Pierre de Broyes, son mari, avait joûté. Perrot de Sains, se disant le délégué d'un prélat et non de la damoiselle de Divion, alla trouver de nouveau Ourson-le-Borgne, qui feignit de le croire. Il refusa d'abord le cheval de Pierre de Broyes, et ne voulut accepter les bijoux qu'après une estimation. Le changeur déclara que les bijoux ne valaient que cent soixante livres. Ourson-le-Borgne ne voulut pas se contenter d'un pareil gage; mais Jeanne supplia tant Marie de Feuquières, qu'elle consentit à répondre du reste de la somme. C'est ce que voulait l'habile usurier si bien surnommé le *beau Parisis*. De plus, n'oubliant pas que Jeanne était en puissance de mari, il exigea l'assentiment de Pierre de Broyes. Marie de Feuquières et Perrot de Sains allerent trouver ce dernier qui, peu inquiet des intrigues de Jeanne, *se dormoit en son lit*. La damoiselle était debout enveloppée dans ses fourrures : « Je vous attendois, « dit-elle à Marie, et ne voulois pas me coucher sans avoir eu de vos nou-

(1) Petite pièce de monnaie de la valeur d'un sou environ.

« velles. » Perrot de Sains éveilla Pierre de Broyes, et, lui expliquant que sa femme empruntait sur gage, lui demanda son consentement : « Comme « elle voudra, » répondit Pierre, et il se rendormit.

Dès que Jeanne fut en possession du sceau dont elle avait si grand besoin, elle témoigna toute sa reconnaissance à Marie : « Je vous enverrai bientôt « chercher, lui disait-elle ; vous viendrez à Paris ; je vous ferai faire riche « femme. »

Ce sceau ne fut pas le seul que Jeanne se procura ; car Ourson-le-Borgne a déclaré, dans sa déposition, qu'il avait entendu dire à Jeanne d'Aspelle que la damoiselle de Divion acheta aussi un sceau de monseigneur de Saint-Pol et un autre du comte d'Evreux.

IX.

Jeanne de Divion, une fois qu'elle eut entre les mains tous ces titres dont les sceaux différens lui étaient nécessaires, fit copier par Perrot de Sains, son clerc, l'acte dont madame de Beaumont lui avait donné le modèle ; soit crainte, soit tout autre motif, Perrot écrivit très mal ce qu'il était chargé de copier ; mais Jeanne lui fit des reproches, le menaça de la colère du comte de Beaumont, et lui fit recommencer cette besogne.

Peu de jours après, la damoiselle de Divion montra aux chevaliers qui l'accompagnaient ce même acte, avec deux sceaux qu'elle y avait fixés, et dont l'un était celui qu'Ourson-le-Borgne avait vendu si cher. Le malheureux Perrot de Sains était aussi présent à cette exhibition. Il se récria en reconnaissant ce qu'il avait écrit, et adressa à la damoiselle de Divion de vifs reproches, auxquels Jeanne se contenta de répondre qu'il se trompait ; que ce n'était pas l'acte qu'il avait écrit, mais l'original. De retour à Paris, Perrot de Sains, suivant le conseil de M. Enguerrand de Louvaincourt, chevalier de la maison du comte de Beaumont, s'empressa d'aller déclarer à Robert d'Artois tout ce qu'il savait sur cette affaire.

Ou le comte Robert ignorait alors les intrigues de sa femme et de la damoiselle de Divion, ou, ce qui est plus probable, il avait à cœur de laisser croire à tous les gens de sa maison qu'il était étranger à ces manœuvres ; voici donc ce qui eut lieu. Perrot de Sains, qui était alors au château de Ruilly, chez le comte Robert, lui fit demander un entretien particulier, et le lendemain du jour de Saint-Éloy, le comte appela Perrot de Sains et le conduisit dans le jardin du château. A peine ce dernier eut-il déclaré l'affaire au comte de Beaumont, que celui-ci s'écria : « Si m'ayst Dieu, Pierre, je ay« meroye mieux avoir la cuisse *route* (cassée) que je ouvrasse de ces fausses « lettres. Veux-tu que j'appelle des témoins ? — Oui, Monseigneur, répondit « Perrot, et partout où il vous plaira je répéterai mes paroles. » Alors le comte Robert appela Thomas Paste, chevalier de son hôtel, et Pierre Tesson, notaire royal. En présence de ces deux notables personnages, il fit répéter à

Perrot tout ce qu'il avait dit, sous serment qu'il déclarait la vérité. Puis monseigneur de Beaumont fit subir à Perrot de Sains un assez long interrogatoire; ce dernier répondit d'autant plus volontiers qu'il se trouvait fort heureux que tant d'honorables personnages sussent la vérité, certain qu'il était de l'innocence du comte de Beaumont. Perrot de Sains s'en alla fort joyeux; mais, peu de jours après, enlevé par ordre du comte, il expiait durement sa frayeur et sa sincérité.

A peine la comtesse de Beaumont eut-elle appris que Jeanne était parvenue à fabriquer un des actes, qu'elle s'empressa de lui écrire de rentrer au plus vite en France, et de ne pas donner cet acte à monseigneur d'Artois avant qu'elle ne l'eût vu. Jeanne, à peine de retour, vint à Ruilly, et, malgré l'ordre exprès de la comtesse, elle remit au comte Robert la pièce fabriquée; mais elle eut grand soin de le faire en présence de nombreux témoins. Madame de Beaumont se trouvait alors à Saint-Germain. Cependant Jeanne fut obligée de détruire les allégations du malheureux Perrot de Sains qui répétait que la charte était fausse et que lui-même l'avait écrite. Jeanne accusa le clerc écrivain de mauvaise conduite et d'ivrognerie, et chercha les moyens de le faire disparaître au plus tôt. Dans une conversation secrète qu'elle eut avec le comte Robert, au sujet des trois cents livres et de ses bijoux engagés, elle lui dit en finissant : « Sire, je ne sais plus que faire de mon « clerc; je redoute trop sa contenance : il est si peureux que c'est merveille; « chaque chose qu'il entend la nuit, il dit à ma servante : Hay! Jehanne, « les sergens me viennent chercher. Si par hasard il était pris et mis en pri- « son, il avouerait tout. — Soyez tranquille, répliqua le comte, je saurai m'en « servir. » En effet, quelques jours après, Perrot de Sains fut chargé d'aller payer les trois cents livres, en nantissement desquelles Ourson-le-Borgne avait gardé les bijoux de Jeanne de Divion. Puis le comte Robert l'envoya dans une de ses fermes, où Perrot demeura plus de deux mois. Rappelé à Conches, il resta sous la surveillance du comte, qui lui parlait souvent et lui promettait une récompense. Peu après, Perrot de Sains, renvoyé au fond du Berry, y mena pendant quelque temps une vie assez tranquille, allant se promener, comme il le dit, à Bourges, à Issoudun et par tout le pays. Ce fut là qu'il eut connaissance de l'arrestation de la damoiselle de Divion et des charges qui pesaient sur lui. Robert d'Artois fit connaître cette nouvelle au malheureux écrivain, et l'envoya chez Sathanat, bailly d'Issoudun, où, après s'être caché trois semaines, Perrot de Sains fut arrêté et conduit à Paris.

X.

Jeanne était en possession de tous les sceaux nécessaires pour fabriquer l'acte de confirmation des grands tenanciers de l'Artois; mais elle ne savait comment le faire écrire. Les propos que différentes personnes du château de Ruilly avaient tenus, relativement au premier titre fabriqué, indiquaient

assez à Jeanne que la maison du comte ne serait pas un lieu propice pour commettre une action du même genre. Jeanne s'éloigna donc prudemment et vint pour quelque temps se fixer à Paris.

Ce fut à la porte Baudoyer, à l'hôtel de l'Aigle, que Jeanne prit un logement. C'était un petit séjour situé au bord de la rivière et plus loin que la Grève, partie de la ville alors presque déserte et seulement fréquentée aux heures de la promenade. Jeanne avait depuis quelque temps fait connaissance avec un certain Jean Oliete, qui non seulement lui vendit plusieurs sceaux, mais encore lui indiqua la manière de les appliquer. Jeanne, aussitôt arrivée à Paris, manda cet homme, et lui fit connaître la raison qui l'avait amenée. Oliete était marié avec la fille de Robert Rossignol, écrivain juré, vendeur de thèses à l'Université de Paris; il jugea qu'une telle affaire devait être largement payée, et qu'il en pouvait partager les profits avec son beau-père qui garderait, dans tous les cas, le plus profond silence. Maître Rossignol, tenté par les beaux discours de Jean Oliete, son gendre, étourdi par la puissance et le nom de celui pour lequel il fallait travailler, consentit à se rendre la nuit dans la demeure de Jeanne de Divion. Il s'était d'abord excusé, en disant qu'il ne pouvait porter avec lui ni parchemin, ni encre; mais Oliete lui répondit que la damoiselle lui donnerait tout ce qui lui serait nécessaire, et le conduisit à l'hôtel de *l'Aigle*. Jeanne pria maître Rossignol de copier un acte par lequel le feu comte d'Artois, deuxième du nom de Robert, investissait de son comté Philippe d'Artois son fils et les enfans mâles de ce dernier; en témoignage de ce, les trois grands baillis d'Artois et trois autres chevaliers du même pays appendaient leur scel audit acte. Maître Rossignol vit bien que c'était *mauvaisetié* et fausseté que la damoiselle lui ordonnait de faire; mais, craignant de la refuser, au lieu de mettre pour date 1302, comme portait le modèle qu'il avait sous les yeux, il écrivit *treize cent vingt-deux*, sans que la damoiselle eût remarqué cette erreur volontaire; puis maître Rossignol, *à qui tout le cuer trembloit de celle fausseté*, se leva et voulut prendre congé : « Non, non, répliqua Jeanne; tu « ne sortiras pas; tu verras ce que je ferai. » Alors elle ouvrit un coffret posé sur une table; elle en tira des sceaux, les étala sur la table et alluma plusieurs torches; puis, jetant de côté sa coiffe, elle arracha quelques-uns de ses longs cheveux et s'en servit comme de fil pour séparer en deux chaque sceau, que Jean Oliete échauffait à la lumière des torches; ensuite elle les fixa au parchemin sur lequel Rossignol venait d'écrire. Ce dernier, tremblant de tous ses membres, s'écria : « Hai! hai! damoiselle, qu'est-ce que vous faites! « qu'est-ce que vous avez fait! C'est fausseté, trahison et desloyauté. On « vous devroit brûler, et je crois bien que vous le serez. » Mais Jeanne, souriant de pitié, lui cria : « Tais-toi, chétif; c'est pour monseigneur Robert « d'Artois, qui est si grand homme, si puissant, comme tu sais; et tu ne « seras jà si hardi que tu en parles, ni que tu oses dire que tu l'ayes écrite; « si tu parles, tu es mort »

Après une pareille scène, et croyant d'ailleurs que l'acte qu'elle avait fabriqué était régulier, Jeanne s'empressa de quitter Paris. Arrivée au château de Ruilly, elle ne tarda pas à s'apercevoir, ainsi que le comte Robert et sa femme, du subterfuge employé par maître Rossignol. Robert d'Artois, ayant consulté les gens de son conseil, les trouva tous fort dociles à ses volontés, et Tesson, notaire royal, déclara que ce n'était là qu'un vice d'écrivain et qu'on pouvait le corriger. Cependant l'archidiacre d'Avranche, consulté par le comte, déclara que l'acte lui paraissait faux, que le *style luy sembloit trop sauvage;* et Jeanne, comme blessée d'une pareille supposition, reprit l'acte, se promettant bien de mettre à profit la complaisance du notaire royal. Elle ne tarda pas à en trouver l'occasion.

Le lendemain, maître Tesson voulut quitter Ruilly; il dîna d'abord, puis fut admis auprès du comte d'Artois et de sa femme. Il les trouva dans la chambre du jeune Louis leur fils; Monseigneur lisait un gros roman, madame de Beaumont était couchée sur un lit de repos, et, aux pieds de ce lit, Jeanne de Divion, assise à terre, tenait la lettre scellée de six sceaux. Elle demanda à maître Tesson s'il n'avait pas de canif: « Oui, reprit ce dernier, « qu'en voulez-vous faire? — Oter le mot de *vingt* qui est en ceste date. — « Cela est possible, » dit le notaire, et il donna son canif à Jeanne qui chercha le moyen d'effacer le mot: « Si je l'effaçois avec de l'encre? dit-elle. — « Non, ce seroit laide chose, » reprit maître Tesson; et, sans penser à mal et pour son *meschief*, comme il le dit dans une des lettres qu'il écrivit au roi de sa prison, maître Tesson gratta le mot. « Vous êtes bien sûr, dit tranquillement Robert d'Artois, que vous ne faites pas mal? — Non, Monsei-« gneur, et vous pouvez sans crainte vous servir de cet acte. »

XI.

Les lettres patentes du roi Philippe-le-Bel restaient encore à faire; le comte Robert et sa femme furent presque seuls auteurs de ce dernier attentat. D'après les dépositions différentes, ils eurent en leur possession plusieurs sceaux du roi Philippe; mais ce n'était pas tout: il s'agissait de rédiger convenablement l'acte et d'observer toutes les règles suivies sous le règne de Philippe-le-Bel. A cet effet, Jeanne de Divion et Martin de Neufport allèrent trouver Simon Dourin, cet ancien notaire du comte d'Artois Robert II, et qui, ayant pratiqué sous le roi Philippe, devait bien connaître le style judiciaire de cette époque. Ils lui donnèrent un modèle en français, en le priant d'y ajouter les formules. Simon Dourin, après avoir terminé l'acte qu'on lui demandait, ajouta: « Il n'est pas trop convenable qu'une lettre de confirma-« tion du temps du roi Philippe soit en françois; elle vaudroit mieux en latin, « car ce roi les faisoit toutes ainsi. — C'est vrai, » dit Jeanne; et au lieu d'appliquer le sceau qu'elle possédait à la copie écrite par Simon, elle se contenta de le lui montrer: « Comment diable, fit ce dernier, pourrez-vous

« mettre ce sceau? Cela me paraît difficile. — Je m'en charge bien, » reprit Jeanne, et elle quitta maître Simon. Jeanne, en parlant ainsi, ne mentait pas; elle était arrivée à savoir enlever avec une habileté merveilleuse le sceau d'une pièce et à le fixer au bas d'une autre. Sa servante, à ce sujet, déclara lui avoir entendu dire, en regardant un sceau du roi Philippe : « Je pourrois « lever ce sceau, et l'ouvrir par dehors en le coupant droit tout autour de telle « sorte que l'image et la bordure resteroient entières. J'en ôterois le fil de soie « qui s'y trouve et je le rattacherois à une autre lettre; puis je replaquerois le « sceau, et nul ne s'en apercevroit. » Cette démarche auprès du notaire Simon Dourin fut tout ce que Jeanne put faire pour aider à la fabrication des lettres patentes; car, à peine arrivée à Conches, elle fut mandée à Paris par les ordres du roi, et là mise en prison au grand Châtelet.

Ce n'était pas là le sort qu'elle attendait; car, trompée elle-même par la confiance audacieuse que le comte Robert avait dans sa puissance, elle crut que Philippe de Valois la faisait appeler pour lui demander des explications sur les lettres de l'évêque d'Arras : et pourtant son admirable instinct la fit hésiter. Avant de partir, elle dit au comte Robert : « Sire, j'ai grand peur « que le roi ne me fasse mettre en prison. — Ne le craignez pas, » répondit Robert; et, montrant sa maison de Conches dans laquelle ils étaient, il ajouta : « Le roi ne le feroit pas pour aussi gros d'or que cette maison est, « car l'on verroit bien le grand tort qu'il me feroit, et jamais telle *apresse* « (dureté) il ne feroit contre moi; si ne craignez pas. »

Robert d'Artois avait été informé par Jeanne de la faute qu'ils avaient commise en rédigeant les lettres de confirmation du roi Philippe-le-Bel en français. Ayant fait venir Thibaut de Meaux, son chapelain et son notaire, il lui dit qu'étant sur le point de marier son fils aîné, il avait besoin d'un commencement et d'une fin de lettres de confirmation en latin. Ce dernier écrivit donc ce modèle, sans y ajouter ni noms ni dates, puis le remit au comte qui le remercia beaucoup. De plus, Robert écrivit au prieur de l'abbaye de Saint-Denis, pour lui demander les noms des pairs de France qui vivaient sous Philippe-le-Bel, et celui d'un abbé que Jeanne lui avait désigné comme ayant assisté aux cérémonies du mariage de Blanche et de Philippe d'Artois.

Muni de toutes ces notes, le comte Robert eut soin de faire écrire les lettres par une main inconnue. Un soir, après dîner, étendu sur un lit de repos, le comte avisa Colinet Dufour, jeune clerc au service de la comtesse de Beaumont. Il crut avoir trouvé l'homme qu'il lui fallait; c'est pourquoi tirant son modèle : « Viens avant, dit-il au jeune clerc, qui s'apprêtait à sor- « tir; as-tu là du parchemin et ton escritoire? — Oui, Monseigneur. — Hé « bien, siez-toi et escris ce que je te nommerai mot à mot; » et il dicta au jeune Colinet les lettres de confirmation; mais, comme le seigneur de Beaumont dictait assez vite, Colinet Dufour écrivit mal et fit plusieurs ratures. Quand il eut fait et remis au comte Robert le parchemin, ce dernier s'emporta beaucoup : « Male meschéance, s'écriait-il, advienne à celui qui t'en-

« seigna l'escriture! » Puis le lendemain il fit appeler maître Jean, l'écrivain juré de la ville d'Évreux, sous le prétexte de lui faire copier certaines prières pour madame de Beaumont. Ce maître écrivain était l'obligé de la comtesse qui lui avait fait donner une place assez lucrative à l'évêché d'Évreux. Comme on le pense, il déploya tout l'art qu'il possédait et n'eut pas grand' peine à mieux écrire que le jeune Colinet.

Robert d'Artois, quand il eut jugé de la science de l'écrivain juré, envoya Colinet à Évreux, en lui disant : « Fais copier à ce maître, et plusieurs fois, « l'acte que tu as l'autre jour si mal écrit; » Colinet s'empressa d'obéir; il fit plus même : comme Jean l'écrivain était occupé quand Colinet vint le trouver, il régla le parchemin, pour faciliter la besogne au confrère. Ce fut à l'une de ces pièces très bien écrites que le sceau du roi Philippe fut attaché. Ce sceau n'avait pas été trouvé par Jeanne. Voici comment madame de Beaumont parvint à se le procurer. Quelques mois avant que ces lettres ne fussent écrites, par une belle soirée de septembre, la comtesse, accompagnée de plusieurs dames, parmi lesquelles était Jeanne de Divion, se promenait dans le préau de son séjour de Conches. Le bailli de la ville vint à passer auprès de ces dames, et la comtesse, le saluant, lui dit : « Ma damoiselle de « Divion, ici présente, assure qu'elle possède des lettres patentes du beau « roi Philippe qui seroient très avantageuses à nos affaires; nous serions très « curieuse de voir un autre scel du roi Philippe, pour nous assurer qu'elle « n'est pas dans l'erreur; en avez-vous à nous montrer? » A cette question, le bailli chercha dans son coffret, et, ayant trouvé un sceau, il s'empressa de le remettre à la damoiselle de Divion, lui demandant si celui qu'elle avait était semblable : « Je le crois, reprit cette dernière; je les comparerai l'un à « l'autre; » et chacun de regarder le sceau que le bailli n'osa pas reprendre. Quelques jours après, il redemanda son acte, et la comtesse promit de le lui rendre; mais jamais elle ne tint cette promesse.

XII.

Une fois en possession du sceau, Robert d'Artois chercha les moyens de le fixer aux lettres fausses qu'il avait fait fabriquer. N'ayant plus avec lui Jeanne de Divion, qui venait d'être arrêtée, il se rendit à la *verderie* (vénerie) de Conches, où il tenait prisonnière Jehannette de Charennes, servante de la damoiselle de Divion, et lui expliqua ce qu'il voulait d'elle : « Oui, Monsei- « gneur, répliqua celle-ci; mais je ne puis à cause de la sœur de votre verdier « qui ne me quitte pas. — C'est vrai, dit Robert, tu seras bientôt seule. » Et le lendemain un ordre de madame de Beaumont obligea la sœur du verdier à se rendre au château. Alors Jehannette s'enferma dans sa chambre, prit deux actes que monseigneur lui avait laissés, coupa le sceau du roi Philippe, qui se trouvait à l'un d'eux, et le plaça à celui que Robert lui avait désigné. Deux jours après, le comte revint, et Jehannette lui remit les deux actes; il

les considéra, et dit à Jehannette en la quittant : « C'est bien ; mais garde-toi « de jamais rien dire de tout cela à nulle créature, ou malheur t'en advien- « dra. » Madame de Beaumont, qui visita Jehannette le soir même, ayant appris que l'affaire était terminée, ajouta : « Ne crains pas ; ce n'est ni mal ni « péché ce que tu as fait, car tu sais que Monseigneur a droit à cet héritage. »

Ce n'était pas assez d'avoir l'acte, il fallait encore expliquer comment cet acte, après avoir été perdu pendant longues années, se trouvait entre les mains du comte de Beaumont. Voici le moyen que ce dernier imagina : il avait pour confesseur un jacobin nommé Aubery; c'était un homme d'un caractère assez opiniâtre pour tenir long-temps un secret. Quand il eut achevé les fausses lettres patentes, Robert d'Artois fit venir le jacobin et lui dit : « Frère Jean, gardez comme secret de confession ce que je vous dirai et « monstrerai. » Ayant obtenu le serment du prêtre, Robert lui fit voir les fausses lettres patentes. Frère Aubery y ajouta foi, les lut *avec délices*, les baisa même, tant il fut aise du bonheur inespéré de Robert : « D'où « les tenez-vous? demanda-t-il. — D'une personne très haut placée, reprit « Robert, mais à laquelle j'ai juré le plus grand secret. Il faut même à cet « égard que vous me veniez en aide. — Et comment? dit le jacobin. — Vous « irez en Bretagne, vous visiterez plusieurs châteaux, plusieurs monastères, « puis vous reviendrez à moi, et je dirai qu'ayant trouvé ces lettres dans « votre voyage, vous me les avez remises. » On ne sait pas quelle fut la récompense que monseigneur de Beaumont offrit au moine; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il accepta la proposition qui lui était faite. Aussitôt que Jeanne de Divion eut été prise, et pendant que le procès entre Robert d'Artois et le duc de Bourgogne s'instruisait au parlement, frère Aubery fut interrogé. Sa première confession, entièrement fausse, embarrassa beaucoup les juges. Il déclara que, dans un voyage qu'il fit en Bretagne, ayant entendu dire à plusieurs personnes que, dans les archives du couvent de Hainebaud, on conservait des lettres patentes du roi Philippe-le-Bel qui parlaient du mariage de Philippe d'Artois et de madame Blanche de Bretagne, il s'était rendu au couvent et en avait interrogé l'abbesse. Elle avait prétendu ne rien savoir de cette affaire que par ouï-dire : « Quel est ce ouï-dire? » demanda frère Aubery (s'il faut en croire son témoignage); et l'abbesse lui raconta que, lors du mariage du comte Philippe avec Blanche, les seigneurs de Bretagne ayant trouvé la coutume du pays d'Artois trop mauvaise, il fut stipulé que les enfans mâles issus dudit mariage hériteraient du comté. Frère Aubery chercha dans le trésor de l'abbaye, et fit ouvrir toutes les huches; mais il ne trouva rien. Il se rendit ensuite à Derval, car on lui assura que le seigneur du lieu, mort depuis peu, avait été très en faveur auprès du comte de Bretagne et possédait plusieurs de ses titres. Il ne trouva rien encore, et ce fut un inconnu qui, ayant appris ce que le jacobin cherchait, vint le trouver, exigea de lui le serment qu'il ne le nommerait pas, et lui remit les lettres patentes. Telle est en résumé la fable que frère Aubery débita dans sa première confession.

Le comte Robert avait à peine terminé toutes ses intrigues qu'il eut connaissance de l'arrestation de Jeanne et des aveux qu'on avait obtenus d'elle. Cette mésaventure ne le déconcerta pas; il eut l'audace de présenter au parlement les actes que lui-même avait fabriqués. A la cour de France, un parti puissant travaillait contre lui. La reine, aidée du comte de Bar, du duc et de la duchesse de Bourgogne, découvrit bientôt quelques-unes des coupables manœuvres employées par monsieur et madame de Beaumont, et Jeanne de Divion, leur complice. Philippe de Valois en fut instruit. Il excusa d'abord sa sœur et son beau-frère, ne doutant pas qu'ils n'eussent été pris pour dupes par la damoiselle de Divion et ses affidés. Il s'empressa de faire interroger Jeanne en sa présence. On peut croire qu'elle fut mise à la torture : je ne trouve aucune indication de ce fait dans la relation originale du procès; mais les grandes chroniques de France le disent, et c'était d'ailleurs le premier moyen employé dans toutes les affaires criminelles de cette époque. Jeanne de Divion fut interrogée dans le plus grand secret, et l'on ignore absolument par qui. Transportée du grand Châtelet dans l'hôtel de Nesles, elle demeura entièrement sous la main du roi. Le conseiller, rédacteur du procès, s'est contenté d'écrire en marge de la première confession de Jeanne : *Elle ne fut onques signée de main de notaire, mais est celle que le roi bailla de sa main et fist lire au jugement, en la présence du dit Robert.* Ainsi Philippe de Valois, lui seul, connaissait les terribles révélations de cette femme. Robert d'Artois n'en poursuivit pas moins sa brigue, et le délai fixé pour produire les prétendus actes étant expiré, il déposa au parlement ceux qu'il avait fabriqués. La partie adverse demanda aussitôt que le roi restât saisi de ces pièces, afin que leur valeur pût être constatée. La contrefaçon était évidente : non seulement le parchemin, le pli, étaient fort grossiers, mais le style ne pouvait laisser aucun doute à cet égard; d'ailleurs Jeanne avoua que les actes avaient tous été fabriqués par ses soins, excepté les lettres patentes du roi Philippe-le-Bel, dont elle déclara ne jamais s'être occupée. Surpris d'une audace aussi grande, mais jaloux de conserver intact l'honneur de sa famille, le roi Philippe s'efforça d'arracher son beau-frère à une procédure honteuse et de le faire renoncer à des droits si mal fondés. Il fit appeler Robert d'Artois, et, lui déclarant tout ce qui s'était passé, il le supplia de renoncer à ses prétentions; pour le convaincre entièrement, il lui montra les fausses lettres et en détailla tous les vices habilement signalés par quelque clerc du parlement; mais l'orgueil et l'ambition aveuglaient Robert d'Artois, il refusa obstinément de se désister de ses droits, et alla même jusqu'à offrir la bataille contre ceux qui l'accuseraient de félonie. Le roi fut obligé de laisser un libre cours à la justice.

XIII.

Avant de continuer l'histoire du malheureux comte Robert, je dois faire connaître quel fut le sort de toutes les personnes qui prirent part à cette grande intrigue.

La première, Jeanne de Divion, après avoir déclaré, dans trois confessions toute sa conduite, resta quinze mois environ enfermée dans la tour de Nesle à Paris. Le 6 octobre de l'année 1331, elle en fut tirée par ordre du roi et menée à la place aux Pourceaux, située plus haut que la rue Saint-Honoré, qui, à cette époque, ne faisait pas encore partie de la ville de Paris; là, en présence du grand-prieur de l'Hôpital de France, de deux maréchaux de France, le sire d'Avalger et le sire de Gienville, de Mouton de Blinville, de Pierre de Cugnières, de l'avoué de Thérouane, du prévôt de Paris et de plusieurs autres officiers du roi, après une confession nouvelle qui chargeait plus encore monsieur et madame de Beaumont, elle fut brûlée vive. Il est difficile de connaître toutes les causes qui ont décidé Jeanne de Divion à une confession entière de tous ses crimes; peut-être elle a cédé aux douleurs de la torture, peut-être aux exhortations du prêtre chargé de sa conscience. Il faut dire aussi qu'elle avait cru bien plus facile la tâche qu'elle s'était imposée. S'il faut croire aux paroles que Jeanne déclara vraies avant de mourir, plusieurs fois elle avait été près de renoncer à tout; mais Robert d'Artois et madame de Beaumont l'obligèrent à continuer : « Je « n'osais pas refuser monseigneur, dit Jeanne; j'avais peur de lui. J'aurais « plutôt refusé le roi. D'ailleurs madame de Beaumont m'a souvent répété « que le roi son frère lui avait engagé sa parole, que, si elle pouvait montrer « le plus petit acte, il la mettrait en possession du comté. » Ainsi poussée au crime, Jeanne eut honte de reculer, et elle ne put résister à l'espérance d'une grande fortune, au plaisir de se venger de Mahaut.

A la même époque, on fit le procès à deux complices de Jeanne de Divion: à Pierre Tesson, ancien notaire royal, devenu depuis curé de Saint-André-des-Arts, et à Jean Aubery, jacobin, confesseur de Robert d'Artois. L'un et l'autre, renvoyés du tribunal civil devant l'official de l'évêque de Paris, furent condamnés à une réclusion perpétuelle.

Dans les années qui suivirent, Philippe de Valois, occupé du procès politique qui fut intenté à Robert d'Artois et dont je parlerai plus bas, négligea les autres coupables qui languissaient à Paris dans les prisons du Grand-Châtelet; ce ne fut qu'au mois de février de l'année 1334 qu'une commission fut adressée par le roi à son parlement, pour instruire le procès de quelques-uns d'entre eux. Parmi ces complices de Jeanne de Divion, je ne vois pas Perrot de Sains, qui cependant fut arrêté dans la maison de Pierre Sathanat, bailli du comte Robert, ainsi que je l'ai dit. Probablement ce malheureux, après avoir fait sa confession, à la tour de Nesle où il était renfermé, mourut avant le mois de février 1334.

Quant à Jehannette de Charennes, servante de la damoiselle de Divion, et qui avait toujours aidé sa maîtresse dans la fabrication des pièces, elle fut arrêtée au commencement de l'année 1335. On se rappelle que Jehannette était enfermée à la verderie de Conches et languissait prisonnière de la comtesse de Beaumont. Quand cette dame sut que Jeanne de Divion avait tout révélé, elle jugea nécessaire de faire disparaître Jehannette, et elle l'envoya

en différens pays, puis çà, puis là, comme dit Jehannette en sa confession; enfin elle alla jusqu'en Aragon. Après avoir erré long-temps avec son frère et son mari, Jehannette, mourant de faim, retourna à Conches. Elle y arriva probablement dans un jour critique pour le comte Robert, car la dame de Beaumont la tint enfermée dans sa propre chambre et la garda elle-même à vue pendant six jours; puis, ayant appelé le mari de Jehannette, elle dit : « Sortez l'un et l'autre du royaume, et je vous ferai sur mon propre héritage « une rente de trois cents livres. — Hélas! Madame! répliquèrent ces mal« heureux, cela n'est pas possible; quand nous serons hors du royaume, « nous ne viendrons pas chercher notre rente. » Alors madame de Beaumont envoya le mari de Jehannette porter un message à monseigneur : peu de jours après, Jehannette elle-même, accompagnée de son frère, partit pour rejoindre son mari; mais, arrivée à Namur, elle fut arrêtée et conduite à Paris, où, après avoir tout déclaré, elle fut brûlée vive comme l'avait été sa maîtresse. Jean Oliete et sa femme furent aussi recherchés; mais on ne put jamais les retrouver, et Robert d'Artois fut accusé, non sans cause, de les avoir fait périr. Marotte de Bethancourt et Marotte la Noire, ces deux servantes de Jeanne de Divion, que monseigneur de Beaumont avait fait sortir des prisons d'Arras et prises à ses gages, subirent, dit-on, le même sort.

Entre tous ces coupables, Martin de Neufport fut le plus heureux. Il déclara s'être beaucoup mêlé de cette affaire et avoir engagé plusieurs personnes à porter de faux témoignages; mais à peine eut-il appris l'arrestation de Jeanne, qu'il s'empressa d'aller tout déclarer au prévôt de Paris. Le roi, par une grace spéciale, lui remit les peines qu'il avait encourues.

Après avoir ainsi instrumenté contre les personnes qui aidèrent monseigneur de Beaumont à se procurer et à produire de fausses chartes, le parlement instruisit le procès des témoins nombreux qui avaient appuyé la fable imaginée par Jeanne de Divion. Onze d'entre eux étaient morts. Quinze autres parvinrent à se soustraire aux peines qui les attendaient. Parmi ceux que l'on put saisir, deux étaient prêtres et furent rendus à l'official, pour subir leur punition. Quatre autres, Sohier de la Chaucie, Jean Leblant, Gerard de Juvigny et Guillaume de la Chambre, furent mis au pilori; « C'est à savoir « une fois en la ville de Paris; et avoit chacun d'eux vestu une chemise semée « de testes d'hommes qui avoient en paincture les langues rouges qui sor« toient de leurs bouches; et en semblable manière furent mis au pilori une « autre fois, les dits Sohier, Jean Leblant et Gérard de Juvigny, en la ville « d'Arras, et ledit Guillaume de la Chambre en la ville de Saint-Germain« en-Laye. De plus, les trois premiers furent privés de tous offices royaux; « le quatrième fut, à toujours sans rappel, banny du royaume de France. »

Quant à Guillaume de la Planche, ce bailli de Béthune dont j'ai raconté l'histoire dans ma première partie, il fut condamné à mettre dans les églises de Notre-Dame de Paris et de Notre-Dame d'Arras deux bassins d'argent pesant six marcs, avec une chaîne d'argent pour pendre lesdits bassins : c'est

à savoir, dans chacune desdites églises un bassin d'argent de trois marcs; « dans chacun de ces bassins, dit l'arrêt, il y aura un cierge de trois livres de cire, qui brûlera aussi long-temps que l'on chantera la grand'messe; et ledit Guillaume sera mené du palais à Paris, avec les deux bassins, à Notre-Dame de Paris d'abord, où il laissera l'un des bassins, et de là sera conduit à Arras, dans l'église de Notre-Dame, où il laissera l'autre bassin. »

XIV.

Ce fut le vingt-huitième jour de mars 1330, dans les murs du vieux château du Louvre, situé alors aux portes de Paris, que Philippe de Valois assembla la cour du parlement; outre les pairs de France, il y eut encore plusieurs conseillers, clercs ou laïques; ainsi l'abbé de Cluny, très bon clerc et fort habile dans l'art des écritures, y assista. Maître Simon de Bucy, avocat, conseiller du roi, remplit l'office de procureur-général; et, particularité remarquable, Robert d'Artois, comme pair de France, y siégea parmi les membres du parlement, et se trouva ainsi juge et partie. Le conseiller qui défendit le comte Robert, et dont le nom est inconnu, réclama la jouissance du comté d'Artois et du fief de l'Espervier. Il appuya sa demande sur les faits que nos lecteurs connaissent déjà, invoquant à l'appui de ces faits les actes présentés par le comte Robert, et qui furent mis sous les yeux de la cour. Mais l'avocat du roi, faisant office de procureur-général, Simon de Bucy, se leva et instruisit l'assemblée que les dits actes avaient été lus et examinés par différens clercs habiles en l'art d'écrire; que ces actes avaient été reconnus faux; que le roi avait fait venir monseigneur Robert d'Artois, et lui avait représenté l'insuffisance des moyens qu'il employait pour sa défense; que ledit Robert soutenant la valeur de ces actes, bien que de rechef plusieurs prélats et barons de son lignage, députés par le roi, lui eussent remontré que les lettres étaient fausses, le roi de France croyait devoir éclairer la cour. — En ce moment Robert d'Artois lui-même, armé de toutes pièces, quitta sa place et se présenta devant la cour. Il déclara soutenir envers et contre tous la réalité des actes présentés : « Et si quelqu'un ose dire le con-« traire, je jette mon gage et l'appelle au combat comme traître et félon. » Ce disant, Robert ôta son gantelet et le jeta au milieu de l'assemblée. Ce fut alors que l'abbé de Cluny, vieillard que sa science et ses vertus faisaient respecter de tous, se leva. Ayant pris une des pièces, il en expliqua les vices et de forme et de langage; puis, comme pour appuyer le jugement qu'il venait d'émettre, il approcha de deux torches allumées le sceau que Jeanne avait collé à cette pièce; après quelques minutes, le sceau tomba. La sensation fut grande au milieu de tous les barons. Robert d'Artois, accablé sous cette preuve, garda un morne silence. Ce ne fut pas tout encore : Philippe de Valois ayant remis à son procureur un parchemin, ce dernier lut devant la cour les quatre confessions dans lesquelles Jeanne de Divion se déclarait cou-

pable et expliquait dans le plus grand détail comment les actes avaient été fabriqués. Après cette lecture, Simon de Bucy demanda à monseigneur de Beaumont s'il entendait toujours persister à se servir desdits actes, et monseigneur de Beaumont, ainsi interpellé par trois fois, dit qu'il se désistait de sa demande. Aussitôt le roi Philippe déclara nulles toutes les prétentions de monsieur son beau-frère à la *comté d'Artois*. Prenant les quatres chartes déclarées fausses, le roi les plia en trois, puis donna dans chacune des pièces trois coups de ciseau; les sceaux qu'on y avait plaqués furent aussi brisés (1).

Robert, quand il eut perdu toute espérance de faire usage des actes qu'il avait fabriqués, continua cependant à protéger ceux qui l'avaient aidé de paroles et d'action, et à braver le roi de France. Ayant été informé du supplice de Jeanne de Divion, et de la punition de frère Aubery, il craignit cependant pour sa sûreté personnelle, et fit embarquer ses chevaux et son trésor qui *estoit moult grand*, disent les chroniqueurs de Flandres et de France. Il se retira à Bruxelles, auprès du duc de Brabant.

Cependant, les procédures, que le roi de France avait donné ordre aux gens de son parlement de diriger contre le comte Robert, avaient leur cours. Ses biens furent saisis, et le comte, deux fois assigné et sommé de comparaître en cour de parlement, afin de répondre sur certains crimes dont il était accusé, ne jugea pas à propos de se présenter. A un troisième ajournement, Robert d'Artois fit encore défaut. Alors deux membres du parlement, Pierre d'Auxerre et Michel de Paris, se rendirent à la grand'salle du Palais, devant la table de marbre, et firent crier à tous ceux qui étaient présens de venir autour de ladite table, afin d'ouïr ce qui allait être publié. Quand la foule se fut assemblée, ils appelèrent monseigneur de Beaumont ou ses représentans qui ne répondirent pas. Le dimanche suivant, le vingt-deuxième jour de novembre 1331, Pierre d'Auxerre et Michel de Paris se rendirent à Conches, au château du comte et de la comtesse de Beaumont, et menèrent avec eux près de vingt témoins. Ils demandèrent à parler à la comtesse; ils s'adressèrent à *Lurains*, *ménestrel dudit monsieur Robert*, *car autre ne trouvèrent de ses draps*. Lui ayant fait part de la mission dont ils étaient chargés par le roi, et ledit ménestrel ayant répondu qu'on ne pouvait parler à la comtesse, les deux commissaires dirent au ménestrel d'aller chercher une de ses femmes; mais elles refusèrent de faire savoir à leur maîtresse que les commissaires étaient venus, et refusèrent de plus de se présenter devant eux. Les commissaires se rendirent alors, accompagnés des témoins, sur la place de la halle au blé de la ville de Conches, et demandèrent que de chaque hôtel de la dite ville vînt un habitant à la halle au blé, pour ouïr ce qu'ils avaient à dire par ordre du roi. Chaque habitant obéit

(1) Ces quatre pièces, conservées long-temps au Trésor des Chartes, dans la Sainte-Chapelle du Palais, sont aujourd'hui aux Archives du royaume. On lit au dos qu'elles furent cancellées par le roi *au coustel ou forcettes*, en présence de Robert d'Artois.

à ce cri de justice, et l'un des commissaires fit lecture du troisième ajournement adressé au comte de Beaumont. Puis les deux commissaires, toujours accompagnés de leurs témoins, retournèrent au château de Conches, pour voir s'ils parviendraient à rencontrer la dame de Beaumont; ils ne trouvèrent que « Jean Hubert, son charretier (cocher), vêtu comme les escuyers de « monseigneur, et le Rousselet, fillatre de Jean Corbin, valet de chambre de « la dite comtesse » Les commissaires ayant fait part à ces deux hommes des ordres du roi, et leur ayant demandé d'aller prévenir leur maîtresse, ils répondirent qu'ils étaient prêts à obéir; mais, étant sortis, ils ne revinrent plus. Alors les commissaires et leurs témoins, ayant quitté la grande salle du château, et s'étant rendus sur l'escalier qui conduisait à la chambre de la dame de Beaumont, lurent très haut le dit ajournement. Enfin, deux mois après, un quatrième ajournement ayant été prononcé, les commissaires furent admis auprès de la comtesse de Beaumont, et lui signifièrent les ordres du roi.

Tous ces détails judiciaires, dont je me contente de donner ici l'abrégé, prouvent combien Philippe de Valois tenait à suivre, à l'égard de son beau-frère, une justice loyale et rigoureuse. Cependant la culpabilité de ce prince s'aggravait chaque jour, et les complices de son crime, arrêtés les uns après les autres, faisaient connaître en détail toutes les brigues et tous les moyens criminels qu'il n'avait pas craint d'employer.

Robert d'Artois ne comparut pas aux quatre ajournemens lancés contre lui; mais, après le troisième, il envoya du Brabant quatre procureurs qui furent chargés de l'excuser. Ces procureurs s'étant présentés un jour après la date fixée, Simon de Bucy, l'avocat du roi, déclina leur compétence, et la cour, adoptant ses conclusions, donna défaut contre Robert d'Artois. En cette occasion, Philippe de Valois fit preuve de toute sa bienveillance à l'égard de son beau-frère, et offrit encore à ce malheureux, qui se perdait, un nouveau moyen de salut. Le lendemain du troisième défaut rendu par la cour des pairs, il donna audience aux quatre procureurs de Robert d'Artois, écouta les mauvaises raisons alléguées par ce prince, eut la faiblesse d'y répondre avec beaucoup de sens et de modération, et promit au coupable un sauf-conduit, s'il voulait se rendre à un quatrième ajournement.

Robert d'Artois fut insensible à toute la bonté que son beau-frère et son roi montrait à son égard; il ne comparut pas. Bien plus, il continua à réunir autour de lui, à Bruxelles, tous les bannis de la France et à former un parti pour détrôner son beau-frère. Poussé à bout par tant d'audace, Philippe de Valois n'hésita plus : il assembla dans son château du Louvre une cour plénière. Les rois de Bohême et de Navarre, tous les princes du sang, tous les pairs du royaume, tous les évêques et abbés des bonnes villes et des grands monastères, le connétable et les deux maréchaux de France, tous les officiers de la maison du roi, les gens de son conseil et beaucoup d'autres personnages, assistèrent à cette grande séance judiciaire. Pour donner encore à ce lit de justice une solennité plus grande, le roi de France émancipa son

fils aîné, le duc de Normandie. Le prince Jean, tout jeune encore, assista à ce grand acte de justice. L'avocat du roi, Simon de Bucy, après avoir fait connaître la conduite et les méfaits de Robert d'Artois, pair de France comte de Beaumont-le-Roger et autres lieux, prononça contre lui un arrêt de bannissement perpétuel et de saisie de tous ses biens. En conséquence le roi se leva et dit : « Robert d'Artois, autrefois pair de France et comte de Beaumont-le-Roger, est banni de notre royaume, et tous ses biens et droits quelsconques forfaits et confisqués. » Alors Montjoie, hérault d'armes de France, répéta ces paroles et déchira l'écusson où les armes de Robert étaient peintes; et l'on vit le roi de France, Philippe de Valois, se cacher le visage entre ses deux mains, et verser des larmes sur la honte publique de l'un des membres de sa famille.

XV.

Jusque-là, Robert d'Artois avait supporté avec force et même avec insolence la fortune contraire qui le frappait de ses coups; mais cet arrêt sévère de la cour suprême, lancé contre lui, qui faisait connaître à toutes les villes de France et aux différens états de l'Europe ses ruses et ses crimes, brisa le cœur de cet homme dur et audacieux. Il n'avait pas grande confiance, on doit le croire, en la bonne et simple religion catholique; mais, avec les plus grands esprits de son siècle, il ajoutait foi à une foule de pratiques bizarres et superstitieuses; par exemple, à un parchemin béni appliqué sur la poitrine ou sur la tête. Quand il eut connaissance de l'arrêt lancé contre lui, Robert d'Artois était encore à la cour du duc de Brabant; il s'en éloigna presque aussitôt, et erra quelque temps sur la frontière, allant de châteaux en châteaux, suivant l'accueil qu'il y recevait, mais toujours avec le consentement du duc de Brabant. Ce fut alors que, ne pouvant plus résister aux malheurs qui semblaient attachés à ses pas, il éprouva les atteintes d'une maladie cérébrale qui fut précédée d'accès répétés d'une démence complète.

Cette époque intéressante de la vie de Robert d'Artois nous est révélée, en détail, par la confession de frère Henri Sagebrant; l'avoué du diocèse de Huy avait attaché ce moine trinitin à la personne de Robert d'Artois. C'était un homme simple de cœur et d'esprit, mais d'un bon sens bien remarquable, surtout à cette époque. « Monsieur Robert, dit ce bon prêtre dans sa confession, est un homme si muable, si variable! Aujourd'hui il fera faire son lit dans un endroit, demain dans un autre, et cela fait-il plusieurs fois dans un jour. Il reste presque la moitié du temps enfermé dans sa chambre, tout seul, et il parle continuellement avec les oiseaux qui y sont toujours avec lui, en grand nombre, comme pinsons et chardonnerets. On entend bien sa voix, mais il est impossible de comprendre un seul mot de ce qu'il dit. Un jour, il était enfermé ainsi dans sa chambre depuis le matin, nous attendions, moi et un autre convive, Monsieur Robert pour dîner,

et il y avait si long-temps que les viandes refroidissaient. Monsieur Robert commença à parler seul, et je dis à mon convive : « Il me fait ainsi perdre mon dîner pour parler aux oiseaux. » Mon convive me répliqua : « Frère Henri, ce n'est pas aux oiseaux qu'il parle, c'est au diable. » Le bon prêtre ajoute : « Quand Monsieur Robert parle aux gens, il a un gros anneau d'or à son doigt dont il contemple toujours la pierre qui est vermeille. » Ces détails, copiés textuellement dans la relation originale du procès, indiquent un égarement d'esprit causé par le malheur.

Comme toutes les personnes qui ont eu à supporter de grandes souffrances morales, Robert d'Artois perdit presque entièrement le sommeil. Il eut recours en cette circonstance aux pratiques superstitieuses, dont il était infatué. « Frère Henri, dit-il au prêtre qu'il envoya chercher, depuis que je vous ai vu, j'ai reçu bien des nouvelles de France, et j'avais grand besoin de votre conseil. L'on a fait pour moi de beaux parchemins que je placerai sur ma tête, et tant qu'ils y seront, je dormirai si fort que l'on me porterait tout vivant là où l'on voudrait, et je ne le sentirais pas. Je voudrais bien savoir si cela est possible, car j'en userais. — Par mon ame, sire, répliqua frère Henri, je n'en crois rien, *ce sont paroles de truffleurs pour faire les gens muser*. — Et cependant, reprit le comte Robert, cela est vrai : bien l'ont dit les reines de France et leurs chevaliers (1) quand ils furent mis à mort. Je croyais, ajouta Robert en s'adressant à Berthelot, valet que le seigneur avoué de Huy avait mis à la disposition du proscrit, que frère Henri était plus savant, il ne croit pas aux lettres dont je vous ai parlé. — Eh! reprit Berthelot, frère Henri ne pourrait faire un *A*. Il y a un homme de Huy, que frère Henri connaît bien, qui saurait écrire de pareilles lettres, c'est Fourriau. — Lui, reprit le frère en souriant, c'est un pauvre homme; s'il en savait aussi long, il serait plus riche.» Robert d'Artois supplia le bon moine de lui amener maître Fourriau. Frère Henri y consentit; il alla trouver l'écrivain, et lui demanda ce qu'il prendrait pour cette besogne. Fourriau réclama deux florins, et écrivit le bref au nom de Gille de Nelles, valet du comte Robert, et en la présence de ce dernier. Quand il eut reconnu les mêmes phrases que celles qui avaient été confessées par les reines de France, Robert en éprouva une grande joie. Ayant appliqué sur sa tête le parchemin sur lequel de prétendues formules curatrices avaient été écrites avec de l'encre rouge, le malheureux proscrit pensa qu'il allait retrouver le sommeil, oubli de tous les maux. Hélas! il se trompa, car frère Henri, ayant été forcé de le quitter pour quelques jours et de veiller aux moissons, afin de percevoir la dîme, s'empressa, de retour auprès du comte, de lui demander si le remède avait réussi :

(1) Robert d'Artois veut parler ici des brus du roi Philippe-le-Bel. Accusées d'adultère avec deux frères nommés Philippe et Charles de l'Aunay, elles furent enfermées au château Gaillard, où elles finirent malheureusement. Leurs amans furent pendus et écartelés.

« Nennil voir, répondit tristement Robert. — Je vous l'avais bien dit, répliqua avec humeur le bon moine, vous avez perdu deux florins, et voilà tout. »

Le comte Robert, comme tous les personnages qui ont été puissans, mais qui sont déchus de leur grandeur, était à peine supporté par les châtelains auprès desquels il cherchait un asile. Ce n'était qu'avec beaucoup de peine qu'il devenait leur hôte, ceux-ci craignant toujours d'encourir la colère du suzerain de France. L'opinion publique même devint contraire à ce grand coupable, et quand le seigneur avoué de Huy demanda au frère Henri Sagebrant s'il voulait servir de conseil et de chapelain au proscrit, ce bon moine consentit à accompagner Robert en Flandre et en Brabant, mais pas en France, s'il osait y retourner : *Car j'y suis congneus des frères de nostre ordre,* disait-il, *et en serois blasmez.*

D'ailleurs, il avait trop de bon sens pour encourager le comte Robert dans les petites expéditions armées que ce dernier cherchait sans cesse à diriger contre Philippe de Valois, dont il complotait la ruine et la mort. Un jour le comte Robert, n'osant pas s'adresser à un prêtre pour une telle affaire, demanda à Berthelot de lui trouver des compagnons pour aller en France donner la mort à ses orgueilleux ennemis : « Qui sont-ils donc? demanda l'écuyer. — Le roi de France, s'écria Robert, le duc de Bourgogne, le chancelier Pierre Forge, le maréchal de Trie et le comte de Bar. — J'ai déjà quelques hardis compagnons, dit Gilles de Nelles, valet d'armes du comte Robert. — *Oui*, reprit Berthelot, *des bannis, des meurtriers pour argent. Ce n'est pas bien agir, ni avec honneur. Trouvez bonnes gens de votre lignage, et faites la guerre avec eux contre ceux qui vous font du tort, soit rois, soit autres* — Voilà qui est bien, ajouta frère Henri, voilà qui est bien; vaudrait mieux mourir en *bons faits que vivre à honte.*—Je n'ai pas le pouvoir de guerroyer ouvertement, répliqua le comte Robert. A quelle triste destinée ce prince du sang royal était réduit! il conspirait dans l'ombre, et dans l'obscure demeure de l'avoué d'Huy, simple défenseur d'une petite seigneurie féodale. Il essaya cependant de marcher avec une bande d'aventuriers vers la France, et il arriva jusqu'à Reims, où il devait rencontrer le comte de Bar, qui donnait un tournoi à plusieurs dames. Mais frère Henri, prévenu à temps, eut la charité de lui écrire que son dessein était déjà connu à la cour de France, et qu'on l'attendait pour s'emparer de lui. Robert d'Artois et ses hommes furent contraints de se séparer.

On le voit, Robert avait presque entièrement perdu la raison. Son idée fixe, l'unique pensée de ses rêves et de son ambition, c'était la perte de son beau-frère, de celui qu'il avait placé, disait-il, sur le trône de France, et dont il ne voulait plus que la ruine. « Les petites gens, disait-il à Berthelot, me rendront ma fortune. J'ai l'habitude de croire à mes rêves, ils ont toujours eu un heureux accomplissement. J'ai songé que la reine, qui est grosse d'enfant, accouchait au milieu d'affreuses douleurs. Alors, elle avait honte de tout le mal qu'elle m'a fait, et elle s'accordait avec moi. »

Robert d'Artois voulut encore tenter une autre expédition. Avec trois compagnons, caché sous une armure impénétrable, il osa venir en France. Il n'y put rester que quatre jours, pendant lesquels il eut avec sa femme de longues conférences. Quand il fut de retour en Brabant, l'avoué d'Huy, chez lequel il demeurait, ne put s'empêcher de lui dire : « Vous aviez donc bien envie de voir madame; car vous avez mis votre corps en grande aventure? — Ce n'est pas cela, dit Robert, mais je sais mieux de la bouche de la comtesse ce qui se passe en France que par messagers. J'ai encore bien des amis à Paris. Si je parvenais à tuer le roi de France, il y a encore plus de cent bourgeois tous prêts à me donner chacun mille livres pour m'aider. — Vous avez tort de croire de semblables paroles, répliqua l'avoué; » et il dit en sortant au frère Sagebrant : « Mme de Beaumont honnit monsieur Robert; elle lui a fait perdre les honneurs qu'il avait en France, et après, elle lui fera perdre son corps. »

Craignant de se trouver compromis dans une des criminelles tentatives du comte Robert, l'avoué d'Huy s'empressa d'obtenir du duc de Brabant une permission pour le comte d'habiter le château de Namur et d'aller en ville quelquefois.

Robert d'Artois vécut enfermé dans ce château. Bien loin d'être découragé par l'issue malheureuse de ses folles expéditions contre la France, il devint plus insensé que jamais. Voyant combien les armes étaient inutiles, il eut recours au sortilége, à la magie. Frère Sagebrant, dans sa déposition, nous a conservé à ce sujet des détails assez curieux. Le comte Robert usa d'abord de quelques détours et dit au moine : « Frère Henri, j'ai en vous la plus grande confiance, et je vous révèle tous mes secrets J'ai reçu de France d'assez mauvaises nouvelles. L'on m'a envoyé un *voult* que la reine a fait contre moi. — Qu'est-ce, *voult?* demanda le moine. — C'est une image de cire que l'on fait baptiser, et que l'on perce à coups d'aiguille pour donner la mort à ses ennemis. — Je sais, reprit le frère, nous appelons cela dans notre pays une *manie.* — Eh bien! frère, je veux tout vous dire; mais le secret, gardez-le moi. » Frère Henri mettant la main sur sa poitrine, fit serment de se taire. « Ce que je viens de vous dire de la reine de France, reprit le comte Robert, n'est pas la vérité; elle n'a pas fait de *voult* contre moi. » Puis, jetant ses yeux autour de lui pour voir si personne ne les observait, le comte Robert ouvrit un écrin, et en tira une image de cire, enveloppée dans un voile de crêpe. Cette image, de la longueur d'un pied et demi, ressemblait à un jeune homme; on avait mis sur la tête une longue chevelure; le moine y porta la main. « N'y touchez pas, frère Henri, s'écria le comte, n'y touchez pas; il est tout frais, tout baptisé; il arrive de France; il n'y manque rien, à celui-là, et il est fait contre Jean de France et en son nom, et pour le grever. Je vous dis cela en confession; mais j'en voudrais avoir un autre qui fût baptisé. — Contre qui donc? — Contre la reine, dit Robert, non pas reine, mais une diablesse qui, tant qu'elle vivra, ne fera rien de

bon. Tant qu'elle vivra, je ne ferai pas la paix avec mon frère Philippe de France; si elle était morte, si son fils était mort, je ne doute pas que je ne ferais bientôt du roi tout ce qu'il me plairait; je vous en conjure, frère, donnez le baptême au *voult* que je vais préparer. — Je ne puis, reprit le bon moine avec douceur et fermeté; vous ne devriez pas tendre votre esprit, ni ajouter foi à de pareils mensonges. Ce n'est pas chose qui appartienne à un personnage de votre rang. Vous voulez agir contre le roi, contre la reine, les seules personnes au monde qui puissent relever votre fortune. — J'aime mieux étrangler le diable que le diable ne m'étrangle, répliqua le comte, » et il demanda au frère de lui envoyer une autre personne pour baptiser son image; mais le moine s'y refusa, et le comte fut obligé de remettre la figure de cire dans son écrin. Peu de temps après cette conversation, le comte Robert descendit à Namur, et se cacha dans la maison d'un pauvre bourgeois. Il voulait assister à un tournoi qui avait lieu dans la ville, et put être spectateur de la joûte du haut d'une petite fenêtre grillée, derrière laquelle il se cachait. N'ayant pas vu aussi bien qu'il le désirait un des plus beaux coups de lances, il pencha sa tête au travers de la petite grille, si en avant, qu'il ne put la retirer. Il se blessa d'une manière affreuse et s'ouvrit les veines du cou. Alors il eut plusieurs accès de la maladie cérébrale dont il était tourmenté, et resta long-temps accablé de souffrances et de chagrin.

Robert d'Artois passa ainsi trois années en Brabant, vivant dans la compagnie de quelques valets et du bon prêtre, dont il ne voulait pas écouter les conseils. Enfin, rebuté de tous, oublié même de ceux qu'il menaçait, il se retira en Angleterre, où, après avoir déterminé Édouard à faire la guerre au roi de France, il mourut d'une blessure qu'il avait reçue dans un combat contre sa patrie, dans les années 1343 ou 1344.

LE ROUX DE LINCY.

Critique Littéraire.

Pauvres Fleurs,

PAR MADAME DESBORDES-VALMORE (1).

Un recueil de poésies, la belle occasion pour dire à notre siècle qu'il chante faux, qu'il ne sait plus inventer! Ce n'est pas là pourtant ce que je veux dire; car notre âge possède de grands poètes, et, en dernière analyse, un seul exemple prouverait peu. Je le choisis cependant, non pour accuser le siècle ou pour le glorifier, mais pour faire aussi la part de ces écrivains modestes dont tout le mérite ne consiste point à frapper sans cesse à la porte de la critique, et qui ne regardent pas l'art de composer un livre comme inséparable du talent de le faire valoir. En vérité, la critique aujourd'hui est traitée en ministre, et un article s'emporte comme un emploi. Vous verrez que bientôt les députés voudront s'en mêler. Hâtons-nous donc de profiter de ce reste de liberté qu'on nous laisse encore. Pour moi, est-ce par un esprit de contradiction? je ne sais, mais dès que j'entrevois dans le tourbillon littéraire quelque volume qui se présente seul et sans prôneur, c'est à lui d'abord que je vais. Est-il sorti des presses de tel imprimeur en renom, je ne m'en informe pas. A-t-il passé par les gants jaunes de tel éditeur en crédit, je ne veux pas le savoir. Je ne cherche même pas s'il s'est fait précéder dans ce monde par l'artillerie de l'annonce. Que dis-je? Il aurait la plus incolore des couvertures, que je pourrais être assez distrait pour ne le point remarquer. J'en ai tant vu passer de ces beaux livres!.. Mais où sont les neiges d'autan?

Voici heureusement un écrivain qui ne s'est pas emparé, pour se produire, de toutes les colonnes des journaux quotidiens. Il n'y perdra pas la plus petite vérité (en critique toutes peuvent se dire), mais la sévérité du blâme sera la garantie de l'éloge. Je commencerai, il est vrai, par une infidélité à mon programme. L'admiration est parfois de mauvais exemple, je le sais et aussi que la

(1) 1 vol. in-8°, chez Dumont, au Palais-Royal.

critique a pour mission moins de provoquer l'enthousiasme que de le contenir. Néanmoins, je l'avoue, avec les vers de Mme Valmore, la grammaire finit toujours par avoir tort. Je prends son livre, et en même temps ce crayon rouge d'Andrieux qui faisait frissonner le bon Ducis. En lisant, je m'impatiente, et j'écris sur chaque marge quelque signe réprobateur. J'accuse le poète d'être maniéré, incorrect, vague, obscur. Mais comprenez cela, quand j'arrive à la fin du morceau, je suis ému, et le seul sentiment qui me reste de ma lecture est celui d'une tendre admiration. Pourquoi? C'est que sous toutes ces taches, il y a presque toujours ce don immortel, l'inspiration; c'est que ces taches elles-mêmes ont leur source et leur excuse dans la vie errante de l'auteur. Ces touchantes poésies sont, en effet, des *fleurs* mélancoliques que Mme Valmore a semées en courant sur les *fuyans* rivages où elle pose à peine le pied, et qu'un rayon de soleil fait éclore au bord du chemin, après qu'elle a passé, quand elle n'est plus là pour les abriter sous sa main.

Écrites à la lueur des incendies de Lyon, plusieurs élégies de ce recueil en ont gardé un reflet sombre, et quelque chose d'amer contre la société; quelques autres soupirées (je parle sans métaphore) sous le soleil de l'Italie, au lieu de s'y être colorées des ardeurs de ce beau soleil, ont plutôt l'accent de cette plainte désolée qui s'élève de la campagne de Rome. Le plus grand nombre enfin est l'écho de cette inconsolable passion qui agite le cœur du poète et que tempèrent seulement, par intervalles, les tendres effusions de l'amour maternel.

Lorsque Lyon était la proie de la guerre civile, sous le toit de l'une de ces hautes maisons devant lesquelles passait en rugissant l'insurrection populaire, la pauvre mère, tremblante au milieu de sa famille, croyait la voir s'augmenter de tous les malheureux que le désespoir ou l'égarement précipitaient contre la bouche des canons, et les rumeurs de la sédition, en montant jusqu'à elle, lui communiquaient toutes les émotions de la lutte. Il faut savoir cela pour s'expliquer, je ne dirai pas certaines malédictions (Mme Valmore maudit-elle jamais?), mais une certaine façon de comprendre les faits et de les juger. Cela dit, et il fallait le dire, confessons que Mme Valmore a trouvé dans ce point de vue de généreuses inspirations. Il y a là une série de morceaux qui, rapprochés l'un de l'autre, forment comme un ensemble. C'est d'abord la ville sillonnée par la mitraille, puis la rêverie du poète devant le Luxembourg où se jugent les prisonniers, puis une prière à la reine, prière touchante et qui sort d'une ame éprouvée par toutes les douleurs, puis le cantique des bannis à Notre-Dame-de-Fourvières; l'amnistie enfin, qui ouvre les prisons, et jette le voile de la clémence sur tout ce passé de deuil. A part le point de vue qu'on ne saurait accepter, cette petite épopée élégiaque respire une grace de cœur, un amour du faible, une sympathie pour le malheur, dont on regrette d'autant plus de voir exclure les rois que dans les misères de notre temps les leurs ne sont pas les moins tristes. On se souvient, en lisant cette partie du recueil, de ces ballades saxonnes dont M. Thierry sait tirer de si merveilleuses couleurs pour

l'histoire. Seulement je ne conseillerais pas aux Thierry à venir de chercher dans les poésies de Mme Valmore l'histoire de nos jours.

Quelques mois après les évènemens de Lyon, Mme Valmore reprit le cours de ses pèlerinages, et l'année dernière, ils l'ont menée jusqu'en Italie, à Milan. Mais à Milan, à côté des magnificences impériales (c'était l'époque du couronnement), c'est encore le faible, encore le délaissé qui l'émeuvent. Mme Valmore est revenue en France, à grand' peine, hélas! et maintenant, je la crois occupée à écrire un livre de souvenirs où elle nous dira de l'Italie précisément ce que les voyageurs n'en disent pas, c'est-à-dire la vie intime de ce peuple dont on se borne trop à décrire le costume.

Mais à Lyon, mais à Paris, mais à Milan, il y eut toujours pour le poète mille inspirations indépendantes du temps et des lieux, et c'est là surtout que j'aime à suivre Mme Valmore. Tantôt c'est une image du toit paternel, voilée de cette mélancolie profonde qui fait une passion du regret de la patrie lointaine; tantôt, c'est un souvenir de jeunesse, mille échos charmans, retrouvés dans la chambre d'une amie. Une fois, elle se laissera doucement emporter avec ses enfans au pays des chimères; un autre jour, elle prendra sur ses genoux le livre de son fils, et mêlera à la leçon quelque touchante parabole. Puis, après tout cela, après je ne sais combien de romances, les unes insignifiantes, les autres vives et passionnées, arrive tout à coup une apologie de ses fautes, si belle en sa simplicité, qu'elle nous ôte la force de les compter. Tel est ce livre, trop rempli de manière, de négligences, d'incorrection, mais aussi plein de grace, plein de cœur, de beaux vers, de généreux sentimens, d'inspirations naïves, d'élans sublimes. Tous les défauts disparaîtront, quand le poète pourra s'arrêter pour écrire; mais s'il s'arrêtait, chanterait-il encore? Et pour les ames blessées, la vie n'a-t-elle pas des tourbillons comme celui au sein duquel Dante a placé sa Françoise de Rimini?

A. D.

Léonore de Biran,

PAR MADAME DE CUBIÈRES (1).

Le nouveau roman de Mme de Cubières se distingue par des qualités qui deviennent de plus en plus rares. Peu d'écrivains aujourd'hui, ayant à traiter le sujet choisi par l'auteur de *Léonore de Biran*, auraient su peindre la résignation et l'héroïsme avec simplicité, la fougue de l'amour avec délicatesse. Ces deux mérites, la délicatesse et la simplicité, répandent sur le livre de Mme de Cubières un charme particulier. Il y a dans le récit des souffrances de Léonore une sorte de protestation éloquente contre les théories des romanciers qui

(1) 2 vol. in-8°, chez Magen, quai des Augustins.

cherchent dans la peinture du côté physique des passions des ressources pour vaincre l'indifférence des lecteurs. Les joies, les afflictions du cœur ont fourni tous les développemens du roman de *Léonore;* et cependant on peut espérer qu'il sera lu par plus d'un juge sévère avec intérêt. Il faut bien l'avouer, les romanciers qui, par l'ébranlement des nerfs, espèrent arriver à des succès durables, sont le jouet d'une déplorable erreur. Le public reviendra toujours aux œuvres qui procurent des émotions élevées, et font couler de nobles larmes. Mme de Cubières est dans la bonne voie, et on ne peut lui conseiller que la persévérance.

Les personnages mis en scène dans *Léonore de Biran* sont nombreux, l'étude de ces différens caractères exigeait de la finesse et de la patience. Mme de Cubières s'est tirée avec bonheur de cette importante partie de sa tâche. Pourtant Maurice Darbel, Edmond, Albert, sont loin d'offrir le même intérêt que les trois portraits de femmes, Léonore, Mathilde, Sophie. Avant de passer à l'analyse de l'action, il est indispensable d'accorder quelque attention à ces différens caractères.

Léonore ne cesse, d'un bout à l'autre du roman, de mériter l'admiration du lecteur. La fierté, l'énergie, unies à un austère respect du devoir, telles sont les qualités qui rendent Léonore digne de toutes les sympathies. Cette force que d'autres emploient à satisfaire leurs passions, Léonore la tourne contre ses passions mêmes. Pourtant, si l'énergie s'appliquant à réaliser la loi du devoir résumait ce caractère, il ne remplirait qu'imparfaitement, peut-être, les conditions du roman. Le lecteur aurait droit, même en présence de cette noble création, de regretter l'émotion qu'il aurait attendue en vain. Mais Mme de Cubières a su insister sur la fierté et sur l'énergie de Léonore sans tomber dans l'emphase et dans la sécheresse. Léonore, tout en montrant un courage au-dessus de son sexe, aime Edmond avec toute l'ardeur d'un cœur jeune et plein de vie, avec tout le dévouement d'une femme. Elle sait commander à son amour; elle sait dévorer ses larmes; mais elle n'obtient qu'après une lutte opiniâtre cette victoire douloureuse. Quelquefois même l'amour domine la volonté; le cœur est écouté avant la raison. Léonore n'est donc point une austère personnification de l'héroïsme, elle provoque l'attendrissement, l'inquiétude, en même temps que l'admiration: aussi, grace à ce mélange d'estime et de pitié, les conditions du roman sont remplies, et le lecteur n'a rien à désirer.

Sophie Darbel et Mathilde, sa fille, se ressemblent par la douceur et la faiblesse. Sophie a connu le malheur; rendue au calme, elle a vite oublié ses chagrins. Le fond de ce caractère est une douce incurie; Sophie a traversé sa vie sans acquérir de l'expérience; toujours elle aura besoin d'un bras qui la protége, d'un conseil qui l'éclaire, d'un ami qui la guide. Elle a trouvé cet appui, et aucun souvenir douloureux ne vient troubler sa quiétude. L'avenir de sa fille n'est pas, pour elle, un sujet de préoccupations sérieuses; c'est un thême offert à son imagination inactive, c'est une perspective riante où aiment à s'enfuir ses rêveries.

Mathilde est une enfant; elle ne devine point la douleur. Ses premières années

se passent au milieu des joies de la famille. Sa jeunesse s'épanouit dans une atmosphère sereine et sous un pur horizon. Mathilde unit la candeur à la beauté; son ame est pleine de tendresse. Quand, pour elle, le moment d'aimer est venu, elle s'abandonne sans résistance à un sentiment qu'elle n'explique pas; elle aime Édouard, et Édouard n'a point de peine à lire sur le front de Mathilde l'attachement profond et dévoué qui lui est promis.

Maurice Darbel unit la sagesse à l'expérience; il est doué, comme Léonore, d'un esprit supérieur, et ces deux fortes natures semblent nées pour s'aimer et se comprendre; mais Maurice, trop confiant dans sa clairvoyance, méconnaît l'héroïque conduite de Léonore. Peut-être aussi la sagesse de la maturité est-elle jalouse de cette sagesse précoce. Entre Léonore et Maurice règne donc une sourde inimitié qui ne fait place que bien tard à l'estime et à l'affection.

Edmond n'est pas dessiné avec la même vigueur, la même précision que Maurice Darbel. C'est une figure touchante et gracieuse sans doute, mais encadrée dans des lignes un peu flottantes. Tout en convenant que, dans une ame jeune et ardente, les passions sont le mobile dominant, nous voudrions que l'étude du caractère d'Edmond fût moins sacrifiée à la peinture de ses passions. A part ce reproche, il n'y a que des éloges à donner à la manière délicate dont est tracé le personnage d'Edmond. Ce n'est point là cette jeunesse orgueilleuse et désenchantée qu'on retrouve trop souvent dans les romans modernes : c'est la jeunesse aimable de lord Sydenham et d'Eugène de Rothelin. Tout en blâmant le coloris un peu pâle, il faut donc reconnaître la grace et la distinction des lignes du portrait.

Les autres personnages de *Léonore* n'ont qu'une valeur secondaire, et nous ne nous arrêterons pas sur ces profils destinés à remplir l'arrière-plan. Albert Desmarsans manque tout-à-fait de relief; Léon et la duchesse de Biran, le libertin et la grande dame, sont des types peu nouveaux, et dont l'exécution n'offre rien de saillant. Il faut distinguer dans ce groupe un peu obscur l'amiral de Saint-Amand, noble et intéressante figure de vieillard.

Il est temps d'en venir à l'action de *Léonore*. Le général Maurice Darbel a aimé une femme angélique, Élisabeth, la mère d'Edmond, et le mariage a consacré cet amour; mais Elisabeth a été victime de la passion criminelle du rival de Maurice, d'Alméras. Edmond n'est pas le fils de Maurice, il est le fils de d'Alméras. Long-temps Maurice n'a pu se résoudre à serrer dans ses bras l'enfant qu'il n'ose appeler son fils; enfin, l'amour qu'il a voué à Élisabeth, morte en mettant au jour Édmond, triomphe de la haine de Maurice et le ramène près de l'enfant délaissé, qui offre le portrait charmant de sa mère. Maurice vient partager la demeure de son frère Horace. En son absence, Horace a épousé Sophie, belle et tendre femme qui a été forcée de recourir au divorce pour se séparer d'un mari débauché, Léon de Biran. Le jeune Edmond est élevé sous l'œil vigilant du général, entre la tendresse sérieuse de Léonore, la fille de Léon de Biran, et l'amitié enjouée de Mathilde, la fille d'Horace Darbel.

Horace, en épousant une femme divorcée, a encouru la colère d'une riche

parente dont il devait être l'héritier. Cette parente meurt en léguant sa fortune au fils de Maurice, à Edmond. Maurice veut en vain restituer à Horace l'héritage dont le prive une injuste rigueur; Horace résiste, et c'est alors que Maurice forme un projet dont l'accomplissement inflexible tuera Léonore. Edmond épousera Mathilde, et la fortune qui lui a été léguée rentrera ainsi dans les mains qu'elle devait enrichir.

Élevés ensemble, Edmond et Léonore ont ressenti de bonne heure les atteintes d'une passion que l'âge doit développer. Le sentiment que Léonore éprouve pour Edmond n'a point échappé à la vigilance de Maurice. Le temps marche, le général espère que l'absence pourra triompher de cet amour qui contrarie ses projets. Edmond part pour Vienne, mais son absence ne rend pas le calme au cœur de Léonore. Le séjour à Vienne n'a réussi qu'à endormir l'amour d'Edmond, qui se réveille plein de force quand le jeune homme se trouve, au retour, en présence de Mlle de Biran.

Alors la lutte entre Léonore et le père d'Edmond, qui s'est déjà dessinée faiblement dans les premières pages du roman, prend un caractère attachant et solennel. Maurice, trompé par les apparences, croit que Léonore encourage l'amour d'Edmond; Léonore a confiance dans sa force et dans sa vertu; elle supporte avec impatience les regards soupçonneux de Maurice, et proteste contre ses reproches muets par une attitude fière et dédaigneuse. Enfin le moment vient où Edmond apprend le projet de son père. Maurice lui révèle en même temps le secret de sa naissance. Après une lutte pénible, Edmond, que l'honneur oblige, promet d'obéir, d'épouser Mathilde.

Le dévouement d'Edmond, la douleur résignée de Léonore, l'ignorante et naïve tendresse de Mathilde, ont fourni au romancier des développemens du plus haut intérêt. L'injuste défiance que nourrit Maurice au sujet de Léonore cède enfin à l'évidence, et fait place à un affectueux respect. Le dénouement, par sa tristesse calme, repose l'esprit, qui n'a plus à subir que les impressions d'une douce pitié. L'amiral de Saint-Amand, noble vieillard, chérit depuis long-temps Léonore d'un amour de père. Il offre son appui à Mlle de Biran au moment où elle vient de repousser l'amour d'Albert Desmarsans par respect pour le sentiment qu'elle conserve caché, mais toujours vivant, au fond de son cœur. Épuisée par la lutte que sa volonté a livrée à une passion qui remplit sa vie depuis l'enfance, Léonore sent qu'elle n'a plus long-temps à vivre. Devenue Mme de Saint-Amand, elle s'éloigne de sa mère, d'Edmond, de Maurice, pour aller habiter avec l'amiral un vieux château situé dans l'Angoumois. Bientôt, veuve d'un époux qui n'a pu exciter la jalousie d'Edmond, elle meurt dans l'isolement, mais avec la sérénité que procure le devoir accompli. Sa mère et son amant, avertis trop tard, n'arrivent que pour embrasser un cadavre. La dernière page nous apprend qu'Edmond a survécu à Léonore, et qu'il a trouvé des consolations dans l'amour de Mathilde.

La fable, traitée par Mme de Cubières, ne porte pas la moindre atteinte, on le voit, à la vérité des caractères qu'elle a conçus. Il est à regretter que l'auteur

de *Léonore* n'ait pas borné sa tâche au développement concis de cette donnée simple et touchante; le premier volume est surchargé d'épisodes inutiles. Le récit de Maurice Darbel, qui en remplit une grande partie, occupe assurément trop de place, et suspend l'action sans profit pour l'intérêt; une révision bien entendue ne ferait pas grace à cette narration diffuse, et n'en conserverait que la partie importante. On peut exprimer le même reproche et le même désir, au sujet du séjour d'Edmond à Vienne.

Nous avons loué la délicatesse, la simplicité du style de *Léonore;* il ne faudrait que feuilleter rapidement le livre pour trouver des exemples à l'appui de cet éloge, pour découvrir, entre les plis abondans de la narration, des pensées aimables et fines, traduites dans une forme élégante et brève. Nous rappelons ici, sans nous arrêter, la remarque sur *les organisations dont l'activité doit passer par le cœur*, et la plupart des indications relatives au caractère de Léonore; pourtant l'éloge que nous venons d'exprimer doit être accompagné de quelques restrictions. A côté de pages nombreuses, écrites avec sensibilité, irréprochables pour la grace et le goût, on rencontre des pages écrites avec une précipitation évidente. Le style ne pèche jamais par l'emphase, ni par l'affectation; mais la simplicité qui le distingue dégénère quelquefois en négligence. L'allure nonchalante de la causerie remplace mal à propos l'allure soutenue qui convient au langage écrit. Dans *Emmerik de Mauroger*, l'abandon était de mise, la forme épistolaire justifiait le laisser-aller de la plume; la forme du récit, employée dans *Léonore*, exigeait plus de patience et d'étude. Les complications du récit ont lassé peut-être l'écrivain; pressée de raconter, Mme de Cubières s'est contentée souvent du rôle de narrateur et a laissé incomplet le travail du poète. Ce sont, à la vérité, les parties les moins intéressantes du roman qui offrent les traces de cette négligence. L'auteur a trouvé un langage sévère et précis pour les situations attachantes et les sentimens élevés.

Il faut remarquer, dans *Léonore*, l'harmonie qui résulte de l'heureuse conception des personnages. Le groupe d'Edmond, de Maurice, de Sophie, de Mathilde, fait ressortir, avec une grace particulière, la noble figure de Mlle de Biran. Maurice, seul, pourrait lutter avec Léonore, et lui disputer la première place; mais son inflexible raison ne préserve pas Maurice d'une prévention injuste. Ainsi, Edmond, à cause de sa fougue téméraire, Mathilde et Sophie, à cause de leur faiblesse, Maurice, à cause de sa défiance excessive, n'ont droit qu'au second rang. Pour qu'un nouveau personnage les domine, il faut qu'il excite l'intérêt, sans mériter le reproche. Léonore satisfait à cette exigence et ramène toute la composition à l'unité.

D. M.

BULLETIN.

Si les fêtes de juillet se sont passées sans désordre, dans nos rues et sur nos places publiques, il n'en a pas été ainsi dans la presse, où elles ont causé de grandes perturbations. La véritable, la meilleure manière de célébrer l'anniversaire des journées de juillet, c'était la revue générale de la garde nationale. Une revue de la garde nationale n'est blessante pour personne, et est en même temps rassurante pour tout le monde. Tant qu'on verra, chaque année, à cette époque mémorable, la garde nationale rassemblée en bon ordre et en nombre, calme et résolue à maintenir nos institutions, il n'y aura d'alarmes à concevoir ni du côté de l'émeute, ni du côté du pouvoir, puisqu'il est d'usage aujourd'hui de mettre le pouvoir dans un état de suspicion, que, pour notre part, nous trouvons peu légitime. Les fêtes qui accompagnent cette solennité principale ne sont plus alors que les accessoires de la commémoration des trois journées, où domine une saine et sage pensée politique. Il est à regretter que de tristes circonstances aient fait renoncer momentanément à la revue de la garde nationale. Il a fallu se rendre à la nécessité, et nous sommes loin de reprocher au gouvernement cet acte de réserve et de prudence. Le ministère actuel ne nous semble pas appelé à opérer la pacification des esprits, et sa marche a été telle jusqu'à présent, qu'on ne peut s'étonner de ce qu'il a donné aux fêtes de juillet le caractère d'incertitude dont il est lui-même atteint. Mais de ce que le ministère du 12 mai s'est cru obligé, à son tour, de supprimer l'acte principal, l'acte sérieux des anniversaires de juillet, il ne s'ensuit pas qu'il faille abolir la commémoration des trois journées, comme l'a proposé un des organes de la presse.

Une lutte terrible a eu lieu, il y a neuf ans, entre des Français, entre les enfans d'une même patrie; cette lutte a fait, de part et d'autre, de nombreuses victimes. Est-ce que, par hasard, ce serait une calamité pour la France, une atteinte portée aux principes de son vénérable clergé, que de bénir, chaque année, les restes de ces malheureux dont les uns ont péri pour la de-

fense des lois, et dont les autres obéissent à une foi sincère, sont morts ne croyant défendre l'ordre? A qui les prières sont-elles fatales ou injurieuses? Dans ce besoin d'analyser, de critiquer et de blâmer, qui entraîne souvent trop loin les esprits actifs, on a demandé si la religion devait ainsi bénir les deux partis, et si, en pareil cas, il était bon de la faire intervenir pour répandre des bénédictions sur les ennemis du peuple. Oublie-t-on que l'église doit ses prières à tous, et n'est-ce pas là ce que demande chaque jour l'opinion libérale? Veut-on exclure de l'église le principe d'humanité qui fait qu'on relève tous les blessés sur un champ de bataille, et qu'on leur donne des secours? Et ceux même qui ont enseveli les morts de la révolution de juillet, ont-ils séparé les victimes des ordonnances de ceux qui les soutenaient? Cette pensée d'indulgence et d'oubli naturelle à la religion, peut être invoquée ici dans la politique. Les fêtes de juillet ne sont pas instituées pour célébrer la guerre civile et pour la prolonger; aux anniversaires des trois journées on ne se réjouit *contre* personne. On se borne à célébrer l'action, toute légale, d'un peuple qui a pris les armes pour défendre sa constitution contre un gouvernement qui voulait la détruire. Octroyée ou non, la charte était la garantie de la nation, une propriété publique; quand le ministère de Charles X y substitua le régime des ordonnances, quand il enleva ainsi au pays des garanties qui lui avaient été données, ou vendues, ou cédées, peu importe, le pays revendiqua son bien. Ce fut le principe de la propriété qui triompha alors, et non le principe de l'insurrection. L'insurrection ne fut qu'un moyen, que le résultat, malheureusement forcé, de l'acte de spoliation entrepris par le gouvernement de la restauration. Ceux qui succombèrent en cette circonstance furent indistinctement les victimes de cet acte, que doivent repousser toutes les nations civilisées. On leur doit à toutes des regrets, aux unes pour leur héroïsme civique, aux autres pour leur courageuse erreur. Croit-on que le soldat de la garde royale qui est mort en obéissant à son chef, n'a pas été aussi bien la victime des ordonnances de juillet que l'homme du peuple, que le garde national qui a péri dans les rangs opposés? Aux uns l'état devait des marques de respect et de reconnaissance; cette tâche a été accomplie, soit envers eux, soit envers leurs familles; mais tous étaient dignes de regrets, et certes ce n'est pas pour insulter les restes de ceux qui ont été sacrifiés par des ministres ineptes et brouillons, lesquels étaient eux-mêmes les instrumens d'une cour aveugle, que les fêtes de juillet ont été instituées. On a comparé ces fêtes à la célébration du 21 janvier, instituée par la restauration. Jamais deux commémorations n'ont eu moins de rapports. En célébrant, par des expiations publiques, l'anniversaire du 21 janvier, on rendait, en quelque sorte, le pays solidaire de cet événement, tandis qu'il eût été d'une bonne politique de rejeter cet acte sur un parti passager, isolé, sur une animosité violente qui avait disparu dès que l'opinion publique était revenue de sa première terreur. Mais la restauration n'avait que des prédilections et des ressentimens, elle n'avait pas de politique. La célébration des journées de juillet n'a rien d'une expiation publique, et la cérémonie religieuse qui a lieu sur la tombe des victimes n'a

rien de plus que ce qui se fait chaque année, en Europe, sur la place de plus d'un champ de bataille. C'est la nation qui prie pour les victimes, non d'un parti, mais d'un gouvernement qui n'est plus, et qui a payé terriblement ses fautes, puisque le châtiment s'est appesanti sur trois générations. N'est-il pas assez grand? Qui donc voudrait songer à l'étendre davantage, en le faisant peser sur tous ceux qui tenaient à ce gouvernement par un lien quelconque, ou qui se rattachent encore, par leurs regrets et par leurs sentimens, à cette famille que le parjure d'un seul de ses membres a fait exiler? Est-il donc juste de regarder les fêtes de juillet comme une injure annuelle adressée à toute une classe de citoyens, et les organes du parti légitimiste qui se sont hâtés de recueillir ces paroles, en ont-ils bien senti toute la portée? Ils devaient y voir, au contraire, une injure à la grande majorité de leur parti.

Qu'on fasse le dénombrement des légitimistes, qu'on lise les journaux qui étaient les organes du parti royaliste sous la restauration, et qu'on dise ensuite s'il y avait, en France, des royalistes qui demandaient l'abrogation pure et simple de la Charte par une ordonnance royale. Tous les écrivains royalistes de la restauration, à l'exception de quelques énergumènes, n'ont-ils pas combattu, pendant une année entière, l'opposition qui accusait le gouvernement de méditer un coup d'état? Quand les ordonnances furent signées, ceux qui devaient les exécuter n'étaient pas même dans le secret de cette résolution; et que sont devenus ceux qui les firent et les approuvèrent? où sont-ils maintenant? Est-ce M. de Polignac ou M. d'Haussez qui rédigent ou qui inspirent *la Gazette de France?* Sont-ce les autres ministres de Charles X ou les rédacteurs de *l'Universel* qui dirigent aujourd'hui le parti légitimiste? Non. Ce parti si divisé, distribué en nuances si nombreuses, n'a pas une voix pour le pouvoir absolu, pour le régime de M. de Polignac; ou s'il en reste quelques-unes, elles crient de si loin, qu'elles ne se font guère entendre. Les légitimistes regrettent la restauration et seraient bien aises de la rétablir; mais la restauration de 1814, avec la Charte sur laquelle elle s'appuyait, cessa le 26 juillet 1830, et nous ne connaissons que bien peu de partisans du régime qui lui succéda pendant vingt-quatre heures, lequel régime amena la révolution de juillet. Les différens chefs du parti légitimiste sont aujourd'hui M. Châteaubriand, M. de Villèle, M. Hyde de Neuville, et d'autres qui n'eussent jamais apposé leur signature aux ordonnances, et qui n'accepteraient pas Henri V sans une constitution. Ceux-là, les fêtes de juillet peuvent ne pas leur plaire, mais elles ne sauraient les offenser. On ne poursuit pas sur eux la faute de 1830, parce que cette faute ils ne l'ont pas commise, et qu'ils l'ont hautement blâmée. Ceux qui voient dans les fêtes de juillet une offense au parti légitimiste, l'offensent en effet. Si ces fêtes blessent en réalité quelques personnes, ce sont uniquement celles qui ont pris part de fait ou d'intention aux ordonnances, et que le parti légitimiste désavoue chaque jour.

Une fête politique, qui a pour but de rappeler aux gouvernans qu'il ne leur est pas permis de déchirer la constitution qu'ils ont jurée, n'est ni un appel à l'insurrection sous un gouvernement légal, ni une injure à un parti.

Mais de même qu'on doit défendre la révolution de juillet d'une pensée inutilement injurieuse au parti légitimiste, on ne doit pas laisser ce parti crier chaque jour que le gouvernement de juillet est, par lui-même et par tous ses actes, la consécration des principes de l'émeute et de l'insurrection. Le gouvernement de juillet n'est né ni de l'un ni de l'autre de ces principes; il est né de la violation des lois, d'un attentat à la tranquillité publique, d'une attaque à l'ordre social; mais ces attaques, cet attentat, étaient l'ouvrage du gouvernement de Charles X. Tant que la monarchie de juillet ne déchirera pas la charte qu'elle a jurée, et n'en jettera pas les morceaux à la face du peuple, toutes les tentatives qu'on fera pour la renverser et la combattre, les armes à la main, seront des émeutes, des insurrections, et il sera de son droit comme de son devoir de les réprimer; mais, Dieu merci, une énormité comme celle du ministère de M. de Polignac ne se présentera plus. C'est en cela que les fêtes de juillet offrent réellement une morale et une pensée politique. Le peuple peut bien murmurer des actes du gouvernement ou de l'état des affaires, quel peuple constitutionnel ne murmure? mais le motif de la révolution de 1830 est si clair pour lui, que nous mettons en fait que pas un de ceux qui se portent depuis neuf ans aux fêtes de juillet n'a manqué de faire, dans son esprit, cette distinction que nous venons d'établir. La seule preuve que nous en donnerons, c'est que le gouvernement est debout. Si les sophismes des journaux légitimistes eussent été des vérités populaires, la monarchie de 1830 se serait déjà écroulée depuis plus de huit ans. Un établissement politique qui s'appuierait sur un tel principe ne durerait pas six mois.

Nous n'avons jamais pris la peine de combattre ces sophismes de la presse légitimiste, parce qu'ils ressemblent plutôt à un jeu d'esprit qu'à un raisonnement sérieux; mais il n'est rien qui n'ait son danger à cette heure. Depuis quelque temps, tous les partis, même ceux qui étaient les plus abattus, semblent avoir repris la vie politique. Les légitimistes poussent des cris de joie, et ce n'est pas sans motif, car leur joie est toujours en raison de la faiblesse et de la situation critique du gouvernement. Le parti bonapartiste lui-même se réveille, et semble comme accouru de loin à la vue des embarras du pouvoir. Ce ne sont pas là des symptômes tout-à-fait alarmans, sans nul doute, mais il y a des avertissemens que n'a jamais négligés aucun ministère, et qu'il sera facile au cabinet actuel de comprendre, car la presse tout entière lui en explique chaque jour la signification.

On s'étonne de voir les différens organes de l'opinion refuser leur approbation au ministère, et des paroles de blâme assez vives, prononcées par une feuille rédigée sous l'influence des chefs principaux du parti doctrinaire, ont excité l'attention. Il est vrai que M. Guizot, que M. Thiers, que M. de Broglie, que M. Molé, que tous les hommes qui ont passé par les grandes positions et qui les jugent de haut, n'approuvent ni la composition du cabinet ni la manière dont il dirige les affaires. On a cru voir là les élémens d'une nouvelle coalition. Personne n'y songe, et parmi les hommes que nous venons d'indiquer, il en est qui ne se prêteraient pas à une alliance de cette sorte. Après les résultats

de la dernière coalition, il est bien permis d'avoir de l'éloignement pour les coalitions, dont le moindre mal est d'anéantir l'esprit public et de frapper à la fois d'inertie les principes de gouvernement dans tous les partis qui se trouvent accouplés. Le ministère actuel renferme quelques hommes distingués. Voyez sa marche. Il ne semble vivre qu'à la condition de ne faire aucun mouvement, et cette administration se dissoudra probablement sans que personne puisse dire si elle aura été pour la résistance ou pour le progrès.

La France actuelle ne compte pas les hommes d'état par milliers. Il est à regretter que de belles réputations se perdent ainsi dans l'impuissance par une combinaison fâcheuse. Jamais la France ne s'est trouvée dans des circonstances plus graves que celles d'aujourd'hui. L'Europe entière n'est pas, il est vrai, comme en 1815 et en 1830, en armes, et prête à fondre de toutes parts sur nous. Cette situation était bien critique sans doute. La France pouvait périr dans une seule et gigantesqne bataille, comme il arriva à Waterloo; mais elle pouvait vaincre aussi, et cette chance de victoire, comme cette chance de défaite, écartait toute complication. En de pareils cas, le ministère des affaires étrangères eût été aussi bien placé dans les mains de M. le maréchal Soult que le ministère de la guerre. Il s'agissait d'organiser l'armée, de mettre des soldats en bataille, et de tirer le canon; mais, en vérité, quelque respect que l'on porte à l'illustre président du conseil, on ne peut partager les illusions qu'il se fait sur la tâche qu'il s'est imposée avec un courage et un patriotisme qui méritaient de meilleures chances de succès. Il semble, en vérité, que toutes les difficultés soient venues malignement et comme à plaisir compliquer le noviciat de M. le maréchal Soult au département des affaires étrangères. A l'affaire d'Orient se sont jointes les questions les plus importantes, et l'affaire d'Orient elle-même s'est divisée en deux ou trois questions si ardues, qu'un ministre expérimenté aurait peine à les suivre. Depuis les premières nouvelles, deux capitaines d'état-major ont été expédiés pour arrêter deux flottes et deux armées ennemies. L'un est arrivé à Constantinople juste à temps pour voir le sultan, excité par l'Angleterre, refuser d'obtempérer aux demandes de la France; l'autre, retardé à dessein par des combinaisons habiles, rencontrait déjà sur sa route les colonnes turques qu'Ibrahim-Pacha avait faites prisonnières. La mort du sultan, la défaite de son armée, la défection de sa flotte, la composition actuelle du divan, les nouvelles prétentions de Méhémet-Ali, l'incertitude où l'on est de la conduite que tiendra la Russie, ce qu'on sait de celle de l'Angleterre, tout contribue à devoir changer le point de vue politique, les mesures à prendre, en un mot à modifier le système extérieur suivi depuis quelques années. Il eût fallu presque chaque jour, depuis un mois, s'inspirer d'une de ces résolutions subites qui viennent souvent aux hommes de génie au milieu des champs de bataille. Il est évident que dans cette affaire d'Orient l'Angleterre a été dominée, entraînée par ses intérêts, et que sa politique a fait fausse route. Nous ne pouvons donc nous soumettre entièrement aux vues de l'Angleterre, et la suivre partout où il lui plaira d'aller. La flotte anglaise, après avoir stationné long-temps à Malte, semble avoir ordre de se tenir en arrière, et de

laisser agir la nôtre. Tandis que nous défendrions l'intégralité de l'empire turc dans la mer de Marmara, les flottes anglaises pourraient bien se tenir en réserve afin de s'assurer une compensation en Égypte', si nous succombions. Ce n'est là qu'une supposition; mais certains indices l'autorisent, et personne ne niera que la France n'ait aujourd'hui un rôle à part à jouer dans les affaires d'Orient. D'un autre côté, l'Angleterre fait avancer un corps d'armée dans l'Asie centrale, et semble vouloir prendre à revers la Perse, qui a un traité d'alliance offensive et défensive avec la Russie. A Constantinople, à Saint-Pétersbourg, à Londres, les difficultés se croisent, et une connaissance parfaite des cabinets, un coup d'œil exercé, un esprit subtil en expédiens, aidé d'une rédaction prompte et habile, suffiraient à peine à donner partout à nos agens l'impulsion nécessaire. La tête se trouble rien qu'à y songer, et l'on ne peut s'empêcher de se demander avec inquiétude combien de temps le cabinet tardera à pourvoir à sa plus urgente nécessité. Nous savons qu'entre les mains du président du conseil, l'honneur et la dignité de la France sont bien placés; mais, encore une fois, il ne s'agit ni d'une bataille rangée ni d'une bataille navale, et ici la valeur militaire et le patriotisme ne suffisent pas. Il est, nous le savons, peu de ministres aussi actifs que M. le maréchal Soult; mais à quoi bon devancer le jour, et hâter par son impatience l'arrivée des dépêches, si on est dans l'impuissance d'y répondre? Assurément, les bureaux des affaires étrangères comptent des hommes d'un rare mérite, de vues élevées, et dont le savoir égale l'expérience; mais plus les bureaux sont instruits et habiles, plus le chef doit être consommé. L'activité n'est qu'un danger de plus quand elle est sans direction.

L'affaire d'Orient occuperait seule un ministre, et cependant d'autres crises se préparent, ou ont déjà commencé ailleurs. En Espagne, le camp de don Carlos s'est transformé en une prison, où le prétendant est forcé d'accepter la responsabilité de mesures qu'il n'approuve pas. Pendant ce temps, le parti démocratique paraît devoir l'emporter dans les élections, et toutes les prévisions sur l'avenir de l'Espagne peuvent être déjouées d'un moment à l'autre. En Belgique, à nos portes, se présentent des difficultés d'un autre genre, et telles que le ministère semble vouloir les ensevelir dans le silence. On nous écrit que des efforts habiles ont été tentés à Bruxelles pour entraîner la Belgique dans l'association des douanes prussiennes, et que le 22 juillet une sorte d'engagement préalable a dû être pris entre le gouvernement belge et un des cabinets du Nord. Est-ce pour conjurer cet évènement, qui serait si fatal à la France, que le ministère a élevé en Belgique une réclamation relative aux frais de notre occupation? Nous attendrons quelques informations nouvelles avant de nous étendre sur ce sujet; mais nous devons faire remarquer que le traité qu'on projette en Belgique serait une hostilité contre la France. L'Allemagne introduirait en Belgique des produits tout semblables aux nôtres, et la Belgique servirait de transit et d'entrepôt à toute l'industrie du Nord. Quelques explications à ce sujet de la part du ministère seraient indispensables en ce moment pour rassurer le commerce, qui a déjà pris l'alarme.

D'un autre côté, la question des sucres pourrait bien rester indécise, s'il est vrai, comme on le dit, que le ministère est divisé sur cette question, et que M. le ministre du commerce ne se trouve pas en mesure de faire prévaloir dans le conseil l'opinion qu'il a émise dans la chambre. Que deviendrait alors la promessse formelle faite par M. Cunin-Gridaine au commerce de Bordeaux, et quelle serait désormais sa situation, si ses paroles restaient sans effet? Moins que tout autre, un ministre du commerce doit laisser protester ses engagemens. Personne, sans doute, ne douterait des vues excellentes de M. Cunin-Gridaine, et de sa sollicitude pour nos ports et nos colonies; mais on serait fondé à douter de son influence dans le conseil en matière de commerce, et ce serait une fâcheuse réputation pour un ministre spécial. Il est impossible qu'avant peu de jours cette affaire ne soit pas éclaircie.

Le prêt de la banque de France à la banque d'Angleterre a donné lieu à de vives discussions à Paris et à Londres. A Paris, deux journaux seulement, deux journaux d'opinions opposées, se sont montrés, en cette occasion, au courant de la science économique. Il est certain que la France, dont les relations avec l'Angleterre consistent surtout en importations, fait un acte de sagesse en contribuant à sauver une crise à la banque d'Angleterre, et à empêcher un nouveau resserrement de fonds à Londres. Le crédit de la France ne peut que recevoir un nouvel eclat d'un acte pareil. Sans doute, il serait à souhaiter que la banque de France étendît davantage ses opérations, et qu'elle se décidât à courir les mêmes risques que les banquiers, qui font d'immenses bénéfices en servant de canaux et d'intermédiaires entre la banque et le commerce de Paris; mais la réserve de la banque est aujourd'hui assez considérable pour qu'elle puisse disposer de deux millions sterling de valeurs métalliques et étendre à la fois ses escomptes. D'ailleurs, la banque n'a rien prêté en réalité à la banque d'Angleterre; elle a seulement ouvert ses coffres aux principaux banquiers de Paris, auxquels elle n'a jamais refusé l'escompte de leur papier, et le commerce s'en trouvera bien. Dans l'état actuel de la circulation, une partie de ces valeurs sera employée à solder le prix des importations de la France.

THÉATRE-FRANÇAIS. — Les théâtres, en ce moment, souffrent tous des chaleurs. Pièces nouvelles, ni rentrées d'acteurs en vogue, n'y font. Seul, le Théâtre-Français lutte avantageusement, grace à l'admirable talent de Mlle Rachel, contre les inconvéniens atmosphériques de la saison. Chaque fois que l'affiche annonce Mlle Rachel dans une des pièces qu'elle a si glorieusement ressuscitées, dans *Andromaque*, dans *les Horaces*, dans *Bajazet*, dans *Mithridate*, la salle de la rue de Richelieu est trop étroite pour contenir les spectateurs. Si l'éclatant succès obtenu par Mlle Rachel l'hiver dernier était un signe irrécusable du mérite et de la puissance de la jeune et déjà incomparable tragédienne, le fait que nous signalons n'en est pas un témoignage moins éloquent. Dans cette dernière tragédie, nous devons constater le succès de M. Rey dans le rôle de Xipharès. M. Beauvalet, dans le rôle de Mithridate, obtien-

drait plus sûrement le succès, c'est notre conviction sincère, s'il le cherchait moins.

OPÉRA. — Dimanche dernier, nous nous récriions sur la manière déplorable dont on exécutait sur notre première scène lyrique le *Don Juan* de Mozart; cette semaine, c'était le tour de *Guillaume Tell*. On ne peut se faire une idée de semblables représentations, tristes surtout pour les grands maîtres dont on travestit indignement les chefs-d'œuvre. Le public, au moins, en est quitte pour ne pas venir, et l'on peut dire qu'à l'égard de l'Opéra il use librement de son droit; mais Rossini, mais Meyerbeer, que voulez-vous qu'ils disent lorsqu'ils assistent à ces pitoyables mutilations de leur pensée? Qu'arrive-t-il aussi? Les hommes de génie, abreuvés de dégoût, cessent de composer, Rossini se retire et va à Bologne, Meyerbeer garde ses partitions, et si, par hasard, il écrit à M. le directeur de l'Opéra, c'est pour le supplier de laisser en paix *les Huguenots*. Grace à M. Duponchel, les médiocrités de second ordre ont donc envahi l'Opéra, et l'avenir de notre première scène lyrique repose tout entier sur *le Drapier*, de M. Halévy, et *la Vendetta*, de M. de Ruolz, qui se recommande par son admiration profonde de *Guido et Ginevra !* Comme la verve inspirée de M. Halévy ne peut suffire à tout, comme avec les meilleures intentions du monde, il ne peut écrire trois opéras en cinq actes par an, il était utile aux grands intérêts de l'art que M. Halévy installât quelques amis à l'Académie royale de Musique, afin que les intervalles qui doivent nécessairement s'étendre entre ses chefs-d'œuvre fussent dignement comblés. Pour en revenir à la représentation de *Guillaume Tell*, tout allait de travers; Mme Dorus seule, si bien à sa place dans le rôle de Mathilde, tenait sa partie vaillamment. Ainsi que nous l'avions prévu, Duprez succombe à la tâche qu'il s'était imposée; le grand chanteur, qui, dans la plénitude de sa suffisance, voulait seul tenir tête au répertoire, tombe vaincu par quatre rôles. Sa voix, presque toujours basse d'un demi-ton, le trahit par intervalle, et ce n'est jamais qu'à force de travail et de labeur qu'il parvient à la faire sortir. Du reste, plus de ces nuances ménagées avec art, plus de ces magnifiques sons auxquels il nous avait accoutumés dans ses débuts : ou vous entendez une clameur de stentor, ou vous n'entendez rien. Duprez chante un peu maintenant comme Lays dans ses vieux jours. Qu'est devenu le fameux *ut* de poitrine dont on a tant parlé? Le public le cherchait en vain ce soir-là dans la cavatine d'Arnold. Pour peu que cela dure, le talent de Duprez sera au niveau de sa stature. Que Duprez y fasse attention, le public commence à le trouver petit, à rire de son geste et de son air plein d'emphase, défauts qui ont toujours existé, mais auxquels sa voix puissante et son grand style de chanteur n'avaient pas permis de prendre garde jusqu'à ce jour.

Lundi on avait fait débuter M. Tesseyre dans *la Muette*. M. Tesseyre est un pauvre jeune homme sans voix, et qu'on goûtait peu à Bordeaux. Voilà certes une administration intelligente, qui s'en va chercher, pour la première scène lyrique de l'Europe, les ténors que la province rebute, quand elle a sous la main les plus nobles ressources, qu'elle s'efforce de laisser dans l'inaction! Voyez ce qui se passe en effet : M. de Candia débute, le public l'accueille avec transport. Dès son entrée dans la carrière, M. de Candia donne de magnifiques espérances, qui se réalisent de jour en jour; mais M. de Candia a le tort de posséder une voix de ténor inouie, sonore, flexible, vibrante, une voix natu-

relle, qui fait ombrage à M. Duprez; c'en est assez pour qu'on travaille à l'éloigner, pour qu'on l'envoie en Angleterre, où, du reste, de légitimes triomphes obtenus au sein de la troupe italienne le vengent de tant d'intrigues. Avec les qualités généreuses qui se rencontrent chez M. de Candia, un *impresario* intelligent, M. Véron, par exemple, ou tout autre, eût fait un chanteur du premier ordre, un ténor de la trempe de Rubini; c'est le propre de l'habileté de découvrir le talent dans ses moindres révélations, et de le produire au grand jour, comme aussi c'est le propre de la médiocrité de méconnaître les plus beaux élémens de succès, et de les gaspiller sans profit pour personne. Qu'a-t-on fait de Nourrit, de Taglioni, des chefs-d'œuvre de Rossini et de Meyerbeer, de tout enfin ce qui faisait la gloire et la magnificence de l'Opéra?

— La direction du Théâtre-Italien vient d'être prorogée pour quatre ans dans les mains de M. Viardot, qui a fait preuve d'habileté dans sa gestion de l'année dernière. On ne dit pas encore dans quelle salle chanteront les artistes italiens.

— M. Caraffa a été nommé professeur de composition au conservatoire, en remplacement de M. Paër. Il avait pour concurrent M. Halévy, déjà professeur de contre-point. M. le ministre de l'intérieur a eu le bon goût de laisser M. Halévy à sa véritable place, et nous applaudissons au tact de M. Duchâtel, qui venait probablement d'entendre la musique de *la Juive.*

VAUDEVILLE. — *Amandine*, ou *Baronne et Bouquetière*, comédie-vaudeville en deux actes, par M. de Rougemont. — M. de Rougemont est au premier rang des écrivains vertueux; c'est à lui que le théâtre moderne doit la réaction de la vertu contre le vice. Jamais, avant M. de Rougemont, il ne s'était fait une si grande consommation de vertu sur la scène, c'est-à-dire que les drames de M. de Rougemont doivent donner des remords à *la Morale en action*, et faire rougir la *Civilité puérile et honnête.* Quoi qu'écrive M. de Rougemont, la vertu ne perd jamais ses droits, et si la critique la plus bienveillante ne peut toujours y louer le génie de l'invention, toujours est-il que la critique la plus sévère ne saurait jamais y mettre en doute la pureté des intentions. Il est impossible, à coup sûr, de voir et d'entendre quelque chose de plus édifiant, et si, après avoir écouté un drame de M. de Rougemont, on ne se retire pas l'esprit meilleur et le cœur plus content, il faut désespérer de son salut, sinon de celui du théâtre. Il n'est pas jusqu'aux vaudevilles de M. de Rougemont qui ne soient de charmans petits traités de vertu. Ses chansons bachiques enseignent la sobriété, et ses gaudrioles prêchent la continence. A Dieu ne plaise que nous soyions de ceux qui blâment de pareilles tendances! Nul, plus que nous, si ce n'est M. de Rougemont lui-même, n'est pénétré de la sainteté du sacerdoce confié au poète dramatique. Nous l'avons écrit quelque part, le théâtre est une chaire; et cela est si vrai, qu'en écoutant un drame de M. de Rougemont, on croit assister au prône. *Amandine* est donc un vaudeville vertueux, composé par le vertueux auteur de la vertueuse *Duchesse de la Vaubalière*, pour les débuts de M. Tilly et de sa fille. Ce n'est à proprement parler, ni une comédie, ni un vaudeville, mais une espèce d'opéra-comique, où tout ce qui ne vaut pas la peine d'être dit se chante; c'est dire assez qu'on y chante beaucoup. Il est bien entendu que dans cette pièce, comme dans toutes celles de M. de Rougemont, il se trouve un grand seigneur

ridicule; car vous savez que M. de Rougemont cumule l'amour de la vertu et la haine des grands seigneurs. Hélas! monsieur de Rougemont, que vous ont fait ces pauvres grands seigneurs, pour que vous les traitiez de la sorte? Hélas! il n'est plus de grands seigneurs, monsieur de Rougemont; vous combattez les moulins à vent : ce qui est pire, vous souffletez les morts. Ne troublez point leurs cendres. La bourgeoisie, d'ailleurs, vous prête assez le flanc; tirez sur elle, son tour est venu; mais, pour Dieu! pardonnez aux grands noms : leur rôle poétique commence.

Nous voilà bien loin d'*Amandine;* si loin, en vérité, que nous n'y retournerons pas. Nous dirons seulement, à propos de M. Tilly, que rien n'est mortel à la gaieté du Vaudeville comme ces grands airs qui n'en finissent point et qui ne devraient pas commencer. M. Tilly est d'ailleurs un singulier chanteur : il chante avec ses épaules, avec ses coudes, avec ses hanches, avec ses jambes; il nous semble que tout ceci est moins du chant que de la gymnastique. Quant à Mlle Tilly, la galanterie la plus exagérée n'oserait inscrire son visage dans le livre d'or des belles femmes de Paris.

VARIÉTÉS. — *Il était temps!* vaudeville en un acte. — Dans un cabanon de quatre places, où nous étions six entassés, sous les ardeurs du lustre, par une chaleur des tropiques, j'ai subi ce vaudeville, le plus lourd et le plus indigeste qui m'ait été infligé jusqu'à ce jour. L'air était frais au dehors, la foule circulait le long des boulevarts et la lune se levait sur les marronniers des Tuileries; et j'étais là, pleurant le départ d'Odry, qui, lui du moins, nous faisait prendre le vaudeville en patience. Il nous a quittés, le cruel! il s'est enfui, le volage! avec lui, *les Saltimbanques*, *la Canaille*, *le Chevreuil*, *la Neige*, et tous ces divins poèmes dont il était, à lui seul, la poésie et le poète! C'est Nantes qui le possède. Bords heureux! rivages fortunés! Arnal aussi nous délaisse. Adieu donc, Chaboulard et tant d'autres charmans héros! Qui sait? peut-être allons-nous perdre aussi Tousez, notre grand Alcide, cet admirable coq enrhumé? Si ces trois adorables bêtises s'en vont, qui nous sauvera, je vous prie, de l'esprit des vaudevillistes? Pour peu que vous soyez au courant de cet esprit, vous avez deviné, rien qu'au titre, le sujet de la pièce nouvelle. *Il était temps!* cela veut dire qu'une heure plus tard, M. Jolibois était un mari de plus; mais, grace à un M. de Lussan, lieutenant de dragons, Mme Jolibois conserve sa vertu et M. Jolibois son bonheur. Il était temps, en effet! mais un peu de vraie gaieté n'eût rien gâté à cette affaire.

— Un nouvel ouvrage de Mme Reybaud a paru à la librairie de Dumont, au Palais-Royal, sous le titre de *Valdepeiras*. Il n'est pas besoin de recommander ce livre aux lecteurs de la *Revue de Paris,* qui sont déjà familiarisés avec les qualités charmantes qui distinguent le talent de l'auteur de *Valdepeiras*. Nous reviendrons d'ailleurs prochainement sur cet ouvrage, qui est arrivé en peu de jours à sa seconde édition.

F. BONNAIRE.

VIE ET AVENTURES

DE JOHN DAVYS.

XIII.[1]

A peine le vaisseau fut-il entré dans le port de la cité victorieuse, appelé Port des Anglais, qu'il se vit entouré de petites barques chargées de melons, d'oranges, de grenades, de raisins et de figues de Barbarie; ceux qui nous apportaient ces fruits nous offraient leur marchandise avec des cris si variés et dans un patois si bizarre, que nous aurions pu nous croire au milieu des naturels de quelque île sauvage de la mer du Sud, si nous n'avions pas eu devant les yeux une des merveilles de la civilisation humaine, Malte, cet amas de briques calcinées qui semblent entassées sur les cendres d'un volcan.

Je ne parlerai pas des ouvrages merveilleux qui rendent Malte imprenable, et qui faisaient dire à Caffarelli, qui visitait les fortifications avec Bonaparte et les officiers français, étonnés de leur facile victoire: — Savez-vous, général, que nous avons été bien heureux qu'il y ait eu une garnison ici pour nous ouvrir les portes? — Le moindre plan consulté par le lecteur lui en dira plus que toutes les descriptions possibles; mais ce qu'aucun plan ne pourrait lui dire, et ce que je me sens moi-même parfaitement incapable de retracer, quelque confiance que j'aie en mon talent de narrateur, c'est le tableau exact que présente le débarcadère de la Cité-Valette. A peine si nos uni-

(1) Voyez les livraisons du 30 juin, des 7, 14 et 28 juillet.

formes, si respectés partout, pouvaient là nous ouvrir un passage au milieu des marchands qui venaient nous brûler leur café jusque dans les jambes, des femmes qui nous poursuivaient avec leurs paniers pleins de fruits, des vendeurs d'eau à la glace qui nous assourdissaient de leurs cris *d'aqua pura;* et, enfin, des mendians, couverts de haillons, dont les chapeaux, incessamment tendus vers nous, formaient une barrière qu'on ne pouvait franchir qu'à la manière de Jean-Bart. Au reste, il paraît que le métier est bon, malgré la concurrence; chaque mendiant lègue à son fils la place qu'il occupe sur les degrés de la *strada* qui conduit du port à la ville, comme un lord lègue le siége qu'il remplit dans la chambre haute. Le terrain sur lequel se passent ces mutations héréditaires, semble par son nom même l'apanage exclusif de ceux qui l'occupent, c'est le fameux *Nix Mangare,* dont les savans seraient sans doute fort en peine de retrouver l'étymologie, si je n'allais au-devant de leurs recherches. Un vieux mendiant arabe qui ne savait ni l'italien ni le maltais, s'avisa de formuler sa pétition aux passans de la manière suivante :

— *Nix padre, nix madre, nix mangare, nix bebere.*

Ce qui voulait dire : Je n'ai ni père, ni mère, ni de quoi manger, ni de quoi boire. Les matelots de tous les pays qui s'arrêtaient à Malte, furent si frappés de l'expression douloureuse qu'il donnait aux deux mots *nix mangare,* qu'ils baptisèrent ainsi les degrés sur lesquels le mendiant avait coutume d'exercer son industrie.

Le costume des Maltais consiste en une petite veste garnie de trois ou quatre rangées de boutons de métal, dont la forme ressemble à celle d'une cloche. Ils portent sur la tête un mouchoir rouge, et autour de la taille une ceinture de la même couleur; ils ont en général des traits durs et heurtés que n'adoucissent nullement leurs yeux noirs remplis d'audace brutale ou de basse perfidie. Les femmes joignent à ces défauts naturels une malpropreté révoltante. Les seules jolies figures que l'on rencontre çà et là appartiennent à des Siciliennes; on reconnaît, à la première vue, ces filles de la Grèce : elles ont le visage gracieux, le sourire plein de finesse, des yeux doux et caressans comme le velours, et dont les regards semblent se reposer de préférence sur les épaulettes des officiers et sur les aiguillettes et le poignard des midshipmans. Ce sont elles, en général, qui s'arrogent le droit d'exploiter la sensibilité des marins. Les Maltaises ont bien voulu leur disputer ce privilége, et quelquefois tentent de le leur disputer encore, mais il est inutile de dire que presque toujours la victoire reste à leurs jolies voisines.

Nous fûmes frappés, en entrant dans la Cité-Valette, du contraste qui existait entre la ville et le port; autant le port était gai et bruyant, autant la ville nous parut triste et morne; c'est qu'elle aussi venait d'avoir ses exécutions qui, sans éveiller tout-à-fait les mêmes sympathies que chez nous le supplice du pauvre David, avaient cependant, par leur nombre, répandu la tristesse dans l'île; un régiment tout entier s'était révolté et venait d'être détruit par la corde, le fer et le feu, jusqu'au dernier homme, et cela, avec des circonstances si particulières, que ce récit, je l'espère, si en dehors qu'il soit de mes propres aventures, ne sera pas sans intérêt pour le lecteur.

La guerre, qui se prolongeait entre l'Angleterre et la France, commençait à rendre insuffisantes les recrues levées au sein de la population des îles Britanniques. Il fallut trouver de nouveaux expédiens pour fournir à l'armée anglaise le contingent d'hommes qui lui était nécessaire; le gouvernement passa donc des marchés avec des spéculateurs qui, moyennant rémunération convenable, s'engagèrent à lui fournir des soldats recrutés en pays étrangers. On pense bien que les regards de ces honnêtes fournisseurs se tournèrent d'abord sur les Albanais, ces Suisses de la Grèce, qui vendaient leur courage et leur sang aux puissances du Midi de l'Europe, comme font les habitans des Alpes à l'égard des puissances de l'Occident; un émigré français resté fidèle aux Bourbons et qui, par conséquent, n'avait point voulu rentrer en France, offrit au secrétaire d'état de la guerre de se rendre dans la Grèce continentale et dans l'Archipel pour faire la traite; l'offre fut acceptée, et, grace à l'activité de son caractère, stimulée encore par la haine qu'il portait au gouvernement de Napoléon, il réussit en peu de temps à former un corps considérable composé d'Albanais, d'Esclavons, de Grecs de l'Archipel et de Smyrniotes; ce régiment, composé de tant de matières indisciplinables, reçut, je ne sais pourquoi, le nom germanique de Frohberg. Quoi qu'il en soit, en vertu sans doute de ce nom tudesque, des officiers allemands que M. de Méricourt avait amenés avec lui, soumirent immédiatement les soldats qu'il venait de réunir aux pratiques disciplinaires de leur pays, et les hommes les plus libres du monde, après les Arabes du grand désert, commencèrent à faire, trois fois par jour, l'exercice à la prussienne. Cette disposition sévère sembla réussir d'abord à merveille, et au bout de quelque temps, le régiment des volontaires de Frohberg fut assez bien exercé pour tenir son rang à une parade et faire le service dans une garnison. Il fut, en conséquence, envoyé à Malte et caserné dans le fort Ricazoli, situé sur la pointe de la portion de terre qui

s'avance en saillie, pour commander avec le fort Saint-Elme, auquel il correspond, l'entrée du grand port. C'est là que le sauvage régiment de Frohberg devait faire son apprentissage de discipline européenne; afin d'en hâter les progrès, on adjoignit aux officiers instructeurs allemands quelques sous-officiers anglais; ceux-ci, habitués aux flegmes et apathiques natures du Nord, voulurent soumettre à la même règle ces organisations ardentes du Midi; les châtimens corporels furent appliqués aux moindres fautes; ces hommes pour lesquels un signe, un geste, un mot sont des affronts mortels qui ne se lavent que dans le sang, reçurent des coups de canne et des soufflets; ces ours du Magne, ces loups de l'Albanie, furent fouettés comme de misérables chiens; ils murmurèrent d'abord doucement et comme pour prévenir leurs maîtres qu'ils avaient des griffes et des dents, ceux-ci n'en tinrent compte et redoublèrent de sévérité. Alors la révolte s'organisa avec toute la prudence et la dissimulation grecque, et, comme un jour on voulait arracher des rangs pour lui imposer une punition infamante, un soldat qui avait commis une légère faute, tous s'élancèrent vers les portes, les fermèrent en dedans, puis, se ruant sur les officiers dont la sévérité avait si long-temps tenté leur vengeance, ils les égorgèrent comme des lions eussent fait de gladiateurs jetés dans un cirque.

Le bruit de cette boucherie retentit bientôt dans la ville; des troupes s'avancèrent sous les ordres du général Woog; mais les révoltés étaient déjà en état de défense : par mer, le fort était imprenable; par terre, on ne pouvait penser à le prendre qu'au moyen de l'occupation successive des ouvrages avancés, qui n'eussent été enlevés qu'avec des pertes énormes. Le général établit un blocus.

Le fort, qui n'était pas disposé pour un siége, ne se trouva approvisionné que pour quelques jours. Il fallut donc bientôt diminuer les rations et recourir à ces expédiens qui marquent les progrès d'un blocus par les différens degrés de privation qu'ils imposent à ceux qui le supportent. C'était mettre les malheureux à une seconde épreuve plus terrible que la première; ils étaient, comme on le pense, bien moins disposés encore à supporter une pareille pénurie que les rigueurs de la discipline allemande. Nulle autorité ne fut assez forte pour présider à une distribution parcimonieuse; des querelles éclatèrent parmi ces hommes, qui avaient si grand besoin d'être unis; chaque race se sépara pour former un corps à part; les partis différens s'aigrirent de plus en plus; chaque repas était le signal de quelque rixe particulière, qui menaçait de devenir générale; comme

le cercle de l'enfer dont parle Dante, l'air du fort Ricazoli était plein de cris et de gémissemens. On eût dit que les révoltés voulaient faire les uns sur les autres la besogne du bourreau, et c'est probablement ce qui serait arrivé si une partie de la garnison ne s'était entendue pour ouvrir une porte et se livrer à discrétion aux troupes anglaises. Il ne demeura dans le fort que cent cinquante hommes; mais, comme on le pense bien, ils étaient déterminés à le défendre tant qu'il y resterait pierre sur pierre.

Au reste, leur situation s'était améliorée par la fuite de leurs camarades; comme ils étaient moins nombreux, la disette de vivres était moins grande; cela leur donnait du temps, et prenant l'inaction de leurs ennemis pour de la crainte, ils espéraient toujours obtenir d'eux une honorable capitulation. Puis, comme ceux qui restaient étaient tous Grecs, sans aucun mélange d'Albanais ni d'Esclavons, ils étaient parvenus à établir entre eux une certaine discipline; ils paraissaient donc moins disposés que jamais à se rendre, et tous les jours on les voyait reparaître au haut des murailles silencieux, sévères et menaçans.

Cependant, une nuit, ils furent réveillés par le cri aux armes. Habitués à un blocus inactif, ils s'étaient endormis dans une fausse sécurité; las de tous ces retardemens, le capitaine Collins, officier de la marine royale, avait obtenu du général Woog de tenter pour son propre compte, avec des hommes de bonne volonté, un assaut de nuit. Cette tentative, menée avec autant d'audace que d'adresse, réussit en partie, et malgré la défense acharnée et mortelle des assiégés, les Anglais, au point du jour, se trouvèrent maîtres de tous les ouvrages. Trente ou quarante rebelles avaient été tués, et le reste pris, à l'exception de sept soldats qui s'étaient réfugiés dans le magasin à poudre. Pour des hommes d'un courage éprouvé et réduits à une extrémité semblable, le lieu même où ils avaient trouvé un abri était une arme formidable et désespérée. Aussi le capitaine Collins, au lieu de les poursuivre dans ce dernier retranchement, ordonna-t-il de cesser l'attaque, et dispersant ses soldats dans tous les ouvrages environnans, il en revint au système du général Woog, c'est-à-dire à un blocus muet et rigoureux, blocus qui devint d'autant plus rigide, que ceux qu'il enfermait étaient moins nombreux et plus avant dans une position extrême. Au reste, toute voie de conciliation était interdite, et le général Woog avait défendu qu'on reçût aucun de ces malheureux à composition. Il ne leur restait donc pour dernière ressource que de se rendre à merci.

Pendant ce temps, on dressait le procès de ceux qui avaient été faits prisonniers pendant l'assaut. Tous furent condamnés à mort. C'était la première fois, depuis l'occupation anglaise, qu'une pareille condamnation était prononcée dans l'île de Malte; les peines les plus sévères jusque-là s'étaient bornées à des coups de canne pour les soldats et aux arrêts pour les officiers. On comprend donc l'impression que dut produire sur la population cette condamnation en masse de plus de cent personnes. En vertu de la rapidité des commissions militaires, des gibets furent immédiatement dressés sur la place de la Conservatorerie, qui avait été désignée pour le lieu du supplice, et le surlendemain du jugement les condamnés furent conduits au supplice. Mais les échafauds se ressentaient de l'ignorance de ceux qui les avaient construits; les bourreaux, qui exerçaient pour la première fois, opéraient avec timidité. Sur les cinq condamnés qu'on essaya d'abord de pendre, on fut obligé d'achever à coups de poignard deux malheureux dont la corde s'était cassée. Un pareil spectacle commençait à émouvoir les esprits ardens des Maltais; des murmures se faisaient entendre parmi cette multitude qui prend toujours parti contre le pouvoir. Une tentative de strangulation ayant de nouveau échoué, et le malheureux ayant crié au secours, ce cri retentit dans tous les cœurs. Les Anglais eux-mêmes, touchés sans doute de compassion, donnèrent ordre de cesser le supplice. On avait mis près de deux heures à pendre six hommes : à ce compte, les exécutions auraient duré plusieurs jours, et qui sait alors ce qui serait arrivé. Les condamnés furent donc ramenés à la prison, et pendant la nuit transportés à la Floriana. Un instant Malte espéra que c'était pour une commutation de peine; c'était une erreur, les malheureux n'avaient obtenu qu'un changement de mort : il devaient être fusillés au lieu d'être pendus, et, comme on va le voir, c'était un surcroît de rigueur au lieu d'un adoucissement.

La place d'armes de la Floriana est un grand espace découvert situé près des fortifications intérieures. D'un côté est le mur d'un jardin public, peu élevé, et qui tient toute la longueur de la place; en face se trouve un bastion qui commande ce jardin. Les deux autres côtés sont occupés, d'une part, par un rang de casernes; de l'autre, par les glacis.

Le lendemain du jour où ils avaient été transférés de la ville haute dans la basse ville, les patiens furent conduits sur cette espèce de plate-forme que nous venons de décrire; et s'ils avaient pu concevoir quelque espérance, arrivés là, cette espérance dut s'évanouir, car rien

n'avait été préparé pour leur cacher le sort qui les attendait. Il y a plus, on n'eut pas même pour eux cette pitié qui sauve au condamné la vue des apprêts de son supplice : il eût été trop long, sans doute, de bander les yeux à quatre-vingt-dix hommes. On se contenta de les placer au centre du carré, et de là ils virent leurs bourreaux reprendre les armes des faisceaux, les charger, faire l'exercice préparatoire, enfin les mettre en joue. Au mot feu, tout le régiment tira, et les deux tiers des condamnés tombèrent tués ou blessés.

La vue de leurs camarades mutilés, l'aspect du terrain dont leurs yeux restés libres leur permettaient de juger la disposition favorable, donnèrent à ceux qui restaient debout une force et une agilité surhumaines. Profitant du désordre qui s'était mis parmi les soldats après cette première décharge, tous se lancèrent, comme des insensés, dans des directions différentes; les uns furent se cacher dans les replis des fortifications, les autres sautèrent par-dessus le mur du jardin, et gagnèrent la campagne à travers laquelle on les vit fuir aussitôt. Mais cette circonstance avait été prévue; des piquets de soldats, placés aux portes des bastions de Saint-Luc, de Saint-Jacques et de Saint-Joseph, se mirent à leur poursuite. Une véritable chasse commença, dont des créatures humaines étaient le gibier. Tous furent atteints successivement et tués çà et là dans la campagne; quant à ceux qui s'étaient sauvés dans les fortifications, il fut encore plus facile de les joindre, et ils furent égorgés, les uns après les autres, à coups de baïonnettes.

Au milieu de cette scène de massacre, qui donna lieu, comme on doit le penser, à des épisodes variés et étranges, il y en eut un qui fixa l'attention générale : un des fuyards, au lieu de suivre ses camarades, s'élança vers un ancien puits, situé au milieu de la place, et recouvert de grosses pierres que les habitans écartent et replacent quand ils viennent puiser de l'eau. Peut-être espérait-il une mort plus douce et plus rapide, en cherchant à se précipiter; peut-être n'était-il qu'insensé, et courait-il devant lui sans savoir où il allait. Quoi qu'il en soit, en arrivant à quelques pas du puits, il heurta une pierre et tomba; cette chute sembla avoir immédiatement changé sa résolution, car, se relevant et courant au glacis, il se précipita d'une hauteur de cinquante pieds, et tomba dans une espèce de marais où il entra jusqu'à la ceinture, et d'où il ne put parvenir à se dégager. Loin de là, tous les efforts qu'il fit n'eurent d'autre résultat que de l'y enfoncer davantage. Les soldats, accourus sur le bastion, le virent s'engloutir insensiblement, battant de ses

bras la boue liquide qui allait lui servir de tombeau. Enfin, les bras s'enfoncèrent à leur tour, la tête seule parut à la surface. Ses cris se firent entendre encore pendant quelque temps, puis la boue gagna la bouche et la remplit; on vit alors ressortir les deux mains crispées de ce malheureux. Enfin un soldat, qui en eut pitié, ajusta le crâne qui ne paraissait plus que comme un point rond au milieu de cet étang de vase. La balle alla le frapper comme une cible, le sang jaillit, la boue s'agita; puis, au bout d'un instant, tout disparut, et il ne resta plus qu'une tache sanglante à la place où s'était englouti ce malheureux!

Cependant les sept hommes restés au fort Ricazoli continuaient à garder la poudrière, qui en était le centre; ils avaient entendu la fusillade et ils avaient compris que c'étaient leurs camarades que l'on égorgeait, ils avaient conclu de là qu'ils n'avaient aucune grace à attendre s'ils étaient pris les armes à la main. Ils tentèrent donc des négociations avec le général Woog, mais toutes leurs propositions furent dédaigneusement repoussées, et n'obtinrent qu'une réponse : — Rendez-vous à merci. — Se rendre à merci, c'était aller au-devant de la mort, et la mort venait déjà assez vite pour eux; car, si peu nombreux qu'ils fussent, et quelque sobriété qu'ils apportassent dans leurs repas, les provisions s'épuisaient avec une rapidité effrayante. Chaque jour ils tentaient d'ouvrir des négociations nouvelles, et chaque jour ils étaient repoussés plus durement que la veille; des fortifications où les soldats les gardaient comme des animaux féroces enfermés dans une cage, le général Woog venait les examiner de temps en temps; et chaque fois il distinguait sur leurs visages sombres les progrès que la faim et la misère y imprimaient malgré eux. De leur côté, fidèles à l'instinct natal, il n'était pas de biais et de ruses qu'ils n'imaginassent pour nouer des négociations, toujours repoussées dédaigneusement : tantôt ils sollicitaient une trève de quelques heures, tantôt ils promettaient de se rendre si on voulait leur accorder quelques vivres qu'ils demandaient; mais toutes ces tentatives échouaient devant l'opiniâtreté du général. Une semaine se passa ainsi, pendant laquelle, chaque jour, plus hâves et plus épuisés, on croyait à tout instant les voir tomber de faiblesse et mourir de faim. Enfin, le septième jour, l'un d'eux, qu'ils avaient élu pour leur commandant, et qui se nommait Anastase Iremachos, se présenta au lieu ordinaire des communications, pour exposer une nouvelle demande : c'était un Grec spirituel et artificieux comme ceux de sa nation, un Ulysse moderne, doué d'assez d'audace pour ne pas reculer

devant une entreprise qui eût, sur vingt chances mauvaises, offert une seule chance de succès, mais aussi trop prudent pour ne pas éviter tout danger inutile. Il passa comme d'habitude sa tête pâle et amaigrie par une petite ouverture pratiquée pour la communication des assiégés avec les assiégeans et sollicita une entrevue avec un agent du gouverneur : cette faveur lui fut accordée, et un officier se présenta devant le guichet. Iremachos lui exposa, d'une voix suppliante, sa détresse et celle de ses compagnons : depuis la veille ils avaient à lutter contre un ennemi plus terrible qu'aucun de ceux auxquels ils avaient résisté jusqu'à ce jour, la soif. Leurs outres étaient épuisées, ils en appelaient à la générosité du gouverneur, et demandaient un peu d'eau ; ils savaient bien que se rendre, c'était mourir ; ils voulaient vivre quelques jours encore. Si on leur refusait cette misérable grace, leur détresse était telle, que, ne pouvant la supporter plus long-temps, ils étaient décidés à se faire sauter le soir même, avec le magasin à poudre ; quelques gouttes d'eau, qu'ils demandaient au nom de tous les saints du paradis, pouvaient prévenir cette catastrophe. Mais, si on leur refusait cette prière, que les Turcs accordent au patient lui-même sur le pal, à neuf heures du soir, au premier coup de la cloche de la cathédrale de Saint-Jean, le magasin sauterait en l'air.

Soit que l'on n'ajoutât point foi aux menaces d'Iremachos, soit que le général Woog voulût rester fidèle au texte du code militaire, qui interdit toute composition avec des soldats en révolte, un refus pareil aux autres refus suivit cette nouvelle demande. Le guichet se referma, l'officier rejoignit son poste, et comme les soldats avaient appris à connaître le caractère résolu de ceux à qui ils avaient affaire, tout le jour s'écoula dans la stupeur d'une horrible attente; de temps en temps cependant le guichet se rouvrait, Iremachos, avec un visage plus pâle et d'une voix plus affaiblie, demandait de l'eau, et, après chaque nouveau refus, renouvelait sa menace; si bien que l'effroi général s'augmentait à mesure que l'on approchait davantage de l'heure désignée.

La nuit vint à sept heures et demie, car on était dans le mois d'octobre : nuit sombre et silencieuse, sans une étoile au ciel, sans un seul autre bruit que le cri de détresse des assiégés, qui se renouvelait de dix en dix minutes. Une heure s'écoula encore ainsi, puis les sept Grecs parurent sur la plate-forme du magasin à poudre, tenant chacun une torche à la main, et demandant de l'eau. Aucune réponse ne fut faite à ce dernier appel du désespoir. Alors ils se mirent à se-

couer leurs flambeaux et à exécuter une danse mortuaire, entremêlée de cris et d'imprécations. Le capitaine Collins, voyant l'effet que produisait sur ses hommes cette espèce de sabbat fantastique, fit monter un peloton sur la plate-forme des fortifications, et là, dans l'ombre et en silence, leur ayant ordonné d'ajuster de leur mieux, il commanda le feu. Mais, soit hasard, soit que les mains tremblassent, la décharge se fit entendre, et les balles sifflèrent autour de ceux qu'elles devaient atteindre, sans que pas un en parût avoir été touché. Néanmois ce fut un avertissement pour eux, et tous, éteignant leurs flambeaux, disparurent dans l'ombre, comme des spectres qui s'évanouissent, ou des démons qui rentrent dans l'enfer.

Dès-lors il n'y eut plus de doute sur leur intention, et le capitaine Collins ordonna aussitôt la retraite. Une telle crainte s'était emparée des soldats, qu'ils se précipitèrent vers les portes et que ce fut une véritable déroute, tous s'éloignant par la voie la plus directe. Mais, au milieu de leur course précipitée, la cloche de l'église Saint-Jean sonna le premier coup de neuf heures; au même instant, la terre s'agita, comme si elle eût tressailli elle-même d'épouvante; un bruit affreux se fit entendre, le port s'illumina comme en plein jour, toutes les fenêtres volèrent en morceaux; puis, quand l'île eut bondi comme si la dernière heure fût arrivée pour elle, tout rentra dans l'obscurité, et le silence ne fut plus troublé que par les cris des malheureux blessés, qui annonçaient que les auteurs de ce désastre, ainsi qu'ils l'avaient prédit, s'étaient fait de sanglantes funérailles.

Le jour, en se levant, montra toute l'étendue du ravage produit par l'explosion de la poudrière : le fort et les fossés ne présentaient plus qu'un monceau de ruines, toutes jonchées de débris de cadavres. Quant aux corps des assiégés, il n'en restait pas le moindre vestige.

Comme les soldats qui avaient péri appartenaient aux troupes anglaises et n'avaient dans l'île ni parens ni famille, la pitié fut tout entière pour les malheureux qu'une sévérité aussi cruelle avait poussés à une pareille extrémité. On ne s'étonna plus que des Kleftes, qui jusque-là avaient vécu libres comme les aigles de leurs montagnes, n'eussent pu supporter la discipline humiliante des soldats prussiens. Quoique les Grecs fussent la cause du dégât commis par toute l'île, ce fut donc sur les Anglais que la haine en retomba.

On commençait, non pas à oublier cet évènement, car les débris étaient encore fumans et les cadavres à peine enterrés, mais à moins s'en occuper, lorsque le bruit se répandit que l'ame d'un des mal-

heureux Grecs était apparue à un vieux prêtre qui retournait à son *cazal*, situé dans un district de l'intérieur. Le prêtre suivait, disait-on, la route, monté sur son âne, chargé, selon les règles de prévoyance ecclésiastique, de fruits, de viandes et de poisson, laissant pendre les jambes de côté, et charmant l'ennui du chemin en psalmodiant d'une voix nazillarde une chanson que sa nationalité pouvait seule recommander à un prêtre, et que tout Maltais reconnaîtra à ce premier vers :

Tën en hobhoc jaua calbi (1).

La monture du prêtre fit soudain un écart si inaccoutumé, qu'il jugea qu'il se passait derrière son dos quelque chose d'extraordinaire. Il se retourna aussitôt, et aperçut un homme, ou plutôt un spectre, qui le couchait en joue en lui criant d'arrêter. A cette vue et à ce cri, le bon curé, malgré son âge, retrouva toute la vigueur de sa jeunesse, et, se laissant glisser à bas de son âne, qui lui servait comme de rempart, placé qu'il était entre lui et le fantôme, il s'élança dans un petit bois, où il eut bientôt disparu, toujours courant, pour ne s'arrêter qu'au milieu de ses paroissiens et sur la place de son village.

On devine quel crédit dut obtenir une pareille histoire chez un peuple aussi superstitieux que les Maltais. Quoique cette manière de demander des prières ne fût pas celle qu'emploient habituellement les ames en peine, on ne douta point que cette variante n'eût sa cause dans l'état qu'avait exercé le corps de son vivant. Le gouverneur anglais, peu crédule de sa nature, eut seul quelque peine à ajouter foi au récit du bon curé. Il ordonna des recherches actives, afin de calmer les craintes qu'inspirait cette apparition. Un régiment reçut l'ordre de battre l'île, et, dans le creux d'un rocher, on découvrit sept hommes, qu'à leur uniforme on reconnut pour les sept Grecs du magasin à poudre. Comment ils avaient échappé à l'explosion, c'est ce qui peut-être était plus miraculeux encore que l'apparition d'une ombre; aussi, à peine arrêtés, furent-ils interrogés sur ce point. Ils n'avaient aucun intérêt à rien taire; et Iremachos, qui avait conduit toute l'entreprise, n'hésita point à donner, sur ce fait extraordinaire, toutes les explications qu'on lui demanda.

Du moment où Iremachos, enfermé dans le magasin à poudre avec

(1) Voici à peu près le sens du premier couplet de cette chanson :

« Je vous aime dans le fond de mon cœur, mais je vous hais en présence du monde. Il ne faut pas m'en demander la raison, car, ma chère, vous savez bien pourquoi.

ses compagnons, avait été revêtu du commandement, il avait conçu un plan d'évasion qui avait été communiqué à ses camarades et approuvé par eux. Dès-lors ils s'étaient mis à l'œuvre avec un courage, une patience et une dissimulation qui n'appartiennent qu'à leur race. De ce moment pas une de leurs actions ne fut fortuite ou irréfléchie, et chaque mouvement, au contraire, fut un pas vers l'exécution du projet arrêté. En visitant toutes les constructions placées sous leur dépendance, Iremachos avait pensé que l'on pourrait, sans grande difficulté, pratiquer une issue sur la mer en perçant le mur qui bordait le rivage, et en conséquence ses compagnons et lui s'étaient mis à la besogne. Ils trouvèrent la pierre plus tendre et par conséquent la tâche plus facile encore qu'ils ne l'avaient espéré; mais il était évident qu'en ne les voyant point paraître le matin on se mettrait en quête de ce qu'ils étaient devenus; et, comme l'île n'avait point d'endroits couverts, les soldats, auxquels le trou du mur indiquerait leurs traces, les auraient bientôt retrouvés. Ce fut alors qu'Iremachos résolut de faire sauter la poudrière; la brèche de la muraille paraîtrait causée par l'explosion; puis, comme on supposerait qu'ils en avaient été victimes, on s'occuperait d'abord du désastre qu'elle aurait causé dans le fort et dans la ville. Pendant ce temps, les fugitifs gagneraient l'extrémité de l'île et trouveraient bien, soit à l'ancre, soit en mer à quelque distance du rivage, une barque qui les conduirait en Sicile. Comme on l'a vu, ce plan avait été exécuté de point en point : les privations réelles avaient été exagérées, et ils avaient si bien joué leur rôle que les assiégeans avaient été complètement dupes du stratagème. A l'heure fixée, ils descendirent de la plateforme, et se placèrent à l'extrémité du passage, après avoir établi une traînée de poudre qui correspondait au magasin. Dès que le premier coup de la cloche de Saint-Jean eut sonné, ils mirent le feu à la poudre et s'élancèrent dans la campagne par l'issue qu'ils venaient de percer. Leurs prévisions ne les avaient pas trompés; l'ouverture disparut en même temps que le mur où elle était pratiquée, et chacun crut que ces malheureux Grecs avaient été dévorés par le volcan qu'ils avaient allumé eux-mêmes. Mais là s'arrêta leur fortune : ils furent trois jours sans apercevoir de barque; enfin, le troisième jour, ils virent une *speronare* tirée sur le rivage, et qu'ils essayèrent de mettre à la mer. Au milieu de leur besogne le patron les surprit, et donna par ses cris l'alarme au village. Les fugitifs n'eurent que le temps de se jeter au milieu des rochers qui bordent la côte vers cette partie de l'île. Les jours suivans s'écoulèrent sans leur pré-

senter aucun moyen d'évasion. Pendant toute une semaine ils ne vécurent que de quelques coquillages ramassés au bord de la mer, de racines et de feuilles, et cependant ces privations, quelque dures qu'elles fussent, ne leur firent commettre aucune violence, jusqu'au moment où, pressé par la faim, l'un d'eux voulut partager avec le vieux prêtre les provisions qu'il rapportait du marché, tentative qui tourna si mal pour lui et ses compagnons.

Ces malheureux rentrèrent dans la ville, encore tout ensanglantée du meurtre de leurs camarades, trop certains du sort qui les attendait, et cependant, malgré leur misère, leurs visages hâves et décharnés, qui accusaient tout ce qu'ils avaient souffert, leurs yeux brillaient encore de cette audace qui fait de l'homme le fils du ciel, en prouvant qu'il peut commander à tout, même à la mauvaise fortune. Livrés, en arrivant, à une cour martiale, ils furent condamnés après une procédure de quelques heures à cette mort qu'ils avaient si longtemps évitée par leur adresse, et ils la subirent avec le courage qu'ils avaient constamment montré depuis le jour de leur insurrection.

Les Maltais avaient donc vu la veille de notre arrivée périr le dernier reste du malheureux régiment de Frohberg; et, comme je l'ai dit, l'impression avait été si profonde que nous en avions été frappés à notre entrée dans la ville. Au reste, comme nous n'avions mis pied à terre que pour renouveler l'eau, aussitôt notre provision faite, nous remontâmes sur *le Trident*, et comme le vent était favorable, le soir même nous remîmes à la voile.

Nous continuâmes de marcher vent arrière toute la nuit et la journée du lendemain, sans qu'une seule fois M. Burke reparût sur le pont; le soir on releva le quart, et on l'envoya coucher, comme d'habitude, dans la batterie de 36. Chacun était, depuis une heure à peu près, bercé dans son hamac par le roulis des vagues ioniennes, lorsqu'une balle siffla dans nos cordages et troua la voile du petit foc; elle fut suivie immédiatement d'une autre balle, qui se fit jour à travers notre voile de misène. L'homme de garde s'était endormi, sans doute, et nous avions rencontré un bâtiment qui nous mettait sa carte; était-ce un vaisseau, une frégate, une chaloupe canonnière, c'est ce que l'on ignorait complètement, vu l'obscurité de la nuit. Au moment où je m'élançais sur le pont, une troisième balle frappait le cabestan; la première personne que je heurtai, fut M. Burke qui donnait quelques ordres contradictoires; surpris à l'improviste, sa voix n'avait pas sa fermeté accoutumée, et pour la seconde fois l'idée me vint que cet homme n'était pas réellement brave,

et que ce n'était que par un effort moral qu'il parvenait à se commander à lui-même. Je fus encore confirmé dans cette opinion en entendant sur le gaillard d'arrière la voix ferme et précise du capitaine.

—Vite, à la manœuvre! criait le vieux loup de mer, qui, dans ces circonstances, retrouvait une énergie étrange. — Sous les armes! chacun à son poste! accrochez les hamacs! — Où est le gardien des signaux? où est tout le monde?

Il y eut un instant de tumulte que je renonce à décrire; puis, cette confusion s'organisa, et, en moins de dix minutes, tout le monde se trouva à son poste.

Pendant ce temps, nous avions fait une manœuvre qui nous avait mis hors de la vue de l'ennemi; mais comme nous étions prêts à lui répondre, le capitaine ordonna de laisser porter droit sur lui. Au bout d'un instant, nous vîmes poindre dans la nuit ses voiles blanches, qui semblaient de légers nuages courant dans le ciel; au même instant, il s'illumina d'une ceinture de flamme; nous entendîmes craquer nos agrès, et quelques débris des vergues tombèrent sur le pont.

— C'est un brick, cria le capitaine.—Ah! mon petit monsieur, je te tiens. — Silence, avant et arrière. — Holà! brick, continua-t-il, avec son porte-voix, qui êtes-vous? Nous sommes *le Trident*, vaisseau de soixante-quatorze, de sa majesté britannique.

Une voix, qui semblait être celle d'un esprit de la mer, traversa un instant après l'espace à son tour.

— Et nous, *le Singe*, sloop de sa majesté.

— Diable, dit le capitaine.

— Diable, répéta tout l'équipage, et chacun se mit à rire; car, dans tout cela, il n'y avait eu personne de blessé.

Nous allions tirer sur les nôtres, comme ils avaient tiré sur nous, sans la sage précaution du capitaine; et, probablement, nous ne nous serions reconnus qu'à l'abordage, en criant hurrah! dans la même langue.

Le capitaine du *Singe* vint à bord, et nous fit ses excuses, qui furent acceptées autour d'une table à thé. Pendant ce temps, les hamacs redescendirent, les signaux disparurent, les canons retournèrent à leurs places, et la partie de l'équipage qui n'était pas de quart reprit tranquillement son sommeil interrompu.

XIV.

A peine étions-nous dans le port de Smyrne et avions-nous fait nos signaux de reconnaissance, que notre consul nous fit remettre une lettre par un canot. Cette lettre nous prévenait que, si notre destination était pour Constantinople, nous étions invités à y transporter un Anglais de distinction, porteur d'une invitation des lords de l'amirauté à tout vaisseau anglais en station dans le Levant, de le prendre à son bord, lui et sa suite. Le capitaine fit répondre qu'il était prêt à recevoir son noble passager, mais que celui-ci eût à se dépêcher, attendu qu'il n'avait jeté l'ancre que pour savoir s'il y avait quelque ordre du gouvernement qui le concernât, et qu'il comptait partir le même soir.

Vers les quatre heures, une barque se détacha du rivage et rama dans la direction du *Trident;* elle nous amenait notre passager, deux de ses amis et un domestique albanais. En mer, le moindre évènement est un sujet de curiosité et de distraction, aussi tout l'équipage était-il sur les passavans pour recevoir nos hôtes. Celui qui monta le premier, comme si cette distinction eût été chez lui un droit, était un beau jeune homme de vingt-cinq à vingt-six ans, au front hautain, aux cheveux noirs et bouclés, aux mains de femme. Il était vêtu d'un uniforme rouge, orné de broderies et d'épaulettes de fantaisie, et portait un pantalon de peau collant avec des bottes par dessus; tout en montant l'échelle, il donna, en grec moderne qu'il parlait fort couramment, quelques ordres à son domestique. Dès le premier instant où je l'avais aperçu, mes yeux n'avaient pu se détacher de lui, je me souvenais vaguement avoir déjà vu cette figure si remarquable sans pouvoir cependant me rappeler où je l'avais vue, et le son de la voix ne fit que me confirmer dans cette conviction. En arrivant sur le pont, le passager salua les officiers en se félicitant de se retrouver, après un an d'absence, au milieu de ses compatriotes. M. Burke répondit avec sa froideur habituelle à cette politesse et, comme il en avait reçu l'ordre, conduisit les nouveaux venus dans la cabine du capitaine. Un moment après, M. Stanbow monta avec eux sur la dunette, et, trouvant là rassemblé le corps entier des officiers, il s'avança vers nous, tenant par la main le jeune homme vêtu d'un habit rouge.

— Messieurs, nous dit-il, j'ai l'honneur de vous présenter lord George Byron et ses deux amis, les honorables MM. Hobhouse et Ekenhead.

Je n'ai pas besoin de vous recommander d'avoir pour lui tous les égards dus à son talent et à sa naissance.

Nous nous inclinâmes. Je ne m'étais pas trompé, le noble poète était le jeune homme que j'avais vu sortir enfant du collége d'Harrow-sur-la-Colline le jour où j'y entrais, et dont, depuis ce temps, j'avais souvent entendu parler, parfois d'une manière étrange, et presque toujours d'une manière diverse.

Au reste, lord Byron était, à cette époque, plus connu par ses bizarreries que par son talent; on citait de lui vingt traits plus singuliers les uns que les autres, qui pouvaient aussi bien appartenir à un fou qu'à un homme de génie. Il se vantait de n'avoir jamais eu que deux amis, Mathew et Long, qui, tous deux, s'étaient noyés. Cela ne l'avait pas empêché de continuer à se livrer avec fureur à l'exercice de la natation; au reste, il passait une partie de son temps à faire des armes et à monter à cheval. Ses orgies du château de Newstead étaient célèbres dans toute l'Angleterre et par elles-mêmes et par la société que lui et son ours y recevaient et qui se composait de jockeis, de boxeurs, de ministres et de poètes qui, vêtus de robes de moines, avaient pris l'habitude de passer toutes les nuits à boire du bordeaux et du champagne dans le crâne d'un vieil abbé, monté en coupe. Quant à ses vers, il n'en avait encore publié que le volume intitulé : *Heures d'oisiveté*, dont les meilleures pièces, déjà remarquables par leur grace et leur forme, étaient bien loin d'annoncer cependant les éblouissantes merveilles de poésie que depuis il versa sur le monde. Aussi ce volume avait-il été cruellement critiqué par la *Revue d'Édimbourg*, et cette critique avait d'abord abattu le noble poète au point de faire croire à un de ses amis, qui entrait chez lui au moment où il achevait de la lire, qu'il était malade ou qu'il venait de lui arriver quelque grand malheur. Mais presque aussitôt la réaction s'opéra, l'auteur, blessé par la critique, résolut de se venger par la satire. Sa fameuse épître aux critiques écossais parut, et le poète fut soulagé; puis la vengeance accomplie, lassé de tout, après avoir attendu inutilement que ceux qu'il avait cruellement insultés vinssent lui demander raison, il avait quitté l'Angleterre, avait visité le Portugal, l'Espagne, Malte, où il avait pris querelle avec un officier de l'état-major du général Oakes qui, au moment où il l'attendait sur la plage avec ses deux témoins, lui avait fait faire des excuses. Lord Byron était remonté aussitôt sur son vaisseau, et était parti pour l'Albanie où il était arrivé après huit jours de traversée, disant adieu à la vieille Europe et aux langues chré-

tiennes; il avait fait cent cinquante milles pour aller saluer, à Tebelin, le fameux Ali-Pacha, qui, sachant d'avance qu'un Anglais de distinction devait le venir visiter, avait laissé des ordres pour qu'on lui préparât un palais, et pour qu'on mît à sa disposition des armes et des chevaux.

A son retour, Ali s'était empressé de le recevoir avec des honneurs tout particuliers et une affection extrême. Peut-être le terrible pacha, qui reconnaissait l'homme de race à ses cheveux frisés, à ses oreilles petites et à ses mains blanches, avait-il aussi des signes pour reconnaître l'homme de génie. Quoi qu'il en soit, son amitié pour lord Byron, qu'il avait prié de le considérer comme un père, et qu'il appelait son fils, était si grande qu'il lui envoyait vingt fois par jour des sorbets, des fruits et des confitures. Enfin, après un mois de séjour à Tebelin, Byron était parti pour Athènes; arrivé dans la capitale de l'Attique, il avait pris un logement chez la veuve du vice-consul, mistress Théodora Macri, à la fille aînée de laquelle il adressa, en quittant la ville de Minerve, le chant qui commence par ces mots : « Vierge d'Athènes, avant de nous séparer, rends-moi, oh! rends-moi mon cœur. » Enfin, il était parti pour Smyrne et y avait achevé, dans la maison du consul-général, où nous l'avions pris, les deux premiers chants de *Childe-Harold*, commencés cinq mois auparavant à Janina.

Dès le jour de son arrivée à bord, j'avais rappelé à lord Byron la circonstance de sa sortie du collége d'Harrow, et comme un des caractères de son esprit était la religion des premiers souvenirs, il avait long-temps causé avec moi des maîtres, de Wingfield qu'il avait connu et de Robert Peel, qui était son ami. Ce fut, du reste, pendant les premiers jours de notre connaissance, le seul sujet de nos conversations. Nous parlâmes ensuite de sujets généraux, et je lui racontai l'aventure du malheureux David, et la révolte du régiment de Frohberg, qu'il connaissait en masse, mais dont aucun détail ne lui était parvenu; enfin, nous en arrivâmes aux conversations intimes, et comme je n'avais pas grand' chose à lui dire de moi, elles roulaient le plus ordinairement sur lui.

Autant que j'en pus juger dans ces heures d'abandon, le caractère du noble poète était un mélange de sentimens opposés et souvent extrêmes : orgueilleux de sa naissance, de sa beauté tout aristocratique, de son adresse aux exercices du corps, il parlait presque toujours de ses prouesses de boxeur ou de maître d'armes, rarement de son génie. Dès cette époque, quoiqu'il fût fort maigre, la

crainte d'engraisser le tourmentait; peut-être, voulait-il avoir ce trait de ressemblance avec Napoléon, dont il était fort enthousiaste à cette époque, et dont il imitait la signature par les deux initiales de son nom de baptême et de son nom de famille, N. B. Noël Byron. Il avait conservé de ses lectures d'Young un amour des impressions funèbres, qui, appliqué à la vie anti-poétique de nos sociétés modernes, avait quelquefois son côté ridicule; il le sentait lui-même et parlait quelquefois, en haussant les épaules, de ces fameuses nuits de Newstead, où lui et ses amis avaient essayé de ressusciter à la fois les compagnons de Henri V et les brigands de Schiller. Comme au fond du cœur cependant, il avait besoin de ce merveilleux, que lui refusait la civilisation, il l'était venu chercher sur cette terre des vieux souvenirs, au milieu de ces populations errantes, au pied de ces montagnes aux noms merveilleux qui s'appellent l'Athos, le Pinde et l'Olympe. Là il semblait à son aise, l'air qu'il respirait était celui qui convenait à sa poitrine; il avait juste semé sur son chemin assez de dangers pour tenir constamment éveillées la curiosité et le courage. Aussi, depuis son départ d'Angleterre, il vivait, disait-il, comme marchait notre vaisseau, toutes voiles dehors.

Après moi, l'être vivant de tout l'équipage qu'il avait pris le plus en affection, était l'aigle que j'avais blessé à Gibraltar, et qui se tenait presque toujours perché sur le bord de la chaloupe amarrée au pied du grand mât. Depuis l'arrivée de lord Byron à bord du *Trident,* il s'était fait un grand changement dans l'ordinaire de Nick; c'était le noble lord qui s'était chargé de fournir aux besoins de son appétit, et de lui servir lui-même ses repas, qui se composaient maintenant de pigeons et de poules, tués d'abord par le cuisinier, et loin des yeux de lord Byron qui ne pouvait souffrir voir égorger un animal quelconque. Il me raconta qu'en allant à la fontaine de Delphes, il avait vu, ce qui est fort rare, une troupe de douze aigles prendre leur essor, et que ce présage, qui lui était accordé sur la montagne consacrée au dieu de la poésie, lui avait donné l'espérance que la postérité le saluerait poète, comme avaient semblé le faire ces nobles oiseaux; au bord du golfe de Lépante près de Vostizza, il avait tiré aussi sur un aiglon qu'il avait blessé, mais qui, malgré ses soins, était mort quelques jours après. De son côté, Nick paraissait fort reconnaissant des soins que lui donnait son pourvoyeur, et dès qu'il l'apercevait, il jetait un cri de joie et battait de l'aile. Aussi lord Byron le touchait-il avec une confiance que ne partageait personne, et jamais Nick ne lui fit la moindre égratignure. Cette conduite, à ce

que prétendait le noble poète, était la plus sûre à tenir vis-à-vis des animaux sauvages ou féroces. Ce procédé lui avait réussi pour Ali-Pacha, pour son ours et pour son chien Boatswain, qui était mort de la rage, sans qu'il eût cessé de le caresser et de lui essuyer avec ses mains nues la bave mortelle qui coulait de sa gueule.

L'homme auquel lord Byron me paraissait le plus ressembler de caractère, était Jean-Jacques Rousseau. Je me hasardai un jour à le lui dire, et je vis à l'empressement avec lequel il se mit à repousser cette prétendue ressemblance, que le parallèle ne lui était pas agréable. Au reste, me disait-il, je n'étais pas le premier qui lui eût fait un pareil compliment; et il appuya sur ce mot sans donner cependant à son accent une signification précise. Comme je vis que la discussion allait probablement faire jaillir quelque trait de caractère, je persistai dans mon opinion.

— Au reste, me dit-il, mon jeune ami, vous voilà atteint d'une maladie que je communique, à ce qu'il paraît, à tout ce qui m'entoure. On ne m'a pas plus tôt vu qu'on me compare; chose fort humiliante pour moi, puisque la première probabilité qui ressort de là est que je n'ai pas assez d'originalité pour être moi-même. Je suis l'homme du monde qu'on a le plus comparé. On m'a comparé à Young, à l'Arétin, à Timon d'Athènes, à Hopkins, à Chénier, à Mirabeau, à Diogène, à Pope, à Dryden, à Burns, à Savage, à Chatterton, à Churchill, à Kean, à Alfiéri, à Brummel, à un vase d'albâtre éclairé en dedans, à une fantasmagorie et à un orage. Quant à Rousseau, c'est peut-être l'homme auquel je ressemble le moins. Il écrivait en prose, j'écris en vers; il était du peuple, je suis de l'aristocratie; il était philosophe, je déteste la philosophie; il publia son premier ouvrage à quarante ans, j'ai écrit le mien à dix-huit; son premier ouvrage lui valut les applaudissemens de tout Paris, le mien la critique de toute l'Angleterre; il s'imaginait que tout le monde conspirait contre lui, et à la manière dont tout le monde me traite, ce serait à croire qu'il s'imagine que c'est moi qui conspire; il aimait la botanique par science, je n'aime les fleurs que par instinct; il avait une mauvaise mémoire, j'en ai une excellente; il composait avec peine, j'écris sans une rature; il ne sut jamais monter à cheval, ni faire des armes, ni nager, je suis un des meilleurs nageurs qui existent, assez fort sur l'escrime, surtout quand je manie la claymore, bon boxeur, et la preuve, c'est qu'un jour, chez Jackson, j'ai renversé Purling et lui ai démis la rotule; enfin je suis cavalier passable, quoique assez timide, ayant

eu une côte enfoncée dans mon cours de voltige. Vous voyez bien que vous êtes fou et que je ne ressemble en rien à Rousseau.

— Mais, lui répondis-je, votre seigneurie ne parle là que de contrastes extérieurs, mais non des rapprochemens que l'on peut fonder sur des rapports d'ame et de talent.

— Ah! pardieu! s'écria-t-il, je serais curieux de connaître ceux-là, monsieur John?

— Puis-je vous les dire sans crainte de vous blesser?

— Dites, dites.

— Eh bien! la réserve habituelle de Rousseau, son peu de foi dans l'amitié, sa défiance des hommes, son dédain pour la justification intime, et sa disposition à prendre le public en masse pour confident, ont certainement quelque rapport avec la marche de votre génie. Enfin, Rousseau a écrit ses *Confessions*, espèce de statue de lui-même qu'il a exposée sur le piédestal de son orgueil, au grand jour de la publicité; et vous venez de me lire deux chants de *Childe-Harold* qui m'ont bien l'air d'être un buste ébauché de l'auteur des *Heures d'oisiveté* et de la satire sur les poètes anglais et écossais.

Lord Byron réfléchit quelques minutes :

— Au fait, dit-il en souriant, vous pourriez bien être celui de tous mes juges qui se serait approché le plus de la vérité; et dans ce cas elle n'a rien que de flatteur. Rousseau était un grand homme, et je vous remercie, monsieur John. Vous devriez tâcher d'écrire dans une revue, cela me donnerait l'espoir d'être jugé, une fois par hasard, selon mes mérites.

Toute cette conversation, qui était pour moi d'un immense intérêt, se tenait au milieu du plus beau pays du monde, pendant que nous voguions à travers ces milliers d'îles jetées comme des corbeilles de fleurs sur la mer qui vit naître Vénus. Au bout de quelques jours, quoique nous eussions le vent contraire, nous avions cotoyé Scio, la terre des parfums, et doublé Metelin, l'ancienne Lesbos; enfin, une semaine après notre départ de Smyrne, nous découvrîmes la Troade avec Tenedos, sa sentinelle avancée, et nous vîmes s'ouvrir le détroit auquel Dardanus a donné son nom. Nous étions en admiration devant le magnifique paysage qui se déployait sous nos yeux, lorsqu'un coup de canon tiré du fort vint nous tirer de notre contemplation; une frégate turque nous hêla, et deux canots montés par quelques soldats et un officier s'approchèrent de notre bâtiment pour s'assurer si nous n'étions pas un vaisseau russe naviguant sous les couleurs d'Angle-

terre. Nous justifiâmes de notre commission, mais nous n'en reçûmes pas moins l'invitation d'attendre à l'entrée du détroit un firman de la Porte qui nous autorisât à approcher de la cité sacrée. Nous nous soumîmes à cette formalité, quelque désobligeante qu'elle nous parût; deux personnes, au reste, étaient enchantées de ce retard, c'était lord Byron et moi; il sollicita la permission de descendre à terre, je réclamai le commandement de la barque qui devait l'y conduire, et le consentement du capitaine ayant été facilement obtenu, nous résolûmes, dès le lendemain, de visiter les champs *où fut Troie.*

A peine lord Byron eut-il mis le pied sur la barque, qu'il me pria, dans son impatience, de faire prendre à la voile le plus de vent possible; je lui fis remarquer que, sur cette mer aux lames courtes et où se fait ressentir encore le courant du détroit, il nous exposait à chavirer; il me demanda alors si je ne savais pas nager. Comme je vis dans cette demande une espèce de doute sur mon courage, j'invitai pour toute réponse le noble lord à ôter son habit pour être moins gêné en cas d'accident, et j'exposai au vent jusqu'au dernier pouce de toile. Contre mon attente et grace à l'adresse du timonier, la petite embarcation, voguant, se culbutant, soulevant sa proue, montrant sa quille, nous débarqua sains et saufs derrière le promontoire de Sigée appelé aujourd'hui le cap Jannissaire.

En un instant, nous fûmes tous au haut de la colline où la tradition place les restes d'Achille, et dont, par vénération, Alexandre, lors de son expédition dans l'Inde, fit trois fois le tour, le corps nu et la tête couronnée de fleurs. A quelques toises de cette prétendue tombe, on distinguait les ruines d'une ville qu'un moine grec ne manqua pas de nous désigner comme les restes de Troie; mais, malheureusement pour lui, du lieu où nous étions, nous apercevions la vallée où cette ville devait être située entre le mont Ida et les montagnes de Kifkalasie. Au fond de cette vallée coule un ruisseau qui n'est autre que le fameux Scamandre qu'Homère, sous le nom de Xanthus, place au rang des dieux; un peu au-dessus d'un village appelé Énai, le Simoïs vient le joindre, et alors seulement, grace à cette réunion, il prend l'apparence d'un fleuve. Nous nous dirigeâmes vers cette vallée où nous fûmes arrivés en moins d'une demi-heure; lord Byron s'assit sur un fragment de rocher, M. Ekenhead et Hobhouse se mirent à chasser des bécassines comme ils auraient pu faire dans les marais de Cornouailles, et moi, je m'amusai à mesurer le géant homérique en sautant par-dessus. Au bout d'une heure, lord Byron

était plus incertain que jamais sur l'endroit positif où était située la ville de Priam, M. Hobhouse et Ekenhead avaient tué une vingtaine de bécassines et trois façons de lièvres assez semblables à ceux d'Europe, et moi, j'étais tombé trois fois, non pas dans l'eau, mais dans cette vénérable vase qui servait autrefois de couche aux jeunes filles qui venaient offrir leurs premières faveurs au fleuve.

Nous nous réunîmes alors, et comme lord Byron avait résolu de suivre les rives du Scamandre jusqu'à l'endroit où il se jette dans la mer, nous nous remîmes en route, après avoir pris toutefois la précaution de faire dire à la barque de suivre la côte et de nous attendre au cap Yenihisari. A Bornabachi, nous fîmes halte pour déjeuner; puis nous repartîmes, et une heure après nous étions au bord du détroit, à l'endroit même où il se resserre entre le nouveau château d'Asie et le cap Grée. Arrivé là, l'envie prit à lord Byron de renouveler l'exploit de Léandre, et de traverser à la nage le détroit, qui peut avoir en cet endroit à peu près une lieue de largeur. Nous essayâmes de le dissuader de cette folie, mais tout ce que nous pûmes dire ne servit qu'à le faire persister davantage dans sa résolution, qu'il aurait probablement abandonnée comme une plaisanterie si nous ne l'avions pas contredite; car la force de volonté chez lord Byron avait quelque chose de l'entêtement d'un enfant ou d'une femme. Au reste, cette persévérance constituait une partie de son génie. On lui refusait le talent de versificateur, il s'obstina et devint poète; la nature l'avait créé estropié, il lutta contre cette difformité et passa pour un des plus beaux hommes de son temps. Nous lui faisions observer qu'il avait chaud, qu'il venait de déjeuner et que le courant était rapide; peu s'en fallut qu'il ne se jetât à l'eau, tout couvert de sueur et sans attendre une minute. Faire changer d'avis à lord Byron, c'était essayer de soulever une montagne et de la transporter d'Asie en Europe.

Cependant, à force de prières, j'obtins de lui qu'il attendrait que la barque fût arrivée. J'y trouvais un double avantage, celui de lui laisser le temps de se refroidir et de digérer, et celui de pouvoir l'accompagner à quelques pas, ce qui ôtait à l'entreprise tout danger réel. Je montai en conséquence sur le point le plus élevé de la côte, et comme la barque était à son poste, je lui fis signe d'arriver. Lorsque je revins, lord Byron était déjà tout nu; dix minutes après il était à la mer, et je le suivais à la distance de dix pas. Pendant trois quarts d'heure à peu près, la chose alla à merveille, et il fit, sans trop dévier de son chemin, les deux tiers de la route; mais alors je m'aper-

çus, à la manière dont il élevait la poitrine presqu'entièrement au-dessus de l'eau, qu'il commençait à se fatiguer. Je le lui dis, et voulus ramer de son côté; mais il me fit signe de la tête de m'éloigner. J'obéis juste ce qu'il fallait pour le satisfaire, mais sans le perdre un instant de vue. Au bout d'une centaine de brasses, sa respiration devint bruyante, et, sans lui rien dire, je me rapprochai insensiblement de lui. Bientôt ses membres se raidirent, et il n'avança plus que par secousse; enfin, deux fois l'eau lui passa sur la tête, et à la troisième il appela au secours. Nous lui tendîmes un aviron qu'il saisit, et en un instant nous l'eûmes tiré dans la barque.

C'est alors que se montra toute la puérilité de son caractère : il était abattu comme d'un malheur, ou plutôt honteux comme d'une défaite. Sa lèvre supérieure se relevait avec une expression de bouderie étonnante, et il ne nous dit pas un mot pendant que nous le ramenions à bord.

Au reste, il ne se tint pas pour battu; il attribuait, avec raison, sa mésaventure à la rapidité du courant, et pensa que, s'il choisissait un endroit moins resserré, la distance serait plus grande, il est vrai, mais la difficulté moins forte. Il fut donc résolu que le lendemain nous irions à Abydos, et que lord Byron renouvellerait son entreprise, à l'endroit même où Léandre avait si souvent accompli la sienne. Cette résolution prise, nous revînmes au vaisseau.

Le lendemain nous étions à terre, au point du jour. Nous prîmes des chevaux au petit village de Renne-Keni, et, formant une cavalcade digne de figurer sur les boulevards de Paris, ou dans la rue du Corso, un jour de carnaval, nous laissâmes à notre gauche les moulins, les cabanes et les fontaines qui bordent la rive, pour remonter la côte d'Asie. Le temps était chaud, quoique nous fussions arrivés au commencement de l'hiver d'Europe; une poussière enflammée, qui semblait un tourbillon de cendre rouge, se levait des pieds de nos chevaux, et nous faisait ardemment désirer d'atteindre un bois de cyprès qui s'élevait près de la route plein d'ombre et de verdure, lorsque en arrivant, à deux cents pas à peu près de ce bois, un détachement de cavaliers turcs en sortit tout à coup et se rangea en bataille. Des cris gutturaux, qu'il eût été difficile d'attribuer à des gosiers humains, si nous n'avions pas vu aussi distinctement ceux qui les poussaient, nous saluèrent d'un *qui vive?* que personne de nous ne put comprendre, et auquel, par conséquent, personne ne répondit. Nous nous regardions incertains sur ce que nous devions faire, lorsque lord Byron donna l'exemple, en mettant son cheval

au galop et en s'avançant sur le bois dont il paraissait tout-à-fait décidé à disputer la jouissance à ses possesseurs. A ce mouvement hostile, tous les sabres furent tirés du fourreau, et les pistolets des ceintures. Lord Byron venait d'en faire autant lorsque notre guide se jeta au-devant de son cheval et l'arrêta ; puis, courant à toutes jambes et seul vers les Turcs, il leur expliqua que nous étions des voyageurs anglais, et que nous visitions la Troade dans les intentions les plus pacifiques. Ces messieurs nous avaient pris pour des Russes, la Porte étant en guerre en ce moment avec la Russie. Comment nous étions venus des faubourgs de Moscou au détroit des Dardanelles? voilà ce qu'ils ne s'étaient pas donné la peine de se demander à eux-mêmes. Mais une pareille demande eût exigé quelques secondes de réflexions, et un Turc rêve toujours, mais ne réfléchit jamais.

C'était, au reste, une scène admirablement guerrière et poétique que cet escadron turc se préparant à combattre. Comme les animaux féroces, ils semblaient respirer le sang; leurs épaisses moustaches se hérissaient ; au lieu de rester silencieux, impassibles et froids, comme ces murailles humaines qui forment nos armées d'Occident, ils faisaient piaffer leurs chevaux et semblaient s'exciter, comme fait, dit-on, le lion, en rugissant et en battant ses flancs avec sa queue. Au reste, ces vestes couvertes d'or, ces turbans mobiles, ces chevaux arabes avec leurs housses de velours, donnaient sous le rapport de l'effet pittoresque une merveilleuse supériorité à cette troupe, sur les plus beaux régimens français ou anglais que nous eussions jamais vus. Pendant ce moment d'hésitation, dont nous ignorions encore quelle serait l'issue, je jetai les yeux sur lord Byron. Quoique ses joues fussent fort pâles, ses yeux étincelaient, et ses lèvres crispées laissaient apercevoir deux rangées de dents magnifiques. On voyait que le loup scandinave n'aurait pas été fâché d'en venir aux coups avec les tigres d'Orient. Heureusement il n'en fut pas ainsi. Notre guide fit entendre raison à l'officier turc, les sabres se replongèrent dans le fourreau, les pistolets rentrèrent dans leurs ceintures, et les moustaches hérissées et menaçantes se couchèrent insensiblement le long des lèvres. On nous fit signe d'avancer, et en un instant nous nous trouvâmes amicalement mêlés à ceux que cinq minutes auparavant nous regardions comme des ennemis.

Lord Byron avait bien raison de tenir à se reposer dans le bois ; il y régnait une fraîcheur délicieuse, entretenue par un petit ruisseau qui le traversait comme un filet d'argent. Nous nous assîmes au bord de ce fleuve sans nom, qui va orgueilleusement se jeter dans la mer

comme un Rhône ou un Danube, et nous tirâmes les provisions du panier. Elles consistaient en vins de Bordeaux et de Champagne, et en un pâté colossal fait avec le gibier tué la veille. Je ne me rappelle pas avoir fait, dans un plus beau site et en meilleure compagnie, un plus merveilleux déjeuner. Lord Byron était d'une humeur charmante. Il nous raconta tout son séjour à Tebelin, ses relations avec Ali, comment celui-ci l'avait pris dans une affection étrange; il finit par m'offrir pour Ali des lettres, que j'acceptai à tout hasard, sans présumer qu'elles me seraient jamais utiles, et bien plutôt pour avoir un autographe de notre poète qu'une recommandation pour le vieux pacha.

Aussitôt le repas terminé, nous nous remîmes en route, et au bout de deux heures nous étions dans un misérable village que son passé mythologique soutient seul en y amenant de temps en temps quelques voyageurs curieux ou quelques amans intrépides. A notre grand étonnement, nous y trouvâmes un consul anglais. Ce consul anglais était un juif italien, marié à une Grecque épirote. Soit dénuement réel, ce qui est assez improbable, la Grande-Bretagne laissant rarement ses agens dans le besoin, soit saleté native, ce malheureux n'était vêtu que de haillons, et ces haillons étaient couverts eux-mêmes des insectes les plus immondes, qui paraissaient y vivre dans une tranquillité qui faisait le plus grand honneur à la religion pythagoricienne de leur hôte. Nous échappâmes aussi vite que possible aux civilités dont nous accablait notre représentant, et nous nous rendîmes au bord de la mer, où devait être faite la deuxième épreuve. Cette fois M. Ekenhead tentait l'entreprise avec lord Byron. J'avais grande envie de me mettre aussi de la partie, la chose ne me paraissant pas très-difficile, vu que la distance n'est guère d'Abydos à Sestos que d'un mille et demi; mais je devais veiller de la chaloupe sur la vie de mes deux nobles compatriotes, et la responsabilité était trop grande pour me permettre d'agir légèrement.

Tous deux nageaient bien, et quoique lord Byron fût réellement plus fort dans cet exercice que M. Ekenhead, celui-ci, au premier coup d'œil, semblait avoir la supériorité; cela tenait au défaut de conformation du pied de lord Byron, qui ne lui permettait pas de repousser l'eau d'une manière parfaitement égale, et le faisait à la longue légèrement dévier de sa route, même dans une eau calme, à plus forte raison dans un courant. Comme la veille, je le suivais à trois distances de rames; mais cette fois, soit qu'il fût excité par l'émulation, soit qu'effectivement le courant soit moins rapide au-

dessus des Dardanelles qu'au-dessous, il gagna l'autre rive en une heure dix-huit minutes; il est vrai qu'il dévia au point de n'aborder que trois milles au-dessous de l'endroit qu'il voulait atteindre. M. Ekenhead avait atteint le bord huit minutes avant lui. Quant à nous, comme nous ne pouvions toucher le bord sans enfreindre les lois turques, nous nous tînmes à une portée de fusil de la côte d'Europe.

Lord Byron, mal remis de sa tentative de la veille, était tellement harassé en touchant le bord, qu'il resta étendu sur le sable presque sans connaissance. Un pauvre pêcheur qui raccommodait ses filets, et qui de temps en temps avait levé les yeux sur ces deux hommes, dont il ne pouvait comprendre l'intention, vint à lui quand il le vit ainsi haletant, et lui offrit de venir prendre quelque repos dans sa cabane. J'ai déjà dit que Byron parlait le romaïque, il comprit donc l'offre qui lui était faite, et répondit qu'il l'acceptait, dans la même langue. M. Ekenhead désirait rester près de lui; mais Byron ne voulait pas renoncer à ce qu'offrait d'aventureux la situation : il exigea que son ami le laissât seul. Je fis un paquet de ses habits, que j'attachai sur ma tête, et me mettant à l'eau à mon tour, j'allai les lui porter; puis, nous revînmes avec M. Ekenhead, qui, de son côté, était si fatigué qu'à peine il put nager jusqu'à la barque, quoiqu'elle ne fût éloignée que de trois cents pas. Comme nous y remontions, lord Byron nous cria de ne pas être inquiets de lui, si nous ne le voyions pas revenir le lendemain.

Le Turc n'avait aucune idée du rang et de l'importance de son hôte, ce qui ne l'empêcha point d'avoir pour lui tous les soins que lui commandait l'hospitalité, la seule déesse antique qui soit restée debout en Orient des six mille divinités de l'Olympe. Au reste, lui et sa femme firent si bien qu'au bout de cinq jours il fut complètement rétabli; alors il résolut de profiter d'une barque qui retournait à Tenedos, pour rejoindre le vaisseau. Au moment de partir, son hôte lui donna un grand pain, un fromage et une outre remplie de vin; il le força d'accepter quelques pièces de monnaie, dont chacune avait à peu près la valeur de vingt centimes, et lui souhaita un bon voyage. Byron reçut, comme un don sacré, tout ce que lui offrait le pauvre Turc, et se borna à lui faire un simple remerciement; mais à peine arrivé sur le vaisseau, où nous commencions à être fort inquiets de lui, il expédia son fidèle Stéfano, le serviteur même qui lui avait été donné par Ali-Pacha, pour aller de sa part porter au pêcheur un assortiment de filets, un fusil de chasse, une paire de pistolets, six livres de poudre,

et douze aunes d'étoffe de soie pour sa femme. Tout cela fut remis le jour même à ce brave homme, qui ne pouvait comprendre qu'on fît un aussi riche présent pour une aussi pauvre hospitalité. Aussi, le lendemain, le malheureux ne voulant pas laisser son hôte sans remerciement pour toutes les belles choses qu'il lui avait envoyées, se détermina-t-il à traverser à son tour l'Hellespont; il lança donc sa barque et gagna le large, mais comme il arrivait au milieu du canal, il s'éleva un coup de vent terrible qui le fit chavirer, et comme il était moins bon nageur que lord Byron et M. Ekenhead, il se noya avant de gagner le bord.

Nous apprîmes cette triste nouvelle deux jours après, et lord Byron en éprouva une douleur profonde. Il envoya aussitôt cinquante dollars à la pauvre veuve, avec son adresse à Londres, le tout écrit en romaïque, en lui faisant dire qu'en toute circonstance elle pouvait compter sur lui; il voulait aller en personne la visiter le lendemain, lorsque le soir même nous reçûmes le firman tant attendu qui nous ouvrait enfin le passage des Dardanelles; comme il avait mis huit jours à venir, le capitaine était pressé de regagner le temps perdu. Nous appareillâmes donc à l'instant, et le surlendemain, vers trois heures de l'après midi, nous jettions l'ancre devant la pointe du sérail.

ALEX. DUMAS.

(*La suite à un prochain n°.*)

HAMILTON.

L'année dernière, en consacrant à la mémoire de Lesage un de ces *tracés* fugitifs qui ne sauraient avoir d'autre but que de rafraîchir quelque image célèbre dans l'admiration commune, et par suite, de ramener peut-être, sur les premières tablettes de la bibliothèque, d'immortels volumes épars sur les rayons supérieurs, nous nous étonnions que ce souvenir, cet hommage de la critique moderne, n'eût pas encore été accordé au maître, au patriarche du roman français. Nous pensions à tant de renommées défuntes même de leur vivant, évoquées de nos jours et restaurées à grands frais, et, tout en rendant justice à ce zèle investigateur qui s'occupe d'invoquer les mânes poétiques et de rechercher ou de contrôler les épitaphes littéraires enfouies sous la mousse du temps, nous nous disions cependant : « Pourquoi donc aller ainsi de préférence aux plus ardus, aux plus délaissés, et négliger quelquefois en revanche les plus familiers et partant les plus illustres? Faut-il que la piété, l'attrait des ruines, fausse et atténue le culte et le sentiment de la belle et vraie nature? Les taillis, les broussailles, les sentiers escarpés, méritent sans doute qu'on s'y égare, mais ne faut-il pas revenir sans cesse au figuier paisible, l'honneur de la plaine? Cet arbre au diadème de fruits verts, au dôme obscur et odorant, ne mérite-t-il pas d'être préféré aux saules dépouillés et tortueux? N'est-ce pas là qu'on oublie les heures du jour, la pensée perdue dans le calme du ciel, ou bien, plongée dans quelque chef-d'œuvre, quelque livre éternellement frais et nouveau comme les rameaux qui l'abritent? »

Ce que nous disions à propos de Lesage, nous le redirons également aujourd'hui à propos d'Hamilton, sans qu'il y ait cependant de rapprochement à faire entre ces deux écrivains dont l'un est assurément supérieur à l'autre tant en popularité qu'en gloire; mais l'un a eu le mérite de venir avant l'autre, et c'est un titre dans un certain genre. Ensuite, l'écrivain qui a si souvent charmé nos loisirs et presque notre enfance par le récit des aventures et équipées du chevalier de Grammont, ne mérite-t-il pas autant et plus que tant d'autres de voir ses principaux traits réunis dans le cadre d'une miniature moderne? Il convient de ne pas rester trop long-temps à distance de certains noms; car les admirations et les sympathies convenues engendrent aisément la froideur. Mais telle est la richesse et l'abondance du grand siècle littéraire, qu'il arrive souvent qu'on oublie quelques-uns de ses plus charmans rejetons; on les délaisse, on les croirait volontiers perdus comme des fleurs qu'on négligerait de cultiver, et puis on les retrouve, on s'y voit ramené par un hasard, et l'on dirait alors une conquête nouvelle; ce n'est pas sans surprise ni sans émotion que l'on remarque combien est grand ce bel édifice poétique du XVIIe siècle, noble, délicat jusque dans ses moindres parties, dans ses plus légers accessoires!

Quand même Hamilton ne serait pas connu par ses *Mémoires* que tout le monde a lus, par ses contes que l'on cite également, mais quelquefois un peu sur parole; il le serait encore par l'approbation et même la sympathie marquée que Voltaire lui a témoignée dans plusieurs occasions. On se souvient de ce passage du joli conte des *Trois manières :*

Téone souriant conta son aventure
En vers moins allongés et d'une autre mesure,
Qui courent avec grace, et vont à quatre pieds
Comme en fit Hamilton, comme en fait la nature.

Dans le *Temple du Goût,* Hamilton obtient aussi quatre vers flatteurs, et il est dit dans une note qu'il a laissé des vers.

Voltaire ne pouvait manquer du reste de rendre justice au talent d'Hamilton, car son esprit fut un peu parent du sien, et lui a même eu de réelles et directes obligations, tant dans sa poésie légère que dans sa prose. Lorsqu'on résume les sentences et les arrêts que Voltaire a prononcés dans le cours de sa longue carrière, on peut lui reprocher sans doute plus d'un jugement superficiel ou passionné, mais jamais ou bien rarement rendu dans un sens contraire à son goût

et à son sentiment. Or, il ne faut que se rendre compte des qualités de son esprit, de ses inclinations naturelles, pour comprendre qu'il n'a dû rien tant haïr ni poursuivre plus volontiers de son sarcasme que le boursouflé, le faux éclat, l'affectation bourgeoise. Au contraire, ce qui sentait l'élégance de cour, les choses délicates, les pensées et les tournures brillantes, et même les fines allégories, tout cela lui allait droit au cœur, et c'est par là sans doute que Quinault a su lui plaire. Mais en revanche, s'il s'est décidé à louer Crébillon, c'est bien à Mme de Pompadour que Crébillon le doit. Mieux que Quinault, Chaulieu, Saint-Aulaire, Lafare et autres introduits avec honneur dans *le Temple du Goût*, Hamilton était fait pour plaire au prince des hommes d'esprit, à l'écrivain français par excellence, car il unissait à la grace et à la délicatesse de la société du *Temple* ce vif éclat de causticité, cette fine étincelle satirique qui a bien dû entrer pour quelque chose dans l'éloge que Voltaire a fait de lui.

Il serait, je pense, fort difficile de préciser ou d'indiquer seulement l'époque, le point décisif et marquant, où le talent de bien écrire a dû naître en France, ou pour parler plus nettement le talent d'écrire avec élégance, esprit et justesse. Dans les premiers essais de notre langue, à travers les récits de nos plus anciens chroniqueurs, on démêle déjà d'excellentes pages, des traits d'éloquence réelle, des qualités de franchise et de raison qui ne seront assurément point perdus lorsqu'il s'agira de débrouiller ce chaos, pour en tirer le noble et beau langage français du XVIIe siècle. Mais que sera-ce donc si du berceau même de la langue on arrive directement aux écrits de Rabelais? Déjà, la prose comique semble créée tout entière. Jamais on n'aura peut-être plus de hardiesse ni de fécondité dans les tournures, plus de ressources piquantes dans les détails de la phrase, plus de verve ni de brillante liberté que le père de Gargantua et de Gargamelle. Tous ces tours de force d'expressions dont on tire vanité aujourd'hui, ces enchevêtremens grotesques, ces amalgames d'épithètes et de périphrases, tout cela a été inventé et exécuté par Rabelais, et certes bien mieux qu'on n'a pu le faire après lui. Dans la période suivante, on s'est occupé d'épurer cette prose dont les défauts ne sont guère sensibles que chez les continuateurs; il fallait d'une part adoucir les expressions, policer les mœurs de cette merveilleuse folle, et puis lui donner ce tour noble et concis, cet enchaînement ferme et logique qu'elle ne devait acquérir qu'entre les mains de Pascal. Molière devait ensuite la plier à ce ton de philosophie familière qui est l'apanage de la sublime raison. Enfin, il

s'agissait de lui donner ce je ne sais quoi de vagabond, de vif et d'abandonné qui fait qu'en lisant on croit rêver, converser, et retrouver ses pensées; il fallait que cette phrase déjà si libre et si souple par elle-même pût encore courir à travers champs, la tunique flottante, les cheveux épars. Or, ce nouvel enchantement, cette grace suprême, la langue française devait la recevoir des mains d'une femme, de sa fille chérie, Mme de Sévigné.

Cependant, après ces grands maîtres, Rabelais, Mme de Sévigné, Pascal, Molière et tant d'autres, la prose narrative et comique avait encore à acquérir un dernier degré de perfection, presque un raffinement, moins important sans doute que les autres qualités, mais qui a bien aussi son prix et son emploi. Elle devait dans certains cas savoir imiter ce qui se fait dans une causerie fine et moqueuse, affecter de traiter sérieusement l'interlocuteur que l'on persifle et bafoue dans le fond de sa consience, cacher une arrière-pensée caustique sous un air d'indifférence et de dégagement. Cette finesse, le comble de l'atticisme moderne, n'est autre que l'ironie, ressource précieuse et peut-être indispensable pour la satire, arme aiguë et subtile dont le maniement exige beaucoup de délicatesse jointe à un grand fonds de gaieté, car l'ironie touche de très près à la froideur. Dans l'antiquité littéraire, l'ironie n'existait pas et ne pouvait exister; l'Allemagne ne se doutera jamais peut-être du genre de légèreté qu'elle comporte; l'Angleterre s'en est plus rapprochée, surtout dans quelques passages des lettres d'Horace Walpole. En France, elle a dicté les meilleurs chapitres de *Gil Blas*, elle a produit Voltaire tout entier, son absence se fait sentir dans les pamphlets de Courier, son éclat discret anime au contraire et rehausse les plus heureux couplets de Béranger. Or, ce genre de moquerie si précieux, si délié, qui ne s'adresse qu'aux lecteurs d'esprit, et ne devait naître que dans les meilleures années littéraires du règne de Louis XIV, c'est Hamilton qui l'a créé, et il en est encore aujourd'hui l'inimitable modèle.

Tel est le premier titre de cet écrivain, et il suffit pour le faire vivre éternellement dans la mémoire des gens de goût. Il a eu l'art d'ajouter une corde nouvelle au clavier si riche de l'esprit français; il a su dire les choses d'une certaine façon, leur donner un tour piquant et imprévu, écrire comme on conversait sans doute à la petite cour de la duchesse du Maine, ou à Londres, chez la duchesse de Bouillon, inventer et narrer comme personne n'avait encore inventé, ni raconté avant lui; et voilà pourquoi nous donnerons le pas, dans cette esquisse, à la prose d'Hamilton sur ses vers. Bien que sa poésie ait

sans doute son prix, comme nous le verrons, elle ne doit passer qu'en second, car c'est surtout à sa prose qu'il doit sa réputation d'esprit charmant et d'écrivain original.

Il est peu d'ouvrages français qui aient été lus et réimprimés plus souvent que les *Mémoires du chevalier de Grammont;* les éditions en sont nombreuses, et en Angleterre plus qu'ailleurs. Ces mémoires sont demeurés comme un chef-d'œuvre de fine narration, de grace et d'élégante causticité; ils se sont si bien conservés qu'on les dirait écrits d'hier, si ce tour de causerie, cet esprit simple, exempt d'apprêt et d'enflure, n'était pas presque perdu maintenant. Et cependant, chose singulière! ce livre qu'on a si souvent lu, feuilleté, traduit et réimprimé, n'a presque jamais obtenu ce genre d'examen critique qui fut si libéralement prodigué dans le siècle dernier à tant de poèmes et de tragédies secondaires; il est vrai que cette négligence est souvent la pierre de touche des bons livres. Laharpe, qui juge dans son *Cours de Littérature* tant d'hommes et de choses, ne consacre guère plus d'une demi-page aux œuvres d'Hamilton; Palissot, qui fait mention dans ses *Mélanges de Littérature* de Cyrano de Bergerac, de la Calprenède et même de Furetière, ne prononce le nom d'Hamilton que par occasion, et, pour le mettre bien au-dessous de Crébillon fils qu'il appelle le *Pétrone français;* ce titre fut aussi décerné à Bussy Rabutin. Du reste, il n'est pas rare de voir traiter avec un certain dédain les ouvrages d'une apparence frivole qui ont exigé parfois les plus réelles dépenses d'imagination et d'esprit; heureusement, les générations suivantes réparent aisément ces inégalités d'attention, elles laissent tomber dans l'oubli ce que les âges précédens ont pris pour des monumens durables, et conservent souvent ce qui ne fut à leurs yeux que de légères bagatelles et de simples jouets.

Le début des *Mémoires du chevalier de Grammont* peut être regardé comme ce qui a été écrit dans notre langue de plus ingénieux et de plus entraînant. Le récit du siége de Trin, le départ du chevalier, la description de sa présentation à la cour, son équipement *mi-partie de Rome et d'épée,* la partie de tric-trac avec le petit suisse, Matta, si original, si insouciant, « qui est mort sans confession » a dit Mme de Maintenon, enfin, la partie de quinze avec le comte de Cameran soutenue par un détachement d'infanterie, toute cette histoire est si supérieurement racontée, brodée de traits si excellens, d'observations si fines et si gaiement corrompues, qu'il n'est presque pas un passage, un mot, un incident qui ne soit gravé dans la mémoire du lecteur.

C'est mieux qu'un chapitre de mémoires, c'est une comédie tout entière; on y retrouve presque à chaque ligne les traces de cette ironie supérieure, qui donne la plus haute idée du style et de la manière d'Hamilton. Comment citer toutes les étincelles d'esprit, toutes les saillies qui passent et éblouissent dans le cours de ce morceau? « Son esprit, dit l'auteur en parlant de son héros, était tellement à la mode, que c'était se déshonorer que de ne pas se soumettre à son goût. » *Se déshonorer* dans le sens où le narrateur l'emploie, n'indique-t-il pas qu'une nouvelle source de satire et de moquerie vient d'être ouverte au style français? Et plus loin, en parlant de ces deux Allemands jouant au tric-trac... « Jamais chevaux de carrosse, dit-il, n'ont joué comme ils faisaient. » Hamilton était le seul qui eût osé employer ces tournures incisives et singulières; La Bruyère lui-même, si hardi, ne s'était encore rien permis de pareil: on connaît ensuite la description du chapeau pointu pareil à un clocher d'église, puis, la phrase devenue presque proverbiale, « demande pardon de la liberté grande; » enfin, le réveil du chevalier, l'apparition de Brinon, ses cruelles questions, ses exclamations, ses plaintes; avant d'annoncer à son maître entièrement ruiné par le jeu, que sa mère lui a remis en partant cinquante louis pour les pressantes nécessités, et la réflexion du chevalier, l'une des phrases du plus haut comique qui ait peut-être été écrite nulle part. « Les parens font toujours quelques vilenies à leurs pauvres enfans... »

On ne saurait, ce me semble, accorder trop d'éloges à cette confession du chevalier, toute vive, pétulante, effrontée comme l'humeur et la pensée du héros; on sent un esprit sans pareil qui se joue de son lecteur et de lui-même, fascine, emporte, éblouit dans un tourbillon comique sans jamais refroidir ni fatiguer un seul instant. C'est un enchaînement, un feu de file continu de saillies et de moqueries charmantes; c'est l'épigramme française dans toute sa force et sa vivacité. Enfin, est-ce louer dignement de pareilles pages que d'assurer qu'elles peuvent être impunément imputées à tel esprit moderne qui userait de toutes les libertés de la phrase et de la langue, et aurait vécu cependant à la cour de Louis XIV? On les cite éternellement comme certains passages de Molière et de Cervantes, elles sont classiques dans un genre unique; on s'efforcerait vainement d'égaler leur mérite qui tient, pour ainsi dire, à l'essence des mœurs d'une époque évanouie.

Mais aussi, il faut dire, la manière d'Hamilton éclate là tout entière; il n'a rien écrit qui surpasse ni même égale ce siége de Trin;

on ne peut douter qu'il n'ait travaillé ce morceau plus particulièrement que tous les autres, sans doute parce qu'il y met son héros en scène, ce qui le force, à l'insu de sa nonchalance peut-être, à atteindre les cimes du comique.

Du siége de Trin et après la fameuse partie de cartes au camp de M. de Turenne, où le gagnant laisse *un cheval* pour les cartes, Hamilton conduit son héros à la cour de Turin, puis, après l'avoir fait séjourner quelque temps en France où il assiste au siége d'Arras en qualité de volontaire, il le suit à la cour d'Angleterre où le chevalier de Grammont se vit, comme on sait, exiler. La cause de cet exil est assez connue; le chevalier de Grammont, qui ne doutait de rien, avait recherché, en même temps que Louis XIV, une des filles d'honneur de la reine-mère nommée Lamotte Hourdancourt. Les tableaux que nous possédons du règne épicurien et licencieux de Charles II, sont trop nombreux pour que nous essayions d'en donner ici une peinture nouvelle; d'ailleurs, à quoi bon? Hamilton, qui eût été au besoin si bon historien, n'a pas prétendu faire l'histoire de ce règne, il n'a voulu qu'en donner une esquisse, une échappée galante et seulement en ce qui concerne le chevalier, son héros. Les intrigues de la cour d'Angleterre occupent la plus grande partie des mémoires; on y voit figurer alternativement les beautés en renom, la duchesse de Cleveland, Mme de Chesterfield, Mme Middleton, Mlle Brook, miss Jennings, miss Temple, puis, ces héros de débauche qui contribuèrent à embellir et à égayer cette cour si corrompue, *si florissante en mérite,* suivant l'expression d'Hamilton; Buckingham, le comte d'Arran, grand joueur de guitare et de paume, George Hamilton, frère aîné de l'auteur, enfin, ces beaux esprits, amis de l'intrigue et de la table, grands faiseurs de vaudevilles, les Sydley, les Etheredge, le comte de Rochester, ce poète ivrogne que, suivant l'expression de Walpole, les muses rougissaient d'avouer, et enfin, le chevalier de Grammont lui-même.

Tout ce monde d'oisifs élégans, cette jeunesse turbulente et voluptueuse, ce concours de gentilshommes, de joueurs, de filles d'honneur faciles et brillantes, joue, se mêle et se croise dans le récit d'Hamilton avec une parfaite aisance, une sémillante liberté. Il y a même plusieurs passages que tout le monde sait par cœur; telle est l'histoire de l'aumônier Poussatin, puis, celle de l'habit de bal volé par le valet de chambre Termes, qui se perd dans *les sables mouvans.*

Quelle que soit la grace, la délicatesse et surtout l'irréprochable élégance qui rehausse les détails de cette partie des mémoires, on

ne peut nier cependant que ces intrigues galantes qui se succèdent au hasard et s'enchaînent presque sans interruption, voltigeant d'un nom à un autre, brisant, renouant leur chaîne insouciante souvent sans autre raison que le caprice arbitraire des évènemens, tout cela ne soit inférieur en intérêt et même en esprit au récit de la campagne de Trin. La pureté, les graces du style sont toujours les mêmes, mais le comique, proprement dit, n'y apparaît que de loin en loin; et cela est si vrai, que beaucoup de personnes, entreprenant la lecture des *Mémoires du chevalier de Grammont*, s'arrêtent assez volontiers au moment où finit le récit du chevalier; le reste du livre est toujours supérieurement écrit, mais on y remarque de la confusion, et par suite, quelque froideur; l'attention s'égare plus d'une fois au milieu d'un dédale de noms propres dont la seule nomenclature exigerait de grands frais de mémoire. Un défaut qui doit encore être signalé, c'est que le véritable héros du livre, celui qui peut seul lui donner l'unité et la vie, le chevalier de Grammont, ce dieu de la première partie, ne se montre dans la suite que loin en de loin et n'y parle guère. Il faut en toutes choses un centre, un point de ralliement, une physionomie conductrice et dominante qui rallie les autres et concentre en elle-même les divergences de l'action. Or, cette figure du chevalier de Grammont, qui devait rester toujours en relief et sur le premier plan, s'efface et risque même de s'égarer au milieu des personnages sans nombre qui se meuvent et s'agitent autour d'elle. Je sais fort bien que cette méthode de se laisser ainsi conduire aveuglément par la chaîne des évènemens, sans s'inquiéter de l'unité et encore moins de l'intérêt qu'on peut laisser derrière soi, donne au récit beaucoup de vérité, ou, pour mieux dire, de vraisemblance relative; mais aussi la narration peut y laisser la plus grande partie de ses graces, et surtout fatiguer ou indisposer le lecteur. On peut dire, il est vrai, pour la justification d'Hamilton, qu'il a prétendu écrire des *mémoires* et non un roman; mais de l'aveu de tous les écrivains contemporains qui parlent de cet ouvrage, il est plutôt romanesque qu'historique, Hamilton a dû tirer de sa propre invention la plus grande partie des aventures et des détails. On peut donc regretter que l'auteur, en se plaçant sur le terrain de l'imagination, n'ait pas profité de tous ses avantages, surtout avec tant de ressources d'esprit, un style si piquant et si varié. Il nous semble enfin que le tort réel du livre est de commencer comme un excellent roman et de finir comme de simples mémoires, ce qui fait qu'on éprouve à la lecture quelque désenchantement et même des regrets que n'eût pas

produits sans doute la marche inverse. C'est une femme spirituelle et jolie qui commence par jouer un rôle de princesse et finit par un rôle de soubrette.

Une fois au bout de cette critique que nous ne hasardons du reste qu'en tremblant à l'égard d'un livre si justement vanté et surtout si prématurément spirituel, nous pouvons louer sans mesure les traits charmans qui décorent même cette partie que nous déclarons inférieure au début. C'est un genre facile, dira-t-on, que celui de raconter ainsi les évènemens comme ils vous viennent, d'esquisser les figures sans s'inquiéter de l'ordre ni du classement; oui, mais personne n'y excelle autant qu'Hamilton, et surtout, songeons bien qu'il en est le créateur. On ne voit même parmi les faiseurs de mémoires que le cardinal de Retz qui puisse lui être opposé, et encore les qualités du chroniqueur de la Fronde qu'on a un peu complaisamment comparé à Tacite, sont-elles fort opposées à celles d'Hamilton. Ce dernier était poète, et cette grace enchanteresse qui relève toutes choses et que la nature n'accorde qu'à ses favoris, il en était doué à un suprême degré. C'est surtout lorsqu'il s'agit de faire quelque portrait de femme qu'on découvre en lui ce charme irrésistible, l'un des plus vifs attraits de sa manière; nous rappellerons la scène entre Mlles Temple et Hobart dans la salle de bains de la duchesse d'York. Voyez ensuite quel style et quelles fraîches et tendres couleurs il emploie pour décrire la beauté de Mlle Jennings! A-t-on jamais montré plus de simplicité et en même temps d'ingénieuse délicatesse?

« Elle était, dit-il, parée des premiers trésors de la jeunesse et de la plus éclatante blancheur qui fut jamais; ses cheveux étaient d'un blond parfait. Quelque chose de vif et d'animé défendait son teint du fade qui, d'ordinaire, se mêle dans une blancheur extrême; sa bouche n'était pas la plus petite, mais c'était la plus belle bouche du monde. La nature l'avait embellie de ces charmes qu'on ne peut exprimer: les graces y avaient mis la dernière main; le tour de son visage était gracieux, et sa gorge naissante était de même éclat que son teint. Pour achever, en un mot, sa figure donnait une idée de l'aurore ou de la déesse du printemps, telles que les poètes nous les offrent dans leurs brillantes peintures... »

Les Mémoires du chevalier de Grammont abondent en traits de ce genre; on y trouve d'un bout à l'autre l'agrément de la facilité, cette abondance naturelle qui fait que les plus piquantes observations, les pensées les plus fines et les plus justes paraissent tomber d'elles-mêmes de la plume. On a cherché à diminuer le mérite d'Hamilton

en prétendant qu'il rédigea ses mémoires presque sous l'inspiration du chevalier son beau-frère. M. Auger lui-même, dans une notice exacte et judicieuse placée en tête de son édition des œuvres d'Hamilton, annonce que les *Mémoires de Grammont* furent composés, moitié de réminiscence et moitié sous la dictée du héros.

Il est peu important, sans doute, de savoir à quelle source appartient précisément un ouvrage qui vit surtout par l'originalité du style et le mérite des détails : cependant cette assertion qui consisterait à faire considérer le beau-frère d'Hamilton comme son auxiliaire direct dans la rédaction de ses mémoires, nous semble devoir être relevée comme pouvant apporter quelque confusion dans les opinions relatives aux ouvrages d'esprit. En effet, il y a fort loin d'un homme d'intrigue et d'équipées, de gaieté purement active et belliqueuse tel qu'on nous peint le chevalier de Grammont, à un écrivain capable de mettre en scène, de personnifier dans un livre cette destinée brillante, d'en faire une sorte d'épopée moqueuse, le bréviaire du petit-maître et de l'homme de cour. Du reste, pour faire la part distincte de ces deux gloires fort opposées, suivant nous, de l'historien et du héros, crayonnons en quelques mots le portrait de ce chevalier si célèbre, justement fêté et recherché sans doute par ses contemporains, mais dont les traits obscurcis aujourd'hui et ternis par les années ont bien quelque obligation à l'immortelle et fine médaille qu'Hamilton leur a consacrée.

« Le chevalier de Grammont, dit Bussy-Rabutin dans les premières pages de son *Histoire amoureuse des Gaules*, avait les yeux noirs, le nez bien fait, la bouche belle, une petite fossette au menton qui faisait un agréable effet sur son visage, je ne sais quoi de fin dans la physionomie, la taille assez belle s'il ne se fût pas voûté. » Les portraits qu'on a de lui confirment autant qu'un portrait le peut faire ce qu'en a dit Bussy-Rabutin; on y remarque des yeux d'une extrême vivacité, puis, un certain phlegme caustique répandu sur toute la physionomie qui répond à l'idée qu'on se forme du caractère du personnage. Parmi les contemporains, chacun s'est accordé à rendre justice à son esprit; il paraît constant qu'il n'en était guère dont la tournure fût plus vive ni plus originale; il racontait les choses les plus plaisantes du monde avec un grand sérieux, et savait doubler le prix d'un bon mot en y ajoutant une certaine dissimulation comique. Ses reparties avaient une grande renommée; Mme de Sévigné en parle quelque part, Saint-Évremond avait pour la personne et l'esprit du chevalier une prédilection qui touchait presque à l'idolâtrie; les

billets qu'il lui adressait sont remplis de louanges et de flatteries; il l'appelait *mon héros*, comme fit Voltaire pour le maréchal de Richelieu.

Quoi qu'il en soit de l'esprit et de l'agrément que pût avoir le commerce de ce chevalier qui fut surnommé *le familier des rois*, il est indubitable, et cela d'après les témoignages fournis par le récit d'Hamilton lui-même, son chantre et son panégyriste par excellence, que, même à une époque où les mœurs n'offraient guère de rigidité, celles du chevalier de Grammont étaient loin d'être pures ni même conformes aux règles de la plus simple honnêteté. Il résulte de ses propres aveux, qu'il friponnait au jeu et en tirait même vanité; les détails de la partie de quinze avec le comte de Caméran en fontfoi. Les biographes et les faiseurs de notices ont invoqué, pour le justifier de ce vice, plusieurs circonstances atténuantes, les mœurs du temps, les suites d'une régence aussi licencieuse, aussi désordonnée sur certains points que celle qui se préparait; enfin, l'exemple du cardinal Mazarin lui-même, que l'on soupçonnait fort de tricher au jeu. Mais, malgré ces faits divers qui pourraient avoir une certaine autorité dans des cas moins authentiques que ceux du chevalier, il nous paraît fort difficile d'arriver à son sujet à une absolution complète, d'autant que, sur d'autres matières, il était loin de se montrer rigoureux ni délicat. En fait d'amours par exemple et de galanteries, il passait pour séducteur impitoyable, persécuteur effréné; tous les moyens lui étaient bons pour réussir ou même pour ne pas réussir, car le mérite de compromettre une femme lui semblait au moins égal à celui de l'obtenir. « Il eût mieux valu, dit Bussy, pour une pauvre femme, avoir quatre poursuivans sur les bras, que d'avoir lui seul. Il était libéral jusqu'à la profusion, et, par là, ses rivaux ni ses maîtres ne pouvaient avoir de valets. »

C'est ici cependant, c'est lorsqu'on a pu se faire une idée du caractère et des mœurs du chevalier de Grammont, qu'il convient de faire intervenir son historien et de décider lequel des deux est, à proprement parler, l'obligé de l'autre. Voyez : transmis par la stricte et littérale tradition, que serait ce brillant chevalier placé dans la balance inflexible des actions et des choses, si ce n'est un fripon titré, un joueur éhonté, un de ces escrocs de bonne compagnie, habiles à recouvrir leurs vices et leurs honteuses manœuvres d'un vernis de séduisante légèreté qui ne fait qu'en aggraver les principes et les suites?

Mais voici venir Hamilton, l'enfant des graces, qui tend les bras à ce personnage équivoque, le cautionne et le protège de son enchan-

teresse et spirituelle adoption, en fait son héros, son idole poétique, l'orne, l'embellit, le métamorphose, et va presque jusqu'à le convertir, sinon en honnête homme, du moins en une façon de Dieu. Dès-lors, adieu les récriminations morales, les règles ordinaires, les réminiscences de la commune honnêteté; grace à son historien, Grammont n'appartient plus à la réalité; le voilà monté, comme Hercule, dans les voûtes dorées de l'olympe des demi-dieux et des héros de romans; ses plus fortes équipées sont absoutes par elles-mêmes; ses vices, transformés par la fiction, deviennent presque des qualités, des splendeurs, de prestigieux éblouissemens; ses débauches, ses intrigues, ses plus vifs écarts, tout cela se fond dans un arc-en-ciel lointain de transparente gaieté, de chatoyante comédie, dont on serait désespéré de voir effacer ou corriger une seule nuance. Qui donc, en achevant la lecture des *Mémoires du chevalier de Grammont*, a songé à conserver au héros la moindre rancune, à censurer ses mœurs et ses façons d'agir? Qui ne s'est surpris à le fêter, à l'accueillir, à l'applaudir même dans ses travers, comme fait Hamilton lui-même? Telle est la force et la marque unique du génie ironique ou passionné; sans métamorphoser précisément un coquin en honnête homme, il le compense, le rehausse, et pour tout dire enfin *l'idéalise*, témoins Panurge, Gil Blas, Scapin, Desgrieux, et à une distance fort rapprochée, bien que sur une ligne historique, le chevalier de Grammont.

Est-il besoin maintenant de prouver qu'en tant qu'écrivain Hamilton ne doit rien à son beau-frère? Quand même Bussy, qui rend d'ailleurs pleine justice à l'esprit du chevalier de Grammont, ne nous apprendrait pas qu'*il écrivait le plus mal du monde*, ne suffit-il pas de voir agir et voltiger ce caractère inconstant et superficiel pour comprendre qu'il dut être toujours à cent lieues de ce degré d'application que nécessite le talent d'écrire même d'une façon ordinaire, à plus forte raison le talent d'écrire comme Hamilton? Saint-Évremond nous apprend d'ailleurs que, pour rédiger même de simples lettres, le chevalier de Grammont, qui ne se piquait pas de bel esprit, avait recours à la plume de son beau-frère. Ce commerce d'amitié habituel et constant a pu s'appliquer également, dans l'opinion des biographes, aux ouvrages écrits par Hamilton, mais à tort, suivant nous. Le chevalier de Grammont est à son historien ce qu'Achille est à Homère, ou plutôt c'est un simple masque, qui devient entre les mains d'un artiste un buste immortel. Il convient de préciser une fois pour toutes l'intervalle qui sépare l'esprit de conversation et de manières de l'es-

prit d'invention et de style; car ce sont deux modes d'invention, deux ordres d'idées fort distincts, et dont l'un ne survit guère que grace à l'autre.

Nous nous sommes arrêté avec quelques détails sur les *Mémoires du chevalier de Grammont,* car, il faut le dire, là se trouve la meilleure part du mérite d'Hamilton, dans ce simple volume si court, si rapide, et qui s'est placé de lui-même au nombre de ces bijoux littéraires dont la réunion forme l'immortelle parure de la langue et de la littérature française. Depuis, on a raconté plus ambitieusement sans doute, on a rassemblé plus d'ornemens et d'images, les pages des récits ont étalé des styles plus riches en apparence, mieux fournis, plus descriptifs, mais nulle part peut-être elles ne se sont enchaînées avec plus de naturel et de grace; vous diriez la succession fortuite et facile des impressions et des pensées, le simple jeu de la rêverie. C'est une délicieuse campagne que l'on parcourt, où l'œil se perd dans des contours de verdure, où rien ne sent la culture ni le travail; les fleurs qu'on y rencontre, les éminences de gazon, la source que l'on entend soupirer au loin, tout cela semble être venu de soi-même, sous un ciel enchanté, comme naissent toutes choses aux époques privilégiées des beaux-arts.

Les Mémoires du comte de Grammont furent écrits à la cour d'Angleterre, au centre même des dissipations et des folies qui forment le fond du livre; mais ce fut à Saint-Germain, à la cour sombre et bigote de Jacques II, qu'Hamilton composa ses Contes, qui sont très loin de valoir ses Mémoires. Pourtant on relit souvent encore avec plaisir cette partie de ses œuvres; on y trouve certaines qualités de pur détail, il est vrai, mais qui n'en sont pas moins importantes et utiles à noter quant aux conclusions générales à tirer des ouvrages et du caractère de l'écrivain.

Chacun connaît l'origine de ces contes : les récits des *Mille et une Nuits,* traduits, ou, pour mieux dire, enjolivés par Galland, venaient de paraître et faisaient fureur parmi les dames de la cour. Cette passion, bien naturelle cependant et suffisamment justifiée par des histoires souvent si merveilleusement poétiques, excita les railleries du satirique Hamilton : ce fut pour faire la critique et démontrer l'exagération de ce goût qu'il écrivit ses Contes, qui ne sont, à proprement parler, qu'une parodie des *Mille et une Nuits.* Il faut toutefois faire une exception en faveur du *Bélier,* qui eut, comme nous le verrons, une origine particulière.

Les *Contes* occupent plus d'espace que les *Mémoires de Gram-*

mont; et, bien qu'on y retrouve le même mérite de diction et de naturel, ils leur sont fort inférieurs sous le rapport de l'intérêt. Ce qui donne tant de charme et de prix aux récits des *Mille et une Nuits,* c'est sans contredit l'extrême bonhomie du narrateur, sa bonne foi, sa confiance dans ce qu'il raconte; tandis que dans l'auteur français, on devine l'homme qui se moque de sa fable, persifle ses acteurs, se met en scène comme satirique et non comme comique, ce qui détruit complètement l'effusion romanesque et le prestige de la fiction. Il ne faut donc pas chercher dans ces contes ni l'intérêt ni la logique des faits ou des sentimens; on ne se sent guère inquiété ni tourmenté de ce qui pourra arriver en bien ou en mal à Tarare, à la fée Dentue, à Luisante, au géant Moulineau, au prince de Trébizonde; tout cela est un peu léger, un peu puéril même, et n'est guère fait pour captiver l'attention; mais il faut oublier le sujet, qui n'est rien, même le point de vue, qui nous semble faux et défavorable, et se contenter d'aller à la découverte de certaines fleurs de style uniques et charmantes, qu'Hamilton semble avoir laissé tomber par mégarde de sa corbeille, et semées au hasard sur un fond léger, comme du reste dans les moindres sujets où sa plume s'est promenée.

Fleur d'Épine, qui, dans toutes les éditions d'Hamilton, est placée en tête des contes, ne devrait venir qu'après *le Bélier;* ce dernier conte étant le premier qu'Hamilton ait écrit. Du reste, le conte de *Fleur d'Épine* est assurément le meilleur de tous; il y règne une teinte sentimentale qui lui donne un caractère particulier; puis, au milieu d'une invention généralement vagabonde ou indécise, on rencontre des pages si douces, si fraîches, revêtues d'un si pur duvet de jeunesse et de grace, qu'on se sent porté vers l'émotion en les tournant, et presque prêt à s'attendrir. *Fleur d'Épine* est d'ailleurs une créature charmante, et voici son image telle que nous la montre Hamilton : « A sa fraîcheur, on l'eût prise pour l'aurore d'un jour d'été; à sa taille, pour la mieux faite des déesses; et à sa grace, pour toutes les graces assemblées dans sa personne. » Tarare est un garçon très entreprenant, très amoureux, La Harpe cite avec raison un certain passage de son entretien avec *Fleur d'Épine*, lorsqu'ils voyagent ensemble sur la jument Sonnante, comme un modèle de tendresse et de sentiment. Cet entretien est délicieux de grace et d'abandon; il montre tout ce qu'Hamilton eût pu faire, s'il eût voulu se livrer parfois à ces qualités de charme et de sensibilité poétique qu'il possédait à un haut degré sous ce masque enjoué dont il

couvrit constamment les traits de sa muse. Mais il était avant tout bel esprit, homme de cour, et, dans ce temps-là, on se contentait assez volontiers de ne poursuivre qu'une seule guirlande littéraire, fût-elle même légère.

Le *Bélier* fut composé pour la belle-sœur d'Hamilton, la comtesse de Grammont, qui avait acheté la terre des Moulineaux, près Meudon, probablement à l'époque du rappel définitif de son mari à la cour de France. Cette dame trouva le nom de *Moulineau* dur et vulgaire; elle résolut (sans doute en souvenir de la carte du *Tendre*) de le changer contre celui de *Pontalie*. Le conte d'Hamilton a eu pour origine cette métamorphose. Il s'agit de chasser du domaine le géant Moulineau, et d'y installer à sa place la belle Alie, et par suite *Pont-Alie;* tout cela est, bien entendu, écrit dans ce goût d'innocente féerie que l'on retrouve dans la plupart des contes français imités de l'arabe.

Le début du *Bélier* est en vers, et Voltaire le citait souvent comme un morceau plein de grace et de finesse; c'est, en effet, la meilleure partie du conte; le début seul peint Hamilton tout entier :

Moi qui n'appris rien de ma vie,
Ni des neuf sœurs, ni d'Apollon,
Qui ne suis point de l'Hélicon,
Ni de la docte académie, etc.

On doit aussi remarquer le ton heureux et vif que le conteur emploie pour prendre congé de la poésie et recourir à la prose qui lui sert à achever son conte. Après avoir dit que :

Le cheval ailé court les champs,
Se cabre et prend le frein aux dents,
Lorsque d'une main incertaine,
Un auteur, par de vains élans,
Au milieu des airs se promène.

Il ajoute :

Chez l'importune poésie,
D'un conte on ne voit pas la fin;
Car, quoiqu'elle marche à grand train,
A chaque moment elle oublie
Ou ses lecteurs, ou son dessein;
Et sans se douter qu'elle ennuie,
Elle va, l'hyperbole en main,
Orner un palais, un jardin,

Ou relever en broderie
Tout ce qu'elle trouve en chemin.

Le début des *Quatre Facardins* est également en vers, mais il est moins heureusement tourné que celui du *Bélier*, et a le défaut de se rapprocher un peu trop de la prose. Les *Quatre Facardins* n'ont pas été achevés, et la fin qu'en a donnée M. de Lévis fait le procès du genre, puisqu'un écrivain peut s'y faire impunément le continuateur d'un autre. Nous ne dirons rien de *Zénéyde* et de *l'Enchanteur Faustus*, si ce n'est pour y signaler des vers charmans, fort peu connus, et qui se trouvent comme enfouis dans ces récits, sans qu'on ait jamais songé à les en extraire.

Mais voici qui nous amène par une pente presque insensible à parler des vers d'Hamilton qui tiennent une place assez grande dans ses œuvres complètes, et méritent assurément d'être lus, car ils représentent un des côtés les plus brillans de cet esprit insouciant et volage. Boileau a écrit à Hamilton, à propos d'une pièce de vers que ce dernier lui avait envoyée : « Tout m'y a paru également fin, spirituel, agréable et ingénieux. Enfin, je n'y ai rien trouvé à redire que de n'être pas assez long. »

Les vers d'Hamilton répondent à l'opinion favorable qu'en ont exprimée Despréaux et Voltaire. Sans avoir les qualités de sa prose, ils brillent par la grace et le naturel; ils se rapportent cependant, pour la plupart, à l'école épicurienne et par trop leste (grammaticalement parlant) des Chapelle, des Chaulieu, des La Fare. Le grand défaut de cette versification à rimes redoublées est de n'être, à proprement parler, ni de la prose, ni de la poésie, mais Hamilton a de plus que La Fare et Chaulieu ce quelque chose d'incisif et d'entraînant qui caractérise les poésies légères de Voltaire. De plus, on y trouve des images, des comparaisons ingénieuses et brillantes, enfin ce coloris poétique que l'on chercherait vainement dans les épîtres et les chansons agréables, d'ailleurs, des versificateurs du *Temple*.

Voici des vers que l'on rencontre dans le conte intitulé *l'Enchanteur Faustus*. On croirait entendre parfois comme un écho de la muse des graces poétiques; ils rappelleront peut-être au lecteur ces délicieux vers mêlés que l'on découvre comme des touffes de fleurs solitaires et inconnues, dans le *songe de Vaux*, *Psyché* et les moindres épîtres échappées à la plume de la Fontaine. Il s'agit du portrait de la belle Rosemonde.

Tout plaisait dans son beau visage;
De Flore les trésors naissans
Y paraissaient en étalage,
Mais purs, naturels, innocens,
Et tels qu'on les voit au printemps,
Quand zéphyre les sèche après un prompt orage.
Sa bouche couronnait l'ouvrage,
Ses yeux n'étaient pas des plus grands.
Mais, ciel! quel était ce langage,
De leurs traits vifs et séduisans,
Puisque par leurs regards les plus indifférens,
Jusques au fond du cœur ils s'ouvraient un passage!
Sa taille avait de ces appas
Qu'on sent, mais qu'on n'exprime pas:
La noblesse en était suprême;
Dans toute sa figure, et jusque dans ses pas,
C'était un certain air digne du diadème;
Mais c'était de ces airs qu'on aime,
Et qu'on aime jusqu'au trépas.

Enfin, pour compléter l'image des qualités et des dons inestimables que la nature s'est plu à rassembler et à marier en faveur d'Hamilton, qu'il nous soit permis de citer encore quelques vers qui feront naître sans doute certaines réflexions sur l'emploi du temps et la destinée littéraire d'Hamilton, surtout si l'on vient à les rapprocher des traits les plus piquans des *Mémoires du chevalier de Grammont*.

Les vers suivants terminent *l'Enchanteur Faustus* et peuvent passer pour les adieux d'Hamilton, le conteur et le poète :

Ainsi chantait par nos vallons,
Par nos bois et par nos prairies,
Ou bien sur les rives fleuries
De quelque onde des environs,
Un certain berger sans moutons,
S'occupant de ses rêveries,
Ou décrivant dans ses chansons,
Sans y mêler de flatteries;
De vrais appas sous de faux noms.
Mais c'en est fait, et ce langage,
Dont il sut parfois enchanter
Quelques bergères du village,
Du temps qu'il aimait à chanter
Ne lui paraît qu'un sot ramage

Qui n'a plus de quoi le tenter.
Adieu, dit-il, célèbre rive,
Où tant de fois mes chalumeaux
Accompagnaient ma voix plaintive,
Lorsque je racontais mes maux
Au cours de votre eau fugitive!
Adieu, vous dis, célèbre rive!
Je vous consacre mes pipeaux.

Les vers d'Hamilton forment avec ses lettres un très gros volume; les éditeurs y ont réuni, suivant l'usage, tout ce qui a pu lui échapper, digne ou non de l'impression, bouquets, madrigaux, rondeaux, chansons, impromptus, jusqu'aux plus légères bagatelles. La plus importante de ces pièces est l'épître mêlée de prose et de vers, adressée au comte de Grammont. Elle est écrite avec une facilité brillante, et l'on y remarque une description du *Mercure Galant* qui se recommande par ce léger grain de moquerie élégamment cachée que l'auteur a semé dans tous ses écrits. Cependant, quel que soit le mérite de ce morceau, et même après une récente lecture, nous persistons à croire qu'il n'y a pas lieu de regretter cette mode d'entrelacer les vers à la prose dans une même composition; elle fait tort aux deux genres, elle nuit aux vers qu'elle mésallie avec la prose, et nuit en même temps à la prose dont elle détruit l'harmonie et l'unité. C'est donc en vain qu'on invoquerait pour protéger ce genre contre l'oubli ou pour le remettre en honneur des ouvrages tels que l'*Épître au comte de Grammont, le Voyage de Chapelle et Bachaumont*, et même *le Temple du goût* de Voltaire; de pareils écrits prouvent seulement qu'à force de goût et d'esprit, on peut avoir presque raison dans une cause qui n'en reste pas moins défavorable et littérairement mauvaise.

Avant d'essayer de rendre compte des divers mérites d'Hamilton et d'épuiser la liste de ses œuvres, il eût été plus logique sans doute, et plus conforme à la méthode ordinaire, d'esquisser d'abord le portrait de l'homme, de crayonner sa biographie et sa vie privée, et de passer ensuite à l'écrivain. Mais il nous a semblé qu'ici cet ordre pouvait être impunément et même avantageusement interverti. En effet, bien que réputé classique à la frivolité près, Hamilton n'est cependant pas assez populaire, son nom est trop compromis même, dans l'opinion publique avec celui de son héros, le chevalier de Grammont, pour qu'on puisse intéresser certains lecteurs à sa personne et aux détails intimes de sa biographie, avant d'avoir au moins rassemblé

ses titres de poète et de conteur. D'ailleurs, la vie d'Hamilton fut fort simple, fort paisible. Elle peut se raconter en quelques mots; elle n'offre point d'événemens ni de troubles, rien enfin qui ait dû influer sur les écrits du poète. Mais il faut la connaître, ne fût-ce que pour comparer la carrière et l'emploi du temps d'un écrivain d'il y a cent cinquante ans avec les destinées littéraires actuelles.

Voltaire, dans sa liste des écrivains du siècle de Louis XIV, fait naître Hamilton à Caen; mais c'est une erreur. Antoine Hamilton naquit en Irlande d'une ancienne famille écossaise, et nul doute que cette origine n'ait contribué à étendre et à varier son esprit. On y démêle, à travers une grace, une vivacité toute française, quelque chose qui tient à *l'humour des Anglais*. Les *Mémoires du chevalier de Grammont* sont d'ailleurs fort estimés en Angleterre; la première édition de luxe, avec portraits, a été faite par Horace Walpole, et est sortie de son imprimerie de Strawberry-Hill.

L'éducation d'Hamilton s'est faite en grande partie en France; il était encore au berceau lorsque sa mère l'y amena, après la mort de Charles Ier. Il y resta jusqu'à l'âge de quatorze ans. Il vécut successivement à la cour de Charles II, où le goût de la littérature et de la langue française fut, comme on sait, en grande faveur; puis à la cour de France, et enfin à Saint-Germain, à la cour de Jacques II, où les jésuites et les prêtres tenaient le haut bout, et dont il a décrit la tristesse et l'ennui dans la dédicace du conte de *Zénéyde*. Sa personne était, dit-on, agréable; son caractère (en pouvait-il être autrement?) avait un grand penchant à la causticité; on n'y retrouvait point cependant l'enjouement, la vivacité qui distinguent ses écrits; il avait ce genre de réserve et de froideur qui tient à l'habitude d'observer. Hamilton naquit vers 1636 et mourut en 1720, ce qui fait une existence de plus de soixante-quinze ans.

On doit regretter sans doute qu'une vie si longue n'ait pas été mieux remplie, et que la collection des œuvres d'Hamilton soit si courte, comparée au nombre d'années qu'il a vécu. Cet écrivain de tant d'esprit et de charme n'a en définitive produit qu'un ouvrage immortel, il est vrai, mais qui se compose d'un seul volume, puis des contes que lui dicta la circonstance au moins autant que l'inclination, enfin des poésies insouciantes, négligées pour la plupart, et où se trouvent quelques vers d'un goût exquis.

Le reste de cet esprit charmant s'en alla en délicats passe-temps, en railleries, en propos, en chansons, en fines et spirituelles sornettes; mais il était de ceux que la nature forme et pétrit dans un

jour de délices; il fut surtout nonchalant, ami du loisir, et sans doute ne songea guère à la gloire. Il a eu toutes les qualités qui font les poètes d'élite, les génies éminens et variés; passion, éclat, gaieté, grace suprême, le don d'écrire supérieurement, sans effort et sans presque l'avoir appris, Hamilton a eu tout cela; il en a fait usage à sa façon, c'est-à-dire au gré de sa paresse. On peut le comparer à un arbrisseau qui dédaignerait presque de grandir, de peur de vieillir, et se contenterait de laisser tomber de temps à autre de ses branches quelques fleurs d'une senteur délicieuse, sans s'inquiéter des fruits qu'il pourrait produire.

Confiez cependant à une autre main cette plume prédestinée, à quelque écrivain de nos jours, par exemple : que de productions diverses ne verriez-vous pas éclore, pamphlet, comédie, roman satirique, ardentes fictions, tous les modes de style et de pensées, depuis l'épigramme familière jusqu'aux graves relations de l'histoire! Au lieu de tout cela, l'auteur des *Mémoires du chevalier de Grammont* s'est contenté de ne produire qu'un seul livre, mais écrit, composé de telle sorte qu'on ne sait presque si on doit lui souhaiter des frères et des successeurs, de peur de voir s'évanouir dans un calice plus large certains parfums de langage exquis et concentrés, de peur de sacrifier la qualité à l'étendue, de commettre aux chances toujours dangereuses de la fécondité un esprit, un chef-d'œuvre qui a d'ailleurs tous les dons et les avantages de la fécondité, je veux dire la liberté, le naturel et la grace.

Heureuse époque que celle qui se trouve avoir ainsi légué aux éternelles méditations des descendans, même ses jouets et ses frivolités; où, quand nous sentons quelque chose manquer à nos jouissances, nous n'aurions pas le courage de vouloir rien déranger à l'ordre des choses littéraires et poétiques tel qu'il nous est transmis, où tel écrivain qui ne fut peut-être regardé de son temps que comme un bel esprit de cour, un poète de salon, intervient dans le siècle suivant, comme aïeul direct et peut-être même comme instigateur décisif de deux génies, de deux maîtres, Voltaire et Lesage!

ARNOULD FREMY.

LES

POÈTES POPULAIRES

DE LA BRETAGNE.[1]

Quoique les gens du peuple, en Bretagne, soient généralement doués d'un génie poétique assez remarquable, et qu'on puisse attribuer indifféremment les chansons bretonnes à la masse, sans distinction de sexe, d'âge ou d'état, cependant, il est certains individus qui passent pour leurs auteurs : ce sont les meuniers, les tailleurs, les *pillaouer* ou chiffonniers, les mendians, et ces poètes ambulans, qui ont retenu le nom usurpé, incompris désormais, hélas ! et bien déchu de *barz* (barde).

Personne, excepté les *kloer* et les prêtres, dont nous parlerons tout à l'heure, ne se trouve dans une position aussi favorable au développement des facultés poétiques, personne n'est mieux fait pour jouer le rôle de chroniqueur et de nouvelliste populaire. Leur vie errante, l'exaltation de leur esprit, qui en est la suite naturelle, leurs loisirs, tout les sert merveilleusement.

La seule différence qu'il y ait entre l'existence du meunier et celle des autres chanteurs de ballades, c'est qu'il rentre chaque soir au moulin; comme eux, du reste, il fait le tour du pays, il traverse les villes, les bourgs, les villa-

(1) Nous empruntons ce curieux extrait à l'introduction d'un recueil de chants populaires de la Bretagne, que M. de la Villemarqué doit publier prochainement à la librairie de Charpentier, rue des Beaux-Arts.

ges, il entre à la ferme et au manoir, il visite le pauvre et le riche, il se trouve aux foires et aux marchés, il apprend les nouvelles, il les rime et les chante en cheminant; et sa chanson, bientôt répétée par le mendiant, les porte sur l'aile du refrain d'un bout de la Bretagne à l'autre.

En effet, les mendians, en cela semblables aux chanteurs populaires actuels du pays de Galles, colportent et répètent plus souvent les chansons des autres qu'ils n'en composent eux-mêmes. Il est très remarquable que, méprisés ailleurs, ces gens soient en Bretagne presque l'objet d'un culte affectueux; cette commisération toute chrétienne emploie les formes les plus naïves et les plus tendres dans les dénominations qu'elle leur donne; on les appelle « bons pauvres, chers pauvres, pauvrets, pauvres chéris, » ou simplement « chéris; » quelquefois on les désigne sous le nom « d'amis ou de frères du bon Dieu. » Nulle part le mendiant n'est rebuté; il est toujours sûr de trouver un asile et du pain, dans le manoir comme dans la chaumière. Dès qu'on l'a entendu réciter ses prières à la porte, ou dès que la voix de son chien a annoncé sa présence, on va au-devant de lui, on l'introduit dans la maison, on se hâte de le débarrasser de sa besace et de son bâton, on le fait asseoir au coin du feu et prendre quelque nourriture. Après s'être reposé, il chante à son hôte, pour prix de ses bons offices, une chanson nouvelle, et ne le quitte jamais que le front joyeux et la besace lourde. Aux noces, on le trouve à la place d'honneur au banquet des pauvres, où il célèbre l'épousée, qui les sert elle-même à table.

Le barz occupe dans l'ordre, qu'on nous passe cette expression ambitieuse, un rang plus élevé que les autres chanteurs; il nous représente assez bien, avec le poète mendiant mais moins en laid, il faut en convenir, ces gueux et ces ménestrels vagabonds, ombres des bardes primitifs, à qui Taliesin donnait, au VIe siècle, l'injurieux sobriquet de bardes dégradés, et auxquels il faisait un crime de vivre sans travail et sans gîte, de servir d'échos à la voix publique, de débiter les nouvelles en vogue parmi le peuple et de courir les fêtes et les assemblées. Aucun des reproches qu'il leur adresse ne serait déplacé dans un sermon de nos rigides prédicateurs bretons; nous en avons entendu plus d'un tenir, à l'égard des chanteurs populaires, un langage peu différent de celui du satirique cambrien.

On pourrait démêler encore dans les traits des barz ambulans quelques rayons perdus de la splendeur des anciens bardes. Comme eux ils célèbrent les actions et les faits dignes de mémoire; ils dispensent avec impartialité à tous, aux grands et aux petits, le blâme et la louange; comme eux ils sont poètes et musiciens; parfois ils essaient de relever le mérite de leurs chants, en les accompagnant des sons très peu harmonieux d'un instrument de musique à trois cordes, nommé *rébek*, que l'on touche avec un archet, et qui n'est autre que la *hrouz* ou *rote* des bardes gallois et bretons du VIe siècle.

On sait que ceux de ces poètes qui étaient aveugles, faisaient usage de certaines tailles, dont les coches, disposées d'une façon particulière, leur tenaient

lieu de caractères, et fixaient dans leur mémoire les chants qu'ils voulaient y graver. Cette espèce de mnémonique s'appelait l'alphabet des bardes; plusieurs barz aveugles s'en servent encore aujourd'hui pour se rappeler le thème et les diverses parties de leurs ouvrages.

On sait aussi qu'il était défendu aux bardes, par leurs propres lois, de s'introduire dans les maisons sans en avoir préalablement obtenu la permission, et qu'ils la demandaient en chantant à la porte. C'est un usage auquel nos chanteurs ambulans ne manquent jamais de se conformer; leur salut habituel est : « Dieu vous bénisse, gens de cette maison; Dieu vous bénisse, petits et grands. » Ils n'entrent que lorsqu'on leur a répondu : « Dieu vous bénisse aussi, voyageur, qui que vous soyez. » Si on tarde à leur répondre, ils doivent passer leur chemin.

Enfin, comme les anciens bardes domestiques chez les Gallois, ils sont l'ornement de toutes les fêtes populaires, ils s'assoient et chantent à la table des fermiers, ils figurent dans les mariages du peuple, ils fiancent les futurs époux, selon d'antiques et invariables rites, et cela, avant que la cérémonie religieuse ait lieu. Ils ont leur part dans les présens de noces; ils jouissent d'une liberté illimitée de parole, d'une certaine autorité morale, d'un certain empire sur les esprits; ils sont aimés, recherchés, honorés presque autant que l'étaient ceux dont ils mènent à peu près la vie, dans une sphère moins élevée.

De l'histoire sérieuse à la chronique légère, de la chronique au roman d'amour, et de celui-ci au simple narré d'une intrigue amoureuse, ou seulement à l'effusion d'un sentiment vif et personnel, la transition est facile. Nous devons même dire que les chants historiques dont le thème est un événement de quelque valeur publique ou privée, et les chants d'amour qui offrent quelques traits piquans, empruntés à la vie domestique et inspirés par des faits actuels, rentrent souvent les uns dans les autres.

Les chants de cette dernière classe sont l'œuvre des meuniers, ou, le plus souvent, des tailleurs. Le caractère particulier du tailleur est la causticité et la raillerie. « Son oreille est longue, dit le proverbe breton, son œil nuit et jour ouvert, et sa langue aiguë. » Rien ne lui échappe : il chansonne impartialement tout le monde, disant en vers ce qu'il ne pourrait dire en prose, comme ce barbier du Midas breton qui, ayant découvert un jour que son maître avait des oreilles de cheval, s'en alla couper sur la grève un roseau dont il fit une flûte, pour répandre en tout lieu la nouvelle. Ses chants sont des satires mordantes, alors même qu'elles semblent l'être moins. Toute leur valeur, comme celle des ballades, est dans leur donnée actuelle. Le tailleur est au courant de toutes les intrigues secrètes; il surprend souvent les amours, et se donne le plaisir malin de les effeuiller dans leur fleur, aux yeux de la foule.

On en peut dire autant des meuniers et des pillaouers; ils mériteraient donc assez le reproche que Taliesin adressait à certains chanteurs populaires de son temps : toutefois, s'ils raillent la conduite du prochain, on peut leur rendre cette justice qu'ils ne le calomnient jamais.

Lorsqu'elles expriment la passion, les chansons d'amour sont, en général, l'œuvre des *kloer*, qui y figurent le plus souvent eux-mêmes comme acteurs et comme poètes. Cette poésie intime, personnelle et sentimentale, forme dans la littérature populaire de Bretagne une branche très distincte et non moins curieuse, sinon aussi importante, que la branche purement historique.

On donne aujourd'hui le nom de *kloer*, ou clercs, aux jeunes gens qui font leurs études pour entrer dans l'état ecclésiastique. Il correspond exactement au gallois *kler*, qui avait très anciennement une des significations du mot *clerus*, terme de la basse latinité, s'appliquant comme lui aux savans. Déjà du temps de Taliesin, il s'employait, comme aujourd'hui, dans le sens de ménestrel, de barde d'un rang inférieur, d'écolier-poète.

Les kloer bretons appartiennent en général à la classe des paysans et quelquefois du petit peuple des villes et des bourgades. Les siéges épiscopaux de Tréguier, de Léon, de Kemper et de Vannes, sont les villes qui en réunissent le plus; ils y arrivent par bandes, du fond des campagnes, avec leurs costumes étranges, leurs longs cheveux, leur langue et leur naïveté rustique. La plupart n'ont guère moins de dix-huit à vingt ans. Ils vivent ensemble dans les faubourgs; le même galetas leur sert de chambre à coucher, de cuisine, de réfectoire et de salle d'étude. C'est une existence bien différente de celle qu'ils menaient dans les champs; une révolution complète s'opère bientôt en eux; à mesure que leur corps s'énerve et que leurs mains blanchissent, leur intelligence se développe, leur imagination prend un nouvel essor. L'été et les vacances les ramènent au village; c'est la saison des fêtes et des plaisirs, « la saison, dit un poète breton, où les fleurs s'ouvrent avec le cœur des jeunes gens. » Rarement les kloer reviennent à la ville sans y rapporter le germe d'une première passion. Avec elle s'élève dans leur ame un grand orage; un combat s'y livre entre Dieu et le devoir, l'amour et ses douces faiblesses : souvent l'amour est le plus fort. L'oisiveté, la réflexion, l'idée d'un bonheur prochain qu'on pourrait cueillir, le contraste de la gêne, des privations, de la servitude présente, avec la liberté des bois; l'isolement, le mal du pays, les regrets, la tristesse, contribuent à développer ce sentiment qui n'existait qu'en germe. Un mot, un signe, un geste, un regard imprudent, que sais-je? parfois le son d'un instrument sauvage qui s'éveille au fond du vallon, le font éclater tout à coup : alors l'écolier jette au feu ses livres de classe, maudit la ville et le collége, renonce à l'état ecclésiastique et revient au village.

Mais, le plus souvent, Dieu l'emporte. En tout cas, l'écolier-poète a besoin, c'est son expression, de « soulager son cœur » ; ses confidences, il les fait à la muse; c'est elle qui reçoit ses premiers aveux, qui sourit à ses joies d'enfant, et qui essuie ses larmes. Poésie et poètes pleins de fraîcheur et de grace, dont l'auteur de *Marie* peut donner une idée, et que M. Émile Souvestre a peints d'après nature dans quelques pages charmantes.

Ce qu'on vient de lire fera comprendre pourquoi le vieux satirique cambrien accuse les kloer de son temps de flatter les femmes mariées dans des chansons

perfides, de les séduire en leur suggérant des pensées d'amour, et de corrompre les jeunes filles

Par un instinct naturel à tous les poètes vraiment populaires, les kloer dont nous parlons chantent, mais n'écrivent jamais. On dirait qu'ils redoutent, pour leurs chastes œuvres, le sort de ces chansons bâtardes que vendent sous leur nom, dans les foires des villes, aux servantes et aux valets, les estimables libraires qui en sont les auteurs. Les kloer préfèrent le siége rustique, mais solide, que leur élève dans son cœur l'habitant des campagnes, à celui que la publicité, par l'entremise des imprimeurs, offre à ses courtisans; et ils ont raison. La mémoire de l'ouïe, comme nous l'enseignent les bardes, est, en effet, bien autrement fidèle aux poètes populaires que la mémoire des lettres. Écrire et se faire imprimer serait pour eux renoncer à être appris par cœur et à entendre répéter leurs chants, de génération en génération.

Devenus prêtres, les kloer brûlent ce qu'ils ont adoré; ainsi Gildas, oubliant sous le froc du moine que dans sa jeunesse il avait fait partie du corps des bardes, déclamait contre eux. Kloer, ils dédaignaient les chants des mendians et des chanteurs nomades; prêtres, ils maudissent les kloer et leur art, les mendians et leurs chansons; et, cependant, ils tiennent aux uns comme aux autres par plus d'un lien encore. Ils empruntent aux kloer leurs effusions d'amour, et les font monter vers le ciel en cantiques pieux. Les sentimens qu'ils expriment étant toujours vivans dans les cœurs, leurs œuvres, en cela différentes des ballades et des chants d'amour, n'ont besoin, pour devenir populaires, que d'être composées dans une forme vulgaire qui les rende accessibles à l'intelligence et à la mémoire du peuple; elles se retiennent et se transmettent d'âge en âge comme des prières.

C'est avec un recueillement religieux que le peuple écoute les chanteurs; ceux de la Bretagne ont tout fait pour mériter ce respect. Leur rôle n'est pas seulement d'amuser et de plaire, ils ont à remplir une autre et plus grave mission : ils sont les conservateurs de la langue, des annales populaires, des bonnes mœurs même, des vertus sociales, et, nous pouvons le dire, un des instrumens les plus actifs de la civilisation, si, par ce mot, l'on veut entendre ce qui est beau, honnête et bien. Cette mission, ils l'ont comprise et remplie à toutes les époques. Comme les bardes cambriens, leurs frères, ils ont chanté les destinées de leur patrie, ses malheurs et ses espérances. La tradition nous apprend que l'un d'eux fut pris par un chef étranger, qui lui fit crever les yeux et le fit jeter au fond d'un cachot, où il mourut, victime de son dévouement à la cause de son pays.

Au moyen-âge, les bardes soutiennent de leurs accens patriotiques le courage des Bretons menacés par la France; ils célèbrent les glorieuses rencontres où leurs compatriotes ont eu occasion de se signaler; ils flétrissent de noms infâmes les traîtres qui préfèrent le joug doré de l'ennemi à la liberté pauvre et fière. Quand cette liberté a été glorieusement mise en gage entre les mains de la France, ils ont encore des chants de louange pour ceux qui l'aiment;

quand, enfin, après plusieurs siècles, elle leur échappe au milieu d'une tempête qui ébranle l'Europe entière; quand leur pays est envahi, leur territoire ravagé, et leurs prêtres bannis ou condamnés à mort, leur voix, s'éveillant tout à coup avec les sons du tocsin, salue l'étendard paroissial qui flotte au sommet des clochers, enflamme les bandes guerrières de paysans changés en soldats, et retrouve pour les chanter son antique inspiration.

Ainsi, jamais la cause des poètes populaires bretons n'a été distincte de celle de leur pays. Soumise à des lois qui n'admettent plus de privilégiés, sans rôle à jouer dans l'avenir, comme nation, mais non sans mémoire du passé, la Bretagne se recueille aujourd'hui dans le sanctuaire domestique, à l'abri de ses vieilles croyances, de ses mœurs et de son langage, prêtant l'oreille à ses chanteurs dont la muse désormais, pacifique comme elle, n'est plus que la muse du foyer.

De même qu'elle était autrefois l'expression fidèle des sentimens les plus nobles de la multitude, qu'elle faisait naître des arbrisseaux et chanter de blanches colombes sur la tombe des martyrs; qu'elle faisait sourire l'innocent au milieu des flammes, qu'elle appelait au secours de la faiblesse opprimée le dévouement chevaleresque; qu'elle célébrait la foi des sermens; qu'elle livrait, avec une admirable impartialité, le fils coupable à l'exécration de la postérité, en même temps qu'elle désignait ses bénédictions à la mémoire de la mère et de l'aïeul, — de même, toujours préoccupée du bien ou du mal, toujours pleine de respect pour l'équité populaire, toujours honnête, moralisatrice, impartiale et sérieuse, la muse populaire de la Bretagne marche d'un pied libre et léger dans ses routes aimées, entraîne tous les cœurs, et conserve sur la multitude un empire absolu.

Au fond de la Basse-Bretagne, vit, en une chaumière isolée, un pauvre paysan, appelé Loïz Guivar, qu'une infirmité a fait surnommer Loïz Kam, ou Louis-le-Boiteux; il représente physiquement trait pour trait, mais au sérieux, ce nain bizarre d'un ancien roi de France; il est doué d'une intelligence remarquable; son humeur est douce, calme et parfaitement égale; quoiqu'il passe pour un peu sorcier, ses mœurs et sa conduite ont toujours été d'une sévérité irréprochable; il est poète, et sait par cœur un très grand nombre de chansons. Les anciens bardes, on s'en souvient, se vantaient d'être sorciers; quant à lui, il s'en garde bien. Les connaissances magiques, vraies ou supposées de notre poète, vieux secrets traditionnels que lui aurait enseignés son grand-père, jointes à sa probité personnelle, lui ont donné dans sa paroisse une certaine autorité morale; on vient le consulter; ses avis ont du poids; ses jugemens sont en général sanctionnés par l'opinion publique, et ses chants sont toujours des enseignemens utiles qui se gravent dans les esprits.

Or, il est un vice auquel le paysan breton, habituellement sobre, se livre volontiers, les jours de fête; la destruction de ce vice commun à tous les peuples de race celtique, et qui paraît avoir été jadis autorisé par leurs lois religieuses, est devenue, depuis l'établissement du christianisme, l'objet des

efforts constans, non-seulement du clergé, mais des bardes eux-mêmes. Ses épouvantables suites ont jeté, il y a peu d'années, la consternation dans la paroisse de Loïz Guivar : témoin de l'évènement, il en a fait une ballade « pour l'enseignement de chacun, » comme il nous le dit lui-même ; et son œuvre a produit un effet tellement salutaire que le nombre des habitués de taverne a considérablement diminué dans le canton qu'il habite.

Nous pourrions citer mille autres exemples de l'utilité pratique de la poésie populaire. On sait qu'à l'époque où le choléra désolait la Bretagne, les médecins et l'autorité, n'obtenant aucun résultat par leurs circulaires imprimées, firent mettre avec succès en chanson l'exposé des remèdes propres à guérir la maladie. Mais il est un fait tout récent qui prouve combien est sérieux le rôle des poètes populaires, et avec quel respect religieux les écoute le peuple. A Saint-Pol-de-Léon, il y a quelques mois, un jour de foire, un chanteur aveugle rassemblait autour de lui la foule. Après l'invocation ordinaire et l'exposition du sujet (c'était un meurtre affreux commis dans le canton), il s'arrêta un moment ; puis adressant la parole au peuple : « Chrétiens, avant d'aller plus loin, disons un *Pater* et un *De profundis* pour l'assassin et la victime. » A ces mots ; il ôte son chapeau ; tous se découvrent comme lui, et le chanteur, faisant le signe de la croix, récite les prières expiatoires, auxquelles la foule répond avec recueillement ; puis il se remet à chanter.

Ces foires sont avec les fêtes des noces et de l'agriculture, avec les nuits funèbres, où l'on s'assemble pour veiller et prier près d'un lit de mort, et les fileries du soir (*Nozíou néza*), le théâtre habituel des chants des poètes.

Le *fileries* sont, pendant l'hiver, l'occasion la plus fréquente que les habitans des campagnes ont de se rendre visite. Réunis, dès six heures du soir, en cercle devant un large foyer dont la flamme éclaire seule la chaumière, vieillards et jeunes gens, filles et garçons, chantent et content tour à tour. Quelquefois un poète ambulant, qui va chantant de ferme en ferme, en s'accompagnant du rébek, comme allaient ses aïeux de manoir en manoir, vient frapper à la porte au milieu de la nuit, et paie en chanson à ses hôtes, au milieu des applaudissemens, l'hospitalité qu'on lui donne. C'est à une de ces fêtes de nuit qu'un barde ambulant nous apprit la ballade que je cite plus bas, et où des templiers sont mis en scène ; un crime commis par des templiers en a fourni le sujet ; elle remonte au XIVe siècle :

Les templiers ou moines rouges, comme les appellent les Bretons, n'étaient pas plus populaires en Bretagne que dans les autres parties de l'Europe occidentale. En Angleterre, les enfans s'en allaient criant par les rues : « Gardez-vous de la bouche des templiers ! » En France, on dit encore aujourd'hui proverbialement : « Boire comme un templier. » On les accusait d'initiations infames : d'adorer « une certaine tête horrible, à barbe blanche, avec des yeux étincelans, qu'ils appelaient leur Sauveur. » Le peuple prétendait qu'ils oignaient et servaient cette idole de la graisse d'un enfant nouvellement né d'un templier et d'une vierge, « cuit et rosty au feu, » et qu'à leur entrée

dans l'ordre, ils renonçaient au christianisme et crachaient sur la croix. Tels furent les motifs de leur condamnation.

On voit, aux portes de Kemper, les ruines d'une antique commanderie de templiers. C'est probablement là que se passa le fait consigné dans la ballade qu'on va lire. Il y a lieu de croire qu'il arriva sous l'épiscopat d'Alain Morel, évêque de Kemper, de 1290 à 1321, époque de l'abolition des templiers de Bretagne.

LES TROIS MOINES ROUGES.

Je frémis de tous mes membres, je frémis de douleur, en voyant les malheurs qui frappent la terre,

En songeant à l'évènement qui vient encore d'arriver aux environs de la ville de Kemper, il y a un an.

Katelik Moal cheminait en disant son chapelet, quand trois moines, armés de toutes pièces, la joignirent;

Trois moines sur leurs grands chevaux, bardés de fer de la tête aux pieds, au milieu du chemin, trois moines rouges.

— Venez avec nous au couvent, venez avec nous, belle jeune fille; là ni or ni argent ne vous manqueront.

— Sauf votre grace, messeigneurs, ce n'est pas moi qui irai avec vous; j'ai peur de vos épées qui pendent à votre côté.

— Venez avec nous, jeune fille, et il ne vous arrivera aucun mal.

— Je n'irai pas, messeigneurs, on entend dire de vilaines choses.

— On entend dire assez de vilaines choses aux méchans! Que mille fois maudites soient toutes les mauvaises langues!

Venez avec nous, jeune fille, n'ayez pas peur.

— Non, vraiment! je n'irai point avec vous; j'aimerais mieux être brûlée!

— Venez avec nous au couvent, nous vous mettrons à l'aise.

— Je n'irai point au couvent; j'aime mieux rester dehors.

Sept jeunes filles de la campagne y sont allées, dit-on, sept belles jeunes filles à fiancer, et elles n'en sont point sorties.

— S'il y est entré sept jeunes filles, vous serez la huitième!

Et eux de la jeter à cheval et de s'enfuir au galop;

De s'enfuir vers leur demeure, de s'enfuir rapidement avec la jeune fille en travers, à cheval, un bandeau sur la bouche.

Et au bout de sept ou huit mois, ou quelque chose de plus, ils furent bien étonnés en cette abbaye;

Au bout de sept ou mois, ou quelque chose de plus :

— Que ferons-nous, mes frères, de cette fille-ci maintenant?

— Mettons-la dans un trou de terre. — Mieux vaudrait sous la croix. — Mieux vaudrait encore qu'elle fût enterrée sous le maître-autel.

— Eh bien! enterrons-la ce soir sous le maître-autel, où personne de sa famille ne la viendra chercher!

Vers la chute du jour, voilà que tout le ciel se fend! De la pluie, du vent, de la grêle, le tonnerre le plus épouvantable!

Et un pauvre chevalier, les habits trempés par la pluie, qui voyageait tard, battu de l'orage,

Qui voyageait par là et cherchait quelque part un asile, arriva devant l'église de l'abbaye.

Et lui de regarder par le trou de la serrure, et de voir briller dans l'église une petite lumière,

Et les trois moines, à gauche, qui creusaient sous le maître-autel, et la jeune fille sur le côté, et dont les pieds nus étaient attachés.

La jeune fille se désolait, demandait grace.

— Laissez-moi la vie, messeigneurs, au nom de Dieu!

Messeigneurs, au nom de Dieu! laissez-moi la vie! J'errerai la nuit et je me cacherai le jour. —

Et la lumière s'éteignit peu après, et il restait à la porte sans bouger, stupéfait,

Quand il entendit la jeune fille se plaindre au fond de son tombeau :

— Je voudrais pour ma créature l'huile et le baptême,

Et l'extrême-onction pour moi-même, et je mourrai contente et de grand cœur après.

— Monseigneur l'évêque de Cornouaille, éveillez-vous bien vite; vous êtes là dans votre lit couché sur la plume molle;

Vous êtes là dans votre lit, sur la plume bien molle, et il y a une jeune fille qui gémit au fond d'un trou de terre dure,

Requérant pour sa créature l'huile et le baptême; et l'extrême-onction pour elle-même. —

On creusa sous le maître-autel par ordre du seigneur comte, et on retira la pauvre fille, au moment où l'évêque arrivait;

On retira la pauvre fille de sa fosse profonde, avec son petit enfant, endormi sur son sein;

Elle avait rongé ses deux bras, elle avait déchiré sa poitrine, elle avait déchiré sa blanche poitrine jusqu'à son cœur.

Et le seigneur évêque, quand il vit cela, se jeta à deux genoux, en pleurant, sur la tombe;

Il passa trois jours et trois nuits sur la terre froide, vêtu d'une robe de crin et nu-pieds.

Et au bout de la troisième nuit, tous les moines étant là, l'enfant vint à bouger à la clarté des flambeaux,

Et à ouvrir les yeux et à marcher tout droit, tout droit aux trois moines rouges: — Ce sont ceux-ci! —

Ils ont été brûlés vifs, et leurs cendres jetées au vent; leur corps a été puni à cause de leur crime (1).

(1) Le peuple voit encore la nuit les moines rouges; ils sont vêtus de manteaux

Aux foires et aux fileries, on ne chante guère que des ballades; aux fêtes des noces et de l'agriculture, que des chansons d'amour; que des cantiques, aux veillées funèbres. Aux assemblées religieuses connues sous le nom de *Pardons*, on chante et des chants historiques, et des chants d'amour, et des cantiques, et des légendes.

Les grandes réunions nationales, chez tous les peuples anciens, doivent leur origine à la religion. Les Gaulois s'assemblaient sous les ordres de leurs druides, dans un lieu consacré. Les vieilles lois Hœlmutiennes qui font mention de réunions semblables dans l'île de Bretagne, antérieurement au xe siècle, les appellent des « synodes privilégiés de fraternité et d'union, » et les disent présidées par les bardes. Le christianisme leur fit perdre leur caractère païen, mais il ne paraît avoir changé ni leur institution fondamentale, ni leurs cérémonies, ni leurs usages, ni le temps, ni le lieu des réunions; fidèle à sa prudente manière d'agir avec les barbares, il n'abattit pas le temple païen, il le purifia. Le *Menhir* est toujours debout; mais la croix le domine.

C'était aux solstices qu'avaient lieu, en Cambrie, comme les assemblées druidiques, les plus grandes réunions chrétiennes; c'était dans les lieux consacrés par la religion des ancêtres, parmi les dolmen, au bord des fontaines, qu'on se réunissait; c'était à l'occasion de ces fêtes que revenaient périodiquement ces espèces de jeux olympiques, où les bardes, en présence d'un concours immense, tenaient leurs séances solennelles, et disputaient le prix de la harpe et de la poésie, où les athlètes entraient en lice, et faisaient assaut de courage, d'adresse ou de vitesse, à l'escrime, à la lutte, à la course et à vingt autres exercices semblables, dont parlent les anciens auteurs. C'était à ces fêtes que la foule trouvait dans la danse et la musique une diversion passagère aux soucis journaliers de sa misérable existence. Les sectes protestantes, qui déchirent et dépoétisent ce malheureux pays, leur ont ôté tout caractère religieux : il n'en reste que des débris, sauvés à grand'peine par les bardes, ces gardiens de la nationalité galloise, qui désormais ne s'appuie plus que sur les mœurs, la langue et les traditions. En Bretagne, elles ont conservé leur génie primitif, et la religion a continué d'être l'ame de ces fêtes qui promettent encore à nos vieux usages, à nos croyances vénérables, à notre langue et à notre littérature rustique, de longues

blancs et portent une grande croix écarlate sur la poitrine; ils montent des squelettes de chevaux enveloppés dans des draps mortuaires. Ils poursuivaient, dit-on, jadis les voyageurs, s'attaquant de préférence aux petits garçons et aux jeunes filles, qu'ils enlevaient et conduisaient Dieu sait où, car ils ne les ramenaient point. On raconte qu'une pauvre femme attardée, passant près d'un cimetière, ayant vu un cheval noir, couvert d'un linceul, qui broutait l'herbe des tombeaux, puis tout à coup une forme gigantesque avec une figure verte et des yeux clairs venir à elle, fit le signe de la croix; qu'à l'instant ombre et cheval disparurent dans des tourbillons de flammes, et que, depuis ce jour, les moines rouges (car c'en était un) ont cessé d'être redoutables et perdu le pouvoir de nuire. — C'est peut-être une allégorie de leur épouvantable fin.

années d'existence. Chaque grand *pardon* dure au moins trois jours. Dès la veille, toutes les cloches sont en branle; le peuple est occupé à parer la chapelle; les autels sont ornés de guirlandes et chargés de vases de fleurs; on habille les statues des saints dans le costume national; le patron ou la patronne du lieu se reconnaissent comme des fiancés, l'un à un gros bouquet orné de rubans, l'autre à mille petits miroirs qui brillent sur sa coiffe blanche. Vers la chute du jour, on balaie la chapelle, et l'on jette la poussière au vent, pour qu'il soit favorable aux habitans des îles, qui doivent venir le lendemain; chacun vient étaler, dans le lieu le plus apparent de la nef, les offrandes qu'il fait au saint patron; ce sont généralement des sacs de blé, des écheveaux de lin, des toisons vierges, des ruches nouvelles, ou d'autres fruits de l'agriculture, comme aux anciens jours. Puis des danses se forment au son du *biniou*, de la bombarde et du tambourin, sur le tertre de la chapelle, au bord de la fontaine patronale, où quelquefois un dolmen en ruines sert de siége aux ménétriers. Il y a moins d'un siècle que l'on dansait dans la chapelle même, pour honorer le saint du lieu.

Nous avons vu, en certaines occasions, allumer des feux de joie dans un but semblable, sur le tertre même et sur les collines d'alentour. Au moment où la flamme, comme un long serpent, déroule en montant ses anneaux autour de la pyramide de genêts et d'ajoncs qu'on lui a donnée à dévorer, et s'élance sur le bouquet qui s'élève à sa cime, on fait douze fois, processionnellement, le tour du bûcher, en récitant des prières; les vieillards l'environnent d'un cercle de pierres, et placent au centre une chaudière, où l'on faisait cuire jadis, selon la tradition, des viandes pour les prêtres. Aujourd'hui les enfans remplissent la chaudière d'eau et de pièces de métal, et, fixant quelques brins de jonc à ses parois, ils en tirent des sons harmonieux, tandis que les mendians, assis à l'entour, passent la nuit à chanter en chœur les légendes du saint patron. Ainsi, les anciens bardes chantaient, à la clarté des étoiles, des hymnes en l'honneur de leurs dieux, en présence du bassin magique, dressé au milieu du cercle de pierres, et dans lequel on apprêtait le repas des braves.

Le lendemain, au moment où l'aurore se lève, on voit arriver dans toutes les directions, de toutes les parties de la Bretagne, des pays de Léon, de Tréguier, de Cornouaille et de Vannes, des bandes de pèlerins qui chantent en cheminant. D'aussi loin qu'ils aperçoivent le clocher de l'église, ils ôtent leurs chapeaux et s'agenouillent en faisant le signe de la croix. La mer se couvre aussi de mille barques, d'où partent des cantiques dont la cadence solennelle se règle sur celle des rames. Il y a des cantons entiers qui arrivent sous les drapeaux de leur paroisse, et conduits par leurs pasteurs. D'aussi loin qu'on les aperçoit, le clergé du pardon s'avance pour les recevoir; les croix et les bannières s'inclinent et se saluent au moment où ils vont se joindre, tandis que les cloches paroissiales s'appellent et se répondent dans les airs.

A l'issue des vêpres, sort la procession. Rien de plus magnifique à voir, rien d'imposant, de touchant et de majestueux à la fois, comme ces rangs serrés d'hommes aux longs cheveux, aux costumes variés et bizarres, le front découvert, les yeux baissés, le chapelet à la main, que suivent des troupes de jeunes

filles, dans leurs plus beaux habits de fête, et qu'on prendrait pour des chœurs de vierges célestes; comme ces bandes de rudes matelots, qui viennent les derniers, nus pieds et en chemise, pour accomplir le vœu qui les a sauvés du naufrage; comme cette multitude innombrable, précédée par mille bannières, qui s'avance, en priant, le long de la grève, et dont les chants se mêlent aux roulemens de l'Océan.

Il est certaines paroisses où, avant de rentrer dans l'église, le cortége s'arrête dans le cimetière; là, parmi les tombeaux des ancêtres, le paysan le plus respectable et l'ancien seigneur, la jeune paysanne la plus vertueuse et l'une des demoiselles du manoir, agenouillés au pied de la croix, renouvellent, au nom de la foule, sur le livre des Évangiles, les promesses du baptême. Ainsi, comme toujours, la religion confond tous les âges, tous les rangs, toutes les conditions dans ces pieuses assemblées, qui pourraient s'appeler encore des « synodes privilégiés de fraternité et d'union. »

Des tentes sont dressées dans la plaine; les pèlerins y passent la nuit; on veille fort tard; on reste pour écouter les cantiques que vont chantant d'une tente à l'autre les bardes populaires. Ce jour est tout entier consacré à la religion. Les plaisirs profanes renaissent avec l'aurore et les sons du *biniou*. A midi, la lice s'ouvre, l'arbre des prix s'élève triomphalement au centre; la foule reflue autour de l'enceinte; mille concurrens se présentent; des luttes, des assauts de vigueur ou d'adresse, des courses et des danses sans repos ni trève, remplissent la soirée. La veille et l'avant-veille ont appartenu aux mendians et aux autres chanteurs populaires, accourus de toutes les parties de la Bretagne; cette nuit appartient aux kloer. C'est le dernier soir du pardon qu'ils chantent leurs chansons d'amour, les plus douces et les plus mélancoliques, réunis par groupes sous les vieux arbres qui s'étendent à l'entrée du cimetière.

Au moyen-âge, les Bretons-Cambriens et les Bretons de l'Armorique, dans toutes leurs solennités, chantaient cet antique refrain : *Arthur n'est pas encore mort!* Le chef de guerre illustre, qui savait vaincre leurs ennemis, était encore pour eux, à cette époque, un symbole de nationalité politique.

Naguère, au milieu d'une fête de famille que donnaient aux Bretons d'Armorique leurs frères du pays de Galles, en voyant flotter sur nos têtes les vieux drapeaux de nos aïeux communs, en retrouvant des mœurs semblables à nos mœurs, des cœurs qui répondaient à nos cœurs; en entendant des voix qui semblaient sortir des tombeaux, éveillées comme par miracle aux accens des harpes celtiques, des voix que nous reconnaissons après plus de mille ans, nous répétions tout transportés le refrain traditionnel. Quand je détourne aujourd'hui mes regards vers cette terre poétique qui reste immobile, alors que tout s'agite et change autour d'elle, ne puis-je répéter avec les Bretons d'autrefois : *Arthur n'est pas encore mort!*

TH. DE LA VILLEMARQUÉ.

BULLETIN.

Depuis quelques jours, le ministère est en pleine dissidence d'opinions sur divers sujets; et, comme toujours, tandis que quelques membres du cabinet soutiennent héroïquement que l'union et une parfaite conformité d'opinions règnent dans le conseil, d'autres s'empressent de faire à leurs amis des confidences qui compromettent singulièrement la véracité des premiers. Est-il nécessaire, après les épanchemens de quelques-uns des ministres, de s'arrêter aux dénégations officielles du journal ministériel du soir? Qui donc espère-t-on tromper en disant, dans le *Moniteur Parisien*, qu'il n'y a pas de division dans le ministère au sujet des affaires d'Orient, et qu'il est faux que le ministère a repoussé le dégrèvement par ordonnance, attendu que si le ministère avait pris cette résolution, il le publierait hautement?

Il y a cependant quelque chose de vrai dans les déclarations du *Moniteur Parisien*. Le ministère n'est pas désuni à cette heure sur les affaires d'Orient; car, d'un commun accord, et comme par lassitude, il a cessé de s'en occuper. De même, pour la question des sucres, M. Passy et M. Dufaure ont déclaré hautement dans le conseil qu'ils donneraient leur démission plutôt que de souffrir que M. Cunin Gridaine tînt la parole qu'il a donnée au commerce de Bordeaux; et M. Cunin Gridaine, ainsi que l'amiral Duperré, n'ayant pas eu l'énergie de tenir un langage semblable, les choses en sont restées là. Le ministère est donc parfaitement dans son droit en faisant déclarer officiellement qu'il n'a pas pris de résolution sur cette affaire. C'est même une déclaration qu'il pourrait renouveler chaque soir et chaque matin, dans ses journaux officiels, au sujet de toutes les affaires, et cela sans blesser le moins du monde la vérité.

En ce qui est de l'Orient, cette affaire si grave, si vaste et si périlleuse, semble avoir absorbé toutes les facultés politiques du cabinet du 12 mai, au point de le réduire à un état complet d'impuissance. Grace aux divulgations

de quelques uns de ses membres, on sait à présent toutes les propositions qui ont été faites dans les derniers conseils à ce sujet. Elles sont si nombreuses, si excentriques, qu'il serait difficile et presque irrévérend de les enregistrer. Toutes les côtes de la Syrie et de la Basse-Égypte ont été passées en revue, dit-on, par les membres du conseil. Il a été tour à tour question d'Alexandrette, de Smyrne, et la proposition d'occuper Saint-Jean-d'Acre a été faite, nous assure-t-on, par l'un des ministres, qui avait le plus vivement, et avec le plus de talent, combattu dans la chambre M. de Lamartine, lequel parlait de renouveler en Orient l'expédition d'Ancône. Sans avoir assisté à ce conseil, il est facile de voir, rien qu'à cette proposition, de quelle manière se sont passées les choses, et il est évident que des pensées d'expédition, passablement impraticables, auront été mises sur le tapis. M. le ministre de l'instruction publique, qui avait dans sa poche, nous le savons, une lettre confidentielle, et fort curieuse, dit-on, de M. Saint-Marc Girardin, est un homme trop instruit pour ignorer que la prise de Saint-Jean-d'Acre ne saurait empêcher Ibrahim d'occuper l'Anatolie et de se répandre dans l'Asie mineure. Les souvenirs des croisades pourraient bien nous mener de nouveau à la conquête du saint-sépulcre, et, pour une telle expédition, Jaffa ou Damiette nous conviendraient encore mieux que Saint-Jean-d'Acre; mais ce n'est pas ainsi que nous couvrirons Constantinople. M. Villemain a donc entendu, sans nul doute, prendre un juste milieu entre ceux qui voulaient occuper à la fois Ténédos et Alexandrie; mais, en pareil ca , il vaut mieux ne rien faire que prendre un moyen terme. Aussi ne fera-t-on rien.

C'était un conseil de ministres bien différent, que celui où le général Sébastiani proposa à ses collègues l'occupation d'Ancône! Casimir Périer avait ouvert l'avis d'occuper un point quelconque de l'Italie, d'où l'on pût s'opposer à la fois aux troubles des états de l'église, et à l'entrée des Autrichiens. On voit que sous ce rapport, cette affaire avait quelque analogie avec la question d'Orient. Il s'agit, en effet, maintenant, de prévenir à Constantinople, par une détermination décisive, une émeute ou une révolution qui amènerait infailliblement les Russes dans le Bosphore. Les travaux financiers du président du conseil l'avaient rendu peu familier avec les études géographiques; et son désir de pourvoir à la dignité de la France, comme à la tranquillité de l'Italie, n'était aidé que par la puissance d'une volonté ferme. Guidé par des lumières qui, heureusement, n'ont jamais manqué, dans les grandes circonstances, au conseil, depuis neuf ans, le général Sébastiani résolut la question en désignant sur la carte la forteresse d'Ancône, la meilleure place des états pontificaux, et d'où l'on peut atteindre, en peu d'heures, Trieste, l'entrepôt de tout le commerce autrichien par l'Adriatique, le dépôt de presque toutes les valeurs métalliques de l'empire. On sait le résultat. Nous n'ajouterons qu'un mot. Un journal de la gauche a comparé la conduite vacillante et timide du cabinet actuel à celle que tint M. Molé quand il fit évacuer Ancône. Le ministère du 15 avril a évacué Ancône, parce que les traités le voulaient, et surtout parce

que cette occupation était devenue inutile. Le motif de cette occupation n'existait plus. L'Autriche menace-t-elle donc la France? Menace-t-elle même l'Italie? Le système politique adopté en Italie, depuis le règne de l'empereur actuel, n'a-t-il pas dû modifier la politique de la France? — En politique, comme en toutes choses, il faut se défier des idées fixes; et l'occupation indéfinie d'Ancône en était une, dès qu'elle cessait d'avoir un but. Ce qui se passait en Italie se passe aujourd'hui en Orient. C'est là qu'un peuple à qui nous devons protection est menacé d'une intervention étrangère, et la question se complique par le péril, encore incertain, il est vrai, où se trouve, du côté de l'Angleterre, un autre de nos protégés, le vice-roi d'Égypte. Nous croyons donc pouvoir affirmer que M. Molé n'eût pas tenu la France dans l'inaction, en présence des évènemens actuels de l'Orient. Le ministère qui a fait l'expédition de Constantine et du Mexique a prouvé qu'il ne restait pas indifférent quand il s'agissait réellement de maintenir la dignité et de protéger les intérêts de la France; et nous voyons, dans une lettre d'un voyageur du Nord, qu'un ministre étranger disait en recevant une communication officielle du dernier cabinet : « On voit que M. Molé a conservé les traditions de l'empire. » Il y a là, en effet, quelques bons souvenirs, et il n'est pas nécessaire de demauder conseil à saint Louis, et de remonter aux croisades pour faire respecter, en Orient, l'influence légitime de la France.

Sans doute la tâche est bien difficile, et il faudrait un peu de génie pour l'accomplir. Ce n'est pas la force qui nous manque. Nos troupes sont prêtes à tout, nos flottes suffisantes, si elles étaient envoyées en temps opportun; mais, en voyant ce qui se passe, on pense involontairement à ce personnage de Scott, qui disait au moment où il voyait faire les préparatifs de défense d'une place : « Je vois bien là une formidable hache, mais je ne vois pas la main qui la maniera. » Ce n'est pas que le cabinet ne soit composé, en partie, d'esprits distingués; on y voit des hommes remarquables dans leur spécialité, un guerrier justement illustre, un amiral renommé; mais il est certain, d'après ce qui se passe, que les affaires ne sont pas traitées d'un point de vue général, et que, soit division, soit indifférence, on ne prend de parti sur rien.

Qui osera dire que les affaires sont mieux conduites aujourd'hui qu'elles ne l'étaient sous le ministère du 15 avril? Est-ce que la liberté, l'industrie, la puissance du pays, ont gagné quelque chose au changement d'administration? Cependant, le silence même de l'opposition, qui n'est pas d'ordinaire très scrupuleuse dans le choix de ses attaques, prouve qu'elle renonce à déclarer que nous n'avons pas le gouvernement parlementaire. C'est donc très parlementairement que tous les intérêts sont négligés en France, et que, faute d'une pensée politique sur quoi que ce soit, on laisse aller toutes choses. Jamais le conseil n'a été plus libre assurément. Le journal officiel nous annonce sans cesse, que les ministres se réunissent entre eux, sous la présidence du chef du cabinet, et leurs confidens les entendent quelquefois ou se féliciter ou se plaindre de ce que la couronne les écoute délibérer dans une attitude passive.

En ce qui est de cette question d'Orient, on a affirmé que les obstacles étaient venus d'en haut, et on a osé parler d'une influence qui s'était opposée à l'adoption de tout parti décisif et énergique. Rien n'est plus contraire à la vérité, et il paraît certain, d'après le dire même de quelques membres du cabinet, qu'ils ont été tour à tour invités à proposer quelque chose, et à s'entendre pour exécuter une résolution quelconque. Il est vrai que le roi a toujours voulu régner par la paix, par les arts et par l'industrie, et le remarquable discours qu'il a prononcé lors de la distribution des récompenses accordées aux industriels, en est une nouvelle preuve. Les journaux étrangers, qui rendent unanimement justice à cette belle allocution, sont cependant bien loin de penser qu'elle annonce à l'Europe la résolution d'abandonner les intérêts de la France. Est-ce que le commerce et l'industrie ne sont pas intéressés à la conservation de notre influence en Orient? Sait-on bien que nos rapports commerciaux avec la Syrie avaient une importance de 50,000,000 par an, réduits de plus des trois quarts par l'extension des opérations commerciales de l'Angleterre, et qu'une bonne direction de nos affaires pourrait les rétablir sur l'ancien pied? Qui dit prospérité commerciale d'une nation, dit aussi force et puissance; et ce n'est pas une haute intelligence comme celle dont nous parlons, qui méconnaîtra la vérité de ce principe. Si les attaques auxquelles on se livre depuis huit ans ont quelques fondemens, l'expédition d'Ancône n'a pas été faite sans la participation de la haute influence qui dirige, au dire de l'opposition, toutes les affaires extérieures. L'expédition d'Ancône a-t-elle été une action timide, contraire à l'idée qu'on se fait de la dignité de la France? Il se peut, et nous croyons sans peine qu'un esprit élevé, pratique, accoutumé à juger de haut les affaires, hésite à jeter sa pensée au milieu d'une complication de projets impraticables, de vues peu étendues, et attende avec patience qu'une véritable proposition politique surgisse du milieu de tout cela. Est-ce là ce que l'opposition appelle mettre obstacle aux vues du ministère, et empêcher l'accomplissement de ses projets? D'ailleurs, les ministres actuels n'ont-ils pas demandé, sans relâche, depuis un an, ce qu'ils nommaient, dans la coalition, l'indépendance ministérielle? N'est-ce pas leur obéir que de laisser le plus libre cours à la pratique de leurs vues? Il nous semblait jusqu'à présent que les ministres étaient les conseillers de la couronne. Si les ministres attendent, au contraire, de la couronne les conseils qu'ils lui doivent, ne serait-ce pas renouveler l'histoire de ce maréchal, devenu ministre, qui avait pris un secrétaire dont l'office était de dicter les dépêches à cet habile secrétaire d'état? Hâtons-nous de dire, pour éviter tout malentendu, que cette histoire, d'ailleurs bien connue, date de la restauration.

Il est fâcheux, sans doute, que les questions extérieures deviennent si pressantes et si graves, dans un moment où tous les hommes qui pourraient les traiter le plus spécialement, se trouvent en dehors des affaires. Il serait bien inutile de parler davantage de M. le maréchal Soult. En ce qui le concerne, comme ministre des affaires étrangères, l'opinion est unanime, et c'est un de

ces rares sujets sur lesquels il n'y a pas à établir la moindre controverse. Une feuille, une seule, a voulu défendre cette combinaison, en disant que toutes les affaires, même les moins importantes, sont portées au conseil. Il y aurait donc huit ministres des affaires étrangères, si l'on veut continuer à ne pas accepter pour tel M. le maréchal Soult; et d'après cet arrangement, ce seraient ses collègues qui en donneraient l'exemple. Qu'on s'étonne maintenant de l'état des affaires. Il est une justice que nous sommes heureux de rendre à M. le président du conseil. Son attention est toujours au service de ses devoirs, et il ne néglige aucune occasion de prendre connaissance des affaires. Sans doute les négociations sont plus longues à traiter quand à chaque question il faut que le ministre fasse une étude préalable et complète de la matière qui lui est inconnue; c'est bien ici que le temps fait quelque chose à l'affaire. Cette ardeur d'apprendre est toutefois dans M. le maréchal Soult une intention respectable, et qu'on ne saurait trop louer. Il paraît qu'il n'en est pas toujours ainsi dans le conseil, et que plusieurs questions d'importance y ont été décidées sans que les ministres aient pris connaissance des mémoires qui ont été faits au sein même de l'administration, pour les éclaircir. Il est certain, du moins, qu'une grande affaire politique a été portée dans le conseil, et que pas un des ministres n'a voulu consulter les notes qui avaient été déposées par le maréchal Soult. Il s'agissait cependant à la fois des intérêts de notre commerce maritime et de la vie de nos marins.

Une lettre écrite de Constantinople au *Journal des Débats*, par M. Saint-Marc Girardin, confirme une partie des observations que nous avions faites sur les affaires d'Orient. Il en est de l'accord des puissances, annoncé au parlement par lord Palmerston, comme de l'accord de nos ministres, avec cette différence que les idées pratiques ne manquent pas dans les cabinets européens. Les puissances sont d'accord, sans doute, pour maintenir l'intégralité de l'empire turc, mais elles ne l'entendent pas toutes d'une même manière. La Russie ne joint-elle pas à cette question d'intégralité, l'intégralité du divan actuel et le maintien de Kosrew-Pacha. De son côté, l'Angleterre, qui semble, depuis quelques jours, compter davantage sur le visir, ne souffrira pas les tentatives que fait le pacha d'Égypte pour le déplacer. C'est donc de la réponse de Méhémet-Ali que dépendent aujourd'hui les évènemens. Or, l'Angleterre a peu d'influence sur lui, et la France, s'il faut en croire les lettres d'Alexandrie, a perdu beaucoup auprès du pacha. Que la réponse soit favorable ou non aux vues de l'Angleterre et de la France, il est certain que la question d'Orient commence seulement, et sous une forme toute nouvelle. Dès à présent, commencent aussi, en quelque sorte, les causes immédiates des grands évènemens auxquels l'Europe entière se prépare depuis quelques années. Si le sultan adhère aux demandes de Méhémet-Ali, si le gouvernement héréditaire de l'Égypte et de la Syrie lui est concédé par le divan, les chances de guerre seront éloignées jusqu'à ce que quelque écroulement nouveau vienne affaiblir encore l'édifice de la puissance ottomane; et cet évènement ne saurait tarder.

Mais les demandes du pacha ne se bornent pas là ; et son allocution, à Alexandrie, prouve qu'il entend se prévaloir de son titre de grand vassal, pour s'immiscer dans l'administration des affaires de l'empire. Que fera la France, que fera l'Angleterre, si la Russie prétend s'y opposer ?

Nous avions signalé dès long-temps l'inaction de la flotte anglaise devant Malte. Les lenteurs de l'amirauté à donner des ordres de départ, montrent suffisamment la pensée du gouvernement anglais, qui cherche prudemment à éviter de prendre l'initiative des moyens énergiques dans cette affaire. On a proposé dans le conseil de prendre Saint-Jean-d'Acre ou Smyrne. Ne serait-ce pas autoriser l'Angleterre à se jeter sur un port d'Égypte, comme Rosette et son Bogâz, par exemple, d'où l'on commande toute la navigation du Nil? L'Angleterre et la Russie sont prêtes à tout évènement, et la conduite de la France, si elle n'est habile en même temps que forte, peut hâter l'explosion de la catastrophe que l'on craint. On a regardé comme une fantaisie et un trait d'indépendance le voyage que l'amiral Stopford a fait dernièrement à Palerme avec sa flotte, et on a voulu y voir une agréable raillerie contre le gouvernement anglais, qui laissait son amiral entièrement dépourvu d'ordres. Les amiraux anglais ne font pas des traits d'esprit de ce genre, et on peut hardiment parier que l'amiral Stopford n'est pas venu à Palerme sans ordre. En vue de ce qui peut se passer bientôt dans la Méditerranée et sur le continent, on a jugé à propos de montrer le pavillon anglais dans les ports de la Sicile, où l'Angleterre compte beaucoup de partisans. L'Autriche peut prendre parti quelque jour avec la Russie, entrer dans quelque plan de partage de l'Orient, et, en pareil cas, l'Angleterre n'hésiterait pas à essayer d'arracher l'Italie à son protectorat. Nous le disons à regret, notre imprévoyance nous effraie d'autant plus, que nous avons pour alliée ou pour adversaire les deux puissances les plus prévoyantes qui soient, et qui ont porté au dernier degré de perfection l'art difficile des combinaisons politiques. Nous ne voulons citer qu'un fait. A l'époque de la guerre de la Turquie, une escadre russe mouilla à Malte. Les officiers descendirent à terre; ils n'y chassèrent pas, comme les officiers anglais à Palerme, le terrain ne le permettant pas; mais ils y répandirent l'or à pleines mains. Les marins de cette division recevaient chaque jour une paie énorme, et les officiers de tout rang avaient ordre de vivre en amiraux, aux frais de leur gouvernement. Depuis ce temps, il n'est plus question à Malte que de la générosité russe; et ce mot, appliqué autrefois aux Anglais, ainsi changé, a passé en proverbe dans cette partie de la Méditerranée où les Russes songeaient alors à s'établir. Croie maintenant qui voudra aux chasses accidentelles de l'amiral Stopford et de ses officiers, en Sicile.

Le commerce des ports est dans la consternation. Un navire de Bordeaux, *le Vaillant*, est arrivé dans ce port sur son lest. Les détails que donne le capitaine de l'état de nos colonies est des plus affligeans. D'autres navires appartenant au Hâvre et à différens ports, n'ont pu trouver à compléter leurs chargemens, car le vil prix des sucres ne couvre pas les frais. C'est dans cet

état de choses que le ministère retarde de six mois une mesure qui touche à l'industrie de nos places maritimes, à nos possessions d'outre-mer et à notre marine marchande. Cependant, des opérations commerciales avaient été entamées sur la foi accordée aux promesses faites au commerce de Bordeaux par M. Cunin-Gridaine. Ne sait-on pas que dans les affaires commerciales une parole du gouvernement donne lieu aux transactions les plus importantes? Comment donc le commerce va-t-il qualifier l'incroyable légèreté avec laquelle on a fait agir le télégraphe? Les lois punissent sévèrement et qualifient d'agiotage illicite les faux bruits répandus dans les places de commerce. Comment sévir désormais contre de pareils actes, si des assertions inexactes sont transmises au commerce par voie officielle? On a beau dire officiellement aussi que le cabinet n'a pris aucun parti; mais le parti du ministre du commerce était bien pris quand il annonçait à Bordeaux le dégrèvement; et il nous semble que ce département ministériel se trouvera étrangement compromis, si le ministère attend la prochaine session sans prendre aucune décision. Ne pas prendre de résolution, c'est prendre celle de ne rien faire, et ce n'est pas là ce que M. Cunin-Gridaine avait promis. Que devons-nous penser de la situation des affaires que nous ne connaissons pas, lorsque nous voyons traiter avec si peu d'ordre et si peu de suite celles qu'on ne peut cacher ?

Sur trois questions, l'affaire de Barbès, celle des sucres, et la question d'Orient, voilà, de compte fait, trois fois que les ministres du tiers-parti offrent leur démission, pour terminer leurs différends. Sans l'intervention de M. Teste, le conseil eût été obligé, en cette circonstance, de se passer, selon sa décision, du concours de M. Passy et de M. Dufaure, ou de celui de l'amiral Duperré et de M. Cunin-Gridaine, car c'est ainsi que M. Passy posait la question. On peut bien prévoir que les difficultés se multiplieront chaque jour, à mesure que les affaires se présenteront, et le ministère n'y voit d'autre expédient que de donner, dans ses journaux officiels, des démentis à ceux de ses membres qui révèlent tous ses embarras. La discrétion aurait cependant un avantage, en pareil cas. La France n'apprendrait pas chaque jour que la discorde est dans le sein du pouvoir, qui a pour tâche naturelle de pacifier les partis. Qu on songe aussi à l'impression que produisent de semblables révélations sur les cabinets étrangers. Si les ministres ne peuvent s'entendre, qu'ils sachent au moins se taire. La réserve, qui est une vertu d'homme d'état, est ici un devoir de citoyen, et il serait bon de ne pas oublier que chaque parole indiscrète, jetée aux commentaires des partis, peut devenir une atteinte à la tranquillité de la France. N'est-ce pas sur l'impossibilité de se mettre d'accord où étaient tous les chefs des nuances de la chambre, que l'émeute du 12 mai avait fondé l'espoir de son succès? Sans doute, il serait bien préférable d'avoir pour ministres les chefs réels des partis parlementaires, les capacités au nom desquelles la coalition demandait le maniement des affaires, et qu'elle a laissé de côté, au moment où jamais la supériorité d'esprit n'a été plus nécessaire dans le gouvernement. Un ministère composé de l'élite de la chambre se ver-

rait bientôt soutenu par une majorité imposante, et la force lui viendrait. Le moyen de prendre de grandes et vigoureuses mesures quand on est soi-même sans influence sur l'opinion? Or, quel est le ministre qui soit aujourd'hui influent dans la chambre ou dans le cabinet? Et le moyen de gouverner efficacement quand à la pénurie d'influence se joint la pénurie d'idées?

On a parlé d'offres nouvelles faites à M. de Broglie. M. Passy, qui est un de ceux qui semblent supporter le moins patiemment la présence de M. le maréchal Soult aux affaires étrangères, sait cependant bien ce que M. le duc de Broglie a répondu aux dernières offres de ce genre qu'il lui a faites. M. de Broglie déclara alors loyalement qu'il devait avertir ceux qui lui faisaient de telles offres, qu'il se sentait moins disposé que jamais à adoucir les jugemens rigoureux qu'on lui reprochait autrefois à l'égard des hommes mêlés aux affaires. Cette disposition d'esprit, jointe aux effets d'une grande douleur domestique, était peu propre, selon M. le duc de Broglie, à lui concilier ceux qui désiraient le voir entrer dans le cabinet, et ils devaient s'attendre à trouver en lui toute l'inflexibilité dont s'étaient plaints ses anciens collègues. Après s'être jugé avec une rigueur aussi honorable, M. de Broglie en venait aux affaires, et motivait particulièrement son refus sur la direction qui leur a été donnée. Sans entrer dans de grands détails, il refusait son approbation au défaut absolu de règles et de vues qui caractérise ce ministère, et il se montrait très opposé au mélange d'opinions qui produit les collisions dont le conseil des ministres est chaque jour le théâtre. Ce refus ainsi motivé de M. le duc de Broglie a eu lieu avant son départ pour Coppet. Croit-on qu'il soit maintenant plus disposé qu'alors à faire partie de ce ministère?

Le séjour de quelques membres du cabinet du 15 avril, à Plombières, a donné lieu naturellement à toutes sortes de conjectures. Quelques journaux ont vu, dans cette réunion fortuite, une conspiration contre le cabinet actuel. M. de Montalivet, qui se trouve à Plombières, en ce moment, y est retenu par une circonstance douloureuse, et est uniquement occupé de la santé de Mme de Montalivet, qui a donné quelque inquiétude. Quant à M. le comte Molé, s'il a dessein de conspirer contre le ministère, ce ne sera pas à Plombières; car on l'attend à Paris dans quelques jours. On pourrait aussi répondre que le cabinet du 12 mai n'est pas de ceux contre lesquels on conspire, et, loin de former contre lui une nouvelle coalition, ses adversaires, s'il en a, feront tous leurs efforts pour le faire durer jusqu'à la session prochaine. Ils y réussiront, si le ministère lui-même veut bien ne pas travailler par trop activement contre ce projet.

M. Thiers est parti ce matin pour Lille, peu édifié des actes de ses anciens amis du ministère.

THÉATRES.

A défaut de bonnes pièces nouvelles, le Théâtre-Français trouve dans son répertoire des ressources inépuisables. Le public, il faut le dire, se prête de fort bonne grace à ces excursions dans le passé. C'est devant une foule empressée et attentive que Molière déploie sa raison éloquente, Beaumarchais sa verve spirituelle, Marivaux sa coquetterie, et Sedaine sa gracieuse naïveté. L'exécution est de nature à justifier l'empressement du public. Pourtant il y a dans cet éloge quelques réserves à faire. Les deux chefs-d'œuvre de Beaumarchais, par exemple, n'ont pas été joués avec un égal ensemble. Les scènes rapides et gaies du *Barbier de Séville,* dans lesquelles Régnier a montré un talent plein de franchise et d'entrain, ont trouvé de plus habiles interprètes que la vaste intrigue de *la Folle Journée*. Nous avons regretté aussi de voir Mlle Mars, chargée du rôle de Suzanne, dissiper sans succès, dans une lutte ingrate, les trésors de sa grace et de son esprit. Heureusement la revanche ne s'est pas fait attendre; on a revu, peu de jours après, Mlle Mars dans *Tartufe,* dans *le Misanthrope,* dans *la Gageure imprévue*, dans *le Legs*, et l'enthousiasme avec lequel Célimène, Elmire, s'est vue accueillie, enthousiasme justifié par un jeu inimitable, a dû être pour Suzanne une leçon éloquente. *Le Philosophe sans le savoir* avait été joué la veille de la représentation du *Misanthrope* avec un parfait ensemble. Il serait injuste, à cette occasion, de ne pas donner au jeu spirituel et coquet de Mlle Anaïs les éloges qu'il mérite. La gaieté malicieuse de Chérubin, la tendresse naïve de Victorine, elle a tout compris et tout rendu à merveille. La tragédie n'est pas d'ailleurs moins bien partagée que la comédie. Molière a Mlle Mars, Racine et Corneille ont Mlle Rachel, et les spectateurs ne font pas plus défaut à *Bajazet* qu'au *Tartufe*, ils applaudissent avec la même sincérité la puissante ironie de Roxane et la grace exquise d'Elmire. On ne peut qu'encourager la Comédie-Française à poursuivre dans la voie où elle est entrée. Les éloges de tous les amis de notre littérature l'y accompagneront, et la foule, on le voit, ne demande pas mieux que de l'y suivre.

THÉATRE-ITALIEN. — L'affaire de l'Opéra et des Italiens a changé de face; il ne s'agit plus aujourd'hui de réunir les deux théâtres sous une seule direction, mais tout simplement d'ouvrir la salle de l'Académie royale de Musique à Rubini, à Lablache, à Tamburini, à la Persiani, qui viendraient y chanter trois fois la semaine les chefs-d'œuvre de Mozart et de Rossini. De la sorte les deux troupes conserveraient leurs administrations respectives et n'auraient de commun que la salle, et encore pendant les représentations seulement; car, pour éviter les embarras et l'encombrement, les répétitions du Théâtre-Italien se feraient à l'Odéon. Nous nous étions élevés contre la première de ces propositions, qui ne tendait à rien moins qu'à favoriser

un monopole fort dangereux, s'il fût tombé entre des mains incapables; mais nous ne voyons pas quels graves inconvéniens résulteraient de la seconde, qu'on peut toujours essayer pendant une saison, et nous ne comprenons rien aux attaques auxquelles sont en butte M. le ministre de l'intérieur et M. le chef de la division des beaux-arts, qui n'ont peut-être d'autre tort que celui de s'être préoccupés avec une trop intelligente sollicitude de l'avenir d'un théâtre que l'élite de la société affectionne. D'ailleurs il n'y a pas à délibérer quant à présent, c'est une question d'existence ou de ruine, et personne, en France, ne veut la ruine du Théâtre-Italien. Les argumens qu'on a fait valoir pour démontrer que les deux administrations, en se confondant l'une dans l'autre, périraient bientôt faute d'émulation, ne sauraient subsister, maintenant que leurs intérêts demeurent séparés. Au contraire, nous avons tout lieu d'espérer que le voisinage continuel des chanteurs italiens fera sortir l'Académie royale de Musique de cet état de somnolence où l'administration de M. Duponchel l'a plongée. Quand Rubini et la Persiani auront chanté un jour dans la salle de la rue Lepelletier, un directeur ne pourra plus, sans encourir la risée du public, produire le lendemain, au premier rang, des coryphées sans expérience, comme cela s'est rencontré encore vendredi dans *le Lac des Fées*, où Mme Widmann remplaçait Mme Stoltz. Les adversaires de ce projet ont mis en avant la grande question de l'art, bien mal à propos selon nous; car s'il ne s'agissait que de l'art, ce serait le Théâtre-Italien qu'il faudrait mettre en possession de la salle de l'Opéra. Lequel, en effet, représente à un plus haut degré les intérêts de la musique, du théâtre de Rossini ou de celui de M. Halévy, du théâtre qui rassemble Rubini, Lablache et la Grisi dans des chefs-d'œuvre tels que *Don Juan*, *les Noces de Figaro*, *le Mariage secret*, *la Gazza*, *Mosè*, *la Norma*, ou de celui qui n'a plus que Duprez, Duprez seul pour remplacer Nourrit, Mlle Falcon, Mme Damoreau, et à qui l'auteur de *Robert-le-Diable* et des *Huguenots*, s'abstient de livrer son dernier chef-d'œuvre, parce qu'il n'y trouve pas une cantatrice digne de le chanter?

Théatre de la Renaissance. – Ce théâtre ne sait pas encore bien au juste pour lequel des deux genres qui se disputent sa sollicitude, il se décidera. Voilà dix mois que nous le voyons flotter irrésolu entre la poésie et la musique, et passer en un jour sans transition, et comme par caprice, du drame moderne à la musique italienne, de M. Soulié à Donizetti. Drames, opéras, vaudevilles, son répertoire embrasse tout, depuis les conceptions lyriques de M. Hugo jusqu'aux vaudevilles rimés de Mme Collet; depuis le chef-d'œuvre du maestro napolitain jusqu'aux facéties musicales de M. Grisar. Cependant il serait dans l'intérêt de l'administration de prendre une bonne fois son parti pour la musique ou pour le drame. Un théâtre n'a rien à gagner à ces continuelles incertitudes qui ne servent qu'à multiplier d'infructueux essais, et la triste expérience de l'Odéon a prouvé qu'on n'entretenait pas impunément des comédiens et des chanteurs : c'est trop de deux troupes

pour la fortune d'un théâtre. Si l'administration de la Renaissance mettait dans l'opéra tout l'argent que le drame lui coûte, ou dans le drame l'argent que lui coûte l'opéra, il est certain qu'elle parviendrait à des résultats excellens, d'un côté ou de l'autre. Cette universalité de genres, à laquelle elle s'obstine à tenir tête, ne fait qu'épuiser inutilement ses forces qui, pour agir, auraient besoin de se concentrer.

Nous engageons la Renaissance à se décider, à voir entre les deux genres celui qui lui convient le mieux, pour s'y arrêter désormais. Nous opterions, quant à nous, pour la musique; car nous pensons que le drame moderne trouverait assez où se loger autre part, et que, pour un théâtre de plus ou de moins, il ne périrait pas. Mais, en pareille question, les intérêts de l'entreprise doivent seuls intervenir. Que le théâtre de la Renaissance pèse dans la même balance ses drames et ses opéras, et qu'il donne ensuite les développemens nécessaires à qui de droit. Bien entendu que nous ne parlons pas ici des succès du premier jour, car, on le sait maintenant, tout réussit à la première épreuve, et, quant à ce privilége, la Renaissance est le véritable *Eldorado* des auteurs; pour les applaudissemens, les couronnes et les bravos, il n'y a pas, sous le ciel, un endroit semblable; l'enthousiasme y chante sur le mode lydien, il y pleut des bouquets pour Mme Thillon, pour Mme Revoil, pour M. Ricciardi, pour M. Hurteaux. Il n'y a pas de théâtre qui compte plus d'amis que la Renaissance; malheureusement les amis ne sont pas le public, et, dût la Renaissance les perdre tous, nous l'engageons à s'abandonner franchement à la musique, à se confier, sans inquiétude, à l'art de Donizetti, de Bellini, de Rubini et de Lablache. L'intérêt que le public n'a cessé de prendre à la représentation de *Lucie de Lammermoor*, la sympathie avec laquelle on a soutenu les efforts de ces chanteurs inexpérimentés, la bonne volonté de ces chœurs et de cet orchestre, prouvent qu'il y a tout un avenir dans ce genre, lorsqu'il sera dignement exploité sur cette scène.

Parmi les opéras de Donizetti, la *Lucia* était sans contredit celui qui nous convenait le mieux. Les morceaux de cette partition, bien qu'ils se développent avec une certaine ampleur, n'ont rien de ces vastes dimensions que les oreilles habituées aux ariettes françaises reprochent tant à la musique italienne. Les chœurs se succèdent avec rapidité, les motifs faciles abondent. Si l'on excepte le finale du premier acte et la scène de Ravenswood, au second, compositions d'un grand style et d'une très haute expression, c'est un peu partout de la musique comme on l'aime à l'Opéra français. Cependant une difficulté bien grave devait entraver la tâche du traducteur qui se chargerait de faire passer sur notre scène l'opéra de Donizetti; nous voulons parler du poème. On ne peut en effet rien imaginer de plus monotone et de plus insipide que le libretto inspiré par cette histoire si touchante et si mélancolique de Walter Scott. Du commencement à la fin, rien n'arrive qu'on n'ait prévu d'avance. Les cavatines, les duos, les finales se succèdent, non parce que le drame l'exige ainsi, mais tout simplement parce que Donizetti les a voulu distribuer dans cet ordre:

et comme le digne *poeta* n'a eu garde de nouer l'action, il se dispense de la dénouer. Il semble que M. Royer, au lieu de se borner, comme il l'a fait, à la traduction élégante mais littérale du libretto, aurait dû saisir cette occasion pour le bouleverser en tout sens, et s'efforcer d'y jeter la vie et l'intérêt en créant des personnages et des incidens nouveaux, qu'il aurait pris en partie dans le fonds si riche du romancier écossais, en partie dans sa propre imagination. Nous savons que M. Royer dira qu'il ne pouvait toucher au *libretto* sans toucher en même temps à la musique, et que, placé ainsi entre deux inconvéniens, il a dû s'abstenir du pire. Certes, personne plus que nous ne respecte le texte des maîtres, mais franchement tel n'était point le cas; la présence de Donizetti à Paris facilitait à merveille de nouvelles dispositions, et nous avons tout lieu de croire que la bonne grace avec laquelle le maestro s'est prêté à tous les petits changemens qu'on lui a demandés, ne se serait point démentie si l'on eût exigé davantage. De la sorte, tous y auraient gagné. M. Royer eût produit dans tout son jour son talent de poète dramatique, dont il n'a pu montrer qu'une facette, et Donizetti, en donnant à sa partition les conditions de notre scène, se fût trouvé avoir doublé son œuvre, avoir écrit sur le même sujet deux opéras, l'un italien, l'autre français; il pourrait dire *Lucia* et *Lucie*, comme Rossini dit *Maometto* et *le Siége de Corinthe*.

Nous ne pensons pas que Mme Anna Thillon ait pu prendre au sérieux les applaudissemens effrénés qui l'ont accueillie non plus que les bouquets tombés par trois fois à ses pieds des avant-scènes. Jamais, même à la Renaissauce, on n'avait vu fanatisme pareil : les triomphes de la Persiani et de la Grisi ne sont rien auprès des ovations de la cantatrice anglaise. La voix de Mme Thillon, faite pour fredonner les chansons de M. Grisar, ne saurait convenir aux exigences du chant italien, et c'est bien mal comprendre les intérêts de cette agréable actrice que d'en vouloir faire à toute force une *prima donna*. Dans un pays où il n'y aurait que Mlle Déjazet, Mme Thillon pourrait passer à bon droit pour une cantatrice du premier rang; mais pour peu qu'on eût entendu Mlle Jenny Colon seulement, il ne serait déjà plus possible de lui donner ce titre. Sitôt qu'elle s'efforce de vouloir paraître dramatique, la voix délicate et fluette de Mme Thillon se brise et perd sur-le-champ ses moindres avantages. Cependant, on doit tenir compte à la cantatrice de la Renaissance de son zèle et de son désir de bien faire; il n'y a pas de honte à manquer les gammes chromatiques de la Persiani, et qui donc aujourd'hui à l'Opéra oserait s'y aventurer sans crainte? Mme Anna Thillon joue le rôle de Lucie avec grace et sensibilité, et son joli visage ainsi que la coquetterie un peu mignarde de son expression, viennent heureusement en aide à sa voix; là est sans doute tout le secret de tant de bravos et de bouquets. M. Hurteaux chante la partie d'Asthon avec une admirable audace; il se lance au milieu des plus terribles difficultés, quitte à s'en tirer ensuite comme il peut. Si le talent de M. Hurteaux répondait à son aplomb, Tamburini eût été infailliblement vaincu. M. Ricciardi, qui débutait par le beau rôle d'Edgar, pourra rendre de

grands services au théâtre. Tout au rebours de la voix de Mme Thillon qui veut être ménagée, la voix de M. Ricciardi ne trouve de puissance que dans les effets violents : c'est encore là une voix de deux notes. Si M. Ricciardi fût venu à l'Opéra deux ans plus tôt, il y eût peut-être joué le rôle de Duprez; malheureusement, le grand chanteur a tellement saturé le public de ces effets, qu'il n'est plus possible désormais de les entendre sans fatigue. M. Ricciardi a rendu avec force et véhémence la belle phrase de malédiction du finale où Rubini transporte toute la salle, et dans les dernières scènes du second acte, on peut le comparer à Duprez qu'il égale au moins, tout en restant bien au-dessous de Rubini auquel on ne compare personne.

— Nous savions que notre temps est le siècle des vanités bruyantes et des amours-propres incommensurables; mais nous n'avions jamais vu l'orgueil s'afficher aussi effrontément qu'il le fait aujourd'hui à propos d'une réimpression d'*Eugénie Grandet*. — *Eugénie Grandet* est assurément ce que M. de Balzac a fait de mieux, c'est une histoire touchante et facilement racontée, mais, après tout, un livre assez peu littéraire, que laissent bien loin derrière eux les romans de George Sand, de Victor Hugo, d'Alfred de Vigny et de Sainte-Beuve, les charmantes fantaisies de Charles Nodier, les récits si animés et si contenus de Mérimée, et les délicieuses nouvelles d'Alfred de Musset. Néanmoins M. de Balzac, par l'organe de son éditeur, fait proclamer, dans les journaux, *Eugénie Grandet* le PLUS BEAU ROMAN DE L'ÉPOQUE ! La chose est dite en toutes lettres. Ainsi, *Notre-Dame de Paris*, *Cinq-Mars*, *Indiana*, *Valentine*, *Volupté*, toutes les œuvres les plus vraiment nouvelles et les plus littéraires de ce temps, ne sont que les très humbles satellites d'une création de seconde main ! Et il se trouve des journaux graves qui se rendent complices d'une pareille énormité moyennant la somme de quinze francs ! Qu'on s'étonne, après cela, que la critique ait perdu son crédit, quand les journaux se transforment en courtiers d'annonces, et consentent à proclamer M. de Balzac le premier romancier de l'Europe !

F. BONNAIRE.

LA
VIERGEOTTE DE JOINVILLE.

Il y a trois cents ans et plus, sous le règne de François Ier, on parlait beaucoup, à Joinville en Champagne, d'une fille de basse condition mais d'une beauté merveilleuse, et qui, n'ayant ni bien, ni parens, n'en avait que plus de mérite à vivre sagement. A l'extrémité d'un faubourg, dans une maisonnette nue et délabrée, demeurait cette pauvre fille; elle y vivait paisiblement du produit de sa quenouille, ce qui ne lui valait pas un gros revenu ; cependant ses simples robes de laine marquaient fort bien sa fine taille; ses bonnets lui allaient à ravir; ses yeux noirs étaient si doux et tous ses traits si charmans, que c'eût été dommage de les cacher sous le masque, comme faisaient alors les grandes dames. C'était un plaisir de la regarder le dimanche s'agenouiller dans l'église et prier Dieu dévotement avec sa jolie tête penchée sur son épaule. Dans cette posture gracieuse, elle ressemblait à la Vierge qui décorait le maître-autel et qu'un seigneur du pays avait rapportée d'Italie; c'est pourquoi les gens de Joinville l'appelaient la *Viergeotte*. Ce sobriquet, qui sent le paysan de Champagne, n'était pas de nature à lui faire de la peine, et il lui resta si bien que personne ne m'a su dire son véritable nom.

Tout en vivant dans une honnêteté parfaite, la Viergeotte n'était pas de ces vertus orgueilleuses dont on ne peut se défendre de souhaiter l'abaissement; sa sagesse n'avait rien de farouche, elle n'en faisait point parade et ne parlait jamais mal des fautes d'autrui. Bien des garçons plus riches qu'elle l'eussent volontiers épousée, mais

elle les refusait avec douceur et trouvait moyen de les renvoyer sans qu'ils lui gardassent rancune.

— Je ne méprise pas l'amour et ne veux point le braver, disait-elle souvent. Autant que j'en puis juger par ce que je vois, c'est un sentiment qui nous vient et nous quitte malgré nous-mêmes sans que nous puissions ni l'appeler, ni le retenir. Il est donc possible que je le ressente demain; mais pour aujourd'hui, je ne le connais pas encore, et tant qu'il plaira au ciel de me laisser dans cette indifférence, je ne m'en plaindrai pas.

D'un autre côté, lorsque les personnes dévotes excitaient l'orpheline à se réfugier dans les bras du Seigneur, elle répondait modestement qu'elle n'osait point le faire de peur de s'en repentir plus tard, et qu'on risquait de perdre son ame en voulant trop entreprendre pour son salut. Sans doute, elle sentait bien au fond de son cœur la faiblesse de son jeune âge, et qu'il fallait payer un tribut à la nature. Bien lui en prit de ne pas entrer au couvent, car les passions ne devaient pas tarder à s'élever dans son ame et les orages n'étaient pas loin.

Les troupes victorieuses s'en revenaient alors du siége de Hesdin. Le duc Claude de Guise, l'un des premiers de la cour et de l'armée, s'y était couvert de gloire, et, lorsque ce magnifique seigneur rentra dans son château de Joinville, on y donna des fêtes qui durèrent plusieurs jours. On chanta d'abord un *Te Deum* à l'église, où les habitans eurent le loisir d'admirer le héros dont on disait le plus de bien après le roi. Les dames du château assistèrent à la cérémonie, et le prince, à la tête de ses gentilshommes, traversa la ville sur son cheval, au grand plaisir des bonnes gens de Joinville.

M. de Guise n'avait guère que vingt-six ans. C'est lui qui devint le chef de cette belle lignée des princes lorrains qui fut si puissante et si formidable; l'ambition et l'humeur remuante de sa maison n'étaient encore en lui qu'un ardent désir de mériter l'approbation des hommes. Il avait toutes les qualités qui procurent les destinées brillantes, la beauté du visage, le maintien d'un grand seigneur, l'éloquence, la noblesse de cœur et une générosité royale. Il avait, en outre, quelque chose de particulier dans sa personne, qui sentait le paladin et qu'il transmit aux héritiers de son nom jusqu'à la dernière génération.

A côté du prince, pendant la cérémonie, était assise la duchesse son épouse. Excepté sous le rapport des charmes, Antoinette de Bourbon était digne en tous points de M. de Guise; elle n'était pas

jolie, mais on voyait si bien sur sa figure la douceur et la bonté de son caractère, qu'on éprouvait du plaisir à la regarder. Elle eût admirablement servi de modèle pour représenter la Charité; aussi faisait-elle beaucoup de bien et avec discernement, donnant à l'église, plus encore aux malheureux, et s'inquiétant surtout d'empêcher les injustices et les oppressions dans les provinces dont M. de Guise avait le gouvernement. D'une maison aussi illustre que son mari, elle avait assez d'empire sur lui et s'en servait discrètement, mais toujours pour le bonheur des autres.

Dès le matin où devait se célébrer le service qui mettait tout Joinville en rumeur, la Viergeotte avait tiré de l'armoire sa robe la mieux faite et tressé ses longs cheveux noirs avec un soin extrême; elle chaussa son pied mignon dans des souliers neufs et partit d'un pas léger pour aller voir la cérémonie. Le coup d'œil était magnifique; jamais la petite église n'en avait offert de pareil. M. de Guise avait à lui plus de deux cents gentilshommes, tous richement armés et vêtus; la duchesse et ses suivantes, couvertes d'étoffes précieuses, brillaient comme des étoiles. Notre jeune fille ne connaissait pas le sentiment de l'envie; son doux visage n'exprimait que le plaisir et la bonne humeur, mais elle regarda bien plus, cette fois, les nobles assistans que son *Livre d'Heures*, et ne se tint pas dévotement penchée comme à l'ordinaire, dans la pose de la Vierge du maître-autel. La mâle personne de M. de Guise représentait à l'imagination tant de belles actions et de si chevaleresques vertus, que la pauvre fille n'en pouvait détourner les yeux; de son côté, le prince, qui aimait les gens de Joinville, promenait ses regards sur la foule en souriant. On le vit tout à coup devenir fort grave; le feu lui monta au visage; il fronça les sourcils comme un homme qui veut faire un effort sur lui-même et qui se révolte contre ses émotions; mais il ne put empêcher le trouble de s'introduire dans son grand cœur, et, quand le service fut achevé, Claude de Lorraine sortit de l'église avec une large et profonde blessure causée par les charmes de la Viergeotte. Lui qui avait montré tant de sang-froid au milieu des arquebusades de Marignan, il poussait de gros soupirs en traversant les rues et frissonnait des pieds à la tête chaque fois qu'il voyait de loin quelque jeune fille du peuple. Il ne retrouva plus cependant sur son chemin la belle vierge de l'église, et rentra au château, la tête remplie de pensées qui se combattaient entre elles.

Jamais cette idée n'était encore venue dans la cervelle du prince, qu'il pût manquer de fidélité à sa femme. Il avait déjà trois fils et se

promettait d'en obtenir du ciel plusieurs autres; mais, quand l'amour s'est abattu sur nous, il sait bien se jouer de nos résolutions; ce sont les ames les plus fortement trempées qu'il se plaît à courber sous son joug. M. de Guise s'ennuyait tout à coup de son palais, de ses amis et des occupations de la politique; il demeurait à table sans manger, et ne paraissait guère dans la chambre de la duchesse. Enfin, n'y pouvant plus tenir, il fit appeler le bailli de la ville.

— Si vous connaissez, lui-dit-il, quelque fille dans le menu peuple qui soit très jolie et qui mérite qu'on lui fasse du bien, il faut me la désigner; je lui donnerai deux mille écus et je la marierai avec un de mes domestiques; mais choisissez-la jolie, pauvre et d'une honnête conduite.

— Votre altesse n'aura pas à chercher loin, répondit le bailli. Tout le monde lui désignera, comme moi, une fillette appelée, par surnom, la Viergeotte. Il n'y a pas de plus belle personne à trente lieues à la ronde; elle ne possède pas un sou vaillant et vit cependant fort honnêtement.

— N'est-ce pas, demanda le prince, une fille brune qui a de grands yeux noirs et des sourcils admirablement arqués? je l'ai vue à l'église le jour du *Te Deum*.

— Ce doit être celle-là.

— Menez-moi chez elle à l'instant, je vous prie.

C'eût été bien assez de la visite du bailli de Joinville pour étonner la Viergeotte; mais quand elle vit entrer son altesse le duc de Guise dans sa chambrette, sa quenouille lui tomba des mains.

— Ne vous effrayez pas, ma mie, dit le prince. Ce n'est point votre mauvaise étoile qui nous amène; j'ai dessein de marier une jolie et sage fille de la ville avec un de mes gens, et M. le bailli vous a désignée tout de suite comme étant la plus digne de cette faveur.

La jeune fille commença par rougir jusqu'aux oreilles; puis, elle se remit et fit réponse avec autant de fermeté que de modestie :

— Je suis bien honteuse et bien embarrassée de refuser une faveur si grande, monseigneur. Ne croyez pas, je vous en supplie, que ce soit de l'orgueil de ma part; je suis pauvre, et il semble que je n'aie pas le droit de repousser les bienfaits de votre altesse; mais du moment qu'il s'agit de mariage, c'est une affaire trop sérieuse, qui m'engagerait pour toute ma vie, et qui me cause trop d'effroi. Je désire encore rester fille.

Le visage du prince n'en devint pas plus sévère. Il reprit au contraire avec plus de bonté :

— Je ne suis pas de ceux qui font du bien aux autres en les tyrannisant. Il suffit que je sois venu ici avec le dessein de vous obliger, pour que ma visite vous doive être utile. Je vous donnerai les deux mille écus qui devaient servir de dot; quant au mari, vous le choisirez vous-même plus tard. Vous m'apprenez que ce sont toujours de mauvais présens que ceux où l'on attache des conditions, car, si vous n'aviez pas eu le courage de me refuser, j'allais peut-être vous préparer des chagrins, et c'eût été grand dommage qu'une si belle et si aimable fille ne fût pas heureuse. Adieu, ma mie, je reviendrai chez vous quand je passerai par la ville.

M. de Guise répondit par un signe amical à la révérence que lui faisait la Viergeotte; mais comme il crut voir la gorgerette de la jeune fille se soulever précipitamment par excès d'émotion, et le dernier regard exprimer plus que le respect et la reconnaissance, mille traits de feu lui traversèrent le cœur, et il s'en revint au château, trois fois plus malade qu'auparavant.

Quand on sut dans le pays que son altesse avait donné deux mille écus à la belle vierge de Joinville, tout le monde pensa qu'elle l'avait bien mérité, ou, s'il y eut quelques jaloux, ils n'osèrent s'en vanter. Cependant, notre fillette abandonna sa quenouille, ne fit plus sa tâche de tous les jours, eut à ses gages une servante qui nettoyait la maison, et demeura dans l'oisiveté. On ne la voyait plus le soir prendre le frais devant sa porte après une journée laborieuse; elle n'allait plus causer avec ses voisines. Elle se promenait toute seule au bord de la rivière, ou bien elle restait assise des heures entières avec un air morne; souvent on voyait une lumière brûler dans sa chambre au milieu de la nuit. Plus d'une fois dans le même instant, il arriva que le duc Claude de Guise, le plus puissant prince qui fût en France après ceux de la famille royale, veillait aussi dans ses appartemens et marchait à grands pas sur les tapis de sa chambre à coucher en s'écriant:

— C'est pourtant une honte à moi d'être ainsi amoureux d'une fille de rien!

Ils s'aimaient tous deux à en mourir.

Un matin que la duchesse était allée visiter une de ses maisons de plaisance, M. de Guise prit un manteau de voyage dont il s'enveloppa jusqu'aux yeux et descendit tout seul à la ville. La Viergeotte était dans son petit jardin, la tête appuyée contre un arbre, et chantait tristement un vieux refrain de romance, lorsqu'elle aperçut le prince devant elle.

— Il faut que je vous dise tout ce que j'ai sur le cœur, ma mie, dit son altesse avec un air plein d'une noble franchise. Tout grand seigneur que Dieu m'a fait, mon plaisir ou mon malheur sont en vos mains. Depuis le premier jour que je vous ai vue, je vous aime si fort et si ferme, que j'en ai la tête perdue; si je ne réussis pas à toucher votre cœur, je vais souffrir cruellement; je partirai pour l'Italie et j'y trouverai quelque mousquet charitable qui m'enverra dans l'autre monde, ou bien, je pousserai les armes du roi jusqu'à Naples. Ouvrez-moi vos pensées et dites sans crainte quel sera mon sort.

Il est sans doute à regretter que la vertu de notre jeune fille n'ait pas résisté à la séduction, car, si le duc était parti pour le Milanès, il s'y serait consolé en faisant la guerre, et, de quelque façon que les choses eussent tourné, il ne pouvait arriver pire que le désastre de Pavie; les destinées de la France en eussent été changées; mais le ciel est impénétrable dans ses volontés. La vierge de Joinville (donnons-lui ce nom pendant qu'elle en est encore digne), ne chercha pas à dissimuler le plaisir que lui causait cette déclaration. Deux fines larmes coulèrent de ses beaux yeux, un sourire charmant anima ses lèvres; elle joignit les mains en s'écriant:

— Est-il possible qu'un si grand héros aime une pauvre fille du peuple!

— Cela ne vous fâche donc pas, ma mie?

— Me fâcher, bon Dieu! c'est un bonheur que je n'aurais point osé demander au ciel, tant je le croyais au-dessus de moi.

— Vous me regardiez donc avec les yeux d'une amie?

— Hélas! monseigneur, depuis que je vous ai vu, je crois que j'ai perdu la raison.

— Je vous la rendrai, mon enfant, je vous la rendrai.

M. de Guise prit la jeune fille par les mains, et l'embrassa tendrement sur les lèvres.

— Ce soir, lui dit-il tout bas, je viendrai frapper à votre porte et vous m'ouvrirez.

A ces mots, la pauvre fille trembla de tous ses membres.

— Qu'avez-vous? demanda le prince; d'où vient cet air d'effroi?

— Votre altesse a donc le projet de venir passer la nuit avec moi?

— Assurément: ne m'avez-vous pas dit que vous m'aimiez?

— Il est vrai, monseigneur; mais je n'avais pas encore songé où ma folie pouvait m'entraîner. Je le vois à présent, et cela me fait peur.

— Puisque vous me rendez l'amour que j'ai pour vous, il faut pourtant que nous souhaitions tous deux d'être ensemble.

— Votre altesse a raison.

— Et comme je ne pourrais venir ici le jour sans qu'on le sût et que cela vous fît du tort, il faut bien que vous me receviez la nuit.

— C'est la vérité, dit la jeune fille confondue.

M. de Guise partit le cœur léger. Il regagna le château sans être reconnu, et la bonne humeur lui revint en pensant au plaisir qui lui était promis pour le soir.

Ce n'était pas à cause de la distance énorme que la naissance avait mise entre elle et son altesse, ni à cause de l'ascendant naturel du prince, que la vierge de Joinville ne résistait pas davantage. La plupart des femmes n'y eussent pas manqué pour rehausser leur prix, et le calcul est mauvais au point qu'il tourne souvent à leur préjudice; mais notre jeune fille avait un de ces cœurs aussi rares qu'excellens, qui ne veulent appartenir qu'à un seul et bien entièrement. Elle avait compris qu'une fois éprise de M. de Guise, elle ne pouvait plus être heureuse sans faire le sacrifice de sa réputation, et tout de suite elle s'était résignée. Ce n'était pas de ces natures perverties dont les sens, le cœur et l'imagination s'en vont tirant de trois côtés différens et tenant des comptes séparés. D'ailleurs, sans avoir réfléchi sur ces matières, elle devinait par instinct que la résistance, après les aveux de l'amour, est une comédie indigne d'une ame loyale, et que cela porte malheur en introduisant, dès le début, le mensonge et la tromperie à la place de la confiance et de la franchise.

Claude de Lorraine, ayant feint de s'aller mettre au lit de bonne heure, sortit du château à la chute du jour et s'en fut à l'humble maison de la Viergeotte. La porte s'entr'ouvrit sans bruit; on lui tendit une main tremblante, et il se jeta tout palpitant de joie dans les bras de sa maîtresse.

C'est ici le moment de remarquer en passant l'étrange fureur qu'ont tous les hommes de s'occuper des affaires de leur prochain, et de se créer des entraves les uns aux autres par un pur sentiment d'envie. Chacun est plein de passions et de faiblesses, et s'en va sans cesse furetant pour découvrir les faiblesses et les passions de son voisin. Quand on a mis le doigt sur ce dont on n'a que faire, au lieu d'en garder le secret pour que la pareille vous soit rendue, on le dit partout; on fait semblant de s'en indigner jusqu'à ce qu'on ait détruit, sans nul profit, le bonheur des autres; et puis, un beau jour, votre tour arrive, et vous payez tout le mal que vous avez causé. Les hommes seraient bien plus sages s'ils tâchaient de vivre de leur mieux sans se donner le triste plaisir de s'entre-nuire.

Excepté la duchesse de Guise, personne n'avait aucune raison de s'inquiéter des amours du prince avec la belle fille de Joinville. Cela ne faisait tort à ame qui vive; cependant, tout le pays en parla, comme si la vendange en avait dû manquer et la moisson périr. Les vieilles gens levaient les yeux au ciel et s'arrêtaient dans les rues pour en causer mystérieusement. Les paysans se contaient la nouvelle; les domestiques du château n'avaient plus d'autres sujets de conversation; on prit des airs affligés en regardant la duchesse. Les femmes d'Antoinette de Bourbon mouraient d'envie de lui apprendre ce qui devait la désespérer, tant on aime se donner de l'importance au risque d'affliger les gens ou de leur déplaire! Il y avait un mois au plus que le prince s'en allait deux ou trois fois par semaine voir sa maîtresse, lorsque Mme de Guise fut informée des infidélités de son mari par une camériste. Elle demeura impassible en écoutant jusqu'au bout les confidences de la suivante, et, quoiqu'elle ne pût douter de la vérité, elle répondit d'un ton sévère:

— Que vous disiez vrai ou que vous ayez calomnié M. le duc, ceci est une lâche méchanceté de votre part et une offense que je ne vous pardonnerai jamais. Votre dessein ne peut être que de me donner un des plus grands chagrins de ma vie ou d'outrager mon mari; en conséquence, je vous chasse de ma maison.

Après cet exemple, on ne s'avisa plus de vouloir ouvrir les yeux à la duchesse, mais le coup avait porté; Antoinette de Bourbon continua de montrer bon visage à tout ce qui l'entourait. M. de Guise ne se douta pas qu'elle fût au courant de ses amours cachées; mais elle s'enfermait dans son oratoire pour soulager son cœur par des torrens de larmes, et les murs de sa ruelle entendaient la nuit le bruit de ses sanglots.

Sur ces entrefaites, M. de Guise fut obligé d'aller passer une semaine à Dijon, pour assister aux états de Bourgogne. On ne s'écrivait pas facilement dans ce temps-là, en sorte que la Viergeotte vit partir son altesse avec beaucoup de peine; cependant, au moment de la quitter, le prince lui caressa le menton et lui dit en souriant qu'il ne fallait pas pleurer et qu'il tâcherait de lui donner une fois de ses nouvelles par quelque exprès. Elle essuya donc ses yeux et promit d'avoir patience.

M. de Guise était absent depuis trois jours, lorsqu'un soir, la duchesse traversa Joinville en petit équipage, au retour d'une promenade à cheval dans la campagne. Elle s'informa de la maison où demeurait la Viergeotte et s'y fit conduire. Quand notre jeune fille

entendit des chevaux s'arrêter devant sa porte, elle pensa que c'était un envoyé du prince et courut ouvrir en bondissant de joie; mais elle fut bien interdite en voyant entrer la duchesse. La pâleur gagna ses joues; ses lèvres tremblèrent comme si elle eût comparu devant un tribunal.

— Remettez-vous, mademoiselle, dit Antoinette de Bourbon. Je n'ai jamais fait de mal à personne; tout le monde vous aime; on ne dit que du bien de vous; pourquoi donc auriez-vous peur de moi?

— Madame, murmura la jeune fille, c'est le respect que je vous dois.

— Il ne faut pas que le respect aille jusqu'à la crainte. Je suis venue chez vous parce qu'on m'a parlé de votre beauté qui fait du bruit dans le pays. On ne m'a pas trompée; je vous trouve plus belle encore que je ne l'aurais imaginé. Je comprends aussi à votre air que vous êtes bonne. Vous avez tout ce qu'il faut pour être heureuse, et vous devez l'être; n'est-il pas vrai?

— Je ne me plains pas de mon sort, madame.

— Sans doute, reprit la duchesse en regardant le chétif ameublement; le bonheur passe bien souvent par-dessus les châteaux pour descendre dans une humble maison comme celle-ci. Je suis sûre que l'on n'y pleure jamais dans votre demeure.

— Madame, c'est quelquefois lorsqu'on est heureux qu'on pleure le plus volontiers.

— Vous répondez, mon enfant, comme une personne qui aurait l'esprit formé. Vous avez raison : les larmes sont notre partage dans toutes les conditions, à nous autres femmes; nous ne vivons que par le cœur. On avait oublié de me dire que vous étiez aussi aimable que belle; mais j'aurais dû le deviner. Ah! je ne m'étonne plus...

La duchesse s'interrompit, ne voulant pas faire connaître sa pensée; mais le lecteur doit bien comprendre quels tristes sentimens la fraîche jeunesse et les gentilles manières de la Viergeotte lui inspiraient. Elle ôta de ses belles mains une bague d'un grand prix et la mit au doigt de la jeune fille :

— Prenez ceci pour l'amour de moi, reprit-elle, et dites à vos amis que je vous ai embrassée sur les joues et que je vous ai parlé avec bonté.

Mme de Guise remonta sur son cheval, et, plusieurs fois, en retournant au château, elle répéta d'un ton douloureux :

— Ah! je ne m'étonne plus; je ne m'étonne plus...

La Viergeotte demeura fort agitée après cette visite singulière. Une autre fille, d'un naturel moins bon, n'eût pas manqué de conclure de

la bienveillance qu'avait montrée sa rivale, que le secret n'avait pas été trahi; mais elle, qui se sentait capable d'agir avec la même douceur, ne savait trop que penser des paroles de la duchesse.

Il était écrit que, pendant ces huit jours où M. de Guise était absent, la Viergeotte éprouverait des surprises comme on en voit dans les contes de féeries. Un matin qu'elle était assise devant sa fenêtre, à regarder au loin dans la campagne, un chariot, conduit par plusieurs hommes, s'arrêta devant la maison.

— Mademoiselle, dirent ces hommes, voici des meubles que nous vous apportons. Il faut que nous les mettions en place :

— Des meubles pour moi! s'écria la jeune fille; n'est-ce pas une méprise?

— Il n'y a pas de méprise. C'est bien ici que nous avons affaire. Cela vous est envoyé par une personne de grande qualité que vous connaissez bien, mais que nous avons ordre de ne pas nommer.

— Faites donc ce que vous voudrez.

Ces gens posèrent le long des murs des tapisseries magnifiques et des tentures de soie aux fenêtres. Ils dressèrent un lit d'un travail extrêmement beau, placèrent des buffets sculptés, selon la mode de ce temps, des fauteuils recouverts en étoffes brodées d'argent, et des guéridons de formes élégantes, comme les bourgeois les plus riches n'en pouvaient pas avoir. A chaque meuble nouveau qu'elle voyait apparaître, la pauvre fille multipliait les questions et les cris d'étonnement; mais les ouvriers ne sortaient pas de cette réponse qu'on leur avait apprise :

— C'est un présent de la personne de qualité que vous connaissez bien, et qui ne veut pas qu'on dise son nom.

En moins d'une heure, tout fut mis en place; les tapis furent tendus sur les planchers, les meubles rangés avec symétrie, et la maisonnette transformée en un palais digne de figurer dans un roman de chevalerie. La Viergeotte ne douta pas un instant que la personne dont on taisait le nom ne fût M. de Guise, qui avait évidemment donné à ses gens l'ordre d'agir et de parler de la sorte. Elle reçut d'ailleurs, le soir même de cette aventure, un message secret du prince qui la confirma dans cette opinion :

« Ma mie, lui écrivait son altesse, c'est demain samedi que je serai près de vous à la nuit. Mon retour n'est annoncé au château que pour dimanche; j'aurai donc cette fois douze heures pleines à vous donner. L'amour me prêtera ses ailes pour voler à vous, et puisse à la lueur

de son flambeau, votre simple demeure vous sembler, comme à moi, un riche et délicieux séjour!

« Votre bien-aimé, Claude de Lorraine. »

Le lendemain, avant que les cloches eussent sonné l'angélus du soir, M. de Guise arriva comme il l'avait annoncé. Il embrassa d'abord sa maîtresse et s'informa si elle avait pensé à lui; quand elle eut répondu à ses questions et à ses caresses, l'ameublement attira ses regards.

— Eh! d'où viennent ces beaux meubles? s'écria-t-il; vous les avez donc fait venir de bien loin?

— Comment! répondit la jeune fille; est-ce que ce n'est pas vous qui me les avez envoyés?

— Moi! je n'y ai pas songé!

— Votre altesse plaisante.

— Point du tout! vous m'étonnez extrêmement. Mais je connais ces tapisseries! elles viennent du château. Ces fauteuils étaient dans la chambre de Mme de Guise. Dieu me damne! voici le propre lit de la duchesse!

— Sainte Vierge! c'est elle qui me l'a envoyé par des hommes qui n'ont pas voulu la nommer.

— Nous sommes découverts! la duchesse a employé ce moyen pour me faire savoir qu'elle n'ignorait point mes amours. Allons! je vois que nous aurons demain une scène violente.

— Cependant, monseigneur, la duchesse est venue me voir. Elle m'a baisée sur la joue en me disant que j'étais aussi aimable que belle, et que je méritais d'être heureuse. Ce ne sont pas les paroles d'une personne qui sent de la haine.

— Elle est venue! elle vous a parlé ainsi avec douceur!

— Avec amitié même. Tenez, voici une bague qu'elle m'a donnée en me priant de la garder pour l'amour d'elle.

Le prince resta quelques minutes plongé dans ses réflexions. Le procédé de la duchesse ne lui semblait plus aussi mauvais; mais, comme font les hommes qui ont les torts de leur côté, il tâcha de croire qu'Antoinette de Bourbon avait mal agi. Forcé de choisir entre la honte et la colère, il préféra ce dernier parti.

— C'est une terrible hardiesse, disait-il en tournant dans la chambre, que d'oser me braver ainsi! Je lui ferai voir que je n'aime pas les leçons; c'est plutôt à moi de corriger les autres. On a donc épié mes démarches? on m'a donc fait suivre par derrière? mordieu!

on s'en repentira. Je serai si sévère qu'on se mordra les ongles de cette imprudence. — Cependant, laissons là ce sujet; je n'entends pas perdre à me tourmenter la nuit que nous avons à passer ensemble. N'en parlons plus, il sera temps d'y revenir demain.

Mais le prince ne parla d'autre chose pendant le souper, et, dans le courant même de la nuit, il se fit raconter la visite de la duchesse, la façon dont les meubles étaient venus et tout ce qu'avaient dit les ouvriers.

Le ressentiment de M. de Guise était bien apaisé quand parut le matin et que l'heure arriva de quitter sa maîtresse pour rentrer chez lui. A l'entendre, on aurait cru la veille qu'il y aurait du bruit au château à son retour, et que la pauvre duchesse allait être rudoyée, car la foudre n'était pas plus redoutable que la colère de ce prince; mais aussi Claude de Lorraine avait un respect naturel pour la justice. Il n'eût jamais osé la méconnaître ouvertement, ni braver en face la morale et les droits sacrés du mariage; c'est pourquoi ses esprits se calmaient à mesure qu'il approchait du domicile conjugal. Son front devenait pensif; il ralentissait peu à peu sa marche et le chemin lui paraissait trop court. Il prit même un long détour au lieu de gagner les grandes portes, et s'arrêta un moment sous des arbres pour mettre en ordre ses pensées confuses.

La circonstance offrait des embarras auxquels il n'avait point encore songé. Il ne craignait point que la duchesse voulût se porter à aucune extrémité. Cette princesse avait trop de douceur et une trop juste mesure pour rien faire qui pût manquer de dignité, car elle avait du sang royal dans les veines, le plus pur de la branche des Bourbons. D'ailleurs, jamais elle n'avait dit à son mari un mot qui ne marquât sa tendresse ou son dévouement; fallait-il attendre qu'elle s'ouvrît la première, ou prendre l'initiative? telle était la difficulté. Le prince ne pouvait douter qu'elle ne fût instruite de tout; elle avait eu soin de le bien faire entendre; rester sur l'expectative était donc un rôle incommode qui ressemblait à la honte et au regret; c'était se tenir dans la position d'un écolier surpris qui attend la mercuriale de son recteur. D'un autre côté, comment aborder le premier un sujet si délicat? débuter par une querelle, c'était une chose inique, impraticable, et le duc devinait qu'Antoinette de Bourbon l'écraserait de sa supériorité, s'il s'abaissait à jouer cette comédie; elle ne laisserait pas échapper l'occasion de lui rappeler que c'était plutôt à elle de se plaindre. Pour un cœur qui n'a rien perdu de sa générosité, c'est une chose cruelle que le pardon d'une ingratitude, et M. de

Guise prévoyait qu'il ne pourrait échapper à ce damné pardon. Au-dessus de tout cela était son amour pour sa maîtresse dont il ne voulait rien rabattre; il eût préféré supporter une position fâcheuse, essuyer toutes les querelles imaginables, ou recevoir mille pardons accablans, que de renoncer à ses visites nocturnes. Placé ainsi, entre ses passions, son orgueil et la droiture de son caractère, il fallait en passer par des concessions sur l'un de ces trois points. M. de Guise était jeté, par les circonstances, dans une perplexité insupportable; il s'arrêta au parti le plus sage en pareil cas, c'est-à-dire qu'il se promit de ne pas courir au devant des explications et de laisser à sa femme l'embarras de les provoquer.

En arrivant au château, le prince monta dans ses appartemens, et, quand il eut quitté ses habits de voyage, il s'en fut tout droit chez la duchesse.

Antoinette de Bourbon sortait de son oratoire, lorsqu'elle rencontra son altesse. En dépit de ses chagrins secrets, elle avait cet air de santé que procure la vie régulière; la joie de revoir son mari, le sourire aimable qui épanouissait son visage, lui donnaient cette beauté particulière qui vient de l'ame. Le prince en fut frappé dès le premier regard, tous deux étaient émus en s'abordant. Ils avaient le dessein de se presser seulement les mains; mais la duchesse tendit les siennes avec tant d'abandon que le prince ouvrit ses bras et la saisit par la taille pour l'embrasser. Mme de Guise, posant alors une main sur l'épaule du duc, appuya sa joue contre la poitrine de son mari et resta dans cette posture. Quoique la scène redoutée parût alors inévitable, le prince n'eut pas la barbarie de repousser ce mouvement d'effusion; il demeura ainsi quelques minutes, s'informant avec bonté de ce qu'avait fait et pensé la duchesse pendant ces huit jours. Les femmes ont un coup d'œil de lynx pour deviner ce qu'on a dans l'ame; Antoinette de Bourbon sentit, à la contraction, à l'air gêné du prince, qu'il lui serait pénible d'entrer en explication. Elle voulut lui épargner ce déplaisir de peur de gâter le tendre accueil qu'elle recevait, et il ne fut plus question de l'affaire des meubles ni de la visite de la Viergeotte.

Voyant arriver le soir sans que sa femme eût risqué un seul mot sur cet article ni la plus légère allusion, M. de Guise eut l'espoir que l'orage passerait sans éclater. Il s'imagina que la duchesse, aussi discrète que généreuse, se contenterait de lui avoir appris ce qu'elle souffrait, sans aller jusqu'aux plaintes ou aux reproches; mais en songeant au rôle noble que cette situation donnait à Antoinette de

Bourbon, le sien lui parut misérable. Le silence devenait une lâcheté; il voyait dans l'avenir ses torts grandissant chaque jour, les remords le gagnant, et la confusion l'accablant au point de n'oser plus lever les yeux devant sa femme. Dans un moment où elle le regardait avec un sourire plein de douceur et de bienveillance, il sentit son grand cœur se révolter contre lui-même. Il voulut en finir à tout prix avec sa conscience.

— Vous avez donc pleuré aujourd'hui, duchesse? dit-il brusquement.

— Moi! s'écria Antoinette en pâlissant. Pourquoi pleurerais-je, bon Dieu? cela est bon quand vous êtes à la guerre; c'est pour ce temps-là que je réserve mes larmes.

— Je suis curieux de savoir si vous saurez faire un mensonge une fois dans votre vie. Avez-vous pleuré, oui ou non?

— Que vous prend-il donc ce soir, Claude? nous étions si bons amis tout à l'heure; allez-vous me quereller?

— J'aime à voir que vous n'osez pas mentir, duchesse. Avouez-moi que vous avez pleuré; comment pouvez-vous songer à m'en faire un mystère après avoir pris la peine de me reprocher mes dérangemens de telle sorte que le silence n'est plus possible entre nous?

— Ah! monsieur le duc, s'écria Antoinette en joignant les mains, si j'ai pleuré, c'est de repentir de vous avoir causé cet ennui. Cent fois je m'étais promis de vous cacher ma douleur si vous veniez à m'être infidèle; mais je n'ai pu résister à un mauvais désir. Je me rends justice; je ne suis pas jolie; j'ai vingt-quatre ans et votre maîtresse est dans la fleur de sa jeunesse. J'aurais dû prendre patience, car vos passions s'éteindront tout doucement avec l'âge; votre amour m'est ravi, mais votre amitié me restera toujours; ne vous ai-je pas donné ces trois fils que vous aimez tant et qui font mon espoir et votre orgueil? Je possède encore une belle part de votre cœur; je ne devrais pas être jalouse de cette tendresse que vous accordez à la dérobée à une autre. Cette fille est intéressante; ne croyez pas que je lui veuille du mal; s'il faut tout vous le dire, monsieur le duc, ce n'est pas pour vous affliger ni pour vous faire un reproche que je lui ai envoyé les meubles de ma chambre à coucher, c'est seulement pour que mon souvenir vous revienne quelquefois à l'esprit quand vous serez auprès d'elle.

Tandis que la duchesse parlait ainsi, M. de Guise perdait contenance; cette confusion qu'il tenait si fort à éviter, le serrait à la gorge. Des reproches ou de la colère ne l'eussent pas effrayé; mais ce dé-

vouement inattendu achevait de mettre le beau jeu du côté de sa femme. Comme dernière ressource, il voulut feindre de prendre la résignation de la duchesse pour de l'indifférence; c'était se jeter dans un écueil plus grand.

— Je vois avec plaisir, reprit-il, que vous ne ressentiez pas plus de chagrin de tout cela; si j'avais prévu que vous dussiez voir la chose avec cette tranquillité, je n'aurais pas pris tant de soin de vous la cacher.

— Dieu puissant! s'écria Antoinette de Bourbon, je crois qu'il m'accuse de ne pas l'aimer dans l'instant où je fais à ses caprices le sacrifice le plus pénible qu'une femme puisse s'imposer! Monsieur le duc, ou vous êtes le plus injuste des hommes, ou vous descendez à un rôle indigne de vous. Mais je vous connais assez pour deviner votre mauvaise foi; vous savez bien que je vous aime et que ma soumission n'est pas de l'indifférence. Ingrat! gardez-vous de souhaiter que je vous apprenne tout le mal que vous me faites, car il reste encore dans votre cœur quelque chose d'humain, et le récit de mes souffrances vous accablerait de remords. Si vous voulez recueillir le fruit de mon dévouement et poursuivre vos amours coupables, acceptez au moins franchement les obligations que vous avez à ma bonté d'ame. Vos torts sont assez grands, n'achevez pas de les rendre impardonnables par des doutes qui m'offensent. Je suis assurément bien malheureuse, monsieur le duc; mais je ne sais pas si ma triste position n'est pas préférable à la vôtre: allez goûter le plaisir auprès de votre maîtresse; je ne crains plus, à présent, que vous réussissiez à m'oublier dans ses bras; ce ne sont pas les meubles de ma chambre à coucher qui vous y parleront de moi, mais les cris de votre conscience.

La duchesse éplorée se retira dans son appartement, laissant M. de Guise fort ému et le cœur percé de mille traits. Au fond, le prince avait une véritable tendresse pour sa femme, et, comme il était naturellement bon, il lui en coûtait beaucoup de la mettre ainsi au désespoir. Cependant il se rendit chez sa maîtresse pour faire une diversion aux pensées pénibles qui le tourmentaient. La Viergeotte l'attendait dans une agitation extrême, prévoyant l'éclat qui avait eu lieu. M. de Guise ne trouva pas auprès d'elle les distractions qu'il cherchait, car elle voulut connaître tous les détails de la scène, et le prince passa la plus grande partie de l'entrevue à les raconter.

— Hélas! disait la jeune fille, tout cela finira mal pour moi, je le vois bien. Si j'avais su que je deviendrais la cause d'un si grand désordre, je n'aurais jamais avoué mon amour. Votre altesse s'ennuiera des querelles et du bruit; elle voudra que la paix revienne chez elle.

Les droits d'une épouse sont appuyés par l'église et la morale, tandis que je n'en ai aucun que je puisse faire valoir; c'est à moi qu'il appartient d'être sacrifiée.

M. de Guise rassura de son mieux sa maîtresse en lui jurant avec toute la sincérité du monde qu'il l'aimait plus fort que jamais. A peine fut-il sorti le matin, que la Viergeotte tomba dans une sombre tristesse; elle se voyait devenir un sujet de soucis pour le prince et un objet d'indignation pour tous ceux qui connaîtraient les débats entre les deux époux. Elle songea au temps de son innocence, où les bonnes gens du pays la proposaient comme un modèle de sagesse et de dévotion, et se prit à pleurer amèrement. En retrouvant sur une table son *Livre d'Heures*, elle l'ouvrit et rencontra des paroles qui l'encourageaient à demander le pardon de ses fautes; elle pensa, en frémissant, que, depuis sa liaison avec le prince, elle n'avait pas rempli ses devoirs de religion. Elle se rendit toute seule à l'église, et, au moment d'en franchir le seuil, elle s'écria :

— Mon Dieu, recevez-moi comme une brebis égarée. Quel que soit l'ordre que vous me donnerez par la bouche du prêtre qui m'entendra, je jure de l'exécuter sans pousser une plainte.

Il se trouva que le prêtre qui occupait le confessionnal ce jour-là, était un homme sévère pour lui-même comme pour les autres, et qui ne connaissait pas de capitulation avec la conscience. Nous ignorons quels conseils donna le prêtre à la Viergeotte; mais on les devine aisément à la conduite qu'elle tint après l'avoir écouté. En sortant de l'église, la pauvre fille leva les yeux au ciel en murmurant :

— Il faut donc que toutes choses aient une fin!

La duchesse de Guise était encore à sa toilette lorsqu'on vint lui dire qu'une fille de la ville demandait à lui parler. Quoique ce ne fût pas l'heure consacrée à ses audiences, Mme de Guise ordonna qu'on la fît entrer. La Viergeotte s'avança et mit un genou en terre.

— Madame, dit-elle, il faut que je m'humilie devant vous et que je vous demande pardon des peines que je vous ai données; vous me l'accorderez, j'espère, quand vous saurez que je vais quitter ce monde et me retirer dans un couvent. J'ai porté le trouble dans votre maison, je vous ai enlevé le cœur du prince votre époux, vous avez cent raisons de me haïr; mais le mal peut encore se réparer, ma vie entière suffira bien pour racheter mes fautes. Je voudrais emporter au moins l'assurance que vous ne sentez plus de colère contre moi.

Mme de Guise obligea la jeune fille à se relever et lui pressa les mains avec bonté.

— Mon enfant, lui dit-elle, ne prenez pas de parti violent à la

légère. N'est-ce pas un assez grand sacrifice que de renoncer à vos amours sans rompre avec le monde? Je fais plus que vous pardonner, je vous admire et je vous aime. Vous êtes jeune; vous vous consolerez en pensant que vous avez agi noblement et avec sagesse. Vous pouvez encore être heureuse; la vie n'est point finie pour vous. Abandonnez vos idées de couvent et prenez confiance dans mon amitié.

— Il n'y a plus à revenir là-dessus, madame. J'ai fait un serment à Dieu entre les mains de mon confesseur.

— On vous en relèvera. Je tremble que cette obstination ne désespère M. le duc; votre résolution va l'affliger; c'est encore moi qui lui aurai donné ce chagrin.

— Ne craignez rien, madame; il verra bien qu'il le doit à la force des choses et à ma ferme volonté de rétablir le calme dans mon ame.

La duchesse redoubla d'insistance pour détourner la Viergeotte de ses projets; mais elle la trouva inébranlable. Elles demeurèrent long-temps ensemble à pleurer et à s'apitoyer sur ce jeu cruel du sort qui rendait nécessaire le malheur de l'une des deux. Il fut convenu entre elles que la Viergeotte écrirait sur l'heure au prince pour lui annoncer son projet et qu'elle entrerait, dès le soir même, au couvent des ursulines de Joinville. La lettre était commencée, lorsqu'on annonça le duc de Guise.

— J'aurais préféré ne plus le revoir, s'écria la jeune fille; mais, puisque le ciel l'envoie, je supporterai encore cette dernière épreuve.

Quand M. de Guise entra, la Viergeotte prit la parole avec l'accent de l'exaltation religieuse :

— Monseigneur, dit-elle, Dieu m'a éclairée sur la vie que j'ai menée jusqu'à ce jour. Il est irrévocablement décidé que je vais expier mes fautes dans un couvent; Mme la duchesse vient de m'accorder son pardon; retournez à elle et rendez-lui tout votre amour. Pourquoi chercheriez-vous le bonheur au loin, quand vous l'avez sous votre toit? vous possédez la meilleure et la plus vertueuse des femmes. Le démon vous aveuglait, je ne veux plus lui servir d'instrument; continuer plus long-temps un commerce criminel serait perdre votre ame et la mienne et mettre en danger celle de Mme la duchesse, tandis qu'en le rompant, nous pouvons encore vivre tous trois heureux.

— Si vous êtes certaine de vivre heureuse, répondit le duc, je n'ai pas d'objection à faire. Puisqu'on m'a sacrifié sans me consulter, et que vous êtes résolue à m'oublier, il faudra bien que je vous imite.

L'émotion du prince était si forte et si visible, que la pauvre fille ne put supporter ce reproche. Elle tomba évanouie dans les bras de

la duchesse; ce fut sa dernière faiblesse, et, ce tribut une fois payé à la nature, elle ne montra plus que du courage. Mme de Guise la conduisit elle-même au couvent des ursulines. Après un an de noviciat, la Viergeotte prononça ses vœux; mais le prince était trop généreux pour laisser dans l'obscurité une personne qu'il avait tant aimée. Il fonda, dans son duché près de Troyes, le couvent de Moustier-Ramé, dont la Viergeotte fut nommée abbesse.

A l'entrée de Joinville, par la route de Paris, on voit encore à présent une maison de plaisance qu'on appelle le Grand-Jardin, et que M. de Guise fit construire pour sa femme à l'occasion de leur accommodement. On y lit gravée partout cette inscription avec les symboles de la constance:

TOUT POUR UNE.
UNE ET NON PLUS.

Quatre fois par an, aux jours de fêtes, Claude de Lorraine et Antoinette de Bourbon s'en allaient à Troyes visiter la supérieure du Moustier-Ramé.

Il n'y a rien sans doute que de fort simple dans l'histoire de la Viergeotte; mais, si les passions humaines n'ont pas changé depuis trois siècles, il faut avouer que nos caractères sont bien au-dessous de ceux de nos pères. Des mêmes sentimens que les nôtres ils tiraient des manières d'agir et des résolutions bien différentes, et leur conduite avait un air de grandeur dont on ne voit plus d'exemples aujourd'hui.

Claude de Guise prit part aux guerres du règne de François Ier et mérita le glorieux surnom de *Grand Capitaine*. Il mourut subitement aux états de Bourgogne; quelques personnes ont dit que c'était par le poison. Il eut de sa femme huit fils et quatre filles. Après sa mort, Antoinette de Bourbon fonda l'hôpital de Joinville et le couvent de la Pitié; elle mena une vie très pieuse et allait visiter tous les jours ses malades. Elle mourut à quatre-vingt-neuf ans, après avoir eu le bonheur de voir son fils, François de Guise, donner un nouvel éclat à son beau nom et devenir lieutenant-général du royaume.

L'hôpital de Joinville possède encore un portrait remarquable de Claude de Lorraine.

Quant à la Viergeotte, nous ne savons rien de sa fin. Une fois enfermée dans les murs d'un cloître, elle n'existait plus pour le monde; mais on pourrait assurer, sans crainte d'erreur, qu'elle acheva sa carrière dans la dévotion.

PAUL DE MUSSET.

LES

FANTOMES DÉVOILÉS.

PREMIÈRE PARTIE.[1]

LE BRUIT.

Il y avait à Madère, du temps de Christophe Colomb, une statue antique dont une main était levée et tournée vers l'occident. Nous croyons voir dans la psychologie cet indicateur, maintenant étendu, comme un doigt providentiel, non plus vers un nouvel hémisphère du globe, mais dans un sens vertical, au zénith, du côté d'où l'homme a toujours fait descendre les causes premières de la nature. Ce geste impérieux a tour à tour dirigé notre aiguille de boussole sur la seconde vue et sur le rêve, les deux plus grandes catégories de l'absorption mentale. Nous avons couru des bordées le long de ces récits mystérieux; nous y avons découvert des reflets d'une lumière inconnue, comme les habitans des Canaries trouvaient naguère sur leur plage les oranges et les fleurs que la mer y portait de

(1) Voyez les livraisons du 29 juillet 1838, et des 13 et 20 janvier 1839.

l'île fuyante et invisible de Saint-Brandon, de l'Aprosite de Ptolémée (1). C'est le moment de jeter l'ancre, de pénétrer dans les criques, de marcher curieusement, où nul ne marchait encore, vers le palais insaisissable des existences transmondaines et des esprits aériens. La science elle-même tient un flambeau à l'entrée de cette voie.

Un phénomène tout récent, obtenu par la chimie, a fait entrevoir les raisons physiologiques de la communication indirecte qui souvent s'établit, par les désordres de l'ame, entre les créatures intermédiaires et l'homme. Nous partirons de cet événement comme d'un principe de synthèse générale pour les apparitions.

Un jour sir Humphry Davy, dont les cendres illustres ne sont pas refroidies encore, s'avisa de respirer de l'oxide nitreux (protoxide d'azote). Il était seul dans son laboratoire, par un temps sombre. « Aussitôt, dit-il, je sentis se rompre en moi tous les liens qui m'attachaient au monde extérieur; des bouffées d'images distinctes et vivantes traversèrent rapidement mon esprit.... (2) »

Le chimiste anglais ne s'effraya pas beaucoup de cette quasi-rupture de l'équilibre vital; la même intrépidité froide qui courbait des heures entières la tête et la pensée de Dulong sur une substance plus explosible que la poudre, qui jetait Gay-Lussac dans un ballon aux frontières du vide, et entraînait Petit dans des expériences si périlleuses sur la vapeur d'eau, cette intrépidité porta Davy à respirer l'oxide nitreux de manière à tendre autant que possible, mais sans le rompre, le fil immatériel de son existence. Des paroxismes merveilleux se succédèrent sans interruption.

« .... Au retour d'un long voyage, dit-il, et dès mon arrivée dans le laboratoire, étant très fatigué, je respirai neuf quartes (à peu près neuf pintes!) d'oxide nitreux. Il y avait précisément trente-trois jours que je m'abstenais d'en prendre. Vers la septième quarte, je commençai à perdre graduellement la perception des choses extérieures; mille souvenirs intenses et confus se retraçaient en tumulte à ma mémoire, où le passé se peignait comme dans une glace, et le sentiment même de mes précédentes tentatives illuminait avec tant de vivacité mon esprit, que toutes mes idées à cet égard semblaient physiquement, matériellement enchaînées l'une à l'autre... »

Davy se confina sous une cloche hermétiquement fermée à l'air,

(1) Dom José de Viera-Clavigo. *Histoire des îles Canaries.*

(2) *I lost all connexion with external things; trains of vivid visible images rapidly passed through my mind!* — Davy, *Effets de l'oxide nitreux.*

dans le but de s'habituer aux influences fantastiques du gaz qu'il y respirait à doses de plus en plus copieuses. Il resta sous la cloche près d'une heure et demie, et, pendant cette réclusion singulière, ne consomma pas moins de quatre-vingts pintes d'oxide nitreux ; mais le résultat fut digne de cette téméraire dépense.

« .... Peu de temps après mon entrée dans la cloche, je respirai d'abord vingt quartes de gaz pur. Bientôt une sensation extraordinaire, qui se propageait comme par ondes successives de la poitrine aux membres, envahit insensiblement mon corps. Le sens du toucher s'accrut dans mes pieds et dans mes mains avec un plaisir inexprimable ; des perspectives éblouissantes fascinaient ma vue. J'entendais distinctement les plus imperceptibles bruits qui s'élevaient dans la cloche, et aucun phénomène de mon état ne pouvait m'échapper. Peu à peu, la crise devenant intense, je fus absolument ravi au sentiment ordinaire de nos perceptions naturelles ; j'éprouvai comme un détachement physique et involontaire qui m'enlevait des nœuds terrestres, et me faisait passer, par des transitions pleines de volupté, dans un milieu de sensations déliées qui m'étaient, humainement parlant, tout-à-fait inconnues. Mon esprit avait des facilités divines pour découvrir de nouveaux rapports entre les idées, formuler rapidement des solutions qui paraîtraient impossibles, et se représenter à la fois, comme sur un tableau, les opérations les plus différentes de l'entendement. Il semblait que dans mon intelligence privilégiée tout s'exécutât par instinct et spontanément. Le temps, en un mot, n'existait pas pour ma mémoire, et les traditions les plus lointaines s'y perpétuaient d'un seul coup avec la splendeur et l'instantanéité d'un éclair.

« Lorsque je fus tiré de cette extase par le docteur Kinglake, qui me ferma adroitement la bouche avec un sac, des sentimens très-vifs d'indignation et de fierté m'animèrent à la vue des personnes qui avaient assisté à mon expérience. Mes gestes restaient empreints du sublime caractère que l'enthousiasme communique à tous les mouvemens, à toute la physionomie de l'homme ; je me promenais autour de ma petite chambre, affectant une démarche impériale et ne daignant pas regarder ce qui se passait ou écouter ce qui se disait autour de moi. A mesure que mon imagination rentrait, comme une mer apaisée, dans son état normal, je me sentais le besoin irrésistible de raconter les émotions qui venaient en quelque sorte de me prendre pour jouet et pour trucheman. J'essayai de rassembler mes souvenirs, mais ce fut impossible. L'homme qui s'éveille après un

songe charmant, et qui cherche à réunir les traits effacés de cette illusion fugitive, montre précisément la même anxiété mélancolique. Mes impressions n'étaient plus que faibles, confuses et décolorées. Il n'y avait de trace de mon ravissement que dans l'énergie de mes paroles, et ce fut avec tout le feu et toute la conscience d'un prophète que je m'écriai, en serrant la main de M. Kinglake :

« — Rien n'existe que par l'ame, et l'univers entier n'est qu'un mélange d'impressions, d'idées, de plaisirs et de peines!... (1). »

Telle est l'expérience mémorable de sir Humphry Davy. Il fut introduit dans le royaume des visions par la main de la science, et sa philosophie n'est pas plus douteuse que son courage. Les phénomènes dont il a provoqué la manifestation répandent d'ailleurs comme un reflet harmonieux sur toutes les difficultés de l'exaltation mentale qui constituent l'empire des revenans. Une circonstance assez romanesque éveilla de nouvelles recherches.

En février 1791, un riche libraire de Berlin, M. Nicolaï, homme vigoureux de corps et sain d'esprit, ayant négligé, par suite de chagrins domestiques, de se faire saigner au printemps, comme c'était son habitude, fut saisi d'une maladie étrange : journellement, le bibliopole recevait la visite d'un ou de plusieurs fantômes, portant tous les traits de personnes mortes et chéries, qui entraient sans façon dans la boutique du malade, grimpaient sur son lit, et même le poursuivaient dans la rue et chez ses amis. Malgré l'énormité d'une semblable crise, M. Nicolaï eut le sang-froid d'étudier les fantômes avec la politesse de l'homme du monde, l'imagination du poète et la curiosité du savant. Au bout de quelques semaines, grace aux lancettes, les spectres se montrèrent au libraire sous une forme moins distincte, leurs couleurs pâlirent aux yeux du malade, qui reprenait au contraire les siennes avec une parfaite santé; et, lorsque M. Nicolaï fut rétabli complétement, ils avaient disparu.

Le bibliopole eut le courage moral de soumettre le tableau de ses souffrances à la Société Philosophique de Berlin, à une époque où l'apparition du spectre de Maupertuis (2) à M. Gleditsch, fameux botaniste prussien, dans le cabinet même d'histoire naturelle, prédisposait singulièrement les membres de ce corps érudit à des réflexions sérieuses sur la vie transmondaine. On remarqua, dans l'exposé du libraire, les détails suivans :

(1) Davy, *Effets de l'oxide nitreux*.

(2) Thiébault, *Souvenirs de Frédéric-le-Grand*. — *Transactions de la Société royale de Berlin*.

« .... Mes fantômes, dans leurs visites, semblaient de la taille ordinaire d'un homme vivant. Les parties découvertes de leurs corps, comme la figure et les mains, laissaient voir les nuances de la carnation des personnes animées; leurs vêtemens avaient la couleur des étoffes usitées pour la toilette; mais il y brillait généralement des tons plus pâles que dans le monde réel. Ces figures n'étaient ni terribles, ni comiques, ni repoussantes; leur aspect respirait la plus bienveillante courtoisie, mais unie à une grande insignifiance. Je les entendais parler très bien; tantôt elles causaient sans moi, tantôt elles m'admettaient dans la conversation. Leurs discours étaient brefs, rapides, un peu secs, mais constamment d'une tournure agréable. Les fantômes de mes amis se préoccupaient évidemment de mes chagrins; leurs expressions consolantes me cherchaient surtout quand j'étais seul. Il m'est arrivé pourtant de les entendre au milieu de la foule, dans un salon, même à l'instant où des personnes réelles m'adressaient la parole; et, comme j'étais fort embarrassé, pour ne point avoir l'air fou ou ridicule, de répondre à la fois au fantôme et à la compagnie, je demeurais dans un silence inactif et dans une hésitation muette, qui achevaient, au contraire, de me rendre ce que je voulais éviter de paraître (1). »

Quelque temps s'était écoulé depuis la guérison du libraire. Un jour, comme il feuilletait à son bureau une liasse de papiers relatifs aux circonstances de sa maladie, les fantômes essayèrent de reparaître. Il s'en aperçut à une sensation particulière qui envahissait toute sa personne; mais il se hâta de remettre les papiers dans le tiroir, ferma le bureau, s'esquiva plein de terreur, et la tentation n'eut pas de suite. — Insistance de la population fluidiforme qui démontre la vérité psychologique de ces vers d'Ovide :

..... Nec mores mihi finiet iras,
Sæva sed in manes manibus arma dabit;
Tunc quoque cum fuero vacuas dilapsus in auras,
Exanimis manes oderit umbra tuos.

La Société de Berlin, incrédule, mais circonspecte, ordonna le dépôt du mémoire du libraire au bureau des renseignemens. On s'évertua; mille opinions contradictoires, soulevées un peu par la fièvre de la révolution française qui fomentait dans les esprits toutes

(1) Nicolai, *Mémoire à la Société royale de Berlin.* — Ferriar, *Théorie des Apparitions.* — Journal de Nicolson, etc.

les curiosités et toutes les impatiences, envahirent le problème de Nicolaï, qu'une aventure, survenue en Suisse, rendit encore plus séduisant. Le président d'un canton helvétique visitait par hasard la bibliothèque nationale. Comme il entrait dans cet édifice public, vers les deux heures de l'après-midi, quel fut son étonnement de voir le dernier président du même canton, ou son prédécesseur, assis dans la chaire qu'il avait coutume d'occuper maintenant à ce titre, au milieu d'une réunion solennelle de grands hommes morts, qui prenaient avec lui des délibérations sur les affaires de l'état! Il s'élança plein de terreur hors de la salle, et s'en fut chercher un moyen d'expulser les fantômes usurpateurs d'un rang dont ils étaient dignes, sans aucun doute, mais enfin qui ne leur appartenait pas. Lorsqu'il revint avec une escouade de ses collègues tremblans, il ne trouva plus qu'une table solitaire, des stalles vides, et l'ombre des mystérieux conclavistes s'était évanouie (1).

De pareils traits suffirent pour ramener l'attention des physiologistes écossais, plus compétens dans ces matières, sur les visions de Cardan, le célèbre rêveur du XVI[e] siècle. On commença donc à ne plus juger si absurdes les pages écrites avec l'orgueil naïf de Jean-Jacques, où le médecin de Pavie raconte « qu'il s'ouvrait à son cœur comme une petite porte (*quasi ostiolum*), par laquelle son ame s'échappait pour courir de sa tête à l'épine dorsale, en suivant la nuque du cou... » Il y a des confessions plus étranges dans ses livres (2). « Je voyais, pendant mes extases, dit-il, des figures qui me semblaient de bronze, et faites d'un tissu de petits anneaux métalliques, comme les cottes de maille, bien que les armures me fussent inconnues; je voyais ces figures partir du chevet de mon lit, suivre une direction circulaire, et puis s'évanouir à mes yeux; je voyais des cavaliers sonner de la trompette, quoique je n'entendisse pas le bruit de l'instrument; je voyais enfin des contrées, des forêts, des plantes, des hommes qui, jusqu'à ce moment, n'avaient jamais frappé mes regards, et cette foule d'objets passaient rapidement devant moi, mais sans confusion.... »

Il n'est pas inutile de rappeler que Cardan avait les yeux blancs et qu'il voyait dans les ténèbres (3). Une superstition populaire a frappé d'ostracisme, dans quelques parties de l'Europe, les hommes aux

(1) *Edinburgh literary gazette.*

(2) *De rerum varietate. — De vitâ propriâ.*

(3) Bayle.

yeux blancs; leur aspect, évidemment, cause de l'effroi quand il n'inspire pas la pitié. N'oublions pas que les animaux aux prunelles pâles, tel que le chat, percent facilement les voiles de la nuit; l'iris décoloré du lynx est aussi proverbial que sa vue pénétrante; mais cela ne veut pas dire que les yeux blancs ou pâles soient ternes. Sans flamme, il n'y a pas de regard magnétique. Chez les somnambules et les *voyans* d'Écosse, l'œil *blanc,* ou *retourné*, ou *perdu*, est très commun. On sait que les moribonds, surtout dans les maladies nerveuses et cérébrales, ont l'iris d'un jaune clair affreux, et que le blanc est le mélange des sept rayons du prisme. Peut-être encore cela tient-il au *plan* de l'œil, qui se modifie dans les visionnaires. Mais nous ne devons pas traiter ici de l'optique.

Bientôt la discussion prit un caractère sérieux; Ferriar, Hibbert, Brown, Alderson, Philip, Aubrey, Crichton, Coleridge, Walter Scott lui-même entrèrent successivement en lice. Le *carus extasis*, l'*aura epileptica,* la catalepsie, l'illuminisme et toutes les exacerbations de la vie humaine préoccupèrent les gens graves de l'Angleterre. Un mot de Coleridge fit surtout une sensation profonde. Une femme d'esprit, Mme Pasta, dit-on, lui adressa un jour cette question embarrassante : Croyez-vous donc aux revenans?—Non, madame, répondit simplement Coleridge; j'en ai trop vu moi-même.

Il fallait d'abord attaquer ce singulier problème du côté de l'ame; ce fut M. Brown, professeur de philosophie à l'université d'Édimbourgh, qui voulut *attacher le grelot.* Depuis Condillac jusqu'à Kant, la nature de l'ame a beaucoup préoccupé les métaphysiciens, modernes, mais sans résultat pour les lumières psychologiques. De tout temps son essence a provoqué, soit des recherches bouffonnes, soit des hypothèses inadmissibles; la nomenclature seule de ces tentatives est intéressante. Cratès prétendait que le corps humain est une machine, tandis que Thalès regardait la nature comme partout animée; Hésiode disait l'ame une chose composée de terre et d'eau; Parménide, de terre et de feu; Boëce, de feu et d'air; Empédocle, de sang. Galien la définissait une chaleur; Hippocrate, une senteur; Varron, une brise qu'on respire; Zénon, une mixture des élémens; ceux-ci, une lumière; ceux-là, un nombre; Sénèque, plus intrépide, avoue qu'il ne s'y entend pas. Les uns la détruisaient par la mort, les autres la séparaient d'un tout auquel ils la réunissaient ensuite par réfusion, comme l'eau d'une bouteille, qui nagerait sur la mer et que l'on casserait, irait se réunir à la masse. Fénelon, dans *Télémaque,* a rendu fort élégamment cette pensée : « L'ame universelle

est un océan de lumière; nos ames sont autant de petits ruisseaux qui y prennent leur source et retournent s'y perdre... » Les Indiens (Bernier) prétendent que le monde, ames et choses, se fait par Dieu, comme une toile qu'une araignée tire de son nombril et qu'elle reprend quand cela lui plaît. Les pythagoriciens n'admettaient la réfusion qu'après des transmigrations, c'est-à-dire que la même eau passe dans plusieurs bouteilles avant de se confondre avec la mer. Les pères de l'église n'étaient pas d'accord : Tertullien dit que l'ame est corporelle, et saint Irénée la proclame un souffle; saint Bernard, par une distinction fort étrange, assure qu'elle ne verra pas Dieu et conversera seulement avec le Christ. Sans aller plus loin, nous découvrons déjà que la nature de l'ame n'a pas été moins controversée que son origine et sa fortune. Quant à son domicile, on n'était pas plus fixé. Épicure le plaçait dans l'estomac, les stoïciens autour du cœur, Straton entre les deux sourcils; Descartes a voulu la glande pinéale, Vieussens le centre ovale (espace elliptique du cerveau), Lancisi et Lapeyronie le corps calleux (1). Jamais débat ne fut plus perplexe et plus complexe. Ce qu'il y a de positif, c'est qu'on n'a pas encore la moindre idée de la spiritualité de l'ame, bien que tous les partis se rencontrent pour la composer de rudimens infiniment subtils.

Tant d'hésitations et d'incertitudes rendaient la tâche de Brown assez délicate. Ranimant la querelle de Condillac et de Grimm (2), il déclara que les facultés de l'ame n'étaient pas distinctes, au mépris des métaphysiciens du XVIIIe siècle qui les font opérer chacune à part sans le secours des autres, et conséquemment qu'il devait en être de même pour les sensations; en un mot, que l'ame, simple et indivisible, recevait chaque impression, comme si une même et seule disposition l'y portait tout entière (3). Le problème des fantômes gagna beaucoup à ces théories qui séparaient de plus en plus les fonctions de l'ame des entraves de la vie matérielle. Restait l'exaltation mentale, qui est presque toujours elle-même la source immédiate d'une vision, mais dont on ne se flattait pas de découvrir l'origine, si profondément liée à la nature de l'ame; tout ce qu'on pouvait faire et tout ce que les physiologistes anglais ont fait à peu près, c'était de prouver, comme base des apparitions, que l'esprit fonctionne indépendamment du corps, et que leur divorce n'est pas plus étrange

(1) Montaigne, *Essais;* Mirabeau, *Biblion*, etc.

(2) *Correspondance littéraire*, tom. I, pag. 231.

(3) Brown, *Physiology of the human mind.*

que leur accouplement. Pendant ces préliminaires du combat, de nouvelles lumières avaient brillé.

En 1800 et en 1814, des fièvres contagieuses ravagèrent Cadix et Malaga. Ces épidémies donnèrent lieu de constater un fait qui s'était déjà produit dans les rizières du Gange, les marais de Bucharest et les savanes du Mississipi; on acquit la certitude que, sous l'influence des miasmes de la fièvre, l'ame éprouvait en quelque sorte un mouvement de *hausse*, qui rappelait celui qui provient des effets de l'oxide nitreux, mais avec un caractère opposé. A Cadix et à Malaga principalement, où la chaleur du soleil, l'humidité de la saison, l'épaisseur de l'atmosphère, l'encombrement des populations, la malignité des effluves de l'homme, toutes ces circonstances réunies augmentaient l'énergie de la contagion, l'accident psychologique dont nous parlons fut extrêmement remarquable. Les sensations gagnaient en intensité; néanmoins elles se renfermaient toutes dans l'exercice de la douleur. Les souffrances physiques étaient si aiguës que le moindre changement de température épuisait les malades. Une raideur glaciale (*leipyria*) envahissait la surface du corps et les membres, tandis que la poitrine semblait dévorée par un feu interne. En même temps, l'angoisse de l'imagination croissait au point de jeter les victimes de l'épidémie dans une prostration générale, dans une sorte de *coma* qui terminait misérablement leur vie par toutes les tortures d'une ame peu à peu éteinte et comme *soutirée* (1).

Ces renseignemens ne paraîtront plus à nos lecteurs un hors-d'œuvre, lorsqu'ils sauront par quelle ingénieuse analogie les physiologistes d'Édimbourg en ont déduit des données explicatives sur les apparitions, et voici comment. Je demande quelque indulgence pour un récit médical, mais nécessaire.

On ne conteste plus les rapports providentiels qui unissent le sang aux principes éthérés de notre nature. Certains gaz, et particulièrement l'oxide nitreux, introduits dans les poumons, exercent sur le sang une influence organique; les pulsations même de l'artère croissent en plénitude, aussitôt que le gaz humé par Davy a pénétré dans les voies respiratoires. Donc la présence de l'oxide dans nos veines augmente la masse du sang qui s'y trouve en circulation. Le phénomène contraire a lieu chez les personnes dont les poumons ont absorbé des miasmes fiévreux : ici, la diminution du volume du sang est évidente et s'accroît avec le resserrement des capillaires. D'ail-

(1) Samuël Hibbert.

leurs, comme nous l'avons vu, un plaisir excessif est le résultat de l'augmentation du volume du sang, et Davy trouva des imitateurs qui vérifièrent son expérience; le vieux Vauquelin faillit, dit-on, mourir de joie. On reconnut que les détails prodigieux de l'intelligence, qui nous énervent dans l'état ordinaire, se simplifiaient avec méthode et s'agrandissaient par le classement, dès que les fumées de l'oxide, comme une liqueur enchantée, avaient envahi le cerveau. L'imagination, plus compréhensive, ne s'arrêtait plus dans la dévorante facilité des plans qu'elle embrassait. Les amateurs ont comparé leur ivresse à l'exaltation que produirait une scène tragique de Corneille, en supposant que le génie des acteurs fût inspiré comme celui du poète. Il y en a qui n'ont pas su mieux peindre l'épanouissement nerveux de leur poitrine qu'en rappelant la commotion électrique du premier accord des instrumens dont fut ébranlé le vaisseau antique de Westminster, quand on y exécuta l'oratorio de Haendel. Le temps même, pour comble de volupté, paraît plus long, au milieu de semblables crises, que s'il était mesuré par les horloges terrestres. Ce n'est pas l'heure à proprement dire qui est agrandie, ce sont les actions ou les faits renfermés dans cet intervalle qui en reculent les limites par leur ampleur (1). La même rapidité d'intuition existe pour les songes; Mahomet, emporté soudainement par les fantaisies d'une vision, culbute une jarre d'eau qui se trouvait près de lui; la chute avait presque vidé le vase dès le commencement du somnambulisme du prophète; il aperçut toutes les merveilles du ciel et de la terre, et, lors qu'il se retrouva dans la vie mondaine, l'eau de la jarre n'était pas encore complétement écoulée. Mais la diminution du volume du sang, qui résulte de l'absorption des miasmes fiévreux, est accompagnée de symptômes inverses, comme nous en avons tiré la preuve des épidémies de Cadix et de Malaga. Dans ce cas, invariablement, la prostration de l'ame suit l'abattement du corps; des images horribles tourmentent l'esprit du malade, qui tombe dans une mélancolie atroce, et puis dans le désespoir. Quand il succombe, c'est qu'il ne lui reste pas plus de force morale que de vitalité physique.

Cette observation curieuse amena les conclusions suivantes. Il fut acquis à la science que, les sensations et les idées étant à la fois surexcitées par un état particulier du fluide sanguin, les premières atteignaient d'abord une énergie très intense et déclinaient ensuite graduellement, tandis que les secondes, au contraire, se mainte-

(1) Samuël Hibbert.

naient dans une exacerbation progressive. Humphry Davy, comme le fiévreux de Cadix, éprouvait des sensations qui se terminaient peu à peu par une oblitération des facultés corporelles où l'ame ne recevait plus des sens leur hommage ordinaire; seulement, ce qui était douleur et chagrin pour le malade, était jouissance et volupté pour lui. Mais en même temps, toujours comme le fiévreux de Cadix, Humphry Davy sentait l'imagination, ou le plus pur de l'essence vitale, se détacher insensiblement des liens de la matière par une constante exaltation dont la rupture définitive aurait été le terme. Les physiologistes d'Édimbourg se trouvèrent obligés de reconnaître que le désordre mental était tout-à-fait indépendant de l'affectibilité organique. En France, par une autre route, M. Chardel et les magnétiseurs ont découvert la même loi (1).

Quand on se fut ainsi convaincu que deux gaz exceptionnels, l'oxide nitreux et le miasme fiévreux, avaient chacun le pouvoir simultané d'altérer la composition du sang et de surexciter l'imagination, on chercha naturellement si, dans les maladies qui proviennent d'une exacerbation cérébrale ou qui s'y rattachent, des symptômes différens amenaient encore des phénomènes du même genre. Toutes les variétés de ce désordre, depuis la folie pure et simple jusqu'à l'illuminisme et au *delirium tremens*, furent scrupuleusement observées. L'épreuve ne demeura pas, à ce qu'il paraît, un seul instant douteuse; on démontra d'une manière évidente que cette influence du sang concourait aux accidens de la plus grande partie des affections mentales qui engendrent ce qu'on nomme vulgairement des apparitions. Le reste de ces maladies, de l'aveu même des physiologistes, se tenait en dehors du phénomène; aussi, ne pouvant mettre leurs caractères impénétrables sur le compte du fluide sanguin, se sont-ils arrêtés devant cette barrière avec une sorte de frémissement. Dans les derniers temps, quelques psychologues ont été plus hardis. C'est au point où ils ont pris les fantômes que nous allons nous-mêmes les prendre.

Rendons toutefois justice aux savans de l'Écosse, pleins de droiture et de courage. Tels faits authentiques, populaires, traditionnels, ne souffraient pas de discussion; inexplicables par des causes physiques, irrécusables comme documens, il fallait s'y heurter avec la panoplie du siècle, ce que les physiologistes d'Édimbourg ont fait déjà, et mourir sans y mordre, ce qu'ils feront sans doute. Certains

(1) Chardel, *Des Relations de l'Ame avec le Corps*, 1838.

événemens, quoi qu'on dise, ne sont pas du domaine des possibilités actuelles. Voici, par exemple, le trait fameux, l'écueil où vinrent échouer les plus nobles efforts.

« .... Je me trouvais, en 1667, raconte un philosophe sincère (1), dans un comté de l'ouest de l'Angleterre, avec quelques honorables gentlemen, chez un riche propriétaire dont le château était un ancien couvent. Les domestiques et les personnes qui fréquentaient habituellement la maison m'avaient parlé de bruits mystérieux et d'apparitions singulières comme de circonstances locales qu'on ne pouvait éviter là, durant même le plus bref séjour. Notre hôte ayant invité beaucoup de monde, il m'arriva de coucher avec le majordome, M. C..., dans une pièce vraiment admirable, et qu'on nommait la chambre de milady. Nous y fîmes un grand feu avant de nous mettre au lit, et nous passâmes d'abord quelques heures de la soirée avec une douce quiétude, à lire dans de vieux volumes ; puis nous entrâmes dans le lit, en soufflant la mèche du flambeau pour l'éteindre. Au moment de nous endormir, nous remarquâmes agréablement que les rayons de la lune éclairaient avec tant de splendeur notre vaste chambre, qu'il était possible de déchiffrer un manuscrit dans le lieu même où nous étions couchés ensemble. M. C... paria que non, je soutins la gageure, et, ayant tiré de la poche de mon habit un papier écrit à la main, je gagnai fort aisément le pari. Nous avions à peine échangé quelques mots sur cette affaire, lorsque, par hasard, jetant les yeux du côté de la porte de la chambre, qui était en face de moi, et bien fermée, je vis distinctement entrer cinq femmes, tout-à-fait belles et gracieuses, qui me semblèrent d'une taille charmante, mais dont les visages étaient couverts de longs voiles blancs, lesquels traînaient sur le plancher, et aux reflets de la lune, en plis ondoyans. Elles entrèrent à la file, d'un pas mesuré, l'une après l'autre, et firent le tour de la pièce, en suivant le mur, jusqu'à ce que la première fût parvenue et se fût arrêtée au bord du lit où j'étais couché ; ma main gauche s'y trouvait aussi par dessus les couvertures, et, malgré l'approche du premier fantôme, je résolus de ne point changer de posture. La figure voilée, en s'arrêtant, toucha cette main d'un froissement doux et léger, mais je ne saurais dire s'il était froid ou chaud. Alors je demandai à ces femmes, au nom de la Trinité bénie, dans quel but elles étaient venues : on ne me répondit pas.

(1) *Bovet's Pandæmonium, or the devil's cloyster.*

— Monsieur, dis-je au majordome, ne voyez-vous pas la belle compagnie qui nous rend visite ?

« .... Mais, avant qu'une parole fût sortie de ma bouche, et au mouvement seul de mes lèvres, tout avait disparu. Le majordome était tapi derrière moi, presque mort de peur, et je fus obligé de le secouer long-temps avec ma main droite, qui était restée sous les couvertures, pour lui arracher une réponse. Enfin ce pauvre C... m'avoua qu'il avait vu les fantômes, et m'avait entendu leur parler, et que s'il n'avait pas d'abord satisfait à ma juste impatience et à ma question, c'est qu'il était lui-même violemment terrifié par l'aspect d'un monstre, moitié lion, moitié ours, qui voulait grimper au pied du lit.... »

La nuit suivante, le majordome n'osa plus coucher dans la chambre de milady, où reparut seul le héros de l'aventure, l'intrépide Bovet. « .... Je fis porter dans l'appartement une Bible et plusieurs autres livres, déterminé à braver le moment fatal de la vision, en lisant auprès du feu, et en attendant que le sommeil vînt lui-même me surprendre. Après avoir souhaité le bonsoir à mes hôtes, je m'installai devant la cheminée, comptant bien ne pas me mettre au lit qu'il ne fût une heure du matin sonnée. A cet instant, je me couchai sans avoir rien vu. Il y avait peu de temps que j'étais dans le lit, quand j'entendis quelque chose se promener autour de la chambre, comme une femme dont la robe de taffetas balaierait le plancher. Ce quelque chose était assez bruyant, mais je n'aperçus rien, quoique la nuit fût suffisamment claire. Il passa au pied du lit, souleva même un peu les couvertures, et entra dans un cabinet voisin, dont cependant la porte était fermée à clé. Là, il se mit à gémir et à remuer un grand fauteuil dans lequel, autant que mes oreilles ont pu suivre tous ses mouvemens, il parut s'asseoir et feuilleter les pages d'un vieil in-folio, que vous connaissez (1), et qui est fort criard. Le fantôme continua de cette manière, gémissant, remuant le fauteuil, et tournant les feuillets du livre, jusqu'à l'aurore... »

Cette histoire souleva de vifs débats. Les uns, fondant leur théorie sur les épreuves de Davy et de Nicolaï, et sur les rêveries de Cardan, soutinrent que le mélange des rayons de la lune, du feu de la cheminée et d'une atmosphère particulière à la chambre, faisait naître un gaz dont l'influence modifiait le fluide sanguin des personnes qui se trouvaient couchées dans le lit; que cette influence exaltait d'au-

(1) Bovet racontait son aventure par lettre à un ami.

tant plus le cerveau que leur position était horizontale. D'autres prétendirent, et ceci est notre sentiment, que les esprits intermédiaires des nonnes étaient sollicités de reparaître dans une chambre qu'elles avaient habitée long-temps et où des traces odorantes de leur séjour probablement subsistaient encore, par la présence d'un être vivant qui communiquait à ces vestiges, à la fois matériels et invisibles, une force d'adhérence momentanée, un besoin de condensation passager, mais assez opiniâtre pour que le néant de la mort fût vaguement rempli ; que les irradiations vitales de l'hôte rappelaient sympathiquement dans ces débris les substances plus nobles, plus éthérées, qui avaient suivi les ames des religieuses à l'heure de la dissolution du corps ; et enfin, que les apparences terrestres des anciennes habitantes de l'appartement du manoir, ainsi reformées, consistantes, opaques et tangibles, se détachaient sur le monde insaisissable qui nous entoure, pour les yeux de la personne couchée dans le lit, par un effet de concordance magnétique et d'harmonie supérieure dont le pouvoir enveloppait, dans un charme unique et instantané, l'hôte, les nonnes et leurs ombres. Les paroles de Bovet aux femmes voilées n'avaient pas dispersé immédiatement ces images, parce qu'elles étaient bienveillantes, et caressaient comme d'une brise humaine leur cohésion fugitive et délicate ; mais la question faite au majordome, n'étant plus qu'un bruit choquant et discord pour la frêle vapeur des fantômes, en avait sur-le-champ ébranlé, rompu et anéanti les organes éphémères. La bête apocryphe, moitié lion, moitié ours, s'expliquait par l'ignorance où nous sommes encore des conditions organiques dont les esprits intermédiaires sont pourvus. La seconde nuit, Bovet n'avait rien vu, parce que son état magnétique n'était pas suffisant pour que ses regards pénétrassent dans les groupes fluidiformes au milieu desquels nos corps se baignent comme dans un océan de créatures plus diaphanes et plus déliées (1). Quant au passage d'une ou de plusieurs ombres au travers du vantail de la porte du cabinet, l'élasticité et la compressibilité des fluides impondérables lui servaient de prétexte. Le frôlement de la main gauche de Bovet, par la consistance du premier fantôme, tout effrayant qu'il semble, résultait d'une loi très naturelle ; physiquement parlant, on touche ce qu'on voit, et on voit ce qu'on touche (2). Les

(1) Fourier.

(2) Car, pour que la lumière frappe nos yeux d'une image, il est nécessaire qu'un corps existe.

nonnes ranimées, en se condensant dans la pénombre de la chambre, suivaient le mur et paraissaient fuir le centre de l'appartement, en se dirigeant vers le lit ; c'est que leurs apparences mondaines, en se formant peu à peu des élémens disséminés de leurs corps terrestres, en s'animant graduellement des effluves magnétiques de l'hôte, devaient chercher les uns et les autres le long des parois de la pièce où ces atomes subtils s'étaient imprégnés dans leur évaporation, et, au moyen d'étapes insensiblement plus attirantes, gagner le foyer même de leur rayonnement, c'est-à-dire le lit que les deux êtres vivans transformaient en pôle pour les religieuses aimantées. Que des cloîtres fussent ordinairement le théâtre de semblables phénomènes, rien n'était plus simple ; car les monastères, en conséquence de la réclusion habituelle et de la longévité relative de leurs habitans, de la perpétuité des vœux et de l'énergie des prières, offraient des séjours où les émanations de la vitalité humaine ont dû nécessairement se complaire et se ramasser. Au surplus, si Bovet ne fut plus inquiété, dès la troisième nuit, comme les suites de son récit le prouvent, il ne fallait voir dans cette relâche que la balance établie, que l'accord opéré entre la vie terrestre de la personne couchée et la vie intermédiaire des nonnes apparues. C'est ainsi que deux nuages orageux, chargés inégalement d'électricités contraires, se mettent en équilibre par le contact de leurs vapeurs et le dégagement de leurs fluides. L'imagination du témoin faisait le reste.

Rien n'était plus facile que de concilier les deux opinions ; il se peut que le rapprochement des corps transmondains et des existences humaines détermine précisément ces gaz exceptionnels qui modifient le cours du sang ; mais on n'osa pas trancher si vite la question. Au surplus Ferriar et Hibbert (1) convinrent que la physiologie étai timpuissante à donner la clé de ces derniers phénomènes ; le premier déclara que Bovet ne dormait pas, le second inclinait pour le rêve ; mais l'un et l'autre finissent par une hésitation désespérante. Il n'aura point échappé à nos lecteurs que les visions de Cardan, de Nicolaï, et de Bovet se touchent par divers côtés. Enfin, ce qui achevait de jeter l'incertitude et la confusion dans les jugemens, c'est qu'un troisième parti, les mystiques, affectaient de regarder les nouvelles lumières dont la physiologie éclairait les fantômes comme une preuve de leur réalité, uniquement dans l'intérêt du dogme. La conversion du colonel Gardiner, arrivée en 1719, racontée par le pieux Doddridge, et

(1) Ferriar, *Théorie des Apparitions*. — Hibbert, *Sleeping and waking visions*.

vivante encore dans la mémoire de tous les illuminés de l'Écosse, passait à leurs yeux pour une révélation qu'il eût été profane d'expliquer par les sciences naturelles.—On sait que le colonel Gardiner, ayant soupé avec une joyeuse compagnie, le jour du sabbat, quitta ses convives vers onze heures du soir pour se préparer à un rendez-vous galant où l'attendait à minuit une femme mariée, et que, pour se recueillir dans une amoureuse impatience, durant les dernières minutes qui précédaient ce doux instant, il tira un livre quelconque de son porte-manteau. C'était le *Soldat du Christ ou les cieux conquis d'assaut*, par Thomas Watson; la bonne tante du colonel avait, par mégarde ou à dessein plutôt, glissé cet ouvrage divin dans le bagage de son neveu. Quelques phrases sur la profession militaire attirèrent d'abord l'attention de Gardiner, qui parcourut bientôt les pages du volume avec enthousiasme. Tout à coup, un léger brandon de feu, une sorte de flamme errante vient tomber sur le livre ouvert; le colonel s'imagine voir une étincelle détachée de la mèche de sa lampe; mais, en levant les yeux, il aperçoit, à sa grande surprise et comme suspendu dans l'air, au milieu de sa chambre, le tableau du supplice de Jésus et la croix entourée d'une auréole; une voix, ou *quelque chose qui ressemblait à une voix*, dit le révérend Doddridge (*something equivalent to a voice*), lui adressa même un discours assez pathétique et qui fut conservé, etc.. — Cette extase, fameuse parmi les méthodistes, les relations de lord Herbert de Cherbury, les visions de sainte Thérèse qui offraient les mêmes caractères physiologiques que les épreuves de Davy et les tourmens de Nicolaï, l'expérience hardie d'un élève du collége d'Iale, en Amérique, sur l'oxide nitreux (1), toutes ces particularités divisaient encore les docteurs, mais sans décourager les recherches.

Je ne décrirai pas les émotions du public anglais durant ces batailles de spectres : elles furent immenses. C'était l'époque où vingt éditions des romans de Radcliff et de Maturin n'avaient pas rassasié les esprits de la Grande-Bretagne auxquels les préoccupations de la lutte continentale imposaient le besoin de se distraire violemment; l'époque où la poésie des lackistes, qui participe du fantôme et de l'ombre, enveloppait les trois royaumes comme d'une vapeur; où deux grands génies, Bonaparte et Byron, n'avaient pas dissimulé leur penchant aux superstitions et leur indulgence pour les revenans. Dans le beau monde de Londres, parmi ces femmes de la haute aris-

(1) *Edinburgh philosophical journal for january* 1823.

tocratie, dont les maladies nerveuses et les mœurs irritantes ont une célébrité pathologique chez tous les médecins indiscrets de l'Europe, ce problème des apparitions, habilement remis en faveur, devait faire une fortune de curiosité, parce qu'il était un galvanisme inédit. Dans les salons, on se communiquait à haute voix, sans craindre le ridicule dont Walter Scott a voulu la marquer, l'incroyable recette du docteur Alderson de Hall, pour se donner une vision. La jusquiame, le *conium maculatum*, la belladonne, le pavot, l'*agaricus muscarius*, et autres substances ou drogueries, allumèrent secrètement, avec le soufre et l'antimoine, une foule de bûchers cabalistiques, et, sur ces réchauds sacriléges, sur ces cassolettes, qui rappelaient moins un sérail qu'une pharmacie, on vit les plus jolies, les plus folles têtes se pencher, afin de respirer, avec leurs flammes versicolores et leurs gaz délétères, la faculté de remplacer le beau Nasch par un spectre, ou l'élégant Brummel par un démon. Les gens mordus par des chiens enragés, devinrent à la mode; car, dans les derniers accès de l'hydrophobie, la victime s'imagine fréquemment causer avec un dogue (1). L'auteur du *Moine*, ce gros homme qui a écrit des livres si fantastiques, partant pour la Jamaïque, où il périt martyr de ses plantations, faillit rester de force à Londres, enchaîné qu'il était par les bas bleus, auxquels il avait imprudemment promis, grace à la circonstance, un second Ambrosio. Une main inconnue traça un matin, dans l'alcôve même de Lewis, ces vers de Ben Jonson, en caractères phosphoriques, dit-on, au risque de brûler l'appartement et le locataire :

Break, Phant'sic, from thy cave of cloud,
And spread thy purple wings;
Now all thy figures are allow'd,
And various shapes of things; etc., etc.

(Vision of Delight).

« Déborde, Imagination, des flancs du nuage et déploie tes ailes de pourpre! Maintenant, toutes les illusions sont permises, tous les fantômes caressés,... etc. »

Lewis fut aussi épouvanté que les lecteurs du *Moine*. A son départ pour la Jamaïque, la dispute avait singulièrement profité. Les amateurs d'Édimbourg en étaient à la nature du *bruit* ou de la voix et à la *substance des corps* ou ombres dont se compose ordinairement une apparition. Ce qui frappa d'abord les physiologistes, relativement au

(1) Hibbert, *Morbidsources of Spectral illusions.*

bruit, c'est l'intervention presque surnaturelle de la musique dans les maladies du cerveau et dans les affections nerveuses, sous le ciel du nord. On interrogea les fièvres étique et symptomatique, la consomption, la phtisie, le délire, etc., et tous ces désordres, muses coupables de la même faiblesse, avouèrent leur penchant secret pour la flûte de Pan, la voix de Mercure et la lyre d'Apollon. Il n'y a pas de folie qui ne soit sensible à la musique, comme il n'y a pas de génie supérieur parmi les hommes qui ne soit un peu fou. Triste réflexion, dit Pinel, mais qui semble provoquer plus encore pour de tels malades nos sympathies et nos regrets (1).

Cette poésie mentale de la consomption a inspiré à Shakspeare, dans *Henri VIII*, une scène fameuse que Johnson regarde avec raison comme la plus belle de tout son théâtre; les premiers monumens de la littérature devant être, à notre avis, les peintures ou les analyses des facultés ultra-mondaines de l'homme. Au dire du commentateur Griffith, Shakspeare aurait même voulu décrire le phénomène psychologique des fantaisies surnaturelles de la pensée rendues consistantes et visibles uniquement pour l'ame de la personne endormie ou du malade épuisé. Catherine d'Aragon, répudiée par Henri, se meurt de la fièvre étique. Le principe immatériel de sa vie commence à s'écouler vers le monde supérieur. Nous citons la fin de la scène :

«.... Esprits de paix, dit la reine, où êtes-vous? Seriez-vous tous évanouis? Et ne me délaissez-vous pas ici dans un séjour misérable?

L'ÉCUYER GRIFFITH.

Madame, nous sommes près de vous.

CATHERINE.

Ce n'est pas vous que j'appelle. N'avez-vous vu personne entrer, depuis que je me suis assoupie?

L'ÉCUYER GRIFFITH.

Personne, madame.

CATHERINE.

Non?... Quoi! vous n'avez pas vu, dans l'instant même, une troupe d'esprits célestes m'inviter à un banquet? Leurs faces, brillantes comme le soleil, jetaient sur moi mille rayons. Ils m'ont annoncé le bonheur éternel et m'ont tendu des couronnes, Griffith, que je ne

(1) *Traité de la Folie.*

me sens pas encore digne de porter; mais je m'en rendrai digne! Oui.... je le promets!

L'ÉCUYER GRIFFITH.

Je suis bien aise, madame, que votre imagination enfante de si heureux songes.

CATHERINE.

Dis à la musique de se taire..... Elle m'importune et me blesse l'oreille. (La musique se tait.)

PATIENCE, à l'écuyer Griffith.

Remarquez-vous l'altération soudaine qui décompose son visage?.. Comme sa figure s'amaigrit et s'allonge!.. Comme elle devient pâle et glacée!.. Regardez ses yeux...

L'ÉCUYER GRIFFITH.

Elle nous quitte, ma chère; prions, prions! etc.

Ce passage mélancolique de la chûte de Wolsey au couronnement d'Anne Boleyn n'émeut si profondément à la lecture de Shakspeare que par la vérité toute physiologique des dernières souffrances de Catherine; on saisit l'imagination du public anglais, loin même des pompes du spectacle, par le tableau dramatique de ses mœurs, de son histoire et de son climat. Pour ne pas sortir de Shakspeare et à ne considérer que les maladies mentales, ne lisons-nous pas dans *le Roi Lear,* drame dont une démence toute lyrique est le sujet, ne lisons-nous pas au second acte les détails scrupuleux que le poète met dans la bouche d'Edgar sur la condition des fous en Angleterre? Un grave antiquaire, M. Douce, dans ses *Illustrations* de Shakspeare, a même sérieusement écrit que, pour rester fidèle à la couleur locale, ce grand homme aurait dû joindre au costume historique d'Edgar les insignes recommandés par Randle Holme, c'est-à-dire le long bâton à la Bélisaire, le cornet de vache suspendu à l'épaule, et le manteau bariolé de rubans, de plumes et de loques de drap écarlate. Vers 1760, suivant M. Douce, la vieille Angleterre conservait encore tant de respect pour ce travestissement héréditaire chez les maniaques vagabonds, que les habitans de Hawick, en Écosse, toléraient un pauvre idiot qui en était revêtu et qui parcourait journellement les rues en sonnant, comme Edgar, dans sa corne de bœuf. Shakspeare était pour beaucoup dans cette vénération.

Toute la fable d'*Hamlet* roule sur une démence. Un spectre plane, dans *Macbeth*, depuis le premier vers jusqu'au dénouement. Le

spleen n'est pas seulement une maladie endémique, c'est aussi la disposition spéciale d'un peuple insulaire à se pénétrer moralement de la phtisie qui étiole les ames tendres, les femmes et les fleurs, sous un soleil de brume. Tel fut le vaporeux caractère empreint dans le personnage d'Ophélie, et sa folie respire bien la frileuse douleur d'une jeune fille dont la poitrine manque de l'air chaud du golfe de Naples et qui ne perçoit plus l'existence qu'au travers d'un brouillard malsain. Walter Scott a convenablement exploité dans la *Dame du lac* et dans ses poésies rêveuses la diaphanéité de la vie britannique chez les créatures trop immatérielles pour un ciel polaire. C'est à cette spiritualisation maladive qu'il faut rapporter la foule de *Dames blanches, vertes, bleues,* qui restent suspendues, comme des esprits intermédiaires, au sommet des Highlands. Il ne serait pas impossible que cette tendance des filles d'Albion à passer d'une condition terrestre trop rude pour leurs organes dans un milieu supérieur et plus doux, peuplât le ciel de leur dure patrie, de toutes les apparitions moitié mondaines, moitié divines, qu'on y voit ou qu'on y entend flotter entre l'homme et le firmament. Si les femmes d'Orient sont plus matérielles, c'est que leur atmosphère est plus caressante; le soleil du tropique, par une serre chaude anticipée, dilate ici bas leurs ames comme elles le seront en haut, et cette émanation surabondante, qui devrait réellement spiritualiser leur nature, la rejette momentanément au contraire, jusqu'à la mort, dans les attaches physiques de la vie.

Oserait-on prétendre que Milton n'entrevoyait pas avec l'instinct du poète ce caractère psychologique de son climat, lorsqu'il décrit en beaux vers :

« ..... Ces langages aériens, qui profèrent le nom des hommes, sur les rives de la mer, dans les déserts sablonneux, et dans la solitude?... »

Voilà peinte en quelques mots toute la préoccupation commune aux plus fiers génies de l'Angleterre. Incessamment vous rencontrez dans les jardins de leur imagination des personnages moitié terrestres, moitié perlucides, dont les pieds ne semblent toucher le sol que de la pointe, et que le chagrin et le climat exténuent également par une lente dissémination de la vie. Ouvrez *Douglas*, de John Home : les premières paroles de lady Randolphe, dans la première scène, invoquent le secours d'un esprit qu'elle croit entendre parler lui-même dans le murmure des torrens et dans le gémissement des chênes. Il y a dans *le Jeune Irlandais*, de Maturin, une charmante

enfant qui meurt d'amour et de phtisie au fond d'un comté sauvage, une orpheline pauvre et malade, dont le dernier souffle s'exhale, tandis que son amant s'éloigne du lieu qu'elle habite ; le regard, le souvenir et aussi la voix de la mourante poursuivent sur la route l'imagination de cet homme; on le voit passer avec des gestes d'horreur et une démarche précipitée le long du cimetière où la fosse de la jeune fille est ouverte. Rien de plus ordinaire à la littérature anglaise que la peinture de ce triple magnétisme de la vue, de la mémoire et du bruit; rien de plus naturel à son génie qu'une semblable atténuation progressive de l'individu, qu'une transformation étudiée du matériel au spirituel, du corps mondain à l'ombre fluidiforme, que cet art héréditaire de suivre un être dans toutes les nuances échelonnées depuis l'instant où la structure humaine fait entendre des craquemens sinistres, jusqu'à l'heure de la disparition de l'ame, réduite à sa plus simple essence, dans les limbes du monde supérieur; et on comprend que Macpherson finisse par substituer à ses héros des nuages qui s'embrassent et des brises qui se haranguent.

Campbell, Southey, Radcliff, Moore, quels sont les génies insaisissables qui se glissent furtivement derrière les murailles de vos romans ou se bercent au refrain de vos ballades? Des femmes aux regards d'un bleu céleste, à la peau transparente et rosée, à l'œil toujours brillant d'une larme et noyé dans un feu humide; aux membres allongés et fondus; aux vêtemens pudiquement collés sur des formes grêles, comme si ces fantômes s'amincissaient pour fendre mieux les brouillards et se promener avec la fluidité d'une vapeur dans l'espace; aux chevelures d'un blond d'or qui semble toujours un fauve et divin reflet du soleil; à la taille impondérable d'un ange dont le corps souple se dérobe à la terre et dont les jambes se cachent sous des flots de mousseline. Elles ont l'air de souffrir, de pleurer, et de vivre comme exilées, retenues dans le monde par le lien vital, qui n'est plus qu'un fil et que toutes leurs pensées mélancoliques tendent insensiblement à rompre. On s'attend à chaque moment à les voir passer; on n'est pas surpris qu'elles meurent avec l'imperceptible agonie d'un crépuscule : comment s'étonnerait-on alors que leurs voix parlent encore, après que leurs traits ont disparu? La décroissante matérialité de ces créatures se perpétue au-delà du tombeau avec les mêmes lenteurs et dans les mêmes proportions qu'en deçà du dernier soupir. Quand elles étaient femmes seulement, vous entendiez une voix céleste sortir d'un corps à peu de chose près éthéré; quand elles sont presque des esprits, le corps

se dissout ; mais ses élémens fluides et la voix elle-même, ne pouvant traverser promptement le milieu glacial qui retient au passage leurs atomes délicats, se rapprochent encore et se reforment quelquefois pour nous apparaître, tant que dure leur lutte aérienne.

Les phénomènes de la seconde vue ont leur place dans ce rôle transitoire des sons qui étend si loin et si haut le pouvoir de la musique. M. Spencer (1) a dernièrement rendu visite à la fille d'un noble Circassien de la rivière de l'Ubin, jeune femme que les voyageurs dans le Caucase recherchent avec curiosité, mais qu'ils ne peuvent voir qu'en se soumettant à toutes les solennités d'une entrevue diplomatique, ce cérémonial étant exigé par le père à cause des facultés divines dont son enfant paraît douée. La jeune femme a vingt ans ; elle est ordinairement malade, mais par soudaines crises, à la manière des fous, d'une affection nerveuse qui est un désordre mental transformé par le temps en extase magnétique. Toutes les trois semaines environ, on la voit subitement saisir son luth et chanter en s'accompagnant des prédictions sur la guerre actuelle de sa patrie avec les Russes. Quand elle ne chante plus, elle joue du luth en gardant un air sérieux, et semble causer avec un esprit visible pour ses yeux, mais invisible pour les personnes qui l'écoutent. Ne voulez-vous pas bien croire avec moi que la voix de la jeune fille, entraînée par la musique, suit pour quelques instans son ame que l'exaltation patriotique de son intelligence ravit tout d'un coup aux entraves charnelles ? La Circassienne, du reste, possède tous les priviléges des *voyans* d'Écosse. Spencer a vérifié, sur les bords du lac de Constance, à Lindau, des propriétés semblables dans le somnambulisme de M[lle] de Rader, fille du baron de Rader. On prétend aussi qu'une jeune personne de la famille de Hardenberg partage la même faculté. Mais toutes ces particularités se rattachent au don de la seconde vue; elles ne sauraient donc nous occuper plus long-temps.

Je citerai pourtant un fait récent auquel de nobles et douloureux souvenirs sont liés, et qui d'ailleurs tient, comme somnambulisme musical, aux *visions du bruit*. M. le comte de Plater, ce débris illustre de la Pologne soulevée de 1831, raconte que, dans une église, située à quelques lieues de Varsovie, et au milieu d'une fête nationale, un jeune homme, vivement ému tout à coup par le caractère des chants religieux, s'élança de son banc vers l'entrée du chœur, s'arrêta immobile, les bras croisés et la tête penchée à cette place, et de-

(1) *Travels in Circassia*, 1838.

meura long-temps à contempler le pavé nu du temple, dans une attitude qui troublait le service divin, à la grande anxiété des fidèles. C'était précisément une année avant la mort du grand duc Constantin ; l'insurrection n'avait pas encore éclaté. On entoure le jeune homme, on l'interroge sur sa méditation ; les chants cessent. Il sort enfin de ce rêve somnambulique.

— Je vois, dit-il, à mes pieds le cercueil ouvert du grand duc Constantin.

L'année s'écoule, la révolution chasse les Russes de Varsovie, Constantin meurt ; on célèbre ses funérailles dans cette église, et son cercueil est placé au milieu du chœur, à l'endroit même où l'extatique avait eu la vision.

D'abord, la distance des lieux et l'intervalle des temps ne sont que de médiocres obstacles dans ces séparations de l'ame et du corps. Byron, dans une de ses lettres (1), raconte, avec sa malice ordinaire, qu'une grande dame de Florence avait beaucoup compté sur le passage de sir Humphry Davy dans cette ville, en 1820, pour se faire donner par le fameux chimiste un moyen de teindre ses sourcils en noir, mais que sa déconvenue fut extrême, parce que Davy quitta Florence vingt-quatre heures après son arrivée, et sans avoir seulement vu la jolie Toscane, qui réclamait un miracle de son génie. Effectivement, Davy n'avait pas de temps à perdre, s'il faut juger de la rapidité de son voyage par la préoccupation singulière qu'il emportait de Londres. *Plusieurs années* s'étaient écoulées depuis un songe dont la mémoire le poursuivait partout. Étant dans la Grande-Bretagne, il avait rêvé, une nuit, qu'il se trouvait malade en Italie, couché dans une chambre étrangère dont le caractère local des meubles frappait ses regards, et confié aux soins d'une jeune fille qui resta gravée en traits caressans dans son souvenir. Or, à l'époque et durant le cours du voyage dont nous parlons, Davy tomba malade en Italie, comme il l'avait prévu en songe, et, ce qu'il y a de plus curieux, se retrouva couché dans la chambre et soigné par la jeune fille dont il n'avait pas oublié l'image, et qui l'une et l'autre lui furent rendues telles qu'il les avait rêvées (2) ! En face d'une prévision semblable, l'extase du jeune Polonais est une misère; mais, sous le rapport du bruit, son histoire est d'un enseignement parfait. On retient une ame par sa sensibilité comme on retient un

(1) *Mémoires*, de Thomas Moore.

(2) Davy, *Voyage en Italie* (*Consolation in Travels*, London, 1830).

corps par sa consistance. Une femme aimée, *lasciva puella*, veut-elle fuir? Nous la poursuivons dans les ténèbres où nos désirs et notre vue la cherchent du geste et des yeux. Une ame chérie a-t-elle quitté ce monde? Nous profitons des songes pour l'y rappeler en le quittant nous-mêmes. Telle est la volonté magnétique. Or, il ne paraît pas impossible que les sons harmonieux favorisent ces absences, ces visites, ces retours, ces divorces, qui font du principe immatériel comme un palan jeté par dessus bord aux naufragés de la vie, ombres ou humains; et tant que la nature de l'ame ne sera pas dévoilée, on ne saurait blâmer ces théories consolantes. Quel secours offrons-nous à l'esprit d'un mort? La prière, c'est-à-dire la voix modulée dans sa gamme la plus expressive; et si nous pouvions toujours chanter nos prières, il ne manquerait rien sans doute au soulagement musical des trépassés. Cet office intermédiaire des sons n'est jamais plus digne d'emploi que dans les pressentimens et dans la seconde vue.

Ainsi, les chants religieux, dont le caractère était encore relevé par la triple influence du vaisseau de l'église, des malheurs de la patrie et de l'exaltation habituelle au visionnaire, ont pu transporter l'esprit du jeune Polonais sur les ailes de la mélodie, au-delà des limites de l'espace et du temps, et le mettre en communication supérieure avec l'ame de Constantin, vers qui la sienne, par les élans de la haine, était violemment entraînée. Dans ce rapprochement, les deux esprits durent échanger par leurs atômes, mais sans les confondre, la perception des sentimens dont chacun était respectivement la proie; et tandis que le grand-duc subissait peut-être, avec des terreurs secrètes, l'invisible rayonnement de l'ame du jeune Polonais, comme l'avant-coureur de sa mort, à l'instant même et malgré la distance, ses forces vitales émues réfléchissaient (1) dans l'imagination de l'extatique leur débilité imminente, et le somnambule, ou le *voyant*, jugeait instinctivement de la chute prochaine du Russe par la faible résistance que les irradiations de son animosité trouvaient dans leur cours. Quelques mots sur la prescience compléteront ma pensée,

Supposez que nous possédions un télescope assez parfait pour voir ce qui se passe sur une planète tournant autour d'une de ces étoiles qui sont un million de fois plus éloignées de nous que le soleil, comme nous voyons les objets à cent toises à l'aide d'une lunette acromatique. En dirigeant ce télescope sur la planète, ce que nous

(1) Bacon, *Increm. et dign. scientiarum*, tom. II, liv. IV.

verrons sera le présent pour nous; ce sera le passé pour les habitans de la planète, parce que la lumière aura mis plusieurs mois pour parvenir à notre télescope. Maintenant, placez sur la terre un homme organisé de façon à voir *instantanément* sur la même planète, c'est-à-dire avec ses yeux et sans télescope : cet homme nous racontera ce qui s'y passe, long-temps avant que nous puissions l'apercevoir. Il verra donc réellement l'avenir (1).

« ...... J'ai connu, dit M. Chardel, l'épouse d'un colonel de cavalerie que son mari magnétisait et qui devint somnambule; dans le cours du traitement, une indisposition le contraignit à se faire aider par un officier de son régiment; cela ne dura que huit à dix jours. Quelque temps après, dans une séance magnétique, le mari, ayant mis sa femme en état de somnambulisme, l'engageait à s'occuper de cet officier. — Ah! le malheureux! s'écria-t-elle, je le vois... il est à P..., il veut se tuer... Il prend un pistolet... Courez vite!... — On courut effectivement : le suicide était consommé! (2) »

Ces théories et ces exemples nous indiquent par quel travail spirituel le jeune Polonais extatique fut transporté de l'église auprès du grand-duc. Le reste du pressentiment, ou la *seconde vue* du cercueil et du cadavre, devint pour le somnambule une affaire de physiognomonie particulière, puisque Constantin n'expirait pas précisément à l'heure de la vision. C'était, en quelque sorte, de la prescience dans la prescience même; il serait difficile de trouver le phénomène à un degré plus complet. Ici, comme ailleurs, on ne peut expliquer par quelle voie l'imagination agit sur les organes.

« ... C'est alors, dit néanmoins Coleridge (3), c'est alors que j'ai cru deviner comment nos idées, même sous l'affaiblissement d'un corps malade, s'élevaient de temps en temps à la plus magnifique poésie, aussi bien que ces esprits lourds et grossiers qui se rencontrent en songe avec le génie de Shakspeare; c'est alors que j'ai cru deviner comment on se figure entendre la voix d'un fantôme parler, aussi bien que parfois on a vu se dessiner les traits de son visage, et avec un enchaînement si merveilleux dans la logique des paroles, que ce miracle confond les hommes les plus sages, quand ils ignorent l'optique et l'acoustique de nos sens intérieurs dans les mystères de la prescience!... »

(1) M. Deleuze.
(2) *Psychologie*, 1838.
(3) *Friend*.

Mais le prudent Coleridge ne franchit pas les bornes de la physiologie; toutes ses conjectures analytiques se réduisent à proclamer la clairvoyance dont l'ame fait preuve au milieu des perceptions les plus terrestres, sous l'influence d'un accident morbide. Un médecin écossais du XVII[e] siècle, Archibald Pitcarn, n'a pas eu les mêmes scrupules que Coleridge. Son témoignage authentique, dans la question des voix surnaturelles, est un des plus curieux monumens qui nous restent.

« .... Dans un recueil manuscrit des poésies latines du célèbre Archibald Pitcarn, j'ai lu en marge du volume, dit un physiologiste anglais (1), une anecdote particulière à la famille du docteur, et qu'elle n'a jamais répandue. Cette apparition, la plus singulière que je connaisse, fut dictée par Pitcarn lui-même, et j'en ai recueilli les détails sur l'indication de M. Laing, d'Édimbourg, qui était dans le secret de l'évènement.

« Robert Lindsay, petit-fils ou arrière-petit-fils de David Lindsay, le roi d'armes et le poète de la vieille cour d'Écosse, ami et condisciple d'Archibald Pitcarn, convint avec lui, en 1671, à l'exemple de MM. de Rambouillet et de Précy (2), que le premier mort des deux rapporterait au survivant des nouvelles de l'autre monde. Robert Lindsay mourut en 1675, tandis qu'Archibald Pitcarn se trouvait à Paris. La nuit même de cette mort, le médecin rêva qu'il était à Édimbourg et que Lindsay lui parlait dans les termes étranges qui suivent : — Archie (3), sais-tu que je suis mort? — Non, Roben (4). — Cela n'est que trop vrai, et on m'a enterré dans un couvent. Mais j'existe maintenant dans un lieu dont les langues écossaise, grecque et latine ne sauraient exprimer les délices. Je suis venu ici par le port de Leith, sur un petit navire léger comme un oiseau, pour te ramener avec moi. — Grand merci, Roben, mais je désire auparavant revoir encore Fife et le Lothian oriental, et puis, prendre congé de mes parens. — Archie, la marée se retire; il faut que je parte. Adieu! je reviendrai te chercher une autre nuit. » Depuis cette époque, Pitcarn ne passa pas une seule nuit sans rêver que Lindsay était vivant. Ayant fait une maladie dangereuse en 1694, Robert le prévint que son départ était reculé, qu'il viendrait lui-même le prendre, mais il ne lui désigna pas le moment. »

(1) Samuël Hibbert.

(2) *Revue de Paris, Psychologie du Rêve.*

(3) Diminutif d'Archibald.

(4) Diminutif de Robert.

Qu'un poète et un médecin se contredisent, à la rigueur cette singularité n'étonne pas; mais deux poètes ne devraient-ils pas se servir réciproquement de notoriété? Il eût été beau que Coleridge comprît le Tasse.

« .... A Bisaccio, près de Naples, où le marquis Manso suivait attentivement les effets surnaturels de la mélancolie du Tasse, il arriva que l'auteur de la *Jérusalem*, offensé des doutes de son ami, lui proposa d'être présent aux entrevues qu'il disait avoir familièrement avec un esprit. Le marquis accepta le défi, se trouva au rendez-vous donné, le lendemain, et au bout de quelques instans de silence, il s'aperçut que le poète avait les yeux fixés sur la fenêtre de l'appartement, en demeurant immobile. Manso l'appela, mais ne reçut aucune réponse. A la fin, le poète s'écria : « Voici mon ange qui vient causer avec moi! Regarde bien, Manso, et ne doute plus de la vérité! » Le marquis, stupéfait, l'écoute, regarde, mais il ne voit rien, si ce n'est l'éclatante lumière du soleil de Naples qui entrait par la fenêtre. Il promena scrupuleusement la vue autour de la chambre, mais il n'aperçut rien, et cependant le démon familier y était, puisqu'il entendait parfaitement le Tasse lui parler avec une grande véhémence, tantôt posant des questions, tantôt adressant des réponses, s'exprimant, d'ailleurs, de la manière la plus éloquente et avec une sensibilité si vraie, que le marquis restait pénétré de surprise et d'admiration, et ne pouvait se résoudre à l'interrompre. Cette conversation extraordinaire cessa par la retraite de l'esprit, et comme il était parti sans doute, le Tasse se tourna vers son ami, et lui demanda, d'un ton plein de sang-froid, ce qu'il pensait maintenant de l'entrevue. Manso, tout-à-fait déconcerté, ne jugea pas à propos de contredire encore le poète et ne lui reparla plus de ses visions (1).... »

La partie serait trop belle contre les incrédules, si le marquis Manso eût entendu la voix du démon familier répondant à la voix du Tasse. L'objection même nous toucherait peu, et, à défaut de cette preuve, il y a des phénomènes naturels qui se chargent de la réplique.

Un vieux proverbe anglais dit : comme le fou réfléchit, de même sonne la cloche (*as a fool thinketh, sothe bell clinketh*). Ce proverbe est rendu physiquement sensible. Lorsque l'air et les paroles d'une chanson nous sont très familiers, il nous devient presque impossible, si la mélodie en est exécutée par un instrument sans accompagnement

(1) Hoole.

de voix, de ne pas nous préoccuper des mots, qui semblent toujours comme flotter au milieu des sons que nos oreilles écoutent. Pareillement, si quelqu'un marque la valeur des notes d'une chanson en frappant sur une table ou sur tout autre corps incapable de rendre des sons distincts, il peut être fort difficile pour l'auditeur, quoique même très au fait de la chanson, de découvrir la mélodie cachée sous ce bruit insignifiant; en revanche, dès que la chanson lui sera nommée, il découvrira dans le même bruit non seulement la valeur des notes, mais aussi parfois leur mélodie qui n'existe pourtant par habitude que dans son imagination. Or, comme les rêves s'accordent avec les sons qui restent vraiment extérieurs, les rêves eux-mêmes semblent extérieurs et convertissent en musique réelle ce qui n'est qu'un *songe de bruit* (1). Dans le paroxisme de l'exaltation mentale, le Tasse interroge un esprit, et cet esprit lui répond: la voix de l'esprit ne frappe que l'imagination du Tasse; mais, comme le poète a monté par le délire son imagination à la hauteur d'un entretien céleste, ses sens participent forcément à la surexcitation de son ame, et il croit entendre par les oreilles un bruit qui en réalité ne les atteint pas. Ce résultat est impossible pour Manso, car Manso n'a pas le délire.

On le voit : les mêmes difficultés se présentent; nous sommes ramenés, en dernière analyse, à la nature de l'exaltation mentale, que les médecins ne connaissent pas plus que les physiologistes et les psychologues; nature captieuse, que le plus fort théoricien du siècle, M. Broussais, a vainement circonvenue de son génie, dont la révélation n'est peut-être pas fort éloignée, mais qui permet, jusque-là, toutes les hypothèses; ces ressources ne couvrent pas toujours notre amour-propre.

Par exemple, on m'envoie à l'instant le numéro du *Journal de Smyrne* du 15 mars 1839, qui rend compte du curieux phénomène survenu récemment dans cette ville : deux jeunes Grecques, Dhespina et Zabétula, développent en se rapprochant l'une de l'autre des courans électriques. Entre mille détails, qui vont produire une vive émotion dans la science, je ne choisis que le fait suivant :

« Une nuit, comme il était déjà fort tard, les deux jeunes filles se trouvaient ensemble dans un appartement du rez-de-chaussée de la maison qu'elles habitent. A cette heure, elles étaient par hasard très rapprochées de la porte d'entrée. Tout à coup, elles entendent craquer les parois et même frapper sur les ventaux de cette porte. Dans

(1) Brown, *Psysiology of the human mind.*

le premier moment, les jeunes filles s'imaginèrent qu'un habitant de la maison, venant du dehors, voulait pénétrer dans la salle, et elles lui crièrent d'entrer. Ne recevant aucune réponse et le bruit continuant toujours, elles s'avancèrent rapidement dans cette direction... Mais quel ne fut pas leur effroi lorsque, collées toutes deux contre les parois de la porte, elles entendirent les craquemens et les secousses redoubler de force!... Les jeunes filles appellent à leur secours, les habitans de la maison descendent précipitamment au rez-de-chaussée, et on demeure convaincu que des voleurs, s'étant présentés à la porte pour en briser la serrure, avaient fui à la première alarme. »

Je le demande, en conscience : n'est-ce point là une partie de la scène terrible qui se passe devant Théodore et l'Avocat, quand leur apparaît le spectre de Daniel, dans *le Majorat* d'Hoffmann (1)? Si les jeunes Grecques, plus hardies, eussent ouvert la porte et reconnu que les coups provenaient d'une main invisible, qu'auraient-elles pensé? Il y a mieux; supposez, à la place de ces femmes intimidées, deux hommes de sang froid et d'esprit, mais ignorant toute leur vie qu'ils avaient eu pour vision un phénomène électrique: comment ne pas croire aux revenans? De même que la cause étrange de la frayeur des jeunes Grecques leur fut plus tard scientifiquement expliquée, de même aussi telle circonstance merveilleuse des apparitions n'est probablement que le jeu naturel des ressorts immatériels de notre ame qui nous sont encore inconnus.

La reine Catherine, dans le fragment de *Henri VIII*, se plaint que son orchestre lui blesse l'oreille; il n'y a pas là de contradiction pour nos paroles. Effectivement, les répugnances invincibles et les violentes sympathies ont un point de contact, une heure de mélange, où des résultats différens s'écoulent de principes identiques. Les accords qui blessent l'oreille de Catherine endorment les transports d'Ophélie, les douleurs de Thécla et les angoisses de Desdémone : ce sont peut-être de mystérieuses divergences, des anomalies cachées, d'imperceptibles répulsions, qu'une étude plus savante du clavier des ames découvrira quelque jour. Il n'est pas moins vrai que la musique, de gré ou de force, avec harmonie ou par dissonance, ébranle profondément la lyre cérébrale. Daniel de Foé n'a pas oublié ce coup de pinceau, quand il nous montre Robinson réveillé la nuit par une voix qui prononçait son nom, bien que le marin naufragé fût le seul

(1) *Revue de Paris. Psychologie du Rêve.*

habitant de l'île déserte. On peut consulter (1) les inépuisables archives de la seconde vue, du somnambulisme et de toutes les visions mystiques ou profanes. Quant au caractère matériel du phénomène, quelques phrases de Diderot, dans *le Neveu de Rameau*, faciliteront l'intelligence de notre hypothèse :

« ..... Il faut considérer la suite des intonations, la voix parlante, comme une ligne droite, et le chant comme une musique courbe qui s'entrelace autour d'elle. Plus il y a de points où la ligne courbe touche la ligne droite, où les accords de l'artiste se confondent avec les accens naturels à l'homme, plus le compositeur se rapproche de son but, qui est d'exprimer les mouvemens de l'ame avec la poésie des sons.... »

Les mouvemens de l'ame survivent au corps dans les intonations de la voix; le son du vocable expire, le sentiment de l'idée reste. N'entendez-vous pas un bruit quand depuis long-temps les couches de l'air ne semblent plus vibrer? Pourquoi les rayonnemens de notre intelligence, réduits en accords successifs par la pensée, se détachant par couches vibrantes aussi, et s'exhalant de l'ame en émanations sonores, ne laisseraient-ils pas d'échos comme le bruit et de traînées comme la lumière? Si la splendeur de certaines étoiles fait trois ans de route avant de frapper nos yeux, ne pouvez-vous comprendre que la voix résiste à la consistance éphémère et fugitive du son pour demeurer invisiblement palpable à nos sens, pour flotter sympathiquement à nos oreilles? Les accens d'une voix familière et chérie, parfum musical que la dissolution du corps n'atteint pas, ondes élastiques retenues dans notre voisinage par des affinités récentes, se condensent ou se dispersent avec docilité, selon que notre volonté les attire ou les repousse. Pour ne pas oublier la figure de Diderot, c'est une ligne serpentine de prières errantes et désolées, de mélodies incohérentes et plaintives qui rôde autour de notre ame vivace, dans l'espoir que des accointances momentanées ranimeront la débilité croissante de leurs élémens. Quand une circonstance toute magnétique rapproche accidentellement nos sens encore imprégnés de la voix et les débris aériens qu'elle dispute à la mort, il se fait aussitôt la répétition du prodige des harpes éoliennes : l'ame exhalée s'accorde, comme un instrument, avec nos regrets, et ses brises ébranlent harmonieusement les cordes de notre lyre.

Ces phénomènes immatériels du son expliquent l'influence de la

(1) Voyez : *De la Seconde vue en Écosse, Revue de Paris,* 1838.

mélodie sur les femmes qui meurent dans le désordre d'une exaltation mentale trop vive, même pour les derniers instans; leur esprit vital, plus susceptible que le nôtre, tressaille, en se dégageant des liens charnels, comme effleuré déjà par la musique des voix transmondaines; il confond, par une erreur d'agonie fort excusable, les chants de la terre avec les accords du ciel, et cette illusion lui rend le départ plus facile et l'arrivée moins confuse. Au milieu de cette méprise, la mort se change en volupté.

Vittorio Siri, dans ses mémoires secrets sur l'Angleterre, fait l'honneur d'un semblable trépas à la reine Élisabeth. Elle était assise sur son lit, les yeux tournés vers la terre et un doigt dans la bouche; elle manda sa musique ordinaire, et, sans quitter son attitude, pour le moins étrange, entendit les violons jusqu'au dernier soupir, avec un inconcevable ravissement. — Brantôme nous dit beaucoup mieux de la *Limeuil*, fille d'honneur de Catherine de Médicis. « .... Quand l'heure de sa mort fut venue, elle fit venir à soi son valet, qui s'appelait Julien, et qui savait très bien jouer du violon. Julien, lui dit-elle, prenez votre violon et sonnez-moi toujours, jusqu'à ce que vous me voyiez morte, la *Défaite des Suisses* (air à la mode), et le mieux que vous pourrez; et quand vous serez sur le mot : *Tout est perdu*, sonnez le pas quatre ou cinq fois le plus piteusement que vous pourrez. Ce que fit l'autre, et elle-même lui aidait de la voix. Et quand ce vint : *Tout est perdu*, elle réitéra par deux fois, et se tournant de l'autre côté du chevet, elle dit à ses compagnes : Tout est perdu à ce coup, et à bon escient... et ainsi décéda. » L'homme ne répugne pas plus que la femme à ces agonies mélodieuses. En 1705, l'empereur Léopold, se sentant mourir, se confessa, et, faisant appeler sa musique, expira doucement au milieu du concert (1).

« .... Lorsque nous sommes tout-à-fait éveillés, si par hasard une vive préoccupation nous absorbe, ne croyons-nous pas entendre, dans les bruits les plus confus de la nature, comme des murmures articulés et distincts? Souvent le babil monotone d'un ruisseau, écouté avec recueillement et durant de longues heures, devient la voix d'un ami qui nous regrette, nous cherche et nous appelle (2)... »

Il y a dans cette opinion toute la poésie matérielle d'un *lackiste*, mais elle n'apprend rien de nouveau; Coleridge explique la cause par l'effet. Les physiologistes s'agitent dans ce cercle étroit; ils poétisent

(1) Duclos, *Fragmens.*

(2) Coleridge, *Friend.*

la matière sans tomber dans le spinosisme, mais ils ne veulent point admettre de monde intermédiaire et de nature transitoire. Leurs témérités se réduisent à ceci :

« ...... Les illusions de la vue se comprennent plus facilement que les erreurs de l'ouïe, et les fantômes qu'on voit intrigueront toujours beaucoup mieux que les fantômes que l'on entend. Le regard paraît généralement obéir aux rêves de l'esprit, et les plus nombreuses déceptions viennent de la rétine. Ainsi Macbeth, cherchant à se rendre compte de la nature du poignard fantastique impitoyablement suspendu devant ses regards, s'écrie avec raison :

Mine eyes aremade the fools o'the other senses!...
— Mes yeux sont devenus le jouet de mes sens!...

« A mesure que les fantaisies de l'imagination prennent un corps et une figure, les facultés du nerf optique se modifient sympathiquement, et la vue se dispose à saisir les fantômes que l'ame perçoit. Qu'une personne, obsédée par des visions douloureuses, ait reconnu le spectre d'un ami mort au milieu de sa chambre : aussitôt les rayons de lumière, émanés de la partie du mur où le fantôme semble vouloir jeter une ombre, seront virtuellement interceptés ; car l'esprit, dans sa préoccupation violente, imposera le caractère des formes réfléchies aux filets nerveux de la rétine. La silhouette des images est presque toujours remarquable, dans ce cas, par sa scrupuleuse obéissance aux volontés maladives de l'ame. Des visionnaires, bouquinistes sans doute, apercevaient constamment des livres manuscrits ou imprimés qui n'existaient que dans leur imagination ; il fut prouvé que les lettres, durant l'apparition, se combinaient exactement sur le *volume-fantôme*, pour reproduire des mots qui fussent en harmonie avec les pensées familières aux gens dont cette illusion mentale était la manie (1). »

Cela est plaisant, mais plaisanter n'est pas répondre. Jadis, les phénomènes naturels s'expliquaient par les miracles ou par le démon; aujourd'hui, c'est l'imagination que les physiologistes chargent d'illuminer ce qui est ténébreux. Pensent-ils donc que l'exaltation mentale ne se complique pas des désordres moraux, et, parce que les nerfs forment leur empire, faut-il oublier les passions? Le cœur est, aussi bien que le cerveau, une partie de l'ame. On me refuse la puissance surnaturelle d'évoquer sur cette terre ou de suivre dans l'es-

(1) Journal philosophique de Nicholson.

pace les débris volatils des personnes que j'ai chéries et perdues; qu'on me dise alors où le paralytique trouve la volonté de contracter ses muscles!

« ..... Dans les premières guerres de la révolution française, un officier entra, à la tête de sa troupe, dans un riche village allemand, et prit son logement à la ferme la plus apparente. Tout y annonçait l'aisance; une femme infirme, assise dans un fauteuil à bras, s'y tenait près de la cheminée; la pièce était en outre échauffée par un poêle en fonte, et l'on venait de dîner sur une table de noyer, posée à demeure au milieu de la chambre. Le voyageur demanda du vin, de la bière ou du lait; mais on répondit qu'il n'y avait que de l'eau, et, quand il fut question d'alimens plus solides, un jeune homme dit en allemand qu'un reste de pommes de terre, que les pourceaux avaient laissées, était assez bon pour un Français. Ces paroles imprudentes furent le signal de l'explosion; le nouveau venu tira son sabre, il en frappa violemment les meubles en jurant, et tous ses hôtes s'enfuirent épouvantés. Un malheureux chat, au milieu de l'orage, crut se sauver en sautant sur la table; mais le militaire, saisissant l'animal et levant le couvercle du poêle, le lança dans le brasier..... A ce dernier trait, la paralytique éperdue, qui suivait des yeux cette scène, tressaillit sur son fauteuil, et retrouvant tout à coup ses jambes, abandonna ce lieu de désolation. Sa guérison fut ensuite considérée comme un miracle, et le militaire fêté comme un envoyé du ciel (1). »

Oui, quand tel est leur mystérieux caprice, les passions, comme les nerfs, introduisent violemment des sens étrangers dans l'organisme de l'homme. Ce qui fait marcher la paralytique, fera bruire à nos oreilles une voix et luire à nos yeux une forme, dont les traits ou les sons n'appartiendront pas plus à l'ordre terrestre que nous-mêmes nous n'appartiendrons à l'ordre supérieur. Des deux côtés il y aura, pour s'unir, violation d'un principe, transgression d'une loi; mais on ignore d'où vient la rupture des barrières. Faute de pénétrer l'intermédiaire qui joint la volonté à l'acte, les sceptiques poussent trop loin dans leur doute, et les mystiques trop loin dans leur foi. La vérité est que la physique ne sait pas quel est le principe du mouvement, que la physiologie ne connaît pas mieux celui de la vie, et que la psychologie confond souvent le travail des pensées avec la puissance de penser. Si donc des milliers de volumes écrits et de

(1) Annales de médecine citées par M. Chardel.

phénomènes constatés, à propos du somnambulisme, démontrent que l'ame se sépare momentanément du corps, sans qu'il y ait interruption de la vie, on peut admettre que la voix suit les conditions de l'esprit et que l'émanation participe de la nature de sa source.

Pour en revenir aux sons, dans les apparitions proprement dites, l'ouïe a toujours été une preuve d'interprétation aussi étrange et aussi manifeste que la vue; il suffit de réfléchir à l'expression des Latins, *afflatus divino spiritu,* qui est un trope admirable. Dans le moyen âge, on accordait aux dissonances en musique une sorte de pouvoir infernal. Les moines qui, à cette époque, ont paraphrasé sur la musique, s'écriaient : MI *contra* FA *est diabolicus;* d'où la sinistre pensée d'Edmond dans *le Roi Lear : Oh! ces éclipses nous présageaient ces divisions* : *Fa, sol, la, mi!*... Les habitans des Abruzzes, au contraire, disent : *La musica è il lamento dell' amore, o la preghiera egli dei*... (1). Ces plaintes et ces invocations s'exaltent nécessairement par le délire des maladies mentales et l'épidémie des superstitions populaires; la nature intellectuelle et sensitive de l'organe se complique des hallucinations du cerveau, et, dans ce cas, une passion violente suffit pour faire de la mélodie même le principe d'un effrayant désordre. Au mois d'octobre 1833, une femme de vingt-huit ans, du Piémont, dansa pendant trois jours au bal de son village avec une sorte d'enthousiasme, et, depuis ce moment, elle continua d'ouïr la musique qui l'avait charmée. C'étaient des montferrines; elles se succédaient dans sa tête avec rapidité. Cet horrible concert troubla les fonctions vitales de la paysanne, qui finit par tomber dans une consomption nerveuse. Les médecins observèrent que les sons musicaux croissaient avec la maladie, que la mort termina sans qu'ils cessassent de se faire entendre (2).

A notre avis, les sons musicaux augmentaient d'intensité, parce que les approches de la mort, débarrassant l'ame de la jeune fille de ses liens matériels, rendaient peu à peu sa substance éthérée plus perméable au bruit, et, quand elle expira, c'est que la vie spiritualisée tout entière avait passé dans la région transmondaine, enveloppée comme d'un voile par la mélodie. On trouve dans Walter Scott (3) une histoire de revenant où le même désordre, résultant de causes différentes, amène une exacerbation des facultés mentales

(1) M. de Stendhall.
(2) M. Chardel.
(3) *Demonology.*

par le bruit, qui, s'il ne conclut pas à la mort, n'en est pas moins un phénomène terrible.

« Jarvis Matcham était sergent-payeur d'un régiment. Cet homme jouissait d'une telle estime dans ses fonctions de comptable, qu'il ne lui fut pas difficile de soustraire de la caisse du corps une forte somme d'argent. On l'avait envoyé dans une ville voisine, à quelques lieues de la garnison, pour faire des recrues. Jarvis se douta que cette absence était ménagée pour visiter ses papiers; il crut toucher à l'instant où sa conduite serait dévoilée, d'autant plus que son colonel lui avait donné un petit tambour comme société dans sa tournée de campagne. Le sergent vit un espion dans ce tambour. La tête du malheureux s'exalte; il veut déserter, et, pour anéantir le seul témoin de sa fuite, il tue l'enfant.

« Le tambour mort, Jarvis Matcham, quoique fort troublé, s'écarta prudemment du chemin de la garnison, changea d'habits, et marcha long-temps à travers champs avec une grande vitesse, car il croyait toujours entendre les reproches, les pleurs et le bruit des souliers du pauvre enfant, qui, en se débattant contre le meurtrier, piétinait dans les cailloux de la route. Le sergent arrive enfin dans une auberge, s'y arrête, et s'y couche après avoir recommandé qu'on l'éveillât au passage de la diligence. Le garçon de l'auberge n'y manqua pas, et, lorsqu'il entra dans la chambre du voyageur, en le secouant par l'épaule sur le lit, il surprit dans la bouche du sergent ces singulières paroles :

« — Mon Dieu, mon Dieu, je ne l'ai pas tué !

« Jarvis, réveillé, se souvint de sa position, et se hâta de gagner Porthsmouth par la voiture publique. Là, il s'embarqua sur un vaisseau de guerre, servit comme marin durant plusieurs années, et toujours avec ces mœurs probes et ces manières dociles qui avaient fait sa réputation dans l'infanterie. Enfin le vaisseau rentra dans le port. Jarvis et un des marins licenciés du bord conviennent de se rendre à Salisbury, et ils en prennent la route. C'était la première fois que Matcham, depuis son départ de l'Angleterre, se retrouvait sur la terre ferme.

« Tous deux n'étaient plus qu'à trois milles de cette capitale, quand ils furent surpris par un violent orage, accompagné d'éclairs si terribles et de tonnerres si effrayans que la conscience de Jarvis fut alarmée, malgré un bien long repos. Il montra un excès de terreur qui n'était pas naturel dans un homme familiarisé avec les dangers de la guerre et des élémens; il commença même à parler d'une

façon si étrange que le marin, son compagnon de voyage, devina aisément qu'il se passait dans l'ame de Matcham quelque chose d'extraordinaire. Au moindre feu qui brillait dans les nues, on voyait grelotter l'ancien sergent, comme s'il avait eu froid, et les reflets de l'éclair montraient ses regards, qui erraient à droite et à gauche, mais n'osaient se tourner tout-à-fait en arrière. Enfin, il dit à son camarade :

— Les pavés se détachent et courent après moi.

« Involontairement, et sans réfléchir à la question, le marin, en effet, se retourna pour voir les pavés ; mais aussitôt l'idée de Jarvis lui parut si drôle que, malgré l'orage, il partit d'un éclat de rire. Le sergent fit un mouvement horrible de peur, comme si la foudre eût frappé sa tête.

— Ne riez pas ! ne riez pas !... Tenez, je vous prie de marcher de l'autre côté de la chaussée ; nous verrons si les pierres me poursuivront encore quand je serai seul.

« Le marin, qui n'avait plus envie de rire, ne se fit pas prier pour se séparer d'un homme dont la raison semblait altérée. Il passa de l'autre côté de la route, et se mit à siffler. On marcha ainsi quelque temps ; les éclairs étaient devenus plus vifs.

— Voyez-vous ! s'écria tout d'un coup Jarvis, les pavés courent après moi, et vous laissent tranquille !... C'est à moi qu'ils en veulent !...

« Cette fois, le marin haussa les épaules ; il chantait, les mains dans ses poches, une vieille complainte célèbre sur la mort de Nelson.

— Mais il y a quelque chose de plus fort, ajouta Matcham en traversant la chaussée et en parlant à demi-voix à l'oreille de son camarade. Le ton du sergent était alarmé et mystérieux. — Connaissez-vous ce petit tambour ?

— Quel tambour ?

— Là... cet enfant qui nous suit de si près ?

— Je ne vois personne, dit le marin atteint définitivement par la contagion de la frayeur superstitieuse de Jarvis.

— Quoi ! vous ne voyez pas ce petit garçon, avec sa veste ensanglantée ?... Comme il se traîne sur les cailloux !... Entendez-vous les cailloux ?

« La voix du meurtrier était si déchirante que le marin, soupçonnant enfin la vérité, conjura Matcham de soulager sa conscience en lui avouant son crime. Alors le sergent, poussé à bout, exhala un

soupir profond, et déclara qu'il était hors d'état de souffrir plus long-temps les angoisses qu'il avait souffertes depuis plusieurs années. Une confidence entière suivit ce premier élan du remords, et, comme la justice avait mis sa tête à prix, il supplia son camarade de le remettre entre les mains des magistrats de Salisbury. Après un combat de générosité assez pénible, le marin obéit. Jarvis Matcham, à l'approche du supplice, rétracta bien ses aveux; mais, convaincu par la déposition du garçon d'auberge qui avait entendu les paroles échappées au meurtrier durant le sommeil, il fut jugé, condamné et pendu. »

Si le marin eût abandonné Jarvis dans la campagne, en refusant de le livrer aux magistrats, il est probable que l'assassin serait mort d'angoisse, comme la jeune Piémontaise des suites d'une montferrine; le bruit des pierres, musique fatale, aurait insensiblement dévoré son ame. Cette anecdote, fausse ou vraie, a le mérite de résumer dans la même fabulation les phénomènes physiologiques de la voix et de la substance des corps intermédiaires. Pour en apprécier toute la valeur, nous nous occuperons maintenant de la seconde partie de son effet, c'est-à-dire de la substance ou de l'*ombre*.

André Delrieu.

(*La suite à un prochain n°.*)

Critique.

Histoire littéraire de la France
AVANT LE DOUZIÈME SIÈCLE,

PAR M. J.-J. AMPÈRE (1).

Si haut que l'on remonte dans l'étude de la culture littéraire des anciens habitans de la Gaule, on est forcé de s'arrêter à l'idiome ibérien, qui semble s'être perpétué jusqu'à nous dans la langue basque, et à l'idiome celtique, dont nos patois bretons ont peut-être gardé quelques débris. Encore doit-on s'en tenir prudemment aux conjectures, car il serait fort hasardeux de reconstruire la littérature des Ibères à l'aide d'un passage de Silius Italicus ou de Strabon, et la littérature des Celtes avec quelques mots de Caton ou de César. Les bardes des Gaulois n'ont pas eu la célébrité de Fingal ni d'Ossian, et, pour les apprécier, il faut emprunter des analogies peu sûres à l'Écosse et au pays de Galles. Rien donc que de fort obscur et de très incomplet sur la culture propre des premières populations de la Gaule. L'influence que les Phéniciens, par leurs rapports commerciaux avec nos côtes de la Méditerranée, exercèrent sur l'idiome national et sur la religion druidique, paraît s'être bornée aussi à très peu de chose. Il n'en fut pas de même de la Grèce, et cette mère féconde de toute beauté et de toute civilisation littéraire, a fait bégayer à nos antiques aïeux du Midi leurs premières cantilènes harmonieuses. Massalie devint un centre hellénique de bien dire, où se frappaient des monnaies presque grecques, où l'on venait chercher des précepteurs et des maîtres de philosophie, et où,

(1) Tomes I et II, in-8°, 1839, chez Hachette, rue Pierre-Sarrazin, 12.

au temps de Césaire, la langue d'Hésiode avait encore sa part dans la psalmodie des églises chrétiennes. La conquête latine effaça sans doute les derniers vestiges des littératures ibérienne et celtique, et ôta toute originalité à la culture intellectuelle. Rome jeta bien sur nos plages ses arcs de triomphe et ses arènes; mais la Gaule ne fut guère qu'une immense villa du peuple-roi, et la vraie demeure, le vrai centre, la cité enfin, ne quitta point les bords du Tibre. Le pape pourra dire plus tard : *Orbi et Urbi;* mais le sénat ne voyait guère que la ville même, et bornait son horizon au Forum; je parle de civilisation et non de conquêtes. Ainsi la littérature romaine de la Gaule fut à peu près nulle, et, pour produire des noms célèbres, il fallait qu'elle fît passer les Alpes à ses écrivains, qu'elle les rendît amis d'Ovide ou compagnons des débauches de Néron; aussi on sait les noms de Varron et de Pétrone, et on a oublié à peu près celui du géographe Pythéas.

A le bien prendre donc, l'histoire du développement intellectuel des Gaules ne commence qu'avec le christianisme, et ce que M. Ampère, dans son excellent livre, dit des Ibères et des bardes celtiques, les détails qu'il donne sur l'influence phocéenne, ne sont que les préliminaires, et, si je puis dire, le portique nécessairement nu et vide du beau monument qu'il veut élever à notre littérature nationale. Avec la religion nouvelle, la Gaule latine aura ses écrivains, ses apôtres, sa polémique païenne. L'empire avait certes été une décadence pour Rome, mais un progrès réel pour les peuples soumis à sa domination, pour l'humanité tout entière. En étendant les droits de cité à tous, en montrant la possibilité de l'avènement des barbares au trône, en déplaçant souvent le centre du gouvernement, les empereurs firent disparaître de plus en plus, dans la constitution romaine, le caractère exclusif et personnel. Ainsi se préparèrent peu à peu les idées d'égalité qu'allait proclamer le christianisme, ainsi l'unité impériale se manifesta dans l'ordre politique, comme l'unité morale allait éclater dans l'ordre religieux.

Nulle part, peut-être, l'invasion du dogme chrétien n'est plus curieuse à étudier que dans les Gaules, parce que là, elle n'eut pas seulement à lutter contre les derniers efforts du polythéisme romain, mais aussi contre la théogonie druidique, contre le culte persistant des indigènes. Quoiqu'il fût sur le sol gaulois d'établissement tout nouveau, le paganisme ne s'y montra pas plus vivace qu'ailleurs devant la prédication de l'Évangile. Lactance avait raison de l'accuser de décrépitude, *damnatus vetustate*, et il eût pu comme saint Cyprien demander à Jupiter s'il était trop vieux, à Junon si elle n'était plus féconde, puisqu'il ne naissait plus de dieux. L'avantage immense qu'eut le christianisme et qu'on n'a peut-être pas assez remarqué, c'est qu'il se présentait comme un miracle permanent par ses mystères, comme un dogme ouvertement enseigné et ne craignant pas alors le grand jour, tandis que le polythéisme ne touchait au surnaturel que par des traditions effacées et lointaines et n'initiait à ses fables que de rares adeptes. Ainsi le christianisme était en droit de proclamer son incompréhensibilité; Jérome pouvait dire : *Stultitia*

crucis, et Augustin : *Credo quia absurdum*. Comment les prêtres païens, au contraire, auraient-ils pu tenir contre la polémique rationnelle, contre le spiritualisme nouveau? Voyez plutôt. Si le polythéisme tente de s'épurer, il ne saura qu'emprunter aux doctrines grecques et orientales le vague sentiment de l'infini, et en posant dans ses folies ontologiques, dans le gnosticisme, la matière à côté de l'esprit, le mal à côté du bien, il montrera le suprême et impuissant effort du génie antique. Qu'était-ce ailleurs encore que la parodie du taurobole à côté du dogme de la rénovation par le baptême? De plus, toutes les religions avaient consacré l'offrande des victimes comme expiation de je ne sais quel passé coupable. La volontaire immolation d'un dieu n'offrait donc aux peuples dans sa mystérieuse hardiesse que le dernier degré du sacrifice. D'ailleurs le symbole d'un amour pur, qui devait subjuguer l'homme par la reconnaissance, jaillissait des insaisissables ténèbres de ces croyances, et c'était par la charité, par le dévouement, que devait être vaincu l'épicuréisme païen.

Au point de vue littéraire, la lutte soutenue dans les Gaules par les écrivains chrétiens, entre autres Irénée et Lactance, contre le paganisme, fournit à M. Ampère des sujets d'étude d'un grave intérêt, où il a su montrer à la fois l'élévation rare de son esprit et la remarquable sagacité de son érudition. Plus tard cet établissement de la religion nouvelle fournira d'étranges récits à l'imagination des auteurs légendaires; la poésie débordera l'histoire et le christianisme aura aussi sa pieuse mythologie, ses mystérieuses épopées, pleines de pitié et de terreur. L'enfance de l'église gauloise possédera donc son âge héroïque où tout deviendra merveilleux. Les anges descendront du ciel près des bourreaux pour encourager les victimes; les cieux s'ouvriront à l'œil des persécutés et laisseront voir le Christ leur tendant une couronne (1); les saints feront ressusciter les morts pour les baptiser; Ambroise arrêtera le soleil comme Josué; les têtes tranchées par le glaive continueront le cantique commencé, et les corps des martyrs exhaleront une odeur balsamique, tandis que leur ame prendra son essor céleste sous la forme d'une blanche colombe.

J'ai dit que la Grèce, en fondant Marseille, avait la première apporté dans les Gaules le germe de la civilisation antique; la première aussi, en établissant avec Pothin l'église de Lyon, elle y introduisit les élémens de la civilisation nouvelle. Après avoir révélé à la Velléda des Druides les sages leçons du cap Sunium, elle la mena donc s'agenouiller, avec les saintes femmes, au tombeau de celui que les pères et les docteurs nommaient le sauveur du monde. La plupart des martyrs de Vienne et de Lyon étaient grecs, comme leur nom l'indique. On eût dit des colonies religieuses au milieu des païens. En effet, ce n'est pas à l'Occident qui les a accueillis que ces Grecs appellent de leurs souffrances et de leurs combats, c'est à l'Orient qu'ils ont quitté. En mourant, ils se tournent du côté du Calvaire, et c'est à leurs frères de l'Asie mineure

(1) Frodoard, *Histoire de l'église de Reims*. Collect. Guizot, tom. V, pag. 6.

que s'adressent les formules des *actes* de leur martyre. L'enthousiasme de Pothin, cette délicatesse et cette splendeur de parole qui distingue l'église grecque, ne fut pas sans doute sans influence sur l'éloquence des premières homélies de la Gaule, et il fallut l'intérêt puissant du christianisme pour engager le successeur de Pothin, Irénée, à parler le langage barbare que comprenaient seul les populations incultes (1). L'apostolat, d'abord persécuté, et n'entretenant les affinités spirituelles entre les églises que par la transmission des *actes* des martyrs, s'en tint long-temps à la souffrance, à la lutte purement intelligente. Saint Martin, soldat sous Julien, et qui avait gardé quelque chose de l'ardente témérité de son premier état, changea le premier ce rôle passif, et, s'élançant avec enthousiasme à travers les populations païennes, avec les habits en désordre et les cheveux épars, *veste sordidus, crine deformis*, comme dit Sulpice Sévère, il renversa les temples, les idoles, les arbres sacrés, et se fit le plus souvent aider par ceux qui les adoraient la veille, et qu'avaient convertis ses larmes, sa parole ardente et ses prières.

Saint Martin a déjà quelque chose de la fougue et de la quiétude mystique de saint Bernard, le goût de l'arène religieuse, et en même temps l'amour de la solitude et de ses abîmes. La vie est pour lui, à la fois, un combat et une retraite. Il lutte activement contre le paganisme, et il fonde, en 360, le premier couvent des Gaules. Rien de plus conciliable, en effet, dans les grands hommes chrétiens, que le silence du cloître et le tumulte extérieur de l'église; ils se réfugient, au besoin, dans la solitude de leur pensée, et on dirait ces cités bruyantes qui ont au-dessous d'elles de mornes catacombes. Quant au monachisme même, M. Ampère, avec cette science qui, pour être étendue, ne dédaigne pas les détails quand ils sont caractéristiques, M. Ampère en montre la source antique dans les anachorètes de l'Inde. Le christianisme modifia le cloître, et quand la vie solitaire pénétra en Gaule, elle perdit à peu près son caractère oriental d'immobilité contemplative, de vaine vision béatifique, et tendit avant tout à l'épuration spirituelle. Bientôt les couvens, dans la désorganisation sociale, dans l'affaissement de toutes choses, devinrent des centres intellectuels, et comme des foyers obscurs qui gardèrent sous la cendre l'étincelle divine. D'ailleurs, à côté de la *louange éternelle* (*laus perennis*), à côté de la prière fervente et souvent muette, parce que les mots eussent manqué à ses élans, à côté de ce murmure intérieur qui voulait être une conversation avec Dieu (2), venaient la culture de la terre pour exciter l'activité physique, et souvent aussi un travail à la fois mécanique et intelligent, la copie des livres. Les monastères se multiplièrent à un tel point que le seul diocèse de Vienne en compta bientôt soixante. Dans l'église, tout ce qui souffrait par le relâchement se réfugia au cloître; dans le monde, tout ce qui souffrait par le remords crut se laver de ses crimes en fondant des abbayes.

(1) Bail, *Sapientia foris predicans*, Paris, 1666, in-4°, 2e part., pag. 55.

(2) Gilb. de Holl., apud Bernard. Oper., edit. Mabillon, tom. V, pag. 77.

Je n'ai pas besoin de dire quelle influence la vie claustrale a exercée sur notre littérature : elle a été immense. Ces solitudes furent une occasion continuelle de traités ascétiques, d'homélies et de compositions religieuses. Retraite sévère de Lérins, vie pieuse d'Honorat, écrits touchans d'Eucher et de Cassien, combien vous êtes loin de nous! A Port-Royal au moins, ces sévères figures du XVII[e] siècle que la plume aimée de Sainte-Beuve nous rendra bientôt, d'Andilly et Hamon vous admiraient en essayant de renouveler vos vertueuses merveilles; mais, chez nous, vous n'excitez plus, hélas! qu'un reste de sympathie stérile pour des renoncemens au-dessus de nos forces, et notre invincible scepticisme n'a plus pour vos abnégations que je ne sais quelle curiosité érudite. Il ne faudrait pas croire d'ailleurs que la littérature monacale ait toujours été un hymne de foi et que les religieux d'avant Charlemagne ressemblassent tous à ces moines dont parlait Pierre de Celles au XII[e] siècle et dont le cou s'était replié en arrière à force de regarder le ciel. Le refoulement de la chair avait ses regrets et ses orages. Les homélies souvent le témoignent. Je n'en voudrais pour preuve que ce passage des sermons du Pseudo-Eusèbe dans lesquels M. Ampère aurait pu glaner peut-être quelques rares citations : « Votre demeure est une demeure de repos; mais qu'importe si l'inquiétude est dans vos cœurs! le silence y règne; mais, dans ceux qui l'habitent, règne aussi le tumulte des vices et la lutte des passions. Le calme est au dehors, la tempête au dedans. Vous êtes ici des corps, vos cœurs sont errans ailleurs. Solitaires, vous vous croyez hors du monde et le monde est en vous; Dieu n'est pas où est le siècle (1). » C'est que déjà venaient au cœur des plus croyans ces défaillances sans nom qui inspirèrent plus tard à Richard de Saint-Victor, à Bonaventure et à Gerson tant de pages éloquentes et inspirées. Le cloître eut donc son ennui particulier, sa tristesse propre, *acedia* (2), en langue vulgaire *accide*, c'est-à-dire l'inquiétude qui tourmentait les anachorètes et les moines errans dans la solitude. Cette amertume de la pensée, ce dégoût de la cellule, qui perdirent leur nom dès que le relâchement s'introduisit dans les couvens, ne ressemblaient en rien au *spleen* de l'Écosse, au *desengaño* des Espagnols, et surtout au *veternum* païen dont se plaignaient Catulle et Horace. Néanmoins, en conservant le côté humain, en conservant la plainte, la souffrance, dans les aspirations célestes, dans les écrits pieux, l'*acedia* fut, pour la littérature claustrale, une source féconde de poésie.

C'était pour les païens un singulier spectacle que celui des austérités du monachisme, et les adeptes les plus fervens parmi les convertis se soumirent seuls à cette continence sévère du célibat, à ce sacrifice absolu du monde. On ne pouvait d'ordinaire dépouiller *le vieil homme*, comme disait l'église; on ne pouvait rompre d'un coup avec les souvenirs, les affections du passé, et changer, pour des devoirs à peine connus, la direction d'une vie souvent prête à finir.

(1) *Magna biblioth. veter. patrum*, Col. Agripp., 1618, in-f°, tom. V, 550.
(2) Voir le glossaire de Ducange à ce mot.

Aussi la conversion du néophyte fut-elle loin d'emporter toujours avec elle la rénovation morale. Il y avait chaos sur la limite des deux cultes. Chrétien par le baptême, on restait païen par les mœurs, et les religions rivales se confondaient quelquefois dans le même homme, comme le *Labarum* et les emblèmes profanes sur les monnaies de Constantin, comme le *Dis Manibus* et la colombe sur les tombeaux chrétiens des premiers siècles. De là ces panégyristes qui louent l'Evangile en rhétoriciens comme ils eussent fait d'un empereur; de là ces poètes comme Ausone, Sidoine Apollinaire ou Fortunat qui gardent le culte raffiné de la beauté antique, de la mythologie latine, et qui sont néanmoins dévots au Christ. Augustin Thierry, dans un de ces récits pleins d'art qui font revivre, avec une si merveilleuse puissance, les hommes et les choses du passé, nous avait déjà introduits dans l'intérieur curieux de l'ami de sainte Radegonde. Aujourd'hui M. Ampère nous initie complètement à la littérature des Gaules avant Charlemagne, et suit, dans beaucoup de poètes et de prosateurs, ce mélange singulier des formes païennes et d'un fond religieux; les prédicateurs eux-mêmes n'en étaient pas exempts; ainsi le Pseudo-Eusèbe, que j'ai déjà cité, dit du Christ qu'il avait touché la terre comme Anthée, afin de mieux triompher de la Mort, son ennemie; et il raconte ailleurs que, quand les moines eux-mêmes avaient enfreint la règle, ils cherchaient des excuses à leurs fautes dans les traditions du paganisme, et accusaient le Destin de les avoir poussés au péché.

Peu à peu cependant les habitudes chrétiennes prirent le dessus, et les invasions barbares achevèrent de disperser ces restes épars du polythéisme. Quand le poète Rutilius Numatianus invoque encore dans ses vers la théogonie latine, quand il écrit, avec un incontestable talent, encombré de mythologie, un *Itinéraire* que M. Villemain a très ingénieusement comparé au *Child-Harold* de Byron, il n'a plus le sentiment de son temps. Le christianisme triomphait de toutes parts dans la littérature, et saint Paulin avait transporté déjà l'orthodoxie dans ses vers élégiaques, au moment même où Sulpice Sévère donnait, avant Bossuet, l'exemple d'une histoire universelle écrite du point de vue catholique. Mais, après avoir triomphé du monde antique, des mœurs corrompues de la décadence et d'un gouvernement d'abord hostile, après être sortie victorieuse des attaques puissantes des alexandrins, la religion nouvelle allait avoir à lutter contre les hérésies formidables nées de son sein. Hilaire de Poitiers, politique habile, grand orateur, portera d'abord des coups terribles et définitifs à l'arianisme qui, venu d'Orient, faillit soumettre la Gaule et l'Italie. Puis arriva la grande hérésie d'Occident à laquelle notre pays prit une si grande part, je veux dire le pélagianisme, cette éternelle querelle de la liberté et de la grace, à laquelle se mêlent alors tant de noms illustres par l'intelligence et par leur rang dans l'église. Déjà M. Guizot, notre maître à tous (je parle d'histoire), avait, dans son cours, apprécié avec une haute et profonde intelligence cette théorie d'Arius qui faisait du Verbe une créature inférieure à Dieu, et surtout ce système de Pélage qui ne tendait à rien moins qu'à nier l'intervention de la Providence dans les évènemens de ce monde. Mais M. Guizot

n'avait guère considéré les mouvemens intellectuels que dans leur réalité philosophique et dans leurs rapports avec les institutions politiques et le développement de la civilisation française. Il n'entrait pas seulement dans le cadre de M. Ampère de retracer cette mutuelle influence de la société sur les lettres et des lettres sur la société; aussi c'est dans les ouvrages qu'elles ont produits, dans la biographie des nombreux écrivains qui y ont pris part, dans leur forme littéraire, dans les idées même qu'elles ont fait émettre, qu'il a essayé de caractériser ces luttes de l'esprit, de retracer ces combats de la philosophie religieuse. Dans ses expositions savantes, dans ses difficiles appréciations, M. Ampère ne perd pas un instant la mesure convenable, l'élévation de jugement, la rectitude saine de pensée, toutes ces précieuses qualités enfin du fond et de la forme qu'il faut d'autant plus priser, qu'elles deviennent plus rares. Quand il s'agit d'hommes comme Hilaire de Poitiers et Prosper d'Aquitaine, quand il faut reproduire les figures puissantes, les hautes destinées littéraires, les admirables vertus des grands apologistes de la religion chrétienne, tels qu'Ambroise et Césaire, c'est un grand éloge à donner au livre de M. Ampère, que de dire qu'il est toujours à la hauteur de son sujet.

Je me suis souvent demandé ce que seraient devenues les lettres et la société au ve siècle, sans les invasions des barbares. L'élément chrétien, comme on dit, aurait-il fini par se confondre avec l'élément romain; et la vitalité puissante du culte nouveau eût-elle suffi pour absorber complètement la vieille civilisation, et pour substituer les mœurs austères du christianisme primitif au relâchement facile et à la corruption invétérée de l'empire? Et, pour borner l'hypothèse à la Gaule en particulier et à la littérature religieuse, lesquels l'eussent emporté dans les écoles de Bordeaux, d'Autun et de Trèves, des vrais prêtres chrétiens ou des rhéteurs, qui alliaient les croyances évangéliques aux traditions commodes de la vie païenne, et qui avaient encore plus familiers, pour parler leur langage, les myrtes d'Amathonte que les oliviers sous lesquels avait prié Jésus? C'est là, sans nul doute, une question grave; mais pourquoi songer à ce qui aurait pu être, lorsque tant de gens déjà mêlent et confondent ce qui a été, lorsqu'on plie à son gré la réalité historique à la hauteur, j'allais dire à la petitesse de tant de passions transitoires, de tant de systèmes étroits que plusieurs ont la bonhomie de prendre au sérieux? Mais il ne s'agit pas ici des ouvrages de M. Capefigue, et j'ai à parler au contraire d'un livre excellent, plein de vraie science, composé avec art, écrit avec talent.

En arrivant aux barbares, M. Ampère recherche d'abord, avec un habile instinct des origines littéraires, avec la curiosité que son érudition ouverte et si variée montre toujours pour les influences étrangères, ce que les idiomes teutoniques, les mythologies, les traditions populaires, les récits épiques des Germains, produisirent sur la langue, la crédulité, la poésie des populations de la Gaule. Puis, après avoir déterminé ce que la France doit intellectuellement à ses conquérans, il revient dans notre pays même, et cherche dans les poèmes de Paulin, de Marius-Victor, de Prosper, dans le traité de Salvien sur le *Gouvernement de Dieu*, les vicissitudes et les tristesses de la conquête. Tous

n'imitent pas Salvien, et regardant les barbares comme un châtiment de la Providence, ne jettent pas un cri de désespoir contre la dépravation et la misère romaines, contre cet empire qui s'éteint. L'histoire des invasions n'est point seulement dans Grégoire de Tours, cet Hérodote de la barbarie, comme dit M. Ampère dans le beau chapitre qu'il consacre à cet évêque; elle est aussi dans les poètes et dans les écrivains religieux. Ainsi saint Éloi, énumérant en un de ses sermons les joies du ciel, compte comme l'une des félicités les plus complètes du paradis, de n'avoir plus à craindre les barbares (1). Saint Avit, ce précurseur de Milton, qui conserva un des derniers la culture littéraire dans les Gaules, Avit se montre aussi fort effrayé, dans les fragmens qui nous restent de ses homélies; il croit presque, en ses lugubres terreurs, à la destruction du monde, *funeri orbis*. Dès qu'un éclair brille, c'est le feu qui brûla Sodome, et qui vient aussi brûler la Gaule. On fuit de toutes parts, dit le saint évêque, et s'approchant des villes, les cerfs semblent annoncer une solitude prochaine (2). Sidoine Apollinaire, sur lequel M. Philarète Chasles avait déjà reporté l'attention dans de brillans articles, à propos de l'estimable traduction de M. Collombet, Sidoine, disons-nous, n'est pas plus rassuré, et il écrit à saint Avit qu'il est en Auvergne, cette *porte des invasions*, comme il dit, et que les palissades ne suffisant pas, il se fie plutôt à la vertu des prières composées par son ami. Partout donc, dans la littérature du ve siècle, se produisent les tristes témoignages des envahissemens et des migrations barbares, l'abattement immense que jetaient dans les cœurs ces ruines du passé, cette horreur du présent, ces incertitudes inquiètes de l'avenir.

L'action bienfaisante du christianisme ne suffisait pas pour calmer immédiatement les désolations des ames. Quelque puissante qu'ait d'ailleurs été l'influence chrétienne, elle ne pouvait agir avec une force égale sur les élémens dissemblables qui rentraient sans cesse dans son sein. De là les contrastes si fréquens à cette époque entre le fait et le précepte. Dans la loi morale, l'amour des hommes, le mépris des richesses; dans les mœurs la barbarie, et la simonie dans l'église. Le missionnaire et l'évêque proclament l'égalité, et le concile déclare que nulle personne de condition servile ne pourra être admise à porter accusation (3), et tout ce qu'il peut faire pour le serf chrétien, c'est d'empêcher qu'il ne soit vendu à des juifs ou à des païens. L'église, qui a subjugué les barbares, est impuissante elle-même à se défendre contre leurs violences. Ainsi Clotaire II enrichit les églises et son fils Dagobert pille les biens que son père avait donnés. Les rois fondent pieusement des monastères et y plongent les victimes que leur ambition a détrônés, tandis que les comtes établis dans les gouvernemens de province dépouillent partout les évêques. On comprend que les écrivains qui, dans ce chaos, avaient conservé le sentiment du juste et

(1) *Vita sancti Eligii. Spicilegium*, tom. II, in-f°, pag. 104.

(2) *Aviti Opera studio Sirmundi*, 1643, in-8°, pag. 151.

(3) 17e canon du concile de Reims, dans Frodoard. (Collect. Guizot, tom. IV, pag. 147.)

de l'injuste, se soient effrayés et montrés pleins d'amertume en voyant, dans cette vieillesse momentanée du monde, la science s'affaisser et s'anéantir. « Les jours de l'antechrist vont s'accomplir, dit saint Éloi dans ses sermons. Que voyons-nous? guerres sur guerres, tribulations sur tribulations, ennemis sur ennemis. Tout va finir. Que le métier des hommes ait aussi son terme ! »

Au milieu de ces universelles tristesses, d'heureux chrétiens, Sidoine, Ennodius, Fortunat, conservèrent encore quelque chose des mœurs faciles du paganisme, ou du moins ils surent allier les graces de la mythologie aux austérités de l'Évangile; et il est curieux de retrouver dans les intéressantes biographies de M. Ampère les dernières traces de ce polythéisme gréco-romain qui, partout chassé, se réfugiera obstinément sur le Parnasse et y demeurera jusqu'à ce qu'au commencement de notre siècle le génie de Châteaubriand mène la poésie s'abreuver à des sources plus pures et plus fraîches. A côté des derniers poètes fidèles à la muse antique, M. Ampère montre les graves docteurs, comme saint Césaire bien moins préoccupé de la forme de ses discours que des doctrines qu'il y développe, et que de l'effet de ses homélies sur son pieux auditoire. Déjà l'admirable caractère de Césaire avait été montré dans l'une des belles leçons de M. Guizot; M. Ampère, après ce maître, a trouvé, avec sa sagacité habituelle, bien des traits à ajouter au tableau. Puis viennent d'autres apôtres encore, Remy et saint Éloi. On rappelle ici ces noms un peu au hasard et sans ordre; mais, dans l'*Histoire littéraire* de M. Ampère, chaque écrivain a sa date et sa place. J'ai nommé saint Remy, cet habile évêque qui sut faire courber la tête au Sicambre Clovis; M. Ampère aurait pu rappeler un passage de Sidoine Apollinaire, où ce poète caractérise l'éloquence de l'apôtre. Un habitant de l'Auvergne, qui se rendait dans la Gaule-Belgique, s'étant arrêté à Reims, se procura près du secrétaire de saint Remy un recueil volumineux de ses homélies. Sidoine en prit connaissance, et il écrivit au saint pour lui témoigner sa satisfaction. « Jamais, dit-il, il ne se rencontre dans vos discours de ces mots rocailleux que l'on est obligé de balbutier en les roulant avec peine sous la voûte du palais. Votre parole coule comme le doigt qui effleure avec l'ongle un cristal ou une cornaline, sans rencontrer ni aspérité ni fissure qui l'arrête. »

Parmi les apôtres vénérés des Gaules, il faut encore compter saint Eloi, invoqué long-temps comme patron par les nombreux et obscurs artistes du moyen-âge, qui forgeaient et ciselaient les crosses, les reliquaires et les châsses de vermeil, les bas-reliefs d'argent des autels, les dyptiques des psautiers et des évangéliaires. A propos des légendes, M. Ampère a raconté la curieuse biographie de saint Éloi; mais il a renvoyé à son troisième volume l'examen des sermons du favori de Dagobert. Je ne veux point parler ici des homélies qu'on trouve dans la *Grande Bibliothèque des Pères* et que les bénédictins, ainsi que les meilleurs critiques, ont regardées comme apocryphes, mais plutôt des fragmens conservés dans la vie de saint Éloi par saint Ouen, vie que d'Achery a insérée en son *Spicilège*. Les précieux débris de l'éloquence chrétienne se rattachent à une remarquable tentative de rénovation

druidique que je rapporte volontiers à la fin du Ve siècle, et qui, à l'unité trinitaire des catholiques, opposait les personnifications multiples des forces productives de la nature, et souvent la déification de l'effet sensible, le fétichisme en un mot. Les conciles et saint Césaire avaient déjà combattu ces restes fâcheux d'idolâtrie, dont on trouve encore des traces nombreuses dans les capitulaires, et dont Thiers, en son *Traité des superstitions*, a suivi bien plus loin la singulière persistance. Quelque évêque de la Gaule, dans les sermons recueillis sous le nom du Pseudo-Eusèbe, avait aussi attaqué avec vivacité ce culte des pierres et des arbres. A cette crédulité qui parcourait les forêts et les montagnes pour s'agenouiller devant chaque tronc, devant chaque rocher, à cette adoration grossière et stupide du résultat tangible qui méconnaissait la cause suprême, à la localisation immobile et insensée de l'idole, il opposait éloquemment la puissante ubiquité du Dieu chrétien, toujours présent quoique invisible et débordant sans cesse comme principe ambiant l'immensité dans laquelle il est infus (1). Saint Éloi se mêla plus que personne à cette lutte nécessaire contre les derniers efforts du druidisme; son éloquence, qui, en prêchant pour les serfs, poussait souvent ses auditeurs à affranchir ces malheureux, attaqua sans pitié la croyance aux songes, aux nombres, aux sorciers, aux augures, les déguisemens en cerfs ou en vaches, recommanda de purifier par la flamme les empreintes des pieds fourchus, et s'efforça de détruire cette coutume qui, voyant dans les éclipses un combat entre la lune et quelque monstre, faisait crier à tous : *Vince, luna!* Les sermons de saint Éloi sont donc du plus haut intérêt pour la connaissance des idées de son siècle, et les mœurs singulières, la gourmandise enfantine de ces chrétiens à moitié barbares, qu'effrayaient surtout les jeûnes, seront sans nul doute éclaircies par l'étude de ces homélies que M. Ampère annonce pour son prochain volume.

La vie de saint Eloi appartient à la légende, à cette littérature toute nouvelle qui, remplaçant la culture grecque et latine, abandonnée par la barbarie, fut comme l'épopée et le chant populaire des héros du christianisme. M. Ampère consacre dans son livre des chapitres du plus haut intérêt à ces biographies poétiques et merveilleuses, recueillies pour la plupart par les Bollandistes, et il termine par des détails très curieux sur les missionnaires du VIIIe siècle, notamment sur Boniface et Colomban. La légende de saint Colomban, racontée par M. Ampère, est pleine de vivacité et de charme. L'examen des opuscules qui nous sont parvenus de cet ardent apôtre est sans doute réservé aussi pour le tome suivant. Adressés généralement à des moines, les sermons de Colomban offrent un type nouveau et portent en eux une empreinte remarquable d'étrangeté. Plus de traditions païennes, plus de commentaires de rhéteur sur un verset de la Bible, plus de ces discussions de théologie subtile, où l'on retrouve, éparses et confondues, la manière poétique des platoniciens et les distinctions du péripatétisme : c'est une foi neuve,

(1) Voir *Biblioth. patr.*, loc. citat., pag. 593.

primitive, ardente, qui a quelque chose de sauvage, qui sort plutôt des solitudes incultes de l'Irlande que des vallons fertilisés de la Grèce. Colomban proclame l'impuissance de la raison individuelle, et, devant le néant de cette vie fugitive qui passe « comme un oiseau, comme une ombre, comme une image, comme un rien (1), » il a la hâte de la mort, et l'on dirait un élan à la fois craintif et désireux vers les mystères de l'autre monde. Vivant dans la barbarie même, au milieu des horribles crimes qu'a racontés Frédégaire, Colomban crée, pour ainsi dire, le mysticisme qui n'éclatera pourtant qu'au XII[e] siècle. Les vices et les forfaits de Théodoric II, qu'il ose gourmander avec courage, lui paraissent affreux sans doute; mais, en ces temps de misères et de meurtres, il a déjà les ascétiques puérilités auxquelles n'échapperont pas les grands docteurs du moyen-âge, et il trouve place pour reprocher aux moines, comme une faute irrémissible, d'avoir touché le calice avec les dents. Je l'ai dit, c'est déjà le mysticisme, et, s'il n'y avait quelque chose d'abrupte qui avertît qu'on est encore chez les Franks, on croirait, à la rapidité de la forme, à l'abondance entraînante des épithètes vives et des images, à cette voix extatique, entrecoupée de soupirs, on croirait lire des pages de Bonaventure ou de Rusbroek. Colomban, d'ailleurs, exerça une grande influence sur son temps, et, placé comme au seuil du règne de Charlemagne, il clot dignement le livre de M. Ampère.

Mais voilà que j'anticipe sur les bornes que l'auteur a posées lui-même à la première partie de sa publication. Cet ouvrage, certes, était assez vaste cependant et accusait des recherches assez étendues pour ne point aller au-delà. Quel immense développement en effet aux regards de l'historien que la littérature de la Gaule avant Charlemagne! Les populations indigènes, la conquête romaine, l'avènement chrétien, les migrations barbares, tous les grands évènemens enfin de la civilisation antique qui expire dans la barbarie et de la civilisation nouvelle qui doit en sortir à son tour, tout ce tumulte des esprits, tout ce conflit des rhéteurs païens et des austères apôtres, les féeries des légendes, la parole ardente des missionnaires, la solitude du cloître, les combats bruyans des hérésies, tout se traduit, dans les lettres, en traités ascétiques, en poèmes, en homélies, en chroniques qu'il est important et curieux d'étudier. La partie aujourd'hui publiée du livre de M. Ampère embrasse donc tout le développement intellectuel des Gaules, depuis les pœans des Cantabres et les bardes celtiques jusqu'aux écoles d'Alcuin et de Charlemagne.

Ainsi se trouve commencé ce vaste monument que M. Ampère veut élever à la littérature de notre pays, et dont son enseignement du Collége de France est à l'avance comme l'heureux préliminaire, comme la tentative habile. Ce beau travail me semble supérieur à celui de Warton sur la poésie anglaise, à celui de Tiraboschi sur l'Italie. A un tact délicat et sûr des beautés et des défauts littéraires se joignent un bon style, une rare intelligence des matières

(1) Patricii Flemingi, *Collectanea sacra, seu Columbani acta et opuscula*. Lovanii, 1667, in-f°, instruct. V.

spéculatives, une sagesse élevée et impartiale, une grande lucidité d'exposition. Il eût été bien facile de faire disparaître quelques négligences d'arrangement et de forme, de mettre çà et là plus d'ordre et de dégagement dans certains tableaux un peu chargés, de supprimer enfin quelques allusions trop vives aux choses tout-à-fait actuelles, et qui conviennent mieux dans un cours que dans un livre. Je pourrais bien encore contester de rares et légères tendances au paradoxe, surtout quand il s'agit d'influences germaines, de poésies primitives, d'assimilations étrangères, de rapprochemens linguistiques. Mais ce sont là des détails bien minces et bien disséminés, qui disparaissent derrière cette vaste galerie d'imposans portraits. Pour épuiser les reproches, ajouterai-je que j'eusse désiré des rapprochemens plus nombreux avec l'antiquité, dont la littérature des Gaules procédait directement, et moins d'assimilations avec la poésie de l'Orient qui ne devait influer que plus tard sur les idées françaises.

Quoi qu'il en soit, et malgré ces défauts, fort peu sensibles d'ailleurs, et que j'ai consignés seulement pour l'acquit de ma conscience de critique, le livre de M. Ampère peut être regardé comme une des plus sérieuses et des plus durables publications de ces dernières années. Les excellents travaux de Lenain de Tillemont, d'Ellies du Pin, de dom Remy Cellier, ne pouvaient être lus que par des hommes spéciaux; *l'Histoire littéraire* des bénédictins, continuée avec un si louable zèle par l'Académie des Inscriptions, était un admirable monument d'érudition destinée presque exclusivement aux adeptes. Au contraire, le livre de M. Ampère, que distinguent tant d'éminentes qualités littéraires et où la forme et l'art déguisent habilement la science, ce livre, disons-nous, est destiné sans aucun doute à populariser l'histoire si peu connue de l'origine des lettres françaises. Quand cette œuvre immense sera achevée, quand elle aura traversé le moyen-âge et la renaissance pour arriver au glorieux développement du règne de Louis XIV et du XVIIIe siècle, le nom de M. J.-J. Ampère pourra être dignement inscrit à la suite du nom illustre auquel les sciences doivent la théorie de l'électricité dynamique et tant de découvertes glorieuses pour notre pays.

CH. LABITTE.

BULLETIN.

Le gouvernement vient de publier des nouvelles d'Orient qui vont jusqu'au 27 juillet. Des lettres particulières du 29 et du 30 ont cependant été reçues à Paris. La lettre du pacha d'Égypte au grand-visir, qui fait partie de ces communications, était connue en substance, et un recueil avait déjà annoncé, il y a quelques jours, ce qu'elle contient. On savait que le pacha avait refusé les propositions de la Porte, dont Akiff-Effendi était porteur, en alléguant comme motif de son refus, que dans des circonstances infiniment moins favorables aux armes égyptiennes, Sarym-Effendi avait été chargé par Mahmoud d'offrir au vice-roi l'hérédité de l'Égypte, du Sayd et du sandjak de Tripoli. Méhémet-Ali semble avoir tout à gagner en refusant d'accepter ces premières propositions, et il ne traitera sans doute avec la Porte que sur la base de l'hérédité de l'Égypte, de la Syrie, et peut-être de Candie. Après la circonstance toute favorable pour lui de la mort de Mahmoud, après la défection de la flotte ottomane, après la victoire d'Ibrahim, il n'est pas étonnant de voir le vice-roi d'Égypte enfler ses prétentions. Dans l'état actuel de la Syrie, il se trouverait, d'ailleurs, dans l'impossibilité de la garder long-temps, s'il n'y était regardé comme un maître définitif. Les motifs qui font agir Méhémet-Ali ont donc une certaine valeur, et, du point de vue européen, on ne peut nier que lui seul pourrait introduire l'ordre en Syrie; mais déploie-t-il son habileté ordinaire en montrant tout à la fois ses exigences à Constantinople? C'est une question que les évènemens qui ne peuvent manquer d'avoir lieu, ne tarderont pas à résoudre.

Il n'est pas nécessaire d'avoir étudié profondément les questions politiques pour remarquer que l'Angleterre ne voit pas de bon œil les accroissemens du vice-roi d'Égypte, et qu'elle s'efforce d'appuyer autant que possible la résistance

du gouvernement ottoman. Cette résistance ne serait pas, aujourd'hui, très périlleuse. La flotte anglaise, qui s'est portée au nord des Dardanelles, ne souffrirait pas, sans doute, que les vaisseaux turcs et égyptiens de Méhémet-Ali vinssent menacer Constantinople; et les communications faites à Alexandrie par les agens des puissances, et à Ibrahim-Pacha par M. Cailler, arrivé enfin au camp de Marasch, ont déjà arrêté, et définitivement, la marche des troupes égyptiennes. Que fera donc Méhémet-Ali si le divan refuse de lui accorder l'investiture héréditaire de la Syrie? Il ne saurait être question pour lui de pénétrer dans les Dardanelles en perçant les flottes française et anglaise, et s'il se portait, avec ses troupes, au-delà de la Syrie, il se trouverait dans une position bien défavorable vis-à-vis des cinq puissances protectrices de la Porte, chacune à sa manière. Méhémet-Ali ne pouvait venir à Constantinople qu'en ami, en vassal satisfait et reconnaissant. Là, il eût promptement saisi l'influence, et il eût obtenu la seconde des concessions qu'il demande, par le seul effet de sa présence, et par ces moyens usités dans les cours d'Orient, qu'il connaît mieux que tous ses adversaires. A Constantinople, Méhémet-Ali pouvait corrompre aussi bien que la Russie ou l'Angleterre; et son respect pour l'islamisme, son désir de le maintenir dans sa pureté, pouvaient lui gagner la sultane mère, qui a toute influence sur le jeune empereur. Il s'est privé de ces armes, par son refus, et tout dépend maintenant de la décision de la Porte, à qui Méhémet-Ali peut bien arracher, malgré elle, une province, mais non l'investiture qui lui en donnerait la propriété légitime. S'il est vrai, comme on l'annonce, que la Porte ait renouvelé avec la Russie, pour dix ans, le traité d'Unkiar-Skélessi, elle ne peut avoir été entraînée à cette démarche prématurée, puisque le traité avait encore deux ans de durée, qu'en vue de quelques propositions du pacha, qu'elle aurait déjà repoussées d'avance. En pareil cas, il resterait à se demander ce qui a occupé les deux cabinets de Paris et de Londres, depuis la mort de Mahmoud, et comment il se fait que leurs communications à Alexandrie n'aient pas été conçues de manière à forcer le pacha à modérer momentanément ses prétentions.

La France était encore plus intéressée que l'Angleterre à mettre la main à cette conciliation. On nous a annoncé pompeusement que le pacha d'Égypte avait accepté la médiation du roi des Français. Sa lettre au visir Kosrew prouve, de reste, qu'il n'en est rien. Ce n'est pas le gouvernement français, sans doute, qui a conseillé à Méhémet-Ali de ne pas se contenter provisoirement de l'investiture perpétuelle du pachalik d'Égypte, et de l'investiture temporaire du pachalik de Syrie. Il est évident qu'en agissant ainsi, Méhémet-Ali n'a compté que sur lui-même, et qu'il traite uniquement en vainqueur de l'armée turque et en maître de la flotte ottomane. Il est également évident que la France et l'Angleterre n'ont pas jugé à propos de se mêler à la négociation; car on ne fera croire à personne que ces deux puissances, tenant à Alexandrie le même langage, n'eussent pas été écoutées.

Nous en serions fâché pour notre gouvernement, et il nous répugnerait

d'admettre qu'il se soit trompé sur la nature des mesures énergiques à prendre, au point de ne s'occuper que d'armemens, d'expéditions, du plus ou moins d'opportunité d'un débarquement, en un mot, de la lettre de l'affaire, et qu'il en ait négligé l'esprit. Il est des cas où la simple communication d'une note verbale, est un acte infiniment plus énergique et plus efficace que l'armement et l'envoi de vingt vaisseaux.

Méhémet-Ali est un homme trop habile pour avoir adressé son refus au divan sans s'être assuré les moyens d'appuyer ses prétentions. Compte-t-il sur le parti qu'il a, dit-on, à Constantinople? Mais aujourd'hui, une révolte contre le sultan pourrait être comprimée par les forces des puissances. Compte-t-il sur la flotte ottomane jointe à la sienne? Mais les dernières nouvelles laissent entendre que déjà les officiers de la marine turque paraissent embarrassés de leur situation, et que le vice-roi pourrait bien se tromper s'il comptait sur la durée du premier mouvement qui lui a livré les vaisseaux du sultan; et fût-elle même fidèle à son nouveau maître, cette flotte, répétons-le, ne lui servirait pas beaucoup, car la Porte n'est qu'embarrassée de choisir entre toutes les protections qu'on lui offre.

Sans doute, la question, ayant ainsi changé de face, va faire naître de nouvelles discussions dans le conseil. S'il faut en croire les journaux, le ministère se serait mis d'accord en ordonnant à nos forces maritimes de manœuvrer selon les circonstances. Ceci nous semble peu probable. Il suffirait de donner un ordre pareil à notre diplomatie, et le gouvernement se trouverait avoir abdiqué le pouvoir. Par ses dépêches, le cabinet doit connaître, depuis et avant la bataille de Nézib, les dispositions de Méhémet-Ali, ainsi que la nature précise de ses prétentions qui sont maintenant publiques, et le cabinet doit avoir donné ses ordres en conséquence. Toutes les éventualités d'une pareille situation pouvaient être prévues d'avance; et comme les hommes de talent et d'expérience ne manquent pas dans le conseil, nous sommes plutôt disposés à croire qu'elles l'ont été en effet.

Il est inutile de chercher à pénétrer les vues du cabinet, qui a, sans doute, ses raisons pour les tenir secrètes. Les ministres savent, selon toute apparence, ce qu'il faut faire, puisqu'ils se sont entendus. Nous savons que leur tâche n'est pas facile. En Orient, la France est forcée de faire plus que tout le monde, ou réduite à faire moins. La Russie est aux portes de Constantinople. Elle a pour elle la proximité, les courans, les vents, et tout le prestige de ses nombreuses conquêtes en Orient. L'Autriche est sur les bords du Danube, sur les limites des principautés; une partie de son armée est cantonnée en vue du territoire turc, et est prête à tout évènement. L'Angleterre elle-même est en bonne posture, et ses troupes sont échelonnées, par les garnisons de Malte et des îles Ioniennes, jusqu'à l'Archipel; tandis que nous sommes à trois semaines de Constantinople si les vents ne nous contrarient pas, et nous ne pouvons établir, en pleine paix, un poste qui abrége cette distance, sans violer le droit des gens et faire les corsaires, comme nous le disait si bien le journal de lord

Palmerston. On dit qu'on a discuté, au conseil, au sujet de l'établissement d'un camp à Toulon. Un camp à Toulon n'abrégera pas le chemin de Toulon aux Dardanelles, et Constantinople serait déjà occupé par les puissances, que nos soldats ne seraient pas encore embarqués.

Nous sommes moins éloignés de Londres et d'Alexandrie, et c'est là qu'a dû se faire notre campagne d'Orient. Le ministère, assure-t-on, a refusé de s'associer au cabinet anglais, qui voulait combiner ses escadres avec les nôtres pour enlever de vive force la flotte ottomane au pacha d'Égypte. Ce serait un bon début; mais ce n'est pas là tout ce qu'on veut faire, sans doute, et il faut maintenant rendre cette flotte embarrassante pour Méhémet-Ali, en le mettant dans la nécessité de n'en pas faire usage. Or, le refus du pacha n'annonce pas que la France et l'Angleterre aient eu ce dessein, et ce refus veut dire peut-être que la France n'a pas parlé efficacement au pacha. Il nous semble que le rôle de la diplomatie française, dirigée dans l'intérêt de la paix de l'Europe, était de s'assurer, à Constantinople, de ce qu'on pourrait obtenir pour Méhémet-Ali, et d'obtenir de celui-ci l'acceptation de ces offres, au lieu de laisser les deux puissances contendantes livrées à elles-mêmes. Maintenant, il est déjà bien tard pour s'interposer entre elles; et peut-être de grandes démonstrations navales seront-elles nécessaires, tandis que, plus tôt, il eût suffi de quelque dépêches. Sans doute, il sera toujours temps, au moment critique, de franchir les Dardanelles avec la flotte anglaise, mais cette occupation simultanée ne sera rien pour la France, et ne la garantira pas des conséquences des desseins de l'Angleterre à l'égard de l'Égypte. S'il plaisait plus tard à l'Angleterre de ne pas reconnaître Méhémet-Ali et de détruire sa flotte, le tout pour mieux protéger l'empire turc, la France se trouverait prise aux Dardanelles comme dans un véritable piége. Combien de conséquences peut entraîner ce refus du pacha d'Égypte, que nous aurions dû prévoir et rendre impossible!

Aussi nous ne croyons pas que les démonstrations militaires soient les mesures les plus énergiques et les plus efficaces en cette circonstance, et nous ne saurions qu'approuver M. le maréchal Soult qui s'est prononcé dans le conseil, dit-on, pour la restriction de ces moyens. La flotte française mouille près des Dardanelles, et l'on s'occupe de la renforcer. On ne saurait mieux faire, car nous avons tout à la fois à protéger le Bosphore contre les Russes, Constantinople contre le pacha et la flotte turco-égyptienne, et Alexandrie contre l'Angleterre. Cette surveillance est encore toute diplomatique, et nous espérons qu'elle se bornera là; mais elle doit être active, et c'est l'affaire de nos vaisseaux. Ils pourront parcourir toute la Méditerranée, et garder tous les points menacés, sans troubler la paix de l'Europe, et leur présence aura même pour but de la maintenir; tandis qu'un débarquement de troupes de terre donnerait le signal et ouvrirait un champ libre à toutes les ambitions. Une telle démonstration ne pourrait être que très faible. On l'a comparée d'avance à l'expédition d'Ancône. Oublie-t-on qu'elle aurait lieu dans un pays où le drapeau tricolore n'a pas une signification politique comme en Italie? Ce n'était pas la

présence de 1400 soldats français à Ancône, qui faisait l'importance de l'expédition conçue par le général Sébastiani, et exécutée par Casimir-Périer, c'était la présence d'un principe, arboré devant un principe opposé. Il n'y a rien de tout cela en Orient. Dix mille hommes de troupes ne seraient, après tout, que dix mille hommes, et leur présence autoriserait l'Autriche et la Russie à en faire avancer chacune soixante mille. Enfin, ce serait faire la guerre, l'allumer à coup sûr, et c'est la paix, ce nous semble, qu'on veut en Orient. La Russie n'a jamais été soupçonnée de manquer de décision en Turquie, bien au contraire. Eh bien! les dernières nouvelles d'Odessa annoncent que le gouvernement russe ne fait pas faire de mouvemens de troupes en Crimée, et que tous les bruits d'armemens qui s'étaient répandus, n'ont pas le moindre fondement. Ce calme, c'est de la force; et selon nous, si le ministère a montré véritablement la pensée de peser de quelque poids en Orient, ce n'est que depuis qu'il s'est rangé à l'avis, d'abord écarté, de n'agir, en ce moment, qu'à l'aide des négociations appuyées de la présence de nos vaisseaux.

Une feuille de la coalition s'est plaint de l'accueil que reçoivent, dans les départemens, les députés envoyés à la chambre par la coalition. Il paraît que ces électeurs attendaient beaucoup des députés qu'ils avaient nommés, puisqu'ils leur reprochent, dit-on, de n'avoir rien fait dans cette session. Les élus de la coalition retournent dans leurs départemens sans avoir donné à la France la liberté et la prospérité qu'ils leur avaient promises, et on leur demande s'ils ont seulement établi le principe du gouvernement parlementaire, au nom duquel avait été faite la coalition! Ces aveux ne nous étonnent pas. Si les députés de la coalition avaient promis toutes ces choses à leurs électeurs, évidemment ils avaient promis ce qu'ils ne pouvaient donner. La raison en est que la France avait déjà le gouvernement parlementaire, et qu'en fait de liberté et de prospérité, elle avait peu de chose à désirer quand la coalition se forma. Il faut cependant rendre justice à la majorité de la chambre. Elle a fait ce qu'elle a pu dans les circonstances que la coalition nous a créées, et les 213 se sont entendus souvent avec les 221 pour l'amélioration de la situation matérielle du pays.

Cependant les députés sont mal reçus par leurs électeurs, et notamment, nous dit-on, les députés de la coalition. On se demandera sans doute, en apprenant ceci, qu'est-ce que les électeurs de la coalition. Il nous semblait que la coalition s'était dissoute après ce qu'elle appelle son triomphe, et que les électeurs coalisés étaient allés chacun de son côté, comme avaient fait les députés coalisés eux-mêmes. Sont-ce les légitimistes qui ont donné leur mandat aux candidats de la gauche, qui viennent maintenant leur en demander compte, ou les électeurs de la gauche qui ont voté pour les candidats doctrinaires, qui se plaignent de n'avoir pas été servis par eux, dans la chambre, selon leurs goûts? Nous pensions qu'ils savaient un peu ce qu'ils faisaient les uns et les autres, et qu'en s'envoyant mutuellement à la chambre, ils s'étaient dispensés d'avance de se rendre des comptes si difficiles à régler.

Quant à ceux qui ont voté pour des candidats de leur couleur, s'ils sont du centre gauche, par exemple, — et c'est sans doute de l'accueil fait au centre gauche qu'on nous parle, — ils ont un ministère de leur opinion. Que veulent-ils de plus? Le ministère a fait ce qu'il a pu. Il a cherché à s'appuyer sur la gauche, il a demandé son suffrage en faisant quelques démonstrations sur la côte d'Espagne, en accordant au parti quelques nominations. Que pouvait-il faire davantage? Aller plus loin, c'était livrer le gouvernement à l'extrême gauche, qui demande la réforme électorale, la suppression des lois de septembre, de la loi des associations, et une foule d'autres mesures. Est-ce là ce que veulent les électeurs du centre gauche, qui battent froid à leurs élus, nous dit-on, dans les départemens?

Nous sommes bien disposés à croire que quelques meneurs d'élections se sont montrés mécontens de leurs députés, mais la masse des électeurs a fait de sérieuses réflexions depuis la dernière convocation des colléges électoraux, et nous parierions volontiers que si elle sait gré d'une chose à ce ministère, c'est d'une sorte de modération qu'il a montrée. Le ministère ne pourrait marcher à l'extrême gauche sans se dissoudre, parce qu'il compte dans son sein des hommes qui ne le suivraient pas; il ne saurait aller non plus à droite, car sa majorité appartient en partie au centre gauche. Sans doute ce n'est pas là une grande liberté de mouvement; mais les électeurs de la coalition, qui appartiennent au centre gauche, ont-ils jamais pensé que les autres nuances politiques de cette association s'effaceraient pour leur plaire? La coalition comptait des doctrinaires, des hommes du centre gauche et de la gauche; le ministère renferme presque toutes ces nuances, auxquelles on a adjoint un représentant des 221; car si on peut faire de l'opposition avec une minorité dans la chambre, on ne peut gouverner de la sorte, et il a bien fallu compter avec les 221.

Les électeurs qui ont envoyé les 221 à la chambre, sont plus raisonnables que les électeurs de la gauche, ils ne reçoivent pas mal leurs mandataires. Ils leur savent gré d'avoir soutenu le gouvernement dans ces circonstances difficiles, et ils ne s'inquiètent pas beaucoup de ce que fera le cabinet centre gauche, parce qu'ils savent bien que la réforme des lois de septembre et le suffrage universel n'auront pas la majorité dans la chambre. Quant à la gauche, c'est différent, son sort est d'être désappointée par tous les hommes qui sortiront de son sein pour entrer au pouvoir, car on ne peut entrer dans le gouvernement par les voies légales, sans reconnaître ses nécessités; ou bien on les apprend dès qu'on y est entré. Il y a même deux degrés de transformation : celle des fougueux candidats de la gauche que modère leur entrée dans la chambre, et l'examen des affaires dans les bureaux, et la modification qu'éprouvent ces mêmes députés, quand il leur arrive de devenir ministres.

Il ne faut donc pas s'étonner du mécontentement des électeurs de la gauche, leurs candidats avaient trop promis. Il y a des électeurs plus mécontens encore, ce sont les électeurs légitimistes, qui ont donné leurs voix aux candidats de l'extrême gauche, dans l'espoir qu'ils renverseront le gouvernement. Il s'agit,

en fait d'élections, comme en toutes choses, de n'exiger que ce qui est possible, moyennant quoi l'on a quelques chances d'être satisfait.

Une feuille demi-officielle s'est jetée dans ce débat, en concluant, de ces divers mécontentemens, que le cabinet actuel, à qui les uns reprochent d'aller trop loin, les autres de rester en arrière, se trouve avoir l'approbation de la France entière. Ce n'est pas tout-à-fait cela, et nous ne souhaiterions à aucun cabinet cette approbation générale qui l'entraînerait trop loin. Le cabinet conclurait plus justement s'il se bornait à dire que cette situation mixte lui a valu une majorité dans cette session. Ce serait constater un fait, et c'est là ce qu'on peut faire de plus raisonnable et de plus logique, après l'étrange crise qui a bouleversé tous les principes. Cette majorité que le ministère a trouvée dans la chambre, nous nous plaisons, au moins autant que le ministère, à la constater. Elle prouve que le ministère actuel n'a pas violé les principes de gouvernement, et que le parti conservateur, qui n'est plus aux affaires, a pu cependant lui prêter un appui désintéressé. Tout en se méfiant des tendances de quelques-uns de ses membres, le parti conservateur a appuyé le ministère, comme il appuiera tout ministère, faible ou non, qui ne se livrera pas aux creuses théories de la gauche. Quant aux membres de l'administration actuelle, qui ont demandé si long-temps l'introduction au pouvoir des chefs des partis de la chambre, « des sommités parlementaires », c'est leur affaire de s'arranger avec leur parti, et de lui persuader, s'ils le peuvent, qu'ils sont ces chefs et ces sommités. Le parti conservateur n'a rien demandé de semblable; il voyait à la tête des affaires des hommes distingués et animés des principes qui étaient les siens, et il les soutenait. Il y voit maintenant des hommes de talent, et il les soutiendra tant qu'ils respecteront les principes sous lesquels s'est formé et maintenu le parti conservateur. Et quand les sommités, les chefs des partis viendront aux affaires, le parti conservateur ne leur donnera que plus volontiers son appui; car, plus leurs vues seront élevées et justes, plus ils verront la nécessité de maintenir la force et la stabilité du gouvernement.

C'est au nom de ces principes que nous ne saurions approuver la discussion élevée cette semaine, par un des meilleurs appuis du gouvernement, au sujet de la chambre des pairs. L'intention était excellente, sans nul doute. En voyant toute l'influence absorbée par l'autre chambre, les écrivains qui combattent depuis long-temps pour l'affermissement et la pondération des pouvoirs de l'état, se sont demandé par quels moyens on pourrait rendre à la pairie la considération, le rang, l'autorité qui lui appartiennent dans l'établissement constitutionnel; et, à force de se pénétrer de cette pensée, ils en sont venus à peser la nécessité d'une réforme, et d'une prompte réforme de la chambre des pairs.

A leurs yeux, la chambre des pairs s'en va chaque jour, et ils se sont demandé ce que deviendrait cette institution, déjà affaiblie, quand elle sera privée des Soult, des Gérard, de tant de guerriers illustres, des magistrats

célèbres, des administrateurs renommés qui jettent encore de l'éclat sur elle. Ils craignent que le principe constitutif actuel n'amène à la chambre des pairs que des fonctionnaires estimables, mais obscurs et vieillis, et ils voudraient y voir, à défaut des illustrations que produit rarement une époque pacifique, des jeunes gens qui introduisent les idées nouvelles au milieu des idées de conservation. L'hérédité est la réponse naturelle à une pareille réclamation.

Les écrivains dont nous parlons, ajoutent, il est vrai : ou l'élection. Mais il est évident que l'hérédité est leur pensée première et principale, et qu'ils n'offrent l'élection comme alternative, que pour faire mieux sentir la nécessité de l'hérédité. Dans tous les cas, telle qu'elle est, la pairie leur semble frappée d'impuissance et d'inertie, faite pour être dominée par l'autre chambre que l'élection rend si vivace, et qui n'envoie au Luxembourg que des invalides, des blessés et souvent des morts. Voilà, du moins en substance, leur pensée.

C'est à quoi la gauche a déjà répondu avec justesse, du moins dans sa manière de concevoir le gouvernement constitutionnel, que la chose est ainsi et qu'elle doit être telle. La chambre des députés doit avoir la prépondérance; c'est le principe de la constitution anglaise, et, selon la gauche, il convient de l'appliquer ici. Dans un gouvernement démocratique, dit la gauche, si on enlève la nomination des pairs au roi, il faudra la donner aux électeurs. On voit tout de suite où nous mène l'alternative proposée par les écrivains du parti conservateur.

L'hérédité a été abolie en 1830, malgré les hommes qui désiraient le plus voir maintenir ce principe, et Casimir Périer fut obligé d'en proposer la suppression, contrairement à ses propres vues. Tout le parti ministériel fut invité par le ministère à voter contre le projet du gouvernement, et cependant l'hérédité fut abolie. Nous ne croyons pas qu'on trouve jamais en France, sous le régime actuel, une chambre des députés pour rétablir l'hérédité de la pairie. Il faut donc renoncer à ce moyen de représenter la grande propriété. Vous avez fait, en 1830, un gouvernement démocratique, sachez en subir les conséquences. L'herédité a été frappée avec la charte de 1814. Combien de temps durerait-elle, si vous parveniez à la rétablir? Eût-elle une seconde durée de quinze ans, ce qui est peu probable, quelle considération donneriez-vous à un pouvoir ainsi ballotté, et à la seconde suppression de son hérédité, la pairie ne serait-elle pas tout-à-fait morte? S'il était question de détruire aujourd'hui l'hérédité, nous combattrions pour la maintenir; mais elle a cessé, et il faudrait une seconde restauration, c'est-à-dire un changement complet de régime, pour la faire admettre de nouveau. Dans l'état actuel des choses, l'élection ou l'hérédité de la chambre causeraient une perturbation dans l'organisation sociale. La pairie serait tout à coup trop forte et trop puissante.

On se plaint de la faiblesse de la chambre des pairs, on s'attend à la voir dépérir entièrement par l'effet de son système constitutif; on se plaint encore de n'y voir entrer que des fonctionnaires vieillis; mais les fonctionnaires vieillis sont souvent des hommes illustres. Les Portalis, les Pasquier, les Séguier, les Siméon, dont on fait gloire à la pairie, ne sont que des fonctionnaires vieillis.

et un corps de l'état qui se recrute parmi des généraux d'armée, des ambassadeurs, les doyens de la magistrature et les présidens des conseils-généraux, a toujours la chance d'être composé de l'élite de la France. L'élection donnera-t-elle plus, et l'hérédité, disons-le franchement, ne donnerait-elle pas moins? Nous venons de dire que la chambre des pairs deviendrait trop puissante; et cela arriverait, en effet, si l'on conservait le système électoral actuel qui morcèle la chambre des députés, qui la remplit de médiocrités et de notabilités de village. Ne la voyons-nous pas sans force, sans majorité, sans haute direction possible? Et c'est le moment qu'on choisirait pour donner la force à la chambre des pairs! Mais c'est demander la réforme électorale.

De quel droit, en effet, repousse-t-on les projets de réforme de la gauche, ou les ajourne-t-on, quand on demande la réforme de la chambre des pairs? Est-ce que le principe réformateur n'est pas à l'usage de tous, et si vous voulez, vous, conservateurs, étendre le principe aristocratique dans l'état, ne justifiez-vous pas ceux qui demandent, de leur côté, qu'on fortifie le principe contraire? Il nous semble qu'en de pareilles matières, le parti conservateur ne saurait avoir trop de circonspection. Ouvrir la porte à la réforme, c'est autoriser tous le partis à demander la révision des bases fondamentales de l'ordre public, et si les deux partis font admettre à la fois leurs demandes, vous aurez changé les deux chambres en même temps. Or, cela ne s'appelle pas une réforme, c'est une révolution. Le parti conservateur n'aura d'influence dans le pays qu'en lui donnant sans cesse des preuves de son attachement aux institutions de juillet. C'est dans la défense de ces institutions encore si récentes, qu'il puisera la force dont il a besoin pour résister à ceux qui les attaquent. Le parti conservateur de juillet, représenté par les 221, est un parti démocratique. C'est là son droit à représenter le pays. Ne s'expose-t-il pas à mille accusations en proposant de ramasser les débris de ce qui s'est perdu dans le naufrage de la restauration? N'a-t-on pas dit que le parti conservateur ouvre les bras aux légitimistes, et les exhorte à se constituer avec lui, en tories, parce que quelques écrivains ont blâmé les légitimistes de leur alliance avec l'extrême gauche, et les ont exhortés, dans leur intérêt, à y renoncer? N'a-t-on pas voulu donner de l'importance à la mesure de police prise au sujet de la statue de Carrel, en disant que le gouvernement veut se déclarer par là solidaire de la restauration et de ses actes? singulière accusation portée contre un ministère où figurent M. Teste, M. Dufaure et M. Passy, et qui n'a que par circonstance, et en certains cas seulement, l'appui du parti conservateur? Il n'est pas de rêve absurde qu'on ne puisse faire croire aux oisifs d'une grande ville, en s'y prenant bien, a dit Figaro; la France industrielle est pleine de ces oisifs-là. Nous l'avons vu dans les élections. Craignons donc que ceux qui ont fait alliance avec les légitimistes, ne portent habilement le pays à confondre le parti légitimiste et le parti conservateur; et, afin d'éviter ces accusations injustes, ne demandons pas l'hérédité de la pairie, même en proposant l'alternative de l'élection.

Ce serait faire trop beau jeu au parti légitimiste, qui feint lui-même de se

tromper aux exhortations qui lui ont été adressées dans son propre sein, et qui rejette fièrement les propositions qu'on ne lui fait pas. « Napoléon, dit un des organes de ce parti, nous donnait des brevets de lieutenans et des places de chambellans, et il ne nous demandait pas d'apostasie. Mais vous, qu'avez-vous à nous offrir? » Le parti légitimiste se figure-t-il donc qu'il servait la légitimité sous Napoléon, qui était le principe de l'insurrection consacré par l'élection populaire, ou bien veut-il dire par là que tout despotisme est une sorte de légitimité? Il résulte aussi de ces paroles que les légitimistes, qui se récrient contre l'avancement rapide des fils du roi, voudraient devenir officiers sans avoir servi. Il est vrai que le régime de juillet ne peut leur offrir cet avantage, pas plus que des places de chambellan et de gentilhomme de la chambre. La monarchie actuelle ne peut offrir aux légitimistes que ce qu'elle a au service de tout le monde, des droits politiques et une grande influence, pour ceux qui, ayant le double avantage du talent, de la fortune, acceptent franchement les institutions que s'est donné le pays. Cela ne vaut-il pas mieux que de devenir chambellans et lieutenans d'emblée, et d'être traités en courtisans, comme l'étaient, à leur dire, les légitimistes du temps de Napoléon?

THÉATRES.

Hier, au Théâtre-Français, Mlle Rachel a joué le rôle de Monime, dans *Mithridate*, pour la dernière fois avant la clôture de ce théâtre, qu'on va fermer pour cause d'embellissemens. Jamais, peut-être, Mlle Rachel n'a eu un succès plus brillant, plus réel. Le rôle de Monime a été conçu par elle avec une simplicité et une douceur de jeune fille qui touchent et qui émeuvent à la fois. En la voyant dans cette tragédie, Racine eût reconnu l'idéal de ces vierges antiques qu'il avait rêvées après le vieil Euripide. Roxane, Hermione resteront pendant de longues années dans le répertoire de Mlle Rachel comme de nouvelles créations de ce jeune et sublime talent. Le rôle de Monime disparaîtra dans l'avenir dramatique de la jeune tragédienne. Elle perfectionnera peut-être ses autres rôles; dans celui-ci, elle est parfaite, car elle l'embellit et l'anime de ce qu'on n'acquiert pas, de ce qui vient du ciel : la modestie virginale et la candeur.

— Sous le titre de *l'Élève de Saumur*, le Gymnase a joué récemment un enfantillage digne tout au plus d'amuser le public du théâtre de M. Comte, et que

nous ne prendrions même pas la peine de mentionner, si le jeu de Mlle Nathalie n'en eût fait un petit acte gracieux et presque charmant. Mlle Olympe Desprez, dans le rôle de l'élève de cavalerie, n'a pas été non plus sans quelque grace; mais ce rôle pimpant et mutin convenait mieux à Mlle Nathalie qui l'eût joué avec plus de verve et d'entraînement. N'oublions pas M. Bernard-Léon qui a bien voulu prêter à un misérable petit bout de rôle son entrain merveilleux et son inépuisable gaieté. M. et Mme Volnys nous rendent chaque soir, au même théâtre, les petits chefs-d'œuvre de M. Scribe, que nous applaudissions voici tantôt dix ans. Tout cet esprit a bien un peu vieilli, mais il n'est encore aujourd'hui que M. Scribe qui puisse le rajeunir. — Au Théâtre du Palais-Royal, *le Cousin du Ministre* est une pièce qui vaut *l'Élève de Saumur*, ni plus ni moins; entre les deux, nous donnerions le choix pour une épingle. Voici bien longtemps, il nous semble, que nous n'avons vu M. Tousez. Qu'on nous rende notre grand Alcide! Cet Alcide Tousez est un de ces êtres qui ont le divin privilége de ne pouvoir rien faire ni rien dire sans éveiller le rire autour d'eux. Ils paraissent, on rit; ils se mouchent, on rit; ils s'en vont, on rit. Pourquoi rit-on? Je ne sais, mais on rit. Je ris à cette heure en écrivant le nom d'Alcide Tousez. Notre époque est rude, sans doute, mais en ces mauvais temps sachons gré à la Providence qui nous a donné Arnal, Odry, Tousez, trinité glorieuse, pour nous aider à les traverser. Odry poursuit en province sa marche triomphale; les lauriers croissent sur ses pas. Bouffé, de son côté, vient de mettre Lyon sens dessus dessous; Bouffé, le rire et les larmes! Sterne, s'il l'eût connu, aurait écrit pour le théâtre. Mais que vous conté-je là? Voici la grande nouvelle! M. Van Amburgh est arrivé de Londres à Paris avec ses lions, ses tigres et ses panthères. Vous avez entendu parler de ce diable d'homme qui eût donné des leçons à Daniel pour apprivoiser les hyènes et les chakals. Voilà, par exemple, une des galanteries que se permet M. Van Amburgh avec ces douces bêtes féroces. Après avoir souffleté l'une, donné un coup de pied à l'autre, tiré la crinière à celui-ci, mordu l'oreille à celui-là, quand toutes rugissent, hurlent et bondissent, que leurs yeux jettent des flammes, que leurs dents menacent, que leurs griffes cherchent une proie, que fait M. Van Amburgh? Il met tout bonnement sa tête dans la gueule du lion, son bras droit dans la gueule d'une panthère, son bras gauche dans la gueule d'un tigre, chaque jambe dans la gueule d'un loup, et c'est ainsi, assure-t-on, que cet homme étrange se garantit du froid pendant l'hiver. C'est là une de ses moindres gentillesses. Martin, le célèbre Martin, n'était qu'un petit garçon auprès de M. Van Amburgh. A Londres, il a gagné 400,000 francs en un mois. La cour de Vienne l'appelle, la cour de Berlin le réclame, c'est Paris qui le possède. Il n'est pas besoin de dire que M. Van Amburgh et ses animaux ont trouvé tout d'abord une franche et loyale hospitalité au théâtre de la Porte-Saint-Martin. Le théâtre de M. Harel est le refuge consacré de toutes les bouffonneries dramatiques que l'étranger nous expédie. Chiens savans, alcides du Nord, éléphans blancs, lièvres musiciens, tout vient, tout arrive,

tout descend au théâtre de la Porte-Saint-Martin. Dans les siècles futurs il sera fait mention d'un déluge de mauvaises pièces qui aura inondé le XIXe siècle, et l'on parlera du théâtre de la Porte-Saint-Martin comme l'arche de Noé : ce sera l'arche de M. Harel. Pour en revenir à M. Van Amburgh, le théâtre de M. Harel annonçait donc vendredi dernier *la Fille de l'Émir*, drame à grand spectacle, avec accompagnement de lions, tigres, panthères, loups cerviers et autres. Tout Paris en avait tressailli de joie, comme Rome autrefois à l'annonce des jeux du cirque. Toutes les loges avaient été louées à l'avance; jamais les bureaux de location n'avaient vu pareille affluence, même aux beaux jours du drame moderne. Jamais ces autres bêtes féroces qui s'appelaient Antony, Buridan, Mudarrha, Richard d'Arlington, n'avaient éveillé un semblable appétit. Il semblait que ce vendredi, si long-temps attendu, n'arriverait jamais. Il arriva pourtant; il s'écoula comme les autre jours, et, quand vint le soir, ce fut au théâtre de la Porte-Saint-Martin une queue qui, à elle seule, valait les trois queues de *la Duchesse de la Vaubalière*. Quelle foule! Les cariatides du théâtre, qui depuis si long-temps ne s'étaient vues à pareille fête, se regardaient d'un air tout étonné. Cependant les équipages accourraient, et, de la Madeleine à la Porte-Saint-Martin, ce n'était sur le boulevart qu'une longue file de voitures, un vrai Longchamps improvisé!

L'heure approchait, les portes du temple allaient s'ouvrir. Mais, entre la coupe et les lèvres, il reste encore de la place pour un malheur. Voilà que tout à coup un cri de désespoir part, court, vole d'un bout de la foule à l'autre. On se regarde avec effroi, on s'interroge avec anxiété. Est-il vrai? serait-il possible? Ne vous trompez-vous pas? Hélas! il n'est que trop vrai! il n'est que trop possible, hélas! Tous les fronts se rembrunissent, tous les visages sont consternés. Qu'est-ce donc? les loups et les tigres se sont-ils échappés de leurs cages? Le lion de Florence se promène-t-il dans Paris? M. Van Amburgh a-t-il été dévoré par ses panthères? Cet excellent M. Van Amburgh a-t-il laissé un de ses membres dans quelque gueule indisciplinée? Pire que tout cela. Une longue bande vient d'être apposée sur l'affiche : *Le spectacle est défendu par ordre de l'autorité!* O désappointement à nul autre pareil! imaginez tout le peuple romain entassé sur les gradins du cirque. Les lions et les tigres numides rugissent, prêts à s'élancer; les gladiateurs viennent de saluer César, les regards avides plongent dans l'arène; les cœurs soulèvent les poitrines, la fête va commencer, quand tout à coup un caprice de César laisse la vie aux gladiateurs et renvoie la fête au lendemain. C'est là ce qui est arrivé vendredi soir à Paris, et nous devons dire que le désappointement de la foule parisienne a été tout aussi grand que l'eût été, en pareille occurrence, celui du peuple romain. Les femmes surtout faisaient la plus adorable petite moue du monde, désolées, les frêles créatures, de ne pouvoir se repaître du doux et honnête spectacle de ce brave M. Van Amburgh avalé par un lion. Ça été long-temps comme une émeute à la porte du théâtre. Il y avait là de jeunes filles, blanches et roses, qui voulaient forcer la consigne et voir, à tout prix, la tête de ce

digne M. Van Amburgh dans la gueule d'une panthère. Ce n'a pas été sans peine que leurs pères et leurs frères sont parvenus à les entraîner. Pour apaiser le mécontentement de la foule, on est venu annoncer que ce n'était de la part de l'autorité, qu'une mesure de précaution, et que la fête n'était qu'ajournée. Le lendemain, M. le préfet de police a envoyé des experts pour s'assurer si les cages étaient bien solides et si messieurs les lions et mesdames les panthères n'avaient pas les griffes trop longues et les dents trop aiguës. On a constaté que ces animaux sont doux comme des moutons et que les plus féroces sont empaillés. Rassuré sur la vie de ses concitoyens, M. le préfet de police a déjà sans doute envoyé un contre-ordre, et, à l'heure où nous écrivons ces lignes, nous pouvons affirmer qu'avant peu, ce soir peut-être, M. Van Amburgh et sa ménagerie débuteront au théâtre de la Porte-Saint-Martin.

— « Dante, a dit M. de Lamartine, est le poète de notre époque. » Mais ce beau génie, si tardivement popularisé parmi nous, y est encore bien mal connu. On a tour à tour vu dans la *Divine Comédie* une satire politique ou un poème élégiaque; et la pensée philosophique, qui en est peut-être l'objet principal, a été peu comprise. Dans un livre sur *Dante et la philosophie catholique au treizième siècle*, M. Ozanam s'est emparé de ce point de vue négligé. Il étudie d'abord l'aspect général du XIIIe siècle, les phases diverses de la philosophie à cette époque, les études et les vicissitudes qui remplirent la vie de Dante et l'action que ces causes réunies durent exercer sur ses doctrines. Il fait connaître ensuite ces doctrines elles-mêmes par une analyse qui embrasse la *Divine Comédie* et les autres écrits du poète; puis il en caractérise l'ensemble par une suite de rapprochemens avec les plus illustres systèmes de l'Orient, de l'antiquité gréco-latine, du moyen-âge et des temps modernes. Le livre se termine par des recherches supplémentaires parmi lesquelles nous avons remarqué un travail sur Béatrix, un poème anglo-normand du XIIIe siècle publié pour la première fois, et une série de fragmens, traduits de saint Bonaventure et de saint Thomas-d'Aquin, qui touchent aux questions les plus vivantes de nos jours.

F BONNAIRE.

NOTES ET SONNETS.[1]

Tous sont divers et tous furent vrais un moment.

ANDRÉ CHÉNIER.

SONNET.

IMITÉ DE BOWLES.

Comme, après une nuit de veille bien cruelle,
Un malade en langueur, affaibli d'un long mal,
Que n'a pas réjoui le doux chant matinal
Et sa vitre égayée où frappe l'hirondelle,

Se lève enfin, et seul, où le rayon l'appelle,
Se traîne : il voit le ciel, l'éclat oriental,
Les gazons rafraîchis et d'un vert plus égal,
Les côteaux mi-voilés dans leur pente plus belle;

Quelque blancheur de nue argente l'horizon;
Tout près, distinctement, il écoute au buisson,
Ou suit nonchalamment les bruits de la fontaine;

(1) Si l'on voulait bien se reporter à quelques vers publiés dans la *Revue de Paris* (le 6 janvier 1839), et à la dernière moitié des *Pensées d'Aout*, on aurait le fil entier de ces impressions poétiques.

Et son front se ressuie, et son ame est sereine :
Ainsi, douce Espérance, après l'âpre saison
Tout mon cœur refleurit : j'ai senti ton haleine!

SONNET.

IMITÉ DE JUSTIN KERNER.

Le matin, en été, tout joyeux tu t'éveilles;
L'aurore a lui; tu sors : te voilà par les prés;
La rosée à plaisir les a désaltérés;
Tu cóurs les papillons et tu suis les abeilles!

Et t'épanouissant aux faciles merveilles,
Tu t'inquiètes peu si les cieux déchirés
Ont versé, dès minuit, sur les champs dévorés
Des larmes que l'aurore a refaites vermeilles.

Calme, heureux au matin, ainsi se montre un cœur.
A ce front embelli, la flamme ou la langueur
Te charme : sais-tu bien quelles nuits l'ont payée,

Quelles nuits sous l'orage, en pleurant ou priant!
A ton regard léger le sien paraît brillant :
C'est qu'une larme amère est à peine essuyée!

SONNET.

NOVEMBRE. — IMITÉ DE BOWLES.

Étrange est la musique aux derniers soirs d'automne
Quand vers Rovéréa, solitaire, j'entends
Craquer l'orme noueux, et mugir les autans
Dans le feuillage mort qui roule et tourbillonne.

Mais qu'est-ce si déjà, sous la même couronne
De ces bois alors verts, et sur ces mêmes bancs,
On eut, soir et matin, la douceur des printemps
Auprès d'un cœur ami de qui l'absence étonne?

Reviens donc, ô Printemps! renais, feuillage aimé!
Mois des zéphyrs, accours! chante, chanson de mai :

Mais triste elle sera, mais presque désolée,

Si ne revient aussi, charme de ta saison,
Printemps de ton printemps, rayon de ton rayon,
Celle qui de ces bois bien loin s'en est allée!

A Madame P.

Calme tes pleurs, elle a vécu sa vie;
O tendre mère, elle a rempli ses jours;
Ta belle enfant avant dix ans ravie
Des ans nombreux anticipa le cours.
Aux plus grands maux ainsi fait la nature :
Un bien chez elle achemine aux douleurs;
Même en hâtant, elle incline et mesure.
Ce vert bouton, cette fleur était mûre;
Calme tes pleurs, calme tes pleurs!

L'humain sentier s'échelonne en quatre âges :
Aux deux premiers tout enivre à sentir;
L'été calmé peut plaire encore aux sages;
L'hiver approche, il est mieux de partir.
De ces seuls lots où la vie est bornée,
Ta fille, ô mère, en eut trois, les meilleurs :
Rayons, parfums, la flamme de l'année,
Même des fruits la saveur devinée;
Calme tes pleurs, calme tes pleurs!

Joueuse enfant, qui donc connut plus qu'elle
Les longs ébats autour des gazons verts,
La matinée à durée éternelle,
Les coins chéris où finit l'univers?
Qui mieux connut, sous l'œil sacré qui veille,
Quand tout lui fait joie et bruits et couleurs,
L'instant qui fuit et luit comme une abeille,
Et la minute à l'océan pareille?
Calme tes pleurs, calme tes pleurs!

Mais de ces jeux jusque-là tant éprise,
Comme lassée, elle sortit un soir,
Et le matin la surprit seule assise

Un livre en main pour unique miroir.
Qu'y voyait-elle? Est-ce l'image encore?
Est-ce le sens? L'esprit va-t-il ailleurs?
Elle a pleuré sur des vers de Valmore :
Germe, étincelle, elle a ce qui dévore!
Calme tes pleurs, calme tes pleurs!

Elle a la flamme, elle attend, elle rêve,
Pauvre enfant pâle et qui trop tôt comprend.
Du gai buisson déjà son vol s'enlève;
Elle soupçonne un univers plus grand.
Si quelque ami fatigué de sa route
Venait vers toi,... le soir ouvre les cœurs,
On s'épanchait; elle assiste, elle écoute :
A voir son front je pressens et redoute...
Calme tes pleurs, calme tes pleurs!

Ainsi mûrit sa jeunesse secrète.
De ses douleurs elle enferme l'aveu;
Quand le mal gagne, elle est plutôt muette,
Pense à sa mère et ne se plaint qu'à Dieu.
Dans son fauteuil, aux heures moins souffrantes,
Douce, au soleil ranimant ses pâleurs,
Quand fuit l'automne aux langueurs enivrantes,
Elle a joui des nuances mourantes;
Calme tes pleurs, calme tes pleurs!

Elle a joui des lenteurs refusées
A l'âge ardent qui foule le gazon;
Elle a goûté les graces reposées
Par où s'enchante une arrière-saison.
Quand toute enfance, égoïste en ses joies,
Au moindre choc exhale ses malheurs,
Elle sourit de peur que tu ne voies;
C'est déjà l'Ange en ses célestes voies!
Calme tes pleurs, calme tes pleurs!

Ou pour lui plaire, ô mère inconsolée,
Pleure à jamais, mais sans un pleur amer;
Pleure long-temps au fond de la vallée
Ta vie enfuie en un monde plus cher.
Dans un rayon vois l'Ange redescendre,

Bénir tes nuits et t'y jeter ses fleurs,
Et doucement te murmurer d'attendre,
Et te redire avec un deuil plus tendre :
Verse tes pleurs, verse tes pleurs!

SONNET.

La jeunesse est passée : un autre âge s'avance ;
J'en ai senti déjà les signes sérieux.
L'instant est solennel : fuyons loin de ces lieux !
L'amour qui m'a laissé ne m'en fait plus défense.

Partons : dans le détroit où mon esquif se lance,
Il convient d'être seul pour de mornes adieux,
La main au gouvernail, l'œil au profond des cieux,
Le cœur ouvert et haut pour tout voir en silence.

Des rivages aimés les derniers sont venus ;
Ils passent ; c'est l'entrée aux grands flots inconnus.
A de tels horizons il est temps de se faire.

Naples, Rome, en passant à peine je vous vois ;
Mais, vous entrevoyant, que mes pleurs quelquefois
Coulent plus adoucis sur ma ride sévère!

Sur la Saône,

EN VOYANT UNE JEUNE FEMME A SA FENÊTRE.

Au bord de ce balcon, quelle vie ennuyée
Demande au flot qui passe un bonheur qui n'est pas ?
Quelle tête charmante, à la vitre appuyée,
Semble au gai voyageur dire un aveu tout bas?

Mais peut-être elle l'a, plus que je ne suppose,
Elle l'a, ce bonheur, sans tant de vœux subtils,
Et, ne désirant rien, elle dit : « Où vont-ils?
N'ont-ils donc pas chez eux le jasmin et la rose?... »

Et puis peut-être encor, ce que je lui donnais
En idéal bonheur, en idéal veuvage,

N'était rien qu'un coup-d'œil aux tonneaux du rivage,
Un *rêve* au bon rapport de son crû mâconnais.

SONNET.

Avignon m'apparaît dans sa charmante enceinte
D'un joli, grave encor, d'un sérieux mignon;
Si bien que l'on dirait, sans jouer sur le nom,
Que Mignard, d'après Rome, en copiant l'a peinte,

(Ce Mignard le Romain aimait fort Avignon):
Jolis remparts sans louve, un Vatican sans crainte,
Pour Tibre le grand Rhône, orageux compagnon,
Mais aussi la Durance; et puis Laure pour sainte.

C'est du romain plus tendre, en Provence il est né;
C'est du romain venu près du bon roi René.
Des papes sommeillans le tombeau rit encore;

Et mon sonnet léger et pourtant attendri
N'est qu'un feston de plus sur leur marbre fleuri,
Une perle de plus dans ta couronne, ô Laure!

SONNET.

A M. ALPHONSE DULONG.

Ne montez Albano qu'au déclin d'un beau jour;
Descendez-le surtout aux heures inclinées :
Si tendrement, de loin, ses lignes dessinées,
Une heure avant l'*Ave*, peindront mieux leur contour.

Pour que l'œil aux objets glisse avec plus d'amour,
Le bon moment n'est pas le midi des journées.
Ces pentes, de leur cloître au sommet couronnées,
Ont besoin d'un soleil qui les prenne au retour.

Quand baisse le rayon, c'est alors qu'on commence
A bien voir, à tout voir dans la nature immense :
Midi superbe éteint les lieux tout blancs voilés.

De même dans la vie, on voit mieux lorsque l'âge
Trop ardent a fait place à cette heure plus sage,
Aux obliques rayons, hélas! d'ombre mêlés.

SONNET.

Saint-Laurent-hors-des-murs d'un sens profond m'explique
Les Pères primitifs et leur ton vénéré;
En entrant là, d'abord en eux je suis entré :
Rien du beau simple, aisé, ni du parfait antique;

Un composite un peu barbare, au moins rustique;
Colonnes de tout bord, même au socle enterré,
Mais pur jaspe ou lapis! mais ce parfum sacré
Qui surtout te remplit, ô vieille Basilique!

Qu'importe où fut ce marbre avant de t'arriver?
En lisant saint Justin, souvent un mot se lève,
Un mot d'or qu'en Platon l'on eût pu retrouver;

Mais le mot, sans Platon, se couronne et s'achève!
Même harmonie en toi, Basilique où je rêve,
Et prier y pénètre encor mieux que rêver.

La Villa Adriane.

A LISZT.

Vers la fin d'un beau jour par vous-même embelli,
Ami, nous descendions du divin Tivoli,
Emportant dans nos cœurs la voix des cascatelles,
La fraîcheur et l'écho, ces nymphes immortelles.
Un peu las nous allions : le soleil trop ardent
S'était tantôt voilé du côté d'Occident,
Et larges sur les fleurs quelques gouttes de pluie
En faisaient mieux monter l'odeur épanouie.
Avec ses verts massifs, avec ses hauts cyprès
La villa d'Adrien nous conviait tout près :
Nous la voulûmes voir un moment, — mais à peine,

Disions-nous; la journée avait été si pleine
Et semblait ne pouvoir en nous se surpasser :
Nous la croyions finie, elle allait commencer.

On dit que dans ces lieux, au retour des voyages,
L'empereur Adrien, comme en vivantes pages,
En pierre, en marbre, en or, se plut à retenir,
A rebâtir égal chaque grand souvenir,
Alexandrie, Athène avec choix rassemblées,
Lacs, canaux merveilleux, Pœcile et Propylées,
Et tout ce qu'en cent lieux il avait admiré
Et qu'il revoyait là sous sa main enserré.

Mais, nous, ce n'était pas cette Grèce factice
Ni tous ces grands efforts de pompe et d'artifice
Qu'écroulés à leur tour et sous l'herbe gisans,
Nous allions ressaisir et refaire présens.
Nous les laissions dormir ces doctes funérailles;
A peine nous nommions ces grands pans de murailles;
Mais sous leur flanc rougeâtre et du lierre couru,
Et qu'encor rougissait le soleil reparu,
Parmi ces hauts cyprès, ces pins à sombres cônes
Que le couchant coupait d'éblouissantes zônes,
Devant ces fiers débris de l'art humain trompé
Devenus les rochers d'une verte Tempé
Que la seule nature avait recomposée,
Errant, silencieux, comme en un Élysée,
Du passé d'Adrien sans trop nous souvenir,
Nous repassions le nôtre, et tout venait s'unir.

A quoi donc pensions-nous? dans leurs mélancolies
A quoi pensaient, Ami, nos ames recueillies,
Vous, celle qu'enchaînait à votre bras aimé
La haute émotion de ce soir enflammé,
Et dont j'entrevoyais par instans la prunelle
Levée au ciel en pleurs et rendant l'étincelle?
A quoi pensais-je moi, discret, qui vous suivais
Et qui sur vous et moi, tout ce soir-là, rêvais?

Nous pensions à la vie, à son heure rapide,
A sa fin; vous peut-être à je ne sais quel vide
Qui dans le bonheur même avertit du néant;

Au grand terme immobile où va tout flot changeant,
Et que nous figuraient, comme plages dernières,
Tous ces cirques sans voix et ces dormantes pierres.
Vous pensiez à quel prix, en s'aimant, on l'a pu;
A l'esquif hasardeux dont le cable a rompu,
Et qui, par la tempête ouvrant encor sa voile,
Emporta les deux cœurs et ne vit qu'une étoile;
A l'immortalité de cette étoile au moins,
Et, quand la terre est sombre, aux cieux seuls pour témoins.
Rome que vous deviez quitter, à cette veille
Redoublait en adieux sa profonde merveille.
Devant elle, à pas lents, ne causant qu'à demi,
Vous en preniez congé comme d'un grave ami.
Écloses là pour vous tant de chères idées,
D'art et de sentiment tant d'heures fécondées,
Ce bonheur attristé, mais surtout ennobli,
Qu'ont goûté dans son ombre et sur son sein d'oubli
Deux cœurs ensemble épris de la muse sévère,
Et conviés au Beau dans sa plus calme sphère,
Tout cela vous parlait; mystère soupçonné!
J'ai peur, en y touchant, de l'avoir profané.
— Et dans ma rêverie à la vôtre soumise
Je suivais, plein d'abord de l'amitié reprise,
Heureux de vous revoir, triste aussi, vous voyant,
Du contraste d'un cœur qui va se dénuant,
Me disant qu'en nos jours de rencontre première
Pour moi la vie encore avait joie et lumière,
Et de là retombant au présent qui n'a rien,
Aux ans qui resteront, et sans un bras au mien!

Misère et vérité, merveille et poésie,
Que la douleur ainsi tout exprès ressaisie,
Que les lointains regrets lentement rappelés,
Les plus anciens des pleurs au nectar remêlés,
L'avenir et son doute et sa nuée obscure,
Tous effrois, tous attraits de l'humaine nature,
En de certains reflets venant en nous s'unir,
Composent le plus grand, le plus cher souvenir!

Pourtant l'on se montrait quelque auguste décombre,
Quelque jeu du soleil échauffant un pin sombre,

Par places le rayon comme un poudreux essaim,
Lumière du Lorrain et cadre de Poussin.
Et la voix que j'entends, entre nos longues pauses
Disait : « Adrien donc n'a fait toutes ces choses
Et fourni tant de marbre à ces débris si nus
Que pour qu'un soir ainsi nous y fussions émus! »

Et le soleil rasant de plus en plus l'arène
Y versait à pleins flots sa course souveraine;
L'horizon n'était plus qu'un océan sans fond
Qu'au loin Saint-Pierre en noir rompait seul de son front.
Près de nous votre Hermann, si fier de vous, ô Maître,
Le *Puzzi* d'autrefois et de ce soir peut-être (1),
S'égayait, bondissait, et d'un zèle charmant
Mêlait aux questions fleur, médaille, ossement.
A deux pas en sortant, une rixe imprudente
D'enfans, nu-tête au ciel, se détachait ardente,
Les cheveux voltigeant comme d'anges en feu;
Des rameaux d'un cyprès un chant disait adieu;
Et toutes ces beautés qu'arrivant et novice
Amplement j'aspirais dans mon ame propice,
Mais où vous me guidiez, où vous m'aidiez encor,
Vous du si petit nombre à qui sied l'archet d'or,
Souvenirs que par vous il vaut mieux qu'on entende,
Du premier jour au cœur m'ont fait Rome plus grande!

Imité de Stagnelius.

Pour de lointains pays (quand je devrais m'asseoir)
Je vais, je pars encor : que veux-je donc y voir?
Est-ce des nations la pompe ou les ruines?
Est-ce la majesté des antiques collines
Qui me tente à la fin et me dit de monter?
Est-ce l'Art, l'Art divin, qui, pour mieux m'enchanter,
Pour remplir à lui seul mon ame tout entière,
Veut que je l'aille aimer sous sa belle lumière?

(1) Hermann, l'élève de Liszt, désigné enfant sous le nom de Puzzi dans les *Lettres d'un Voyageur*.

Est-ce aussi la nature et ses calmes attraits
Qu'il m'est doux une fois de posséder plus près,
Aux lieux même chantés sur les lyres humaines,
Dans le temple des bois, des monts et des fontaines?
Oui, certes tout cela, nature, art et passé :
J'aime ces grands objets; mon cœur souvent lassé
Se sent repris vers eux de tristesse secrète.
Mais est-ce bien là tout? Est-ce ton vœu, poète?
Autrefois, sur la terre, à chaque lieu nouveau,
Comme un trésor promis, comme un fruit au rameau,
Je cherchais le bonheur. A toute ombre fleurie,
Au moindre seuil riant de blanche métairie,
Je disais : Il est là! Les châteaux, les palais,
Me paraissaient l'offrir autant que les châlets;
Les parcs me le montraient au travers de leurs grilles;
Je perçais, pour le voir, l'épaisseur des charmilles,
Et, dans l'illusion de mon rêve obstiné,
Je me disais le seul, le seul infortuné.
Aujourd'hui, qu'est-ce encor? quand ce bonheur suprême,
L'amour (car c'était lui), m'ayant atteint moi-même,
S'est enfui, quand déjà le souvenir glacé
Parcourt d'un long regard le rapide passé,
Quand l'avenir n'est plus, plus même le prestige,
Le doux semblant au cœur d'un piége qui l'oblige,
Je vais comme autrefois, et dans des lieux plus grands,
Et plus hauts en beautés, perdant mes pas errans,
Je cherche... quoi? ces lieux? leur calme qui pénètre?
L'art qui console?... oh! non... moins que jamais peut-être;
Mais au fond, mais encor ce bonheur défendu,
Et le rêve toujours quand l'espoir est perdu!

A Brizeux.

J'avais au plus petit, au plus gai mendiant,
Au plus gentil de tous, chantant et sautillant,
Vrai lutin gracieux qui s'attache et se moque,
J'avais lâché, le soir en rentrant, un baïoque :
Et voilà, qu'au matin, dès le premier soleil,

Quand Pœstum espéré hâte notre réveil,
Voilà que dans la cour de l'auberge rustique,
Pareils à ces cliens de l'opulence antique,
De petits mendians, en foule, assis, couchés,
Veillaient, épiant l'heure et d'espoir alléchés.
Et quand le fouet claqua, lorsque trembla la roue,
Du seuil au marche-pied quand notre adieu se joue,
Que de cris! tous debout, grimpés, faisant tableau,
Demi-nus, fourmillant, gloire de Murillo!
Et nous courions déjà qu'il en venait encore,
Les cheveux blondissant dans un rayon d'aurore;
Ils sortaient de partout, des plaines, des côteaux,
Allègres, voltigeant, et de plus loin plus beaux,
Rattachés d'un haillon à la Grèce leur mère,
Purs chevriers d'Ida, vrais petits-fils d'Homère,
Tous au son du baïoque accourus en essaim,
Comme l'abeille en grappe à la voix de l'airain.

Salerne.

SONNET.

J'ai vu le Pausilype et sa pente divine;
Sorrente m'a rendu mon doux rêve infini;
Salerne, sur son golfe et de son flot uni,
M'a promené dès l'aube à sa belle marine.

J'ai rasé ces rochers que la grace domine,
Et la rame est tombée aux blancheurs d'Atrani :
C'est assez pour sentir ce rivage béni;
Ce que je n'en ai vu, par là je le devine.

Mais, ô Léman, vers toi j'en reviens plus heureux;
Ta clarté me suffit; apaisé, je sens mieux
Que tu tiens en douceurs tout ce qu'un cœur demande;

Et Blanduse et ses flots en mes songes bruiraient,
Si j'avais un plantage où, le soir, s'entendraient
Les rainettes en chœur de l'étang de Champblande!

SONNET.

Pardon, cher Olivier, si votre alpestre audace
Jusqu'aux hardis sommets ne me décide pas;
Si quelque chose en moi résiste et pèse en bas;
Si, pour un seul ravin, tantôt j'ai crié grace!

Tous oiseaux à l'envi ne fendent tout l'espace,
Toutes fleurs n'ont séjour, passé de certains pas;
Si quelqu'une, plus fière, a doublé ses appas,
Il en est du vallon qui n'ont que là leur grace.

N'en ayez trop dédain, quand vous les respirez.
Tout mon être est ainsi : pas d'haleine trop haute;
Promenade aux côteaux, poésie à mi-côte,

C'est le plus, et de là j'ouïs les bruits sacrés.
Pourtant, pourtant j'ai vu, traîné par vous, cher hôte,
Sur Aï les cieux bleus que vous m'avez montrés (1)!

Lioson.

. . . . Lasciva capella.
VIRGILE.

. . . .
C'est où ces dames vont promener leur caprice.
LA FONTAINE.

La chèvre m'avait vu, couché sous le sapin,
Faire honneur à ma gourde et trancher à mon pain;
Je repars, elle suit, folle et capricieuse,
Friande, je le crois, mais surtout curieuse :
A la montagne on est curieux aisément,

(1) Les *Tours d'Aï*, hautes cimes des Alpes Vaudoises.

Et l'étranger qui passe y fait évènement.
J'allais à travers clos, entre monts et vallées,
Me frayant le sentier aux herbes non foulées,
Broyant et gentiane et menthe et serpolet,
Enjambant les treillis de châlet en châlet :
Elle suivait toujours. Que faire? A chaque claie,
A chaque croisement et clôture de haie
Je passais, et du cri, du geste la chassant,
Je refermais l'endroit d'un triple osier puissant;
Mais, à moitié du pré, regardais-je en arrière?
A huit pas lestement suivait l'aventurière,
D'un air de brouter l'herbe et les rhododendrons :
Mes pierres n'y faisaient et ne semblaient affronts.
J'enrageais. Autrefois, la bête opiniâtre
N'eût semblé que déesse et que nymphe folâtre;
J'y voyais, vers Paris malgré moi reporté,
Le malheur d'être aimé de certaine beauté.
Elle ne quittait pas! Après mainte montagne,
Pour couper court enfin à ma vive compagne,
Et par l'idée aussi du pâtre au désespoir,
Quand il la chercherait vainement sur le soir,
J'avisai dans un pré la rencontre prochaine
D'une vieille faneuse à qui je dis ma peine,
Et qui, prenant en main la corne rudement,
Cria : *Bête mauvaise!* et finit mon tourment.

A la montagne ainsi, quand vous gagnez le faîte,
Tout vous suit, tout du moins vous regarde et s'arrête.
L'esprit lutin des monts s'en mêle, je le veux,
Mais aussi l'esprit bon, naïf et curieux.
Le montagnard d'abord vous questionne et cause;
Le papillon sur vous, comme à la fleur, se pose,
Loin du doigt meurtrier et de l'enfant malin;
L'abeille, à votre front, cherche un calice plein;
L'insecte vous obsède, et la vache étonnée
Interrompt sa pâture à demi ruminée,
Lève un naseau béant, et, tant qu'on soit monté,
Suit long-temps et de l'œil dans l'immobilité.

Lausanne.

De ces monts tout est beau, chaque heure en a ses charmes,
Chaque climat y passe et s'y peint tour à tour;
Et l'étranger lui-même, y vivant plus d'un jour,
A les trop regarder, se sent naître des larmes :

I.

Soit que, par le soleil de l'été radieux,
A l'heure où la clarté déjà penche inégale,
Le rayon, embrassant leur crête colossale,
Les détache d'ensemble au vaste azur des cieux,

Tête nue et sans neige, et non plus sourcilleux,
Mais d'antique beauté, sereine et sculpturale,
Dressés pour couronner la Tempé pastorale,
Taillés par Phidias pour un balcon des Dieux!

Délicats et légers, et d'élégance pure,
Enlevant le regard à chaque découpure,
Et pour le fin détail, d'un vrai ciseau toscan!

Et leur teinte dorée, et leur blonde lumière,
Au front d'un Parthénon caresserait la pierre,
Serait une harmonie aux murs du Vatican!

II.

Soit, lorsqu'au jour tombant, sous un large nuage,
Du couchant à la nuit tout le ciel s'est voilé;
Que par delà Chillon, surtout amoncelé,
Le bleu sombre et dormant de monts en monts s'étage;

Quand tous ces grands géans, resserrés au passage,
Figurent les confins d'un monde reculé,
Les derniers murs d'acier d'une antique Thulé,
Ou les gardiens muets d'un éternel orage!

Attrait immense et sourd! pas une ride aux flots,
Pas un souffle à la nue, au front pas une haleine!
Quel plus grand fond de rêve à la douleur humaine?

O Byron, Beethoven, retenez vos sanglots!
— Et du prochain buisson, tandis qu'au loin je pense,
L'aigre chant du grillon emplit seul le silence....

III.

Ou soit même en hiver, sous les frimas durcis,
Même aux plus mornes jours, sans qu'un rayon s'y voie,
Sans que du ciel au lac un reflet se renvoie
Pour les vulgaires yeux du seul éclat saisis,

Oh! pour le cœur amer aux pensers obscurcis
Et pour tout exilé qui resonge à sa joie,
Oh! qu'ils sont beaux encor, ces grands monts de Savoie,
Vus des bords où, rêveur, tant de fois je m'assis!

Leur neige avec sa ride est fixe en ma mémoire,
Sombre dans sa blancheur, vaste gravure noire,
Comme d'un front creusé qui dans l'ombre a souffert!

Plus je les contemplais et plus j'y pouvais lire
De ces traits infinis qui toujours me font dire
Que l'aspect le plus vrai, c'est le plus recouvert!

De ces monts tout est beau, chaque heure en a ses charmes,
Chaque climat y passe et s'y peint tour à tour;
Et même l'étranger, s'il y vit plus d'un jour,
A les trop regarder, se sent naître des larmes!

SONNET.

Paix et douceur des champs! simplicité sacrée!
Je ne suis que d'hier dans ce repos d'Eysins,
Et déjà des pensers plus salubres et sains
M'ont pris l'ame au réveil et me l'ont pénétrée.

Point de merveille ici ni de haute contrée,
Point de monts, de rochers, si ce n'est aux confins;
Mais des vergers, des prés, l'un de l'autre voisins,
Le cimetière seul, colline séparée.

O doux chemins tournans! ô verte haie en fleur!
Blonde *Reine des prés*, leur plus tendre couleur!
Promenade insensible, avec oubli suivie,

Qui, comme un ami sûr, nous ramenez au banc
Devant le seuil, au soir, où la famille attend,
Soyez tout mon sentier et ramenez ma vie!

On sort; le soir avance et le soleil descend;
Le Jura déjà monte avec son front puissant;
On traverse vergers, plantages sans clôture,
Négligence des prés qu'enlace la culture.
On arrive au grand pont que projeta l'aïeul,
— Vainement, — que, syndic, le père acheva seul.
On s'enfonce au grand bois, chênes aux larges voûtes;
On admire au rond-point où s'égarent huit routes.
Tout au sortir de là, l'ancien toit apparaît,
Dont l'ami si souvent nous toucha le secret,
Manoir rural, pourtant à tourelle avancée;
Et l'ami nous redit son enfance passée,
Ses jeux, l'école aussi, la fuite, le pardon;
Les jours dans le ravin à lire *Corydon;*
Les immenses noyers aux branches sans défense,

Plus immenses encor quand les voyait l'enfance.
On s'assied, on soupire, avec lui l'on renaît,
On revole aux matins que la fleur couronnait,
Et tandis que le cœur distille sa rosée,
L'œil en face se joue à la cime embrasée
Du Mont-Blanc, dernier feu, si grand à voir mourir!
Mais il faut s'arracher, de peur de s'attendrir.
On revient, cotoyant l'autre pan de colline,
Non plus par le grand pont, mais bien par la ravine:
Le bois superbe à gauche en lisière est laissé.
Plus d'un air pastoral en marchant commencé,
Des murmures de vers, de romances vieillies,
Exhalent l'âge d'or de nos mélancolies.
Et plus nous avançons et plus le jour nous fuit.
Sur le *nant* (1) desséché ce pont brisé conduit:
On s'effraie, on s'essaie, on a passé la fente;
On remonte, légers, la gazonneuse pente;
Et le sommet gagné nous remet de nouveau
A la plaine facile où fleurit le hameau.
En avant, le Jura, dans sa chaîne tendue,
Des grands cieux qu'il soutient rehausse l'étendue;
Une étoile se pose au toit de la maison;
Il est nuit: et, si l'œil replonge à l'horizon,
Ce n'est plus que vapeurs vaguement dessinées
Et les Alpes là-bas dans l'ombre soupçonnées!

Eysins.

SAINTE-BEUVE.

(1) Nom du pays pour ruisseau.

MALATTIA.

A M. Michaud, de l'Académie Française.

Malattia, 22 août 1837.

Notre caravane partit de Sivas, l'antique Sibarte, le 16 août, au lever du soleil. A un quart d'heure de la cité, nous passâmes le *Kizil-Ermak* (fleuve Rouge) sur un magnifique pont en pierres de dix-huit arches. Après avoir quitté le pont, on chemine pendant une heure dans la fertile vallée de Sivas, puis la route se dirige, au sud-est, à travers des montagnes dépouillées, volcaniques; tristes et sombres montagnes où vous n'apercevez aucune trace d'habitation humaine. Huit heures de chemin conduisent à *Déraclé-Dache* (la colonne de pierre), village turc de soixante cabanes. Le village de Déraclé-Dache est exempt d'impôts; pourtant il est tenu de fournir une escorte aux voyageurs qui vont du côté de Malattia, et qui sont fréquemment exposés aux attaques des Kurdes. L'escorte ne demande point de rétribution aux voyageurs; elle n'accepte quelques pièces de monnaie qu'à titre de *bakschi* (gratification). Mais ce qu'on ne peut payer d'aucune manière, c'est l'hospitalité de Déraclé-Dache. Sur la porte d'une salle spacieuse attenante au *konak* (logement) de l'aga, on lit, en gros caractères turcs, une inscription dont voici le

sens : *Ici on reçoit l'étranger au nom de Dieu clément et miséricordieux.* Un homme, quels que soient sa religion, sa patrie, son rang, est logé, nourri pendant trois jours dans cette salle, sans qu'il lui soit permis de donner un seul *para* au moindre des serviteurs. Il y a dans cette religieuse hospitalité quelque chose qui repose délicieusement le cœur. Rien de plus simple que l'intérieur de la salle ; un large divan et un tapis de Sivas en forment tout l'ameublement.

L'aga de Déraclé-Dache se nomme Sélim. C'est un homme de soixante ans; sa physionomie noble et douce inspire le plus profond respect. Sélim et son fils Osman, beau jeune homme de dix-huit ans, vinrent passer la soirée avec nous. « C'est la première fois de ma vie, nous dit l'aga en entrant dans la salle, c'est la première fois de ma vie que je vois ici des voyageurs du pays des Francs; je bénis Dieu d'avoir conduit vos pas à Déraclé-Dache. » Je remerciai Sélim de ses bonnes paroles ; je lui demandai s'il y avait long-temps qu'il était aga de Déraclé-Dache. « Il y a trente ans, me dit-il, que mon père (à qui Dieu ait fait miséricorde !) sortit de ce monde; c'est à dater de cette époque que je suis aga de ce village. Mais, ajouta Sélim avec une exagération tout-à-fait orientale, il me serait plus facile de compter les étoiles du ciel que les années écoulées depuis le premier établissement de mes aïeux à Déraclé-Dache. Le pacha de Sivas m'avait engagé à envoyer mon fils Osman à Stamboul, pour le faire instruire dans les écoles nouvelles ; je n'ai pas voulu me séparer de lui : car j'ai pensé qu'il serait plus heureux en restant toujours au village de ses ancêtres. J'apprendrai à Osman ce que mon père m'a appris : *aimer Dieu, le craindre, et faire du bien aux hommes, nos frères.* Mohamed, le prophète du Seigneur, a dit : Le bien que tu feras, tu le retrouveras auprès de Dieu, qui voit toutes les actions. Celui qui couvre de son manteau l'homme, son frère, verra, au jour du jugement, sa femme et ses enfans couverts de la miséricorde céleste. »

L'aga de Déraclé-Dache, si profondément pénétré des préceptes du Koran, n'a rien changé à son ancien costume. Sa belle tête est ornée d'un gros turban vert à larges bouffantes, sa robe de soie rayée est serrée d'un cachemire blanc, il porte des bottines jaunes terminées en pointe. Je complimentai Sélim sur son beau costume. — Ces habits qui excitent ton admiration, me dit-il, sont dédaignés, à ce qu'on nous assure, par notre *padi-scha* (sultan); est-il bien vrai qu'il ait pris le costume des djiaours? — Non-seulement le sultan, mais son armée et tous les musulmans attachés à son gouverne-

ment portent l'habit franc. — Mahmoud est un fou! a répliqué l'aga; il ne pense pas à l'avenir de son peuple. Il serait plus facile de faire revenir les eaux du Kizil-Ermak vers leurs sources, que de façonner les Osmanlis sur le modèle des chrétiens. On veut régénérer l'empire ottoman! Mais ne voit-on pas que l'empire n'a fait que dépérir depuis le jour où on a voulu entreprendre sa prétendue régénération? La Turquie nouvelle, la Turquie de la réforme a été battue par un sujet révolté! A quelle époque de notre histoire a-t-on vu un sultan assez faible pour ne pas pouvoir punir un vassal rebelle? Craignant d'être écrasé par l'audacieux pacha des bords du Nil, Mahmoud, le descendant d'Osman, le successeur des kalifes, l'ombre de Dieu sur la terre, a imploré l'assistance de la Russie. Maintenant la Turquie n'a plus que la Russie pour se défendre contre Méhémet-Ali. Or, cette protection russe est une calamité pour notre pays. Qui ne sait les prétentions des Moscovites sur l'empire ottoman? Pauvre empire, qui ressuscitera ton antique puissance! Le génie du malheur te menace, et ceux qui te gouvernent ne le voient pas venir! —Comment pouvez-vous redouter à ce point, dis-je à Sélim, une nation qui, en 1833, a empêché Ibrahim-Pacha d'arriver en vainqueur sur les rives du Bosphore? — L'aga répondit à ces dernières paroles par cette fable orientale que vous racontait, il y a six ans, le muphti de Mansourah : « Une brebis remerciait un homme qui l'avait arrachée de la gueule du loup, et cet homme était un boucher qui s'apprêtait à égorger le pauvre animal. »

Vous voyez, d'après cette opinion de l'aga de Déraclé-Dache, que l'Asie mineure n'est pas très avancée dans la carrière de la réforme, que les tentatives du sultan Mahmoud pour donner aux Turcs une nouvelle civilisation ne sont point populaires dans ces contrées, et qu'on repousse à la fois comme un malheur et comme une impiété, la seule idée d'un appui venu du pays des djiaours. Dans mes courses à travers l'Anatolie, j'ai eu plus d'une fois l'occasion de remarquer l'effroi qu'inspirait aux Turcs le nom seul de la Russie.

Le 17, à la pointe du jour, le bon Sélim était déjà debout pour nous dire adieu. Il fit remplir nos besaces de provisions pour la route, et nous donna une escorte de quatre hommes, jusqu'à *Hassan-Tschélébi*, village turc situé à douze lieues à l'est de Déraclé-Dache. Nous arrivâmes à Hassan-Tschélébi, en passant par un pays montagneux, aride et dépeuplé. Hassan-Tschélébi est pittoresquement situé au penchant d'une vallée arrosée par plusieurs petits ruisseaux.

Cette vallée est couverte de pâturages et plantée d'arbres fruitiers, de peupliers et de platanes.

Nous remontâmes à cheval le 18 au matin; nous poursuivîmes notre route vers l'Orient. Après avoir marché deux heures dans un vallon boisé, où coule une rivière appelée *Boabachischaï*, on entre dans une contrée stérile et pierreuse. On fait treize lieues depuis Hassan-Tschélébi, jusqu'au *Mésil-Hané* (poste) de *Thaïr-Keui*, sans rencontrer un seul village, une seule cabane. La distance de Thaïr-Keui à Malattia est de dix lieues; la route va du nord au sud, et ne traverse qu'un désert sans eau et sans ombrage. Deux heures avant d'arriver à Eski-Malattia (vieille ville), on traverse *Kas-Keus-Schaï* (rivière aux quarante yeux), sur un pont de pierres à moitié démoli; cette rivière va se jeter dans l'Euphrate, à trois heures au nord-est d'Eski-Malattia, l'antique Mélitène. Cette ville est placée au midi de la grande plaine qu'on traverse en venant de Thaïr-Keui. Derrière Mélitène apparaît une chaîne de montagnes pelées qu'on nomme *Moursour-Dagh*. Eski-Malattia est complètement ruinée; ses remparts, qui ont une lieue de tour, s'écroulent de toutes parts; les fossés sont à demi comblés ou convertis en jardins. Dans l'enceinte des remparts, on ne voit que des maisons renversées et d'énormes décombres. La cité n'est plus habitée que par une cinquantaine de familles turques. Les Osmanlis ont peu à peu abandonné Mélitène pour aller s'établir dans de vastes jardins situés à deux heures au sud d'Eski-Malattia. Il y a cent ans qu'on ne voyait, au milieu de ces jardins, qu'un petit village; on y trouve maintenant une grande et riche cité appelée Ieni-Malattia (nouvelle ville), dont nous parlerons bientôt. Il faut, auparavant, nous arrêter devant les ruines désolées de Mélitène. Cette ville n'occupe pas une grande place dans les temps anciens; Strabon dit seulement que Mélitène fut une des dix préfectures de la Cappadoce sous l'empereur Tibère. Dans la suite, Mélitène fut mise au nombre des cités de la Petite-Arménie. Le seul fait historique de quelque importance qui touche à la vieille cité, se rapporte à la première croisade, et vous l'avez indiqué dans le cinquième livre de votre *Histoire*.

« Dans l'année 1100, dit Guillaume de Tyr, Mélitène était gouvernée par un prince arménien, nommé Gabriel. Ne pouvant plus supporter les vexations des Turcs, Gabriel envoya des députés à Bohémond, prince d'Antioche, pour le supplier de venir à son secours. Les députés lui proposèrent, moyennant certaines conditions, de lui

livrer la ville de Mélitène. Bohémond accepta les offres de Gabriel. Il confia à Tancrède le gouvernement de sa principauté et prit le chemin de Mélitène, accompagné de la troupe qui lui servait ordinairement d'escorte. Il n'était plus qu'à une courte distance de Mélitène, lorsqu'il fut attaqué à l'improviste par une nombreuse armée d'infidèles que commandait Damisman, un des plus puissans satrapes des Turcs. Le prince d'Antioche, Richard son cousin, et plusieurs nobles chevaliers tombèrent entre les mains de Damisman, qui les chargea de fers en punition de leurs péchés. Après avoir mis les croisés en déroute, Damisman vint mettre le siége devant Mélitène. Quelques soldats de Bohémond, échappés au carnage par la fuite, se retirèrent à Édesse et apprirent au comte Baudouin tout ce qui s'était passé. Le frère de Godefroi, ému jusqu'aux larmes par le malheur de Bohémond, convoqua sa troupe en toute hâte, et, en trois jours, il fut à Mélitène. A l'approche de Baudouin, Damisman leva le siége de la ville, et se sauva vers la partie la plus reculée de ses états, emmenant avec lui Bohémond, son illustre prisonnier. Le comte d'Édesse marcha pendant quelques jours sur les traces de Damisman, mais voyant qu'il ne pouvait l'atteindre, il revint tristement à Mélitène. Gabriel le reçut avec les plus grands honneurs, le traita magnifiquement, et lui livra la ville aux mêmes conditions qu'il avait proposées à Bohémond. Ensuite le puissant Baudouin reprit le chemin d'Édesse, sa capitale. »

La plupart des chroniqueurs de la première croisade ne font qu'indiquer la captivité de Bohémond, que les Turcs appelaient le *petit Dieu des chrétiens*. Guillaume de Tyr rapporte que le prince d'Antioche n'obtint sa liberté qu'à force d'argent. La chronique d'Orderic-Vital est la seule qui renferme quelques détails sur la délivrance du prince croisé; mais le récit de l'historien de Normandie ressemble plutôt à un conte oriental qu'à un fait historique. Selon Orderic-Vital, Bohémond et ses compagnons durent leur liberté à la belle Mélas, fille de Damisman. Cette princesse musulmane, ayant entendu parler de la valeur des chrétiens que son père retenait dans les fers, voulut les voir et s'intéressa vivement à eux. Elle fut frappée principalement des manières nobles et chevaleresques de Bohémond, et elle l'aima *ardemment*. Mélas engagea les guerriers chrétiens à combattre les ennemis de son père; puis elle les délivra de leur captivité, qui durait depuis quatre ans, et partit avec Bohémond, se faisant suivre de ses femmes, de ses eunuques, *comme autrefois la fille de Pharaon accompagnant le chef des Hébreux*. La fille de Damisman

embrassa la religion du Christ, et se maria avec Roger, fils de Richard, cousin de Bohémond (1).

Suivez-moi maintenant dans les campagnes de Ieni-Malattia. La distance de Mélitène à la nouvelle ville est, comme je l'ai déjà dit, de deux heures. L'espace qui s'étend entre ces deux cités ne présente qu'un terrain inégal et peu susceptible de culture. En avançant vers Ieni-Malattia, on a devant soi le Mont-Moursour. Cette montagne, avec sa couleur grisâtre, son aspect nu, stérile, produit un étonnant contraste avec l'éclatante végétation qui se déploie à ses pieds. Les campagnes de Ieni-Malattia sont une des merveilles de l'Orient que l'Europe ne connaît pas. Ieni-Malattia est un magnifique oasis, placé au milieu d'un immense et affreux désert; c'est un jardin de cinq lieues de circonférence, une brillante forêt d'orangers, de citronniers, d'oliviers, de cédrats, de vignes, de cerisiers, de poiriers, de pruniers, d'amandiers, d'abricotiers, de pêchers. On cultive dans cette forêt toutes sortes de légumes, et principalement les melons et les pastèques, renommés dans toute l'Asie mineure. Vous voyez dans ces beaux jardins de longues allées silencieuses, formant de verdoyans berceaux; puis ce sont des bosquets touffus, capricieusement arrangés par les mains de la nature. Entre les allées et les bosquets s'étendent de charmantes pelouses, des prairies émaillées de fleurs de toutes nuances. Une multitude de ruisseaux, qui prennent leurs sources au pied du Mont-Moursour, coulent à pleins bords à travers ces campagnes resplendissantes comme au premier jour de la création. Tout ici respire la fraîcheur, la vie, le calme des bois. Depuis un mois, mes yeux ne s'étaient arrêtés que sur des plaines arides et brûlantes; en sortant de ces mornes solitudes, je me suis senti renaître à la vie au milieu de cette nature si pompeuse, si riante et si riche. C'est avec bonheur que j'ai entendu de nouveau le bruit des eaux murmurantes, le chant de l'alouette et du *bulbul*, le frémissement de la brise à travers les peupliers, les chênes et les platanes.

Les traditions des peuples de ces contrées placent à Ieni-Malattia le berceau du genre humain, le terrestre paradis où fut créé le premier homme. Les habitans de Ieni-Malattia disent que leurs campagnes seules, dans toute la Mésopotamie, répondent à l'idée qu'on peut se faire de la demeure de nos premiers parens. Je ne m'arrêterai point à discuter de pareilles traditions; mais je ne me promène jamais dans les jardins de Malattia sans penser aux charmantes pein-

(1) *Bibliothèque des Croisades,* tom. I.

tures de l'aveugle d'Albion, le chantre de la première famille humaine. J'aime à répéter surtout le passage suivant du *Paradis perdu*, traduit par un autre poète aveugle qui fut votre ami :

. . . .
J'aimerais mieux conter comment cette onde pure
Verse en flots azurés, en nappes de saphir,
Mille brillans ruisseaux que ride le zéphir,
Qui, tous, se défiant dans leur course rivale,
Baignent les sables d'or, la perle orientale,
Et fuyant, s'égarant, et revenant encor,
Roulent de leur nectar le liquide trésor;
Sous la voûte des bois, dans la plaine brillante,
Visitent chaque arbuste, abreuvent chaque plante;
Désaltèrent ces fleurs, les délices des yeux,
Ces fleurs dignes d'Eden, ces fleurs dignes des cieux.
Aux froids compartimens, aux formes régulières,
L'art n'assujettit point leurs tribus prisonnières;
La nature, au hasard, d'une prodigue main,
De la terre émaillée en a paré le sein.
L'une s'épanouit aux doux feux de l'aurore;
Des flammes du midi cette autre se colore,
Et, fière d'étaler son calice vermeil,
S'ouvre amoureusement aux rayons du soleil;
D'autres, aux bois touffus, au sein des forêts sombres,
Dont les épais rameaux rembrunissent les ombres,
Aiment à confier leurs modestes attraits,
Sources de voluptés et bientôt de regrets (1).

Je ne vous ai encore entretenu que des campagnes de Malattia, sans dire un mot de la cité; c'est que j'ai dû commencer par vous parler de ce qui frappe d'abord la vue. Or, ce qu'on découvre d'abord en arrivant ici, ce sont d'immenses jardins; la ville se dérobe aux regards, elle est comme cachée dans les riantes profondeurs de ces bois. Malattia ne ressemble pas à une cité, mais à une multitude de villas dispersées, et que l'œil est obligé de chercher. La cité nouvelle compte quinze mille Turcs et cinq mille Arméniens. Toutes les maisons n'ont qu'un seul étage et sont construites en terre. Chaque demeure est enfermée dans l'enceinte d'une muraille de boue; cette muraille est peu élevée et couvre un espace de cent pas carrés. La ville n'a aucun édifice remarquable; les mosquées, les églises, les

(1) Delille, traduction du *Paradis perdu*, chant IVe.

bains, les karavanseraïs, les bazars, ne sont pas construits avec plus de solidité que les habitations.

Le lendemain de notre arrivée à Ieni-Malattia, nous eûmes la visite d'un Italien nommé Andrea Magdaleno. Cet Italien est le médecin de Hafiz-Pacha, gouverneur de la cité et général en chef de l'armée du Taurus. Andrea a été compromis dans les dernières révolutions d'Italie, et c'est en Orient qu'il est venu chercher un refuge. Sa femme est de Florence; ils habitent ce pays depuis deux ans. La signora Magdaleno est jeune encore; elle ne manque ni d'esprit ni d'instruction. Sa vie, dans ces lointaines contrées, est pleine d'ennui et de tristesse; tout ce qui l'environne à Malattia est si loin de ses goûts, de ses habitudes! Dans sa fuite précipitée avec son mari, elle n'a pu, dit-elle, emporter aucun instrument de musique, aucun livre; ses seules distractions sont les heures qu'elle passe avec les femmes de Hafiz-Pacha. J'ai profité d'une aussi favorable occasion pour m'instruire sur les mœurs, les coutumes des femmes du harem. Vous avez consacré, dans la *Correspondance d'Orient*, deux chapitres aux femmes turques. Les détails que vous allez lire ajouteront peu de chose à ce que vous savez déjà sur ce curieux sujet; mais ayant écrit ces détails sous la dictée d'une femme dont la moitié de la vie s'écoule dans un harem, j'ai pensé qu'ils pourraient vous offrir quelque intérêt.

Hafiz-Pacha a quatre femmes légitimes. La plus âgée n'a que vingt-deux ans. Aucune d'elles n'a encore été mère. Deux de ces femmes sont Géorgiennes, et deux Circassiennes. Elles sont toutes remarquablement jolies. Une surtout, une Circassienne, appelée Fatmé, est ravissante de beauté et de grace. Fatmé n'a que dix-huit ans. Dans cette saison elle n'est vêtue que d'un simple caleçon de mousseline blanche au-dessus duquel est une tunique en soie bleue qui descend jusqu'aux genoux; ses pieds sont emprisonnés dans des babouches toutes couvertes de pierres précieuses. Elle porte toujours sur la tête une petite calotte rouge ornée de trois diamans. Fatmé a coutume de venir rêver toute seule dans un charmant kiosque peint en arabesques, situé dans un coin du jardin de Hafiz-Pacha. Dans le kiosque est un bassin entouré d'un divan écarlate à franges d'or. Fatmé s'étend négligemment sur ce riche divan, prend un instrument de musique semblable à une petite mandoline, et met son bonheur à chanter des chansons d'amour en s'accompagnant de sa mandoline. Voici la traduction de deux couplets d'une des chansons de la belle Fatmé.

I.

« Mon ami, mon maître, est venu nonchalamment vers moi; l'ivresse de l'amour embellissait sa paupière. J'étais troublée de son regard. Je jure par le noir de tes yeux et par le tombeau du prophète, ô mon ami, que ton amour me rend folle!... Pose ton front sur mon sein, ô mon ami ! Pose ton front sur mon sein et parle-moi!... Pour un baiser de toi je donnerais toutes les perles, tous les diamans des sultanes! »

II.

« Hier, quand la lune montait, montait vers les cieux, quand le bulbul chantait, quand le vent soupirait, mon maître est monté sur son coursier; il est parti avec ses bataillons et m'a défendu de le suivre!... Si je disais toute la souffrance que me cause ton absence, ô mon bien-aimé, j'apprendrais aux petits des colombes à pleurer et à gémir ! »

Voici maintenant comment s'écoule la vie des dames du harem. Pour elles toutes les journées se ressemblent. Ces dames se lèvent à dix heures du matin. La première moitié de la journée est consacrée à la toilette. Des négresses s'occupent à nouer leurs cheveux en mille tresses, à leur teindre les sourcils de noir, à donner une couleur orange à leurs doigts et à la paume de leurs mains avec la poudre du héné. L'autre moitié du jour se passe entre la pipe, le narguillé et des conversations qui feraient rougir les femmes les moins prudes de l'Europe. Une de leurs plus grandes jouissances, c'est la danse. Il n'est pas de la dignité des épouses légitimes de se livrer elles-mêmes à cet amusement; ce sont ordinairement les esclaves qui dansent devant leurs maîtresses. Cependant les dames du harem dansent quelquefois elles-mêmes. Ces danses lascives sont accompagnées de paroles obscènes et désordonnées. Les terrestres voluptés sont les seuls rêves, les seules occupations de ces femmes; les joies intellectuelles leur sont inconnues. Il est rare, très rare, de voir une femme turque sachant lire et écrire. Une chose plus déplorable encore, c'est l'absence presque totale du sentiment religieux dans les harems. Les principes de religion, si profondément enracinés dans l'esprit et le cœur des Turcs, sont à peine connus de leurs femmes. La loi les dispense, d'ailleurs, de pratiquer les actes religieux. Ce n'est qu'aux femmes âgées qu'on permet d'aller prier dans les mosquées. « Voilà plus d'un an que je vois chaque jour les femmes de Hafiz-Pacha, me disait la signora Andréa, et jamais je ne les ai trouvées en prière, jamais je ne leur ai entendu parler religion. »

Ces femmes qui n'ont pour partage que les jouissances matérielles, peuvent-elles connaître le vrai bonheur? Le bonheur ne peut exister que pour celles qui donnent des enfans à leur maître, parce que celles-là sont toujours respectées, et aussi parce qu'une femme trouve toujours des consolations dans l'amour qu'elle a pour ses enfans. Malheureusement, il se rencontre, dans les harems, peu de femmes qui aspirent aux joies maternelles. Ni le besoin d'aimer des êtres qu'elles mettraient au monde, ni la certitude de se voir entourées de considération en devenant mère, n'étouffe dans leur esprit l'horrible pensée de l'infanticide. Dans aucun coin de la terre ce crime ne se rencontre comme dans les harems de Turquie. L'idée qui pousse les femmes à ce crime, c'est que de nombreuses couches hâteraient la perte de leur fraîcheur, la perte de leur beauté. Nous aimons à remarquer ici que ce crime ne se rencontre jamais chez les femmes du peuple. On vante la vertu des femmes appartenant à la classe pauvre de la nation ottomane. Dans cette classe, il est d'ailleurs peu d'hommes qui aient plus d'une épouse; car, en Turquie, le nombre des femmes, dans une seule maison, est en raison de la richesse du mari. Chez les Musulmans, les femmes sont un objet de luxe : un Turc met de l'orgueil à avoir plusieurs femmes, comme il en met à posséder plusieurs chevaux.

Je ne veux pas traiter à fond la question de la destinée des femmes turques; cela m'entraînerait trop loin. Du reste, les considérations philosophiques et morales que vous avez tirées de ce sujet dans le deuxième volume de la *Correspondance d'Orient*, ne laissent rien à désirer. Je me bornerai à quelques généralités.

Au sein de la famille chrétienne, où elle est placée dans toute sa dignité, la femme exerce une grande et salutaire influence; nous tous, qui avons été élevés par des mères chrétiennes, cherchons en nous-mêmes, et nous verrons que tout ce qu'il y a de vertueux, de bon dans notre ame, nous l'avons reçu de notre mère. En serait-il de même pour un peuple qui ne considère la femme que comme un instrument que Dieu laissa tomber de ses mains puissantes pour multiplier la race humaine? Quelle éducation peut-elle donner à ses enfans, cette mère qui n'en a pas reçu elle-même? Quelle instruction peut-elle donner, cette mère à qui l'on n'a rien voulu apprendre, pas même l'existence de Dieu? Aux yeux du philosophe, du moraliste, la situation des femmes, vis-à-vis la société turque, est une des grandes plaies qui ont conduit à la mort l'empire ottoman.

Le Koran, on le sait, permet aux musulmans d'épouser quatre

femmes, et d'en prendre autant qu'ils peuvent en nourrir. Ceci touche au côté le plus sensible de la nation ottomane. La polygamie est non seulement une grande cause de dépopulation, mais c'est là encore la source de ces abominables vices si répandus dans tout l'Orient. Une autre cause du décroissement successif des familles en Orient, « c'est, comme dit Montesquieu, cette multitude d'hommes morts dès leur naissance, ces êtres mutilés dont la vie s'écoule tristement dans la surveillance du sérail. Quelle dépopulation ne doit-il pas s'en suivre? Quelle perte pour la société! » Ne sont-ce pas là, je le demande, de bien grands obstacles à la civilisation qu'on veut introduire chez les Turcs? et ces obstacles se trouvent précisément dans le Koran, ce livre d'où découle tout ce qui constitue la vie politique et religieuse des Osmanlis. Pour arracher les musulmans à leur ignorance, il faudrait donc commencer d'abord par jeter au feu une bonne partie du livre de Mahomet.

L'Euphrate, appelé *Mourad-Souïou* (eau du désir) par les gens du pays, n'étant qu'à trois lieues de Malattia, je n'ai pu remettre plus long-temps à le visiter. Hier, à midi, nous nous sommes acheminés vers le grand fleuve. En partant de Malattia, on va directement à l'antique Mélitène. La route se dirige au nord-est; on arrive sur la rive droite de l'Euphrate, en passant par une plaine nue, où se montrent çà et là quelques tentes de Turcomans.

Il y a sur la surface de la terre des villes, des montagnes, des plaines, des fleuves, dont le nom se mêle aux plus beaux souvenirs, aux plus belles gloires. L'Euphrate est glorieux entre tous les fleuves. Son nom est écrit dans la première page du premier livre qui ait paru chez les hommes. « Dans le jardin des délices, dit la Genèse, coulait un fleuve qui se divisait en quatre canaux; l'Euphrate était un de ces canaux. » Mon premier désir, en voyant l'Euphrate, fut de boire de son eau, de plonger ma tête dans son sein. Puis mes regards restèrent attachés sur le fleuve; ma pensée flottait dans les temps évanouis. Le bruit des ondes de l'Euphrate arrivait à mon oreille comme des accens solennels échappés de la lyre des rois et des prophètes du Seigneur. Il est si poétique, le grand fleuve où soupirait Israël proscrit, et qui vit autrefois les harpes saintes tristement suspendues aux saules de ses bords. Assis comme l'exilé de Sion sur ces mêmes rives, je répétais l'hymne mélancolique *super flumina Babylonis*; le souvenir de la patrie absente, le souvenir de ma mère, de mes amis, avait ému mon cœur et m'arrachait des larmes.

Quand même les annales des vieilles sociétés humaines ne jette-

raient pas sur l'Euphrate un si beau prestige de poésie, ce fleuve exciterait encore l'admiration du voyageur, par la seule idée du pays que parcourent ses ondes. A partir du mont *Bin-Goneïl* (mille sources), le mont Obus des anciens, d'où jaillissent ses eaux, l'Euphrate ne coule, jusqu'à son embouchure, qu'à travers des plaines sans végétation et sans fleurs, tristes et lugubres, plaines où l'œil ne s'arrête que sur des sables brûlans! Il y a des contrées de l'Asie orientale qui ne seraient que des solitudes arides si l'Euphrate, comme une providence, n'allait les visiter. Aussi, qu'elle est grande, la vénération des peuples du désert pour l'Euphrate! Ces mots, Mourad-Souïou (eau du désir), expriment dans leur langue quel fervent amour ils ont voué au grand fleuve.

Des deux branches de l'Euphrate, celle que nous voyons ici est la plus considérable. L'autre branche, appelée *Frat*, prend sa source dans les montagnes qui avoisinent Erzeroum et se mêle à Mourad-Souïou, non loin du bourg de Zilé en Arménie. On a compté que, depuis la réunion des deux branches jusqu'à son embouchure dans le golfe Persique, l'Euphrate a trois cent quatre-vingt-cinq lieues de cours. Vous savez qu'il quitte le nom de Mourad-Souïou pour reprendre le nom de *Chat-el-Arabe* (fleuve d'Arabie) à Korna, lieu où le Tigre se joint à ce fleuve.

Au lieu même où j'ai visité Mourad-Souïou, est l'embouchure d'une rivière considérable appelée *Tokma-Schaï*. Cette rivière, dont les bords sont couverts de roseaux et de petits saules, est la même que celle qui porte le nom de Kas-Keus-Schaï dans la plaine de Malattia. Sur la rive droite de l'Euphrate, apparaît un village turc du nom de *Schers-Arslan*. Le lit du Mourad-Souïou n'a point ici une grande profondeur; sa largeur est de soixante pas environ; ses bords sont sablonneux et sans arbres; le fleuve coule paisiblement. Son cours est borné au nord par une longue chaîne de montagnes, absolument nue et d'un aspect désolé. Au midi se déploie la vaste plaine de Malattia parsemée de tentes habitées par des Turcomans.

C'est à Schers-Arslan qu'on passe l'Euphrate pour aller dans le pays de *Karpout*, l'ancienne *Charpote*. Ce passage s'effectue sur un bateau assez curieux pour que je vous le fasse connaître. Ce bateau, qu'on appelle *kellek*, se compose de seize outres gonflées et attachées carrément les unes aux autres. Sur les outres repose une espèce de claie faite avec des branches d'arbre entrelacées. On ne transporte là-dessus que les voyageurs et les bagages; les bêtes de somme traversent le fleuve à la nage; seulement on les guide avec une corde.

Deux hommes font mouvoir ce radeau avec des rames qui ont la forme d'une raquette. Ce genre de bateau date, dans le pays, d'une époque très reculée. Xénophon nous apprend que ses soldats traversèrent quelquefois l'Euphrate sur des outres gonflées pour aller chercher des vivres. Un Grec des dix mille proposa au général de faire passer quatre mille hommes d'infanterie sur mille outres enflées. Le même moyen fut employé par Alexandre pour passer l'Araxe, quand il poursuivait Bessus dans la Bactriane. C'est de cette manière enfin que l'empereur Julien, dans sa marche vers l'Asie orientale, passa l'Euphrate à Hierapolis, aujourd'hui *Bambouk*, ville située à deux journées au nord-est d'Alep.

Je voulus aller de l'autre côté de l'Euphrate, sur un de ces radeaux. Nous avions pour bateliers deux Kurdes tout nus; leurs formes étaient herculéennes; une barbe noire couvrait leur poitrine. Deux Osmanlis étaient au nombre des passagers; ils conduisaient chacun un cheval arabe de toute beauté. Ces deux chevaux fougueux firent tant d'efforts en nageant qu'ils arrachèrent les cordes des mains des conducteurs. Aussitôt nos deux nautonniers jetèrent leurs rames, saisirent avec leurs mains la queue des chevaux, et ce furent alors ces superbes coursiers qui nous entraînèrent sur la rive septentrionale du fleuve. Cette singulière embarcation ne ressemblait pas mal au char de Neptune courant sur les flots.

BAPTISTIN POUJOULAT.

LA
BELLE SAISON
DE LONDRES.

A M. LE DIRECTEUR DE LA REVUE DE PARIS.

Je suis on ne peut plus charmé, monsieur, puisque vous me faites l'honneur de me demander quelques notes sur le petit voyage que je viens de faire en Angleterre, de m'être trouvé à Londres pendant les mois de juin et de juillet. Si aussi bien, en effet, le hasard m'eût conduit en Angleterre à une tout autre époque, je serais dans la nécessité de me taire, sous peine de n'avoir à vous dire que des choses banales comme en contiennent tous les *Guides du Voyageur*. Aujourd'hui, grace à Dieu, je peux garder le plus complet silence sur les monumens de Londres, que tout le monde connaît pour les avoir vus, ou par les livres; je peux repousser du bout de ma plume les noms de Westminster-Abbey, de la Tour de Londres, de Regent's-Park, etc. objets de curiosité au sujet desquels les renseignemens foisonnent; je peux m'abstenir même de maudire les brouillards de la Tamise, lieu-commun passé de mode; car j'ai à vous donner du fruit très nouveau. Pendant les mois de juin et de juillet, chaque année, Londres se transforme. Londres n'est plus du tout alors la ville morne, froide, obscure, de décembre ni même d'avril; Londres se peuple de belles dames, de somptueux équipages, de chevaux magnifiques; son ciel se déride et s'éclaire de quelques chauds rayons de soleil.

En un mot, juin et juillet sont les deux mois favoris de la société anglaise; juin et juillet, à Londres, correspondent à janvier et à février chez nous, c'est-à-dire que c'est le temps des grands dîners, des soirées dansantes, des concerts, des spectacles, des plaisirs de tout genre; c'est la belle saison enfin. Or, ne voilà-t-il pas un charmant sujet de lettre, je vous prie? Sujet admirable et inépuisable, car chaque année le rajeunit et le renouvelle; sujet qui offre au lecteur comme au narrateur la réunion des plus précieux avantages du monde, les avantages de l'intérêt, de la variété et de l'à-propos.

Et voyez tout de suite l'importance d'un tel sujet! J'entre à peine en matière, que voici déjà une question qui se présente, à savoir : comment il se fait que l'Angleterre choisisse précisément, pour ses joies et pour ses fêtes, les deux mois pendant lesquels la France élégante, mieux avisée et très logique, s'en va chercher au loin les eaux les plus fraîches, les bois les plus solitaires et les plus épais? A cette question les ennemis *quand même* de l'Angleterre se hâteront de répondre : que c'est là une habitude qui montre bien jusqu'où l'aristocratie anglaise pousse à la fois la petitesse et l'insolence, puisqu'elle n'agit ainsi que pour ne ressembler à personne, pour se distinguer de la France et du reste du monde, pour faire bande à part parmi les nations. Si tel était le but que poursuit l'aristocratie anglaise en se livrant à l'habitude singulière dont je parle, j'avoue que je serais moins disposé à la blâmer qu'à la plaindre; il y aurait évidemment plus que de la sottise dans une pareille conduite, il y aurait de la folie. Mais moi, tout en professant pour le porter et le rosbif, comme pour le pudding et les légumes cuits à l'eau claire, une médiocre estime, je n'hésite pas à prendre la défense de l'Angleterre en cette occasion; car je suis certain qu'il y a, dans le choix de la saison appelée la belle saison anglaise, beaucoup moins de machiavélisme qu'on n'a l'air de le supposer. Pourquoi ne serait-ce pas là, au contraire, une nouvelle preuve de la supériorité de la France? Qui empêche d'affirmer que l'Angleterre ne peut se divertir, avant que la France, éprouvant le besoin d'un peu de repos, ne l'y autorise? L'hiver, n'est-ce pas chez nous qu'affluent tous les talens de premier ordre? n'est-ce pas pour nous que chantent les plus mélodieux gosiers, que résonnent les instrumens les plus vibrans et les plus sonores, que luttent entre eux les artistes et les inventeurs? Paris une fois parti pour la campagne, Londres, ni plus ni moins qu'une province française, se régale des mets oubliés sur notre table. Londres se divertit après Paris, comme le serviteur dîne après son maître; voilà, je crois, toute la question.

Au reste, quelle que soit la raison du fait, peu importe. Ce qui importe, à l'heure présente, c'est que nous jouissions, vous et moi, des plaisirs qui nous sont offerts.

Bon Français que je suis, je vous ferai entrer tout de suite à Saint-Jame's-Theatre, où travaille une troupe française. La distraction ne sera pas grande, vu la pauvreté de la littérature et de la troupe intrônisées à Saint-Jame's-Theatre; il n'est peut-être pas sans intérêt pour vous, cependant, de savoir que le théâtre français jouit momentanément à Londres d'une défaveur complète, et il est bon que vous sachiez pourquoi. Pourquoi? parce que, d'abord, les affiches n'offrent jamais à la curiosité publique un seul nom populaire. Annonce-t-on une pièce nouvelle, les rôles principaux seront remplis par MM. Auguste, Ferdinand, Eugène, par M[mes] Eugénie, Clémence, Victorine, etc. Je copie textuellement ces noms sur une affiche que j'ai rapportée, et qui est sous mes yeux. Bel appât pour la foule! Si, au moins, le théâtre s'efforçait de contrebalancer l'insuffisance de sa troupe par la valeur des ouvrages qu'il représente! Point du tout. Au lieu de monter les plus belles tragédies de Corneille ou de Racine, ou les premières venues des comédies de Molière, ou quelques-uns des drames modernes qui ont eu le plus de retentissement dans la presse, l'administration de Saint-Jame's-Theatre s'amuse à donner les pires vaudevilles du Vaudeville, des Variétés ou du Palais-Royal; ouvrages, les auteurs eux-mêmes en conviennent, tout-à-fait sans importance littéraire, et qui ne doivent leurs succès, à Paris, qu'au mérite particulier de tels ou tels acteurs pour lesquels ils sont écrits exprès.

Ainsi, j'ai vu jouer, à Saint-Jame's-Theatre, *Heur et Malheur* et *le Poltron*. M. Bernard, le meilleur acteur de la troupe, sans contredit, chargé du rôle principal de chacune de ces deux pièces, a fait preuve de verve et d'esprit, j'en conviens; mais comme il est resté loin d'Arnal, tout en voulant imiter les intonations d'Arnal, le jeu de sa physionomie, et ses gestes! Je sais bien que pour des Anglais, qui n'ont pas vu Arnal, la comparaison n'est pas possible; règle générale, cependant : un acteur, quel que soit son mérite, n'a rien à gagner, et tout à perdre, à prendre un rôle dans un ouvrage — je dis un mauvais ouvrage — qui a été écrit pour un autre que lui. Jouer une pièce comme *Robert-Macaire*, par exemple, devant un public étranger, à la bonne heure! L'acteur, à moins d'un mérite hors ligne, ne trouvera peut-être pas plus son compte ici que dans les pièces désignées précédemment, en raison de l'éclat jeté sur ce

rôle par l'artiste qui le créa ; l'administration, dans tous les cas, pourra raisonnablement espérer d'attirer la foule par la seule réputation de l'œuvre; ce qui est précisément arrivé, moi présent. Vous pensez bien que, si je cite ce fait, c'est uniquement à l'appui de l'opinion générale que j'avance, et non pour le plaisir de me déclarer amateur de *Robert-Macaire*. Et je conclus par ceci : Saint-Jame's-Theatre étant en pleine déroute, est-ce à la troupe ou à la littérature de Saint-Jame's-Theatre qu'il faut s'en prendre? aux deux, selon moi. Dans l'intérêt de notre dignité littéraire, il serait donc à désirer que l'administration de Saint-Jame's-Theatre, se résignant à des sacrifices momentanés, troquât son misérable répertoire contre un répertoire sérieux, tragédies ou drames, tragédies et drames si cela était possible, et que, Mmes Clémence et Victorine retournant pour le reste de leurs jours dans quelque province obscure, leurs noms fussent remplacés sur les murs de Londres, en juin et juillet de l'année prochaine, par les noms si justement populaires de Mlle Rachel et de Mme Dorval.

Mais, pour vous consoler un peu du mauvais succès de nos armes dramatiques à Londres, apprenez que le fameux Covent-Garden n'est guère plus en faveur que Saint-Jame's-Theatre, malgré MM. E. Lytton Bulwer et Macready, et quoi qu'en dise le duc de Sussex. Je n'ai pas été médiocrement étonné, je l'avoue, en lisant le discours prononcé l'autre jour, par le duc de Sussex, dans un dîner offert à M. Macready à la taverne des francs-maçons. Le noble orateur, après un juste hommage rendu au talent du premier tragédien de l'Angleterre, le félicite hautement d'être parvenu, en deux années de direction, non seulement à préserver Covent-Garden d'une ruine irréparable, non seulement à y ramener la foule, mais encore à extirper de Covent-Garden une lèpre qui en rendait l'approche impossible au père de famille et à l'époux. J'approuve pleinement le duc de Sussex dans tous les éloges qu'il accorde à Macready comme acteur. Je conviendrai même avec lui que, comme directeur, Macready mérite également des éloges sans réserve, pour avoir rendu Shakspeare à la scène et joué les pièces de Byron. Sans approuver les conceptions dramatiques de Byron à l'égal de celles de Shakspeare, Dieu m'en préserve! je comprends très bien, cependant, qu'il y avait lieu à placer des espérances sur un nom pareil. Mais ici, telle douleur que j'en éprouve, commence mon désaccord avec le noble orateur; car, assistant à une représentation du *Richelieu* de M. E. Lytton Bulwer, joué par Macready à Covent-Garden, je dois dire que j'ai eu à ma dis-

position vingt bancs pour un, vingt loges pour une, et que le foyer public ne m'a point paru du tout un lieu où le père et le mari, pour parler le chaste langage de l'oncle de la reine, se pussent promener *sans crainte de voir blesser la pudeur des êtres qui leur sont plus chers que la vie.* Loin de là, je suis resté tout aussi surpris de la qualité que de la rareté des spectateurs présens à Covent-Garden. A ce point que, sans être un puritain farouche, ni un quaker, je me suis très sérieusement demandé comment une prostitution si effrontément affichée pouvait se concilier, en Angleterre, avec la pruderie inimaginable qui est le fond des mœurs du pays.

J'ai eu le spectacle d'un autre genre d'effronterie, à New-Strand-Theatre, établissement dramatique tout-à-fait dans le goût de notre théâtre du Palais-Royal; j'y ai vu jouer, sous le titre du *Lac des Fées,* et donné pour une œuvre originale, un vaudeville de tous points conforme, comme poème, à l'ouvrage de MM. Scribe et Auber qui porte le même nom. Pas une situation changée, pas une scène transposée, pas un personnage retranché ou modifié! Seulement, au *Lac des Fées* de M. Scribe l'auteur anglais anonyme n'avait emprunté que les trois premiers actes, voulant sans doute se réserver les honneurs d'un dénouement. Ce dénouement consiste à faire descendre la fée Zeïla dans un cachot où Fritz est enfermé, au lieu de la faire descendre, avec M. Scribe, dans une mansarde où Fritz va se suicider.

M. Alexandre Lee Esq., chargé de la partie musicale de ce vaudeville, a eu du moins le double bon goût de ne rien emprunter à M. Auber. Les airs qu'il a écrits sont languissans, monotones, uniformes, mais enfin ils lui appartiennent. Le susdit vaudeville ne serait certainement pas meilleur pour un centime, lors même que la musique de M. Auber aurait été littéralement appliquée à la traduction anglaise; M. Alexandre Lee, en dédaignant l'œuvre de son rival d'outre-Manche et en essayant ses propres forces, a donc fait preuve d'intelligence en même temps que de bon vouloir. L'administration de New-Strand-Theatre, toutefois, n'en demeure pas moins sous le coup d'une accusation de piraterie, accusation qui s'aggrave encore par la récidive. Le soir dont je vous parle, en effet, j'ai vu jouer, tout à côté du *Lac des Fées*, vaudeville, une farce, intitulée *le Jardinier du Roi,* qui était, mots pour mots, la pièce jouée autrefois, rue de Chartres, sous le titre de *Monsieur et Madame Galochard.* Il se peut bien, vraiment, que les Anglais soient, ainsi qu'ils l'affirment, les premiers hommes du monde en matière industrielle; il se peut bien qu'ils aient le droit de nous contester, à leur profit, toutes sortes d'inven-

tions touchant la vapeur, le charbon ou la ferraille; en revanche, monsieur, vous le voyez, ils ne sont guère novateurs en affaires d'imagination. Si au moins ils en convenaient et y mettaient de la franchise! mais jugez de leur bonne foi littéraire par le fait suivant, que je vous garantis authentique. Dans une collection nationale de leurs pièces de théâtre se trouve, tout au long, le *Tartufe* de Molière traduit en prose anglaise, sans indication de source, sous le faux nom de *l'Hypocrite*, et portant le nom du traducteur pour nom d'auteur.

Sortons cependant de New-Strand-Theatre, aussi désert que Saint-Jame's-Theatre, et, si nous voulons avoir place, courons bien vite au Théâtre de Sa Majesté. Vous ne serez plus surpris, je pense, de la solitude des autres salles de spectacle, en voyant combien celle-ci est pleine : le public ne peut pas être partout à la fois. Si vous me demandez ce qui motive la préférence du public pour Queen's-Theatre, je vous prierais, pour toute réponse, de m'indiquer un seul grand talent en Europe, danse ou musique, bien entendu, qui ne soit pas à Queen's-Theatre, un seul élément de succès que le directeur de Queen's-Theatre ait négligé. La France, la Russie et l'Italie se donnent la main à l'Opéra de Londres. Mlle Taglioni, aujourd'hui sylphide et bohémienne tout ensemble, y vient agiter ses ailes et faire claquer ses castagnettes, castagnettes sans rivales, comme ses ailes, et dont la France oublieuse, hélas! n'entendra jamais peut-être le divin bruit; la sœur de Mme Malibran, Mlle Pauline Garcia, y prélude à des triomphes dont l'ombre de son illustre sœur ne pourra manquer, dit-on, d'être jalouse; Mme Persiani, gosier merveilleux qui n'a pas son pareil au monde, y prodigue tout cet art de vocalisation où elle est maîtresse, tous ces trésors de mélodie gracieuse et tendre que personne ne songe à lui disputer; Mario, jeune chanteur de tant d'espérances, traité déjà par M. Duprez en concurrent redoutable, y affermit sa voix, y assure sa méthode, à côté de ces grands artistes dont la renommée égale le mérite, Lablache, Tamburini, Rubini! Quel théâtre au monde pourrait lutter, je vous prie, avec une scène occupée de la sorte? Si l'Opéra de Londres n'a ses beaux jours qu'après Paris, après Naples, après Saint-Pétersbourg, après Vienne, il ne perd rien pour attendre, certes, et je ne sais guère comment il lui serait possible de provoquer davantage la sympathie et la curiosité. Ajoutez à cela que rien n'est beau comme le coup d'œil offert par ces centaines de loges garnies de jeunes et jolies femmes (il y en a aussi de vieilles et laides, malheureusement!), noyées dans un

mélange de gaze, de diamans et d'or! Et puis, toutes les illustrations de l'Angleterre sont là ; illustrations de toute nature, à commencer par la reine et à finir par lady Blessington, qui a sa loge en face de la reine ; à commencer par lord Wellington, dont la loge est juste au-dessous de la loge royale, et à finir par le comte Dorset, qui a sa place dans la loge de lady Blessington. Y a-t-il, quelque part, un prétendant à une couronne quelconque, un grand personnage exilé, que vous désiriez connaître? à l'Opéra de Londres vous êtes sûr de le rencontrer. C'est là que j'ai vu, deux mois de suite, un jeune homme récemment célèbre par une conspiration avortée et par de maladroites brochures, le prince Louis Bonaparte. Je n'ai pas l'honneur de connaître le prince Louis Bonaparte, et je n'ai, politique à part, ni sympathie ni répugnance pour sa personne; je ne puis dissimuler, toutefois, ceci soit dit en passant, que j'eusse mieux aimé le rencontrer partout ailleurs qu'en Angleterre, et surtout partout ailleurs qu'à Queen's-Theatre, vis-à-vis de l'homme de Waterloo. A mon avis, l'Angleterre est le dernier pays que devrait choisir pour refuge un membre de la famille impériale. Le *Mémorial de Sainte-Hélène* n'a-t-il donc pas été lu par le neveu de Napoléon?

La consommation d'opéras qui s'est faite en deux mois, sous mes yeux, à Queen's-Theatre, est véritablement effrayante. *Lucia di Lammermoor* et *la Sonnambula*, où Mme Persiani unit tant d'ame à tant de talent et de science; *I Puritani* et la *Norma*, les deux partitions favorites de Mlle Giulia Girisi; *Otello* et *la Cenerentola*, pour les débuts de Mlle Pauline Garcia; *Lucrezia Borgia* et *l'Elissir d'Amore*, pour les débuts de Mario; *Don Juan* et *Guillaume Tell*, où toute la troupe italienne chante; tel est, si j'ai bonne mémoire, le catalogue complet des partitions que j'ai entendues. Tous ces ouvrages sont connus à Paris, excepté *Lucrezia Borgia*. Paris fera bien de rester, à ce sujet, dans son ignorance; car *Lucrezia Borgia* est certainement le plus mauvais ouvrage de Donizetti. Il est vrai qu'il a été applaudi à Londres avec tout autant d'enthousiasme, sinon plus, que *Guillaume Tell* et *Don Juan;* mais je n'en soutiens pas moins mon dire, qui devient, par le fait même du parallèle ridicule qu'il autorise, une arme terrible contre le goût musical des Anglais.

Mario, dans le rôle de Gennaro, a montré toutes les qualités sérieuses que le public de Paris lui reconnaît depuis l'hiver dernier : facilité de vocalisation, douceur et force dans la voix, pureté argentine du timbre; sans compter qu'il a beaucoup gagné sous le rapport de ce que l'on appelle l'habitude des planches, comme dans l'art de

dire les récitatifs. Le rôle de Nemorino, dans l'*Elissir d'Amore*, a été chanté par lui de manière, également, à ne mériter que des éloges. On m'a assuré, j'ignore si la nouvelle est exacte, que Mario doit faire partie, l'hiver prochain, de la troupe italienne. La rupture de Mario avec l'Opéra serait pour l'Opéra, à mon avis, une chose très fâcheuse, mais très bonne pour Mario, qui n'a plus, rue Lepelletier, que la musique de M. Halévy en perspective. Triste perspective! Quoi qu'il en soit, je signale ici les progrès du jeune chanteur sur la tête duquel ont été placées tant d'espérances, et je constate le double et légitime succès qu'il a obtenu.

Les débuts de Mlle Pauline Garcia étaient protégés par le nom magique de sa sœur; je crois juste de dire, toutefois, que le talent de la jeune artiste est assez grand pour qu'elle eût pu se passer aisément de cette protection. *Otello* et *la Cenerentola*, deux véritables triomphes pour la débutante, qui, particulièrement dans la *romance du saule* et dans l'air final de *la Cenerentola*, s'est placée, comme cantatrice, presqu'à la hauteur de Mme Malibran. Le dirai-je, cependant? je crains que l'éducation musicale de Mlle Pauline Garcia n'ait été dirigée avec quelque maladresse. Il me semble que la voix de Mlle Pauline Garcia cherche trop à lutter de hardiesse avec les instrumens à corde, qu'elle se propose trop fréquemment les transitions extrêmes, ce que j'appellerai les sauts périlleux. Le violon et la voix humaine ne sauraient être régis par la même méthode, soumis au même régime, et je reprocherai précisément à Mlle Pauline Garcia de se servir de sa voix comme on se sert d'un violon. Que Mlle Pauline Garcia ne remplisse admirablement la tâche difficile qu'elle s'impose, ce n'est pas là ce que je mets en doute; mais n'y a-t-il pas danger pour elle, et danger prochain, à persévérer dans le système dont je parle? voilà la question. Question, du reste, que Mlle Pauline Garcia est en état de résoudre mieux que personne, connaissant mieux que personne l'étendue de ses ressources et de ses moyens.

Maintenant, quand j'aurai ajouté que Rubini a joué le rôle d'Arnold, dans *Guillaume Tell*, de façon à faire pâlir M. Duprez; que Lablache a été grand tragédien et excellent chanteur, dans le rôle de Guillaume Tell; que Mlle Giulia Grisi est considérablement engraissée, et que Mme Persiani est décidément la cantatrice favorite de l'Angleterre, comme elle l'est de la France; il ne me restera plus aucune nouvelle musicale à vous apprendre, sinon ce fait remarquable, qu'un opéra, si admirable soit-il, signé Rossini ou Mozart, peu importe, ne doit jamais espérer d'être joué à Londres plusieurs semaines de

suite, ainsi que cela se pratique chez nous. Un opéra, rapsodie ou chef-d'œuvre, qui a fait les frais de trois ou quatre soirées, cède immédiatement la place à un autre. Et comme les Anglais traitent la musique, ils traitent la danse. Un ballet vu trois fois est une vieillerie pour eux.

Cette année, cependant, il y a eu exception à la règle; la danse a obtenu de la part des Anglais une éclatante préférence sur la musique. Pendant que dix partitions, dont je vous dressais la liste tout à l'heure, se substituaient fréquemment l'une à l'autre sur l'affiche, *la Gitana* y prenait si bien racine, qu'après dix-huit représentations successives elle florissait de plus en plus. Je ne vous raconterai pas ce ballet en détail; d'abord, parce qu'ayant été raccourci de deux actes, pour pouvoir s'accommoder du voisinage d'un opéra, ce n'est plus l'œuvre originale; secondement, parce que le sujet est le même que le sujet de *la Gipsy*. Vous ne perdrez rien, au reste, à être privé de mon analyse. Tronqué comme il l'est, le ballet de *la Gitana* est d'une complète insignifiance dramatique, et doit toute sa valeur à Mlle Taglioni.

Le succès obtenu par Mlle Taglioni dans ce ballet tient du prodige. La circonstance des dix-huit représentations successives, c'est-à-dire de la popularité persistante de *la Gitana* tant que Mlle Taglioni est restée à Londres, n'est rien encore à côté des autres preuves que j'ai à vous donner. Je n'insisterais pas sur ce succès, s'il avait eu lieu dans toute autre capitale que Londres, la réputation de Mlle Taglioni n'ayant rien à espérer de quelques couronnes ou de quelques phrases laudatives de plus ou de moins. Quand ces couronnes et ces éloges, cependant, sont accordés par l'Angleterre, pays classique de l'indifférence en matière d'art, par le public de Londres, le moins disposé qui soit à l'enthousiasme, il faut bien noter le fait dans un petit coin de l'album de voyage, ne fût-ce que pour son extraordinaire rareté. D'autres en tireront telles conséquences qui leur seront agréables; moi, je me contente de l'enregistrer avec soin. Je ne vous donnerai pas comme preuves du succès de Mlle Taglioni, les bouquets innombrables qui tombaient des loges à ses pieds, chaque soir, à la fin du spectacle, bouquets parmi lesquels se trouvait toujours celui de la jeune reine; car vous, sceptique, vous pourriez me répondre que jeter à un artiste des fleurs qui ont perdu leur éclat et leur parfum, est une politesse facile. Je n'invoquerai même pas le témoignage des nobles *patrons* du théâtre, (expression consacrée en Angleterre,) qui, arrivés dans leurs loges à onze heures, c'est-à-dire au commen-

cement du ballet, ne se fatiguaient pas plus d'applaudir, de la voix et du geste, que Mlle Taglioni ne se fatiguait de danser; car vous, sceptique, vous me répondriez peut-être que les grands seigneurs anglais ne sortent guère de table avant onze heures, et que le mouvement de corps auquel les applaudissemens obligent est un exercice très favorable à la digestion. Mais ce que je vous dirai, comme preuve irrécusable, comme argument sans réplique, c'est que le public anglais, très peu partisan des démonstrations officielles, et qui se contente ordinairement de rappeler une seule fois un artiste, quand il le rappelle, a fait revenir Mlle Taglioni sur la scène, pendant six semaines consécutives, jusqu'à trois fois par soirée. Bien plus, le public anglais, qui pousse la rigidité des mœurs religieuses au point de sortir du théâtre avant minuit, le samedi, afin de ne point profaner le dimanche; ce même public, je l'ai vu, moi qui vous parle, ne pas s'inquiéter de l'heure, et oublier complètement le jour de la semaine, chaque samedi où Mlle Taglioni dansait.

Qu'ajouterai-je? Pour imaginer un pareil succès, il faut vous rappeler les incroyables ovations prodiguées par le Paris aristocratique, l'année dernière, à un jeune talent également merveilleux dans un autre genre, à Mlle Rachel. Et ce qui rend cette similitude plus frappante encore, en complétant le triomphe des deux artistes, c'est l'accord de la presse et du public pour les admirer. A ce propos, je dois proclamer que la presse anglaise, contre son habitude, l'a emporté en raffinemens de galanterie sur la presse française. — « A côté de Mlle Taglioni, les autres danseuses sont des figurantes et les figurantes des machines à ressorts, » dit *l'Observer*. « Taglioni, car, en sa qualité d'héroïne dans son genre, elle doit être nommée simplement par le nom qui l'ennoblit et qu'elle ennoblit elle-même, » dit le *Liverpool-Mail*. « Un soleil, une Taglioni, » dit le *John Bull*. « On a rappelé Mlle Taglioni deux fois, comme pour s'assurer que c'était bien une mortelle, » dit le *Morning-Chronicle*. — Je n'en finirais pas, si je voulais vous traduire tous les complimens de même nature qui ont été prodigués à Mlle Taglioni par les journaux anglais, durant six semaines. Espérant que vous ne trouverez pas une courte appréciation critique trop déplacée dans une lettre; espérant, surtout, que mon opinion personnelle ne sera pas, à vos yeux, sans quelque importance, je me hasarde à donner aux éloges de la presse anglaise une confirmation motivée.

Depuis son départ de Paris, c'est-à-dire depuis bientôt trois ans, Mlle Taglioni, si invraisemblable que cela puisse paraître, a fait de

notables progrès; non dans la science de son art, bien entendu, cela serait impossible, mais dans l'application de cette science. On avait dit et répété avec affectation, vous ne l'ignorez pas, que la danse aérienne, la véritable danse, après tout, était l'unique domaine de Mlle Taglioni; on lui laissait généreusement le ciel, mais on lui refusait la terre. La sylphide, cependant, convoita la terre, et un beau jour, pour la première fois de sa vie, elle essaya d'y poser le pied. Elle l'y a posé en souveraine, je vous assure. *La Mazourke* et le *pas Bohémien*, deux pas de caractère qui font partie de *la Gitana*, deux pas qui exigent à la fois de la souplesse, de la vigueur, de la légèreté, de la grace, laisseront bien loin, et pour long-temps, toutes les variétés possibles de *la Cachucha*. Dans ces deux pas, Mlle Taglioni résout le problème si difficile d'être invitante et chaste, sylphide et bohémienne tout ensemble, d'unir tous les charmes de la décence aux plus enivrantes séductions de la volupté. Et cela avec quelle noblesse, avec quelle précision, avec quelle élégance, je vous le laisse à penser, monsieur, à vous qui avez applaudi Mlle Taglioni dans *la Bayadère*, et dans *la Fille du Danube*, et dans le *Pas de Diane*, ce diamant grec que Mlle Taglioni seule pouvait tailler. Bien des gens qui ne reviennent pas de Londres, et qui, depuis trois ans, ont perdu le goût du ballet, par l'excellente raison que les ballets donnés à l'Opéra depuis trois ans n'ont rien à démêler avec l'art de la danse, taxeront sans doute mon enthousiasme d'hyperbolique; je n'ai qu'un mot à leur répondre : obtenez, si vous le pouvez, que Mlle Taglioni passe à Paris, l'année prochaine, deux ou trois mois du congé que Saint-Pétersbourg lui accorde, et peut-être, alors, le moins enthousiaste de nous sera moi.

Voici que mon admiration se calme, car j'ai à vous parler, maintenant, de la peinture et de la littérature anglaise; et le sujet n'est pas pour mettre en veine de complimens.

L'exposition de National-Gallery a été d'une faiblesse inqualifiable. Les artistes les plus éminens de l'Angleterre semblaient s'être donné le mot pour désappointer la curiosité publique et jouer avec leur popularité. Parmi les innombrables portraits que j'ai vus à National-Gallery, deux seulement m'ont paru, à quelques légères restrictions près, mériter des applaudissemens sincères : le portrait de *Robert [illegible]*, et le portrait de *Mrs. Spurgin*; et ces deux toiles sont signées J. Linnel et R. B. Faulkner, noms presque inconnus. Quant à MM. Pickersgill, A. Morton, M.-A. Shee, Edwin Landseer, ils sont demeurés au-dessous d'eux-mêmes; manque de goût pour le choix

des attitudes, mauvais dessin, couleurs fausses, voilà ce que l'on remarque tout d'abord dans les ouvrages qu'ils ont exposés. M. Edwin Landseer échappe seul à un blâme sans réserve, car, dans ses deux très médiocres portraits de *la Princesse Marie de Cambridge* et de *Miss Élisa Peel*, petites filles de quatre ou cinq ans au plus, il a placé deux chiens admirables, un dogue et un carlin non moins précieux comme race que comme travail. Un M. J. Simpson, peintre ordinaire, au dire du livret, de sa très gracieuse majesté dona Maria seconde, reine de Portugal, a exposé un portrait de Wellington qui est assez solidement peint, et dans d'assez bonnes conditions de plans et de lignes, mais qui, comme attitude, est de la plus révoltante niaiserie.

Les paysages ne valent guère mieux que les portraits, cette année. Deux toiles de M. William Collins, *les Mendians voyageurs* et *la Scène près de Subiaco*, révèlent incontestablement un pinceau exercé, spirituel, ingénieux et très habile; mais le paysage, but principal de M. William Collins dans les deux œuvres que je signale, est trop terne et trop pâle derrière les personnages qui occupent en maîtres le devant de ces tableaux. M. Frédérick-Richard Lee, au contraire, a sacrifié volontiers au paysage les personnages qu'il a mis en scène, mais non sans encourir de graves reproches pour le ton laiteux de ses ciels et de ses cabanes, pour la façon dont sont nuancées les feuilles de ses arbres, et surtout pour le caractère essentiellement métallique de ses terrains. De M. Joseph-Mallord-William Turner on ne peut dire qu'une chose, c'est qu'il est devenu fou. La folie seule a pu guider le pinceau auquel l'Angleterre doit *Cicéron* et *Agrippine*; car l'incohérence la plus absolue et la plus affligeante est l'unique mérite, si cela se peut dire, de ces nouvelles toiles de M. Turner. Heureusement, au milieu d'une foule de tableaux de genre, tous plus ou moins médiocres, j'ai trouvé, pour me consoler, une charmante petite toile de David Wilkie, *les Graces avant le dîner*. Cela est simple, bien composé, suffisamment dessiné, d'une couleur très harmonieuse; et en faveur de cette scène villageoise, je pardonne de bon cœur à sir David Wilkie son pitoyable tableau historique dont le sujet est la mort du sultan Tippo-Saïb. Comme sculpture, je n'ai vu que la statue d'une petite fille nouvellement née, *Lady Suzan Murray*, par sir Richard Westmacott, qui fût digne d'une sérieuse attention. Tous les autres marbres exposés, à l'exception d'une douzaine, peut-être, que recommandent certaines qualités plus ou moins rares, plus ou moins précieuses, ne valent pas même un regard distrait.

Quant à la littérature anglaise, que vous en dire? elle est à peu près tombée en quenouille; la politique la tue insensiblement. Parmi les livres nombreux que cette saison a vu naître, on en aperçoit tout au plus un signé d'un nom d'homme, contre cinq ou six signés par des femmes. La manie d'écrire est passée à l'état de rage chez les femmes anglaises, aujourd'hui. Le capitaine Marryat et M. T. Miller sont les deux seuls écrivains *virils* qui, dans ces circonstances critiques, tiennent tête aux dames avec quelque succès.

La belle Rosamonde, de M. T. Miller, roman dont l'apparition a fait époque à Londres, est une étude ingénieuse et savante du règne de Henri II. L'auteur, déjà connu par plusieurs ouvrages du même genre, n'était pas encore arrivé aussi heureusement que dans son dernier livre à l'union, je ne dis pas de l'intelligence, mais de la science historique et de l'imagination. Les chroniques les plus authentiques et les plus anciennes confirment tout ce qu'avance M. Miller sur l'histoire et les mœurs de l'Angleterre au XIIe siècle, et la critique trouverait peu à blâmer dans la façon dont sont disposés les évènemens dramatiques choisis ou inventés par l'auteur. Les quatre principaux personnages qui occupent la scène, Rosamonde et Éléonore, Henri II et Thomas Becket, signifiant l'amour dévoué et la passion de la vengeance, l'honneur chevaleresque et l'ambition, sont tracés d'une main ferme et habile, et se coudoient d'un bout à l'autre du livre sans se renverser. Thomas Becket surtout, autrement dit saint Thomas de Cantorbéry, ce Talleyrand retourné, fait honneur au pinceau de M. Miller, qui ne partage pas, du reste, sur le compte du célèbre intrigant catholique, l'opinion trop intéressée de Bossuet.

Le capitaine Marryat, dans son *Journal en Amérique*, a quitté la lunette du romancier maritime pour la loupe du philosophe observateur. J'approuve tout-à-fait le capitaine Marryat, qui, soit dit en passant, ne jouit pas en Angleterre de la grande réputation à laquelle on a voulu nous faire croire en France, d'avoir implicitement réfuté les sottises débitées sur l'Amérique par mistress Trollope et par miss Kemble, aujourd'hui mistress Butler. Entre mistress Trollope, sacrifiant sans pitié les républiques du Nouveau-Monde à l'orgueilleuse aristocratie anglaise, et mistress Butler, que sa qualité d'Américaine, qualité acquise par contrat de mariage, rend partiale en sens contraire, il y avait certainement une place à prendre. Le capitaine Marryat l'a-t-il prise? oui; moins belle cependant qu'il l'aurait pu. Je ne comprends pas, je l'avoue, la pensée de M. le capitaine, quand il dit que l'on a toujours eu tort de considérer les habitans de l'Amé-

rique comme une nation, et que les Américains ne seront jamais une nation dans le vrai sens du mot, mais bien une masse de peuple cimentée, jusqu'à un certain degré, par une forme gouvernementale. La définition est aussi inintelligible, à mon avis, que le motif en est puéril. Heureusement, l'ouvrage abonde en observations politiques et commerciales, plus raisonnables que celle-ci, et d'un réel intérêt. Il est fâcheux, toutefois, que l'auteur, procédant systématiquement par antithèses, fasse passer trop souvent son lecteur d'un extrême à l'autre, du fauteuil de la présidence, par exemple, à la halle au poisson; surtout quand son but unique, en s'interrompant au beau milieu des réflexions les plus sérieuses, est de rabaisser le homard anglais au profit du homard américain. Que les homards pêchés sur la côte de Boston soient douze fois gros comme les homards anglais et pèsent jusqu'à trente livres, ainsi que M. Marryat l'affirme, à la bonne heure! mais une rivalité pareille n'ayant de peuple à peuple aucune importance, c'est, de la part d'un marin, trop montrer le bout de l'oreille que de s'y appesantir complaisamment. Il est vrai que cette digression, comme telle autre de même nature, était nécessaire à M. Marryat pour compléter ses trois volumes in-octavo.

Voici la cohorte féminine qui s'avance. Soyez tranquille, nous ne la passerons pas toute en revue. Au premier rang est Mme Bulwer, femme de l'auteur d'*Ernest Maltravers*, qui, sous le titre de *Cheveley ou l'Homme honorable*, a publié un gros roman plein d'injures contre son mari. Ce livre, quoique fort goûté en Angleterre par les gens qui aiment le scandale, c'est-à-dire par toute l'aristocratie haute et basse, n'est ni plus ni moins qu'un très mauvais pamphlet domestique, où la colère tient assez maladroitement lieu de talent. *Han Darrel*, ou *la Gipsy mère*, par miss Ellen Pickering, et les *Contes du cœur*, par mistress Bray, sont tout le contraire du roman de mistress Bulwer, c'est-à-dire deux livres à la composition desquels a présidé la sensibilité la plus raffinée. Le livre de mistress Bray, suffisamment caractérisé par son titre, va même, comme la plupart des inventions antérieures de cette dame, jusqu'à la sensiblerie; ce qui n'empêche pas mistress Bray d'être placée dans son pays, par l'opinion publique, à la tête des femmes vouées à la culture du roman. *Han Darrel*, qui a sur les *Contes du cœur* l'avantage d'être une action suivie, pèche essentiellement par la composition. Une bohémienne possédée de l'idée qu'elle occupe un trône, tel est le sujet un peu fantastique de cet ouvrage. Les enfans de la bohémienne, malgré l'illusion de leur mère, n'en sont pas moins malheureux; une des filles, pourtant, adoptée par une grande dame, arrive enfin à jouer

un rôle dans le beau monde, rôle que termine le mariage, accompagné de quelques scènes attendrissantes. Cela est assez vulgairement confus et indigeste, vous en pouvez juger.

Le dernier livre dont je veux vous entretenir obtient un grand succès de coterie à Londres, quoiqu'il ne vaille rien du tout, ou pas grand' chose. C'est encore l'ouvrage d'une femme : *l'Oisif en Italie*, par la comtesse Blessington. *L'Oisif en Italie* n'appartient à aucun genre connu et défini en littérature. Ce n'est ni un roman, ni une confession, ni une correspondance; c'est du bavardage, ni plus ni moins. La comtesse en revient à Byron, qu'elle met en compagnie de Napoléon, de Shelley, de Moore, de Murat, de Mme Lœtitia Bonaparte, de Marie-Louise, de Lamartine, du cardinal Gonsalvi, de la duchesse de Saint-Leu, de qui sais-je encore, dans une série d'anecdotes verbeusement et trivialement insignifiantes, et de l'authenticité desquelles il est souvent permis de douter. Vraiment, l'oisiveté ne m'a jamais semblé si peu estimable que depuis qu'elle a inspiré *l'Oisif en Italie*. Et puis, quelle déplorable manie a donc la comtesse Blessington d'intercaler à tout propos, dans sa mauvaise prose anglaise, des locutions françaises estropiées? Certes, Mme la comtesse Blessington ne court pas le risque d'être confondue avec Mmes Deshoulières, de Tencin, Riccoboni, et autres femmes de lettres accusées d'avoir fait écrire leurs livres par leurs amans ou leurs amis intimes; car si le mauvais goût et la vulgarité, qui caractérisent tous les jeux de mots français sortis de la plume de Mme la comtesse Blessington, sont bien le cachet et le privilége de certains hommes, d'un autre côté, il serait difficile de croire que le secrétaire intime de lady Blessington eût assez complètement oublié sa langue maternelle pour ne plus comprendre la valeur des termes qui la constituent.

Vous ne seriez peut-être pas fâché, monsieur, après la lecture de cette interminable lettre, trop longue surtout de ses deux ou trois derniers paragraphes littéraires, si je vous menais visiter les environs de Londres, Hampstead, par exemple, paysage à demi italien; ou Highate, horizon magnifique, auquel il manque seulement une petite rivière; ou Greenwich, célèbre par le spectacle d'activité maritime dont on y jouit, tout en mangeant les meilleurs poissons et en buvant les meilleurs vins du monde; ou Richmond, vallée médiocre, n'en déplaise à l'opinion vulgaire, mais forêt admirable; ou Hampton-Court, résidence royale inférieure à Versailles, comme jardin et comme architecture, mais supérieure à Versailles de toute la magnifique galerie de tableaux qu'on y admire. Incomparable galerie, en effet, qui, parmi de nombreuses toiles signées Léonard de Vinci,

Titien, Rubens, Holbein, Corrège, André del Sarte, montre fièrement douze gigantesques et admirables cartons de Raphaël. Une pareille promenade ne serait pas pour vous déplaire, sans doute; nous ne la ferons cependant pas, car vous m'avez demandé de vous parler de l'intérieur de Londres, non de ses environs, et je n'ai point pour système de faire plaisir aux gens malgré eux. D'ailleurs, une fois sorti de Londres, qui sait où je m'arrêterais? Je vous entraînerais peut-être à Liverpool, port de mer qui n'a pas son égal au monde, pas même en Angleterre; à Manchester, où il y a en ce moment de si belles fabriques vides d'ouvriers, et où Mme Malibran est morte; à Birmingham incendiée, et qui fume encore; et alors, le moyen, s'il vous plait, de m'en tirer sans quelque petite discussion politique où nous ne nous trouverions peut-être pas d'accord. Mieux vaut donc m'en tenir scrupuleusement à ma promesse, et terminer ici mon odyssée.

A propos, cependant; je ne veux pas terminer sans vous dire, en manière de post-scriptum, que, la veille de mon départ de Londres, jeudi 25 juillet, j'ai assisté à la première représentation de *la Gipsy*. Je n'ai rien de particulier à vous raconter sur ce ballet, que vous avez pu juger à Paris vous-même; sachez, seulement, qu'il est très loin d'avoir réussi à Londres comme à Paris. Le succès a été aussi négatif que possible. Je sais bien qu'il y avait mille raisons pour qu'il en fût ainsi; d'abord la ressemblance de *la Gipsy*, comme sujet, avec *la Gitana*, applaudie deux mois de suite, et puis le néant de *la Gipsy* au point de vue de la danse, et puis le souvenir trop récent d'une supériorité inimitable, et puis... bien d'autres excellentes raisons, ma foi! Le public anglais, cependant, sans déroger à ses graves habitudes, et sans coupable complaisance, aurait pu répondre plus courtoisement qu'il ne l'a fait à la pantomime agaçante de Mlle Fanny Elssler. Il est vrai de dire, pour l'excuse du public anglais, que, quelques jours auparavant, à une représentation au bénéfice de M. Laporte, directeur de Queen's-Theatre, Mlle Fanny Elssler avait voulu à toute force danser un pas à côté de Mlle Taglioni; appelant ainsi une comparaison qui, de l'avis de tout le monde, ne pouvait que lui être fatale. La tentative tourna de telle sorte, en effet, que, Mlle Fanny Elssler dut prévoir, dès ce soir-là, le sort réservé à *la Gipsy*. Quelle imprudence, aussi, à Mlle Fanny Elssler! Mieux que de l'imprudence, c'était de l'enfantillage; et malheureusement, il est telle circonstance, comme tel âge, dans la vie, Mlle Elssler a pu s'en convaincre par elle-même, où, même à une jolie femme, il n'est pas permis d'être enfant.

J. CHAUDES-AIGUES.

LOUIS ARIOSTE.

(1474 — 1553.)

TROISIÈME SATIRE. [1]

La troisième satire ne fait pas moins pénétrer que les précédentes dans la connaissance du caractère de l'Arioste, dans celle des mœurs de son temps. Elle est adressée à l'un de ses cousins maternels, Annibal Maleguccio, car Daria, la mère du poète, était de la famille des Maleguzzi de Reggio. En envoyant cette satire épistolaire à son parent, l'auteur du *Roland furieux* nous apprend pourquoi il se contente de vivre à la cour d'Alphonse, faute de trouver un meilleur poste. Il revient sur ses goûts d'indépendance et de paresse, et dit comment sa sobriété et la simplicité de ses habitudes remplacent pour lui les richesses; enfin, il avoue que, si son caractère ne le porte pas à voyager, il y a cependant un minois féminin qui le retient à Ferrare, et, à ce propos, il énumère soigneusement toutes les raisons qu'il croit avoir de ne pas tenter la fortune en allant à Rome solliciter des faveurs que la préoccupation oublieuse de ses protecteurs et son peu d'importance ne lui laisseraient pas obtenir. De tous les personnages qui auraient pu l'élever jusqu'à la fortune et aux dignités, le pape Léon X était sans doute celui qui l'eût servi le plus facilement. Aussi l'objet principal qu'Arioste s'est proposé dans cette satire, est-il de démontrer à ses amis en s'adressant en particulier à son cousin Maleguccio, que Jean des Médicis, devenu pontife, avait vraiment bien autre chose à faire que de s'oc-

(1) Voyez les livraisons des 14 et 28 juillet.

cuper d'un poète; et que, de son côté, lui, Arioste, redoutait trop l'importance des devoirs qu'il aurait eu à remplir dans une cour comme celle de Rome, pour sacrifier son repos, sa liberté et peut-être ce minois féminin dont il parle, à des richesses, à des honneurs dont il fait peu de cas et dont il n'a réellement pas besoin. A cette occasion, il s'étend sur la cour de Rome et particulièrement sur celui qui y régnait alors, sur ce Léon X dont on a tant parlé et dont cependant il faut que je parle encore.

Indépendamment des habitudes aristocratiques qu'Arioste avait contractées presque en naissant, à la cour de Ferrare, la protection éclatante donnée aux sciences, aux lettres et aux arts, par la famille des Médicis, avait dû rattacher le poète à la cause politique de cette famille, ce qui eut lieu effectivement. Mais les rapports d'âge et de goûts contribuèrent encore à établir une amitié assez étroite entre Jean des Médicis et Arioste.

Jean des Médicis, depuis pape sous le nom de Léon X, était fils du fameux Laurent des Médicis, et dut en grande partie à cette illustre origine la grande élévation où il parvint si jeune. Dès l'âge de treize ans, il fut nommé cardinal par le pape Innocent VIII, qui, par cette faveur, témoigna le plaisir qu'il venait d'éprouver en mariant son fils, François Cibo, à Madeleine des Médicis, sœur du jeune cardinal. Impatient de la pourpre, mais soumis à un noviciat de trois ans, Jean acheva ses études dans la maison de son père Laurent, entouré des Marsile Ficin, des Argyropyle, des Pic de la Mirandole, des Politien, et particulièrement dirigé par l'érudit et habile politique Bernard Dovizi, plus connu sous le nom de Bibiena, et comme l'auteur de la comédie de la *Calandria*. Lorsqu'il eut atteint sa quinzième année, Jean reçut, en 1492, des mains de Mathieu Bosso, supérieur du monastère de Fiesole, les insignes de son rang, et peu de jours après, il quitta Florence pour aller remercier le pape et prendre place au sacré collége.

Florence, Rome et Ferrare étaient alors les trois centres principaux vers lesquels les hommes de mérite en tous genres venaient rayonner. Les goûts naturels, l'éducation et l'instruction du jeune cardinal Jean le mirent en relation directe avec tous les hommes distingués de l'Italie, et Louis Arioste paraît avoir été l'un de ceux qui obtinrent une grande part dans son admiration et son amitié.

A Innocent VIII succéda, en 1492, Alexandre VI (Borgia), pendant le règne duquel eut lieu à Florence (1494) la révolution, qui fit chasser Pierre des Médicis et toute sa famille de cette ville. Errant en Italie, le cardinal, assez mal reçu par Bentivoglio, se retira à Pitigliano, où les Vitelli l'accueillirent d'une manière plus hospitalière. Cependant, les espérances entretenues par les Médicis s'évanouirent peu à peu, et le jeune cardinal ne tarda pas à s'apercevoir qu'au milieu de l'Italie, inquiétée alors par les entreprises des Français, ses amis même ne le traitaient plus qu'en exilé fugitif. Le séjour de Rome lui était devenu odieux à cause des vices qui y régnaient et par la présence d'Alexandre VI, dont il était haï.

Cette position fausse engagea le cardinal à former, avec son cousin Julien et plusieurs amis, le projet de parcourir les différens pays de l'Europe. Sans aucune marque extérieure de leur rang, ils voyagèrent dans les états vénitiens, furent arrêtés à Ulm, comme gens suspects, et conduits à l'empereur Maximilien, qui rit de l'erreur et facilita leur voyage en Allemagne. De ce pays ils passèrent en Flandre, puis en France, et enfin, de Marseille rentrèrent en Italie, où le cardinal trouva un asile à Gênes, chez sa sœur Madeleine, femme de F. Cibo. Ce fut le terme de ce singulier voyage, qui eut lieu en 1499.

Revenu dans son pays, le cardinal, au milieu du conflit général des prétentions des princes italiens et étrangers, espéra qu'il trouverait l'occasion de faire rentrer sa famille à Florence. Plein de cette idée, il se rendit à Rome, en 1500, afin de veiller avec une activité plus efficace à cette importante affaire.

Après le règne si court de Pie III et l'élévation de Jules II au trône pontifical (1503), l'inhabile et faible Pierre des Médicis qui, après s'être fait chasser de Florence, s'était mis au service des Français, ayant été noyé au passage du Garigliano, les partisans des Médicis conçurent de nouvelles espérances pour rétablir cette famille. Toujours préoccupé de ce grand intérêt, le cardinal s'établit tout-à-fait à Rome, où sa conduite noble, ses manières affables et les qualités de son esprit, firent renaître l'intérêt en sa faveur. Ne jouant pas ouvertement de rôle politique, il sut s'entourer des savans, des gens de lettres et des artistes dont la plupart d'entre eux devaient rendre plus tard sa cour si brillante. A toutes les distractions d'un ordre élevé qu'il cherchait à donner aux personnes admises chez lui, il en ajouta une d'un genre nouveau alors, c'était des concerts dont on assure même qu'il était le directeur, récréation qu'il n'abandonna que quand il fut élevé sur le saint-siége.

A la suite de la ligue de Cambray, le pape Jules II ayant voulu s'opposer tout à coup aux prétentions des Français sur Bologne, Ravenne et d'autres villes, les combinaisons de la guerre amenèrent la fameuse bataille de Ravenne, où le chef de l'armée française, Gaston de Foix, fut tué.

L'autorité principale dans l'armée avait été confiée au cardinal des Médicis. Peu fait au métier de la guerre, auquel sa myopie eût suffi pour le rendre inhabile, il sut cependant remplir ses fonctions avec dignité et courage, en se montrant partout, en maintenant le bon ordre et la discipline parmi les troupes, et surtout en les encourageant à défendre vaillamment le saint-siége et les libertés de l'Italie.

Les armes de la ligue ne furent point heureuses à Ravenne, et les Français, bien que leur vaillant chef Gaston pérît sur le champ de bataille, remportèrent une sanglante et assez funeste victoire, à la suite de laquelle le cardinal des Médicis, occupé à prodiguer ses soins spirituels aux mourans, fut fait prisonnier par un corps de Grecs à la solde des Français. En cette circonstance, le cardinal montra un courage et une présence d'esprit remarquables. Ayant été confié à la garde du cardinal Sanseverino, légat du conseil de Milan, et attaché au parti français, ce prélat guerrier reçut le Médicis avec les égards

dus à la mauvaise fortune d'un homme avec lequel, d'ailleurs, il avait eu autrefois des relations amicales.

Cependant, toujours zélé pour les intérêts du saint-siége et de l'Italie, l'adroit prisonnier demanda la permission d'envoyer son cousin Jules à Rome, sous prétexte de prier le pape de veiller à ce que l'on prît soin de ses intérêts particuliers pendant sa captivité; mais, au fond, dans l'intention d'informer Jules II du mauvais état réel où se trouvait l'armée des alliés, et des ressources que l'on pouvait mettre encore en usage pour en conjurer les efforts, et chasser les Français de l'Italie. Il fut conduit à Milan, logé chez le cardinal Sanseverino, où toute la noblesse, réunie alors en cette ville, vint lui rendre hommage. Au nombre des instructions que son cousin avait rapportées de Rome pour lui, il avait reçu, de la part du pape, le plein pouvoir d'absoudre tous ceux qui, sur les ordres de leurs souverains, avaient été obligés de prendre les armes contre le saint-siége. Ce coup de politique eut le plus heureux succès, et à peine la commission apostolique fut-elle connue à Milan, qu'une foule de guerriers de tous rangs, qui avaient obéi jusque-là aux cardinaux français, vinrent, pour se faire absoudre, se jeter aux pieds du cardinal prisonnier, dont l'autorité et les indulgences semblaient plus efficaces, parce qu'elles émanaient directement du pape.

Cependant, des défaites successives imposant aux Français la nécessité d'évacuer Milan, les cardinaux dévoués à Louis XII se conformèrent aux ordres de ce prince, en emmenant le cardinal des Médicis pour le conduire en France. En quittant Milan, et dans le désordre inséparable d'une retraite forcée, le prisonnier conçut le dessein de s'évader. Il réussit par des moyens qui peuvent également passer pour romanesques ou miraculeux, mais trop compliqués pour que je les fasse connaître ici (1).

Je ne serai pas moins bref au sujet de l'évasion du duc Alphonse de Ferrare, de la ville de Rome, qui eut lieu vers le même temps. Ce prince, muni d'un sauf-conduit du pape, étant venu à Rome pour demander à Jules pardon d'avoir pris les armes contre lui, fut retenu prisonnier par le pontife, et ne put s'échapper de la ville sainte qu'avec la protection de Marc-Antonio et Fabricio Colonna, et à la faveur de plusieurs déguisemens (2). Mais j'insisterai davantage sur la part qu'eut à prendre notre aimable et casanier poète dans cette étrange affaire.

Jules II devint furieux en apprenant que le duc de Ferrare, échappé de ses mains, était rentré dans ses états. De son côté, Alphonse, désirant apaiser le pontife dont les entreprises guerrières étaient encore à redouter pour lui,

(1) Voyez Paul Jove, *In vita Leonis*, lib. II. — Raphaël d'Urbin, en peignant dans l'une des chambres du Vatican l'*Évasion de saint Pierre*, a, d'après le témoignage des historiens du temps, fait allusion à l'évasion *miraculeuse* de Léon X, lorsqu'il était cardinal.

(2) Paul Jove, *In vitâ Alfonsi*.

pensa à le calmer en lui envoyant faire ses soumissions par un ambassadeur. Après avoir cherché, pendant quelque temps, quel serait celui de ses courtisans qui remplirait le mieux cette commission difficile, il jeta les yeux sur Arioste qui, dans cette occasion, donna une grande preuve de l'attachement qu'il portait à Alphonse, en se chargeant d'une ambassade qui n'était pas sans danger près d'un homme aussi violent que Jules II.

Le poète, en arrivant à Rome, apprit que sa sainteté était à l'une de ses maisons de campagne; il s'y rendit tout aussitôt. Mais à peine se trouva-t-il en présence du pontife qu'à l'expression de son visage il jugea qu'il n'y avait pas d'autre chance de salut pour lui que la fuite; et en effet le prêtre furieux menaça le poète de le faire jeter à la mer, s'il ne se retirait pas à l'instant même.

Cette ambassade, peu favorable au développement des talens diplomatiques de l'Arioste, eut lieu dans la même année (1512) que la restauration des Médicis et l'extinction du gouvernement populaire à Florence. L'année suivante, Jules II étant mort, le cardinal des Médicis fut élu pape. Aux cérémonies de son couronnement et de sa prise de possession de Saint-Jean-de-Latran, on déploya une pompe inusitée, et le nouveau pontife signala son avénement au trône en accordant le pardon de tous les Florentins qui avaient conspiré contre les membres de la famille Médicis depuis leur restauration. Dès que Léon eut accompli tous les actes de cette magnanimité tant soit peu fastueuse, il forma le projet de pacifier l'Europe, et donna d'abord en Italie une impulsion générale à la culture de toutes les connaissances humaines. Tout ce qu'il y avait d'hommes renommés dans les sciences, les lettres et les arts, vint offrir son hommage au nouveau souverain, et Arioste fut un des premiers à se rendre à Rome pour féliciter son ancien ami, non sans espérer, il faut le dire, de trouver en lui un protecteur. On va voir, dans la satire suivante, comment le poète fut gracieusement reçu par le pontife, mais sans qu'il en résultât pour lui aucun avantage. On jugera par ce qu'Arioste dit de Léon X combien le caractère du poète était modéré, avec quelle sagacité bienveillante il appréciait un homme en raison des positions différentes où il se trouve dans le cours de sa vie, et enfin à quel degré il pousse l'impartialité en caractérisant, dans un apologue, sa profession de poète serviteur de prince.

Arioste n'obtint rien à Rome, et n'en fut sans doute pas fort étonné, car Léon X avait hérité de la haine que Jules II portait au duc de Ferrare, et cette raison dut suffire pour que le pape n'accordât pas de dignité importante au poète, dans la crainte que son influence ne devînt assez grande pour le gêner dans ses projets contre le duc. Le pontife ne fit donc rien pour le poète, à l'exception de la bulle qu'il lui accorda pour l'impression de son poème, en 1516, bulle dont Arioste paya la moitié des frais de chancellerie, comme il nous l'apprend dans sa troisième satire (1).

(1) Dans le recueil des *Lettres pontificales* de Sadolet, secrétaire de Léon X, on

SATIRE III.

A M. ANNIBAL MALEGUCCIO.

Puisque tu veux savoir, Annibal, comment les choses se passent pour moi avec le duc Alphonse; si je suis plus fatigué ou plus à l'aise depuis que j'ai changé de fardeau; et comme je n'ignore pas que tu me diras, si je me plains encore d'avoir le garrot écorché, que par nature je suis une mauvaise rosse paresseuse; sans m'étendre en vaines paroles, je t'avouerai sans façons qu'une charge me pèse et me déplaît autant que l'autre, et que, pour tout le monde, le mieux est de n'en avoir aucune. Maintenant, répète-moi donc, si tu veux, que j'ai le dos rompu, que je suis une triste haridelle et pis encore; en somme, je ne sais bien qu'une chose : dire la vérité.

Ah ! lorsque ma mère Daria m'eut mis au monde, à Reggio de Modène, si j'avais fait à mon père le même mauvais tour que Saturne joua au sien dans le haut séjour, afin de posséder à moi seul le pauvre petit patrimoine qu'il a fallu partager entre dix, tant frères que sœurs, je n'aurais jamais fait, comme les grenouilles, la sottise d'aller demander un maître devant qui il faut se découvrir et plier les genoux. Mais par cela seul que je ne suis pas fils unique, que Mercure ne m'a jamais été trop favorable et que je suis forcé de vivre aux dépens d'autrui, il vaut encore mieux que je m'attache au duc qui me nourrit, que d'aller mendier ici et là mon pain à des gens vulgaires

Je sais très bien que je m'écarte de l'opinion généralement reçue, que c'est un grand bonheur que de vivre à la cour, tandis qu'au contraire je regarde cela comme un esclavage; mais que celui qui fait tant de cas du poste de courtisan s'y tienne. Quant à moi, je m'en esquiverai le jour où le fils de Maïa voudra en user à mon égard avec quelque gentillesse.

Un bât ou une selle ne s'adaptent pas à un seul dos. Telle bête en est blessée, telle autre ne les sent pas. Le rossignol ne vit guère en cage, le chardonneret

trouve une lettre portant la date du 27 mars 1516, adressée à l'Arioste par le pape, par laquelle il lui accorde le privilége et la garantie de ce droit, pour l'impression de son poème de l'*Orlando furioso*. En voici quelques phrases : « Quamobrem cum libros vernaculo sermone et carmine, quos *Orlandi furiosi* titulo inscripsisti, ludicro more, longo tamen studio et cogitatione, multisque vigiliis confeceris, eosque conductis abs te, impressoribus ac librariis cupias, etc., etc... volumus et mandamus ne quis te vivente eos tuos libros imprimere, aut imprimi facere, aut impressos venundare, sine tuo jussu et concessione. Qui contra mandatum hoc nostrum fecerit et admiserit, is universæ Dei Ecclesiæ, toto orbe terrarum expers excommunicatus esto, nec non librorum omnium amissione ac ducatorum centum (quorum quinquaginta fabricæ divorum apostolorum Petri et Pauli de Urbe, reliqui quinquaginta tibi et accusatoribus accusatoribusque prorata adscribantur) pœnis plectatur. Dat. Romæ apud sanctum Petrum, sub annulo piscatoris, die XXVII martii M.D.XVI, pontificatus nostri anno quarto. »

peut y rester, le linot s'en accommode mieux encore, mais l'hirondelle y meurt de rage en un seul jour. Que celui qui veut être décoré de l'éperon ou du chapeau, serve un roi, un duc ou un pape; quant à moi, non; je fais aussi peu de cas d'un honneur que de l'autre.

Une rave, que je fais cuire chez moi, que je tire du feu avec une brochette, que j'épluche et que j'arrose de vinaigre et de jus de vin cuit, me flatte plus le palais que des grives, des perdrix ou du sanglier à une table étrangère. De même, je dors aussi bien sous une mauvaise couverture que si elle était tissue de soie, et je préfère étendre nonchalamment mon corps paresseux à l'orgueil de pouvoir dire que je l'ai promené aux Indes, en Éthiopie et plus loin encore.

Les inclinations des hommes sont variées à l'infini. Celui-ci aime l'église, celui-là l'épée; l'un préfère son pays natal, l'autre se plaît à courir le monde. Qui veut voyager, voyage! qu'il voie l'Angleterre, la Hongrie, la France et l'Espagne; il me plaît, à moi, de rester dans mon pays. J'ai visité la Toscane, la Lombardie, la Romagne, le mont qui divise l'Italie et celui qui l'enferme; j'ai vu les deux mers qui la baignent; cela me suffit. Quant au reste de la terre, sans donner un sou aux hôteliers, et soit que l'on y vive en paix ou en guerre, je le visiterai à l'aide de Ptolémée et sans avoir à faire des vœux en cas d'orage, comme, sans vaisseau, je parcourrai en toute sûreté sur la carte toute l'immensité des mers.

Dans le service du duc, ce qui me convient le mieux, c'est qu'il ne quitte que rarement le nid où il est né. Aussi me dérange-t-il peu de mes études chéries et ne m'arrache-t-il pas d'où je ne puis m'éloigner entièrement, car mon cœur y reste toujours. Je te vois sourire d'ici et me dire que ce n'est ni la patrie ni l'étude qui me retiennent ici, mais quelque figure féminine. Ma foi! je te dirai sincèrement que oui. A présent, tais-toi, car je n'ai jamais pris les armes pour défendre un mensonge. Au surplus, quelle que soit la raison qui me retient ici, j'y reste volontiers.

Personne n'a mes affaires plus à cœur que moi. Je sais que l'on peut me dire que, si j'eusse été à Rome pour faire la chasse des bénéfices, plus d'un serait déjà tombé dans mes filets, et d'autant plus facilement que j'étais des anciens amis du pape, lorsque ses vertus ou le sort ne l'avaient pas encore élevé à la dignité suprême; lorsque, avant que les Florentins lui ouvrissent leurs portes, son frère Julien se sauva à la cour de Feltre, où Bembo, Castiglione, l'auteur du *Courtisan*, et tant d'autres voués au culte sacré d'Apollon, lui rendaient ce lieu moins étranger et son exil moins dur; quand les Médicis relevèrent leur parti à Florence, et que le gonfalon, sortant du Palais-Vieux, tomba dans la boue. Enfin, jusqu'au moment où il alla à Rome se faire *Léon* (1), je lui ai été toujours agréable, du moins en apparence, et il n'a pas cessé de me témoigner qu'il me préférait à beaucoup d'autres. Plusieurs fois même, après ce départ, lorsqu'en qualité de légat il revit Florence, il m'assura

(1) En italien, Leone, nom propre, veut dire aussi *lion*.

qu'à l'occasion il ne ferait aucune différence entre moi et son frère. Après cela, tout le monde doit être disposé à croire que, si j'étais allé à Rome, il m'eût coiffé du chapeau noir doublé de vert (1).

A ceux qui pensent que les choses auraient dû se passer ainsi, je répondrai par un exemple. Lis-le, il te coûtera moins de le lire qu'à moi de l'écrire.

Il fut une époque où la sécheresse de la terre devint telle, qu'on eût dit que le soleil avait confié une seconde fois ses chevaux à Phaéton. Les puits, les fontaines, les ruisseaux, les étangs étaient à sec, et on aurait pu traverser sans pont les fleuves les plus renommés.

Il arriva en ce temps qu'un pasteur riche, ou plutôt embarrassé de nombreux troupeaux, éprouva plus que tout autre les tristes effets de la sécheresse.

Après avoir vainement cherché de l'eau dans toutes les citernes, il tourna ses vues vers le Seigneur, qui ne trompe jamais ceux qui mettent en lui sa confiance.

Il lui vint par inspiration l'idée qu'il trouverait assez loin de chez lui, dans les profondeurs d'une vallée, l'eau tant désirée. Accompagné de sa femme, de ses enfans et de tout ce qu'il possédait, il partit, arriva sur le lieu, et ne creusa même pas très-profondément sans trouver de l'eau.

Mais comme il n'avait qu'un seul vase, petit et assez étroit, pour puiser, il dit : « Ne trouvez pas mauvais que je boive le premier; la seconde part sera pour ma femme, les autres pour mes enfans, et ainsi de suite pour tous mes serviteurs qui ont soif. On fera passer d'abord chacun selon la part qu'il aura prise au travail de la citerne; puis enfin on laissera les animaux se désaltérer, et l'on prendra soin de ceux dont la perte coûterait le plus cher avant de songer aux autres. » D'après cette loi, chacun se mit en devoir de boire selon son rang; mais tous exagéraient leur mérite pour éviter d'être des derniers admis à la citerne.

Une pie, qui avait toujours été chérie et faisait les délices de son maître, ayant entendu tous ces arrangemens, se mit à crier : « Malheur à moi! je ne suis pas sa parente, je n'ai pas travaillé au puits, et je n'aurai jamais l'occasion de faire pour lui plus que je n'ai fait jusqu'à présent. Je vois bien que je vais être reléguée derrière tous les autres. Je mourrai de soif, si en m'en allant bien vite, je ne me mets pas en quête d'un autre filet d'eau. »

Oui, cousin, au moyen de cet exemple, je veux que tu désabuses ceux qui croient que le pape m'aurait donné la préférence sur les Florentins, Neri, Vanni, Lotti et Bacci. Les parens et les neveux, dont le nombre est si grand, doivent boire avant tous, et ensuite ceux qui l'ont aidé à revêtir la plus belle des chapes. Après ceux-là il s'empressera de faire désaltérer ceux qui se sont levés pour chasser Soderini de Florence, et y faire rentrer les Médicis. L'un dit : « J'ai accompagné Pierre exilé dans le Casentino. — J'ai risqué vingt fois

(1) On a déjà vu, dans la satire précédente, que le chapeau noir doublé de vert est affecté aux évêques.

d'être pris et pendu, et je lui ai prêté de l'argent, crie Brandino. — J'ai entretenu votre frère à mes frais, ajoute un troisième, je l'ai fourni d'habits, d'armes, de chevaux et d'argent; — tant qu'enfin, si j'attends mon tour, je crois que je mourrai de soif ou que je trouverai le puits à sec. »

Il vaut bien mieux demeurer dans ma tranquillité habituelle que de tenter des épreuves pour savoir s'il est vrai que la Fortune plonge d'abord dans le Léthé tous ceux qu'elle veut élever. Je le veux bien, mais si elle y plonge les autres, je suis fort porté à croire que celui-ci (Léon X) n'a jamais approché de la rivière qui efface tout souvenir du passé. Je pourrais même en fournir la preuve, moi qui ne l'ai pas retrouvé sans mémoire le jour que, pour la première fois, je lui baisai le pied. Il se baissa jusqu'à moi du haut de son saint siége, me prit la main et me donna le saint baiser sur l'une et l'autre joue. Il me fit don en outre d'une demi-bulle dont mon cher Bibiena vient de m'envoyer le reste à mes frais. Je partis de la cour, et, le cœur et les poches remplis d'espérance, mais trempé de pluie et couvert de boue, je chevauchai toute la nuit jusqu'au Montone (1) pour prendre mon souper.

Maintenant supposons que le pape remplisse à mon égard toutes ses promesses, qu'il veuille bien me donner le fruit des semences que j'ai répandues depuis tant d'années, qu'il m'accorde plus de mitres et de diadèmes que le Jonas de la chapelle (2) n'en voit assemblés à la messe papale; admettons qu'il remplisse ma bourse d'argent, qu'il en fourre jusque dans mes manches et mon giron, et si cela ne suffit pas, qu'il m'en gorge l'estomac et le ventre; après tout la fureur de posséder sera-t-elle éteinte? Mon insatiable serpent sera-t-il satisfait au fond de mon cœur? J'irais bien, je ne dirai pas à Rome, mais de Maroc au Cathay, du Nil en Dacie; j'irais partout, à condition de pouvoir apaiser la soif ardente de mes désirs. Mais quand, devenu cardinal ou même le grand serviteur des serviteurs, je ne sentirais pas mon ambition s'éteindre, que me reviendrait-il de m'être si long-temps fatigué pour parvenir aux dignités les plus élevées? Il vaut donc mieux pour moi que je reste tranquille.

Quand le monde était jeune encore, et que les hommes inexpérimentés ne connaissaient pas la ruse et l'astuce, si communes aujourd'hui, il y avait au pied d'un mont dont la cime touchait au ciel, je ne sais quel peuple qui vivait dans la vallée. Ces gens s'aperçurent que la lune, tantôt échancrée, tantôt pleine, faisait un chemin circulaire dans le ciel. Ils s'imaginèrent qu'en montant au sommet du mont, ils pourraient voir et découvrir de là comment l'astre se rétrécissait et devenait plus large. Munis de provisions, ils s'aventurent sur

(1) Le Montone est une rivière qui coule en Romagne sur la route de Rome. Près de cette rivière, il y a encore aujourd'hui une auberge que l'on appelle : l'*Osteria del Montone.*

(2) Il désigne la figure colossale du prophète Jonas, peinte par Michel-Ange sur l'un des pendentifs de la voûte de la chapelle Sixtine.

la montagne, tous persuadés qu'ils vont surprendre et pénétrer les mystères de la lune; mais, après tant de fatigues, voyant qu'ils ne sont pas plus près de l'astre, las, épuisés de fatigues, ils se laissent tomber à terre, pleins de regrets d'être si éloignés de leur vallée, tandis que ceux qui ne sont encore parvenus que sur les collines, et qui d'en bas s'imaginent que les premiers voient la lune, redoublent d'efforts pour les atteindre. Ce mont est la roue de la fortune, sur la cime de laquelle le vulgaire insensé pense trouver le repos, que l'on n'y rencontre jamais.

Si les honneurs, si les richesses immenses procuraient le contentement, je louerais ceux qui ne peuvent s'occuper d'autre chose. Mais quand on voit les rois et les papes, estimés égaux aux dieux sur la terre, vivre toujours dans les ennuis et les inquiétudes, est-il possible de considérer comme heureux, ceux qui sont revêtus de leurs dignités? Si, riche comme le Grand-Turc, et élevé comme est le pape, il faut que je désire encore de monter plus haut, cela me donne peu d'envie.

Il convient donc que je prépare les choses, de manière à ne pas rendre ma vie désagréable, car il est raisonnable que je l'aime au-delà de tout ce que je possède au monde. Mais, du moment que l'homme possède de quoi vivre à l'aise selon ses besoins, et en mettant un frein à ses mauvais désirs, s'il n'est pas forcé de jeûner quand il a faim, s'il a du feu et un toit pour se garantir du froid et du soleil, s'il n'est pas obligé d'aller à pied quand ses occupations le mettent dans la nécessité de changer de lieu, si enfin il a quelqu'un chez lui qui dresse la table et prépare le lit; que pourrais-je avoir de plus, ma tête étant rasée, ou portant une tonsure (1)? Il y a une mesure propre à la capacité de tous les vaisseaux.

Il convient encore de prendre soin de son honneur, mais de manière à ce que ce soin ne tourne pas en ambition et ne sorte de toute mesure. Le véritable honneur consiste à être homme de bien et à ce que chacun te reconnaisse pour tel; car si ce titre est échafaudé sur des mensonges, on ne le conserve pas long-temps. Que le peuple te salue du titre de comte, de cavalier ou de révérend père, ce n'est pas une raison pour que je t'honore, si je ne trouve pas en toi quelque chose de meilleur et de plus solide que ton titre. Quelle belle gloire te revient-il de te promener par les places ou de te montrer dans les églises, vêtu d'or et de soie, et d'y recevoir les salutations des gens grossiers, si, dès que tu as le dos tourné, on dit de toi : « C'est lui qui a livré aux Français, « pour de l'argent, la porte de Milan, que son seigneur lui avait donnée à dé-« fendre (2). » Que de colliers, que de capes achetés à propos de dignités nou-

(1) C'est-à-dire si j'étais Grand-Turc ou pape. — Quant à la phrase suivante, on pense que le poète s'est servi de cette comparaison pour faire entendre qu'il y a une mesure de biens selon les désirs, comme il y a une mesure de liquide selon la capacité de différens vases.

(2) Arioste désigne clairement ici Bernardino Corte, à qui Louis Sforza, duc de

velles, qui, à Rome et autre part, ne sont que des témoignages de honte et d'infamie! J'aimerai toujours mieux porter un habit de drap grossier de Romagne et être honnête et bon, que de me vêtir somptueusement et d'être entaché de trahison et de friponnerie; mais Bomba, ce corbeau vorace, tient un langage tout contraire. « Deviens riche, dit-il, que ce soit par les dés ou le « brigandage; deviens riche! J'ai toujours vu honorer la richesse plus que la « vertu. Je ne me soucie guère que l'on parle mal de moi; le Christ lui-même, « on le renie, on le blasphème. » Doucement, doucement, Bomba, et n'élève pas la voix si haut. Ce sont les méchans qui insultent au Christ, et ils sont plus méchans encore que ceux qui l'ont cloué sur la croix. Mais ce sont les bons et les honnêtes gens, au contraire, qui disent du mal de toi, et ils disent vrai; car c'est au moyen des dés pipés et des cartes fausses que tu as acquis tes biens, tes meubles et toute ta fortune; et c'est toi qui donnes matière à ces propos; car il n'y a personne dans le pays qui use autant de toiles d'or, de brocart, de velours et de dentelles que toi. Ce que tu devrais cacher, tu le révèles au public. Tu allumes des flambeaux pour mieux étaler tes larcins, que tu devrais cacher dans l'ombre. Aussi donnes-tu aux sages comme aux fous l'occasion de se demander comment il se fait que tu t'es procuré en si peu de temps des palais et des châteaux en ville et à la campagne, et que tu te pares ainsi et fais si grande chère. A cela ils savent bien que répondre, tandis que tu te crois un grand homme, et que ton cœur bondit de joie.

Pourvu que Borna ne se l'entende pas dire en face, il ne pense guère que ce soit un blâme, si l'on murmure derrière lui qu'il a tué son frère. Malgré ce crime, et même quoiqu'il ait été banni pour quelque temps, il n'en jouit pas moins en paix de l'héritage, et tel qui connaît sa vie et voudrait qu'il lui arrivât tout le mal possible, frémit et se ronge en vain auprès de lui.

Enfin cet autre, qui se montre avec une mitre acquise au prix de sa honte, vient lui-même se mettre au pilori. Plus nu qu'une citrouille, il a acheté une dignité et un titre qui sont en mauvaise odeur aux esprits humains, à ceux du ciel et de l'enfer même. »

On a sans doute remarqué plusieurs passages de cette satire, dans lesquels Arioste a énergiquement exprimé les accès de la mauvaise humeur qu'il a dû

Milan, avait confié, en 1469, en partant de cette ville, menacée par l'armée française, la garde et la défense de la citadelle. Ce Bernardino Corte se vendit au roi Louis XII pour la somme de 250 écus d'or, et se couvrit d'infamie aux yeux des deux armées. On rapporte que, quand les Français jouaient aux tarrots, en jetant sur table la carte du *traître*, ils avaient pris l'habitude de dire : *don Bernardino Corte*. Voyez Guicciardini, vers le dernier tiers du 4e livre de son *Histoire d'Italie*. — Quant au passage de l'Arioste relatif à l'*honneur*, on pourra le comparer avec ce que notre poète Boileau a dit sur le même sujet dans ses satires ve et xie. Shakspeare a aussi traité de l'honneur dans *le Marchand de Venise*, act. II, sc. 9.

éprouver à cette époque de sa vie. Cependant les paroles qui caractérisent le mieux la disposition habituelle de son esprit sont celles-ci : « Il vaut donc mieux pour moi que je reste tranquille. » Malgré la vigueur de pinceau avec laquelle il trace le portrait de quelques hommes de son temps, voués au mépris public à cause de la bassesse des actions ou même des crimes qu'on leur reproche, il n'en nomme aucun précisément, et cette satire, ainsi que les autres, ne fut connue publiquement qu'après sa mort. Arioste, considéré comme philosophe, était de ceux qui, avec un sentiment très pur et très net du bien et du mal, admettent instinctivement ces principes du monde physique et du monde spirituel comme deux élémens inévitables, dont on s'efforcerait en vain de détruire l'un ou l'autre. Ces deux principes sont pour lui comme le chaud et le froid, le sec et l'humide, la lumière et l'ombre, dont la combinaison est une œuvre providentielle à laquelle bon gré mal gré il faut se soumettre. Plus paresseux encore que tous ceux de sa secte, ou plus découragé par le spectacle de ce qui se passait de son temps, Arioste semble même renoncer à l'empire de cette portion d'énergie qui aide le libre arbitre de l'homme à s'opposer selon ses forces à l'invasion du mal. Aussi, au lieu de chercher à maîtriser le cours du torrent déchaîné, notre poète se retire-t-il dans l'intérieur des terres, jouissant au jour le jour de la beauté du pays où il se trouve, et attendant négligemment que l'inondation vienne l'atteindre pour se retirer plus loin encore. Car enfin, malgré les splendeurs de la cour de Léon X, malgré cet éclat extraordinaire jeté sur le gouvernement papal par les merveilles des arts qui lui offraient alors une sorte de protection, malgré ces réjouissances littéraires au milieu desquelles le pape et le sacré collége s'enivraient de plaisir en voyant représenter la *Calandria* et la *Mandragora*, et en écoutant la lecture des *plaisanteries* de l'Arioste, il ne faut pas oublier que dans le même temps (1516-1520), Martin Luther, le sectaire intrépide, allait commencer en Europe une révolution qui dure encore

E.-J. Delécluze.

BULLETIN.

Nous sommes chaque jour plus étonnés de voir la coalition qui a formé un ministère, se refuser à admettre les conséquences d'un ministère de coalition. Sans doute, si, en mettant dans un même cabinet quelques membres des différens partis de la chambre, on a espéré mettre tous les partis d'accord, le but n'a pas été et ne sera certainement pas atteint. Un ministère de coalition ne peut avoir jamais d'autre but que celui d'atteindre le moment où la formation d'une majorité soit possible; car de tels ministères ne naissent jamais qu'en l'absence de toute majorité. Il arrive quelquefois, il est vrai, qu'un ministère de coalition se trouvant composé des chefs les plus marquans des partis, d'hommes dont les pensées politiques sont arrêtées et notoires, alors, il devient indispensable de s'entendre préalablement sur toutes les grandes questions, de prévoir les éventualités principales, et de se préparer par des concessions mutuelles à y faire face d'une manière nette et opportune. Au contraire, en écartant les chefs, on se donne une administration qui, dans la pâleur de ses vues politiques, semble toujours près d'être unie, et ne sent la nécessité des hautes discussions qu'au moment même où la nécessité les amène. De là les tergiversations et les longueurs qui se font sentir dans la conduite des affaires; mais c'est là l'effet même de la nature des choses, et non la faute des hommes, et les anciens organes de la coalition nous semblent injustes quand ils s'en prennent tantôt à l'un, tantôt à l'autre des membres du cabinet.

Dans la question des sucres, par exemple, on s'est pris tantôt à M. Passy et à M. Dufaure, tantôt à M. Cunin-Gridaine et à M. l'amiral Duperré, du retard de la solution de cette affaire. Ne sait-on pas qu'il y a plusieurs élémens opposés dans le cabinet; et doit-on s'étonner s'ils se combattent? Mais, dit-on, la question était prévue. Elle était de celles que le ministère du 15 avril avait examinées, et dont il avait préparé la solution; et les ministres actuels savaient bien qu'elle devait se présenter dans la session. On oublie donc que rien n'a pu

être prévu par le ministère actuel, puisqu'il s'est formé inopinément dans une seule soirée orageuse, à la fin d'une journée d'émeute, dont on attendait le renouvellement pour le lendemain? Quand vint la session, les ministres durent se demander ce qui avait été arrêté par leurs prédécesseurs à l'égard de cette importante affaire, et ils se mirent d'accord en portant aux chambres le projet de loi des ministres du 15 avril. Il était presque inutile de s'entendre sur la nécessité du dégrèvement, puisque chaque ministre pouvait laisser le champ libre à ses amis de la chambre, et voter même avec eux, comme nous l'avons vu plus d'une fois. Un ministère de coalition est quelquefois forcé de s'entendre de cette sorte, si cela peut s'appeler s'entendre. Quant aux ministres qui se croyaient le droit d'opérer le dégrèvement par ordonnance, à plus forte raison reconnaissaient-ils à la chambre le droit de le faire. Il est vrai que dans l'exposé des motifs du projet de loi, le ministère se prononçait pour l'illégalité d'une ordonnance; mais ce projet de loi, ainsi que l'exposé des motifs, étaient l'ouvrage de M. Martin, du Nord, et les ministres du 15 avril comptaient faire discuter le projet au début de la session, en déclarant à la chambre qu'ils la rendaient responsable des désastres que produirait son refus. Il y avait donc toute une question de cabinet dans cet exposé de motifs; c'est, nous l'avouons, un singulier trait d'inadvertance de la part du ministère du 12 mai, que de ne l'avoir pas supprimé.

L'ajournement de la chambre ayant mis le ministère dans la nécessité de prendre un parti ou de n'en prendre aucun, ce qui était encore une mesure rigoureuse et sur laquelle il fallait discuter, les partisans et les adversaires du dégrèvement par ordonnance se trouvaient en présence. On a su tous les détails de la longue lutte qui eut lieu, et qui vient de se terminer par l'ordonnance de dégrèvement. Cette ordonnance elle-même porte les marques de la vive discussion dont elle a été l'objet. Dans le rapport qui la précède, on a soin de déclarer que ce n'est là qu'un acte provisoire, qui attend la sanction des chambres; et ce ne pouvait être douteux, puisque la loi l'exige. En outre, le dégrèvement n'est que de 13 francs 20 centimes, conformément au chiffre proposé par la commission de la chambre, au lieu de 15 francs que portait le projet. Le ministère a donc abandonné son propre chiffre pour se ranger à l'avis d'une commission, et adopter le chiffre d'un rapport qui n'a pas même été communiqué à la chambre laquelle change bien souvent les décisions de ces commissaires, comme nous l'avons vu dans l'avant-dernière session au sujet de l'adresse des chemins de fer et des canaux. Le commerce des ports et des colonies se plaignait de la modicité du dégrèvement quand il était à 15 fr.; on ne le contentera pas, selon toute apparence, par le dégrèvement adopté. D'un autre côté, les fabricans de sucre indigène et les cultivateurs de betteraves se montraient fort opposés à un dégrèvement quelconque. Il résulte de ceci que l'ordonnance place le gouvernement d'une manière défavorable entre les deux intérêts. Le ministère a néanmoins pris une mesure utile, commandée par des besoins qu'on ne pouvait méconnaître plus long-temps sans un danger réel, et tous ceux qui sentent la nécessité de conserver notre marine l'approuveront.

Maintenant, à quoi bon revenir sur le passé? Si M. Passy et M. Dufaure ont voulu donner leur démission plutôt que de donner les mains au dégrèvement par ordonnance, il est probable qu'ils ont changé d'avis, puisque le rapport au roi déclare que le conseil a été unanime. Ne jouons pas non plus sur ce mot *unanimité*, qui fournit un sujet de discussion à certains journaux. Il est évident que le rapport parle de l'unanimité du conseil au moment de signer l'ordonnance. N'importe d'où vient cette unanimité, il est évident que le conseil tout entier s'est rangé à l'avis de M. Cunin-Gridaine et de M. l'amiral Duperré, après les avoir vivement combattus quelques jours auparavant. Nous en félicitons particulièrement M. Cunin-Gridaine, qui avait engagé sa parole au commerce des ports.

Quant au retard de cette mesure, nous ne devons l'attribuer qu'au dissentiment qui a régné dans le conseil On a dit qu'elle avait été retardée jusqu'au moment où M. le duc d'Orléans devait avoir quitté Bordeaux, afin que le ministère n'eut pas l'air de vouloir préparer, par cette ordonnance, un accueil favorable au prince. Nous croyons, et les ministres pensent sans doute comme nous, que M. le duc d'Orléans n'a pas besoin d'eux pour être bien accueilli par les populations. Nous estimons trop les membres du cabinet pour leur supposer cette pensée. Comment croire, en effet, qu'une administration qui a montré au moins le désir de s'occuper du bien-être du pays ait eu la pensée de se jouer des intérêts des populations, et de prolonger leurs souffrances en retardant une mesure importante, dans l'unique but de montrer de l'indépendance ou de procurer à l'héritier du trône un accueil qu'on puisse dire désintéressé? Ce serait une manière d'envisager les affaires, si étroite et en même temps si coupable, qu'elle ne peut avoir été prêtée au ministère que par ses ennemis. Mais sait-on ce que coûtait au commerce de nos ports et à l'industrie de nos colonies chaque jour de retard du dégrèvement? Sait-on combien d'armemens ont été suspendus ou contremandés dans un mois, et par une saison favorable? Sait-on quelle masse d'accaparemens de sucres coloniaux a été faite dans ce mois par les spéculateurs? Conclure des termes du rapport que le ministère a été unanime sur la question des sucres depuis la fin de la session, sans qu'il ait émis l'ordonnance de dégrèvement, c'est porter contre lui l'accusation la plus violente, et, dans son intérêt, nous nous plaisons à croire qu'il a été complètement désuni jusqu'au dernier moment. En cela, nous nous croyons plus près de la vérité, et notre refus de croire à l'union du cabinet du 12 mai lui serait plus favorable que les termes bien superflus de son rapport.

La marche du cabinet, dans les affaires d'Orient, est encore un effet de la situation respective de ses membres. Il semble que l'administration actuelle soit destinée, dans chacune de ses discussions, à partir de l'opinion la plus avancée pour arriver aux mesures de gouvernement les plus modérées, et quelquefois, comme dans l'affaire d'Orient, à ce qu'on serait en droit de nommer le plus haut degré de la modération. A entendre la gauche, il semblait que le ministère fût décidé à forcer les Dardanelles, à opérer un débarquement

sur quelque point rapproché de Constantinople, et à donner à notre allié l'Angleterre l'exemple de la vigueur et de la décision. Des mesures énergiques avaient, il est vrai, été proposées dans le conseil et, pendant les longues discussions de cette affaire, le bruit d'une résolution abrupte avait souvent transpiré dans le public. Maintenant, on annonce que le cabinet, après avoir passé par toutes ses phases ordinaires, s'est réuni aux quatre autres puissances pour décider, dans une conférence, des arrangemens qui doivent avoir lieu entre la Porte et Méhémet-Ali. Nous savions, de science entière, que, depuis quelque temps, la France était en état d'obtenir de la Porte l'hérédité de l'Égypte et de la Syrie, pour Méhémet-Ali et ses descendans. D'après les lettres de Constantinople du 31 juillet, il paraît même que la dépêche par laquelle la Porte accordait ces demandes au vice-roi d'Égypte, était prête, et le bateau à vapeur qui devait la porter disposé à partir, lorsque la décision des cinq puissances a été notifiée à la Porte. Cette décision doit changer notre ligne de conduite.

Nous avons déjà fait remarquer, dans notre dernier examen des affaires d'Orient, que Méhémet-Ali ne nous semblait pas avoir déployé son habileté ordinaire en portant à la fois toutes ses exigences devant le divan. S'il eût accepté l'hérédité de l'Égypte que lui offrait Akiff-Effendi, avec l'investiture du gouvernement de la Syrie, il eût évité, disions-nous, une complication et un retard qui pouvaient amener l'intervention des puissances, qui viennent d'intervenir, en effet. Les propositions d'Akiff-Effendi une fois acceptées, la Porte n'aurait pu les révoquer, et il eût été plus tard possible au pacha de se faire accorder l'hérédité de la Syrie.

Maître et souverain de l'Égypte, le pacha eût été fort contre le gouvernement du jeune sultan, et sa présence pacifique à Constantinople eût achevé d'assurer son influence. Pour la France, elle avait autant d'intérêt que Méhémet-Ali lui-même, à lui faire accepter les propositions de la Porte. Puisque la proposition de lord Palmerston au cabinet français a été divulguée à Paris, on pouvait bien la faire connaître à Alexandrie; et le pacha voyant que la France seule protégeait sa flotte contre ce goût invétéré qu'ont les Anglais de détruire les flottes étrangères, eût sans doute cédé à nos conseils. Dès-lors, et du fait de la France seule, il y aurait eu deux empires musulmans, et un équilibre oriental dans l'équilibre européen. La Russie serait restée dans son rôle de protéger la Turquie en l'affaiblissant; l'Angleterre aurait essayé comme devant de mettre la main sur l'Égypte, et la France ayant dispensé momentanément la Porte de la cession définitive de la Syrie, ayant donné des preuves réelles de sa protection au pacha en sauvant sa flotte, la France eût conservé son influence en Orient, et même acquis entre la Russie et l'Angleterre, une haute position dont elle aurait pu profiter dans l'avenir.

Au lieu de cela, qu'a fait la France? Elle s'est interposée entre la Porte et Méhémet-Ali, et elle n'a empêché ni Ibrahim-Pacha de détruire l'armée turque, ni le capitan-pacha de livrer sa flotte au vice-roi d'Égypte. Sans doute le rôle de la France était difficile, et le *Sun*, qui reproche à l'amiral Lalande de

n'avoir pas empêché la sortie de la flotte turque, est peut-être de bonne foi dans ses reproches. L'amiral Stopford, dit le *Sun*, eût conduit la flotte turque à Malte et non à Alexandrie. Il dépendait du gouvernement anglais que l'amiral anglais fût à Ténédos pour tenter une pareille entreprise; mais lord Palmerston sait pourquoi l'escadre anglaise était à Malte. Le cabinet anglais voulait voir venir la France, il voulait lui laisser faire avec ses vaisseaux l'office de gendarmerie dans la Méditerranée, la voir s'engager seule dans une crise inattendue, vis-à-vis de la Porte, de l'Égypte, de la Russie peut-être, et pendant ce temps, laissant l'escadre anglaise à l'abri sous les forts de Malte, le ministère britannique eût jugé les coups, et se serait décidé après l'évènement. L'amiral Stopford eût conduit la flotte turque à Malte! Mais qu'eût dit le cabinet anglais si l'amiral Lalande eût conduit cette flotte à Toulon?

Ce reproche ne mérite pas qu'on le discute. Sans doute, il n'eût pas été séant d'imiter la Russie, et de refuser de prendre part à un congrès des puissances pour les affaires d'Orient; mais ne pouvait-on pas profiter de la diligence de nos flottes, et de notre politique vraiment désintéressée en Orient pour hâter l'accord du sultan et du pacha? Les délibérations du congrès n'eussent porté alors que sur des faits accomplis, et la France n'aurait eu qu'à demander le maintien du *statu quo*. La Russie avait refusé jusqu'à ce jour de prendre part au congrès relatif aux affaires d'Orient. D'où vient qu'elle a cédé? La Russie ne change pas au hasard, on le sait, et la plus haute prudence préside à ses décisions. La Russie a vu, en effet, que l'accord de la France et de l'Angleterre était troublé par les desseins du cabinet anglais sur l'Égypte, et elle a espéré que, dans les dernières séances du congrès, la France serait seule contre quatre puissances, comme il est arrivé lors des dernières conférences de Londres au sujet de la Belgique. Dans le congrès, la France sera forcée de plaider pour le pacha, de demander pour lui l'hérédité de la Syrie, qu'elle n'obtiendra pas; car la Porte sera soutenue par les quatre puissances. Aux yeux du divan, ces puissances se trouveront avoir protégé le sultan contre la France, et Méhémet-Ali perdra de sa considération pour nous s'il ne voit pas triompher notre influence. C'est ainsi que la question d'Orient, qui se présentait si heureusement pour nous, a pris un aspect tout opposé par l'effet d'un retard dans les décisions de notre cabinet. Supposez un ministère uni, lié par un ensemble de vues et de principes qui lui eût permis une certaine rapidité dans ses mouvemens, la France aurait acquis, à l'heure qu'il est, la prépondérance en Orient, peut-être pour un demi-siècle. Toutefois, nous nous garderons bien de tomber dans les exagérations qu'on reproche souvent aux organes de la presse. Le journal anglais, *le Globe*, se moque aujourd'hui fort agréablement de ce qu'il nomme les *bravi* de la presse française, qui jettent un adieu à la grandeur et à la fortune de la France, en la voyant consentir à se joindre aux autres puissances pour traiter des affaires de l'Orient. Nous ne nous attirerons pas ces justes sarcasmes. La France ne pouvait se refuser à prendre part à une œuvre de pacification et d'ordre. Sans doute, il eût

été à désirer que notre gouvernement eût mis à profit le temps qui s'est écoulé depuis la bataille de Nésib pour mettre d'accord la Porte et le pacha ; mais l'assentiment unanime des puissances n'eût pas moins été nécessaire pour régler d'une manière définitive cette répartition nouvelle. Enfin le traité d'Unkiar-Skelessi, qui lie la Porte à la Russie, n'eût pas moins subsisté, et la paix ne pouvait être consolidée sans une ratification par les cinq puissances des arrangemens intérieurs de l'empire turc, entre suzerain et vassal.

La France a encore un beau rôle à jouer dans un congrès, quoique sa situation soit environnée de quelques périls. La condition de Méhémet-Ali ne peut être réduite d'une manière qui serait à la fois fâcheuse pour lui et humiliante pour la France. Sans doute, et nous le répétons, cette condition eût été meilleure si Méhémet-Ali n'avait renvoyé Akiff-Effendi avec un refus à Constantinople; mais on ne peut lui faire, dans un congrès, une condition au-dessous de celle que lui offrait la Porte, et lui assurer moins que l'hérédité de l'Égypte et le gouvernement de la Syrie. La nécessité de maintenir l'empire turc sera aussi le principe qui dirigera la majorité et même la totalité des puissances. Or, tant que la France soutiendra le pacha et fera maintenir les offres de la Porte, tant que l'empire turc restera dans ses conditions actuelles, les déviations qu'on prévoit de la part de l'Angleterre, ne sauraient aller bien loin. Quelques esprits prévoyans semblent redouter un rapprochement entre la Russie et l'Angleterre, rapprochement qui se ferait aux dépens de la France. La lutte d'intérêts qui existe entre ces deux puissances, sur tant de points du globe, ne pourrait cesser ou du moins s'affaiblir, qu'autant que l'Angleterre posséderait l'Égypte; et, aujourd'hui, il n'y a pas de congrès qui pourrait donner l'Égypte à l'Angleterre. L'Angleterre a besoin d'un passage vers l'Asie centrale et l'Inde. Il lui faut la route de Trébizonde, du Caucase, de la Perse, où elle rencontre la Russie, ou la route de Suez et de la mer Rouge, et elle ne peut s'établir de ce côté sans la permission du pacha qui retarde ses grands projets de voies de communication, uniquement dans la crainte de s'exposer à la convoitise de l'Angleterre. Si la France parvient à faire maintenir comme vice-roi d'Égypte le pacha, que ni l'Autriche ni la Russie ne songent à déposséder, si elle obtient pour lui l'hérédité de l'Égypte, que la Porte lui a déjà accordée, et que la victoire lui assure, aucun arrangement ne pourra avoir lieu entre la Russie et l'Angleterre. Les intérêts de ces deux puissances ne pourraient se compenser que par l'abandon de l'Égypte à l'Angleterre, et ni la France ni l'Autriche n'y donneraient les mains. On a dit que le gouvernement de juillet n'est pas assez fort pour abandonner Alger, et que Napoléon seul, dans sa gloire, aurait pu le faire. On peut en dire autant de l'Égypte. Nous ne sommes pas assez forts et assez puissans en Europe pour permettre l'occupation de l'Égypte aux Anglais.

La tâche de la France est maintenant plus difficile à remplir sans nul doute, et c'est à la sagacité de nos négociateurs à faire ce qu'on croyait accomplir par la valeur et l'intrépidité de nos marins. A Vienne, on se défiera de ce que les

journaux anglais appellent l'absolutisme populaire de la France; mais nous ne doutons pas que les idées d'ordre que nous voyons dominer dans le ministère, n'exercent leur influence sur les instructions que recevra notre représentant. On penche à croire qu'en acceptant le congrès qu'elle avait refusé jusqu'à ce jour, la Russie a compté sur l'Autriche et sur quelques mésintelligences entre la France et l'Angleterre. La France, qui n'est pas plus l'adversaire de la Russie que de l'Angleterre en Orient, mais qui veut et qui doit vouloir le maintien et l'accord des deux états orientaux, est en position de faire tourner au profit de ses vues les intérêts et même les espérances diverses des autres puissances. Il lui faudra sans doute quelque habileté pour réussir; mais cette habileté doit consister à agir avec droiture et franchise. C'est un moyen qui réussit plus souvent qu'on ne pense, même dans un congrès.

La déclaration de lord Melbourne au sujet de l'affaire de Portendic, serait de nature à amener de graves mésintelligences entre les deux gouvernemens; mais elle ne produira pas de tels effets, émanant d'un ministre anglais. Le ministère aura des explications à donner aux chambres à ce sujet dans la session prochaine, et il jugera sans doute à propos de parler le langage que réclame en pareil cas la dignité de la France. Toutefois, les choses n'iront pas plus loin. Portendic, situé, comme on le sait, dans les pays des Maures Aulad-Ahmet-Dahman, sur la côte du Sénégal, dans la partie de l'Afrique française, n'a d'habitans qu'au moment de la récolte de la gomme et de la vente de cette denrée aux bâtimens européens. A l'époque de ce marché, il a toujours été d'usage d'interdire aux bâtimens étrangers l'approche de Portendic. Les *escales* ou lieux de marché de la côte du Sénégal, où se fait le commerce de la gomme, sont en petit nombre et se réduisent, outre Portendic, à l'escale du Coq, près de Podor, à l'escale de Darmankours, près de Saint-Louis, et à celle des Trarzas, au-dessus de Dagana. Portendic, plus à portée des Anglais de la colonie de Bathurst, sur l'île Sainte-Marie, a excité leur attention, et ils ont voulu disputer à la France un commerce qu'elle s'est réservé de tout temps dans cette possession. Or les profits de ce commerce sont peu importans, c'est le seul qui nous reste dans ces parages; et le gouvernement français ne peut, dans l'intérêt de notre marine, refuser son appui à ceux de nos nationaux qui osent s'y livrer. Il faut savoir que les expéditions pour le commerce des gommes, exposent ceux qui les tentent, à nombre de périls et de mauvaises chances. Quoique la navigation de cette partie de la côte du Sénégal ne soit dangereuse que dans la mauvaise saison, les assureurs demandent des primes très élevées, car les navires partant des ports de France dans la bonne saison arrivent au Sénégal dans la mauvaise, et *vice versa*. Au retour, les navires sont souvent forcés de mouiller au-dessus du fleuve pour compléter leur chargement, opération dangereuse; et le chargement même, qui se compose de gomme, s'avarie et se détruit par le seul contact de l'eau. Quelques marchands anglais ayant violé notre blocus et commencé des opérations de commerce avec les Maures, éprouvèrent des pertes par suite de la résistance de nos agens, qui les forcèrent de se retirer. Ce sont leurs réclamations, portées à la chambre

haute par lord Strangford, que lord Melbourne a accueillies en termes menaçans pour la France.

Lord Melbourne a annoncé que les réclamations des négocians anglais, élevées depuis cinq ans, ont subi le contrôle des jurisconsultes attachés aux conseils de la couronne, qui les ont trouvées valables. Le gouvernement français peut opposer des autorités non moins imposantes à ses yeux. Nous savons, pour ne parler que des dernières circonstances relatives à cette question, que sous le ministère du 15 avril, lord Granville rappela ces réclamations au ministre des affaires étrangères, et lui annonça que lord Palmerston était forcé de les appuyer chaudement, car des négocians influens de la Cité étaient intéressés dans cette affaire, et ils avaient les moyens d'en faire parler, avec quelque retentissement, dans les chambres anglaises. On sait combien le gouvernement anglais redoute les attaques de ce genre, et lord Melbourne, en parlant encore plus haut que lord Strangford qui réclamait, a eu, non le dessein d'offenser la France, mais de se concilier les puissances de la bourse de Londres. Après la communication qui lui fut faite, M. Molé demanda l'avis écrit du bureau du contentieux des affaires étrangères, et un rapport étendu de M. Rossi, notre célèbre légiste, attaché comme jurisconsulte à ce département, fut bientôt remis au ministère, qui le communiqua à l'ambassadeur d'Angleterre; mais lord Granville refusa d'en prendre connaissance, alléguant son peu d'habitude des affaires de ce genre. Dès-lors, le ministre lui annonça que la difficulté allait être déférée au conseil d'état, qui prononça conformément à l'avis du comité des affaires étrangères. Le droit d'un seul des négocians anglais à obtenir une indemnité de quelques mille francs, fut reconnu, et cette indemnité n'était accordée qu'en raison de quelques circonstances particulières.

Quant à la question de propriété du port de Portendic, elle ne saurait être douteuse. Il appartient à la France et fait partie des colonies, pêcheries et établissemens de toute nature que possédait la France au 1er janvier 1792, et que l'Angleterre lui a rendues par l'article 8 du traité de 1814. Le port et la côte de Portendic avaient été cédés à la France par le traité de 1783. En 1787, il est vrai, le gouvernement français détruisit le fort de Portendic, et concentra nos établissemens à Saint-Louis du Sénégal. Mais l'occupation ou l'abandon d'un fort constituent-ils une question territoriale? Jamais aucun des légistes, même anglais, qui ont fixé les droits des nations, n'ont admis une semblable doctrine. Jadis la république de Venise avait de nombreuses possessions dans l'Albanie, comme Butintro, par exemple, qui est en face de Corfou. Ils n'y bâtissaient pas de fort, mais ils se bornaient à y envoyer quelquefois une galère chargée de forçats qui y coupaient du bois, uniquement pour constater leur droit de possession. Les croisières de nos navires et le commerce de gomme que nous faisons sur cette côte, pourraient ne pas constituer un droit aux yeux des Anglais; mais les réglemens que nous maintenons à Portendic, au sujet de la gomme, dont nous nous réservons le trafic à une certaine époque, empêcheront toute prescription de s'établir. L'article 11 du traité de 1783 accordait, il est vrai, aux Anglais, de faire le commerce de gomme à Por-

tendic, à condition de n'y former aucun établissement de quelque nature qu'il soit; mais la France est souveraine sur cette côte, et ne se trouvant jamais en état de paix avec les Maures, elle a droit d'en interdire les approches aux navires étrangers. Lord Melbourne a-t-il contesté à la Russie le droit de blocus sur la côte d'Abasie où l'Angleterre faisait un important commerce? L'Abasie n'a cependant été cédée à la Russie que par la Turquie à qui l'Abasie n'appartenait pas, tandis que la côte de Portendic nous a été cédée par l'Angleterre elle-même. Lord Melbourne espère-t-il donc trouver la France plus faible que la Russie? On peut s'étonner toutefois du silence du journal officiel, sur une question résolue par le conseil d'état, et qui touche à l'intégrité des possessions territoriales de la France.

D'un autre côté, on attend avec impatience le choix que doit faire le gouvernement français, de la puissance qui doit prononcer, selon le traité du Mexique, sur la question des indemnités. Après le discours de lord Melbourne, et par d'autres motifs péremptoires, on sent qu'il est impossible que le ministère choisisse pour juge de cette question le gouvernement anglais.

La *Gazette de France*, ce journal conservateur, qui n'y va pas de main morte en fait de changemens et de réformes, propose le rétablissement de l'empire grec à Constantinople, comme moyen de terminer toutes les difficultés. Ce projet est celui d'un très bon chrétien, mais d'un très mauvais politique. Son auteur a donc oublié qu'en donnant l'empire et la suprématie aux Grecs dans l'Orient, en soumettant dans ces contrées religieuses la population musulmane à l'église grecque, on détruirait le plus grand, peut-être le seul véritable obstacle qui s'oppose à l'établissement de la Russie?

THÉATRES.

Le Théâtre-Français lutte avec bonheur contre les inconvéniens de la saison; comme un joueur en veine, il transforme en chance favorable tout ce qui serait pour un autre accident ou malheur. Dans *Andromaque* et dans *Cinna*, Mlle Rachel, le bon génie qui protége la Comédie-Française, a réussi cette semaine, tout aussi victorieusement que par le passé, à enthousiasmer une foule qui ne se lasse pas de l'admirer. Tour à tour Hermione et Émilie, Mlle Rachel a été l'admirable intelligence qui traduit un rôle jusqu'aux plus délicates nuances, qui joue et comprend à merveille, et pousse jusqu'à la perfection l'art de faire partager les émotions qu'elle ressent. A propos de *l'Intrigue épistolaire*, assez froide comédie de Fabre d'Églantine, nous devons donner des éloges à Mlle Anaïs, qui a rempli avec beaucoup d'aisance, de simplicité

et de naturel, le rôle de Pauline, et a su prêter une grace enfantine, quelquefois nécessaire, à certains passages trop faiblement exprimés par l'auteur.

Porte-Saint-Martin. — *La Fille de l'Émir*, drame en deux actes. M. Van Amburgh, ses lions, ses tigres et ses panthères. — C'est là, depuis huit jours, la grande nouvelle, la grande préoccupation, le grand bruit de Paris; M. Van Amburgh et ses bêtes! Dans les rues, sur les places publiques, aux foyers des théâtres, il n'est question que de M. Van Amburgh et de ses bêtes. La question d'Orient, la question des sucres ne viennent qu'après M. Van Amburgh. On se rencontre, on s'aborde, on se serre la main, et tout d'abord : — Avez-vous vu M. Van Amburgh et ses bêtes? – Beau sujet de philippiques pour quelque nouveau Démosthènes! mais, Dieu merci! l'ennemi n'est pas à nos portes, et de M. Van Amburgh et de ses bêtes nous pouvons parler tout à notre aise.

Non, jamais théâtre ne vit foule plus impatiente; jamais, à Rome, aux beaux jours des Césars, les gradins du Colysée ne furent chargés de spectateurs plus avides. Après les lions de M. Van Amburgh, il n'est que Mlle Rachel pour accomplir de semblables miracles. Les acteurs de M. Harel ont d'abord tenté de jouer un drame moderne, depuis tantôt dix ans oublié; mais vraiment c'était bien des acteurs et des drames de M. Harel qu'il s'agissait! C'était pourtant un bon petit drame en cinq actes, bien gorgé d'horreurs de tout genre, écrit de ce style que vous savez, un bon petit drame moderne, si jamais il en fut. Mais, pour un public qui flairait les bêtes féroces, tout ceci n'était, à vrai dire, que roses, miel et pâte d'amande, et les rugissemens même d'Antony et de Buridan n'auraient pu calmer les appétits de la foule, irrités par les hurlemens retentissans derrière le théâtre. *Victorine* a donc été joué au milieu du mépris le plus complet et le plus bruyant qui ait jamais accueilli ces sortes de compositions; et, jusqu'au moment où la toile s'est levée pour laisser voir M. Van Amburgh et ses acteurs, le spectacle a été moins sur la scène que dans la salle. Du parterre au poulailler, ce n'était qu'un seul cri : *Les bêtes! les bêtes!* s'écriait-on de toute part; et du poulailler au parterre, l'impatience des émotions du cirque se révélait sur tous les visages. Le gamin de Paris, accouru là comme il serait allé à une exécution de la barrière Saint-Jacques, se livrait à toutes les fantaisies de son caractère éminemment national : les uns chantaient *la Marseillaise*, les autres la complainte de *Malborough*; ceux-là imitaient le chant perçant du coq, ceux-ci bêlaient comme des moutons emportés par le loup; puis c'étaient des aboiemens de chiens inquiets, des miaulemens de chats amoureux; de leur côté, les lions et les panthères répondaient derrière la scène; leurs grondemens se mêlaient par intervalles à toutes ces voix : vous eussiez dit alors le grand concert de la création. Cependant *Victorine* allait toujours, et des tronçons de pommes et des noyaux de prunes tombaient, en guise de pluie de fleurs, sur les acteurs du drame. Le malheureux n'eut pas le courage de poursuivre au-delà du troisième acte; hué, conspué, n'en pouvant plus, il se décida à la retraite, et bien lui en prit, j'imagine.

. . .

Après *Victorine*, un long entre-acte durant lequel l'ardeur de l'assemblée ne fit que redoubler. Déjà il se répandait dans la salle un âpre parfum de bêtes fauves qui montait à tous les cerveaux. Tous les pieds battaient le sol; tous les regards étaient rivés sur la toile; les femmes frémissaient sous leurs capotes blanches et roses. Enfin la toile se leva au milieu d'un religieux silence; les cœurs soulevaient les poitrines; on eût entendu voler une mouche, une épingle tomber.

La Fille de l'Émir est une pièce écrite sous l'inspiration de M. Harel, pour servir de cadre aux jeux de M. Van Amburgh. Il est juste de dire que les lions, les tigres et les panthères de M. Van Amburgh eussent trouvé tout aussi bien leur place dans *le Misanthrope* ou dans *le Bourru bienfaisant*. Tirée d'un fort énergique article publié récemment par une revue anglaise, *la Fille de l'Émir* est devenue, sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, la plus innocente rapsodie qui soit sortie des cartons de M. Harel. Mais qu'importe après tout, et quel drame serait possible dans ce grand drame qui se prépare? Le rideau se lève pour la dernière fois, et c'est, dès à présent, que l'intérêt commence. Attention donc et préparez vos nerfs!

La scène n'est plus qu'une cage grillée où les lions et les jaguars bondissent pêle-mêle ou reposent, indolemment couchés sur le plancher. S'ils daignent regarder la foule, c'est avec une magnifique indifférence, plus écrasante que la colère ou le mépris. Voilà des acteurs qui se soucient médiocrement de leur public et s'inquiètent fort peu qu'on les siffle ou qu'on les applaudisse. Ils bâillent outre-mesure, allongent nonchalamment leurs pattes à travers les barreaux de la grille, font briller leurs yeux d'or sous leur fauve crinière, et semblent se demander quels sont les étranges animaux qui les contemplent.

Mais tout à coup une porte s'est entr'ouverte, un homme s'est élancé dans la cage. Il est blond comme un enfant du Nord; son œil est à la fois impérieux et doux, sa main est ornée, en guise de poignard, d'une houssine avec laquelle il fait ranger sur son passage les lions et les panthères empressés à lui souhaiter la bien-venue. Dès-lors, vous assistez au plus merveilleux spectacle qui ait encore été donné à l'homme. M. Van Amburgh en eût remontré à Daniel, Androclès et Martin. Ce dernier surtout, comparé à M. Van Amburgh, n'était qu'un drôle bon tout au plus à dompter des lapins et à apprivoiser des grenouilles. Voyez plutôt quelle attitude calme et sereine! Il paraît: tigres et lions rampent comme des chiens sous la main qui les frappe; les uns lui lèchent les pieds, les autres les mains, tandis qu'un lion à la noire crinière, se dressant sur ses deux pattes de derrière, appuie les deux autres sur les épaules de son maître et lui mordille le col et les oreilles. Trouvez des jeux à la fois plus gracieux et plus terribles! terribles, ils le semblent d'abord; puis, voyant d'une part tant de confiance, de l'autre tant de docilité, on se surprend à regretter qu'un grain de terreur et d'effroi ne relève pas quelque peu le charme de la sécurité. Et pourtant, que voulez-vous de plus? que fera M. Van Amburgh, pour allumer vos émotions? à moins d'avaler lui-même quelque tigre ou quelque panthère? car, décidément, trembler pour M. Van Amburgh

serait prendre la pitié à l'envers; c'est pour les bêtes qu'il faut craindre. Il y a eu un instant où M. Van Amburgh a pris entre ses bras un agneau et l'a présenté à l'appétit de ces animaux; tous se sont humblement couchés devant ce terrible agneau, et nous avons vu le moment où ce diable d'agneau, s'il n'eût été retenu par M. Van Amburgh, allait s'élancer sur un jaguar qui se permettait de le regarder de travers; toute la salle en a poussé un cri d'effroi, et l'agneau a pu se dire, comme le lièvre de la fable : Je suis donc un foudre de guerre!

Au reste, il est impossible, en jouant avec de beaux enfans, d'être plus gracieux et plus charmant que ne l'a été M. Van Amburgh avec ces animaux soumis à sa puissance. Il a tour à tour excité leur haine et leur amour, leur tendresse et leur colère, et rugissans, bondissans, caressans, il les a toujours tenus sous un de ses regards, comme un grain de sable dans sa main. Après les avoir cravachés, comme on fouaille un chien rebelle, au beau milieu de leur fureur, il a plongé sa tête dans la gueule d'un lion, tandis que, d'une main, il tirait la langue d'un léopard et de l'autre la barbe d'un tigre. Il s'est fait un lit de panthères, et s'est couché dessus, aussi paisible que vous sur votre tapis ou sous votre édredon. D'un geste, d'un coup-d'œil, au sifflement de sa houssine, il a fait filer et se blottir dans un coin un lion, confus et grommelant de honte. Que vous dirai-je? Il s'est passé là tout un drame d'amour, de jalousie, de colère et de haine; mais je ne sais guère de poète qui puisse vous le raconter. Par quel art, par quelle magie cet homme frêle et blond, au regard doux et tendre, a-t-il trouvé cette étrange puissance? C'est le secret de M. Van Amburgh, et je doute qu'il y ait beaucoup de gens qui soient tentés de le lui dérober.

Durant ces exercices, dont notre succincte analyse ne saurait donner une idée, le sentiment qui a dominé les spectateurs n'a été ni l'étonnement, ni la curiosité, ni l'effroi, mais l'orgueil triomphant et l'amour-propre satisfait. Il y avait là une foule de gens qui auraient peur d'un lièvre en colère, et qui se sont retirés très fiers et très heureux de la puissance de l'homme sur les lions et sur les jaguars.

VAUDEVILLE. — *L'Article* 960, comédie en un acte, par M. Ancelot. — « Toutes donations entre vifs faites par personnes qui n'avaient point d'enfans ou descendans actuellement vivans dans le temps de la donation, demeureront révoquées de plein droit par la survenance d'un enfant légitime du donateur. » Tel est en résumé l'article 960 du Code civil, livre III, titre II, chapitre IV, section II. C'est sur ce texte ingénieux que M. Ancelot vient d'écrire cette petite comédie, intitulée à bon droit *l'Article* 960. Cette petite comédie avait été durant quelques jours arrêtée par la censure. La censure nous agrée peu, les censeurs encore moins; nous n'admettons en fait de censure que celle du goût et de la raison; mais nous voudrions que celle-là se montrât parfois plus sévère. Certes, ce n'est pas nous qu'on accusera de ces éclats de zèle que Célimène reproche à Arsinoé; nous ne faisons pas métier de pruderie, et, s'il

est dit avec esprit, nous aimons fort le mot pour rire. Mais, il faut bien avoir le courage d'avouer que ce n'est point ici le cas de M. Ancelot, et si l'auteur de *l'Article* 960 eût pris le soin de consulter l'auteur de *Marie*, nous ne doutons pas que le gracieux écrivain — c'est l'auteur de *Marie* que nous voulons dire —, avec ce tact exquis que les femmes portent en toute chose, ne lui eût donné quelque bon conseil. Il était si facile de ne pas faire cette pièce, qu'en vérité M. Ancelot est bien quelque peu coupable de l'avoir faite. Pour aborder avec succès de semblables sujets, il faut un esprit d'une plus fine trempe que ne l'est celui de M. Ancelot,—esprit fin et charmant d'ailleurs,— et ce n'est pas trop de toute cette grace infinie dont M. Delatouche emportera avec lui le secret. Encore se rappelle-t-on la chute éclatante de *la Reine d'Espagne*, si éclatante, qu'il n'est guère de succès qui ait laissé dans notre époque de plus resplendissans souvenirs. M. Ancelot, malgré ses triomphes nombreux, a sans doute un trop juste sentiment de lui-même pour se formaliser, si nous l'envoyons à l'école chez le solitaire de la Vallée-aux-Loups. Quant à ce malheureux article 960, voici l'histoire en deux mots : M. Chaubert a soixante ans et plus; Mme Chaubert a dix-huit ans à peine. M. Chaubert est fort laid; en revanche, il est peu aimable. Mme Chaubert est belle et s'ennuie. C'est une femme incomprise qui cherche une ame sympathique. Cette ame sympathique, rêve de toutes les femmes incomprises, est descendue des régions éthérées pour venir s'abattre dans le ménage des deux époux, sous la forme d'un petit cousin blanc comme les lys, et rose comme les roses. De temps immémorial, les petits cousins sont la peste de tous les ménages, surtout quand le mari est vieux et laid et que la femme est jeune et belle. Mme Chaubert et le petit cousin mêlent donc leurs ames sympathiques, et on ne sait trop ce qui serait arrivé de ce sympathique mélange, si le dieu des vieux maris, qui ont aussi leur providence, n'eût placé près de M. Chaubert un vieux garçon rusé comme un renard. Le vieux renard commence d'abord par servir les intérêts du petit cousin : il le dresse et le façonne à l'art de séduire et d'aimer; c'est Lovelace, devenu vieux, instruisant Chérubin. Mais voilà bien une autre affaire! Un beau jour, M. Chaubert, qui est loin de soupçonner la trahison de son perfide ami, et qui veut payer au fils la fortune qu'il doit au père, s'avise de lui faire don d'un superbe hôtel, situé rue de Provence, à Paris. Ce n'est ni plus, ni moins, qu'une donation entre-vifs; or vous connaissez l'article 960, vous savez que les donations entre-vifs sont révoquées de plein droit par la survenance d'un enfant légitime du donateur. Maudit article 960! maudit petit cousin! voilà le vieux garçon aux champs! Vous devinez bien que dès-lors Lovelace se change en Mentor, et que Chérubin est mis à la porte. Peut-être y avait-il là, en effet, le sujet d'un acte charmant; mais que de grace, mais que d'esprit ne fallait-il pas pour oser!

— VALDEPEIRAS, par Mme Charles Reybaud. — Il y a des talens heureux auxquels la concentration ne coûte point d'efforts, des écrivains qui n'ont qu'à écouter leur vocation pour atteindre du premier coup cette qualité que tant d'autres ignorent ou ne peuvent acquérir, la sobriété. C'est parmi ces écrivains qu'il faut ranger l'auteur du *Château de Saint-Germain*, de *Mézélie*, et en dernier lieu de *Valdepeiras*. Mme Reybaud n'est jamais en peine de trouver des données touchantes, des thèmes ingénieux pour exercer son esprit et sa verve; mais cet esprit délicat, cette verve gracieuse, elle ne les déploie jamais aux dépens de la précision : c'est avec un tact exquis qu'elle dispose ses charmans récits, et jamais elle ne se laisse entraîner par une abondance indocile à oublier les limites tracées par ce tact à son imagination. C'est là un mérite plus rare qu'on ne le pense, et qui doit suffire, nous le croyons, pour assurer à l'auteur de *Valdepeiras* une place distinguée dans notre littérature si prodigue et si insouciante. Pour beaucoup d'écrivains, la nouvelle ne diffère pas du roman; la nouvelle, cette forme gracieuse et modeste, qui impose, pour ainsi dire, la concision, la vivacité à ceux qui l'adoptent, s'élargit au gré du caprice, et se surcharge d'ambitieuses digressions et de développemens parasites. Tel n'est pas le défaut qu'on trouvera dans *Valdepeiras*. Rien dans les récits que contient ce livre n'est en désaccord avec la mesure et l'accent qui conviennent au genre de la nouvelle, et on peut recommander comme exemple à bien des romanciers diffus, ces jolies histoires où ne brille pas seulement une grace d'invention particulière, mais une rare habileté de composition.

Le titre du livre est emprunté au lieu où, s'il faut en croire Mme Reybaud, elle a trouvé le sujet des nouvelles qu'elle publie. Valdepeiras est une maison de campagne située près d'Arles. Les hôtes qui s'y trouvent réunis vers la fin de novembre ne savent à quoi occuper les soirées pluvieuses; le jeu ennuie, la politique fatigue, la vieille bibliothèque, dont quelques volumes de Bernardin de Saint-Pierre sont la nouveauté la plus récente, est vite épuisée. C'est alors qu'on se décide à raconter des histoires. *Valdepeiras* est le recueil de ces récits improvisés pour abréger les soirées d'automne. Il ne nous appartient pas de consacrer à ce recueil une appréciation étendue; car les histoires qu'il contient ne sont pas encore effacées sans doute du souvenir des lecteurs de la *Revue*. L'analyse serait d'ailleurs impuissante à donner une idée parfaite de la grace et de la vivacité qui distinguent ces compositions aimables. Nous ne voulons que préciser rapidement les qualités qui distinguent le talent si fin, si délicat de l'auteur de *Mézélie*, et pour cela *les Epaves*, *Dona Luisa*, *une Famille de Parias*, nous fournissent une excellente occasion.

Les Épaves n'ont rien à craindre de l'épreuve d'une seconde lecture : c'est une histoire touchante et dont aucune partie ne laisse l'émotion hésiter, la curiosité s'affaiblir. Il n'est plus besoin, après *les Deux Perles*, *l'Avocat Loubet*, *Lazarilla*, d'insister sur la valeur dramatique des récits de Mme Reybaud. Si étroit que soit le cadre qui enferme les personnages savamment dessinés par sa main, elle sait répandre sur eux l'intérêt qui s'attache aux figures les plus approfondies, sans recourir à l'exagération, sans leur prêter, comme de nos

jours on le fait quelquefois, une attitude orgueilleuse et un langage emphatique; en un mot, sans méconnaître un seul instant les exigences du genre qu'elle a choisi. Ce talent d'intéresser en évitant l'exagération et en respectant des limites sévères, on le trouve sans contredit dans *les Épaves*. Les personnages sont tracés avec simplicité; peu de lignes sont consacrées à nous faire connaître M. de la Rebelière, Donatien, Cécile, Éléonore; mais l'énergie de la composition gagne à cette allure rapide; l'action ne laisse pas regretter l'analyse, et dès les premières pages l'attention du lecteur est captivée par les créations du romancier.

L'action de *Dona Luisa* se passe en Espagne, à la cour de Philippe II. Pour un écrivain novice, il y avait un écueil dans le choix d'un sujet pareil. La grande figure du meurtrier de don Carlos, au lieu d'occuper dans le drame la place qui lui était assignée, pouvait absorber l'attention du conteur, au point de lui faire sacrifier les autres personnages du drame au développement de ce seul caractère. L'harmonie de la composition exigeait, au contraire, dans *Dona Luisa*, que l'amante de don Sébastien partageât avec Philippe le premier plan du tableau. Mme Reybaud a parfaitement triomphé de cette difficulté. Elle a su faire la part des larmes et de la terreur, raconter les douleurs de dona Luisa, et peindre avec énergie le caractère inflexible de Philippe. Rien n'est mieux conçu, mieux disposé que le plan de cette nouvelle où l'histoire côtoie le roman, sans que jamais une des faces du sujet soit étudiée et développée aux dépens de l'autre.

C'est à dessein que nous rapprochons *Dona Luisa* des *Épaves*. Ces récits joignent à l'intérêt dramatique un mérite d'exactitude et de recherches qui leur assigne une place à part dans le recueil de Mme Reybaud. Le tableau de la cour de Philippe II révèle une connaissance profonde des mœurs de l'Espagne à cette époque; les renseignemens relatifs à la condition des Épaves, pour être présentés sous la forme de la nouvelle, ne sauraient être dédaignés par l'observateur clairvoyant. La sensibilité, la curiosité trouvent également de quoi se satisfaire dans la lecture de ces deux récits.

Une famille de Parias débute comme une gracieuse idylle; mais le talent de Mme Reybaud ne saurait long-temps se plaire dans les régions calmes où l'action est sacrifiée à la rêverie. Le héros de cette histoire, se trouvant par une belle matinée d'avril sur la route d'Aix à Marseille, y fait la rencontre d'un vieillard dont la physionomie respire la bonté; il lie connaissance avec son compagnon de route, et il se trouve que le vieillard est le bourreau. C'est une heureuse idée d'avoir fait paraître le bourreau, non plus dans son gîte obscur, par une nuit ténébreuse, mais au milieu d'une riante campagne, au milieu de toutes les clartés et de tous les parfums d'une matinée de printemps. Le reste de la nouvelle n'est pas au-dessous de cette exposition piquante. La rencontre du jeune voyageur et du bourreau amène un drame des plus touchans, développé avec une grace exquise.

Trois nouvelles, moins étendues que celles dont nous venons de parler, ont encore trouvé place dans le nouveau recueil de Mme Reybaud. *Le Fada* et

Salvador se distinguent par l'habileté de l'invention unie à l'élégance de la mise en œuvre. *Marius Meinier* est une histoire piquante; le talent de Mme Reybaud s'y montre aussi propre à la comédie qu'au drame. Ce récit, demi-enjoué, demi-sérieux, termine dignement le recueil.

Le style de *Valdepeiras* se distingue par l'élégance et la vivacité. La nature du Midi fournit à Mme Reybaud des descriptions charmantes; quand il lui arrive de peindre le lieu de la scène, c'est en peu de mots qu'elle le fait; une ou deux phrases suffisent pour caractériser le paysage, et rien n'est oublié, ni la verdure, ni les parfums, ni les bruits murmurans, ni l'éclatante lumière. La sobriété ajoute ainsi au charme de ces échappées gracieuses qui interrompent trop rarement peut-être le dialogue et le récit; cette sobriété se retrouve dans tout le livre, et en finissant, c'est sur ce mérite, moins commun que le talent d'inventer ou d'émouvoir, que nous insisterons principalement. Le même soin que Mme Reybaud apporte à respecter, dans la composition de ses nouvelles, les lois sévères de la concentration et de l'unité, elle l'applique dans son style à éviter la diffusion, l'emphase et la verbosité. Dans aucun de ses livres, cette tendance au style nerveux et simple ne s'est démentie. Mme Reybaud ne peut que gagner, nous en sommes convaincus, à persister dans cette recherche constante de la précision, de la simplicité. Là est le secret des succès durables, là aussi la promesse des carrières fécondes; car la sobriété, la mesure, mènent à l'abondance d'un pas aussi sûr que la prodigalité à l'épuisement.

— Sous le titre de *Théâtre de Goethe*, il a paru, à la librairie de Charpentier, un petit volume contenant un choix des pièces les plus remarquables du poète de Weimar. *Faust* seul, destiné à paraître dans un volume séparé, ne fait point partie de ce recueil. La traduction de ces œuvres choisies est due à M. X. Marmier. Il est inutile d'ajouter qu'elle se distingue par une fidélité scrupuleuse et par une rare élégance.

— L'époque approche où le système métrique deviendra obligatoire. Nous devons appeler à ce propos l'attention de nos lecteurs sur les utiles travaux de M. Tarbé, que publie le libraire Roret. On doit à M. Tarbé une édition refondue et complétée du *Manuel des Poids et Mesures*, un petit manuel sur la même matière, à l'usage des ouvriers et des écoles; enfin un tableau à l'aide duquel on peut immédiatement traduire en langage métrique l'expression de toutes les anciennes mesures. Le public ne peut accueillir qu'avec faveur des ouvrages si propres à faciliter l'étude et l'intelligence du système décimal.

F. Bonnaire.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE HUITIÈME VOLUME

(IIIe SÉRIE)

DE LA REVUE DE PARIS.